This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX JHQ4 U

32.1

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

L. F. D. B. inv. C. Duflos f.

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de

JUILLET, AOUT, & SEPTEMBRE,
1735.

TOME QUINZIEME.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXXXV.

BP 332.1

G427
S2-2
1-17

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Juillet, Août, & Septembre, 1735.

ARTICLE I.

CRITICAL NOTES on the OLD TESTAMENT; wherein the present Hebrew Text is explained, and in many places amended, from the ancient Versions, more particularly from that of the 72. drawn up in the order the several Books were written, or may most conveniently be read: To which is prefixed, a large INTRODUCTION, adjusting the authority of the *Masoretic* Bible, and vindicating it from the Objections of Mr. *Whiston*, and the Author of the GROUNDS AND REASONS OF THE CHRISTIAN RELIGION. By the late learned WILLIAM WALL, D. D. Author of the *History of Infant Baptism*. Now first

published from his Original Manuſcript. 2 Vol. London. Printed for *C. Davis* in *Pater Noſter Row.* 1734.

Brief CRITICAL NOTES, eſpecially on the various Readings of the NEW TESTAMENT Books. With a Preface concerning the Texts cited therein from the OLD TESTAMENT, as alſo concerning the uſe of the Septuagint Translation. By *W. Wall*, S. T. P. Author of the *Hiſtory of Infant Baptism.* London. Printed for *William Innys*, at the Weſt End of *St. Paul's*, 1730.

C'eſt-à-dire:

Courtes NOTES CRITIQUES *ſur tous les Livres du* VIEUX *&* NOUVEAU TESTAMENT. *Par feu* GUILLAUME WALL, *Docteur & Profeſſeur en Théologie, & Auteur de l'*Hiſtoire du Batême des petits Enfans. *A* Londres 3. *Volumes* 8. *Dont les deux qui ſont pour le Vieux Teſtament n'ont paru qu'en* 1734. *& celui qui eſt pour le Nouveau parut en* 1730. Vol. I. pagg. 307. Vol. II. pagg. 354. Vol. III. pages 61. *pour la Preface qui ſert d'Introduction générale à tout l'Ouvrage, &* 415. *pour les Notes ſur le N. T. ſans compter un court Avertiſſement de l'Editeur.*

L'Auteur de ces Notes Critiques s'étoit fait connoître avec diſtinction, il y a long-temps, par ſon *Hiſtoire du Batême des Enfans*, dont

donné la 1. Edition parut (*a*) en 1705. Cet Ouvrage lui mérita les remercimens de la Chambre Baſſe de l'Aſſemblée du Clergé, non peut-être uniquement à cauſe de ſa valeur intrinſeque, mais auſſi en partie parce que certains Auteurs, peu agréables au Parti qui dominoit dans cette Aſſemblée, tels que *Grotius*, Mr. *Le Clerc*, & l'Evêque *Burnet*, n'y étoient pas ménagez, le premier ſur-tout qui y étoit accuſé d'*Impoſture*. Mr. *Wall* n'avoit pas manqué non plus de mettre, dans ſon Livre, certaines choſes qui parurent aſſez piquantes, tant contre les Anabaptiſtes *Anglois*, que contre quelques Proteſtans étrangers. Tout cela joint aux ſavantes & judicieuſes Recherches qui faiſoient le fond principal de l'Ouvrage, lui donna beaucoup d'éclat au dedans du Royaume, & en porta la réputation au dehors. Mr. Bernard en inſera deux Extraits fort détaillés dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres* pour les Mois d'*Octobre* & de *Novembre* 1708. Il ne manqua pas d'y relever certaines choſes qui lui parurent dignes de repréhenſion, & qui effectivement étoient repréhenſibles. Mais la Critique la plus forte que cette Pièce eut à eſſuyer, vint de la part des Anabaptiſtes d'*Angleterre* qui y étoient ſi vivement attaqués. Ils employerent Mr. *Gale*, un de leurs Miniſtres, & l'une de leurs meilleures Plumes, pour y répondre. Cette (*b*) Réponſe, qui avoit été précedée d'une Brochure Anonyme, qui venoit

(*a*) En 2. Vol. 8. (*b*) Elle parut ſous le Titre de *Réflexions ſur l'Hiſtoire du Batême des Enfans*, en 13. Lettres,

d'une autre main, ne parut qu'en 1711. & fut bientôt appuyée du suffrage du célèbre Mr. *Whiston*, qui s'étoit mis en tête de substituer les Constitutions Apostoliques au Canon du N. Testament. Mr. *Wall* ne crut pas d'abord qu'il fût nécessaire de s'engager dans un combat fatigant, contre ces divers Antagonistes, & de multiplier les Editions de son Histoire, puisqu'il en avoit déja donné une seconde, dans laquelle il avoit corrigé certaines choses qui avoient déplu dans la premiere, & répandu de nouvelles lumieres sur les Endroits, que l'on n'avoit pas trouvé suffisamment éclaircis. Mais comme les Anabaptistes se faisoient un sujet de triomphe, de ce que l'Ouvrage de Mr. *Gale* demeuroit sans Réplique, l'Historien du *Batême des Enfans*, quoi que déja dans un âge fort avancé, se vit dans l'obligation de donner cette (*a*) Réplique, qui parut avec une troisiéme Edition de l'*Histoire*, en 1720.

J'ai dit qu'il étoit alors dans un âge fort avancé, & cela se voit, à ce qu'il y disoit lui-même, qu'en 1705. lorsque cette Histoire parut, pour la premiere fois, il avoit environ 60. ans, desorte qu'au temps de la derniere Edition, il devoit être environ de l'âge de soixante & quinze ans. Sa Refutation de Mr. *Gale* ne se sent pourtant point des infirmités de la Vieillesse. On y voit seulement le fruit des Réflexions, & de l'experience. Il condamne lui-même l'ancienne aigreur

(*a*) Sous le Titre, de *Défense de l'Histoire du Batême des Enfans*, & fait un 3. Volume.

gueur de son stile, & sur-tout l'expression dure qu'il avoit employée en parlant de *Grotius*. Il profite des avis de Mr. *Bernard*; il se défend contre Mr. *Whiston* d'une manière fort sage. Il n'y a que Mr. *Gale* qui n'y soit pas traité tout-à-fait avec la même douceur, & qui peut-être avoit écrit lui-même de façon à ne devoir pas entierement s'y attendre.

Quoique tout ceci ne regarde pas directement l'Ouvrage, qui fait le sujet de cet Article, j'ai cru que ces petites Particularités, relatives à l'Auteur, ne deplairoient pas aux Personnes qui aiment l'Histoire Literaire. L'Editeur des *Notes Critiques* auroit bien dû nous donner quelque satisfaction là-dessus. Il n'en a rien fait, & j'ai tâché de suppléer un peu à son silence. J'ajouterai, à ce que j'ai déja dit, que Mr. *Guillaume Wall*, Docteur & Professeur en Théologie, & Pasteur ou Vicaire de l'Eglise de *Shoreham*, dans la Province de *Kent*, mourut, dans sa Paroisse le $\frac{11}{21}$. de Janvier 1724. & devoit être né vers l'an 1645. puis qu'en 1705. il avoit environ 60. ans, ainsi qu'il le dit lui-même dans la Préface de la *Défense de son Histoire*. C'est-à-dire qu'il doit avoir vécu environ 82. à 83. ans, étudiant & travaillant jusqu'à la fin de sa Course.

Ces *Notes Critiques* en sont une preuve. Il nous apprend, dans sa *Préface*, qu'elles firent les dernieres occupations de sa vie. Se sentant approcher de sa fin, il abandonna presque toute autre Lecture pour se donner tout entier à celle de l'Ecriture Sainte, & la fit d'abord une fois ou deux, dans la seule Version *Angloise*. En-

ſuite il lut de même la Bible dans quelques Traductions *Latines*, & enfin il le fit dans la Langue Originale du Nouveau Teſtament, & dans la Verſion des LXX. pour les Livres du Vieux, en s'attachant à l'Edition de Mr. *Bos*. Quant à l'*Hébreu*, il ne l'entendoit pas aſſez pour le lire avec fruit. Mais en ſuppoſant que les Traductions *Vulgate*, *Angloiſe*, ou autres, en donnoient le ſens, il fut frappé de la différence qui ſe trouve à pluſieurs égards entre cet Hébreu, & la Verſion des Septante, & les Réflexions qu'il fit là-deſſus le porterent à croire, ou que l'Exemplaire Original, ſur lequel les Interprêtes *Grecs* travaillerent, étoit différent de ceux que nous avons à préſent, ou que la Verſion *Greque* avoit été fort défigurée avec le cours des Siècles, ou qu'enfin cette Verſion fut faite avec beaucoup de négligence.

Ces trois Concluſions lui paroiſſent également certaines ; & commençant par la derniere, il ne croit pas que l'on en puiſſe douter lors que l'on conſidere que cette Verſion doit avoir été faite à divers temps, & par differentes perſonnes. Les Traducteurs du *Pentateuque*, & du Livre d'*Ezechiel* ſont viſiblement plus anciens, & plus habiles que les autres. D'ailleurs il n'y a point de doute que cette Traduction n'ait beaucoup ſouffert de l'ignorance, ou de la témérité des Copiſtes, puis qu'environ un Siècle & demi après la mort des Apôtres, *Origene* eut tant de peine à rétablir cet Ouvrage, que deux cens ans, après *Origene*, St. *Jerôme* ſe plaignit vivement du mauvais état où cette Traduction ſe trouvoit ; & qu'en-

qu'encore aujourd'hui les Variantes ſont en ſi grand nombre dans les meilleurs Manuſcrits. La troiſieme Concluſion de Mr. *Wall* eſt la plus délicate. Il s'y déclare ſans façon pour ceux qui tiennent que le Texte Hébreu n'eſt point parvenu jusqu'à nous dans ſa pureté primitive, & qu'il a eſſuyé, de la part des Copiſtes, les mêmes alterations, auxquelles tous les Livres, qui ſont de compoſition purement humaine, peuvent être ſujets. Mais ſi ſon avis toutes les alterations, qui ſe ſont gliſſées dans ce Texte, ſont antérieures à la reviſion qu'en firent les *Maſorethes* vers l'an 125. de Notre Seigneur. Des divers Manuſcrits, qui étoient alors entre les mains, ces *Maſorethes* tirerent la leçon qui leur parut la meilleure, & formerent ainſi le Texte *Hébreu* que nous avons à préſent, en prenant ſoin de décrier, & par conſéquent de faire périr tous les Exemplaires qui n'étoient pas conformes à leur correction, qu'ils donnerent pour la ſeule Edition authentique.

Mais parce que tous les Juifs n'entendoient pas la Langue de leurs anciens Peres, & qu'une Verſion *Greque* étoit néceſſaire pour l'uſage de ceux qui ſe trouvoient dans le cas, les Chefs de la Diſperſion firent traduire, en *Grec*, cette nouvelle Edition revue & corrigée par les *Maſorethes*, & y employerent ſucceſſivement *Aquila*, *Theodotion*, & *Symmaque*. L'ancienne Verſion des LXX. ne demeura donc plus qu'entre les mains des Chrétiens, & l'on comprend aſſez qu'elle doit être fort différente du Texte original revu & fixé l'an 125. Ce qui doit auſſi s'entendre de la Traduction, communément appellée *Italique*,

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

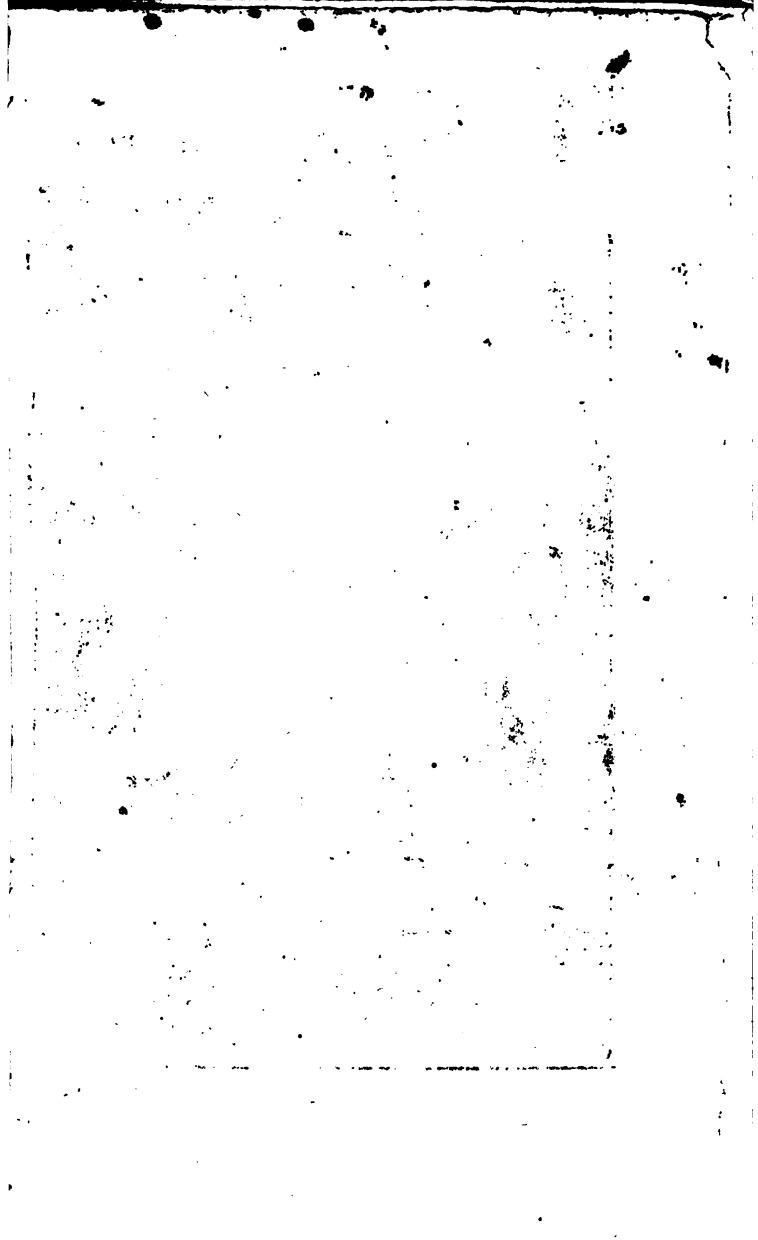

ment que les Auteurs du Nouveau paroiſſent n'avoir quelquefois citées que par voye d'Alluſion, ou d'Allegorie.

Mr. *Wall* s'étend beaucoup ſur ces deux derniers Articles, & y entre dans un détail où nous ne pourrions le ſuivre ſans être trop longs. Il en conclut que la Thèſe de Mr. *Whiſton*, très-fauſſe en elle-même & encore plus mal prouvée, qu'imprudemment avancée, ne peut ſervir qu'à faire triompher les Déiſtes, comme elle l'a déja fait. A cette occaſion il deplore le progrès du Déiſme, & en fait remarquer l'audace étonnante, dans laquelle il trouve l'accompliſſement de ce que notre Sauveur a prédit que vers la fin du Monde il n'y auroit point de Foi ſur la Terre. „ De peur, *dit-il*, que cette Prédiction ne manquât de s'accomplir, le Diable, & leur propre mauvais Genie, [*des Athées*] les force „ d'en faire voir l'accompliſſement, les uns dans „ cette Nation [*Angloiſe*,] & d'autres en d'autres Païs, qui n'aguere étoient Chrétiens. „ L'Ecriture dit qu'ils prévaudront pendant „ quelque temps. C'eſt-à-dire, qu'à la faveur „ de la *Bête qui doit ſortir de l'Abîme*, ou de „ l'ignorance, ils doivent regner, quoique leur „ regne doive être de peu de durée. Ils ſe vantent d'avoir déja pour eux les deux Païs les „ plus peuplez qu'il y ait dans le Monde. Cela, „ s'il eſt vrai, confirme fortement la Prédiction „ dont je parle. Ils ont donc quelque avantage „ ſur nous; car bien que nous ne puiſſions pas „ les obliger à reconnoître que notre Religion „ avoit été prédite dans le Vieux Teſtament,

„ nous

„ nous ne saurions nier nous-mêmes que la leur „ ne l'ait été dans le Nouveau". Cette triste Réflexion engage Mr. *Wall*, à faire voir, d'une maniere également courte, forte & sensée, qu'il ne regne aucune bonne foi dans le Procédé des Incrédules Modernes, & le prouve démonstrativement par l'indigne abus que Mr. *Collins* a fait dans ses *Fondemens & Raisons* &c. de l'avantage que Mr. *Whiston* lui cédoit dans son *Essai*, &c.

Il confesse pourtant que la considération de cet Evenement lui fit naître d'abord la pensée de supprimer ses *Notes Critiques*, & qu'il fut long-tems à reprendre courage. Des Réflexions postérieures le ranimerent, & lui firent seulement prendre la précaution d'aller lentement en besogne, pour ne faire aucun tort à la Religion en voulant lui rendre service. Il communiqua son Ouvrage à quelques Savans de ses Amis, pour le soumettre à leur jugement, & pour y profiter de leurs lumieres. Cet Ouvrage revenu à l'Auteur, étoit à peine en état de paroître lorsque la Mort, emportant celui qui l'avoit composé, le fit passer entre les mains de l'Editeur, qui n'a pas jugé à propos de nous apprendre son nom, mais qui me semble être lui-même un homme de Mérite.

Pour donner au Public quelque idée de ces *Notes Critiques*, je dirai 1. que celles qui sont sur le Vieux Testament ne sont pas tout-à-fait dans le même goût que celles que Mr. *Wall* a faites sur le Nouveau. Dans les premiers Volumes il s'attache singulierement à noter les differences entre l'*Hébreu* & les LXX. y compris le Pen-

tateuque *Samaritain*, quelques autres Versions anciennes & modernes; bien entendu que ne possédant pas assez la Langue *Hébraïque*, il a pris la Version *Angloise* pour une expression fidèle de l'Original; desorte que cette partie de son Travail ne convient guere qu'aux *Anglois*, ou qu'aux Etrangers, qui ont une Bible *Angloise*. Cependant 2. il a joint à cette confrontation, quantité d'Observations ou de pure Critique, ou d'Histoire, ou de Théologie, ou de Discipline, qui peuvent être également utiles à tout le monde, & comme il n'a fait autre chose sur le Nouveau Testament que donner des Observations de ce genre à l'occasion des diverses Leçons, l'utilité de l'Ouvrage est aussi beaucoup moins confinée à l'*Angleterre*. 3. Enfin l'Auteur a disposé ses Notes sur l'Ordre Chronologique, ayant placé non seulement les Livres sacrés, mais encore quelquefois leurs differentes parties, selon le temps auquel il conçoit que le tout fut écrit. En voici la raison, telle qu'il la donne lui-même.

„ Je croi, *dit-il*, qu'il est nécessaire pour un „ Lecteur qui veut entendre ces saints Livres, & „ en retenir le sens, de les lire plûtôt dans l'Or„ dre Chronologique, que dans celui qu'ils oc„ cupent dans nos Editions ordinaires. En li„ sant les Prophêtes, la mémoire ou les idées „ se confondent, lors qu'après avoir entendu „ parler, dans un Livre, de *Ninive* en *Assyrie*, „ ou de *No* en *Egypte*, comme de Villes actuel„ lement détruites, on les voit reparoître dans „ le suivant, comme étant encore existantes.

„ Cela

» Cela ne vient que de ce que dans nos Bibles
» on trouve tel Prophête placé devant un autre
» qui vécut peut-être cent ou deux cens ans a-
» vant le premier. *Michée* a vécu cent ans a-
» vant *Jérémie*, qui l'a effectivement cité; ce-
» pendant on ne trouve la citation que dans un
» Ouvrage qui vient fort loin après celui de *Jé-*
» *rémie*. Dans la II. Epître de St. *Paul* à *Timo-*
» *thée*, cet Apôtre parle de lui-même, comme
» touchant à sa fin; ce qui étoit effectivement
» véritable. Mais si vous lisez la Lettre qui suit
» celle-là dans nos Editions, vous y verrez qu'il
» parle de passer l'Hiver en certains Lieux qu'il
» indique; & dans une autre Lettre, placée en-
» core après la précedente, il ordonne de lui
» préparer un Logis quand il ira en *Asie*. Dans
» son Epître aux *Romains*, que l'on a mise à la
» tête des autres, il fait mention de la Collec-
» te qui s'étoit faite à *Corinthe*, & ailleurs, pour
» les Pauvres de *Jérusalem*, & puis vient une
» autre Epître dans laquelle il exhorte les *Corin-*
» *thiens* à cette Contribution charitable. Il y
» a plusieurs autres absurdités semblables dans
» l'arrangement où l'on a placé nos saints Livres
» & que l'on éviteroit en leur donnant l'ordre
» de la Chronologie. C'est grand dommage que
» personne ne se soit encore avisé d'en donner
» une Edition dans ce goût".

Les Lecteurs habiles concevront d'abord la chose sur ce court exposé; mais comme bien des gens, qui lisent les Journaux Litteraires, ne seront pas au fait avec la même facilité, il faut les y mettre, en indiquant ici l'ordre des *Notes Critiques*

tiques de Mr. *Wall*, ſur le Livre des *Actes*. Après le verſet 6. du Chapitre XVIII. vient la I. Epître de St. *Paul* aux *Theſſaloniciens*, qui eſt effectivement la premiere que cet Apôtre écrivit. Les *Notes* ſur cette Lettre étant finies, revient le Chapitre XVIII. des *Actes* juſqu'au verſet 18. où l'on trouve la II. Epître aux *Theſſaloniciens*. Celle des *Galates* paroît après le verſet 9. du XIX Chapitre, dont les Notes ſont enſuite continuées juſqu'au verſet 22. à la circonſtance duquel ſe rapporte la I. aux *Corinthiens*. De-là on retourne au Livre des Actes juſqu'au 2. verſet, du Chapitre XX. qui eſt ſuivi de la II. aux Chrétiens de Corinthe. Le 3. verſet du même Chapitre, ayant indiqué le Voyage de St. *Paul* dans la *Grece*, & par conſéquent le ſéjour qu'il alla faire à *Corinthe*, Mr. *Wall* y rapporte l'Epître de cet Apôtre aux *Romains*. J'ajouterai tout d'un temps que les *Notes Critiques* revenant après cela ſans interruption juſqu'à la fin des *Actes*, Mr. *Wall* place immédiatement après, comme écrites à *Rome*, pendant la premiere Captivité de St. Paul, les Epîtres aux *Philippiens*, aux *Epheſiens*, aux *Coloſſiens*, & à *Philemon*.

Après ces Eclairciſſemens, il faudroit entrer dans quelque détail de l'Ouvrage afin d'en faire connoître l'eſprit & l'utilité. Mais comme cela nous meneroit loin & qu'un ſimple Recueil de Variantes, ou de divers ſentimens ennuyeroit, bornons-nous à faire voir par un ou deux Exemples, qu'il y a quelquefois autre choſe dans ces *Notes Critiques*.

Mr. *Wall* obſerve, en général, ſur la *Géneſe* que

que la principale différence entre l'*Hébreu* & les LXX. ſe trouve dans le calcul du Temps depuis la Création juſqu'à la Promeſſe qui fut faite au Patriarche *Abraham* Gen. XII. 2, 3. La Verſion *Greque* compte avant le Déluge environ 600. ans, & après le Déluge, environ 800. ans, plus que le Texte des Juifs. Quant à la premiere de ces deux Epoques, Mr. *Wall* ne doute point que les Interprêtes ne l'aient allongée à deſſein, & ce qui le prouve à ſon avis, eſt la maniere même dont ils s'y ſont pris pour groſſir la Somme Chronologique de la durée du Monde juſqu'au Déluge. Ils l'ont fait, non en prolongeant la vie des Patriarches, mais en avançant de 100 ans complets l'âge où chacun eut des Enfans, ſans qu'il y ait la moindre fraction dans ce compte; ce qui eſt d'une affectation très-viſible. Mais pour ce qui regarde l'Epoque poſtérieure au Déluge, l'Auteur panche à croire que c'eſt dans le Texte Hébreu que la corruption s'eſt gliſſée, parce qu'ici le Calcul des LXX. eſt preſque celui du Pentateuque *Samaritain*, & que d'ailleurs il paroît peu vraiſemblable qu'en l'eſpace de 366. ans, ou de 426. ſelon d'autres, le Monde fût auſſi peuplé qu'il l'étoit au temps qu'*Abraham* reçut la Promeſſe; à quoi il ajoute le peu d'apparence qu'il trouve à faire vivre *Sem* juſqu'à ſon neuvième Deſcendant, & que *Moïſe* ne parle plus en aucune façon, ni de lui ni de ſes Freres.

Je ne ſai ſi les Hébraïzans trouveront ces Conſidérations aſſez fortes pour leur faire changer de Syſtême. Ils pourront répondre à la premiere qu'elle prouve tout au plus que le *Pentateuque*

Samaritain a ſouffert ou de la main des Copiſtes, ou de celle des Reviſeurs. Ils obſerveront ſur la ſeconde qu'en 426. ans la multiplication de quatre couples de gens mariés pouvoit avoir peuplé le Monde à peu près comme celle d'un ſeul couple l'avoit fait en 1656. ans avant le Déluge. Enfin la derniere paroîtra fort mince aux Perſonnes qui peſent l'exceſſive briéveté de *Moïſe* dans l'Hiſtoire des premiers Habitans de la Terre, & le paroîtra encore plus à ceux qui penſent que *Sem*, ou quelqu'un de ſes Freres, fut le *Melchiſedek* qui bénit *Abraham*.

La Critique de Mr. *Wall* ſemblera peut-être plus heureuſe ſur le Verſet 2. du Chapitre VI. de la *Géneſe*; où il eſt dit dans notre Verſion de *Géneve*, de même que dans l'*Angloiſe*, que les *Fils de Dieu voyant que les Filles des Hommes étoient belles, en prirent à femmes pour eux, de toutes celles qu'ils choiſirent*. Après s'être plaint de la traduction trop literale des LXX. qui en a impoſé à toutes les autres, & qui répandit autrefois tant de ridicules idées, il dit que la différence qu'il y a entre *Bene ha Elohim*, ou les *Enfans de Dieu*, & *Benoth Adam*, ou les *Filles d'Adam*, n'eſt que de condition & de rang. Le premier de ces termes déſigne des Perſonnes de diſtinction, les Grands, la Nobleſſe, & le dernier ſe dit des Pauvres, des Petites Gens, du Commun Peuple. Il eſt conſtant en effet que le mot d'*Elohim* ſe prend quelquefois dans un ſens de ſimple préeminence d'homme à homme. On le voit *Exode* XXI. 6. XXII. 8, 9, 27. & Pſeaume LXXXII. 1. Il eſt certain auſſi que l'E-

l'Ecriture donne le Titre d'*Enfans d'Adam* à ceux dont elle veut marquer la Condition la plus baſſe & la plus mépriſée. Voyez Pſeaume XLIX. 2. & *Eſaïe* II. 9. Ainſi *Moïſe* aura voulu ſimplement dire, que les Hommes qui étoient diſtingués du commun, par leurs Biens, par leurs Titres ou par leur Autorité, ne ſuivant d'autres Loix que celles de leurs Paſſions, débauchoient les Filles de leurs Inférieurs, & les enlevoient par la violence aux Peres; ce qui étoit joindre la plus grande injuſtice à l'impureté la plus déreglée.

On ne peut pas dire que cette Explication ſoit nouvelle; mais on y voit au moins que Mr. *Wall* ne s'abandonne pas au torrent des Commentateurs, & qu'il ne défere aveuglément ni à l'Autorité de quelques Rabbins, ni à celle de St. *Auguſtin*, qui trouvent, dans cet endroit de la Géneſe, une diſtinction marquée entre les Deſcendans de *Seth* & ceux de *Caïn*. Il remarque avec raiſon, contre ce ſentiment-là, que l'on ne peut le ſoutenir qu'à l'aide de diverſes Suppoſitions, qui ſont toutes ou arbitraires, ou peu vraiſemblables. Il en indique quelques-unes; mais parmi celles qu'il a omiſes il y en a une en particulier qui m'a toujours paru des plus embarraſſantes. C'eſt qu'il faut néceſſairement ſuppoſer, qu'il n'y avoit de belles Filles que dans la Poſtérité de *Caïn*, ce qui, à divers égards, eſt contraire à toute apparence. Sans entrer néanmoins plus avant dans cette diſcuſſion, diſons, en un mot, que l'Explication à laquelle Mr. *Wall* s'arrête, a le double avantage, de donner aux termes, un ſens qui

eſt prouvé par l'Ecriture, & de rendre une raiſon très-intelligible, & très-naturelle de la Colere de Dieu contre les Habitans du Monde avant le Déluge. Toujours l'injuſtice & l'impureté furent la ſource & le moyen des plus affreux débordemens de la corruption dans les Societés Humaines.

Auſſi notre *Critique* paroît-il perſuadé que Moïſe ne ſe borna pas tellement à peindre ici l'extrême dépravation des Hommes avant le Déluge, qu'il ne s'y ſoit propoſé de faire voir, en même temps, l'origine de cette même Dépravation dans tous les Siècles ſuivans. Il développe cette idée dans ſa *Note* ſur le Verſet 4. de ce même Chapitre VI. de la Géneſe, où l'on voit revenir le commerce des *Enfans de Dieu* avec les *Filles d'Adam*. Voici le Verſet tout entier, ſelon notre ancienne Verſion de *Géneve*. *En ce temps-là les Géans étoient ſur la Terre & même après que les Fils de Dieu connurent les Filles des Hommes & qu'elles leur eurent enfanté lignée, ceux-là ſont les Puiſſans, qui de tout temps ont été gens de renom.* Là où cette Verſion porte, *& même après que*, il y a ſimplement dans l'*Angloiſe*, *& même après cela*, les Fils de Dieu &c. ce qui répond mieux à l'*Hébreu*, rendu fidélement par les LXX. où l'on trouve καὶ μετ' ἐκεῖνα, *& après cela*. Mr. *Wall* croit donc que cette Marque de temps ne peut & ne doit s'entendre que de ce qui ſe paſſa parmi les Hommes *après* le Déluge. *Avant* il y eut des Enfans très-vicieux qui ſortirent d'un commerce non moins injuſte que criminel; & *après*, la même débauche & la même injuſtice,

ce, dans le commerce des deux Sexes, produisirent une Géneration non moins vicieuſe. L'Auteur veut donc que l'on regarde toute la partie du Verſet 4. qui commence aux paroles, *& après cela* &c. comme une Parenthéſe dans laquelle *Moïſe* développe l'origine des Hommes illuſtres, & des *Héros* que l'Idolatrie avoit placez au nombre des Dieux. Ce furent non des *Géans*, mais des *Tyrans*, des *Furieux*, dont la vie répondit à la naiſſance. Engendrés dans le feu de l'impureté la plus criminelle, ils eurent la force, la violence, la ferocité en partage. Telles furent les Divinitez des Nations. Tels furent ceux qu'anciennement on nomma des *Héros*, ou des *Gens de renom*.

Il eſt certain que la Parenthéſe eſt heureuſement imaginée, & qu'elle leve beaucoup de difficultés. Mais quelque jugement que les Savans en portent, on y voit au moins que Mr. *Wall* ne ſe borne pas tellement à la ſimple confrontation du Texte avec les LXX. qu'il ne profite même, de temps en temps, de leur conformité, pour répandre de nouvelles lumieres pour l'intelligence de l'Ecriture. Il eſt pourtant vrai que cette Confrontation, pour en marquer les differences, eſt ordinairement ce qui l'occupe le plus, dans ſes *Notes* ſur le Vieux Teſtament. Le premier Volume finit par le Livre de *Job*, placé immédiatement après les 2. Livres des Rois. Le II. Volume qui commence par les Pſeaumes ſe termine aux 2. Livres des Chroniques que le *Critique* place à la fin du Canon du V. Teſtament, parce qu'il ne fait aucun doute que ce ne ſoit

Esdras qui les a compoſés. À cet égard la raiſon eſt fort bonne, quand on ſuit l'Ordre Chronologique & cela d'autant plus que les Juifs renvoyent auſſi les deux Livres des Chroniques à la cloture de leurs Editions. Mais on pourroit demander ſi cet Ordre Chronologique eſt bien obſervé dans l'arrangement que je viens de marquer au ſujet des Livres des *Rois*, de celui de *Job*, & de celui des *Pſeaumes*. Les premiers ne peuvent avoir que des Auteurs qui vécurent après la mort de *David*, & de ſon Fils *Salomon*. Cependant Mr. *Wall* donne à l'Ouvrage de ces Auteurs une place antérieure aux Compoſitions des deux Princes. Il dit, à la verité, que les Pſeaumes ne ſont pas tous de David, & qu'il y en a quelques-uns, qui ne furent écrits que dans la Captivité de *Babylone*, & même plus tard encore. Mais ſans dire qu'alors ce Recueil de Cantiques auroit du être placé à la fin du Canon, pour ſuivre ſcrupuleuſement l'Ordre de la Chronologie, & en convenant même que ce Livre ne doit pas être rapporté au temps de David, parce que ce Monarque n'eſt pas le ſeul qui y ait travaillé, que dirons-nous des *Proverbes* & de l'*Eccléſiaſte* qui ſortirent de la Plume de *Salomon*? Pourquoi ces deux Pièces, écrites par ce Prince, ne précedent-elles pas, dans la diſpoſition du Critique, celle des Auteurs qui recueillirent l'Hiſtoire des Rois? On peut faire la même Réflexion ſur le Livre de *Job*. Mr. *Wall* n'en connoît point l'Auteur, & ne veut pas ſur-tout que ce ſoit Moïſe. Par quelle raiſon, tirée de la Chronologie, eſt-ce donc que ce Livre ſera mis avant

les

les Ouvrages de Salomon, & après les deux Livres des Rois.

ARTICLE II.

Ἡ ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. Novum Teſtamentum. *Poſt priores* STEPHANI CURCELLÆI, tum & DD. OXONIENSIUM *labores; quibus* Paralle-la Scripturæ loca, *nec non* Variantes Lectiones *ex plus* C. MSS. Codd. *&* antiquis Verſionibus *collectæ, exhibentur. Accedit tantus* Locor. Parallel. *numerus, quantum nulla adhuc, ac ne vix quidem ipſa profert præſtantiſſima* Editio MILLIANA; *Variantes præterea ex* MS. Vindobonenſi; *ac tandem* Criſis perpetua, *qua ſingulas Variantes, earumque valorem aut originem ad* XLIII. Canones *examinat* G. D. T. M. D. *Cum ejusdem* Prolegomenis, *&* Notis *in fine adjectis.* Editio altera, priori auctior atque emendatior.

C'eſt à-dire:

Le NOUVEAU TESTAMENT *en* Grec. *Edition, où, après celle d'*ETIENNE DE COURCELLES, *& celle d'*OXFORD, *dans leſquelles ſe trouvoient les* Paſſages paralléles *de l'*Ecriture Sainte, *&* des Diverſes Leçons *de plus de* cent Manuſcrits, *on a ajoûté un ſi grand nombre de* Paſſages paralléles, *qu'aucune autre Edition, ſans en excepter même l'excellente du Docteur*

teur MILL, *n'en contient autant ; de plus la Collation d'un* Manuſcrit *de* VIENNE ; *enfin un* examen perpétuel *de toutes ces* Diverſes Leçons, *de leur valeur, de leur origine ; par Mr.* G. D. T. M. D. *Avec des* Prolégoménes *du même, & ſes* Notes, *miſes à la fin. Seconde Edition*, in octavo, *pagg. en tout* 716. *A* Amſterdam, *chez* J. Wetſtein, *&* G. Smith, 1735.

DEPUIS qu'ETIENNE DE COURCELLES eut publié, en 1658. un *Nouveau Teſtament Grec*, avec des *Diverſes Leçons*, & les *Paſſages Paralléles* de l'*Ecriture Sainte*, dans une forme néanmoins aſſez petite ; cela parut fort commode, & pour les Acheteurs, & pour ceux mêmes, qui ne craignant pas la dépenſe, n'aiment pas les gros volumes, chargez ſouvent d'inutilitez. Pluſieurs années après, on penſa, en *Angleterre*, à renchérir ſur cette Edition. Le docte JEAN FELL, Evêque d'*Oxford*, en publia une nouvelle dans la même Ville ; & outre les Collations d'un bon nombre d'autres *Manuſcrits*, il y joignit celles des *Verſions* les plus anciennes. Mais il manquoit encore une choſe, pour l'utilité des Lecteurs. On ne donnoit aucune notice de la qualité des Manuſcrits, ni aucune régle de Critique, pour mettre en état de juger ſûrement de la validité de ces témoins, & de diſcerner les maniéres de lire véritables d'avec les fauſſes. La penſée qu'eut le fameux Libraire HENRI WETSTEIN, vers le commencement de ce Siècle, de rimprimer le Nouveau Teſtament d'*Oxford*, four-

fournit occaſion de ſuppléer à ce défaut. Mr. GERARD VON MASTRICHT, (*a*) Syndic de la Ville de *Bréme*, avoit déja publié un Eſſai, dont Mr. PFAFF inſéra une partie dans ſa *Diſſertatio* (*b*) *Critica de genuinis Librorum Novi Teſtamenti Lectionibus* &c. publiée en 1709. On obtint aiſément de l'Auteur l'Ouvrage entier; & on eut de plus une nouvelle Collation d'un bon Manuſcrit de la Bibliothéque Impériale de *Vienne*. Le Libraire d'ailleurs, qui en étoit bien capable, revit les *Paſſages Paralléles*, y corrigea beaucoup de fautes, ajoûta auſſi bien des Paſſages ſur l'Edition du Docteur MILL, & remarqua, par la confrontation, que celui-ci en avoit omis ſans raiſon pluſieurs, en quoi il n'eut garde de le ſuivre.

C'eſt ſur cette derniére Edition, qui fut très-bien reçuë du Public, & dont il ſe débita un très-grand nombre d'exemplaires en aſſez peu de tems, qu'a été faite celle dont on vient de voir le Titre. Quelque belle que fût la précédente pour l'impreſſion, celle-ci ne lui céde point à cet égard, & elle a d'ailleurs des avantages conſidé-

(*a*) Il avoit été Profeſſeur en Droit à *Duisbourg*, où il publia, en 1677. un Livre de *Droit Canonique* en 2. volumes, ſavoir ANTON. AUGUSTINI, *Archiepiſcopi* Tarracon. *De Emendatione* GRATIANI *Libri duo*; auquel il joignit une *Hiſtoire du Droit Eccléſiaſtique*, de ſa façon, & ſes Notes, auſſi bien que celles d'ETIENNE BALUZE, ſur *Auguſtin* & ſur *Gratien*; de plus, la Vie d'*Auguſtin*, ou ſon Oraiſon Funébre, compoſée par le Jéſuite ANDRE' SCHOTT. On avoit promis, dans la *Bibliotheca Hiſtorico-Critico-Theologico-Philologica* de *Breme*, de donner la Vie de Mr. de *Maſtricht*: mais on n'a pas tenu parole.

(*b*) *Cap.* 7. pag. 122, *& ſeqq.* Imprimée à *Amſterdam*.

ſidérables. Un Savant, très-verſé dans le genre de Critique qui eſt ici néceſſaire, & dans la connoiſſance des Manuſcrits, a bien voulu ſe charger en partie du ſoin de la réviſion. Il ne ſe nomme pas: mais on le devinera aiſément. Le nombre de gens de ce caractére n'eſt pas aſſez grand, ſur tout en certains endroits, pour qu'on puiſſe s'y méprendre; & certains traits particuliers méneront d'abord à la découverte. Voici ce que nous dit l'Editeur, dans ſa *Préface*.

Mr. *Von Maſtricht* avoit changé, ou ajoûté, pluſieurs choſes à ſes *Prolégoménes*, ſur un exemplaire dont on a eu communication: on a ſuivi ces changemens & ces corrections. Mais l'Editeur a auſſi joint de ſon chef, au bas des pages, quelques petites Notes, dans leſquelles il releve modeſtement certaines choſes, où il croit que l'Auteur s'étoit trompé.

Pour le Corps même du Livre, il a non ſeulement corrigé quelques fautes d'impreſſion, qui s'étoient gliſſées dans le *Texte*, & dans les *Paſſages Paralléles*; mais encore redreſſé l'indication de quantité de *Diverſes Leçons*, quelquefois mal alléguées, le plus ſouvent attribuées à d'autres Manuſcrits, qu'à ceux d'où elles ſont véritablement tirées. C'eſt que l'on avoit confondu des marques ſemblables: comme *Gó.* qui ſignifie la *Verſion Gotthique*, avec *G.* qui indique le Manuſcrit du Collége de *Gonville* à *Cambridge*: *M.* qui déſigne le Manuſcrit de *Montfort*, avec une petite *m.* deſtinée à marquer les Manuſcrits du Collége de la *Magdelaine* à *Oxford*: *Cp.* qui indique l'Edition de *Complute*, avec *Co.* qui ſignifie la Verſion

sion *Coptique*. Le Manuscrit d'*Alexandrie* y étoit aussi souvent confondu avec (*a*) celui de *Cambridge*; & celui de *Lincoln*, quelquefois avec les Diverses Leçons du Marquis *de Velez*. Il y avoit même une de ces bevuës, qui allarmoit les Théologiens. Car ils voioient, sur la *I. Epître* à TIMOTHE'E, Chap. III. vers. 16. un Manuscrit, marqué *L.* qui, au lieu de θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκί, porte ὃ ἐφανερώθη &c. contre le consentement de tous les autres Manuscrits *Grecs*. Mais ils peuvent maintenant se rassûrer; car on a remis *V.* qui marque les Manuscrits du Marquis *de Velez*, c'est-à-dire, la *Vulgate Latine*, & au lieu duquel il s'étoit glissé une *L.*

Enfin, à l'égard des *Notes* de Mr. *de Mastricht*, qui sont à la fin du Livre, on y a corrigé une grande faute, mais manifeste, où il étoit tombé par inadvertence, & qui se répandoit par-tout dans ces Notes. L'Edition d'*Oxford* promet, sur le titre, des *Diverses Leçons* tirées *de plus de cent Manuscrits*. Mr. *de Mastricht* a entendu cela, comme si l'Evêque *Fell* avoit eu un tel nombre de Manuscrits complets du Nouveau Testament; & de plus, il a posé pour certain, que l'on avoit noté avec la derniére exactitude toutes les Diverses Leçons de ces Manuscrits, sans en oublier aucune. De sorte que, toutes les fois qu'il voioit citer *dix* Manuscrits, par exemple, contre la maniére de lire reçuë, il concluoit, selon son calcul, qu'elle se trouvoit en *quatre-vingt-dix*

(*a*) Quoi que le prémier soit marqué A. & l'autre C. ou *Ca*.

dix Manuſcrits, & par conſéquent qu'elle l'emportoit par le nombre d'autoritez. Or l'une & l'autre de ces ſuppoſitions eſt fauſſe.

Car 1. il paroît par la liſte & la deſcription des Manuſcrits, qu'il n'y en a pas un ſeul qui contienne tous les Livres du Nouveau Teſtament en leur entier. Dans la plûpart on en voit à peine le tiers, c'eſt-à-dire, ou les *Evangiles* ſeuls, ou les *Actes* avec les *Epîtres Catholiques*, ou les *Epîtres de* ST. PAUL : & très-peu ont l'*Apocalypſe*.

2. Ceux qui ſont verſez dans la connoiſſance & dans la confrontation des Manuſcrits, ſoûtiennent tous, d'une commune voix, qu'il s'en faut beaucoup que les Collations de Manuſcrits, qui ont paru, aient été faites par des gens, qui ſe ſoient donnez la peine de noter juſqu'aux moindres variétez de lecture, avec une exactitude plus qu'humaine, comme on le croit ordinairement. Chacun peut ſe convaincre du contraire par ſes propres yeux: il ne faut que comparer les *Diverſes Leçons* de cette Edition, tirées de la troiſiéme de ROBERT ETIENNE, ou avec les Notes de BE'ZE, ou avec l'Edition de *Complute*; on en trouvera de plus, outre celles d'*Etienne*, au delà de ſept-cens dans l'Edition de *Complute*; au delà de cent, dans les autres Manuſcrits d'*Etienne*, ſur les *Evangiles*; & au delà de quatre-cens, dans le huitiéme Manuſcrit ſeul de cet Imprimeur. De ſorte que *Mill* a eu raiſon de dire, que le nombre des Diverſes Leçons omiſes ou négligées eſt beaucoup plus grand, que celui des autres qu'on a notées & publiées. Ainſi de

de cela ſeul qu'on ne trouve, ſur tel ou tel paſſage, aucune variété de lecture, on ne ſauroit raiſonnablement inferer, que tous les Manuſcrits ſont conformes au Texte imprimé: cela prouve plûtôt la négligence des Collateurs, que l'accord des Manuſcrits & des Editions.

L'Auteur de la Préface fait enſuite une remarque, qui peut paroître d'abord nouvelle, mais dont ceux qui appréhendent beaucoup que ces Diverſes Leçons ne donnent atteinte à l'autorité du Texte reçu, doivent lui ſavoir bon gré, c'eſt que la plûpart du tems la leçon vulgaire n'eſt ni fortifiée, ni affoiblie, par les Manuſcrits citez. On produit à la vérité une centaine de Manuſcrits, qui, en bien des endroits, s'éloignent de la maniére ordinaire de lire. Mais tous ces Manuſcrits ne ſont rien moins qu'autant de témoins irréprochables. Bien loin de là, il y en a un grand nombre de ſuſpects, ou de manifeſtement corrompus; comme il paroît par ce que l'Editeur dit ſur les ſuivans, qui ſont partie de la liſte donnée.

1. Le Copiſte du Manuſcrit d'*Alexandrie*, ſi vanté, ôte ſouvent des *Hébraïsmes*, pour y ſubſtituer quelque tour plus conforme à la pureté de la *Langue Gréque*. Il omet des mots, qu'il jugeoit inutiles: il change à ſa fantaiſie ce qu'il trouvoit obſcur & embarraſſé: il efface ou fait diſparoître entiérement ce qui étoit déja écrit, pour y ſubſtituer d'autres termes. En un mot, il a tout interpolé à ſa fantaiſie, avec tant de hardieſſe, qu'on peut le regarder comme aiant voulu s'ériger en Paraphraſte, plûtôt que ſe tenir

dans les justes bornes d'un Copiste.

2. 3. 4. 5. Celui des Manuscrits de la Bibliothèque *Bodléienne*, qui contient les *Actes* des Apôtres; le Manuscrit de *Cambridge*; celui de *Clermont*, dont le Manuscrit de *Saint Germain* n'est qu'une Copie: tous ces quatre sont de la main d'un Copiste *Latin*, & corrompus sur la *Version Italique*, elle-même corrompuë; avec tant d'ignorance, que l'on ne peut s'empêcher de rire, quand on voit des gens qui ont voulu les mettre au rang honorable de véritables Manuscrits *Grecs*.

6. C'est aussi sans raison, qu'on a regardé sur le même pié l'Edition de *Complute*, toute couverte de fautes d'impression, & faite non sur des Manuscrits *Grecs*, mais tantôt sur la *Version Latine*, tantôt sur les conjectures incertaines de St. JERÔME, & de St. THOMAS.

7. 8. Dans le Manuscrit de *Montfort*, & dans celui des *Evangiles*, qui est au *Nouveau Collége d'Oxford*, il y a une distinction de Chapitres, reçuë parmi les *Latins* des Siécles postérieurs, mais inconnuë aux *Grecs*. A d'autres marques on connoît clairement que ces deux Manuscrits ont été faits en *Occident* par quelque Copiste *Latin*, & mal à propos ramenez à la *Version Vulgate Latine*.

9---30. Vint-&-deux *Manuscrits Romains*, qu'on allégue, ne se trouvent nulle part. Ainsi jusqu'à ce qu'on les aît produits, il y aura lieu de soupçonner, par une conjecture vraisemblable & tirée de la chose même, que ces variétez de lecture ont été tirées, non d'aucuns Manuscrits

crits de *Rome*, mais des Editions & des Notes du Cardinal XIMENES, d'ERASME, de ROBERT ETIENNE, de BEZE, de LUC DE BRUGES &c. & qu'ainſi on remet ſouvent ſur la ſcéne les mêmes témoins, en changeant ſeulement le nom.

31. 32. Le *prémier* Manuſcrit de *Robert Etienne* ne différe auſſi que de nom, de l'Edition de *Complute*. Le *ſecond* d'*Etienne* n'eſt non plus autre choſe, que le Manuſcrit de *Cambridge*. Cependant ceux-ci, que l'on compte ainſi deux fois, ne devoient pas être comptez une ſeule, ſelon ce que l'on a dit ci-deſſus.

33---48. Les ſeize Manuſcrits du Marquis *de Velez*, n'étoient que *Latins*, comme (*a*) on l'a fait voir depuis peu par des raiſons invincibles. Ils ne ſont donc rien ici.

49. 50. Les Diverſes Leçons de WECHELIUS ne différent pas de celles, dont *Robert Etienne* publia une partie, tirée des Manuſcrits déja indiquez, & miſe à la marge de ſon Nouveau Teſtament; l'autre, il la communiqua à *Béze*.

Voilà tout d'un coup le nombre des Manuſcrits, qu'on appelle en témoignage, diminué de la moitié. Je vais maintenant donner quelques exemples des choſes qui font le prix particulier de cette Edition.

DANS les *Prolégoménes*, Mr. *de Maſtricht* par-

(*a*) On entend parler apparemment des *Prolegomena ad Novi Teſt. Graci Editionem accuratiſſimam* &c. qui parurent en 1730. & dont nous parlâmes alors. Voiez le *Chap.* VIII. *pag.* 121, 122.

(*a*) parlant d'*Etienne de Courcelles*, dit, d'une maniére à témoigner le croire, que ce Théologien avoit fourré, parmi les Diverſes Leçons de ſon Edition, *quelques-unes qui n'étoient que ſes propres conjectures*. Le nouvel Editeur remarque là-deſſus en un mot, qu'on n'a qu'à y jetter les yeux, & qu'on trouvera que *Courcelles* n'a pas ajoûté une ſeule lettre, qui n'eût d'autre fondement que ſa propre conjecture. Il y a long tems que Mr. LE CLERC a défendu (*b*) *Courcelles* ſur cet article, & ſur d'autres; & cela en donnant l'Extrait de l'Edition précedente, dont celle que nous avons en main n'eſt qu'une repétition embellie.

Le Docteur MILL (*c*) parle d'un Manuſcrit des *Epîtres*, qui eſt dans la Bibliothéque du *Collége* de *Lincoln* à *Oxford*. Là-deſſus (*d*) Mr. *de Maſtricht* dit, qu'il le laiſſe à quartier, comme n'entrant point dans les Diverſes Leçons de cette Edition. On fait voir le contraire. Car, quoi que ce Manuſcrit ne paroiſſe pas ſur la liſte, il eſt très-ſouvent allégué ſur les *Actes*, & ſur les *Epîtres*.

On remarque (*e*) auſſi, qu'entre les Manuſcrits du *Collége* de la *Magdelaine* à *Oxford*, Mr. *de Maſtricht* en a oublié un, qui contient les *Epîtres* aux *Romains* & aux *Corinthiens*, & qui, dans cette même Edition, ſe trouve cité plus d'une fois.

ORI-

(*a*) Pag. 19. *num.* 9. (*b*) BIBLIOTHE'QUE CHOISIE, Tom. XXIII. pag. 209, *& ſuiv.* (*c*) *Prolegomen.* num. 1382. *Ed. Kuſter.* Ce Manuſcrit contient auſſi les *Actes*, comme le dit MILL. (*d*) Pag. 48. *num.* 61. (*e*) *Ibid.* ſur le *num.* 62.

ORIGE'NE dit (*a*) que, pour bien entendre l'Ecriture, il ne faut pas négliger d'examiner avec ſoin les noms dont elle parle. Il eſt vrai, ajoûte-t-il, que, ſur ces noms, il s'eſt gliſſé ſouvent des fautes dans les *Exemplaires Grecs*; d'où il y a apparence qu'elles ont paſſé dans les Evangiles: *Τὸ μέν τοι γὲ ἡμαρτῆσθαι ἐν τοῖς Ἑλληνικοῖς ἀντιγράφοις τὰ περὶ τῶν ὀνομάτων πολλαχοῦ, καὶ ἀπὸ τούτων ἄν τις πιθανὸν ἐν τοῖς Εὐαγγελίοις.* On critique ici avec raiſon la verſion manifeſtement vicieuſe du Traducteur Latin, qui dit: *Peccatum equidem frequenter fuiſſe in* GENTILIUM *exemplaribus* &c. Quels ſont ces *Exemplaires des Gentils?* Il s'agit des *Exemplaires Grecs*, ou de la *Verſion* des SEPTANTE, qu'*Origéne* veut que l'on corrige par l'*Hébreu*. Cette faute néanmoins avoit été copiée ſans réflexion par Mr. *de Maſtricht*.

PASSONS aux exemples des endroits, où Mr. *de Maſtricht* avoit calculé le nombre des Manuſcrits ſur les fauſſes ſuppoſitions, dont nous avons parlé ci-deſſus. Il m'en eſt tombé pluſieurs ſous les yeux, ſans chercher beaucoup.

Sur MATTH. III. 11. à la fin: *καὶ πυρί*. voici ce qu'il dit, au commencement de ſa Note: *Magnus MSStorum numerus*, quarta forte pars collatorum, *& multi Patres ita citant*. Voilà *le quart des Manuſcrits* donnez ici pour garants; comme ſi tous les Manuſcrits contenoient les Evangiles. On a donc effacé les mots: *quarta forte pars collatorum*. Le même *tiers* ſe trouvoit,

(*a*) *Comment. in* JOHANN. Tom. II. pag. 131. B. C. *Ed. Huet. Colon.* (ou Edition de *Francfort.*)

voit, ſur V. 27. aux mots, τοῖς ἀρχαίοις: au lieu de quoi on a mis *in plurimis Manuſc.* Voiez auſſi ſur Luc IX. 23. & XIV. 15.

Le mot καλὸν, I. TIMOTH. V. 4. eſt ômis, diſoit Mr. *de Maſtricht*, dans le *quart* des Manuſcrits, mais il ſe trouve dans les *trois quarts*: *Illud καλὸν omittit vel quarta pars Codd.* tres quartæ *pro eo militant.* On a mis ici: *Illud καλὸν omittit magna pars Codicum.*

Il y a dans la *Vulgate*, & dans quelque peu de Manuſcrits, une addition ſur II. PIERRE, I. 10. où après ἐκτὸς ἔργων, on trouve: ἵνα διὰ τῶν καλῶν ἔργων βεβαίαν &c. De là Mr. *de Maſtricht* infére, que *cent* Manuſcrits ſont pour la leçon commune: *Contra quæ* centena *teſtantur pro vulgato textu.* On a réduit ce calcul à la plûpart des Manuſcrits, c'eſt-à-dire, de ceux où ſe trouvent les *Epîtres* de *St. Pierre*, ou qui ont été conſultez exactement; nombre fort au deſſous de plus de cent: *contra quæ* pleraque *teſtantur pro vulgato textu.* Voiez ſur I. PIERRE III. 20. où l'on a effacé ces mots à la fin de la Note: *quæ* [lectio vulgata] *pluribus quam* centum *teſtibus MSS. vincit variantem lectionem.*

Si Mr. *de Maſtricht* vivoit encore, & qu'on l'eût averti d'une telle bevuë, où il étoit perpétuellement tombé ſur de fauſſes ſuppoſitions, il auroit lui-même corrigé ou dû corriger tous ces endroits. Ainſi le nouvel Editeur a cru pouvoir le faire à ſon défaut, ſans aucun inconvénient. Ici, comme en matiére d'affaires civiles, une erreur de calcul eſt préſumée une erreur d'inadvertence. Et ceux à qui l'on rend ſervice, en

la

la redreſſant, auroient mauvaiſe grace de s'en plaindre. Il y auroit eu à la vérité un autre parti à prendre ici, ſavoir, d'avertir, au bas des pages, de cette mépriſe. Mais cela auroit été ennuiant, par les fréquentes repétitions d'une même choſe, ſur quoi un avis général ſuffit. Il vaut mieux même, pour l'honneur du Défunt, que ſon erreur ne tombe pas ſi ſouvent ſous les yeux des Lecteurs; dont quelques-uns d'ailleurs auroient pû s'imaginer, que l'Editeur prenoit plaiſir à la lui reprocher par tout.

ARTICLE III.

Jo. GOTTLIEB HEINECCII *Juriſconſulti &c. Hiſtoria Juris Civilis Romani & Germanici* &c. [Suite de l'Extrait qu'on a donné dans le Tome XIII. de cette *Bibliothéque*, Partie II. Art. I. ou *Hiſtoire du* DROIT CIVIL d'ALLEMAGNE.]

NOUS allons donner, comme nous l'avons promis, un Extrait de l'Hiſtoire du *Droit Civil* d'ALLEMAGNE, qui fait la ſeconde Partie du Livre de Mr. HEINECCIUS.

I. LES Nations *Germaniques* ont eu cela de commun avec les autres les plus anciennes, que l'uſage de l'Ecriture y fut inconnu pendant long tems. Cela dura, ſelon nôtre Auteur, du moins juſqu'au Quatriéme Siécle de l'Ere Chrétienne.

Car ce ne fut qu'alors (*a*) qu'ULPHILAS, premier Evêque des *Goths*, & Auteur de la *Verſion Gothique* des Livres Sacrez, inventa les caractéres de l'Ecriture pour cette Nation. Or il n'auroit pas été beſoin de cette invention, ſi les *Germains* euſſent eu déja l'uſage de l'Ecriture. Car la Verſion étoit en ancienne Langue *Germanique* (*b*) ou *Teutonique*; il ne faut (*c*) qu'y jetter les yeux, pour s'en convaincre. On objecte à la vérité quelques paſſages de (*d*) TACITE, où il eſt parlé de Lettres écrites aux *Romains* par des *Germains*. Mais cela doit s'entendre de Lettres écrites en *Latin* & en caractéres *Latins*. Il y avoit ſans doute des gens de cette Nation, qui, par un long commerce avec les *Romains*, avoient appris & à parler & à écrire en leur Langue, comme on ſait que quelques *Gaulois* avoient (*e*) appris à écrire en *Grec* par le commerce avec ceux

(*a*) SOCRATE, *Hiſt. Eccl.* Lib. IV. Cap. 33. PHILOSTORGE, Lib. II. Cap. 5.

(*b*) Les GOTHS, ou *Gétes*, parloient cette Langue, quand ils furent convertis au Chriſtianiſme, comme on le prouve par un paſſage de WALAFRIDUS STRABO, *Ver. Eccl.* Cap. 7.

(*c*) On n'a de cette Verſion, que les *Quatre Evangiles*, qui furent publiez en 1665. à *Dordrecht*, avec des Notes de THOMAS MARESCHALL. Voiez RICH. SIMON, *Hiſt. Critiq. des Verſions du Nouv. Teſtament*, Chap. XIX. Le Savant Mr. HICKES, dans ſon *Linguarum Vett. Septentrional. Theſaurus*, croit que ce n'eſt point la Verſion d'*Ulphilas*; & Mrs. les Journaliſtes de *Leipſig* ont jugé, que les raiſons qu'il en donne, ne ſont pas deſtituées de fondement: ACTA ERUDITOR. Ann. 1706. *pag.* 98.

(*d*) *Annal.* Lib. II. Cap. 63. & 88.

(*e*) *Græcas litteras addidicerant*, dit nôtre Auteur; & il cite STRABON, Lib. VI. JULES-CE'SAR, *De Bell. Gallic.* VI. 14.

ceux de la Ville de *Marſeille*. Tout ce qu'on dit d'ailleurs de l'antiquité des caractéres *Runiques*, eſt (*a*) très-incertain ; & il l'eſt encore plus, ſi ces caractéres ont jamais été connus en *Allemagne*.

De là Mr. *Heineccius* infére, que les *Germains*, comme les autres Nations anciennes, n'ont eu au commencement, & pendant pluſieurs Siécles, aucunes Loix écrites, mais ſeulement quelques Coûtumes, qui tenoient lieu de Loix, & dont l'obſervation ſe maintenoit d'autant plus ſoigneuſement, que, parmi cette Nation, on s'abſtenoit (*b*) de tout Mariage & de tout Commerce avec les Etrangers.

JULES CE'SAR (*c*) & TACITE (*d*) nous ont laiſſé une deſcription exacte de pluſieurs de ces Coûtumes, ou communes à tous les *Germains*, ou particuliéres à quelcun des Peuples, dont la Nation étoit compoſée. Chacun peut voir dans ces Auteurs les exemples que nôtre Auteur en a tirez. Il trouve même là, après (*e*) un autre Ju-

VI. 14, & I. 10. Il y a faute dans les chiffres : car le paſſage de STRABON ſe trouve au Livre IV. *pag.* 181. *Ed. Paris.* (273. *Amſtel.*) & le dernier de *Céſar*, au *Chap.* 29. du Liv. I. Les Savans diſputent auſſi, s'il faut entendre cela de l'uſage de la *Langue Gréque*, ou ſeulement des caractéres *Grecs*, dont les *Gaulois* apprirent à ſe ſervir, pour écrire en leur propre Langue. On peut voir les Commentateurs ſur ces paſſages.

(*a*) HERMAN CONRINGIUS croit, qu'ils furent introduits long tems après JE'SUS-CHRIST : *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 1.

(*b*) TACITE, *German.* Cap. 4. (*c*) *De Bell. Gallic.* Lib. VI. Cap. 11, *& ſeqq.* (*d*) Dans ſa *Germania*. (*e*) GEORG. ADAM. STRUVIUS, *Syntagm. Jur. Feudal.* I. 3. 33.

Jurisconsulte Allemand, la premiere ébauche (*a*) des *Fiefs*; & il répond en peu de mots à (*b*) ceux qui rejettent cette pensée, fondez uniquement sur ce que la condition respective des *Seigneurs*, & des *Vassaux*, n'étoit pas à tous égards réglée de la même maniére, qu'elle l'a été depuis.

Depuis le tems de *Tacite*, jusqu'au Cinquiéme Siécle, il se fit de grands changemens parmi les Nations *Germaniques*. Les GOTHS, les VANDALES, les BOURGUIGNONS, les SUE'VES, les FRANCS, les (*c*) ANGLOIS, s'étant répandus dans les meilleures Provinces de l'*Empire Romain*, y fondérent de grands Roiaumes. Les païs, qu'ils abandonnérent, furent occupez ensuite par d'autres Peuples auparavant peu connus, les ALAMANS, les BOIENS, les SAXONS. Ceux-ci partagérent entr'eux toute la *Grande Germanie*. Il y eut seulement les VENE'DES, Nation *Sarmatique*, qui, venus du côté de l'*Orient*, s'emparérent d'une bonne partie de la *Germanie* entre la *Mer Balthique* & l'*Elbe* (*d*). Les Peuples *Germani-*

(*a*) Dans ce que dit TACITE, des *Comites principum*, Germ. Cap. 13, 14.

(*b*) Mr. DIETMAR, qui l'a traitée de *ridicule*, dans ses Notes sur la *Germanie* de TACITE, pag. 87. Elle ne plaisoit pas non plus à feu Mr. THOMASIUS, comme il paroit par sa Dissertation *De Originibus Feudalibus*, pag. 277. de la 2. Edition, publiée en 1728. parmi ses SELECTA FEUDALIA. On peut voir cette piéce, où il examine tous les différens sentimens sur l'origine des *Fiefs*.

(*c*) *Angli*, ou *Anglii*, comme d'autres les appellent.

(*d*) Nôtre Auteur, ou les Imprimeurs, ont mis ici par inadvertence *Alpes*, pour *Albim*. Ces *Vénédiens* ne se sont jamais étendus si loin. Voiez HELMOLD, *Chronic. Slavor.* Lib. I. Cap. 2. & là-dessus les Notes d'HENRI BANGERT.

manïques, qui reſtérent dans leur ancienne patrie, ſi l'on en excepte les *Francs*, continuérent à ſe gouverner par leurs Coûtumes, & ne penſérent point à les rédiger par écrit, tant qu'ils demeuré-rent libres. Les autres, qui s'étoient établis hors de la *Germanie*, y aiant aquis quelque connois-ſance de la Langue & de l'Ecriture *Latine*, com-mencérent plûtôt à s'en ſervir, pour conſerver par ce moïen la mémoire de leurs Uſages, qui tenoient lieu de Loix. Dès-lors on voit, chez quelques Nations *Germaniques*, un *Droit écrit*; & chez d'autres, un *Droit non-écrit*.

LA plus ancienne de ces Loix écrites, paroît être la LOI SALIQUE, c'eſt-à-dire, des SA-LIENS, établis depuis (*a*) entre la *Loire* & la *Forêt Charbonnière*. Elle fut d'abord rédigée par quatre (*b*) Principaux de la Nation, environ l'Année 422. puis corrigée ou augmentée par CLOVIS, par CHILDEBERT, par CHARLEMAGNE, & par LOUïS *le Débonnaire*. Ainſi la prémiére ébau-che de cette Loi ſe fit dans la *Grande Germanie*, avant *Clovis*: les additions vinrent enſuite. Voilà pourquoi il y a diverſes Editions, les unes avec la

(*a*) Cela paroît par la LOI SALIQUE même, *Tit.* XLIX. Sur le païs, qu'ils habitoient auparavant, voïez CLU-VIER, *German. Antiq.* Lib. III. Cap. 17. pag. 564. & Mr. STRUVIUS, *Corp. Hiſt. Germanic.* Period. III. §. 12. *pag.* 99, 91. Tom. I. *Ed.* 1730.

(*b*) WISOGASTE, BODOGASTE, SALOGASTE, & WIN-DOGASTE; comme il paroît par la *Préface*. Il y a eu une diſpute entre feu Mr. LEIBNITZ, & feu Mr. GUNDLING, Profeſſeur à *Hall*, ſur les noms de ces Seigneurs, & leur étymologie. Mais, au jugement de nôtre Auteur, l'un & l'autre n'a avancé que de pures conjectures.

la *Gloſſe Malbergique*, les autres ſans elle ; ſur quoi on renvoie au docte (*a*) ECCARD, qui les a exactement comparées, & illuſtrées par l'ancienne Langue *Germanique*.

Les *Francs* néanmoins, outre cette Loi, en avoient (*b*) encore une autre, la RIPUAIRE, ainſi appellée des *Ripuaires*, Nation établie entre le *Rhein*, l'*Eſcaut*, & la *Meuſe*. Elle ſemble avoir été rédigée par THE'ODE'RIC, Fils de *Clovis*, & augmentée par DAGOBERT.

Au commencement du Cinquiéme Siécle, parut auſſi la (*c*) LOI GOMBETTE (*Gundobada*) que GUNDEBAUD, Roi des BOURGUIGNONS, fit, de l'avis des Principaux de ſes Sujets. On croit que SIGISMOND y ajoûta bien des choſes ; auſſi lui eſt-elle attribuée dans les Manuſcrits.

Parmi les OSTROGOTHS, qui regnérent en *Italie*, le Roi THE'ODERIC fut le prémier qui publia (*d*) un *Edit* aſſez étendu. On en trouve beaucoup d'autres ſemblables dans CASSIODORE, où, comme dans le grand Edit, le Droit des *Goths* eſt par tout réformé ſur le *Droit Romain*.

Les Loix des WISIGOTHS retinrent un peu plus des anciens Uſages de la Nation. Le Roi EURIC

(*a*) Dans ſon Edition de la *Loi Salique*, publiée en 1719. à *Hannover*.

(*b*) EGINHART, *Vit. Carol. Magn.* Cap. 29. Voiez là-deſſus les Notes de l'Edition de Mr. SCHMINCKE.

(*c*) GRE'GOIRE *de Tours*, Hiſt. Franc. Lib. II. Cap. 33. *Præfat.* LEG. BURGUND. dans le Recueil des Loix anciennes de LINDENBROG, *pag.* 206.

(*d*) *Cod.* LINDENBROG. pag. 289, *& ſeqq.*

EURIC (*a*) les fit rédiger, en l'année 466. Ses Successeurs, sur tout LE'GE'VILDE, les firent revoir & corriger. On nous apprend, que Mr. LUDEWIG, Professeur en Droit, & Chancelier de l'Université de *Hall*, a un Manuscrit de ce Code, beaucoup plus ample que l'Edition de LINDENBROGIUS, & différent en quelques endroits.

On ne sait rien touchant les Loix des *Suéves*, qui regnérent en *Espagne*, ni sur celles des *Vandales*, dont le Roiaume fut aussi d'abord en *Espagne*, & puis en *Afrique*. Mais nous avons encore une ancienne (*b*) *Loi*, très-courte, des ANGLOIS, qui passérent dans la *Grande Bretagne*, & des WE'RINIENS. Elle paroît écrite avant leur passage dans l'Ile, si l'inscription, où les *Anglois* & les *Wériniens* sont joints comme voisins, est véritable. Mais il y a lieu (*c*) de soupçonner, qu'on a mis les *Wériniens* par les *Thuringiens*.

VOILA les Loix des Peuples, qui étant sortis de la *Germanie*, s'étoient plantez dans les plus belles Provinces de l'Empire Romain. Mais comme ces Peuples pour l'ordinaire reconnoissoient la Souveraineté des (*d*) Empereurs Romains,

(*a*) ISIDORE, *Chronic. Gotth.* ad Ann. 504. & 508. *Aera Hispan.*

(*b*) Que Mr. LEIBNITZ publia, après d'autres, *Tom. I. Rer. Brunsvic.*

(*c*) Selon la pensée de CONRINGIUS, *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 13.

(*d*) Nôtre Auteur le prouve par plusieurs exemples remarquables, & entr'autres par celui de CLOVIS, Roi des *Francs*;

mains, qui ne pouvant les chaſſer, les laiſſoient maîtres, à titre de Fief, des païs dont ils s'étoient emparez; ils empruntérent quelques Loix de celles du Droit Romain; & de plus permirent par tout aux Habitans qu'ils trouvoient dans les Provinces, l'uſage des *Loix Romaines*. Le prémier paroît par un grand nombre d'exemples, dont on indique ici quelques-uns, tirez de la *Loi* des WISIGOTHS, de celles des BOURGUIGNONS, de l'Edit de THE'ODE'RIC. Sur l'autre point, on a des preuves auſſi inconteſtables, & des monumens même authentiques.

ALARIC le Jeune, Roi des *Wiſigoths*, ordonna, en l'année 506. à ANIEN, *Goth* de nation, & à d'autres des Principaux de l'Etat, tant Eccléſiaſtiques, que Politiques, de compoſer un Corps abrégé du *Droit Romain*, qu'ils tirérent des CODES, *Grégorien*, *Hermogénien*, & *Théodoſien*, des *Sentences* du Juriſconſulte PAUL, & des *Inſtitutions* de CAJUS. C'éſt ce qu'on appelloit communément le *Code Théodoſien*, (*a*) la *Loi Romaine*, ou l'*Abrégé* d'ANIEN.

THE'ODE'RIC, Roi des *Oſtrogoths*, confirma (*b*) expreſſément l'uſage du *Droit Romain*. Il donna même à ſes (*c*) *Sujets* la permiſſion de choiſir

Francs; ſur quoi on peut voir ce qu'a dit depuis peu Mr. l'Abbé DUBOS, dans ſon *Hiſt. Critique de l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe* &c. Liv. V. Chap. 1.

(*a*) Dont JAQUES GODEFROI donne l'hiſtoire, dans ſes *Prolégoménes* ſur le CODE THE'ODOSIEN, Cap. 5.

(*b*) Præfat. *Edict.* CASSIODORE, *Var.* Lib. III. Epiſt. 17. 43.

(*c*) GRE'GOIRE *de Tours*, Hiſt. Franc. Lib. II. Cap. 33.

choisir entre les *Loix Romaines*, & celles de sa Nation, pour vivre sous les unes ou les autres, selon qu'ils auroient opté. Et ses Successeurs en usérent de même.

Les Rois des *Bourguignons* firent la même chose, (*a*) à l'égard de leurs Sujets, qui étoient *Romains*. D'où vient qu'un certain (*b*) PAPIANUS, à l'exemple d'*Anien*, compila un Livre de *Réponses* de Droit, tiré du *Code Théodosien*, des *Novelles* de l'Empereur *Théodose* & de ses Successeurs, de quelques Livres même des anciens Jurisconsultes, pour servir de Régle aux Provinciaux, qui aimeroient mieux suivre les *Loix Romaines*, que la *Gombette*. Il rangea cette Compilation (*c*) dans le même ordre, que celui de la *Loi* des *Bourguignons*.

Les FRANCS, quoi qu'ils eussent les Loix & les Coûtumes de leur ancienne patrie, laissoient aussi (*d*) aux Provinciaux le choix de vivre selon les *Loix Romaines*. Cela duroit encore sous (*e*) DAGOBERT. On a encore aujourd'hui des *Testamens* (*f*) faits en ce tems-là selon le Droit Romain. Il n'y avoit pourtant pas en *France* aucun Corps particulier de ce Droit: mais on y suivoit le *Code Théodosien*.

Les

(*a*) LEG. BURGUND. *Præfat.* in *Cod.* LINDENBROG. pag. 16.

(*b*) Ce Livre se trouve dans la *Jurisprudentia Ante-Justinianea* de feu Mr. SCHULTING.

(*c*) LINDENBROG. *Præfat. in Cod. Legg. Antiq.* JAC. GOTHOFRED. *Manual. Jur.* Cap. 2. §. 11.

(*d*) AGATHIAS, *De Bell. Goth.* Lib. I. pag. 7. *Ed. Vulcan.* BALUZE, Tom. I. CAPITULAR. pag. 7.

(*e*) AIMON. Hist. *Dagobert.* IV. 25.

(*f*) Comme, celui de ST. REMI, dans FLODOARD, *Hist. Rem. Eccl.* I. 18.

Les ANGLOIS même, quoique la *Grande Bretagne*, où ils s'établirent, eût été déja abandonnée entiérement des *Romains*, laiſſérent aux Peuples de cette Ile l'uſage des *Loix Romaines*, auxquelles ils étoient accoûtumez, s'il en faut croire (*a*) un Auteur Moderne. Mais Mr. *Heineccius* fait voir, qu'il ſe fonde ſur un paſſage de BEDA (*b*) mal entendu, & qui dit ſeulement, qu'ETHELBERT, Roi de *Kent*, & prémier Roi Chrétien, donna aux *Anglois* ſes propres Loix, qu'il dreſſa avec tant de ſoin, qu'à l'exemple des *Romains*, il conſulta les perſonnes les plus ſages. Auſſi ne voit-on rien, qui ſente la Juriſprudence *Romaine*, dans un grand nombre de Loix de ce Prince, qui ſont parvenuës juſqu'à nous; & il y en a au contraire (*c*) qui approchent plus du Droit *Germanique*.

TEL étoit l'état de la Juriſprudence, parmi les Peuples *Germaniques*, qui avoient fondé de nouveaux Roiaumes dans les Provinces de l'*Empire Romain*. Pour ceux qui étoient reſtez dans la *Germanie*, la plûpart commencérent à avoir un Droit écrit, lors qu'ils eurent été ſubjuguez par les Rois de *France*; & même avant CHARLEMAGNE, qui, au rapport (*d*) d'EGINARD, fit rédiger par écrit les Loix de toutes les Nations de ſa dépendance.

On

(*a*) BRUNQUELL. *Hiſt. Jur. Rom. Germ.* Part. I. Cap. 15. §. 19.
(*b*) *Hiſt. Angl.* Lib. II. Cap. 5.
(*c*) Voiez JEAN SELDEN, *Jan. Anglic.* Lib. I. §. 34.
(*d*) *Vit.* CAR. MAGN. Cap. 29.

On a la *Loi* des ALAMANS (*a*), publiée, comme porte le titre, *sous le Roi* CLOTAIRE, que nôtre Auteur conjecture, après le P. *Daniel* (*b*), être le *Second* du nom. Il croit néanmoins, que THE'ODERIC, ou *Thierry*, Fils de *Clovis*, fut le prémier qui la fit écrire, & que ſes Succeſſeurs y ajoûtérent bien des choſes. D'où vient qu'il y a une grande (*c*) variété dans les exemplaires, qui en reſtent.

Le tems de la *Loi* des (*d*) BAVAROIS eſt plus certain. Ces Peuples ſe ſoûmirent d'eux-mêmes, prémiérement à THE'ODORIC, Roi des OSTROGOTHS en *Italie*, & après ſa mort, (*e*) aux *Francs*. *Théodoric* confirma auſſi le prémier leurs Loix, rédigées par écrit. (*f*) Puis elles furent approuvées par CHILDEBERT, Roi de *France*, par *Clotaire*, & enfin par *Dagobert*. Mais comme les *Bavarois* n'avoient pas été conquis, & qu'ainſi leurs Ducs de la race des *Agilofingiens* conſerverent beaucoup d'autorité; ils donnérent auſſi eux-mêmes des Loix à leurs Sujets, du nombre

(*a*) *Alamanni*, ou *Alemanni*; d'où eſt venu depuis le nom général des Nations *Germaniques*. Voiez, ſur le païs, qu'ils occupoient, les *Prolégoménes* du *Corpus Hiſt. Germ.* de Mr. STRUVIUS, Sect. I. § 24, 25. *pag.* 9.

(*b*) *Hiſt. de France*, Tom. I. pag. 281. *Ed. d'Amſt.*

(*c*) LINDENBROG. in *Not.* pag 1330, *& ſeqq.* CONRING. *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 9. *in fin.*

(*d*) *Bajuvarii*, appellez auſſi *Boiearii*.

(*e*) Il n'y a point d'Auteur ancien, qui témoigne ceci. Voiez Mr. STRUVIUS, *ubi ſupr.* Period. III. §. 30, *& ſeqq.*

(*f*) Prolog. LEG. BAJUVAR. pag. 399. *Lindenbrog.*

bre desquelles étoit l'*Ordonnance* (*a*) de TASSILON, qui se trouve jointe à la Loi générale de la Nation.

On ne sait pas bien le tems précis de la Loi (*b*) des FRISONS. Du stile fort grossier dont elle est écrite, & des traces de Paganisme qu'on y voit, nôtre Auteur juge qu'elle fut écrite avant que cette Nation embrassât le Christianisme ; quoi que dans la suite on aît tâché de ramener certains points aux usages de la Religion Chrétienne.

Les LOMBARDS s'étant emparez de presque toute l'*Italie*, environ l'Année 568. & y aiant fondé un très-puissant Roiaume, redigérent non seulement leurs Loix par écrit, mais encore commencérent à en faire un Corps complet, augmenté depuis, & qui se maintint en usage dans l'*Italie*, long-tems même après l'extinction de ce Roiaume. On louë ici la Collection de ces Loix, publiée depuis peu par (*c*) Mr. MURATORI, & qui surpasse de beaucoup les Editions précedentes.

CE sont là les Loix des Peuples d'origine *Germanique*, qui furent rédigées & publiées, depuis le Cinquiéme Siécle jusqu'à l'Empire de *Charlemagne*. Mais, dans cet intervalle, les *Francs* aiant domté les *Bourguignons*, les *Frisons*, & les *Alamans*, chassé les *Goths*, & aquis la domination

(*a*) *Ibid.* pag. 439. Ce *Decretum* TASSILONIS *Ducis* a été publié beaucoup plus ample, *apud* GEWOLD, *ad Hund. Metrop. Salisb.* Tom. I. *pag.* 310, *& seqq.*

(*b*) Dont la dernière, & la meilleure Edition est celle de SIBRANDUS SICCAMA, publiée à *Francker*, en 1617. avec ses Notes. Elle a été rimprimée à *Leipsig*, en 1730.

(*c*) *Scriptor. Rer. Italic.* Tom. I. Part. II.

lon fut les *Bavarois* par leur soumission volontaire; les Loix des *Francs* furent aussi celles qui prévalurent, non seulement la *Loi Salique* & la *Ripuaire*, mais encore les Edits que chaque Roi donnoit dans les Assemblées générales de la Nation, & du consentement de tous les Ordres du Roiaume. Ces Edits s'appelloient (*a*) CAPITULAIRES, & il nous en reste plusieurs.

Il paroît, au reste, par la teneur de toutes ces Loix, qu'encore qu'il y eût diverses choses empruntées du *Droit Romain*, & que la Religion Chrétienne, qui s'introduisit alors parmi les Nations *Germaniques*, eût effacé bien des traits de l'ancienne barbarie; les Coûtumes néanmoins des anciens *Germains*, rapportées par *Jules-César*, par *Tacite*, & autres Auteurs, se conservèrent pour la plûpart; dequoi on allégue ici plusieurs exemples. Nous avons aussi quelques Recueils des (*b*) *Formules* du Barreau, qui servent également à l'intelligence de ces Loix, & du *Droit Romain*, tel qu'il étoit reçu alors.

II. Du tems de CHARLEMAGNE, il n'y avoit que les SAXONS, qui n'eussent point encore de Loix écrites. Ce Prince leur en donna, après les

(*a*) Le docte BALUZE, après d'autres, a rassemblé, illustré, revû & augmenté, ceux les *Capitulaires* des Rois de *France*, qu'il a pu trouver. Cette Edition parut en 1677. à *Paris*.

(*b*) Publiées par JE'RÔME BIGNON, depuis *Lindenbrog*; l'autre par BALUZE, *ubi supr.* d'autres, par le P. MABILLON, *Analect.* Tom. IV. pag. 234, *& seqq.* & *De Re Diplomat.* Appendic. Tom. II. d'autres, savoir, les *Lombardes*, par Mr. MURATORI, *Script. Rer. Italic.* Tom. I. Par. II.

les avoir domtez par de fort longues Guerres, qui ſe ſuivoient de près. Mais la *Loi* des SAXONS, que nous avons aujourd'hui, n'eſt pas entiére: comme il paroît par divers Articles, que les Anciens Auteurs en citent, & qui ne ſe trouvent point dans cette Collection. *Charlemagne* y ajoûta des *Capitulaires*, dont le but étoit de réprimer, au moins par la crainte des Peines, cette Nation, qui, quoi que convertie au Chriſtianiſme, retenoit encore avec beaucoup d'opiniâtreté ſes anciennes Superſtitions.

Charlemagne, & ſes Succeſſeurs, joignirent auſſi divers *Capitulaires* à la *Loi Salique*, à celle des *Bavarois*, & à celle des *Lombards*. Mais on doit ſur-tout remarquer ici les *Capitulaires généraux*, par leſquels *Charlemagne*, & ſes Succeſſeurs, donnoient de nouvelles Loix à tous leurs Sujets, ou dans les Conciles, ou dans les Aſſemblées des Etats du Roiaume. Le docte BALUZE a ramaſſé avec ſoin tout ce qui s'en peut trouver. Dès le Neuviéme Siécle on raſſembla & mit en quelque ordre les *Capitulaires particuliers*. Nôtre Auteur en marque les Auteurs, & les différentes Editions.

Ainſi, tant que la poſtérité de *Charlemagne* régna, les Loix particuliéres de chaque Nation demeurérent en force, conjointement avec les *Capitulaires*, ſur-tout ceux de CHARLEMAGNE, & de LOUIS le *Débonnaire*. Mais le *Droit Romain* eut-il, pendant ces tems-là, quelque autorité? On diſtingue ici. Les *Francs* n'accordoient l'uſage du *Droit Romain* qu'à ceux qui y étoient accoûtumez. Ainſi dans les Païs de l'ancienne

Gaule,

Gaule, il dut ſe conſerver en quelque maniére; & il paroît que cela fut effectivement, par (*a*) HINCMAR, par les *Conciles* de l'*Egliſe Gallicane*, par le *Décret* d'IVES de *Chartres*, qui en appellent ſouvent (*b*) aux *Loix Romaines*, même à celles de JUSTINIEN & des *Pandectes*. Mais l'ancienne *Germanie* n'aiant jamais été réduite en Province de l'*Empire Romain*, on n'y eut ni ne déſira jamais l'uſage des *Loix Romaines*. S'il y eut lieu, ce ne fut qu'entant que les *Capitulaires*, qui y étoient de grande autorité, empruntoient de ces Loix quelque peu de choſes.

TOUT alla, ce ſemble, de même, par rapport à la Juriſprudence, depuis l'extinction de la *Race Carlovingienne*, juſqu'à l'extinction de la Famille de *Saxe*. Chacune des Nations *Germaniques* ſuivit encore ſes anciennes Loix. Il arriva ſeulement, du tems d'OTTON II. que le Roi de *Dannemark*, HARALDUS, s'étant emparé des Païs au delà de l'*Elbe*, & d'autres voiſins, (*c*) changea ou augmenta beaucoup les Loix des *Saxons* & des *Friſons*. L'uſage des *Capitulaires* paroît auſſi s'être alors conſervé en quelque maniére. Sous les *Ottons*, il ſe fit pluſieurs nouvelles Loix, ou par l'autorité des Rois & des Empereurs, ou par délibération des Etats, ou, ce

(*a*) *Opuſc.* XVI. 5. Tom. II. *pag.* 225. & LV. *pag.* 440, 509, 587, 739. Tom. II.

(*b*) Voiez JOANN. STRAUCHIUS, *Amœnitat. Jur. Canon.* Ed. II. Cap. 7. *pag.* 43.

(*c*) ADAM. BREMENS. Hiſt. II. 19. HELMOLD, *Chronic. Slavor.* l. 15. Mais il ne reſte aujourdhui aucune de ces Additions.

ce qu'il y a de plaiſant, par la déciſion d'un Duel. On trouve un exemple remarquable du dernier moien, ſous (a) OTTON *le Grand*. Dans la Diéte de *Stéle*, il y eut diſpute ſur cette queſtion de Droit, *Si les Petits-Fils devoient concourir avec les Fils à la Succeſſion?* L'Empereur ordonna là-deſſus un Combat ſingulier de Gladiateurs; & le parti qui tenoit pour l'affirmative aiant été vainqueur, il paſſa ainſi en Loi perpétuelle, que les Petits-Fils partageroient également l'Hérédité avec leurs Oncles.

Pour le *Droit Romain*, il n'en paroît aucune trace dans l'uſage de ces tems-ci, par rapport à l'*Allemagne*. Mais le DROIT CANONIQUE commença à y avoir beaucoup d'autorité. BURCHARD, Evêque de (b) *Wormes*, publia, vers le commencement du Onziéme Siécle, *un gros Volume de Canons*, qui peu-à-peu furent ſi fort ſuivis & reſpectez, que les régles inconteſtables de Droit, ou approuvées par l'uſage du Barreau, s'appellérent *Brocardica*, comme qui diroit *Burcardica*.

DEPUIS la mort d'HENRI II. & ſous les Empereurs de *Franconie*, les Loix de chaque Nation *Germanique* ſe maintinrent encore en vigueur. Mais il n'eſt plus parlé des *Capitulaires* des Rois de *France*, ni du *Droit Romain*. Les Empereurs & les Rois firent en revanche quantité

(a) WITICHIND. ANNAL. Lib. II. *pag.* 644. SIGEBERT. GEMBLAC. ad Ann. 942.

(b) SIGEB. GEMBL. *De Scriptorib. Eccleſ.* CXLI, *& ſeqq.* & in *Chronic.* ad Ann. 1008. CHRONIC. WORMAT. Cap. 13. apud LUDEWIG. *Reliqu. MSS.* Tom. II. *pag.* 55.

tité de nouvelles Loix; sur-tout CONRAD *le Salique*.

III. Sous l'Empereur LOTHAIRE III. il arriva un grand changement dans le Droit d'*Allemagne*. Car, quoi que cet Empereur n'aît point établi par son autorité l'usage du *Droit Romain* dans les Tribunaux & dans les Universitez; opinion, qui, quoi que commune, n'est qu'une fable, au jugement de (*a*) CONRING, approuvé par nôtre Auteur; il est très-certain, que le *Droit Romain*, qui alors s'étoit introduit presque dans toute l'*Europe*, de maniére que le Monde s'étonnoit d'être devenu *Romain* en si peu de tems, commença aussi à passer en *Allemagne*, & à y prendre vigueur insensiblement.

La politique y contribua beaucoup. Les Empereurs & les Rois, las de souffrir les attentats des *Papes*, qui, à la faveur du *Droit Canonique*, vouloient maintenir & affermir par tout leur domination; crurent que l'introduction du *Droit Romain* étoit le meilleur moien de s'y opposer efficacement. Ils favorisérent donc les Jurisconsultes, qui s'appliquoient à ce Droit, & les élevérent aux plus hautes Charges de l'Eglise, des Cours, des Tribunaux, des Ecôles Publiques. On nous donne ici en abrégé l'histoire de l'établissement du *Droit Canonique*, de ses progrès, de ses différentes parties.

Ce Droit s'introduisit en *Allemagne*, conjointement avec le *Droit Romain*. On ne renonça pas néanmoins à l'ancien Droit du païs; & on ne

(*a*) *De Orig. Jur. German.* Cap. 21, *& seqq.*

ne faiſoit uſage des deux prémiers, que pour ſuppléer à ce qui n'étoit point décidé par celui-ci. Pluſieurs même voioient avec peine y joindre de tels lambeaux, & faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour maintenir leurs propres Loix dans toute leur pureté. D'où vient auſſi que les Rois & les Etats d'*Allemagne* s'attachérent à remettre en uſage les anciennes Loix, à rédiger par écrit les Coûtumes, qui ne l'étoient pas encore, & à faire de tems en tems de nouvelles Loix, pour ſervir de barriére en quelque façon aux Droits étrangers, qui faiſoient de grands progrès.

Sous OTTON IV. dans la Diéte tenuë à *Francfort* en 1208. il fut (*a*) ordonné, *Que l'on garderoit & retiendroit toutes les Loix établies par* CHARLEMAGNE. (*b*) Dans la Diéte fameuſe de *Maïence*, en 1225. *les anciens Droits furent confirmez, d'autres nouvellement établis, écrits en Langue* Teutonique, *& publiez par tout.* RODOLPHE de *Hapsbourg* témoigna la même ardeur pour la confirmation des Loix du païs, (*c*) & dans la Diéte de *Wirtzbourg*, en 1287. & dans celle de *Spire*, en 1291.

Ce fut dans la même vuë que, pendant ces tems-ci, on commença à mettre par écrit tant de Loix & de Statuts de diverſes Provinces. De ce genre ſont le SPECULUM SAXONICUM, & le SPECULUM SUEVICUM; l'un & l'autre compoſez dans le Treiziéme Siécle, comme on le montre par des preuves inconteſtables; quoi que l'année

(*a*) GOTHOFRED. *Monachus*, Chronic. *ad Ann.* 1225.
(*b*) *Idem*, ibid. (*c*) LEHMAN, *Chron. Spirens.* V. 108.

née préciſe ne puiſſe être déterminée. L'Auteur du prémier eſt EPKON DE REPKAU, qui entreprit cet Ouvrage à la ſollicitation d'HOYER, Comte de *Falkenſtein*. Le nom de celui qui écrivit l'autre, n'eſt pas connu. On verra dans l'Original le jugement que nôtre Auteur porte de ces Compilations, leurs différentes Editions, & ce qu'il dit de quelques autres ſemblables Collections; car le nombre en eſt ſi grand, qu'il a craint d'ennuier le Lecteur, s'il les indiquoit toutes.

Les Peuples Etrangers, qui étant d'origine *Germanique* en gardoient les Loix & les Coûtumes anciennes, ſe mirent auſſi, dans ces mêmes tems, à les rédiger par écrit, crainte qu'elles ne vinſſent à être dépoſſédées par le *Droit Romain* & le *Droit Canonique*. C'eſt pour cela que fut fait, en 1281. le Code des LOIX DANOISES, ſous les auſpices de WOLDEMAR II.

IV. MAIS les meſures qu'on prenoit ainſi en *Allemagne*, furent traverſées par l'établiſſement des *Académies*. On y en fonda, à l'exemple de l'*Italie* & de la *France*, dès le Quatorziéme Siécle, & non pas ſeulement au Quinziéme, comme le veut (*a*) CONRINGIUS. Les Docteurs & Profeſſeurs *in Utroque Jure* ſe multipliérent beaucoup: ils furent introduits dans les Cours des Empereurs & des Princes, & dans les Tribunaux de Juſtice, où ils décidoient ſelon les principes du *Droit Civil* & du *Droit Canon*, & travailloient de tout leur pouvoir à détruire de

(*a*) *De Orig. Jur. Germ.* Cap. 24.

plus en plus le Droit du païs. Les Empereurs & les Etats d'*Allemagne* contribuérent auſſi conſidérablement à augmenter l'autorité du *Droit Romain* & du *Droit Canonique*, en accommodant les *Recès* de l'Empire, ou les nouvelles Loix qu'ils faiſoient, aux principes de ces Droits étrangers. Mais quelque tems après, on s'apperçut qu'on étoit allé trop loin; & ſous l'Empereur FRIDERIC III. en 1441. on propoſa, dans la Diéte de *Maïence*, (*a*) une Loi de Réformation, pour abolir en *Allemagne* tous les Docteurs en Droit; à cauſe dequoi un (*b*) Juriſconſulte de ce tems-là traite l'*Allemagne* d'*extravagante*. Mais la Loi n'eut point d'effet. Elle ne plut point à la plûpart des Etats; n'y en ayant eu que peu, qui l'euſſent projettée, avec l'Empereur. Ainſi les Droits étrangers ſe maintinrent en honneur de plus en plus, & l'autorité des Docteurs ne fit que s'accroître en *Allemagne*. Sur la fin du même Siécle, & au ſuivant, on voit le *Droit Romain* poſé pour régle par les Loix mêmes de l'Empire; en ſorte néanmoins qu'il eſt ordonné d'avoir égard principalement au *Droit Germanique*, & aux Coûtumes de chaque païs. Il y a, entr'autres, quelques Conſtitutions de CHARLES-QUINT, qui tendent là, & ſur tout ſa *Conſtitution Criminelle*, publiée en l'an 1532. où, en bien des endroits, les Juges ſont renvoiez au *Droit Romain*.

Par-

(*a*) GOLDAST, dans ſa Collection des *Conſtitutions Impériales*, Part. I. pag. 166.

(*b*) *Leges Romanas noſtra* Alamannia, *proh dolor! in ſua deſipiſit inſipientia.* PETRUS DE ANDLO, *De Imper. Rom. Germ.* Lib. I. Cap. 10.

Parmi les Etats, les Provinces, & les Villes d'*Allemagne*, il y en eut qui eurent plus de soin de conserver leur ancien Droit; d'autres, au contraire, qui l'abandonnérent en bien des choses, pour suivre entiérement le *Droit Romain*. La *Frise* donna l'exemple du dernier, au commencement du Seiziéme Siécle. (*a*) Après les grands troubles qu'il y avoit eus dans le précedent, les Ducs de SAXE, *Albert* & *George*, s'en étant rendus maîtres, jugérent à propos, pour y remettre l'ordre, d'établir une Cour Suprême, qui, dans la décision des Procès entre les Citoiens, suivît uniquement le Droit Romain, comme la régle certaine de sa juriſdiction. Lors qu'ensuite les *Frisons* se soûmirent à *Charles-Quint*, ils stipulérent formellement, Que la Justice s'administreroit, dans les Tribunaux, selon les Loix Romaines. Cela s'observe encore aujourd'hui; & quoi qu'en 1722. on ait revu & augmenté les *Statuts* de *Frise*, on n'y a ajoûté que peu de choses, qui s'éloignent beaucoup du *Droit Romain*.

LA *Réformation* contribua beaucoup à augmenter l'autorité du *Droit Romain* parmi les *Protestans*. Ils ne pouvoient, selon leurs principes, donner leur approbation au *Droit Canonique*, & on sait que LUTHER fit brûler publiquement le Corps de ce Droit. Cela les engagea à élever d'autant plus le *Droit Romain*.

DEPUIS le Seiziéme Siécle, presque tous les Princes d'*Allemagne* commencérent à publier diverses Loix Provinciales, sous le nom de *Land-Rechte*,

(*a*) ZACHAR. HUBER, Præfat. *Observ. Rer. Judicat.* Cent. I.

Rechte, Policey-Ordnungen, Hoff-Gerichts-Cantzley, Proceſs-Gerichts-Ordnungen, Kirchen-Conſiſtorial-Ehe-Ordnungen; & une infinité d'autres ſemblables. Les Villes, tant Impériales, que Municipales, firent auſſi divers *Statuts*, diverſes *Réformations* &c. dont les Princes, maîtres des territoires, approuvérent la plûpart. En tout cela on voit quelques reſtes de l'ancien *Droit Germanique*, mais pluſieurs nouveaux réglemens, la plûpart tirez du *Droit Romain*.

VOILA l'hiſtoire du *Droit d'*ALLEMAGNE. Nôtre Auteur la finit par donner quelques Régles ſur l'uſage moderne.

Il poſe pour principe, qu'on ne ſauroit nier avec raiſon, que le *Droit Romain* a été reçû en *Allemagne*, comme un Droit commun & ſubſidiaire. De là il conclut

1. *Que quiconque ſe fonde ſur le* Droit Romain, *eſt juſques-là bien fondé, & qu'il n'a nul beſoin de prouver que ce qu'il en allégue a été reçû.*

2. Mais, comme en recevant le *Droit Romain*, on n'a pas pour cela entiérement aboli le Droit du païs, *il faut, avant toutes choſes, décider ſelon les Loix d'*Allemagne, *& n'avoir recours au* Droit Romain, *que quand elles manquent, ſur le point dont il s'agit.*

3. De ſorte qu'on fait bien *d'examiner de bonne heure les différences du* Droit Romain, *& des Loix d'*Allemagne. Cet avis en lui-même eſt ſans doute très-utile. Mais il me ſemble que l'examen ne doit ſe faire, que, quand on a bien étudié & compris les principes du *Droit Romain* tout ſeul. Autrement, ſi on s'attache dès le com-

commencement, & tout d'un tems, à démêler ces Droits différens, comme cela ſe pratique beaucoup dans les Univerſitez d'*Allemagne*; il ne peut que naître de là une grande confuſion, qui fait que ſouvent les Etudians n'entendent guéres bien ni l'un ni l'autre. Pour ne rien dire du prodigieux nombre de Statuts différens qu'il y a en *Allemagne*, ſelon les lieux; ainſi qu'il paroît par l'Hiſtoire même de nôtre Auteur. Quel cahos tout cela ne doit-il pas faire dans un eſprit? & combien de tems ne faut-il pas, pour ranger tant de choſes différentes dans ſa mémoire, ſans ſe brouiller?

4. Les *Capitulaires* des Rois de *France*, & plus encore les Loix des *Wiſigoths*, des *Bourguignons*, la *Salique*, la *Ripuaire*, celles des *Bavarois*, des *Alamans*, des *Saxons*, des *Anglois*, des *Wériniens*, des *Friſons*, des *Lombards*, étant hors d'uſage depuis pluſieurs Siécles, comme on l'a montré ci-deſſus; *ce n'eſt point par ces anciennes Loix de Nations* Germaniques *qu'il faut ſe régler aujourd'hui en* ALLEMAGNE. Elles ne peuvent ſervir, qu'à éclaircir ce qui en reſte; puis qu'autrefois même, elles n'étoient pas toutes généralement reçuës dans la *Germanie*. Ainſi, quand il s'agit, par exemple, du *Pouvoir paternel*, par rapport à tel ou tel païs d'*Allemagne*, il eſt abſurde d'aller là-deſſus chercher les Loix des *Wiſigoths*, ou des *Bourguignons*.

5. De là encore il s'enſuit, que *c'eſt perdre ſon tems, que de travailler à former un Syſtême de* Droit Germanique, *comme quelques-uns croient pouvoir le faire, en raſſemblant les Loix & les Coû-*

Coûtumes de tant de Peuples divers, & fondées sur des principes très-différens.

6. Il y a à la vérité une plus forte préſomtion en faveur du *Droit Saxon*, & de celui des *Alamans*; le prémier aiant eu une très-grande autorité dans la *Baſſe Germanie*, & l'autre dans la *Haute*. Mais ces Droits ſont devenus hors d'uſage en quelques endroits; ailleurs ils ont été abolis par des Loix publiques; & jamais ils ne furent entiérement reçûs par tout. Ainſi *ceux qui y appellent, ne ſont pas bien fondez, juſqu'à ce qu'ils aient fait voir que l'uſage en ſubſiſte dans telle ou telle Province, & en tel ou tel cas.*

7. *En* SAXE *même, il ne ſert de rien d'alléguer le* Droit Saxon, *ſi l'on ne prouve l'uſage, ou qu'il n'y en ait d'ailleurs d'aſſez bonnes preuves.*

8. *Pluſieurs ſe déchaînant contre le* Droit Romain, *pluſieurs vantent merveilleuſement l'uſage du* Droit Germanique, *qui néanmoins paroiſſent tous ignorer profondément quel eſt ce* Droit Germanique, *qu'ils recommandent ſi fort.*

9. Les mêmes *cauſent un grand préjudice à l'Etat, en voulant ôter des mains de la Jeuneſſe le* Droit Romain, *cultivé avec tant de ſoin depuis tant de Siécles, ſans lui enſeigner un* Droit Germanique *plus certain, & qu'elle puiſſe prendre ſûrement pour régle.*

10. D'où il eſt à craindre, *qu'on ne vienne enfin à bannir des Ecôles & des Tribunaux toute certitude du Droit.*

11. Pour ſavoir donc, quel eſt véritablement ce *Droit Germanique*, ſur lequel on doit avant toutes choſes ſe régler dans la déciſion des Procès,

tes, il faut d'abord poſer pour certain, *Qu'il y a des Coûtumes générales reçuës en* Allemagne, *que l'on peut ſûrement ſuivre, encore même qu'elles n'aient été confirmées par aucune Loi, à moins qu'on ne prouve qu'il y ait été fait quelque exception en certains cas.* Telle eſt la validité des *Simples* (*a*) *Conventions*, pour produire une obligation & donner action en Juſtice; *l'émancipation* des Enfans (*b*) qui ont un domicile à part &c.

12. De plus, *il ſe trouve en bien des endroits pluſieurs Coûtumes des anciens* Germains, *autoriſées par des* Statuts *& des* Loix *d'*Allemagne; *qui par conſéquent n'ont beſoin d'aucune preuve.* Telle eſt, par exemple, la (*c*) néceſſité de confirmer les *Tuteurs*.

13. Il y a auſſi par tout *des Coûtumes particuliéres, qui ne ſont confirmées par aucune Loi écrite, & dont il faut prouver l'uſage par une ſuite fréquente d'actes conformes*; comme le Droit de (*d*) *Congruité*; la régle paſſée en proverbe, *Que l'Aîné*

(*a*) *Pacta nuda*, qui, ſelon les ſubtilitez du *Droit Romain*, éludées néanmoins par diverſes exceptions, qui s'introduiſirent avec le tems; n'ont pas la même force, que ce qu'ils appelloient *Contract*, & n'en ont aucune par elles-mêmes.

(*b*) Au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, ils demeurent ſous la puiſſance paternelle, encore qu'ils ſoient mariez, juſqu'à ce que le Pére les ait émancipez dans les formes.

(*c*) Tous les Tuteurs, quels qu'ils ſoient, doivent être confirmez par le Magiſtrat: au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, il y en a qui ſont Tuteurs *ipſo jure*, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune confirmation par autorité publique.

(*d*) *Jus congrui*, en Allemand *das Geſpilde*. C'eſt une eſpéce de droit de *Retrait*, par lequel, ſi une partie d'un Fonds en a été détachée, & que le Poſſeſſeur vienne enſuite à la vendre, celui du Fonds duquel elle avoit fait partie, peut la retirer, en paiant au tiers, à qui elle a été vendue, le prix de l'achat.

l'Aîné d'une Famille fait le partage des biens héréditaires, & le Cadet enſuite choiſit.

14. Si l'on ne trouve rien de tel, *il faut alors conſulter les* Statuts de chaque lieu, *& à leur défaut, les* Statuts Provinciaux, *où il reſte bien des choſes de l'ancien* Droit Germanique, *qui doivent ſervir de régle aux Juges, ſoit qu'elles aient été conſervées en leur entier, ou corrompües par le mélange du* Droit Romain. On donne ici pour exemples les Statuts Provinciaux de *Magdebourg*, de *Halberſtadt*, d'*Anhalt*, dans leſquels il ſe trouve pluſieurs reſtes du *Droit Alamannique*, & du *Droit Saxon.*

15. A beaucoup plus forte raiſon, *ſi les* Statuts *& les* Droits Provinciaux *changent la diſpoſition du* Droit Romain *en quelque article, on doit ſe conformer à ce changement.*

16. Enfin, au défaut de tous Statuts, & Droits Provinciaux, *il faut appeller au ſecours le* Droit Romain; *c'eſt le ſeul parti, qui reſte à prendre.*

17. Et *cela doit s'entendre auſſi du* Droit Féodal *des* LOMBARDS, *lors que les Coûtumes du païs à l'égard des Fiefs manquent; parce que ce Droit a été reçû en même tems que le Corps de Droit de* JUSTINIEN.

18. Pour *les déciſions du* Droit Romain *ſur les matiéres du* Droit Public *des* Romains, *& celles qui ſont fondées ſur des principes peu conformes au Gouvernement d'*Allemagne, *il eſt indubitable, qu'elles ne ſont d'aucun uſage dans les Tribunaux, tant qu'on n'a point prouvé qu'elles ont été adoptées.*

19. Enfin *le* Droit Canonique *n'a force de Loi dans*

dans les Tribunaux des Proteſtans, *qu'autant qu'il eſt autoriſé par l'uſage.* Ce qui a lieu principalement dans les *Cauſes Eccléſiaſtiques*, en fait de *Mariages*, & dans la *maniére de procéder du Barreau.* On renvoie ici ſur tout à l'excellent Ouvrage de Mr. BOEHMER, *De Jure Eccleſiaſtico Proteſtantium*, où il a montré en détail l'uſage du *Droit Canon* ſur chaque matiére. C'eſt dommage que le dernier Volume de cet Ouvrage, promis depuis pluſieurs années, ſe faſſe encore attendre.

ARTICLE IV.

OUVRAJES POLITIQUES de Mr. l'Abbé de SAINT PIERRE, CHARLES IRÉNE'E CASTEL, de l'Académie Françoiſe. TOME *Sixiéme. Obſervations ſur le* Miniſtére Général. *Projet d'Education des* Daufins, *& autres Princes Héréditaires. Sur l'Education domeſtique du* Daufin. *Vuë Générale du nouveau plan de* Gouvernement des Etats. *Application des IV. Métodes Générales du Nouveau Plan de Politique au Gouvernement d'*Angleterre. *Pagg.* 416. TOME Septiéme. *Obſervations concernant le Miniſtére de l'Intérieur de l'Etat. Pagg.* 279. *A* Rotterdam, *chez* Jean Daniel Béman, 1734.

L'AUTEUR ne perd point de tems à publier la ſuite de ſes Oeuvres mêlées de Politique.

Il en a paru tout d'un tems quatre nouveaux Volumes, le VI. le VII. le VIII. & le IX. Nous allons rendre compte des deux prémiers.

TOME *Sixiéme*. I. OBSERVATIONS *sur le Miniſtére Général*. Ce *Miniſtére général* eſt le prémier des quatre, dont feu Mr. le Duc de *Bourgogne*, Pére du Roi Louïs XV. avoit formé le projet & auxquels ſe rapportent tous les Ouvrages, ou Fragmens de Politique de nôtre Auteur. Cette Piéce eſt diviſée en vint-trois *Obſervations*, qui ſont comme autant de Sections, & dont la plûpart ſont qualifiées *très-importantes*.

1. L'ART de bien gouverner, c'eſt l'art de faire travailler le plus utilement, les Sujets les plus habiles à perfectionner la Science du Gouvernement.

2. IL ne faut qu'une Autorité Suprême dans un Etat. Voici quelques traits de ce que dit l'Auteur, en expliquant cette *Obſervation*. (*a*) „Le „ Gouvernement Républicain lui-même ne peut „ être fondé que ſur l'unité d'Autorité, & cette „ unité doit réſider dans l'avis qui paſſe à la plu„ ralité des voix du Conſeil Suprême, au moins „ pour la proviſion. On dit que les *Treize* CAN„ TONS SUISSES, & les *Sept* PROVINCES U„ NIES *de* Hollande, ne ſont point encore con„ venuës, qu'elles ſuivront l'avis des *Provinces* „ ou des *Cantons* à la pluralité des voix. C'eſt „ un principe de diviſion, & par conſéquent „ une mauvaiſe conſtitution, qui ne peut durer „ que par la crainte commune d'un Ennemi „ commun.

3. LA

(*a*) Pag. 13, 14.

3. La Politique eſt préférable à chacune des autres Sciences, comme le *Tout* eſt préférable à une de ſes *Parties*. La raiſon en eſt, que la *Politique* embraſſe la culture de tous les Arts & de toutes les Connoiſſances humaines, & qu'elle tend à les diriger vers le plus grand bonheur de la Société, ſans en excepter la *Théologie*. A quoi ſe rapporte l'article ſuivant.

4. La *Raiſon Religieuſe* a le même but, que la *Raiſon Politique*. Obſervation du nombre des *très-importantes*. Elle ſe réduit à montrer, que la *Religion* & la *Politique*, bien entenduës, tendent, & par les mêmes moiens, à l'obſervation de la *Juſtice*, & à la pratique de la *Bienfaizance*. Les *Turcs*, & les *Religieux*, par leurs fréquentes & longues *Priéres*, ne paroiſſent pas à nôtre Auteur prendre le bon chemin pour arriver à ces fins.

5. Il eſt à propos, que le *Profeſſeur*, ou autre *Ecrivain*, rapproche, autant qu'il le peut, la *Théorie* de la *Pratique*, dans ſes Leçons de Politique.

6. L'Etat *a beſoin d'un réglement, qui intéreſſe ſuffiſamment le Miniſtére, pour faire exécuter les bons projets*. Nôtre Auteur avouë ici, qu'il s'eſt trompé, dans les divers Projets qu'il a donnez au Public, en ſuppoſant qu'il ſuffiſoit de montrer, que tel parti ſeroit très-avantageux à l'Etat ou au Peuple, que tels moiens ſont les plus commodes, les plus faciles, les plus efficaces. Tout cela n'eſt rien, ſi l'on ne fait voir, que ceux qui doivent réſoudre l'exécution, & ceux qui doivent l'exécuter, y trouvent plus leur inté-

rêt particulier, que dans autre choſe. Par l'*intérêt*, on entend ou l'augmentation de la *Réputation*, ou l'augmentation des autres *biens*. De là naiſſent les Obſervations ſuivantes :

7. *Moien de rendre ſon Régne célébre.*

8. *Pluſieurs cauſes générales de la proſpérité d'un Etat.* Ces cauſes ſe réduiſent aux *bons Réglemens*, & aux *bons Etabliſſemens.*

9. RE'COMPENSES *honorables & utiles, diſtribuées avec juſtice, principal reſſort du Gouvernement.*

10. LES *Rois, comme* Rois, *les Vice-Rois, comme* Vice-Rois, *n'ont aucunes graces à faire, ils n'ont que des juſtices à rendre.* Propoſition oppoſée à l'opinion du Vulgaire, comme nôtre Auteur le reconnoît, mais qu'il établit, en diſtinguant ce que les Rois peuvent faire *impunément*, & ce qu'ils peuvent faire *ſans injuſtice.* Les Favoris, & tous ceux qui recherchent des récompenſes qu'ils n'ont pas méritées, ne trouveront pas ici leur compte; non plus que les Souverains, qui ſe croient maîtres abſolus de répandre des graces ſelon leur caprice & leurs paſſions.

11. IL *eſt toûjours plus avantageux à un Roi, de faire rendre juſtice à deux Conteſtans, que de la leur rendre lui-même.* La raiſon en eſt double: l'une, que le Roi n'a pas le loiſir de vaquer à de telles occupations : l'autre, qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, parce que le Perdant eſt toûjours mécontent du Juge & de ſon Jugement, au lieu que le Gagnant attribuë le gain de ſon Procès uniquement à la juſtice de ſa cauſe. Une autre raiſon, qu'on ne met preſque pas en ligne

de

le compte, n'eſt peut-être pas la moins forte, c'eſt que les Conteſtations qui ſont vuidées par les Juges, inſtruits des Loix & des Réglemens, ont communément beaucoup mieux jugées, que par un homme ſeul, moins bien inſtruit.

12. AUTRE Obſervation, ſuite de la précédente. Si la choſe conteſtée eſt à décider entre vint-&-un Conteſtant, il eſt vint fois plus avantageux pour le Roi, de la faire décider par des Juges, que ſi elle n'étoit à décider qu'entre deux Conteſtans.

13. IL *eſt de la réputation d'un Roi bienfaiſant, de ſéparer ſes revenus domeſtiques d'avec les revenus de l'Etat.* L'Auteur fixe à peu près ces revenus particuliers, que le Souverain pourroit s'approprier: & il voudroit, que le Roi paiât lui-même de-là ſa part des nouveaux Subſides qu'on leveroit, ſoit pour les Guerres Défenſives, ſoit pour faire de nouveaux Etabliſſemens, avantageux à la Nation. Les Sujets ne craindroient plus alors que le Roi les engageât légérement dans des Guerres, & dans des dépenſes inutiles à la Nation. Je ne ſai pourquoi l'Auteur ne parle que des *Guerres* (*a*) *Défenſives*. L'inconvénient eſt ſans doute beaucoup plus grand, d'entreprendre légérement une *Guerre Offenſive;* & il faut bien ſe défendre, quand on eſt attaqué. La Défenſe eſt néceſſaire, & n'a rien d'illégitime, à moins qu'on n'eût donné lieu à l'attaque en refuſant de rendre ce qu'on devoit à autrui.

14. NE'CESSITE' *d'un Miniſtre général. Néceſſité de le maintenir tranquille.* La néceſſité

(*a*) Pag. 71.

Coûtumes de tant de Peuples divers, & fondées sur des principes très-différens.

6. Il y a à la vérité une plus forte préſomtion en faveur du *Droit Saxon*, & de celui des *Alamans*; le prémier aiant eu une très-grande autorité dans la *Baſſe Germanie*, & l'autre dans la *Haute*. Mais ces Droits ſont devenus hors d'uſage en quelques endroits; ailleurs ils ont été abolis par des Loix publiques; & jamais ils ne furent entiérement reçûs par tout. Ainſi *ceux qui y appellent, ne ſont pas bien fondez, juſqu'à ce qu'ils aient fait voir que l'uſage en ſubſiſte dans telle ou telle Province, & en tel ou tel cas.*

7. *En* SAXE *même, il ne ſert de rien d'alléguer le* Droit Saxon, *ſi l'on ne prouve l'uſage, ou qu'il n'y en ait d'ailleurs d'aſſez bonnes preuves.*

8. *Pluſieurs ſe déchaînant contre le* Droit Romain, *pluſieurs vantent merveilleuſement l'uſage du* Droit Germanique, *qui néanmoins paroiſſent tous ignorer profondément quel eſt ce* Droit Germanique, *qu'ils recommandent ſi fort.*

9. Les mêmes *cauſent un grand préjudice à l'Etat, en voulant ôter des mains de la Jeuneſſe le* Droit Romain, *cultivé avec tant de ſoin depuis tant de Siécles, ſans lui enſeigner un* Droit Germanique *plus certain, & qu'elle puiſſe prendre ſûrement pour régle.*

10. D'où il eſt à craindre, *qu'on ne vienne enfin à bannir des Ecôles & des Tribunaux toute certitude du Droit.*

11. Pour ſavoir donc, quel eſt véritablement ce *Droit Germanique*, ſur lequel on doit avant toutes choſes ſe régler dans la déciſion des Procès,

cès, il faut d'abord poſer pour certain, *Qu'il y a des Coûtumes générales reçuës en* Allemagne, *que l'on peut ſûrement ſuivre, encore même qu'elles n'aient été confirmées par aucune Loi, à moins qu'on ne prouve qu'il y ait été fait quelque exception en certains cas.* Telle eſt la validité des *Simples* (*a*) *Conventions*, pour produire une obligation & donner action en Juſtice; *l'émancipation* des Enfans (*b*) qui ont un domicile à part &c.

12. De plus, *il ſe trouve en bien des endroits pluſieurs Coûtumes des anciens* Germains, *autoriſées par des* Statuts *& des* Loix *d'*Allemagne; *qui par conſéquent n'ont beſoin d'aucune preuve.* Telle eſt, par exemple, la (*c*) néceſſité de confirmer les *Tuteurs*.

13. Il y a auſſi par tout *des Coûtumes particuliéres, qui ne ſont confirmées par aucune Loi écrite, & dont il faut prouver l'uſage par une ſuite fréquente d'actes conformes*; comme le Droit de (*d*) *Congruité*; la régle paſſée en proverbe, *Que l'Aîné*

(*a*) *Pacta nuda*, qui, ſelon les ſubtilitez du *Droit Romain*, éludées néanmoins par diverſes exceptions, qui s'introduiſirent avec le tems; n'ont pas la même force, que ce qu'ils appelloient *Contract*, & n'en ont aucune par elles-mêmes.

(*b*) Au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, ils demeurent ſous la puiſſance paternelle, encore qu'ils ſoient mariez, juſqu'à ce que le Pére les ait émancipez dans les formes.

(*c*) Tous les Tuteurs, quels qu'ils ſoient, doivent être confirmez par le Magiſtrat: au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, il y en a qui ſont Tuteurs *ipſo jure*, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune confirmation par autorité publique.

(*d*) *Jus congrui*, en Allemand *das Geſpilde*. C'eſt une eſpéce de droit de *Retrait*, par lequel, ſi une partie d'un Fonds en a été détachée, & que le Poſſeſſeur vienne enſuite à la vendre, celui du Fonds duquel elle avoit fait partie, peut la retirer, en paiant au tiers, à qui elle a été venduë, le prix de l'achat.

Coutumes de tant de Peuples divers, & fondées sur des principes très-différens.

6. Il y a à la vérité une plus forte préſomtion en faveur du *Droit Saxon*, & de celui des *Alamans*; le prémier aiant eu une très-grande autorité dans la *Baſſe Germanie*, & l'autre dans la *Haute*. Mais ces Droits ſont devenus hors d'uſage en quelques endroits; ailleurs ils ont été abolis par des Loix publiques; & jamais ils ne furent entiérement reçûs par tout. Ainſi *ceux qui y appellent, ne ſont pas bien fondez, juſqu'à ce qu'ils aient fait voir que l'uſage en ſubſiſte dans telle ou telle Province, & en tel ou tel cas.*

7. *En* SAXE *même, il ne ſert de rien d'alléguer le* Droit Saxon, *ſi l'on ne prouve l'uſage, ou qu'il n'y en ait d'ailleurs d'aſſez bonnes preuves.*

8. *Pluſieurs ſe déchaînant contre le* Droit Romain, *pluſieurs vantent merveilleuſement l'uſage du* Droit Germanique, *qui néanmoins paroiſſent tous ignorer profondément quel eſt ce* Droit Germanique, *qu'ils recommandent ſi fort.*

9. Les mêmes *cauſent un grand préjudice à l'Etat, en voulant ôter des mains de la Jeuneſſe le* Droit Romain, *cultivé avec tant de ſoin depuis tant de Siécles, ſans lui enſeigner un* Droit Germanique *plus certain, & qu'elle puiſſe prendre ſûrement pour régle.*

10. D'où il eſt à craindre, *qu'on ne vienne enfin à bannir des Ecôles & des Tribunaux toute certitude du Droit.*

11. Pour ſavoir donc, quel eſt véritablement ce *Droit Germanique*, ſur lequel on doit avant toutes choſes ſe régler dans la déciſion des Procès,

cès, il faut d'abord poſer pour certain, *Qu'il y a des Coûtumes générales reçuës en* Allemagne, *que l'on peut ſûrement ſuivre, encore même qu'elles n'aient été confirmées par aucune Loi, à moins qu'on ne prouve qu'il y ait été fait quelque exception en certains cas.* Telle eſt la validité des *Simples* (*a*) *Conventions*, pour produire une obligation & donner action en Juſtice; *l'émancipation* des Enfans (*b*) qui ont un domicile à part &c.

12. De plus, *il ſe trouve en bien des endroits pluſieurs Coûtumes des anciens* Germains, *autoriſées par des* Statuts *& des* Loix *d'*Allemagne; *qui par conſéquent n'ont beſoin d'aucune preuve.* Telle eſt, par exemple, la (*c*) néceſſité de confirmer les *Tuteurs*.

13. Il y a auſſi par tout *des Coûtumes particuliéres, qui ne ſont confirmées par aucune Loi écrite, & dont il faut prouver l'uſage par une ſuite fréquente d'actes conformes*; comme le Droit de (*d*) *Congruité*; la régle paſſée en proverbe, *Que l'Aîné*

(*a*) *Pacta nuda*, qui, ſelon les ſubtilitez du *Droit Romain*, éludées néanmoins par diverſes exceptions, qui s'introduiſirent avec le tems; n'ont pas la même force, que ce qu'ils appelloient *Contract*, & n'en ont aucune par elles-mêmes.

(*b*) Au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, ils demeurent ſous la puiſſance paternelle, encore qu'ils ſoient mariez, juſqu'à ce que le Pére les ait émancipez dans les formes.

(*c*) Tous les Tuteurs, quels qu'ils ſoient, doivent être confirmez par le Magiſtrat: au lieu que, ſelon le *Droit Romain*, il y en a qui ſont Tuteurs *ipſo jure*, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune confirmation par autorité publique.

(*d*) *Jus congrui*, en Allemand *des Geſpilde*. C'eſt une eſpéce de droit de *Retrait*, par lequel, ſi une partie d'un Fonds en a été détachée, & que le Poſſeſſeur vienne enſuite à la vendre, celui du Fonds duquel elle avoit fait partie, peut la retirer, en paiant au tiers, à qui elle a été vendue, le prix de l'achat.

faire remarquer les effets merveilleux qu'ils produiroient comme néceſſairement dans toute l'*Europe*, & par conſéquent peu-à-peu, & de proche en proche, ſur toute la Terre.

V. DANS la derniére Piéce, on en vient à quelque choſe de particulier, & on fait *Application des Quatre méthodes générales du nouveau Plan de Politique au* Gouvernement d'ANGLETERRE. La raiſon pourquoi nôtre Auteur a choiſi l'*Angleterre*, c'eſt qu'elle lui paroît celui des Etats où il eſt le plus facile de faire approuver ſon nouveau Plan, qui *étant*, dit-il, *très-avantageux aux Peuples & aux Souverains, ſera un jour adopté par tous les Etats de la Terre.* Nous ſouhaittons qu'il ſoit bon Prophéte, ſinon en tout, du moins en partie.

Voici quelques-unes des remarques, par où l'on fait voir l'intérêt qu'auroit l'*Angleterre* de ſuivre le Plan propoſé. (*a*) L'établiſſement de la *Diéte Européenne* diminueroit de plus de moitié les dépenſes ordinaires, que font les *Anglois*, pour ſe tenir ſur leurs gardes, & garantiroit la Nation de toutes les dépenſes extraordinaires de la Guerre ; puis qu'il n'y auroit plus pour elle d'Ennemis à craindre en *Europe*.

Le (*b*) *Roi* auroit une ſûreté incomparablement plus grande, que ſa Poſtérité ſeroit toûjours ſur le Trône d'*Angleterre*, & la Nation auroit auſſi toûjours beaucoup plus de ſûreté de conſerver ſa Religion, ſon Gouvernement, & toutes les Parties de l'Etat dans toutes les Parties du Monde. La Maiſon aujourd'hui régnante auroit

(*a*) Pag. 373, 374. (*b*) Pag. 375.

roit d'autant plus d'intérêt à affermir pour toûjours ſon droit à la Couronne, qui lui ſera toûjours hautement conteſté par le Roi JAQUES III. par ſes Deſcendans, & par tous les *Jacobites*.

Toutes Guerres (*a*) Civiles ſeroient bannies d'*Angleterre*. Si le Tribunal *Européen* eût été établi, à la prémiére étincelle de la Guerre du *Parlement* contre CHARLES I. les plaintes & les demandes réciproques auroient été portées à la Diéte, pour conſerver aux deux Parties la poſſeſſion de leurs droits, & l'affaire auroit été terminée ſans cette Guerre Civile, qui ruïna les Maiſons, les Villages, les Villes, les Provinces, & qui fit répandre tant de ſang en *Angleterre*.

L'Auteur montre enſuite les avantages de la *Diéte Européenne* ſur le (*b*) Projet de l'*Equilibre* des Puiſſances entre les deux plus grandes Puiſſances de l'*Europe*, la FRANCE & l'EMPEREUR. Projet où l'on s'eſt jetté comme par néceſſité, faute de connoître la ſolidité de l'autre. Il répond enſuite à quelques Objections.

L'établiſſement d'une *Académie Politique*, pour faire des progrès en peu de tems dans la *Science du Gouvernement*, (*c*) diminueroit les grandes diviſions dans les Délibérations du *Parlement*, & entre le *Miniſtére* & le *Parlement*. Il y a deux cauſes des diviſions entre les Hommes d'Etat. La prémiére eſt du côté du cœur des deux Conteſtans. L'un a pour but principal, dans ſes opinions, ſon intérêt particulier, ſa vengeance particuliére, ſa réputation particuliére; but, qui le fait

(*a*) Pag. 375, 376. (*b*) Pag. 377, *& ſuiv.*
(*c*) Pag. 396, *& ſuiv.*

fait opiner, même ſans qu'il s'en apperçoive, contre la plus grande utilité publique. L'Eſprit eſt ſouvent la duppe du Cœur: le Cœur donne, d'un côté, plus de poids aux raiſons qui le flattent, & diminuë, de l'autre, la force des raiſons oppoſées. Or cette cauſe iroit en diminuant, dans les opinions de bonne foi où ſont les Membres du *Parlement*. Car, à la faveur des Conférences Politiques, chacun ſe ſeroit accoûtumé, durant pluſieurs années, à viſer droit à la plus grande utilité publique. De plus, la méthode des Démonſtrations Politiques ſe perfectionnant tous les jours de plus en plus, ſur-tout par les réponſes préciſes aux objections; il ſeroit beaucoup plus difficile au petit intérêt particulier d'empêcher que l'Eſprit ne vît la force de ces démonſtrations, & la ſolidité de ces réponſes en faveur de l'Intérêt Public. Le nombre même de ceux qui ont le cœur aſſez corrompu pour préferer ſciemment un petit Intérêt Particulier à un grand Intérêt Public, diminueroit auſſi un peu; parce que ne voulant pas paroître au Public eſclaves du prémier de ces Intérêts au préjudice de l'autre, il y en auroit beaucoup moins qui oſaſſent réſiſter à une lumiére devenuë beaucoup plus grande par le perfectionnement de la méthode des Démonſtrations Politiques. Ils craindroient de paſſer ou pour mauvais Citoiens, ou pour eſprits peſans & groſſiers, qui ne voient pas ce que les autres voient clairement.

La ſeconde cauſe des diviſions d'opinion dans deux Conteſtans de bonne foi & bons Citoiens, comme il arrivoit quelquefois à *Rome* entre CATON

TON & CICE'RON ſur les Affaires Publiques; vient du différent degré de lumiére qu'ils ont ſur la même affaire. Or comme ceux, dont il s'agit, auroient tous deux puiſé leurs lumiéres dans les mêmes Sources, chez les mêmes Profeſſeurs, dans les mêmes ou dans de ſemblables Conférences, dans les mêmes Livres; & comme ces matiéres paroîtroient beaucoup mieux éclaircies, mieux démontrées qu'autrefois, parce que les Mémoires auroient été rectifiez dans l'*Académie Politique*; il arriveroit néceſſairement que deux perſonnes qui auroient été Conteſtans de bonne foi, étant parvenus par les mêmes voies au même degré de lumiére, loin de conteſter, ſe confirmeroient mutuellement dans la même penſée.

La méthode du (*a*) *Scrutin* perfectionné eſt incomparablement plus avantageuſe pour l'augmentation du bonheur du Roi & de la Nation *Angloiſe*, que la mauvaiſe méthode des Recommandations partiales, & des Témoignages de Miniſtres non ſuffiſamment inſtruits. Dix avantages, qui reviendroient de là, & que l'on détaille, en font la preuve.

TOME *Second.* Ce Volume ne contient que des OBSERVATIONS *concernant le Miniſtére de l'Intérieur de l'Etat*, & qui ſont au nombre de quarante-quatre.

1. ON commence par un ſujet divertiſſant: *car il s'agit de rendre les* ROMANS *& les* SPECTACLES *plus utiles.* Mr. l'Abbé de *St. Pierre* a parlé (*b*) ailleurs des *Comédies*: il ne conſidére ici

(*a*) Pag. 400, *& ſuiv.* (*b*) Dans un *Mémoire*, dit-il, imprimé à *Paris*, chez *Briaſſon.*

ici que les *Piéces de Vers*, & les *Romans* en proſe & en vers.

La Poëſie, telle qu'il la conçoit, eſt un Art très-déſirable pour la Société, & par conſéquent il juge les Poëtes très-dignes des récompenſes honorables & utiles, quand leurs Ouvrages ſervent non ſeulement à nous amuſer agréablement, à augmenter nôtre joie & nôtre gaieté, mais encore à augmenter en nous la Prudence, la Juſtice, & la *Bienfaizance*, de laquelle la Patience fait la partie la plus eſtimable. Cet art eſt, au contraire, très-pernicieux à la Société, & par conſéquent les Romanciers & les Poëtes ſont très-puniſſables, 1. Lors qu'ils font des Chanſons, & des Epigrammes ſatyriques & perſonnelles. 2. Quand leurs Ouvrages tendent à inſpirer l'Intempérance, la Licence, la Débauche, la Vengeance, le mépris pour les Loix, pour les Bienſéances, & pour le Gouvernement préſent. 3. Lors que les Romans & les Vers tendent à louer la Pareſſe, la Molleſſe, la Fainéantiſe, à négliger la *Bienfaizance*, à excuſer l'indifférence envers ſa Famille, envers ſes Domeſtiques, envers ſes Voiſins, & envers les Pauvres.

L'expédient, que nôtre Auteur propoſe ici, (*a*) c'eſt de racommoder les bonnes Piéces des Auteurs morts. Ainſi changées, elles produiront du nouveau, & d'excellent nouveau. Ce ſera le moien de faire vivre toûjours les anciennes belles Piéces, qui autrement périſſent pour toûjours, avec la Langue ancienne. On ne joue plus de Piéces de cent-vint ans; on ne jouëra plus

(*a*) Pag. 12, *& ſuiv.*

plus RACINE dans deux-cens ans. La Raiſon va toûjours en croiſſant: le bon goût ſe perfectionne très-ſenſiblement tous les cinquante ans. De cette maniére on auroit auſſi les nouvelles Piéces meilleures. Car qui voudroit donner une Piéce de moindre valeur, que les bonnes Piéces de CORNEILLE, de RACINE, de MOLIE'RE, qui auroient reçû en cinquante ans pluſieurs perfectionnemens? Mais en ce cas-là, laiſſera-t-on le nom de l'Auteur à des Piéces retouchées par d'autres? Oui, en ajoûtant, par exemple, *Comédie de* Sertorius, *de* P. CORNEILLE, *perfectionnée par Mr. B.* Sur le tout, il faut que ce qui s'imprimera ou ſe rimprimera de cette nature ait l'approbation du *Bureau des Mœurs*. Je ne ſai s'il ſe trouveroit des gens, capables de produire quelque choſe du leur en ce genre, qui vouluſſent ou qui oſâſſent s'appliquer à retoucher des Piéces d'autrui, qui ſeront toûjours eſtimées avec tous les défauts qu'on peut y trouver.

2. LIVRES *de* MORALE. Dans cette courte *Obſervation*, on dit, entr'autres choſes, qu'il faudroit ſemer parmi les Livres de Morale, des liſtes des cas de toutes les injuſtices, de toutes les conditions; en les tournant de maniére, qu'elles fuſſent agréables à lire, même pour ceux qui s'y reconnoîtroient injuſtes. On ſouhaitteroit auſſi que la Morale, pour les gens du Monde, fût enſeignée agréablement, par les Hiſtoires bien écrites des Grands Hommes, & des *Saints, qui ont été les plus raiſonnables & les plus bienfaiſans envers le Genre Humain.*

3. *Pour rendre l'Etude du Droit entre Nations,*

&

& l'étude de la Science du Gouvernement, plus facile & plus utile. Le moien de parvenir à cela, c'eſt, ſelon nôtre Auteur, d'établir, du moins dans la Capitale, deux Profeſſeurs pour enſeigner ce qu'on appelle le *Droit Public*, mais qui ſeroit mieux nommé (*a*) *Droit entre Nations*; d'autant plus, ajoûte-t-il, que le terme de *Droit Public* eſt équivoque, en ce que le *Droit Romain* eſt *Public*, le *Droit François* eſt *Public* pour les *François*; le *Droit Anglican*, pour les *Anglois* &c. Il ne faut pas diſputer des mots, & chacun peut choiſir ceux qu'il trouve les plus propres, pourvû qu'il les explique. Mais l'équivoque conſiſte plûtôt ici, en ce que le *Droit Public* eſt oppoſé au *Droit Particulier*, & que l'un & l'autre ſe diſent, après les Juriſconſultes *Romains*, du *Droit Civil*, & par conſéquent *particulier* de chaque Peuple; la différence conſiſtant en ce que le prémier regarde l'ordre du Gouvernement, & l'autre les affaires des Particuliers, réglées par les Loix. C'eſt ainſi qu'on entend, par exemple, le *Droit Public*, quand on parle de celui d'*Allemagne*; d'où vient que pluſieurs de cette Nation, aiant à traiter des régles qui s'obſervent dans tous les Gouvernemens, y ont ajoûté un caractére diſtinctif, en l'appellant *Droit Public Univerſel.* Après tout, il n'eſt peut-être pas néceſſaire d'aller chercher d'autre qualification que celle de *Droit Naturel*, qui bien entendu renferme tout ce qui n'eſt pas uniquement fondé ſur le Droit particulier de chaque Païs. Nôtre Auteur confond auſſi *Public* avec une autre *épithéte*, quand il dit, que le *Droit*

(*a*) Pag. 23.

Droit Canonique eſt *Public* pour toutes les Nations qui ſont de la Communion du Concile de *Trente*. Il leur eſt *commun*, mais on ne le qualifie pas pour cela *Public*; & une grande partie de ce Droit regarde les affaires des Particuliers.

On juge bien que nôtre (*a*) Auteur donne ſes penſées ſur le choix des Profeſſeurs, dont il s'agit. Il veut qu'on joigne à chacun d'eux un *Lieutenant*, pour tenir ſa place, en cas de maladie, & qui ſerve auſſi de *Répétiteur*. La Langue du païs lui paroît celle, dont ils doivent tous ſe ſervir. Il faut des Conférences entre les Ecôliers, ſous la Préſidence du Profeſſeur, & on en preſcrit la méthode. Pour les Livres, ſur leſquels ſe feront les Leçons, peut-être, dit-on, que le Profeſſeur expliquera la prémiére année GROTIUS & PUFENDORF: mais il compoſera lui-même dans la ſuite un Ouvrage plus utile, plus ample, & plus méthodique. Ce n'eſt pas la ſeule tâche: on veut qu'il donne à ſes Ecôliers une idée des divers Réglemens & des divers Etabliſſemens de l'Etat où ils vivent, par rapport au Clergé, à la Milice, à la Marine, au Négoce, aux Finances, &c. C'eſt-là juſtement ce qu'on appelle, comme je l'ai dit, le *Droit Public* d'un Etat particulier.

5. SUR *le* LUXE. On entend par *Luxe*, le mauvais uſage que chacun fait de ce qu'il a de ſuperflu, ſelon ſa condition. Les plus riches Etats ont péri, faute de bonnes *Loix Somtuaires*; & la *République Romaine* en fournit un grand exem-

(*a*) Pag. 20, *& ſuiv.*

exemple. Si elle fit quelques Loix pour réprimer le Luxe, ces Loix furent bien éloignées d'être telles qu'elles devoient, & telles que nôtre Auteur conçoit qu'elles doivent être. Il faut qu'il y ait des marques de mépris, pour ceux qui emploient mal leurs Richesses; & au contraire des marques d'honneur pour ceux qui donnent, soit durant leur vie, ou après leur mort, à certaines Communautez destinées à augmenter la commodité & l'utilité du Public; comme Hôpitaux, Colléges, Académies, Grands-Chemins, Ports, Canaux, Théatres: de plus, qu'il y ait des Compagnies poursuivantes, établies pour faire exécuter la Police.

6. POUR *rendre les Habitans des Campagnes plus raisonnables, & moins superstitieux.*

7. MULTIPLIER *dans les Campagnes les Maîtres qui apprennent à lire & à écrire.*

8. MANUFACTURES.

9. NOBLESSE. On propose ici des moiens, pour entretenir la proportion du nombre des *Nobles*, avec celui des autres, qui ne le sont pas; pour donner sagement des Lettres de Noblesse; pour en empêcher l'usurpation.

10. POUR *augmenter l'Agriculture.*

11. RE'LATION *de ce qui s'est passé aux Etats de la Province de* BRETAGNE, *en* 1728. avec des *réflexions* de nôtre Auteur. Cela regarde les demandes que fait le Roi de ce qu'on appelle *Don gratuit*.

12. AMATEURS *de la distinction.* Cette *Observation* tend à montrer, que, dans la distribution des Emplois Publics, il faut toûjours préferer les

les gens les plus ſenſibles au plaiſir de la *Diſtinction*, quand ils connoiſſent la plus précieuſe, c'eſt-à-dire, celle qui naît des grandes difficultez, ſurmontées par de grands talens ou de grandes peines, pour parvenir à diminuer de beaucoup les maux, ou augmenter de beaucoup les biens du plus grand nombre d'Hommes en général, ou de ſes Concitoiens en particulier.

13. UTILITE' *des Conférences, pour perfectionner les Arts & les Sciences.*

14. LIBERTE' *aux Pauvres, de travailler les Dimanches après midi.* Afin qu'on ne croie pas, que l'Auteur veut ici donner atteinte à la Religion, il remarque d'abord, que la prohibition de travailler les *Dimanches* eſt une règle de Diſcipline Eccléſiaſtique, qui doit ceder aux avantages que le Public retireroit de la permiſſion contraire. Mais il faudroit pour cela l'autorité d'un *Concile National.* On croit même, que les défenſes devroient être levées, à l'égard de ceux qui ne ſont pas Pauvres, pour empêcher qu'ils n'aillent au Cabaret, qu'ils ne s'enyvrent, qu'ils ne jouënt &c. Les autres *Fêtes* ne ſont pas épargnées. L'Auteur voudroit les abolir toutes, & qu'on réglât les heures du travail pour le *Dimanche*, reſté ſeul.

15. MAISONS *de Correction.* Il n'y en a pas aſſez en *France.*

16. LES PARLEMENS *y ont trop d'étendue.*

17. POUR *former le Bureau de l'examen des* LOIX CIVILES. C'eſt une addition au Livre de nôtre Auteur imprimé à *Paris*, (*a*) ſous

(*a*) Chez *Cavelier*, in 12.

ce tître : PROJET *pour diminuer le nombre des Procès.*

18. POLICE *ſur le Pain, pour éviter la famine.*

19. INCONVE'NIENT *de l'inſtitution des Fiefs: moien d'y remédier.* (*a*) Après quelques remarques hiſtoriques ſur l'ancienneté & l'origine des *Fiefs*, ſur-tout en *France*; on dit que la raiſon pour laquelle ils étoient devenus héréditaires dans ce grand Roiaume, c'eſt-à-dire, le ſervice militaire du *Ban* & de l'*Arriére-ban*, a été trouvée inutile par l'expérience, & qu'ils ſont aujourd'hui très-nuiſibles au Gouvernement Civil dans la paix. On ſouhaitteroit donc, qu'il n'y eût plus de *Biens Nobles*, c'eſt-à-dire, ni Fiefs, ni Terres exemtes des Subſides de l'Etat, afin de prévenir tous les Procès qui naiſſent aujourd'hui de la Juriſprudence des Fiefs; & on indique le moien de dédommager les Propriétaires.

20. *Réligieux non-Prêtres, pour les Hopitaux & pour les Colléges.*

21. POUR *rendre la diſtribution des* BE'NE'FICES *plus utile à l'Egliſe & à l'Etat.*

22. POUR *faire un bon* Dictionnaire Topographique *de la* FRANCE. Nôtre Auteur parle de deux Ouvrages en ce genre, qui ont paru: l'un intitulé *Dénombrement Topographique*; à la perfection duquel il a lui-même contribué; l'autre, *Dictionnaire Topographique.* Il y a eu une Critique du dernier, qu'il n'approuve point: mais il donne ſes propres obſervations, pour contribuer à rendre la ſeconde Edition de ce Dic-

(*a*) Pag. 88, *& ſuiv.*

Dictionnaire plus utile & moins imparfaite.

23. POUR *donner à l'Etat les moiens de multiplier & d'augmenter les Etabliſſemens pieux & Salutaires.* Entr'autres moiens, il eſt ſur-tout à propos, (*a*) ſelon nôtre Auteur, de bien établir & de bien perſuader les Peuples, *de l'opinion que les Peines des Morts & leur durée ſont diminuées, à proportion que les Fondations épargnent de peines, ou procurent de grandes commoditez aux Vivans, quand même les Vivans ne feroient point de priéres pour le ſoulagement de leurs Bienfaicteurs: parce que la Fondation eſt une ſorte de priére qui eſt perpétuelle, & beaucoup plus efficace que la priére des Hommes.* Voilà qui s'appelle rectifier l'uſage d'une Opinion, que nôtre Auteur ſuppoſe hardiment vraie, & ſur laquelle il auroit dû apprendre le moien de l'établir avec la même évidence qu'il fait profeſſion de chercher d'ailleurs. Mais il eſt fort à craindre que la perſuaſion d'un *Purgatoire* ne ſubſiſte dans l'eſprit des Peuples accoûtumez à recevoir aveuglément des opinions ſuperſtitieuſes; ſans qu'on trouve des gens qui veuillent ou qui puiſſent diriger l'impreſſion d'un principe ſi gratuitement cru, d'une maniére à faire ceſſer les abus, & à produire quelque bon effet.

24. ADDITION *au Chapitre des* Compagnies *pourſuivantes, à la page* 294. *du Livre* (de nôtre Auteur) *intitulé*, PROJET *pour diminuer le nombre des Procès.*

25. POUR *perfectionner le* JOURNAL *des Sciences & des Arts.*

(*a*) Pag. 125, 126.

26. POUR *rendre l'*ACADE'MIE DES SCIENCES *beaucoup plus utile.*

27. IL *eſt de l'intérêt de l'Etat, de rendre la Langue plus facile à écrire & à prononcer.* Nôtre Auteur a traité de cela dans un Livre fait exprès (*a*).

28. ADDITION *au Projet du* SCRUTIN perfectionné.

29. POUR *perfectionner le Recueil des* ORDONNANCES. Il a paru un Recueil (*b*) de celles des Rois de *France*, de la *Prémiére* & de la *Seconde Race.* On voudroit qu'elles fuſſent miſes en François, avec des Notes, & le Latin à côté. On en dit autant du Recueil général, que Mr. SECOUSSE a commencé (*c*) de publier. *Nous ne ſommes plus*, dit Mr. l'Abbé de *St. Pierre, dans le grand uſage du Latin, & tant mieux. Cela prouve le progrès de l'eſprit en* France. *Nous commençons à trouver mieux nôtre compte dans les Ouvrages François, que dans les Ouvrages Latins. Il nous faut le double d'attention pour comprendre en Latin* &c.

30. SUR *les Ventes publiques des Biens Immobiliaires, faites par Décret de Juſtice.*

31. *Sur les* NOUVELLES. (*d*) L'attention de nôtre Auteur s'étend ſur tout. Il ſe propoſe ici, de tourner à l'utilité publique la curioſité pour les Nouvelles, en établiſſant pour la *Gazette*,

(*a*) Imprimé chez *Briaſſon*, in 8. (*b*) Par Mr. DE LAURIE'RE, imprimé au *Louvre* en 1677. (*c*) On voit l'Extrait du IV. Tome de ce Recueil, dans le JOURNAL DES SAVANS, du mois de *Mars* de cette Année, *Edit. d'Amſterdam.* (*d*) Pag. 171, 172.

zette, & le *Mercure*, une seule Compagnie immortelle; à laquelle, outre les revenus du Privilège, le Roi donnât une somme pour les pensions des Nouvellistes. *Il en donne bien, & avec raison, aux Comédiens.*

32. PROPORTIONNER *le revenu des* CURÉZ *au nombre des Habitans.*

33. SUR *les* EVÊCHEZ.

34. POUR *perfectionner le Plan du Clergé, sur la répartition des Impositions Ecclésiastiques, en* 1730.

35. SUR *les* LIBELLES SATIRIQUES. On fait voir ici, qu'il est de la bonne Police, & du bon Gouvernement, d'empêcher que les Citoiens ne soient blessez par des Satires imprimées, tant ironiques, qu'acres & sérieuses, soit en prose, ou en vers, soit qu'elles n'aient aucun fondement, ou qu'elles en aient. Les Loix, tant pour punir, que pour découvrir les Auteurs des Satires, ne sont pas encore suffisantes, au jugement de Mr. l'Abbé de *St. Pierre*. Les Ironies délicatement tournées, lui paroissent d'autant plus offensantes, & plus punissables, qu'elles sont faites avec plus d'art & d'esprit. A l'égard même des Auteurs qui ne vivent plus, ou des autres personnes mortes depuis long tems, il faut pour se dispenser raisonnablement de les ménager, qu'il n'y ait point de Vivans, qui prennent un intérêt vif, ou à ces Auteurs, ou à leurs Ouvrages. (*a*) Car *alors on ne doit nommer ni les Ouvrages, ni les Auteurs. Il ne faut point nommer* CALVIN *chez les* Calvinistes, LUTHER, *chez les* Luthériens,

(*a*) Pag. 191.

riens, *ni en moquerie, ni en Satire. Car ce ſont deux ſortes d'inſultes que l'on feroit aux Vivans, & la Juſtice nous défend d'inſulter perſonne, comme nous ne voudrions pas être inſultez.*

36. EST-IL *plus utile pour les Lecteurs importans, que l'Ecrivain écrive ſur les parties de la Science du Gouvernement d'un Stile oratoire & agréable, que d'un ſtile de démonſtration clair & concluant* ? Nôtre Auteur entend par *Lecteurs importans*, ceux qui ſont emploiez actuellement dans le Gouvernement, ou qui ſongent à y être un jour emploiez. On comprend bien, qu'il préfére le Stile démonſtratif; d'où ſeulement il ne bannit pas quelques ornemens legers, ni les petites Préfaces intéreſſantes, ni les tours agréables, qui ſervent à réveiller & à augmenter l'attention du Lecteur.

37. ADDITION *aux Traitez de l'*EDUCATION, c'eſt-à-dire, à ceux de nôtre Auteur qui ont du rapport à la matiére; ſur quoi il répond d'abord à quelques Objections. Après quoi il donne quelques nouvelles remarques, qu'il a faites à l'occaſion d'un Jeune Prince, que l'on va tirer des mains des Femmes; & qui pourront auſſi ſervir à d'autres.

38. ADDITION *pour mettre tout à la fin de l'Ouvrage qui a pour titre :* PROJET pour perfectionner la forme du *Gouvernement des Etats*. C'eſt celui qui occupe tout le *Tome III.* dont on a parlé en ſon tems.

39. NOM *perſonnel, Nom de Famille.* On recherche ici l'origine des *Noms de Famille* ajoûtez au *Nom perſonnel*, ſur-tout en *France*. (*a*) „ Nous

(*a*) Pag. 231, *& ſuiv.*

(dit-

„ (dit-on) qui ſommes ſortis des Barbares *Alle-*
„ *mans*, nous n'avons commencé, même par-
„ mi nôtre Nobleſſe, à imiter de ce côté-là les
„ *Romains*, qu'environ ſous le Régne de PHI-
„ LIPPE *Second*, dit *Auguſte*, qui mourut en
„ 1222. Chaque homme, avant ce tems-là, a-
„ voit un nom de Batême, & ſon nom perſon-
„ nel ; mais il ne tenoit point de ſon Pére ce
„ nom perſonnel, & ne le donnoit point à ſon
„ Fils. Ce n'étoit point un nom de famille, il
„ n'y avoit point de nom de famille héréditaire,
„ que priſſent tous les Enfans du même Pére. Les
„ noms des Péres commencérent alors à devenir
„ héréditaires dans quelques Familles Nobles,
„ & communément ce furent des noms de Ter-
„ res & de Fiefs, dont ils étoient Seigneurs.
„ Mais dans la plûpart des autres Familles No-
„ bles, les Enfans ne prenoient point encore le
„ nom de leur Pére, ni dans le monde, ni mê-
„ me dans les Actes ; ils ne prenoient que leur
„ nom perſonnel. Mais peu-à-peu, ſous ce
„ Régne, & ſous les Régnes ſuivans, les Famil-
„ les Nobles prirent la coutûme de joindre le
„ nom de leur Pére à leur nom perſonnel, ſur-
„ tout dans les Actes.... Cela fut ſi bien approu-
„ vé de tout le monde, que deux-cens ans après
„ les Roturiers même commencérent, à l'imita-
„ tion des Familles Nobles, à conſerver un nom
„ de Famille, & ils ajoûtérent à leur nom de
„ Batême le nom de leur Pére. Ce fut alors que
„ cette coûtume commença à paſſer en *Angle-*
„ *terre* parmi les Nobles, & puis en *Dannemark*,
„ & puis en *Suéde*, où les noms de Famille n'ont

„ été ajoûtez aux noms perſonnels, & ne ſont „ devenus communément héréditaires dans les „ Maiſons Nobles, que depuis environ l'an 500." De là Mr. l'Abbé de *St. Pierre* tire diverſes conſéquences contre le mauvais uſage qui s'eſt introduit, ſur les noms de divers Princes. Mais comme il ne ſe borne pas à des inexactitudes de langage, il montre que la diſtinction des Familles par les noms eſt utile 1. A la Famille, en ce que les Hommes ſe trouvent naturellement portez à préferer, à favoriſer, à honorer ceux qui appartiennent par la naiſſance à des Hommes connus dans l'Hiſtoire, pour avoir rendu de grands ſervices à la Nation. 2. Utile à la Nation même, en ce que les Deſcendans ſont plus excitez, que les autres Citoiens, à imiter leurs propres Ancêtres, à exceller dans des talens utiles, & à les emploier, comme eux, à la plus grande utilité de la Patrie.

40. CE *que peut faire le Miniſtre, pour commencer à perfectionner l'Education des* COLLEGES.

41. PROJET *pour ſoulager les Pauvres des Paroiſſes de* PARIS.

42. POUR *avoir de meilleurs Mémoires des Intendances, que ceux qui furent envoiez à la Cour par les Intendans, en* 1698. *&* 1699.

43. IL *ne faut pas confondre la* Science du Droit Public, *avec la* Science du GOUVERNEMENT. C'eſt que nôtre Auteur, dans cette derniére Obſervation, entend par *Science du Droit Public*, la connoiſſance d'un Droit qu'un Souverain peut avoir contre un autre Souverain, ſelon

ſelon les Régles de la *Juſtice* : Et par *Science du Gouvernement*, la connoiſſance des moiens, qui peuvent le plus contribuer à augmenter le bonheur des Familles qui compoſent l'Etat ; Science qui regarde la *Prudence* de la conduite du Souverain, & envers ſes Voiſins, & envers ſes Sujets. Nôtre Auteur a voulu apparemment prévenir par-là l'abus qu'on ne fait que trop du terme de *Politique*, quoi que le titre de ſes Livres les qualifie *Ouvrages de Politique*, ou comme il s'exprime dans les nouveaux Volumes, *Ouvrages Politiques*. Ceux qui ſont dans les idées de *Machiavel*, & il y en a grand nombre, les uns plus, les autres moins, dans les Cours, ne font entrer la Juſtice dans les affaires du Gouvernement, qu'autant qu'elle s'accommode avec l'Utilité, bien ou mal entenduë, de l'Etat. Ainſi rien n'eſt plus louable, que l'attention perpétuelle de Mr. l'Abbé de *St. Pierre*, à empêcher qu'on ne ſépare jamais deux choſes auſſi inſéparables dans un bon Gouvernement, que le ſont l'Utile & le Juſte.

ARTICLE V.

THEOPHILI SIGEFRIDI BAYERI Regiomontani HISTORIA OSRHOENA & EDESSENA, *ex Numis illuſtrata : In qua* Edeſſæ *Urbis*, Osrhoëni Regni, ABGARORUM *Regum*, Præfectorum Græcorum, Arabum, Perſarum, Comitum Francorum, *Succeſſiones, fata, res aliæ memorabiles, a prima origine Urbis ad extrema fere tempora explicantur.* C'eſt-

C'eſt-à-dire:

HISTOIRE *de l'*OSRHOE'NE *& d'*EDESSE, *illuſtrée par les* Médailles: *Dans laquelle on explique l'origine, l'accroiſſement, & les de révolutions la Ville d'*Edeſſe *& du Roiaume d'*Osrhoéne; *la Succeſſion des* Rois ABGARES, *des* Gouverneurs Grecs, Arabes, Perſans, *des* Comtes François; *& les autres choſes mémorables, depuis la fondation de cette Ville, preſque juſqu'aux derniers tems. En grand* in quarto, *pagg.* 362. *ſans l'*Epître Dédicatoire, *la* Préface, *& la* Table *des Matiéres. A* Petersbourg, *de l'Imprimerie Roiale de l'Académie*, 1734.

LE défaut de Monumens, qui nous fourniſſent une Hiſtoire ſuivie des Roiaumes & autres Etats Anciens, eſt une des grandes cauſes de l'obſcurité & de l'incertitude qu'il y a en diverſes parties de l'Hiſtoire & Particuliére, & Univerſelle. C'eſt pour y remédier en quelque maniére, que divers Savans ont pris à tâche de raſſembler de toutes parts les choſes qui ſervent à compoſer, autant qu'il eſt poſſible, ſur l'Hiſtoire de quelque Etat particulier, un Corps de piéces rapportées, qu'ils tâchent de lier enſemble, ou par le rapport qu'elles paroiſſent avoir les unes avec les autres, ou à l'aide des conjectures, quand la nature même des faits n'en montre pas évidemment la liaiſon & la convenance. Tels ſont, par exemple, les Ouvrages du docte Antiquai-

quaire JEAN FOY-VAILLANT, intitulez : SELEUCIDARUM *Imperium*, *ſive Hiſtoria Regum* Syriæ &c. *Hiſtoria* PTOLEMÆORUM, Ægypti *Regum*: ARSACIDARUM *Imperium*, *ſive Regum* Parthorum *Hiſtoria*: ACHÆMENIDARUM *Imperium*, *ſive Regum* Ponti, Bosphori, & Bithyniæ *Hiſtoria*. L'Auteur du Livre, dont on vient de voir le titre, fait quelque choſe de ſemblable, par rapport à un petit Roiaume, qui a été autrefois aſſez célèbre: & comme *Vaillant*, il a emploié le ſecours des Médailles, en ſorte néanmoins qu'il n'en étend pas (*a*) l'utilité au delà de ſes juſtes bornes. Mais il a cet avantage ſur l'Antiquaire François qu'il a pû joindre la Littérature des *Langues Orientales*, avec celle de l'Antiquité *Gréque* & *Romaine*.

Auſſi remarque-t-il, dans ſa *Préface*, adreſſée à Mr. ASSEMAN, que, faute d'entendre les Langues des Peuples d'*Aſie*, & de pouvoir conſulter leurs Hiſtoires, bien des Ecrivains, d'ailleurs très-habiles dans la connoiſſance de l'Antiquité *Gréque* & *Romaine*, ſe ſont trouvez environnez de difficultez de toutes parts, & n'ont ſû même à quoi s'en tenir, ſur ce que diſent les Auteurs *Grecs* & *Romains*, en parlant de choſes qui regardent l'Hiſtoire de ces anciens Peuples. Entre tant de ſujets neufs, que cette Hiſtoire pouvoit lui fournir, il a choiſi celle du Roiaume d'OSRHOE'NE, & de la Ville d'EDESSE, qui préſente de grandes & fameuſes révolutions, arrivées en *Méſo-*

(*a*) Voiez ce qu'il dit, *pag.* 40, 41. contre ceux qui vantent trop l'uſage de ces anciens monumens.

Méſopotamie, païs un des plus féconds qu'il y ait eu en Guerres diverſes & preſque ſans nombre. Par la maniére, dont il s'y eſt pris, il a pu en même tems éclaircir l'Hiſtoire des Peuples les plus conſidérables de la *Haute Aſie*; Hiſtoire juſqu'ici très-obſcure. De plus, il corrige, ou il-luſtre, bien des choſes qui s'y rapportent, dans les Ecrivains *Grecs* & *Romains*, dans les *Loix des Empereurs*, dans la *Géographie* & dans la *Chronologie*. Les *Médailles* frappées par les Rois ou les Citoiens d'*Edeſſe*, ne pouvoient venir plus à propos, ni plus utilement, qu'ici. On a donc dreſſé une Hiſtoire ſuivie de ce Peuple & de cette Ville : on l'a même pouſſée preſque juſqu'aux derniers tems, à deſſein principalement de répandre du jour ſur ce qui s'eſt paſſé dans la Guerre des *Croiſades*, où il n'y a pas moins d'embarras. On ſouhaitteroit ſeulement d'avoir pu profiter du reſte des Monumens que Mr. ASSEMAN a déterrez dans la Bibliothéque du *Vatican*; & de l'Hiſtoire de *Saladin*, (*a*) publiée depuis peu par Mr. SCHULTENS. Mais les prémiers ne ſont pas encore publics; & l'autre Ouvrage n'eſt tombé entre les mains de nôtre Auteur, que quand on imprimoit ſa Préface.

Il avertit, au reſte, qu'il s'eſt borné à l'Hiſtoire Civile d'*Edeſſe*, renvoiant ailleurs l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, dont il n'a rien dit que par néceſſité. A l'égard des Médailles, qu'il produit, il a eu ſoin de les faire graver exactement ſur les Originaux, qu'il a vûs lui-même, & ſans y ajoûter aucun embelliſſement, qui ne ſert qu'à en di-

(*a*) A *Leide*, ſur la fin de 1731.

diminuer le vrai uſage. Cela donne lieu à pluſieurs remarques curieuſes, que l'on trouvera dans le reſte de la *Préface*. Paſſons au Corps de l'Ouvrage. Il eſt diviſé en cinq Livres; & chaque Livre en Sections, ou Chapitres, comme on voudra les appeller; car il n'y a que le nombre de marqué aux endroits où commence un *à capite*, qui fait toute la diſtinction.

I. Le *Prémier Livre* traite de la *ſituation*, de l'*origine*, & des *accroiſſemens* de la Ville d'Edesse, auſſi bien que de la *fondation* du *Roiaume* d'Osrhoe'ne.

1. Edesse étoit ſituée dans une Contrée Septentrionale de la *Méſopotamie*, pas fort loin de l'*Euphrate*, c'eſt-à-dire, à la diſtance de cent-cinquante, ou cent-ſoixante *Stades*, ou d'une Journée de chemin, que l'on a déterminée diverſement. Un (*a*) Auteur d'*Edeſſe* dit que cette Ville ſe trouvoit placée ſur le panchant d'une Montagne, au pié de laquelle il paſſoit une Riviére, comme il paroît auſſi par les Médailles, où l'on voit *Edeſſe* aſſiſe ſur un Rocher, & foulant aux piez une Riviére. Cette Riviére eſt *Scirtus*, dont (*b*) Procope donne la deſcription, & qu'il dit traverſer preſque la Ville.

2. Quelques Auteurs, (*c*) mais ignorans ou impoſteurs, ont donné une prodigieuſe antiquité à

(*a*) Isaacus *Edeſſenus*, dans la *Bibliotheca Orientalis* de Mr. Asseman, Tom. I. *pag.* 462.

(*b*) *De ædificiis Juſtiniani*, Lib. II. Cap. 7. Nôtre Auteur traite ailleurs au long de cette Riviére, *pag.* 169, 220, 247, *& ſeqq.*

(*c*) Isidore, Origin. Lib. XV. Cap. 1. Gobelinus Persona, *Cosmodrom.* pag. 76.

à *Edeſſe*: ils en font *Nimrod* le Fondateur, & cela en ſuppoſant qu'elle eſt la même qu'*Arech*, ou *Erech*, dont MOISE (*a*) parle. Mais celle-ci étoit une Ville du Païs de *Babylone*, ou d'*Aſſyrie*; païs qui en retient encore aujourd'hui l'ancien nom d'*Irak*, ou *Erak*. Il eſt vrai, qu'il y avoit dans ce païs-là UR, Ville où l'on ſait que le Patriarche *Abraham* étoit né, & qui fut depuis appellée *Urhi*, ou *Urhoi*; nom que la Ville d'*Edeſſe* eut auſſi anciennement. Mais la grande diſtance de ces deux Villes ne permet pas de les confondre, ſous prétexte d'une ſimple conformité de nom. De là néanmoins nôtre Auteur tire de quoi conjecturer, qu'*Edeſſe* peut avoir été fondée par une Colonie venuë d'*Urhoi* des *Chaldéens*; & il confirme ſa penſée, par une raiſon tirée de la conformité de Culte. Car, dans cette derniére Ville, on adoroit principalement le *Feu*, & la *Lumiére*: or, ſelon le témoignage de l'Empereur JULIEN (*b*), *Edeſſe* étoit, dès les tems les plus reculez, conſacrée au *Soleil*.

3. LES révolutions cauſées en *Méſopotamie* par la ſucceſſion des anciens Empires, entraînérent néceſſairement celles de nos *Uhroïens*. Après avoir été ſous la domination des *Aſſyriens*, des *Chaldéens*, & des *Perſes*, puis d'ALE'XANDRE *le Grand*, & de (*c*) quelques-uns de ſes Succeſſeurs; ils

(*a*) GE'NE'SE, Chap. X. verſ. 10.

(*b*) Orat. IV. *pag.* 150. C. *Edit. Spanhem.*

(*c*) La *Méſopotamie* échut à *Arcéſilaüs*, dans le prémier partage: JUSTIN, Lib. XIII. Cap. 4. dans le ſecond, à *Amphimaque*, Frére du Roi ARRHIDE'E, comme il paroît par ARRIEN, *apud* PHOT. Cod. XCII. *pag.* 224. & après la mort de ce Roi, à *Blitoris*, qui en fut chaſſé par *Antigone*. ARRIEN, *De Bell. Syriac.* pag. 195. *Ed. Amſt. Seleucus* enfin, aiant vaincu *Antigone*, la *Méſopotamie* lui demeura.

ils demeurérent enfin à SE'LEUCUS *Nicator*, Roi de *Syrie*, avec le reſte de la *Méſopotamie*, devenuë une de ſes Provinces. Ce Prince répara & embellit *Edeſſe*. Voilà pourquoi il ſemble en avoir été regardé comme le Fondateur, par quelques Auteurs, & entr'autres (*a*) *Euſébe*, dont Mr. *Bayer* corrige, ou concilie les paroles, qui ont embarraſſé SCALIGER. APPIEN *d'Aléxandrie* dit, (*b*) que *Séleucus* changea l'ancien nom de la Ville en celui d'*Edeſſe*; auſſi bien que celui de pluſieurs autres, à qui il donna des noms de quelques Villes de *Macédoine*, en l'honneur d'*Alexandre*. Mais nôtre Auteur n'en tombe pas d'accord à l'égard d'*Urhoi*: & il ſe fonde ſur des autoritez qui lui paroiſſent plus conſidérables. Il y a une Médaille, qui porte: (*c*) *Des Antiochiens ſur Callirhoé*. PLINE (*d*) fait mention de cette *Antioche*, appellée, dit-il, *Callirhoé*. Et dans ETIENNE *de Byzance*, on voit (*e*) Ἀντιόχεια ἡ ἐπὶ Καλλιῤῥόῃ. Voilà le nom, que *Séleucus* donna à *Urhoi*, en l'honneur d'*Antiochus* ſon Pére. Mais, pour la diſtinguer, ſur-tout de l'*Antioche* de *Syrie*, il y joignit la déſignation du lieu où elle étoit ſituée, *ſur Callirhoé*. Ce mot eſt compoſé de deux, l'un Grec, qui marque la *beauté*; l'autre Arabe, *Roha*, qui ſignifie *Riviére*: mais on ſait, que les *Orientaux* donnoient ſouvent ce nom général

(*a*) *Chronic.* pag. 139. *Ed. Amſt.* 1658. ad Ann. 1713.
(*b*) *Ubi ſupr.* pag. 201.
(*c*) Ἀντιοχέων τῶν πρὸς Καλλιῤῥόην. La Médaille a été publiée par VAILLANT, *Seleucidar.* pag. 108. *Ed. Hag.*
(*d*) *Hiſt. Natur.* Lib. V. Cap. 24. (num. 21. *Harduin.*)
(*e*) Voc. Ἀντιόχεια.

néral à quelque Fleuve particulier de leur voisinage. De là les Grecs, selon leur coûtume, firent *Callirhoé*, & appellérent ainsi la Ville, aussi bien que la Riviére, qui y passoit. Cette Riviére, outre le nom de *Stirtus*, dont j'ai déja parlé, avoit encore un nom Syriaque, (*a*) *Daiston*, ou *Deiston*, qui signifie *le Sauteur*, justement comme le Grec Πηδητος. Pour ce qui est du nom d'*Edesse*, il doit son origine, selon nôtre Auteur, aux *Macédoniens* établis dans *Urhoi*, nommée *Antioche*, qui l'empruntérent de celui d'une Ville de leur patrie, pour se consoler en quelque maniére de l'exil honnête où ils vivoient. Car il y avoit bien des *Grecs* déja (*b*) mêlez parmi les Naturels du païs, dès le tems des *Perses*: mais *Seleucus* en envoia d'autres en *Mésopotamie*, & sur-tout des *Macédoniens*, qui avoient servi (*c*) dans les Armées d'*Alexandre* & d'*Antigone*. De là vient que les Habitans de l'*Antioche* de *Syrie*, naturellement grands railleurs, appellérent l'autre, dont il s'agit, *mêlée de Barbares*; comme le témoigne (*d*) JEAN MALELA, ou *Malala*, lui-même originaire de l'autre. *Edesse* conserve encore aujourd'hui, chez les *Arabes*, l'ancien

(*a*) CHRONIC. EDESS. apud ASSEMANN. Tom. I. pag. 390. GREGOR. ABULPHARAG. *Histor. Dynast.* pag. 125.

(*b*) On l'inférе de ce que dit STRABON, pag. 863. Je ne sai de quelle Edition. Le passage se trouve, *pag.* 1083. de celle d'*Amsterdam*, ou 747. de celle de *Paris*. Dans le XVI. Livre.

(*c*) On cite ici CE'DREN, qui dit, que *Seleucus* envoia des Colonies & de *Grecs*, & de *Juifs*, entr'autres Villes, à *Edesse*. Pag. 166. (137. *Ed. Basil.*)

(*d*) Ἀντιόχειαν τὴν Μεσοβάρβαρον. Part. II. *pag.* 142.

cien nom de *Roha*; que les Auteurs Latins de l'*Occident* ont corrompu, le changeant, les uns en *Roaes*, *Rohäis* ou *Rohas*, ou *Roafe*, ou *Rohafya*; les autres en *Verchi*, ou *Rhages*, & *Rages*.

3. 4. 5. 6. CEUX d'*Edeſſe*, que nous n'appellerons plus autrement, pour témoigner leur reconnoiſſance à *Séleucus* du bien qu'il avoit fait à leur Ville, prirent la nouvelle *Ere des* SE'LEUCIDES, fameuſe dans l'ancienne Chronologie. Elle commence à la prémiere Année de la CXVII. *Olympiade*, qui fut celle où *Séleucus*, aiant vaincu *Antigone*, devint maître du Roiaume de *Babylone*. On réfute ici le P. HARDOUIN, qui a (*a*) prétendu que l'Epoque de l'Ere d'*Edeſſe* eſt poſtérieure, de deux ans, à celle des *Séleucides*; & à cette occaſion, on nous donne les noms & la liſte des *Mois* d'*Edeſſe*, avec les *Mois Romains* qui répondent à chacun de ceux-là. On remarque auſſi, qu'outre l'Ere d'*Edeſſe*, conforme à celle des *Séleucides*, il s'introduiſit, avec le Chriſtianiſme, une autre Ere, priſe de la *Création du Monde*, & des Années du Patriarche ABRAHAM; après quoi, on juge bien que le *Mahométiſme* dut amener l'Ere de l'*Hégire*.

7. SOUS le régne des *Séleucides*, *Edeſſe* eut le même ſort, que le reſte de la *Méſopotamie*. Ainſi l'hiſtoire de ces révolutions, que l'on donne ici, eſt tout ce qu'on peut ſavoir de l'état où *Edeſſe* a dû ſe trouver; juſqu'au tems d'ANTIOCHUS *Sidéte*, où elle devint le Roiaume d'*Osrhoéne*.

Avant

(*a*) *Nummi Urb. & Popular.* pag. 145. *Edit. Paris.*

Avant cela, on ne trouve rien de particulier, que la Médaille, indiquée ci-deſſus, frappée, à ce que croit Mr. *Bayer*, ſous ANTIOCHUS *Epiphane*, lors que ce Prince paſſa à *Edeſſe*, dans (*a*) ſon Expédition contre ARTAXIAS, Roi d'*Arménie*, qu'il vainquit, & fit priſonnier.

8. 9. DEUX choſes, ſelon nôtre Auteur, donnérent occaſion à la fondation du Roiaume d'*Edeſſe*: d'un côté, les troubles cauſez en *Orient* par la Guerre entre ANTIOCHUS *Sidéte*, & TRYPHON; de l'autre, la conduite des PARTHES, qui s'étoient alors emparez de la *Méſopotamie*. Ceux-ci, à l'envi des *Arabes*, cherchoient (*b*) à retenir ou mettre ſous leur domination les Peuples de *Méſopotamie*; & ils croioient y mieux réuſſir par la douceur, que par la force. Ils laiſſoient en apparence la Liberté à ceux d'*Edeſſe*, & traitoient avec eux une eſpéce d'*Alliance*. Cependant, pour régner au fond chez eux, ils favoriſoient ſous main les principaux du Peuple, qui aſpiroient à ſe rendre maîtres du Gouvernement; parce qu'ils ſe flattoient, ſelon la politique ordinaire des Princes, d'avoir là autant de Créatures à leur dévotion. Mais, comme il arrive ſouvent de cela même, il ſe trouva un homme, qui profita de l'occaſion pour s'ériger lui-même en Prince. Ce fut celui, que quelques (*c*) Auteurs *Grecs* nomment OSRHOE'S, mais qui s'appelloit véritablement ORRHOI, *Bar-Chevjo*,

(*a*) APPIEN, De Bell. Syr. *pag.* 187. *Ed. Amſt.*
(*b*) TACITE, *Annal.* Lib. VI. Cap. 42.
(*c*) PROCOPE, *De Bell. Perſic.* Lib. I. Cap. 17. pag. 49. *Ed. Paris.* SUIDAS, au mot Ὀρροήνη.

Chevjo, c'eſt-à-dire, *Fils de Chevjo*, ou d'*Hevia*, ſelon les Auteurs *Syriens*, publiez par Mr. ASSEMAN, & dont on ſe ſert ici, pour dreſſer la Chronologie & l'Hiſtoire des Rois d'*Osrhoéne*. Faute d'avoir vû ces anciens monumens, le Cardinal NORIS a crû (*a*) qu'il n'y avoit eu à *Edeſſe* aucun Prince nommé *Osrhoès*, que longtems après, ſous l'Empire d'*Aléxandre Sévére*; & là-deſſus, il a mis par conjecture la Fondation de ce Roiaume au tems que les Fils d'ANTIOCHUS *Grypus* déchiroient la *Syrie* par leurs Guerres Civiles. Il veut même que ce ſoient des *Arabes*, & non des *Syriens*, qui ſoient les Auteurs de la révolution. Nôtre Auteur réfute tout cela au long; & il montre l'origine de l'erreur, venuë de ce que quelques (*b*) anciens Auteurs ont confondu les *Edeſſéniens* avec les *Arabes*, à cauſe du voiſinage, & de quelque conformité qu'il pouvoit y avoir dans leurs Coûtumes. C'eſt pour cela auſſi, qu'encore que les Princes d'*Edeſſe* fuſſent véritablement *Rois*, ſelon que d'autres Auteurs les qualifient, & comme les Médailles en font foi; on les a appellez *Phylarques*, c'eſt-à-dire, *Chefs de Tribus*, *Toparques*, *Dynaſtes*, comme qui diroit ſimplement *Seigneurs*.

Ce Roiaume fut appellé l'ORRHOE'NE, ou du nom d'*Orrhoi*, ſon Fondateur, ou de *Roha*, nom Arabe de la Ville d'*Edeſſe*. Mais les *Grecs* l'adoucirent, ſelon leur coûtume, & dirent *Os-*

(*a*) *Epoch. Syro-Macedon.* Cap. 3. *pag.* 106. *Ed. Lipſ.*
(*b*) XE'NOPHON, *De Expedit. Cyr.* Lib. I. Cap. 5. *Ed. Oxon.* PLINE, Lib. V. Cap. 24. APPIEN, *De Bell. Parth.* pag. 229. TACIT. *Annal.* Lib. XII. Cap. 12. &c.

Osrhoëne, puis *Osdroëne*. On ne trouve nulle part, dequoi déterminer l'étenduë des païs, que ce Roiaume renfermoit. Elle ne fut pas apparemment toûjours la même.

10. FEU Mr. (*a*) GRABE eſt le premier, qui ait entrepris de donner une ſuite des Rois d'*Edeſſe*. Mais il ne l'a tirée que des Auteurs *Grecs* & *Latins*; de ſorte qu'il n'a pu rien trouver de bien lié, deſtitué qu'il étoit des Monumens Orientaux, dont nôtre Auteur fait uſage maintenant. Mr. ASSEMAN a publié une Chronique anonyme des Rois d'*Edeſſe*; & quelques morceaux de celle de DE'NYS *de Telmar*. C'eſt là-deſſus que nôtre Auteur a dreſſé une Table Chronologique des Rois d'*Edeſſe*: mais il s'eſt vû contraint d'abandonner le calcul de *Dénys*, qui, marquant les années de l'Ere d'*Abraham*, ne s'accorde pas le plus ſouvent avec la durée du régne de chaque Roi. Pour lui, le fil de l'Hiſtoire l'a conduit, & mis en état de tout ranger d'une maniére à concilier l'*Hiſtoire Romaine* avec celle des Rois d'*Edeſſe*. Il marque ſur la Table, les Années de la *Période Julienne*, celles avant JE'SUS-CHRIST, celles de la Fondation de *Rome*, celles des *Olympiades*, celles de l'Ere des *Séleucides*, celles d'*Abraham*, & enfin la ſuite des Rois d'*Edeſſe*, avec le tems du Régne de chacun. Ainſi finit le Premier Livre.

II. 1. ORRHOI, *Bar-Chevjo*, commença de regner l'année 4577. de la *Période Julienne*: 136. avant JE'SUS CHRIST: 618. de la Fondation de *Rome*: 4. de la CLX. *Olympiade*: 176. de l'Ere des

(*a*) *Spicileg. Patr.* Tom. I. *in Not.* pag. 314, *& ſeqq.*

des *Séleucides*, ou d'*Edeſſe* : 1880. d'*Abraham*. Cela poſé, il ſera aiſé de ramener les dattes à chacune de ces Eres, & pour abréger, nous n'indiquerons plus dans l'occaſion, que l'Année avant JE'SUS-CHRIST, comme la plus commode, & la plus en uſage parmi nous. *Orrhoi* ne régna que cinq ans : mais il eut aſſez de tems pour établir paiſiblement ſa puiſſance, pendant les troubles d'*Orient*, qui donnoient aſſez d'occupation au Roi de *Syrie*, & aux *Parthes*.

2. IL eut pour Succeſſeur ABDO *Bar-Mazour* ou Fils de *Mazour*. Nous laiſſons dans l'Original l'explication, & l'étymologie, que l'Auteur donne ici, & ailleurs, des noms de chaque Roi, auſſi bien que les différentes maniéres dont on a exprimé les mêmes noms. Le Prince, dont il s'agit, ſe mit, lui & ſon Roiaume, ſous la protection & la dépendance d'*Antiochus Sidéte*, dans une Expédition que celui-ci fit contre les *Parthes*, en l'Année 131. avant JE'SUS-CHRIST. On l'infére d'un paſſage (*a*) de JUSTIN, où il eſt dit, que pluſieurs Rois d'*Orient* ſe ſoumirent volontairement au Roi de *Syrie*, en haine des *Parthes*; & on juge que celui d'*Edeſſe* doit avoir été de ce nombre, par les circonſtances de l'Expédition même.

3. APRE'S la mort d'*Abdo*, qui régna ſept ans, PARADASCHT *Bar-Gabarou*, ou *Paradaſte*, Fils de *Gabarée*, monta ſur le Trône d'*Edeſſe*. Les *Parthes* s'étoient (*b*) alors emparez de la

(*a*) Lib. XXXVIII. Cap. 10.

(*b*) JUSTIN, Lib. XLII. Cap. 1. 2. Nôtre Auteur cite encore APPIEN, qui dit, que vers ces tems ci, les *Parthes*

la *Méſopotamie*. De là on conjecture, que ce Roi fut auſſi ſous leur dépendance. Le nom même de *Paradaſcht*, & celui de ſon pére, marquent qu'il étoit originaire de la *Parthie*. Ainſi ou il fut établi Roi d'*Edeſſe* par les *Parthes*; ou bien ceux d'*Edeſſe* l'élûrent, pour faire plaiſir au nouveau Maître. Il régna cinq ans.

4. Ici le Fils commence à ſucceder au Pére: BACRU *Bar-Paradaſcht*, ou *Bacrus*, Fils de *Paradaſte*. Celui-ci régna trois ans. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

5. SUR la fin du régne de *Bacru*, qui fut de vint ans, ce Prince eut pour aſſocié au Gouvernement, premierement MAANU, ou (*a*) *Manus*, qui ne le fut que pendant quatre mois; puis ABGAR, qui au bout de deux ans & quatre mois, tua *Bacrus*, pour régner ſeul.

6. VOICI donc le prémier des Rois d'*Edeſſe*, dont le nom eſt connu dans l'Hiſtoire *Gréque* & *Romaine*. Cet ABGAR étoit ſurnommé *Phico*. Le nom eſt écrit diverſement chez les Anciens Auteurs. Au lieu d'*Abgar*, ou *Abgare*, les uns diſent

thes enlevérent aux Rois de *Syrie* la *Méſopotamie*. Mais l'indication de l'endroit a été omiſe dans la *Note*, ici comme en quelques autres endroits. On trouvera le paſſage, dans le Livre *De Bell. Syr.* pag. 189. *in fin.* Ed. Amſt.

(*a*) A l'occaſion de ce nom, on conjecture, que, comme il ſignifie *éloquent*, & *habile en négoce*; de là eſt venu le nom de MERCURE *Monime* (Μόνιμος) adoré chez les *Edeſſeniens*: JULIAN. *Orat.* IV. *in Solem.*, pag. 150. *Ed. Spanh.* nom, que l'on trouve auſſi dans une Inſcription de GRUTER, pag. 1067. *num.* 2. Il y a ainſi par-tout des remarques ſemblables, faites par occaſion.

diſent *Abagare*, les autres *Augare*; d'autres, *Acbare*. On ſe détermine pour *Abgar*, ſur la foi des Médailles, jointe à l'autorité des Monumens *Syriaques*. C'eſt, ſelon nôtre Auteur, un nom de l'ancienne Langue des *Parthes*, ou de l'*Armenienne*, dans laquelle *Avagair* ſignifie un *homme qui eſt le premier* & le plus élevé en dignité. De là les *Syriens*, & les *Grecs*, faute de ſavoir la véritable prononciation du nom, ont fait *Abgar*.

Sous ce Prince, TIGRANE, Roi d'*Arménie*, devint Roi de *Syrie*, & s'empara de toute la (*a*) *Méſopotamie*. Voilà qui méne nôtre Auteur à faire paſſer le Roiaume d'*Edeſſe*, de la dépendance des *Parthes*, ſous celle de *Tigrane*. *Abgar* régna ſeul, vint-& trois ans & cinq mois.

7. SON Fils, de même nom, ABGAR *ben-Abgar*, demeura ſoumis aux *Parthes*, pendant quelques années. Il joignit ſes armes à celles de *Tigrane* & de *Mithridate* Roi de *Pont*, dans la Guerre contre *Lucullus*. Mais ce Général étant depuis venu, avec ſon Armée, en *Méſopotamie*, *Abgare*, vaincu, ſe ſoumit (*b*) aux *Romains*, l'année 69. avant JESUS-CHRIST. Il rendit enſuite des ſervices conſidérables à (*c*) POMPE'E, Succeſſeur de *Lucullus*; à cauſe de quoi on l'appella

(*a*) PLUTARQUE, in *Vit. Lucull.* pag. 505. *Ed. Wech.* STRABON, Lib. XI. ſur la fin, *pag.* 804. *Ed. Amſt.* (532. *Paris.*)

(*b*) SEXTUS RUFUS, *Breviar.* Cap. 14. *Ed. Cellar.* JORNANDES, *De regnorum ſucceſſ.* pag. 42. *Ed. Lindenbrog.*

(*c*) DION CASSIUS, Lib. IV. pag. 145, 35. *Ed. H. Steph.* APPIEN, *De Bell. Parth.* pag. 229.

pella (a) *Ami des* ROMAINS, & *Pompée* le confirma dans ſon Roiaume, (b) comme Allié, c'eſt à-dire, d'une Alliance inégale. Son régne fut de quinze ans.

8. APRE'S la mort d'*Abgare*, dont nous venons de parler, il y eut un Interrégne d'un an, à cauſe des diſputes qui s'élevérent entre les *Oſrhoéniens* ſur la Succeſſion. Enfin on élut *Maanu*, ou *Manus*, ſurnommé depuis *Dieu*. Ce fut lui, ſelon nôtre Auteur, qui s'étant rangé en ſecret du côté des *Parthes*, trahit les (c) *Romains*, engagea CRASSUS dans une embuſcade, & lui coupa la tête, lors qu'après ſa défaite il eut été pris par trahiſon en *Arménie*, où il s'étoit réfugié. Les Ecrivains de l'Hiſtoire *Romaine*, ont confondu ici ce *Manus* avec *Abgare* ſon Prédéceſſeur: mais il reſte quelques veſtiges du véritable nom, dans (d) PLUTARQUE, & dans (e) SUIDAS. *Manus*, dans un Feſtin, où ORODE, Roi des *Parthes*, l'avoit invité, lui préſenta la tête de *Craſſus*; & *Orode* lui fit, en récompenſe, des préſens conſidérables, à la maniére du païs. Voilà les beaux exploits,

(a) Φιλοπομπαῖος. APPIEN, *ibid.*

(b) Comme il fit, à l'égard de pluſieurs autres Rois. XIPHILIN, pag. 9. *Ed. Rob. Steph.*

(c) DION CASSIUS, *ubi ſupr.* pag. 145. PLUTARQUE, *in M. Craſſ.* pag. 555, *& ſeqq.* APPIEN, *De Bell. Parthic.* pag. 229, *& ſeqq.*

(d) Qui appelle ce Roi, tantôt Ἀριάμνης, ce que nôtre Auteur croit avoir été fait de *Marimanes*, ou *Mar Manu*, *Mari Manu*, c'eſt-à-dire, *Manu, Seigneur*: tantôt Πομαξάθρης, pour Παρμαξάθρης, ou, *Barmazour*; nom qui a été encore corrompu diverſement par d'autres Auteurs.

(e) Voc. Ἀριάμνης.

exploits, qui, ſelon Mr. *Bayer*, valurent à *Manus* le ſurnom de *Dieu*, qu'il permit que ſes Sujets lui donnaſſent. Il régna dix-huit ans, & cinq mois.

9. SUIT un Roi, nommé PACORUS; nom très-connu d'ailleurs dans l'Hiſtoire des *Parthes*, & qui paſſa des *Syriens* chez les *Romains*; comme on le prouve par pluſieurs (*a*) Inſcriptions. ORODE même, dans le tems dont il s'agit, avoit un Fils de ce nom. A cauſe de quoi Mr. *Aſſemani* croit, que c'eſt le même qui fut Roi d'*Edeſſe*, & qui régna cinq ans, ſelon la Chronique anonyme d'*Edeſſe*, & ſelon DE'NYS *de Telmar*. Mais nôtre Auteur le réfute, par toute la ſuite de ce qui ſe paſſa alors, ſelon les Auteurs *Grecs*, & *Latins*; & il montre, par ſes calculs, que le *Pacorus*, Fils du Roi des *Parthes*, mourut quelques années avant celui qui régnoit à *Edeſſe*.

11. 12. 13. PACORUS eut pour Succeſſeur, ABGAR *Sumaca*, ou, *le Rouge*, qui monta ſur le Trône un peu avant la Bataille d'*Actium*, en l'année 31. avant JESUS-CHRIST, & régna trois ans. Il fut remplacé par MANUS *Saphelul*, qui en régna vint-huit, & ſept mois; & celui-ci par MAANU, ou *Manus*, Fils de *Manus*, dont le régne ne fut que de ſix ans. On rapporte ce qui ſe paſſa en *Orient* dans tous ces tems-là, ſans pouvoir déterminer la part qu'y eurent les Rois d'*Edeſſe*. Sous le dernier de ces trois, AUGUS-

TE

(*a*) BOISSARD, *Antiq. Rom.* Part. IV. *pag.* 127. 130. GRUTER, pag. 226. *num.* 8. pag. 1033. *num.* 5.

TE fit la Paix avec les *Parthes*. Il ſemble qu'alors ceux d'*Edeſſe* devoient être diſpoſez à flatter les *Romains*, au mépris des *Parthes*. Cependant on ne voit juſqu'ici aucune Médaille de ce tems-là, frappée à *Edeſſe*, avec le nom d'*Auguſte*. Car Mr. *Bayer* en rejette une, où un Savant (*a*) Antiquaire a cru le trouver, mais qui eſt de ceux d'*Edeſſe* en *Macédoine*.

III. LE *Troiſiéme Livre* de nôtre Auteur commence par ABGAR *Uchomo*, c'eſt-à-dire, en Syriaque, *le Noir*. Faute d'entendre la ſignification de ce ſurnom, quelques (*b*) Auteurs Modernes l'ont pris pour le nom du Pére ou de la Mére d'*Abgare*. Ce Prince deſcendoit d'ARSACE, premier Roi des *Parthes*; comme il paroît par un (*c*) Auteur de l'Hiſtoire d'*Arménie*, d'après lequel on nous donne ici une Table Généalogique. Mr. *Bayer* s'étend beaucoup ſur l'*Abgare*, dont il s'agit; & on n'en ſera pas ſurpris, quand on ſaura que c'eſt celui dont il eſt tant parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, à cauſe de la Lettre qu'on prétend qu'il écrivit à Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, de la Réponſe qu'il en reçut de la guériſon miraculeuſe, procurée enſuite, dit-on, par *Thaddée* &c. Tout eſt fondé ici ſur l'autorité d'EUSEBE, (*d*) qui a rapporté les Lettres, & la narration, qui y étoit jointe,

(*a*) JACOB. VILDIUS, *Select. Numiſmat.* pag. 128.

(*b*) BONGARS, HENRI DE VALOIS, ſur EUSE'BE, *Hiſt. Eccl.* I. 13.

(*c*) MOSES CORENENSIS, *Hiſt. Armenic.* Lib. I. Cap. 4, *& ſeqq.*

(*d*) *Hiſt. Eccleſ.* Lib. I. Cap. 13.

jointe, de la guériſon d'*Agbare*, comme les aiant tirées des Archives d'*Edeſſe*. Mais divers Auteurs, tant (*a*) *Catholiques Romains*, que (*b*) *Proteſtans*, ont rejetté ces monumens, comme ſuppoſez, ſoit qu'on en aît impoſé à *Euſébe*, ſoit que lui-même aît été l'auteur de la ſuppoſition. Le dernier a été depuis peu ſoutenu ſans détour par (*c*) Mr. BOURGUET, Profeſſeur en Philoſophie à *Neufchâtel*. Nôtre Auteur, à qui ce Savant en donnoit avis dans une Lettre, n'aiant pu encore voir le Journal où cela ſe trouve, déclare (*d*) d'avance, que l'autorité d'*Euſébe* eſt chez lui de ſi grand poids, qu'il ne ſauroit la révoquer en doute, juſqu'à ce qu'on lui en donne des *preuves invincibles*. Il voudroit apparemment, qu'on lui produiſît des témoignages inconteſtables, de gens qui fuſſent bien inſtruits du deſſein d'*Euſébe*, du tems qu'il l'avoit exécuté, de la maniére dont il s'y étoit pris &c. Mais en a-t-on, & en peut-on avoir de tels, de tant de *fraudes pies* ainſi commiſes en ces tems-là, & dont tout ce qu'il y a de perſonnes éclairées & non prévenuës tombent d'accord? Qu'y avoit-il alors, de plus facile, que d'en impoſer à la crédulité des *Chrétiens*, toûjours prêts à recevoir avi-

(*a*) ERASME, COSTERUS, CANUS, BELLARMIN, l'Abbé DUPIN, le P. SIMON, le P. ALEXANDRE NOEL, le P. LAMI &c.

(*b*) COCUS, RIVET, HOORNBECK, SPANHEIM le Profeſſeur en Theologie, SAMUEL BASNAGE, Mr. LE CLERC &c.

(*c*) BIBLIOTHE'QUE ITALIQUE, Tom. XIII. pag. 111, *& ſuiv.*

(*d*) *Addend.* pag. 358.

avidement & sans examen tout ce qui leur paroissoit contribuer à l'honneur du Christianisme, quoi que rien au fond ne le deshonorât plus que de pareilles fourberies? Ceux-mêmes qui aquiescent aveuglément à l'autorité d'*Eusébe*, n'osent adopter d'autres (*a*) fictions, débitées sur ce sujet par des Anciens, qui les proposoient avec autant de confiance. Mr. *Bayer* n'est pas ici bien ferme dans ses principes. Il dit (*b*) même, qu'*Eusébe* aiant rapporté modestement ce qu'il trouvoit dans les Archives d'*Edesse*, & qu'il ne croioit pas devoir supprimer, le propose d'une maniére à faire voir qu'il n'y ajoutoit pas beaucoup de foi. Pour moi, j'avouë que je ne vois aucun indice de cette défiance dans toute la suite du discours d'*Eusébe*, & il parle toûjours, ce me semble, en Historien, qui paroît persuadé des choses qu'il rapporte, & qui veut bien les persuader aux autres. Nôtre Auteur approuve ensuite l'opinion de Mr. *Assemani*, qui est, dit-il, qu'il y eut quelque commerce réciproque d'amitié entre Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST & *Abgare*; que la Lettre d'*Abgare* peut aussi avoir été portée à Nôtre Seigneur: mais que ce qu'il ordonna de dire à *Abgare* ne fut point écrit, & que le Messager l'écrivit lui-même. Du reste, Mr. *Bayer*

(*a*) Le crédule TILLEMONT, par exemple, n'ose aquiescer à ce que l'on a dit de la lévée du Siége d'*Edesse*, attribuée à une *Image faite de la main de Dieu*; & à une promesse de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, dont on ne voit rien néanmoins dans *Eusébe*: MÉMOIRES *pour l'Histoire Eccles.* Tom. I. Part. III. pag. 994. *Edit. de Bruxell.*

(*b*) Pag. 109.

Bayer ne s'eſt point mis en peine d'examiner les raiſons qu'on a (*c*) alléguées pour prouver la ſuppoſition & de la Lettre d'*Abgare*, & de la Réponſe de JE'SUS-CHRIST, & de toute cette Hiſtoire. Le ſilence ſeul des Evangéliſtes, ſur un fait comme celui-là, & ſur-tout de S. LUC, qui étoit d'*Antioche*, forme une preuve invincible, dans l'eſprit de quiconque y ſera bien attention. Et ceux qui ont fabriqué les Lettres, ont ſi peu ſû garder les caractéres des perſonnes, que l'impoſture ſaute aux yeux. Les raiſons, que Mr. *Bourguet* a avancées pour charger *Euſébe* même de la ſuppoſition, ſont auſſi fort vraiſemblables, à mon avis.

Pour revenir à l'Hiſtoire Civile, tout ce que nôtre Auteur peut nous apprendre d'ABGARE *Uchomo*, ſe réduit à inferer d'un paſſage de (*b*) STRABON, & d'un autre de TACITE (*c*), où les *Edeſſéniens* ſont confondus avec les *Arabes*, qu'*Abgare* ſe rangea, tantôt du côté des *Parthes*, tantôt du côté des *Romains*, ſelon que les affaires tournoient bien ou mal pour les uns ou pour les autres, dans la Guerre cauſée par les troubles d'*Arménie*.

15. ABRE's un régne de vingt-ſept ans & un mois,

(*a*) Voiez ſur tout Mr. LE CLERC, *Hiſt. Eccléſ.* ad Ann. 29. pag. 332, *& ſeqq.*

(*b*) Où il dit que les petits Rois des *Arabes*, du tems de TIBE'RE, ſous lequel il écrivoit, paſſoient tantôt du côté des *Romains*, tantôt du côté des *Parthes*, ſelon qu'ils étoient plus voiſins des uns ou des autres: *Lib.* XVI. pag. 1084. *Ed. Amſt.* (748. *Paris.*) Et là il confond ceux d'*Edeſſe* avec les *Arabes*; ſelon ce que l'on a remarqué ci-deſſus.

(*c*) *Annal.* Lib. VI. Cap. 44. *in fin.*

mois, il eut pour Succeſſeur MAANU *bar-Abgar*, qui en régna ſept. Celui-ci trahit MEHERDATE, que l'Empereur CLAUDE avoit donné pour Roi aux *Parthes*, à leur réquiſition. Le fait, avec toutes ſes circonſtances, nous a été conſervé par (*a*) TACITE, qui appelle ce Prince *Abgare*. On ſait que les anciens Auteurs donnoient ainſi un nom commun à tous les Rois d'un païs, celui de *Ptolomée*, par exemple, aux Rois d'*Egypte*, comme celui d'*Abgare* aux Rois d'*Edeſſe*; & ce *Manus* étant Fils d'*Abgare*, il étoit d'autant plus aiſé de le confondre avec ſon Pére. Mr. *Bayer* témoigne ici quelque deſir de juſtifier *Manus*, ſinon de tout ce que l'Hiſtorien Latin en dit de déſavantageux, au moins d'une partie. Et à cette occaſion, il donne ſon (*b*) jugement ſur le caractére de *Tacite*, qui lui paroît avoir ſouvent outré les choſes par quelque vuë ſecréte. Il ſoupçonne, ſur ce que dit (*c*) un Auteur de l'Hiſtoire d'*Arménie*, que *Manus* fut tué, & avec lui tous ſes Fils, par *Sanatrugus*, Fils d'*Oga*, laquelle étoit Sœur d'*Abgare Uchama*; d'autant plus que *Manus* eut pour Succeſſeur ſon Frére, MAANU *bar-Abgar*.

16. 17. CELUI-CI régna quatorze ans; & après lui, ſon Fils ABGAR *bar-Maanu*. Mr. *Bayer* rapporte à cet *Abgare* une Médaille publiée par un (*d*) Antiquaire Anglois; dans laquelle on voit

(*a*) *Annal.* Lib. XII. Cap. 10, *& ſeqq.*
(*b*) Pag. 126, 127.
(*c*) MOSES CHORENENSIS, qui l'appelle *Ananus*.
(*d*) NICOLAUS HAYM. *Theſ. Britannic.* Tom. II. pag. 57.

voit la Tête & le nom d'*Abgare Roi*, & au revers une Tête de Barbare, avec l'inſcription, ΑΛΑΝΝΟΣ, *Alannos*. Il croit qu'elle fut frappée à l'occaſion de quelques irruptions que (*a*) les *Alains* firent en *Arménie*, ſous *Veſpaſien* & *Domitien*, & de la paix qui ſuivit.

A l'occaſion de cette Médaille, on traite (*b*) des ornemens que les Rois d'*Edeſſe* portoient pour marque de leur Dignité Royale. Dans toutes les Médailles, ils ont la *Tiare*, eſpéce de Bonnet, dont l'uſage étoit commun en *Perſe*, en *Médie*, en *Méſopotamie*, & dans tout le païs des *Parthes*. Sur celle des Rois d'*Edeſſe*, comme ſur celle des *Parthes*, on voit des Perles. Ils portoient auſſi le Diadême, & le Sceptre. La Tiare des Rois d'*Edeſſe* eſt ornée d'une Lune, & de trois Etoiles. C'eſt que ceux d'*Edeſſe*, & leurs Rois, avoient une grande dévotion pour le Culte des Aſtres. Auſſi voit-on le Soleil ſur quelques Médailles. Nôtre Auteur décrit enſuite l'habillement de ces Rois, & ſur tout ceci il entre dans un grand détail de critique. Il examine auſſi par occaſion quelques points d'antiquité, ſur leſquels les Savans ne ſont pas d'accord. Le régne d'*Agbare*, Fils de *Manus*, fut de vint ans.

18. 19. 20. Il eut pour Succeſſeur, Abgar, Fils d'*Ajazeth*, qui régna ſix ans & neuf mois. Après la mort de celui-ci, les factions, qui s'élevérent entre les Grands de la Nation, cauſérent un

(*a*) Joſeph. *De Bell. Judaic.* Lib. VII. Cap. 27. (*Cap.* 7. §. 4. *divif. Hudſon.*) Moses Corenens.

(*b*) Pag. 133; *& ſuiv.*

un Interrégne de deux ans; au bout desquels PARTANASPATE monta sur le Trône, qu'il occupa pendant trois ans & dix mois. Un autre Prince de même nom, qui lui succéda, ne régna que dix mois.

21. CE second *Partanaspate* fut remplacé par MAANU, ou *Manus*, Fils d'*Ajaneth*. Du tems de celui-ci, l'Empereur TRAJAN alla en personne faire la Guerre aux *Parthes*. (*a*) Pendant qu'il étoit à *Antioche*, *Manus* lui envoia des Ambassadeurs, avec des présens, pour rechercher son amitié: mais il se dispensa de l'aller trouver lui-même sous divers prétextes, par la crainte des *Parthes*, avec qui il vouloit se ménager, aussi bien qu'avec les *Romains*. Cela joint à ce qu'il avoit fourni du secours au Roi des *Adiabéniens*, le rendit suspect à *Trajan*: mais il trouva moien de l'appaiser, en lui envoiant son Fils, beau garçon, qui lui plût beaucoup. Il alla ensuite au devant de l'Empereur, qui marchoit vers *Edesse*, & lui offrit en présent deux-cens cinquante Chevaux & six-mille Armes. *Trajan* n'accepta de tout cela, que trois Cuirasses. Il fut regalé magnifiquement dans *Edesse*, & le Roi d'*Osrhoëne* se mit sous sa dépendance.

22. 23. 24. MANUS étant mort, après un régne de seize ans & huit mois, eut pour Successeur son Fils de même nom, MAANU *bar-Maanu*. Ce Prince, comme nôtre Auteur le (*a*) con-

(*a*) SUIDAS, aux mots Ἔδεσσα, & Ἄναγμος. THEODOS. *Excerpt. Dion.* pag. 781. 781. *Excerpt.* VALES. pag. 710. EUTROPE, Lib. VIII. Cap. 3.

(*a*) conjecture, étoit au Camp près de *Trajan*, quand son Père mourut, & il prêta serment de fidélité à l'Empereur. Mais bien-tôt après, plusieurs des Nations conquises par les *Romains* s'étant révoltées, *Manus* suivit leur exemple, & se retira secrétement à *Edesse*. *Trajan*, pour s'en venger, le dépouilla de son Royaume, & réduisit l'*Osrhoène* en Province de l'Empire. Mais l'Empereur HADRIEN, qui lui succéda, aiant aban-

(*a*) De ce fragment conservé par SUIDAS: Ὁ δὲ περὶ Μάνου ἀπεχώρησε, δεξιάς τε παραβὰς, ὃς Βασιλεὺς ἦδη ἦν, καὶ ὅρκους πατήσας, οὓς ὤμοσε. MANUS autem recessit, fidem dextrâ Imperatoriâ firmatam fallens & jusjurandum. C'est ainsi que nôtre Auteur cite & traduit ces paroles, sans indiquer le mot, sur lequel *Suidas* les a rapportées. Il se trouve sur quatre: Ἀπεχώρησεν. Δεξιὰς. Μάνου. Πατήσας. Mr. *Bayer* l'a tiré du troisiéme, & cela de l'Edition de PORTUS, car il ne paroît pas avoir vû celle de KUSTER, qui porte ici παρὰ Μάνου, comme il y a aussi au mot Ἀποχωρήσας dans les deux Editions. Mais sur le mot Δεξιὰς, on lit παρὰ Μάνου. De plus, au lieu de βασιλεὺς, il y a βασιλεῖ, sur le mot Ἀπεχώρησε, & sur Πατήσας, dans les deux Editions, & sur le mot Δεξιὰς, dans celle de *Kuster*. Ainsi je crains fort, que nôtre Auteur ne bâtisse ici sur un foible fondement; d'autant plus que ὁ περὶ Μάνου ne peut pas signifier en Grec *Manus*: il faudroit, ὁ περὶ Μάνου, & sur ce pié-là, il devroit suivre des Verbes Pluriels, & non des Singuliers, comme il y a par-tout. Il y a apparence, que παρὰ Μάνου est la véritable maniére de lire, & qu'ainsi il s'agit de quelcun qui abandonna *Manus*, en violant la parole qu'il avoit donnée au Roi avec serment: car Βασιλεὺς ne signifie pas ici nécessairement l'Empereur. Au reste, que Mr. *Bayer* n'ait point remarqué tous ces endroits, il paroît encore, de ce que, sur Δεξιὰς & Πατήσας, ARRIEN est cité, comme Auteur des paroles en question: & cependant nôtre Auteur les donne comme étant d'un Ecrivain inconnu, *e veteri Scriptore*. Elles pourroient être de l'Histoire des *Parthes*, qui est perduë.

abandonné tout ce (*a*) qui étoit au de-là de l'*Euphrate*, *Manus* recouvra ainſi ſon Royaume. Cependant dès-lors les Rois d'*Osrhoéne* demeurérent toûjours dans la dépendance des *Romains*. Car toutes les Médailles, frappées depuis, portent d'un côté la Tête des *Empereurs Romains*. Le rétabliſſement de *Manus* fut troublé par des factions de gens qui favoriſoient les *Parthes*, & vouloient ſe ranger de leur côté, au préjudice des *Romains*; ſi bien que *Manus*, chaſſé par VAL, ou *Vales*, Fils de *Sahru*, (*b*) ſe réfugia à *Rome*, au commencement de l'Empire de TITE ANTONIN, ſurnommé *le Pieux*, ou le *Débonnaire*. Mais *Vales* contraint ou par les Gouverneurs de *Syrie*, ou par la crainte des menaces de l'Empereur, laiſſa remonter ſur le Trône *Manus*. Il l'avoit occupé deux ans, au bout de vint & trois, depuis que *Manus* eut commencé de régner. *Manus* vécut encore douze ans depuis ſon rétabliſſement. Nôtre Auteur croit, qu'au retour de *Rome*, pour faire ſa cour aux *Romains*, il bâtit à *Edeſſe* un *Hippodrome*; & que PROCOPE (*c*) s'eſt trompé, en attribuant cela à *Abgare Uchama*.

25. UN autre Prince, nommé ABGAR, Fils de celui dont nous venons de parler, lui ſuccéda, & régna trente-cinq ans. On a des Médailles de ce Prince, frappées ſous LUCIUS VE'RUS & MARC-ANTONIN.

26. 27. IL vient enſuite un autre ABGAR, ſurnom-

(*a*) EUTROPE, Lib. VIII. Cap. VI. SPARTIEN, *Hadr.* Cap. 21. (*b*) DIONYS. *Telmar.*
(*c*) *De Bell. Perſic.* Lib. II. Cap. 12. *pag.* 117.

nommé *Sévére*, qui régna ſeul un an & ſept mois, après quoi il s'aſſocia ſon Fils MAANU, ou *Manus*. C'eſt la conjecture de nôtre Auteur, qui trouve ici ſur-tout un vaſte champ à en propoſer, pour ſe débarraſſer des difficultez. Nous paſſons ſur tout cela, pour venir au dernier Roi.

28. C'EST encore un ABGAR, Fils du *Manus* précédent. Il paroît par les Médailles, où l'on voit une Croix ſur la Tiare de ce Prince, qu'il faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme; mais c'étoit un Chriſtianiſme fort mêlé de Paganiſme, comme celui de la plûpart des gens qui adhéroient à la Religion Chrétienne, dans la *Méſopotamie*, & dans la *Syrie* voiſine. Le titre de *Grand-Roi* ſe trouve auſſi ſur ces Médailles: & on croit que *Septimus Séverus*, permit à *Abgare* de le prendre, pour faire dépit aux Rois des *Parthes*, qui ſe paroient de ce ſuperbe titre, & de celui de *Rois des Rois*. Mais l'Empereur CARACALLA, dans une Expédition qu'il méditoit contre les *Parthes*, étant venu en *Méſopotamie*, (*a*) engagea *Abgare* à le venir trouver comme ami; & ce Prince, ne ſe défiant de rien, ſe rendit auprès de lui. Il n'y fut pas plûtôt, qu'on le ſaiſit & le mit aux fers. *Caracalla* alors prit aiſément *Edeſſe*, privée de ſon Roi, l'érigea en Colonie & Métropole, & réduiſit (*b*) l'*Oſrhoéne*, après

(*a*) XIPHILIN, *in Caracall.* pag. 332. *Ed. R. Steph.* ZONARE, Tom. II. pag. 220. *Ed. Baſil.*

(*b*) On cite ici pag. 179. un paſſage, comme étant d'ÆLIUS SPARTIANUS: Edeſſam *in* Oſrhoene *in Provinciæ formam redegit, amico rege* Abgaro *non victo, ſed vincto perfidiſſime.* Ces paroles ne ſont point aſſûrément dans le

après avoir subsisté deux-cens cinquante-deux ans, l'année 217. de Nôtre Seigneur.

IV. DANS le *Quatrième Livre*, nôtre Auteur traite de l'état où se trouva depuis *Edesse*, jusqu'au tems qu'elle devint la proie des *Sarazins*. A l'occasion des Médailles, où l'on voit le titre de *Colonie* donné à *Edesse*, il examine & éclaircit toutes les autres des tems postérieurs. Du reste, ce Livre est une espéce d'Histoire abrégée des Guerres presque continuelles entre les *Romains* & les *Parthes*, dans lesquelles *Edesse* ne pouvoit guéres qu'être souvent exposée à des révolutions. Il n'est pas possible d'indiquer même en gros tout cela, dans un Extrait. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Sous l'Empire de GORDIEN III. quoi qu'*Edesse* demeurât toûjours Colonie & Métropole, le Royaume d'*Osrhoéne* reparut en quelque maniére. On a plusieurs Médailles des Rois *Abgares*, frappées alors. Mr. *Bayer* (*a*) y trouve deux Prin-

Texte de SPARTIEN. Cet Historien ne fait même aucune mention d'*Abgare*, ni de la perfidie de *Caracalla*; moins encore d'*Edesse* réduite en forme de Province. Il dit seulement, que *Caracalla* passa l'hyver à *Edesse*: *Deinde, quum iterum vellet bellum* Parthis *inferre, atque hybernaret* Edessæ &c. Sur quoi CASAUBON fait cette remarque: *In* Osroena, *quidem paullo ante in provincia formam redegerat, amico Rege* Abgaro *non victo, sed victo perfidissime.* Voilà manifestement l'origine de la citation de nôtre Auteur. Par inadvertence, il a confondu la Note avec le Texte. Comme quelque autre pourroit s'y tromper, & appeller en garantie *Spartien* d'un fait considérable, qu'il n'atteste point; on ne me saura pas, je crois, mauvais gré de cet avertissement.

(*a*) Pag. 179, 201, & *seq.*

Princes de ce nom, l'un vieux, l'autre jeune. Le premier eſt, ſelon lui, le Fils du dernier Roi, & le Pére de l'autre de ce tems-ci. Ils n'eurent l'un & l'autre, que le païs d'*Osrhoéne*, avec ſes Forts. *Gordien*, en les leur livrant, excepta la Ville d'*Edeſſe*; & le reſte même, ils ne le gardérent que peu de tems. Il y a apparence, que l'Empereur *Philippe* le leur ôta d'abord, comme à des Princes dont il pouvoit craindre la réconnoiſſance envers la mémoire de *Gordien* leur bienfaicteur, dont il étoit lui-même le meurtrier.

Edeſſe fut la principale *Métropôle* de la *Méſopotamie*, juſqu'au tems de DIOCLE'TIEN, ou du grand CONSTANTIN. (*a*) Alors la *Méſopotamie* fut diviſée en deux Provinces: la *Méſopotamie*, proprement ainſi nommée, dont la Métropôle étoit *Amide*; & l'*Osrhoéne* où *Edeſſe* tenoit le même rang. Depuis le régne de *Gordien*, ſous lequel SAPOR, Roi des *Perſes*, ou des *Parthes*, enleva *Niſibis* aux *Romains*, *Edeſſe* fut pour ceux-ci la principale Place de défenſe qu'ils euſſent en *Orient*. (*b*) Après une troiſiéme Inondation, qui arriva ſous ARCADIUS & HONORIUS, en l'Année de N. S. 413. & qui renverſa les Murailles d'*Edeſſe*, les Particuliers, pour mettre leurs Terres à couvert de pareils accidens, bâtirent des Forts en divers endroits, avec l'approbation de l'Empereur; & la plûpart de ces Forts ſubſiſtoient encore, quand les *François* y vinrent pour les *Croiſades*.

Il y eut à (*c*) *Edeſſe* une horrible famine, en l'an

(*a*) Pag. 214, *& ſeqq.* (*b*) Pag. 233.
(*c*) Pag. 239, *& ſeqq.*

l'an 500. causée par des Sauterelles, qui couvroient non seulement toute l'*Osrhoéne*, mais encore l'*Arabie*, & autres endroits. Cela dépeupla l'*Osrhoéne*, d'où plusieurs Habitans se réfugiérent en *Arménie*, ou en *Syrie*. Trois ans après néanmoins, *Edesse* soûtint (*a*) un Siège contre les *Perses*, qui furent contraints de se retirer. En (*b*) l'année 540. (*c*) *Chosroès* étant venu lui-même, à dessein de l'assiéger, elle l'évita, en traitant avec ce Roi pour une somme de deux-cens Livres d'or. Il revint l'année suivante, & mit tout de bon le Siège devant la Ville, qui se défendit vigoureusement. Le Siège finit par un Traité de Paix général avec les *Romains*. Un autre Roi de *Perse*, nommé aussi *Chosroès*, prit enfin (*d*) *Edesse*, sous l'Empire de PHOCAS, en l'année 602, ou 603. Un Général (*e*) *Romain* la reprit deux ans après; & en 611. elle retourna au pouvoir des *Perses*. HE'RACLIUS la recouvra (*f*) par un Traité de Paix, fait en 628. avec SIROE', Fils, Successeur & Meurtrier de *Chosroès*. Mais ce fut sous l'Empire du même HE'RACLIUS, que les ARABES, ou SARAZINS, aiant fait irruption dans les païs d'*Orient* possédez & par les *Romains*, & par les *Perses*, (*g*) la Ville d'*Edesse* fut contrainte de se rendre à JADZ, ou *Jasde*, un de leurs Chefs, en l'année 673.

V. NOUS voici au dernier Livre. On y voit *Edesse* passer successivement des *Arabes* aux *Empereurs*

(*a*) Pag. 243, *& seqq.* (*b*) Pag. 253, *& seqq.*
(*c*) CHRONIC. EDESSEN. PROCOPE, *De Bell. Pers.* Lib. II. Cap. 26, 27. (*d*) Pag. 270. (*e*) *Léontius.*
(*f*) THE'OPHANE, pag. 272. (*g*) Pag. 275, *& seqq.*

pereurs Grecs, de ceux-ci aux *François*, puis aux *Perſes*, enſuite aux *Tartares*, & enfin demeurer aux *Turcs*. Mais il faut lire tout cela dans l'Original. L'Hiſtoire de nôtre Auteur eſt ici plus ſuivie, plus étenduë, moins interrompuë par des digreſſions Critiques & Chronologiques, que dans les Livres précédens; parce qu'il a pu puiſer dans des ſources plus nettes & plus abondantes. Nous avons cru devoir nous renfermer dans ce qui regarde les tems précédens, où, tout étant moins connu, les recherches de Mr. *Bayer* ſont auſſi ce qu'il y a de plus neuf & de plus curieux dans ſon Livre. Ceux qui aiment l'Erudition, la trouveront ici ſemée avec choix, & dégagée de ces maniéres impolies, qui la rendent mépriſable dans l'eſprit de bien des gens.

ARTICLE VI.

HISTOIRE *ancienne des* EGYPTIENS, *des* CARTHAGINOIS, *des* ASSYRIENS, *des* BABYLONIENS, *des* MEDES *& des* PERSES, *des* MACEDONIENS, *des* GRECS. Par Mr. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Univerſité de* Paris, *Profeſſeur d'Eloquence au* Collége Royal, *& Aſſocié à l'*Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. *Tome Huitiéme.* Pagg. 600. *A* Amſterdam, *chez* J. Wetſtein, *&* G. Smith, 1735.

VOICI un nouveau Volume de l'*Hiſtoire* de Mr. ROLLIN, qui s'occupe ſans relâche

à donner au plûtôt le reste de son Ouvrage. Cette partie contient ce qui s'est passé sous trois Rois d'*Egypte*, PTOLE'ME'E *Philopator*, PTOLE'ME'E *Epiphane*, & dans les vint premières Années du régne de PTOLE'ME'E *Philométor* : sous quatre Rois de *Syrie*, SE'LEUCUS *Céraunus*, ANTIOCHUS *le Grand*, SE'LEUCUS *Philopator*, & ANTIOCHUS *Epiphane*; sous PHILIPPE, pénultiéme Roi de Macédoine. Cela fait en tout un espace d'environ cinquante-sept ans.

Nous choisirons ce qui regarde le dernier des Princes indiquez, qui fit autant de bruit en son tems, qu'en avoit fait autrefois un de ses prédécesseurs de même nom, Pére d'*Alexandre le Grand*.

PHILIPPE, Fils de *Démétrius*, monta sur le Trône de *Macédoine*, à l'âge de quatorze ans, en l'année 223. avant JESUS-CHRIST. Les ETOLIENS (*a*) étoient devenus un Peuple fort puissant dans la *Gréce*, où ils s'étoient emparez, avec le tems, de plusieurs Villes, dans l'*Acarnanie*, dans la *Thessalie*, & dans d'autres contrées voisines. Ils ne pouvoient souffrir la paix qui régnoit en quelque maniére, parce qu'alors il falloit qu'ils vécussent à leurs dépens, eux qui étoient accoûtumez à ne vivre que de brigandages. ANTIGONE (*b*), qui régna en *Macédoine*, comme Tuteur de *Philippe*, les avoit tenus en respect : mais après sa mort ils méprisérent la jeunesse de *Philippe*, entrérent à main armée dans le *Péloponnése*,

(*a*) *Pag.* 15, *& suiv.*
(*b*) POLYBE, *Hist. Lib.* IV. *Cap.* 87 *& seqq.*

ſe, & ravagérent les Terres des *Meſſéniens*. Le célébre ARATUS, alors Capitaine-Général de la Ligue des ACHÉENS, courut au ſecours des *Meſſéniens*: (*a*) mais il fut battu près de *Caphyes*, dans une grande Bataille qui s'y donna. Les *Achéens* appellérent alors à leur ſecours le Roi *Philippe*, qui, en conſidération ſur-tout d'*Aratus*, quoi que des Courtiſans envieux euſſent tâché de lui rendre ſuſpect ce grand homme, à l'école duquel il avoit été quelque tems; entra dans les intérêts de la *Gréce*, & ſe joignit aux *Achéens* contre les *Etoliens*, dans la *Guerre des Alliez*, comme on l'appelle.

Il travailla inceſſamment aux préparatifs, & ſe fortifia du ſecours de ſes Alliez, ou d'autres qu'il engageoit de nouveau dans l'Alliance; pendant que les *Achéens* en faiſoient de même de leur côté. Mais les uns & les autres eurent ſujet de ſe plaindre de l'infidélité ou de la lenteur de pluſieurs. Les Lacédémoniens ſur-tout, qui s'étoient d'abord déclarez pour les *Achéens*, changérent le décret, & ſe joignirent aux *Etoliens*, par l'effet d'une faction contraire, formée à l'occaſion de la mort du Roi *Cléomene*. *Philippe* étant parti de *Macédoine* avec quinze-mille hommes d'Infanterie, & huit-cens Chevaux, fit une irruption dans l'*Etolie*, & s'y rendit maître d'un grand nombre de Places importantes. Cela fut ſuivi de quelques autres Expéditions, tantôt heureuſes, tantôt malheureuſes; & d'une entr'autres, où il entra dans la *Laconie*.

Ce-

(*a*) PLUTARQUE, in *Arat.* pag. 1049. Tom. I. *Ed. Wech.*

Cependant la confiance trop grande que *Philippe* avoit en un prémier Miniſtre, nommé (*a*) *Apelle*, faillit à lui être fatale; auſſi bien qu'aux *Achéens*. Ce Courtiſan favori s'étoit mis en tête de réduire les *Achéens* à l'état où étoient ceux de *Theſſalie*, c'eſt-à-dire, de les ſoûmettre abſolument aux Miniſtres de *Macédoine*, en ne leur laiſſant que le nom & un vain fantôme de liberté. Pour les accoûtumer à ce joug, il n'y avoit point de mauvais traitemens qu'il ne leur fît ſouffrir. *Aratus* s'en plaignit à *Philippe*, qui en fut fort indigné. Cependant il ſe contenta d'ordonner à *Apelle* de ne rien commander aux *Achéens*, que de concert avec leur Général. *Apelle* voiant qu'*Aratus* mettoit un obſtacle invincible à ſes deſſeins, ſongea à s'en délivrer. Il fit agir ſous main les ennemis de celui-ci, pour le mettre mal dans l'eſprit de *Philippe*, & inſpira lui-même à ce Prince l'idée flatteuſe de s'emparer d'un pouvoir deſpotique ſur les *Achéens*; en conſéquence de quoi il l'engagea à trouver moien, par promeſſes ou par menaces, de faire tourner les choſes, dans l'élection d'un nouveau Général des *Achéens*, de maniére qu'*Aratus* n'eût plus de part aux affaires. Alors il ne ſe fit plus rien de bien, & tout alloit en dépériſſant. *Philippe*, ſur qui en retomboit tout le blâme, ſentit qu'on lui avoit fait prendre un très-méchant parti. Il ſe tourna donc encore du côté d'*Aratus*, lui rendit ſon amitié & ſa confiance, & voiant qu'après cette démarche ſes affaires proſperoient viſible-

(*a*) Qu'*Antigone* lui avoit laiſſé pour Tuteur.

fiblement, & que ſa réputation & ſa puiſſance augmentoient de jour en jour, il ne voulut plus prendre conſeil que de lui.

Mais un Prince prévenu pour un Favori, ſe détrompe difficilement; & le Favori, qui ſait l'aſcendant qu'il a ſur lui, ne ſe rebutte de rien, ſur-tout quand il peut le prendre par quelque endroit qui flatte ſon ambition. Il arriva bien-tôt, que les *Eléens* refuſérent des conditions avantageuſes que *Philippe* leur offroit par l'entremiſe d'un certain *Amphidame*. *Apelle* fit entendre au Roi, que ce refus ſi déraiſonnable étoit l'effet des mauvais ſervices que lui rendoit ſous main *Aratus*. Il forgea là-deſſus une hiſtoire de ces prétenduës menées, & cita même pluſieurs témoins. *Philippe* encore aſſez équitable, pour ne pas condamner *Aratus*, ſans examiner les fondemens de l'accuſation, reconnut enfin l'innocence d'*Aratus*, ſans punir néanmoins l'auteur de la calomnie.

L'impunité rend *Apelle* encore plus hardi. (*a*) Après avoir, par ſes intrigues, écarté autant qu'il pouvoit, tous ceux qui avoient quelque part à la confiance de ſon Maître, & mis à leur place ſes propres créatures; il chercha à ſe rendre néceſſaire au Roi, en prenant des meſures ſecrétes pour faire échouer toutes ſes entrepriſes, encore alors dirigées par les conſeils d'*Aratus*. Il en vint juſqu'à abuſer du pouvoir qu'il avoit à *Chalcis*, pour arrêter les convois d'argent qu'on envoioit au Roi, qui par-là ſe vit obligé de mettre en gage ſa Vaiſſelle

(*a*) POLYBE, Lib. V. Cap. 2, *& ſeqq.*

avoit envoiez pour faire amitié & alliance avec le *Peuple Romain*; & qu'ils avoient des ordres en forme pour les Consuls, auſſi bien que pour le Sénat & le Peuple. On les traite avec toute l'honnêteté poſſible, & on leur donne une eſcorte pour les conduire à *Rome*. Eux étant arrivez en *Campanie*, s'échappent, & ſe rendent au Camp d'*Hannibal*, où ils concluent avec lui un Traité, dont les conditions étoient: (*a*) „ Que le Roi *Philippe* paſſeroit en *Italie*, avec une Flotte de „ deux-cens Vaiſſeaux, & ravageroit les Côtes „ maritimes, & qu'il emploieroit ſes forces par „ terre, & par mer pour aider les *Carthaginois*: „ Que ceux-ci, lors que la Guerre ſeroit ter„ minée, demeureroient maîtres de toute l'*Italie* & de *Rome*, & que tout le butin ſeroit pour „ *Hannibal*: Qu'après la conquête de l'*Italie*, „ ils paſſeroient par mer dans la *Gréce*, & y fe„ roient la guerre avec qui il conviendroit au „ Roi; & que tant les Villes du Continent, que „ les Iles ſituées vers la *Macédoine*, demeure„ roient en propre à *Philippe* & à ſon Roiaume.

Les premieres tentatives que le Roi de *Macédoine* fit en conſéquence de ce Traité, & de ſes grands projets, ne furent pas heureuſes. (*b*) A la

(*a*) Selon TITE LIVE, *Ibid.* Cap. 33. Mais je ne ſai pourquoi Mr. *Rollin* n'a pas mieux aimé ſuivre POLYBE, qui, comme il le remarque lui-même, rapporte le Traité tout entier; par où l'on voit, qu'il n'y a rien de pluſieurs des conditions marquées par l'Hiſtorien Latin, & qu'il y en a d'autres, au contraire, dont il ne parle point. *Liv.* VII. *Cap.* 2.

(*b*) TITE LIVE, Lib. XXIV. Cap. 40, 41.

la vérité, il s'empara d'abord de la Ville d'*Orique*, située au côté Occidental de l'*Epire*. Mais VALERIUS, Commandant de la Flotte *Romaine*, qui étoit à *Brindes*, en aiant été averti, la reprit le lendemain, & envoia en même tems un assez gros détachement au secours d'*Apollonie*, dont *Philippe* avoit formé le Siége. VALERIUS, qui commandoit ce détachement, entra de nuit dans la Ville, sans que les Ennemis s'en apperçussent, & en sortit de même, pour aller droit au Camp, où il trouva tout endormi. Le Roi eut bien de la peine à se sauver, presque nud, pour gagner ses Vaisseaux. Les Soldats l'y suivirent en foule. Il y en eut près de trois-mille pris ou tuez. Ce Prince, à qui *Valérius*, avec sa Flotte, fermoit la sortie de la Riviére d'*Aous*, se voiant sans issuë & sans ressource, après avoir mis le feu à ses propres Vaisseaux, retourna par terre en *Macédoine*, menant avec lui les tristes débris de ses troupes, presque entiérement désarmées & dépouillées.

Cet échec, bien loin de l'humilier, & de le rendre plus traitable, ne fit qu'aigrir son humeur, qui depuis quelque tems avoit commencé à changer beaucoup; les Flatteurs, auxquels il prêtoit l'oreille, aiant corrompu en lui beaucoup de qualitez, dignes d'un grand Roi, qu'on avoit remarquées dans son caractère & dans sa conduite. (a) S'étant rendu dans le *Péloponnèse*, peu de tems après sa défaite, il fit tous ses efforts pour tromper

(a) POLYBE, Lib. VIII. Cap. 9. PLUTARQUE, in *Arat.* pag. 1050, & *seqq.*

per & surprendre les *Messéniens*. Mais ses ruses aiant été découvertes, il leva le masque, & ravagea tout le pays. *Aratus* ne put tenir contre une injustice si criante, & s'en plaignit hautement. Il s'étoit déja retiré peu-à-peu de la Cour: il étoit devoir désormais rompre absolument avec un Prince, qui ne respectoit plus ni Sujets, ni Alliez, & qui ne gardoit aucune mesure avec lui-même; car il avoit débauché la Belle-Fille d'*Aratus*. *Philippe*, à qui les plus grands crimes ne coûtoient plus rien, résolut de se défaire d'un Conseur incommode, dont l'absence même lui reprochoit tous ses desordres. Il chargea *Taurion*, l'un de ses confidens, de le faire mourir par quelque voie secrette, & s'éloigna lui-même pendant ce tems-là, pour ne pas paroître avoir part à la perfidie. *Taurion*, aiant fait amitié avec *Aratus*, & s'étant insinué dans sa familiarité, l'invita plusieurs fois à manger chez lui. Enfin, dans un de ces repas, il lui donna un poison, du genre de ceux qui allument dans le corps un feu lent, & qui le consument peu-à-peu, afin que l'effet en parût une maladie ordinaire. *Aratus* néanmoins connut bien la cause de son mal, quoi qu'il n'en témoignât rien ouvertement; & un jour qu'il crachoit du sang, en présence d'un Ami qui étoit dans sa chambre, comme il vit que cet Ami en paroissoit surpris: *Voila*, dit-il, *mon cher* CLEPHALON, *le fruit de l'amitié des Rois*! Il mourut de cette manière à *Egium*, lors qu'il étoit *Préteur*, ou Chef des *Achéens*, pour la dix-septième fois. Son Fils *Aratus* eut un sort encore plus déplorable. *Philippe* employa contre lui,

lui, non les poisons mortels, mais ceux qui font perdre la Raison.

Vers ce tems-là, (*a*) le Roi de *Macédoine* fit une Expédition contre les *Illyriens*, & se rendit maître de la Ville de *Lissus*. Mais MARC VALE'RIUS LE'VINUS, qui, en qualité de Préteur, avoit eu pour département la *Gréce* & la *Macédoine*, engagea les *Etoliens* à entrer dans l'Alliance des *Romains*. (*b*) Le Traité portoit „ Que les „ *Etoliens* feroient au plûtôt la Guerre à *Philippe:* „ Que les *Romains* leur fourniroient au moins „ vint-cinq Galéres à cinq rangs de rames: Que „ les Villes qu'on prendroit, depuis l'*Etolie* jus„ qu'à l'Ile de *Corcyre*, demeureroient en propre „ aux *Etoliens*, tout le butin & tous les Prisonniers aux *Romains:* Que les *Romains* travailleroient à rendre les *Etoliens* maîtres de l'*Acarnanie:* Que les *Etoliens* ne pourroient faire la „ Paix avec *Philippe*, qu'à condition que ce „ Prince seroit tenu de retirer ses Troupes des „ Terres des *Romains* & de celles de leurs Alliez; ni les *Romains* avec *Philippe*, que sous „ la même clause". Les actes d'hostilité commencérent incessamment. On prit quelques Villes sur *Philippe:* après quoi *Lévinus* se retira à *Corcyre*, bien persuadé que le Roi avoit assez d'affaires, & d'Ennemis sur les bras, pour être hors d'état de penser à l'*Italie* & à *Hannibal*. (*c*) ATTALE, Roi de *Pergame*, PLEURATE & SCER-

(*a*) POLYBE, Lib. VIII. Cap. 10, 11.
(*b*) TITE LIVE, Lib. XXVI. Cap. 24.
(*c*) POLYBE, Lib. X. Cap. 38.

SCERDILE'DE, petits Rois d'*Illyrie*, & les *Lacédémoniens*, entrérent dans le Traité, à quoi les *Romains* & les *Etoliens*, avoient invité plusieurs Peuples & plusieurs Princes.

On verra dans l'Original les diverses Expéditions de *Philippe*, & de *Sulpitius*, nouveau Préteur des *Romains*; à l'occasion de quoi nôtre Auteur, après (*a*) POLYBE, fait (*b*) une Digression sur les *Signaux donnez par le feu*. Il parle là aussi des autres moiens, dont on s'est servi, ou dont on peut se servir, pour recevoir ou donner aux autres de promtes nouvelles. Cela est suivi d'une *Description* en figure *de l'Instrument emploié dans les Signaux par le feu*, pour expliquer ce qu'en dit *Polybe*. Elle a été communiquée par Mr. CHEVALIER, Professeur de *Mathématiques* au *Collége Roial*, un des Collégues & des Amis de Mr. *Rollin*.

Les *Romains* occupez à la Guerre, plus importante, qu'ils avoient contre *Hannibal*, avoient donné peu d'attention à celle de *Gréce*. (*c*) Les *Etoliens*, se voiant négligez de ce côté-là, où étoit toute leur ressource, firent leur Paix avec *Philippe*; & cela sans le consentement des *Romains*, contre un article exprès du Traité d'Alliance. Les *Romains* alors, pour pousser plus vigoureusement la Guerre contre *Carthage*, penséerent aussi à s'accommoder avec *Philippe*. Et comme il le souhaittoit lui-même pour mettre ordre aux affaires de son Royaume, la Guerre finit

(*a*) Lib. X. Cap. 40, *& seqq.* (*b*) Pag. 135, *& suiv.*
(*c*) TITE LIVE, Lib. XXIX. Cap. 12.

finit bien-tôt par un Traité de Paix général.

PTOLE'ME'E *Philopator*, Roi d'*Egypte*, vint là-dessus à mourir, laissant pour Successeur son Fils PTOLE'ME'E, nommé *Epiphane*, qui n'avoit alors que cinq ans. ANTIOCHUS *le Grand*, Roi de *Syrie*, (*a*) & nôtre *Philippe*, se liguérent entr'eux pour envahir les Etats de ce Prince enfant, & partager sa Succession, attentat, dont ils furent ensuite l'un & l'autre bien punis.

Pendant ce tems-là, *Philippe* (*b*) étoit occupé à la Guerre qu'il avoit entrepriſe contre les *Rhodiens*, & il remporta sur eux quelque leger avantage dans un Combat Naval. Mais l'année (*c*) suivante, aiant voulu attaquer ATTALE, & assiéger *Pergame*, la Capitale de son Royaume, il échoua dans son dessein, & pour s'en dédommager, tourna sa fureur contre les Dieux, brûlant leurs Temples, brisant les Statuës, renversant les Autels, & arrachant les Pierres jusques dans les fondemens. Il fut vaincu depuis, dans un second Combat (*d*) Naval contre les *Rhodiens*, joints à *Attale*. Il assiégea (*e*) ensuite *Abyde*, & la prit d'assaut, après une vigoureuse résistance, & une résolution desespérée des Citoiens, qui se tuérent les uns les autres.

Cependant la Cour d'*Egypte*, dans le danger où

(*a*) POLYBE, Lib. XV. Cap. 20.
(*b*) *Idem*, in *Excerpt.* VALES. pag. 70, 73.
(*c*) *Idem*, ibid. pag. 66, *& seqq.* & dans les *Excerpta* de DIODORE *de Sicile*.
(*d*) POLYBE, Lib. XV. Cap. 1, *& seqq.*
(*e*) *Idem*, Lib. XVI. Cap. 14, *& seqq.* TITE LIVE, Lib. XXXI. Cap. 18.

où la mettoit l'union de *Philippe* & d'*Antiochus* contre *Ptolémée*, avoit eu (*a*) recours aux *Romains*, pour implorer leur protection, & leur offrir la Tutéle du Roi pupille, & la Régence de ſes Etats pendant ſa Minorité; aſſûrant même, que le feu Roi l'avoit ainſi recommandé en mourant. La politique des *Romains* étoit trop clairvoiante, pour ne pas embraſſer ce moien qui ſe préſentoit d'arrêter les progrès de la puiſſance de deux Princes ambitieux. Un peu avant que la Ville d'*Abyde* ſe fût renduë, un Ambaſſadeur *Romain* étoit arrivé auprès de *Philippe*, pour ſe plaindre de la maniére dont il en agiſſoit contre *Ptolémée*, & en même tems pour parler en faveur d'*Attale* & des *Rhodiens*, qui avoient auſſi imploré l'aſſiſtance des *Romains* contre les entrepriſes des deux Rois. Mais l'Ambaſſadeur ne reçut de *Philippe* qu'une réponſe extrêmement fiére. Ce Prince fit (*b*) enſuite ravager l'*Attique* par ſes troupes. Nouvelles plaintes à *Rome*, de la part des *Athéniens*. Là-deſſus, il fut enfin réſolu de lui déclarer la Guerre. Les *Romains* ne cherchoient qu'une occaſion de rupture avec *Philippe*, dont ils étoient fort mécontens, & avec raiſon.

Le Conſul *Publius Sulpicius*, envoié d'abord avec une Armée, (*c*) délivra *Athénes* du Siége qu'y avoit mis un des Lieutenans de *Philippe*, & tailla en

(*a*) JUSTIN, LIB. XXX. Cap. 2, 3. VALE'RE MAXIME, Lib. VI. Cap. 6, *num.* 1. TITE LIVE, Lib. XXXI. Cap. 1, 2, 18.

(*b*) TITE LIVE, *ubi ſupr.* Cap. 14.

(*c*) *Ibid.* Cap. 22, *& ſeqq.*

en piéces la Garnison qu'il avoit à *Chalcis*. *Philippe* lui-même étant venu en personne, fit une vaine tentative sur *Athènes*. Les *Etoliens*, vivement sollicitez par les deux partis, voulurent attendre l'événement pour se déclarer. Ils le firent, après une Bataille, où le Roi de *Macédoine* fut vaincu. Quelques autres Expéditions des Consuls, déterminérent les *Achéens* à se déclarer enfin pour les *Romains*; à la reserve de *Corinthe* & d'*Argos*, leurs deux plus fortes Places.

Il y eut une entrevuë (*a*) inutile de *Philippe*, avec *Flaminius*, continué dans son commandement, comme Proconsul; on en vint ensuite aux mains, & le sort de cette Bataille fut décisif. Quoi que la victoire se fût déclarée pour les *Romains*, *Flaminius* prêta volontiers l'oreille à la demande que *Philippe* lui fit d'une nouvelle entrevuë, pour entrer en négociation; & ce fut surtout un avis reçu de la marche d'*Antiochus* à dessein de faire une irruption en *Europe*, qui disposa le Général *Romain* à entendre parler de Paix. *Philippe* offrit d'accepter & d'exécuter tout ce que les *Romains* & leurs Alliez lui preſcriroient; s'en remettant pour le reste à la discrétion du Sénat. *Flaminius* lui accorda une Trêve de quatre mois, reçut de lui quatre-cens Talens, prit pour Otages *Démétrius* son Fils, avec quelques autres de ses Amis, & lui permit d'envoier à *Rome*, pour recevoir du Sénat la décision de son sort. Il fut stipulé néanmoins, que, si la Paix ne se faisoit pas,

(*a*) *Idem*, Lib. XXXII. Cap. 32, *& seqq.* Lib. XXXIII. Cap. 3, *& seqq.*

pas, *Flamininus* rendroit à *Philippe* les Talens, & les Otâges. Malgré les oppoſitions de quelques-uns des intéreſſez, le Sénat nomma dix Commiſſaires, des plus illuſtres Citoiens de *Rome*, pour régler, de concert avec *Flamininus*, les conditions de la Paix. (*a*) Les principales furent, „ Que toutes (*b*) les autres Villes *Gréques*, tant „ en *Aſie*, qu'en *Europe*, ſeroient libres, & ſe „ gouverneroient ſelon leurs Loix: que *Philip-* „ *pe*, avant la Fête des *Jeux Iſthmiens*, évacue- „ roit celles où il avoit garniſon: Qu'il rendroit „ aux *Romains* les Priſonniers & les Transfuges, „ & leur livreroit tous ſes Vaiſſeaux pontez, à (*c*) „ l'exception de cinq Felouques, & de la Ga- „ lére à ſeize rangs de rameurs: Qu'il donne- „ roit mille Talens, moitié inceſſamment, & „ l'autre moitié en dix ans, cinquante chaque année

(*a*) TITE LIVE, Lib. XXXIII. Cap. 30.

(*b*) C'eſt à-dire, comme l'explique Mr. *Rollin*: par oppoſition aux Villes *Gréques*, ſoûmiſes à *Philippe*, dont une partie ſeulement étoit miſe en liberté, parce que les *Romains* pretendoient tenir garniſon dans *Chalcis*, *Démétriade*, & *Corinthe*. Voiez le Chap. ſuivant, à la fin. PLUTARQUE, in *Flaminin.* pag. 374, 376.

(*c*) Il paroît que nôtre Auteur, qui auroit dû en avertir, ſuit ici POLYBE, qui, en racontant les conditions du Traité, dit: Πλὴν πέντε σκαφῶν, καὶ τῆς ἑξηκοντήρους &c. Excerpt. *Legat.* XI. Mais TITE LIVE au contraire parle de la *Galére à ſeize rames*, comme devant auſſi être livrée: *Et naves omnes tectas tradere; quin & regiam unam, inhabilis prope magnitudinis, quam ſexdecim verſus remotum agebat* &c. ſans dire rien des *cinq Felouques*, Lib. XXXIII. Cap. 30. Le Savant MEIBOMIUS, pour accorder ces deux Auteurs, prétend qu'il faut lire dans le dernier: PRÆTER QUINQUE *& regiam unam* &c. On pourra examiner les raiſons qu'il en donne, *De Fabrica Triremium*, pag. 74.

„ année en forme de tribut." Parmi les Otâges qu'on exigeoit de lui, étoit *Démétrius*, ſon Fils.

Dix ou onze ans après, (*a*) on porta de toutes parts à *Rome* des plaintes contre *Philippe*. (*b*) Le Sénat nomma trois Commiſſaires, pour aller prendre connoiſſance de ces affaires ſur les lieux-mêmes. Les griefs furent expoſez de part & d'autre. Après de longs débats, on prononça à *Rome*, ſelon la politique jalouſe & artificieuſe des *Romains*, qui ne tendoit qu'à affoiblir *Philippe* & les *Achéens*, dont ils prenoient auſſi ombrage, & à couvrir leurs prétextes ambitieux du deſir de ſécourir les Foibles opprimez.

La facilité du Sénat à écouter les plaintes portées contre *Philippe*, en fit depuis naître de nouvelles. *Démétrius*, ſon Fils, étoit encore à *Rome*, où il l'avoit envoié pour veiller à ſes intérêts, pendant la diſcuſſion des affaires précédentes. Le Sénat jugea, que ce ſeroit un grand embarras pour un jeune Prince, qui n'étoit point accoûtumé à parler en public, de répondre lui-même en détail aux divers chefs d'accuſation portez contre ſon Pére, & pour lui épargner cette peine, lui fit demander, ſi le Roi ne lui avoit point donné quelques mémoires. Il en produiſit, dont on lui entendit faire la lecture. *Philippe* s'y juſtifioit le mieux qu'il lui étoit poſſible, ſur la plûpart des faits qu'on lui objectoit: mais il faiſoit ſentir ſur-tout, combien il étoit mécontent

(*a*) Pag. 471, *& ſuiv.*
(*b*) TITE LIVE, Lib. XXXIX. Cap. 46, 47.

tent des Décrets portez à ſon ſujet par les Commiſſaires que *Rome* avoit nommez, & de la maniére dont il avoit été traité. Le Sénat comprit aiſément où tout cela tendoit. Et comme le jeune Prince tâchoit d'excuſer certaines choſes, & pour d'autres aſſûroit que tout ſe paſſeroit ſelon le bon-plaiſir de *Rome*; le Sénat lui répondit, que *Philippe*, ſon Pére, n'avoit pu rien faire de plus ſage, ni qui fût plus agréable au Sénat, que de l'envoier lui, *Démétrius*, à *Rome*, pour faire ſon apologie: Que, par rapport au paſſé, le Sénat pouvoit diſſimuler, oublier, & ſouffrir beaucoup de choſes; & que, pour l'avenir, il ſe fioit aux promeſſes que faiſoit *Démétrius*: Que, quoi qu'il fût prêt de quitter *Rome*, pour retourner en *Macédoine*, il y laiſſoit pour ôtage de ſes diſpoſitions ſon bon cœur, & ſon attachement pour les *Romains*, qu'il ſauroit ſans doute conſerver inviolablement, ſans donner jamais d'atteinte au reſpect qu'il devoit à ſon Pére: Que, par conſidération pour lui, on envoieroit des Ambaſſadeurs en *Macédoine*, pour rectifier ſans bruit & ſans éclat ce qui juſques-là auroit pu être fait contre les règles: Qu'au reſte le Sénat étoit bien aiſe que *Philippe* ſentît, qu'il étoit redevable à ſon Fils *Démétrius* de la maniére dont le *Peuple Romain* agiſſoit à ſon égard. Ces marques de conſidération, que le Sénat donnoit à *Démétrius*, excitérent contre lui une grande envie, & furent dans la ſuite la cauſe de ſa ruïne.

Le retour de ce jeune Prince en *Macédoine*, (a) & l'ar-

(a) TITE LIVE, *ubi ſupr.* Cap. 53.

& l'arrivée des Ambaſſadeurs, y produiſirent différens effets, ſelon la différente diſpoſition des eſprits. Le Peuple, qui craignoit extrêmement les ſuites de la rupture avec les *Romains*, & de la Guerre qui ſe préparoit, voioit d'un bon œil *Démétrius*, dans l'eſpérance qu'il ſeroit le conciliateur & l'auteur de la Paix. D'ailleurs, il le regardoit, comme celui qui devoit monter ſur le Trône après la mort de ſon Pére. Car, quoi que *Démétrius* fût le Cadet, il avoit cet avantage ſur ſon Frére *Perſée*, d'être né d'une Mére, qui étoit Femme légitime de *Philippe*; au lieu que *Perſée* paſſoit pour être né d'une Concubine, ou même pour avoir été ſuppoſé. On ne doutoit point non plus, que les *Romains* ne duſſent placer *Démétrius* ſur le Trône de *Macédoine*; *Perſée* n'aiant aucun crédit auprès d'eux.

Auſſi, d'un côté, *Perſée* avoit-il beaucoup d'inquiétude là-deſſus; & de l'autre, *Philippe* jugeant bien qu'il ne ſeroit pas maître de diſpoſer du Trône à ſon gré, regardoit d'un œil jaloux & redoutoit le trop grand crédit de ſon jeune Fils. Il voioit auſſi avec peine ſe former, de ſon vivant même & ſous ſes yeux, comme une ſeconde Cour, par l'affluence & le concours des *Macédoniens* chez *Démétrius*. Le jeune Prince lui-même n'étoit pas aſſez attentif à prévenir ou à guérir l'indiſpoſition des eſprits. Bien loin de-là: il faiſoit valoir, avec un certain air de fierté qu'il avoit rapporté de *Rome*, les marques de diſtinction qu'il y avoit reçuës, & ne diſſimuloit point que le Sénat lui avoit accordé pluſieurs choſes, qu'il avoit auparavant refuſées à ſon Pére. La ma-

maniére dont il fit ſa cour aux Ambaſſâdeurs venus de *Rome*, augmenta encore beaucoup le mécontentement de *Philippe*, qui d'ailleurs fut outré au dernier point des choſes desagréables qu'il ſe vit contraint d'exécuter.

Ce Roi (*a*) alors, devenant de plus en plus ſoupçonneux & féroce, exerça des cruautez inouïes contre ſes Sujets, & ſe fit déteſter publiquement, comme un Tyran barbare. *Perſée*, d'autre côté, n'aiant plus d'eſpérance de parvenir au Trône, que par le crime, y mit toute ſa reſſource. Il ſonda d'abord la diſpoſition de ceux qui étoient les plus puiſſans auprès du Roi, en leur tenant des diſcours encore obſcurs & ambigus. Quelques-uns parurent d'abord ne point entrer dans ſes vues, parce qu'ils croioient avoir plus à eſperer de la part de *Démétrius :* mais enfin ils jugerent l'autre parti le plus fort, à cauſe des ſentimens de haine que *Perſée* allumoit de plus en plus dans le cœur de *Philippe* contre les *Romains*, & ils ſe livrérent totalement au Fils aîné.

Après avoir cherché toutes les occaſions de rendre *Démétrius* ſuſpect de plus en plus à ſon Pére, il s'en préſenta une, qui leur parut très-propre à intenter contre lui une accuſation dans les formes.

On faiſoit une revuë de l'Armée, dans une Fête qui ſe célébroit tous les ans avec une pompe religieuſe. La coûtume étoit, lors qu'on avoit achevé les Sacrifices qui accompagnoient cette cérémonie, de donner une eſpèce de Tournoi, & de

(*a*) TITE LIVE, Lib. XL. Cap. 3, *& ſeqq.*

& de diviſer l'Armée en deux Corps, qui en venoient aux mains armez ſimplement de Fleurets, & repréſentoient l'image d'un Combat. Les deux jeunes Princes commandoient ces deux Corps. Ce ne fut pas pour le coup un ſimple jeu. Avec leurs armes ſimulées, ils ſe battirent auſſi vivement, que s'il s'étoit agi du Trône: il y eut pluſieurs bleſſures de part & d'autre, & pour en faire une juſte Bataille, il n'y manqua que le Fer. Le Corps commandé par *Démétrius* fut beaucoup ſupérieur. *Perſée* ſouffrit cet avantage impatiemment. Ses Amis au contraire s'en réjouïrent, par les ſuites qu'ils en prévirent bien, & qu'ils ſûrent amener.

Les deux Princes donnérent ce jour-là chacun un grand Repas à ceux qui avoient été de leur parti. *Perſée* refuſa de ſe trouver au Feſtin de ſon Frére, qui l'y avoit invité. Pendant la joie, & le vin bû à proportion, des deux côtez, il fut beaucoup parlé du Combat, & l'on mêla dans le diſcours beaucoup de plaiſanteries, quelquefois très-piquantes, contre ceux du Parti contraire, ſans même épargner les Chefs. *Perſée* avoit envoié un Eſpion, pour obſerver ce qui ſe diroit au Repas de ſon Frére. Quatre jeunes-Gens, qui étoient ſortis par hazard de la Salle, l'aiant découvert, le maltraitérent. *Démétrius*, qui ne ſavoit rien de ce qui venoit de ſe paſſer, dit à la compagnie: „Que n'allons-nous achever „ nôtre Fête chez mon Frére, pour adoucir ſa „ peine, s'il lui en reſte encore, par une ſurpri„ ſe agréable, qui lui montrera que nous agiſ„ſons ſimplement, & que nous n'avons rien

„ ſur

„ sur le cœur contre lui?" Tous crièrent, qu'il falloit y aller, excepté ceux qui craignoient qu'on ne se vengeât du mauvais traitement fait à l'Espion. Mais *Démétrius* les y entraînant aussi, ils cachèrent des Epées sous leurs habits, pour se défendre en cas de besoin. Un homme, prenant les devans, alla trouver *Persée*, & l'avertit que *Démétrius* amenoit, avec sa troupe, quatre jeunes-Gens bien armez. *Persée* pouvoit en deviner aisément la cause; car il savoit que c'étoient ceux qui avoient maltraité son Espion. Mais, pour rendre la chose plus criminelle, il commande de fermer sa Porte, & par une Fenêtre de l'appartement supérieur qui donnoit sur la Ruë, il fait défense d'ouvrir à ces gens, qui venoient, dit-il, à main armée pour l'assassiner. *Démétrius*, qui étoit en pointe de vin, après s'être plaint, d'un ton haut & fâché, de ce qu'on lui refusoit ainsi l'entrée, retourne chez lui, & se remet à table, n'aiant rien sû encore de ce qui regardoit l'Espion de *Persée*.

Le lendemain, dès que *Persée* put approcher de son Pére, il entra dans sa Chambre, le visage tout troublé, & après quelques simagrées, accusa ouvertement *Démétrius* d'avoir voulu l'assassiner, offrant d'en donner des preuves. Le Pére frappé d'étonnement & de fraieur, fit appeller *Démétrius*; & en présence de deux hommes d'âge, qui n'avoient pris aucun parti dans la dispute des deux Fréres, il les entendit l'un après l'autre. Mr. *Rollin* traduit ici les discours éloquens, que (*a*) TITE LIVE prête à l'Accusateur, & à l'Accu-

(*a*) Lib. XL. Cap. 9-15.

l'Accuſé. Après qu'ils eurent achevé de parler, *Philippe* leur aiant ordonné de ſortir pour un moment, les fit rentrer, & leur dit: „ Qu'il ne „ décideroit point leur affaire ſur de ſimples pa„ roles & ſur des diſcours d'une heure, mais ſur „ l'information qu'il feroit de leur conduite, & „ de la maniére dont ils ſe comporteroient dans „ les petites comme dans les grandes choſes, „ dans leurs diſcours & dans leurs actions". Ce jugement montroit aſſez, que ſi d'un côté *Démétrius* s'étoit lavé du crime d'avoir attenté à la vie de ſon Frére, de l'autre néanmoins ſes liaiſons avec les *Romains* le rendoient toûjours ſuſpect à *Philippe*.

Le Roi, quelque tems après, envoia deux (*a*) Ambaſſadeurs à *Rome*, moins pour y traiter d'aucune affaire, que pour y ſonder la diſpoſition des eſprits à l'égard de *Démétrius*, & pour s'informer ſous main des diſcours qu'il y avoit tenus ſur la Succeſſion au Trône. *Philippe* croioit que ces Ambaſſadeurs n'étoient attachez à aucun parti: mais ils s'intéreſſoient en effet pour *Perſée*, & avoient part à ſon complot. *Démétrius* commença alors, mais trop tard, à prendre des précautions, & à s'obſerver ſcrupuleuſement, tant ſur ſes diſcours, que ſur ſes actions, pour ne donner aucune priſe aux ſoupçons & à l'envie.

Perſée attentif à mieux prendre des meſures, pour perdre ſon Frére, en trouva l'occaſion dans un voiage que le Roi fit, pour voir le Mont *Hémus*, & où il l'accompagna ſeul. *Démétrius* fut

(*a*) *Ibid. Cap. 20, & ſeqq.*

fut alors renvoié en *Macédoine*, avec *Didas*, Gouverneur de *Péonie*, un des principaux Officiers de *Philippe*. Cet homme étoit vendu à *Perſée*, qui eut bien ſoin de l'inſtruire, & lui recommanda ſur-tout de s'inſinuer adroitement dans l'eſprit du Jeune Prince, pour tirer de lui tous ſes ſecrets. Le Fourbe s'aquitta parfaitement de ſa commiſſion. Il entra dans les ſentimens de *Démétrius*, plaignit ſon ſort, parut déteſter l'injuſtice & la mauvaiſe foi de ſes Ennemis, & lui fit offre de ſes ſervices, dans tout ce qui dépendroit de ſon miniſtére. *Démétrius* ſongeoit à ſe retirer chez les *Romains*. Il crut, que le Ciel lui en fourniſſoit un moien ſûr; car il falloit paſſer par la *Péonie*, dont *Didas* étoit Gouverneur, & il lui découvrit enfin ſon deſſein. *Didas*, ſans perdre de tems, en donna avis à *Perſée*, & celui-ci à *Philippe*, qui, de retour de ſon Voiage, étoit actuellement occupé au Siége d'une Ville, nommée *Pétra*.

Philippe revint en *Macédoine*, fort triſte. Cette derniére entrepriſe de *Démétrius* le touchoit vivement. Il crut pourtant devoir attendre le retour des Ambaſſadeurs, qu'il avoit envoiez à *Rome*. On leur avoit fait la leçon, avant qu'ils partiſſent de *Macédoine*. Ils rapportérent exactement tout ce qu'on leur avoit dicté, & préſentérent au Roi une fauſſe Lettre, ſcellée du Sceau contrefait de TITUS QUINTIUS, par laquelle „ il le prioit de ne point ſavoir mauvais „ gré à *Démétrius* de quelques paroles imprudentes qui pouvoient lui être échappées à *Rome*, „ dans des converſations au ſujet de la Succeſſion

au

» au Trône; l'assûrant, qu'il n'entreprendroit » rien contre les droits du sang & de la nature. » Il ajoûtoit, en parlant de lui-même, qu'il é- » toit fort éloigné de lui donner jamais de pa- » reils conseils". Cette Lettre confirma tout ce que *Persée* avoit avancé contre son Frére. *Hérodore*, le plus affidé serviteur de *Démétrius*, fut mis à la question, & il mourut dans les tourments, sans avoir en rien chargé son Maître.

Persée accusa de nouveau son Frere devant le Roi; & la fausse Lettre de *Quinctius* fit encore plus d'impression, que l'évasion projettée par *Démétrius*, qui, ajoûtoit-on, avoit corrompu quelques Particuliers, pour l'accompagner dans sa fuite. *Philippe* néanmoins ne prononça rien contre lui en public, se reservant de s'en défaire en secret, non par égard pour un Fils, qu'il jugeoit souverainement coupable, mais de peur que l'éclat, que feroit sa punition, ne découvrît trop ses desseins contre *Rome*, qu'il vouloit encore cacher. En partant de *Thessalonique* pour *Démétriade*, il chargea *Didas* de l'éxécution. Celui-ci ayant mené avec lui *Démétrius* dans la Péonie, lui donna du poison, dans un Repas qui suivit la cérémonie d'un Sacrifice. Le Prince n'eut pas plûtôt pris ce breuvage, qu'il se sentit saisi de douleurs violentes. Il se retira dans son appartement, se plaignant avec amertume de la cruauté de son Pére, & accusant hautement le parricide de son Frére, & le crime de *Didas*. Pendant que ses douleurs augmentoient, deux Domestiques de *Didas*, qui étoient entrez dans sa

chambre, lui jettérent des Couvertures ſur la tête, & l'étouffèrent.

Il ſe paſſa près de deux ans, (*a*) ſans qu'on ſût rien du complot formé par *Perſée*, & en conſéquence duquel *Philippe* trompé avoit fait périr *Démétrius*. Cependant le Roi, dévoré de chagrins & de remords, déploroit ſans ceſſe la mort de ſon Fils, & ſe reprochoit à lui-même ſa cruauté. *Perſée*, qui ſe comptoit déja pour Roi, & à qui les Courtiſans commençoient par cette raiſon à s'attacher, ne lui cauſoit pas moins d'amertume. Il voioit ſa vieilleſſe mépriſée, les uns attendant ſa mort avec impatience, & les autres même ne l'attendant pas.

Antigone, qui tenoit alors le premier rang auprès de lui, (*b*) & qui étoit toûjours demeuré inviolablement attaché à la perſonne du feu Prince, prévoiant bien ce qu'il avoit à craindre, quand *Perſée* ſeroit monté ſur le Trône; profita de la diſpoſition où étoit *Philippe*, par rapport à la fin tragique de *Démétrius*, & mit tout en œuvre pour trouver dequoi convaincre le Roi du complot horrible de *Perſée*. Il ſe préſenta par hazard un homme qu'il crut propre à découvrir la vérité, parce qu'il avoit été à *Rome*, en qualité de Secrétaire des Ambaſſadeurs ſoupçonnez d'avoir ſuppoſé la Lettre de *Quintius Flaminius*. Il le fit arrêter, & engagea *Philippe* à l'examiner. *Xychus* (c'étoit ſon nom) nia tout d'abord, mais foi-

(*a*) TITE LIVE, Lib. XL. Cap. 54, *& ſeqq.*

(*b*) Surnommé *Doſon*, & Neveu de l'autre *Antigone*, qui avoit été Tuteur de *Philippe*.

foiblement. On fit mine de le mettre à la queſtion: alors il avoua tout, développa toute l'intrigue des Ambaſſadeurs, & expliqua la part qu'il y avoit priſe par ſon miniſtére. *Philocle*, un des Ambaſſadeurs, qui ſe trouvoit à la Cour, fut auſſi-tôt arrêté. L'autre, nommé *Apelle*, étant abſent, dès qu'il eût appris que *Xychus* avoit revelé le myſtére, ſe ſauva en *Italie*. Tout cela ne ſervit qu'à renouveller & à redoubler la douleur de *Philippe*, Pére également infortuné, ſoit qu'il jettât les yeux ſur celui de ſes Fils qui étoit mort, ſoit qu'il enviſageât l'autre qui vivoit.

Perſée, comptant ſur ſon pouvoir & ſon crédit, ne penſa point à ſe mettre en ſûreté par la fuite. Il prit ſeulement la précaution de ſe tenir éloigné de la Cour. *Philippe*, d'autre côté, n'eſpérant pas de pouvoir le faire punir, comme il le méritoit, travailla uniquement à empêcher, qu'avec l'impunité il ne pût encore jouïr du fruit de ſon crime. Il jetta les yeux ſur *Antigone*, celui à qui il étoit redevable de la découverte du complot, & Neveu d'un autre *Antigone*, qui avoit été Tuteur de lui, *Philippe*. Il lui témoigna, qu'il ſouhaittoit de l'avoir pour Succeſſeur, & qu'il l'en jugeoit très-digne, le combla de toute ſorte d'honneurs, pour le produire en public; le recommanda aux Grands Seigneurs de *Macédoine* avec beaucoup de zèle & d'affection. En un mot, on ne doutoit point, que, ſi *Philippe* eût vécu plus long tems, il n'eût mis *Antigone* en poſſeſſion de la Couronne. Mais étant allé à *Amphipolis*, il y tomba dans une groſſe maladie, qui étoit néanmoins plus d'eſprit que de

corps : l'ombre de son Fils qu'il croioit voir, dans une insomnie continuelle que le chagrin lui causoit, lui reprochant sans cesse sa mort, & le chargeant de malédictions. Il expira, en pleurant l'un de ses Fils, & prononçant des exécrations contre l'autre. *Antigone* auroit pu être mis sur le Trône, si la mort du Roi eût été d'abord tenduë publique. Mais le Médecin *Calligéne*, d'intelligence *avec Persée*, dépêcha des Courriers, qu'il tenoit toûjours tout prêts ; & jusqu'à ce que *Persée* fût venu, il céla la mort de *Philippe* à tous ceux qui étoient hors du Palais. Ainsi *Persée* se trouva là à point nommé pour prévenir tout Concurrent.

ARTICLE VII.

Lettre Anecdote de feu Mr. BAYLE.

LE hazard a fait tomber entre nos mains, une Lettre originale de feu Mr. *Bayle*, qui a échappé aux soigneuses recherches de Mr. *Des Maizeaux*, & qui, par conséquent, seroit en danger de périr, si nous lui refusions place dans ce Journal. Elle avoit une Enveloppe qui s'est perduë, & sur laquelle étoit le nom de la Personne à qui elle étoit adressée. On nous a pourtant assuré, comme une chose certaine, que cette Personne étoit feu Mr. Guillebert alors Pasteur de *Harlem*. Son Eglise étant en tour pour l'examen des Ouvrages, Mr. *Bayle* crut se devoir adres-

adreſſer à lui au ſujet d'une Réponſe à l'*Avis important aux Refugiez* qu'il méditoit, diſoit-il, à la ſollicitation de quelques Amis. A cela ſeul on comprendra ſans peine que la Lettre n'a pu que nous paroître fort curieuſe. Peut-être auſſi que le Public, inſtruit des démêlez de ce tems-là, ne la trouvera pas indigne de ſon attention. Mais comme elle pourroit fournir matiere à diverſes Réflexions intereſſantes, il nous paroît néceſſaire de lui donner toute l'authenticité poſſible. Ainſi peu content de dire ici qu'elle eſt toute de la propre main du célèbre Philoſophe de *Rotterdam*, que l'Ecriture & le Seing s'en ſont bien conſervez & que nous l'avons très-fidelement copiée, nous avons auſſi jugé à propos de la confier, en original, aux Libraires qui impriment cette *Bibliothéque Raiſonnée*, avec priere de la garder en dépôt pendant deux ou trois mois, pour la montrer à tous les Gens de Lettres qui demanderont à la voir, & qui pourroient ſoupçonner de ſuppoſition cette Pièce. La voici.

„ A Rotterdam le 29. de Janvier 1691.
„ chez Madle. Wits ſur le Scheeps-
„ makers-have.

MONSIEUR.

„ Puiſque votre Egliſe eſt une de celles qui „ doivent examiner les Livres, je prens la liber- „ té de vous conſulter ſur un Ecrit que l'on me „ conſeille de publier; c'eſt une Réponſe à (*a*) „ l'Avis aux Refugiez.

„ Dès

(*a*) N. du JOURN. *Avis important aux Refugiez, ſur leur prochain retour en France, donné pour Etrennes à l'un d'eux*

„ Dès que ce Libelle eut paru, il y eut des gens „ de mérite qui me firent la grace de me dire „ qu'en le liſant ils m'avoient cru propre à y ré„ pondre, & qu'ils me venoient voir exprès „ pour me prier de me charger de ce petit ſoin. „ Cela m'obligea, contre la coutume où je ſuis „ de ne lire presque rien de tout ce qui court ſur „ les affaires du temps, à lire ce prétendu Avis „ important, & j'entrai d'abord dans la penſée „ qu'on m'avoit propoſée, c'eſt-à-dire dans le „ deſſein d'y répondre. Mais en examinant la „ choſe de près, j'y trouvai certains embarras à „ cauſe que je ne crus point que ce fût la peine „ de répondre ſi l'on ne faiſoit approuver, par „ notre Synode, ou par les Egliſes qui le repré„ ſentent à cet égard, la Réponſe que je ferois, „ & que je prétendois faire rouler ſur un deſaveu „ authentique tant des Libelles ſatyriques qui „ pourroient s'imprimer ici, que de la doctrine „ qui met la Souveraineté des Etats dans les Peu„ ples. Je ne prétendois pas ſoutenir que per„ ſonne parmi les Refugiez n'enſeignât cette „ doctrine, mais que ce n'étoit que le ſentiment „ de quelques Particuliers, & qu'en général les „ Miniſtres étoient dans les lieux de leur diſper„ ſion, comme ils étoient en France lorſque tant „ d'habiles Ecrivains s'éleverent contre l'attentat „ des Parlementaires d'Angleterre qui ſoumirent

à

en 1690, *Par C. L. A. A. P. D. P.* A Amſterdam, chez Jaques le Cenſeur 1690. in 12. On a ſu depuis que le Livre fut imprimé par *Moetjens* à *la Haye*. Les cinq dernieres Lettres initiales, qui déſignoient l'Auteur, vouloient dire **Avocat au Parlement de Paris.**

„ à leur Jurisdiction juſqu'à la peine de mort la
„ perſonne de Charles I. On ſait comment Mr.
„ Bochart de Caen, Mr. Amirault, Mr. de Sau-
„ maiſe &c. ſoutinrent que nous n'étions pas du
„ ſentiment des Presbyteriens de delà la Mer ſur
„ le fait de la Souveraineté. Pluſieurs habiles
„ Miniſtres m'aſſurent tous les jours qu'eux &
„ pluſieurs de leurs Amis ſont là-deſſus comme
„ Mr. Daillé & Mr. de l'Angle &c. ont repre-
„ ſenté les Proteſtans de France, & que je puis
„ mettre en fait cela, & qu'il n'y a que le deſa-
„ veu du Dogme de la Souveraineté des Peuples
„ qui nous puiſſe juſtifier du décri où nos Ad-
„ verſaires nous mettent pour nous fermer à ja-
„ mais l'entrée du Royaume de France, com-
„ me à des Républicains, qui mettent les rênes
„ du Gouvernement, non ſeulement entre les
„ mains des Notables, mais de la Canaille mê-
„ me, ſi les Notables ne font pas leur devoir.
„ Je leur ai avoué qu'en effet un tel deſaveu eſt
„ la ſeule Réponſe qu'il faut faire à l'Avis aux Re-
„ fugiez, mais que de le donner en l'air & ſans
„ commiſſion ou approbation ſynodale, c'étoit
„ peine perduë. On m'a aſſuré que j'aurois une
„ telle approbation. Or voici, Monſieur, les
„ embarras que j'entrevois. 1. Un Laïque com-
„ me moi & Philoſophe de profeſſion ne me
„ ſemble pas un Sujet bien choiſi pour être le
„ Dénonciateur public des véritables ſentimens
„ des Refugiez; un Miniſtre feroit cela avec
„ plus de bienſéance, & de poids. 2. Le reſ-
„ pect que j'ai toujours eu pour Monſieur Ju-
rieu, & les liaiſons intimes qui ſont entre nous

„ de tems desormais immémorial, m'ont paru
„ un obstacle capital; car puis qu'il s'est déclaré
„ hautement pour le sentiment contraire, c'est
„ chercher à le brusquer & à le choquer de gaye-
„ té de cœur que de se charger d'une Commis-
„ sion telle que celle qu'on me proposoit. 3. Il
„ y a bien plus, c'est que non seulement ces
„ considérations personnelles doivent m'éloigner
„ de ce travail par rapport à moi & à Mr. Ju-
„ rieu, mais aussi à cause de nos Freres de Fran-
„ ce qui se nourrissent tous les jours avec fruit
„ & succès des Lettres pastorales de Mr. Jurieu,
„ lesquelles par conséquent nous devons laisser
„ saines & sauves de toute atteinte de nos Cen-
„ sures synodales, ce qu'on ne feroit pas si le
„ Synode approuvoit ma Réponse à l'Avis aux
„ Refugiez; car cette approbation seroit une
„ condamnation formelle de 4. ou 5. Lettres
„ pastorales de Mr. Jurieu, de quoi les Conver-
„ tisseurs de France ne manqueroient pas de se
„ prévaloir en disant à nos Freres qu'ils ne doi-
„ vent faire aucun cas des Ecrits de ce Ministre
„ dont les sentimens sont si outrés & si violens,
„ diroient-ils, que les Synodes n'ont pû s'empê-
„ cher de le flétrir, & de lui ôter quasi toute
„ Lettre de créance. Il me paroît, Monsieur,
„ que c'est un terrible inconvenient, & que nous
„ ne devons pas fournir des armes à nos Adver-
„ saires contre ceux qui travaillent à soutenir le
„ roseau cassé de nos Eglises de France, & à y
„ conserver le lumignon fumant. 4. Enfin je
„ considere que pour donner le desaveu au Dog-
„ me de la Souveraineté des Peuples, il faut se

ren-

» renfermer, en répondant à l'Avis, au ſentiment
» particulier des Refugiez, ſans ſe mêler de ce
» que les Proteſtans de la Confeſſion de Gene-
» ve croient en Hollande & en Angleterre. Or
» n'eſt-ce pas le moien de nous rendre odieux
» que de ne rien dire pour la juſtification
» der dernieres revolutions d'Angleterre, lors
» qu'on répond à un Libelle qui les a reprochées
» ſi aigrement? N'eſt-ce pas même indirecte-
» ment condamner la conduite de la Hollande,
» & de l'Angleterre, que de déſavouer ſynodale-
» ment la doctrine de Mr. Jurieu, de Junius
» Brutus, de Buchanan &c. & quel mal ne pour-
» roit pas venir de là ſur le Corps des Refugiez?
» Pour toutes ces conſidérations, je n'eus pas
» plûtôt travaillé à la Réponſe dès le mois d'Avril
» dernier 2. ou 3. jours, que je la laiſſai tout à
» fait, donnant pour raiſon, que d'autres y tra-
» vaillant, je voulois voir comment ils s'en tire-
» roient. On l'a vu, Monſieur, on a publié
» depuis peu (*a*) la Défenſe des Refugiez, qui n'eſt
» qu'une juſtification la plus étudiée, & l'Apo-
» logie la plus travaillée du dogme de la Souve-
» raineté des Peuples, je dis des Peuples entant
» que diſtincts des Rois, des Sénats, des Etats
» Généraux, & autres Corps repréſentatifs. Il
» eſt évident que quand nous aurions cent argu-
mens

(*a*) Note du JOURN. *La Défenſe des Refugiez, contre un Livre intitulé, Avis important aux Refugiez ſur leur prochain retour en France. A Deventer* 1691. *in* 12. Cet Ouvrage eſt de Mr. COULAN, Miniſtre, mort en *Angleterre*. J'ai tiré cette Note de Mr. *Des Maizeaux*, Lettres de M. *Bayle* Tom. I. Page 353.

„ mens pour prouver que ce dogme eſt vrai, „ nous n'avancerions point nos affaires, & que „ ſur l'étiquette du ſac, je veux dire ſur le ſim„ ple aveu que nous le croions très-vrai, on „ nous regarderoit en France comme inhabiles „ à y rentrer jamais. Cette Défenſe donc ne ſert „ de rien à notre cauſe, puis qu'elle ne nie pas que „ l'accuſation des Adverſaires ne ſoit fondée en „ fait, & qu'elle ſoutient ſeulement que ce fait „ eſt juſte & bon. J'ai donc vu alors renou„ veller les inſtances pour reprendre mon travail, „ & on m'a aſſuré que j'obtiendrois toutes les „ approbations que la choſe demande. Je n'ai „ pas néanmoins voulu m'engager fort avant, „ ſans vous avoir conſulté, Monſieur, & ſans „ vous ſupplier très-humblement de m'honorer „ de vos bons conſeils, ſur les griefs que je vous „ ai articulés en toute confidence. Faites-moi „ ſavoir, je vous prie, franchement [& ſoiez „ aſſuré que j'uſerai de toute la diſcrétion que „ vous voudrez exiger] ce que vous croiez pour „ le mieux, & s'il ne ſeroit pas plus à propos „ de laiſſer tomber un Libelle qui eſt deſormais „ inconnu, & en tout cas ſi on approuveroit ſy„ nodalement la Réponſe qui desavoueroit les „ Dogmes à nous imputez par les Papiſtes. Ex„ cuſez, s'il vous plaît, mes ratures. Je ſuis avec „ toute ſorte de reſpect.

„ MONSIEUR,

„ Votre très-humble & très-
„ obéïſſant ſerviteur.
„ BAYLE.

Tel-

Telle eſt la Lettre à la conſervation de laquelle nous nous ſommes flattez que l'on ne deſaprouveroit pas que nous priſſions intérêt. Nous ſuppoſons pourtant que tous nos Lecteurs ſont au fait des grandes querelles que l'Ecrit, dont il s'agit ici, excita dans ſon tems. Mais s'il y en a quelques-uns qui l'ignorent, tout ce que nous ferons en leur faveur, ſera de tranſcrire ce que Mr. de Beauval, en diſoit dans l'Eloge de Mr. *Bayle*, tiré de ſon Hiſtoire des Ouvrages des Savans, pour le mois de Décembre 1706. pag. 545.

„ L'*Avis* (*a*) *aux Refugiez*, qui a fait tant de „ bruit dans le monde, excita une furieuſe tem„ pête contre lui [Mr. *Bayle*.] Ses ennemis ſe „ prévalurent de quelques Conjectures apparen„ tes pour l'accuſer d'en être l'Auteur. C'étoit un „ Ouvrage odieux, inſultant pour les Refugiez, „ & tendant à aggraver leurs malheurs; le procès „ eſt devant le Public, & il ne nous appartient „ pas de prononcer là-deſſus. Quoiqu'il en ſoit, „ Mr. *Bayle* a toujours proteſté (*b*) à ceux qui „ étoient le plus avant dans ſa confidence que le „ Livre n'eſt point de lui. Ainſi il faut l'effacer „ du Catalogue de ſes Oeuvres, du moins cela „ ſuffit

(*a*) 1689.

(*b*) Not. du JOURN. On ſait de bonne part que Mr. de *Beauval* veut parler ici de lui-même & de ſon Frere Mr. *Baſnage* le Miniſtre, auxquels Mr. *Bayle* nia, ſous les ſermens les plus ſolemnels, qu'il fût l'Auteur de l'*Avis important*, lors que ces Meſſieurs qui étoient ſes Amis très-zélés, le prierent en confidence de leur dire ce qui en étoit, afin qu'ils puſſent ſe régler là-deſſus dans les meſures qu'ils auroient à prendre pour lui rendre ſervice contre ſes Ennemis.

» ſuffit pour ne le point alleguer en preuve con-
» tre lui, & puis qu'il l'a conſtamment nié, l'é-
» quité ne permet pas qu'on le cite en témoigna-
» ge pour noircir ſa mémoire. En le deſavouant,
» il eſt cenſé en avoir deſavoué, & condamné
» les ſentimens.

ARTICLE VIII.

VIE *de l'Empereur* JULIEN, *avec deux* CARTES GEOGRAPHIQUES *dreſſées pour l'intelligence des évenemens qui y ſont rapportés.* A Amſterdam, chez François l'Honoré 1735. in 12. pagg. 326. pour la *premiere*, & pour la *ſeconde Partie*, ſans compter l'Avertiſſement & la Table des Matiéres.

» C'Eſt le ſort des hommes extraordinaires,
» d'avoir des Admirateurs & des Cenſeurs
» trop prévenus, ſur-tout lorſque des intérêts
» auſſi vifs que les intérêts de la Religion em-
» pêchent les ſuffrages de ſe réunir". On en voit la preuve dans l'Hiſtoire de l'Empereur *Julien*. La juſte indignation des *Chrétiens*, contre un *Apoſtat*, contre un *Perſécuteur*, ne leur a pas toujours permis de faire attention à ce qui pouvoit mériter en lui quelque eſtime. La reconnoiſſance aveugle des *Payens*, envers le *Reſtaurateur de l'Idolatrie*, leur a fermé les yeux ſur ſes défauts les plus eſſentiels. Sans parler des *Orateurs*, de qui on n'a pas droit d'attendre une exactitude ſi ſcrupuleuſe, les *Hiſtoriens* mêmes, ceſſent d'être

Hiſto-

Historiens, dès qu'ils parlent de *Julien*, & deviennent des Accusateurs, ou bien des Panegyristes. Il faut pourtant en excepter un petit nombre d'Ecrivains de part & d'autre, qui lui ont rendu assez de justice. Et après tout, il n'est pas surprenant, que les *Chrétiens* & les *Payens* semblent se contredire en parlant de ce Prince. Qu'étoit-il lui-même qu'un amas de contradictions?

L'Auteur *Anonyme* qui donne la Vie de *Julien* au Public, n'a rien négligé pour le connoître à fond. Il y a plusieurs années qu'étant tombé sur ses Ecrits, & l'ayant trouvé plus digne d'être lu, que plusieurs des Ecrivains du Paganisme, il en traduisit une partie, & projetta en même tems de traduire le reste. Jusqu'à présent des occupations plus pressantes ne lui avoient pas permis de songer à mettre au jour ce travail. Mais enfin étant résolu de le donner au Public, il a cru devoir y joindre un abrégé du Caractère & des Actions de *Julien*, pour servir d'Introduction à ses Ouvrages. Les *Traductions* ont enfanté l'idée d'une *Préface*, & la crainte d'effleurer un sujet qui mérite d'être approfondi, a fait de cette *Préface* un *Livre* qui sera bien-tôt suivi des *Traductions*, dont il est l'annonce & l'Avant-propos.

On voit donc que l'Auteur a nécessairement du étudier *Julien*, soit dans ses Ecrits, soit dans les autres Monumens de l'Antiquité; & il nous assure lui-même qu'il l'a fait avec autant d'impartialité que d'attention. J'ai, *dit-il*, examiné *Julien à charge & à décharge*, & j'en dis également le

le bien & le mal. Auſſi ſon unique but eſt de bien faire connoître ce Prince. Il en écrit la *Vie* & non pas l'*Hiſtoire*; s'il coule légérement ſur certains détails, s'il ne décrit point les batailles, au moins tâche-t-il de ne rien négliger de ce qui peut faire voir dans le vrai, les vertus & les vices de celui qu'il peint. Quelques-uns de ſes Lecteurs trouveront peut-être que ſouvent il montre trop de crédulité; il en fait pourtant quelquefois moins paroître que M. de *Tillemont* qui lui ſert de guide, parmi les Modernes, & ſouvent à la liberté de ſes réflexions on ſoupçonneroit qu'il écrit dans des lieux, où la Religion permet qu'on examine ſes principes. Il ne manque, ni clarté, ni élégance, ni vivacité à ſon ſtyle. Dans certains endroits il aproche du ſtyle précieux, mais il n'y revient pas ſouvent. Et le moyen de ſe défendre d'une contagion que la mode autoriſe?

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en *deux Parties*, dont chaqu'une contient *trois Livres*. C'eſt l'Hiſtoire de 32. ans. *Julien* n'en vécut pas davantage. Dans le *premier Livre* notre Auteur ſuit ſon Héros, depuis le moment de ſa naiſſance, juſqu'au jour, où on le vit orné de la pourpre, & ſolemnellement déclaré *Céſar*. „ L'Empereur *Conſtance* „ *Chlore*, Pere du Grand Conſtantin, laiſſa en„ tr'autres enfans *Jule-Conſtance* Prince doux „ & modéré qui vit ſans jalouſie le Diadême ſur „ la tête de ſon Frere, & l'aima toujours ſince„ rement. *Jule-Conſtance* épouſa d'abord *Galla* „ dont il eut une fille & deux fils. On ignore „ le nom du premier. Le ſecond eſt le Céſar

„ *Gal-*

„ *Gallus*. Après la mort de *Galla Jule-Conſtance*, „ ſe remaria avec *Baſiline* fille du Préfet *Julien*. „ On a ſujet de croire que c'eſt le même qu'*Anicius Julianus*, d'une Famille illuſtre. Il fut lui „ le Particulier de ſon Siècle le plus illuſtre par „ ſa naiſſance, par ſes richeſſes, par ſon crédit „ & peut-être le premier Sénateur de Rome qui „ ait fait profeſſion publique du Chriſtianiſme. „ Il avoit été engagé dans le parti de *Maxence:* „ mais *Conſtantin* après la victoire, reſpecta dans „ ce grand homme des talens ſupérieurs, & une „ vertu encore ſupérieure aux talens. Il le fit „ *Conſul*, *Préfet* & enfin ſon *Beau-Frere*. Du ma- „ riage de *Baſiline* avec *Jule-Conſtance* nâquit à „ *Conſtantinople* le 6. Novembre 331. Flavius-„ Claudius-Julianus qui fut depuis Empe- „ reur. On dit, *ajoute l'Auteur*, que *Baſiline* „ prête d'accoucher ſongea qu'elle mettoit Achil- „ le au monde, & qu'à ſon réveil pendant qu'el- „ le racontoit ce ſonge, elle enfanta *Julien* pres- „ que ſans douleur". C'eſt ſur la foi de *Zonaras* qu'il rapporte cette particularité. Il me ſemble qu'elle eût été mieux placée dans une *Hiſtoire* où l'on veut tout dire, que dans une *Vie* où l'on ne doit dire que l'eſſentiel. Qu'on me pardonne cette réflexion. Je ne la ramenerai plus. Le Lecteur en fera de ſoi-même l'application aux exemples, qui s'offriront dans la ſuite.

Julien perdit ſa Mére étant encore au berceau, & ſon Pére périt par une jalouſie d'Etat. Ce fut l'an 337. L'Empereur *Conſtance*, recemment élevé ſur le throne, immola à ſa politique, tous ceux qui pouvoient lui donner quelque crainte. *Gallus* &

Ju-

Julien furent dérobez comme par miracle à la fureur des meurtriers. Le célèbre *Marc* Evêque d'*Arethuſe* aida à ſauver ce dernier. Bien-tôt *Conſtance* le fut, mais il épargna les deux Frères: *Gallus* parce qu'il ſembloit attaqué d'une maladie mortelle, *Julien* parce qu'il n'étoit pas en âge de ſe faire craindre. *Euſébe* de Nicomédie Evêque de Cour, & tout propre à l'intrigue fut chargé de *Julien*. On le lui envoia, afin qu'il lui inſpirât d'entrer dans l'Etat Eccléſiaſtique. *Mardonius* Scythe de Nation fut choiſi pour ſon Gouverneur. C'étoit un homme de ſavoir & d'eſprit. Il ne s'appliqua pas moins à former les mœurs de ſon Elevé, qu'à l'inſtruire, & l'éducation ſevere qu'il lui donna, auroit rebuté tout autre que *Julien*. Mais dès l'enfance une curioſité inſatiable tourna ſon génie vif & ardent du côté des Sciences. Il y fit en tout genre des progrès rapides. On ne peut lire ſes Ouvrages ſans ſe convaincre, qu'il n'ignoroit rien de ce qu'il falloit ſavoir alors, pour être un Savant univerſel.

A l'âge de 14. ou 15. ans on le retira des Ecoles, pour le confiner avec ſon Frére *Gallus* dans un Château de *Cappadoce*, au pied du mont Argée. Il s'eſt plaint lui-même, dans ſon *Manifeſte* aux *Athéniens* que, pendant ſix ans qu'ils demeurerent dans cette belle priſon, on ne leur laiſſa (*a*) *aucune liberté, de rien apprendre qui en valût la peine, ni de voir les honnêtes gens.* (*b*) *Grégoire de Nazianze*

(*a*) *Epiſt. ad S. P. Q. Athenienſes*, pag. 271.
(*b*) *Greg. Naz.* Orat. 3. pag. 58. *Sozom.* Lib. V. C. 2. *Theodoret.* Lib. III. C. 1.

zianze & les *Hiſtoriens Eccléſiaſtiques* diſent au contraire qu'on leur donna des *Maitres Chrétiens* pour les inſtruire, que par ordre de *Conſtance* on leur procura la converſation des perſonnes les plus vertueuſes & les plus doctes, qu'on les accoutuma à la priere, au jeûne, aux veilles, qu'on les exerça dans la Lecture des *Livres Sacrez*, & qu'admis dans le Clergé en qualité de *Lecteurs* ils les lurent publiquement aux Peuples. *Gallus* faiſoit tout cela de bon cœur, mais *Julien* ſe contraignoit, & déja, dit notre Auteur d'après *Grégoire de Nazianze*, *Sozomene*, *Theodoret*, &c. déja „ il laiſſoit entrevoir quelque penchant à *l'Idolatrie*. *On aſſure* même que Dieu donna à „ entendre par un prodige que le culte de *Julien* ne lui étoit pas agréable. Les deux Princes avoient entrepris de faire bâtir une Egliſe, „ ſur le tombeau de St. *Mamas*, illuſtre Martyr de „ Ceſarée en Cappadoce. Ils avoient partagé „ l'Ouvrage entr'eux. Tandis que les travaux „ de *Gallus* avançoient, une main inviſible „ s'oppoſoit, *dit-on*, à ceux de *Julien*, de ſorte „ qu'il fut impoſſible de finir. St. *Grégoire de* „ *Nazianze* dit qu'il tient ce fait de témoins „ oculaires". Voilà du merveilleux. Eſt-il bien prouvé? L'Auteur s'exprime modeſtement, *on aſſure*, *dit-on*. Ces petites précautions ſont apparemment ménagées à deſſein d'inſinuer quel fond on doit faire ſur la depoſition de St. *Grégoire* & ſur celle de *Sozomene*. Je voudrois pourtant qu'il eût ajouté que *Julien* aſſure en écrivant aux *Alexandrins* qu'il avoit été Chrétien *juſqu'à l'âge de vingt ans*. Mr. de *Tillemont* fait une autre re-

marque; c'eſt que St. *Grégoire* (a) ne le taxe ici que d'avoir montré une inclination portée au mal *et τὸ ἀνθρώπινον*, & non à l'*Idolatrie*. J'avoue que quelques Savans ont ſoutenu au contraire que *Julien* n'a jamais été *Chrétien*. Mylord *Shaftsbury* (b) entr'autres a avancé ce Paradoxe, & je ſoupçonne que l'équivoque du terme fait toute la Diſpute. Car de nier (c) que *Julien* ait été baptiſé, & qu'il ait fait profeſſion du Chriſtianiſme, ce ſeroit tout à la fois donner un dementi injurieux, à tous les *Ecrivains Eccléſiaſtiques*, à *Ammien Marcellin*, & à *Julien* lui-même. Notre Auteur traitera ſans doute cette queſtion en tems & lieu; mais en attendant on peut lire les *Diſſertations Hiſtoriques* de Mr. de la *Croze* pag. 74-87. On y verra clairement que *Julien* fut *Chrétien*, & probablement du parti de l'*Arianisme* juſqu'à ce qu'il devint *Empereur*.

Quoi qu'il en ſoit, *Gallus* ayant été fait *Céſar* dès le 15. de Mars 351. *Julien* obtint la liberté de venir à *Conſtantinople* perfectionner ſes études. Il y demeura peu. *Conſtance* le relegua bientôt à *Nicomedie* avec défenſe d'y voir *Libanius*, célèbre Sophiſte d'Antioche, & *Payen* declaré, mais *Julien* ne l'en eſtima que davantage. Il acheta ſes Livres, les lut & ſe fit ſi bien à ſon ſtyle, que *Libanius* s'y reconnut, & qu'en effet il „ lui „ reſſemble, mais en beau, & de la maniere „ qu'un

(a) *Orat.* 3. pag. 59.

(b) Voiez dans le 3. *Volume de ſes Oeuvres. Miſcellaneous Reflections* pag. 29.

(c) C'eſt ce qu'a fait l'Auteur d'une Diſſertation inſerée dans le Tom. III. des *Obſerv. Scient. Hallenſes* pag. 285.

„ qu'un homme de qualité, qui parle bien sans „ affectation, peut ressembler à un Rhéteur qui „ s'étudie à bien parler". En général l'estime outrée que *Julien* faisoit non seulement des grands hommes de l'Antiquité, mais encore de tous les gens de Lettres de son tems, contribua plus que tout autre chose à lui inspirer le goût de l'Idolatrie. Grammairiens, Poëtes, Sophistes, Philosophes, tous ceux qu'il estimoit, si l'on en excepte un petit nombre, tenoient pour les vieilles superstitions. Ajoutons que le *Paganisme* d'alors avoit pris un air de *Philosophie*. „ Il y avoit long- „ tems, *dit ingenieusement l'Auteur dans une Note*, „ que les *Platoniciens* choqués d'une Religion, „ indigne tout à la fois de Dieu & de l'Homme, „ n'en connoissant point ou n'ayant pas la force „ d'en embrasser de meilleure, essayoient de „ spiritualiser les opinions dominantes, & de les „ ajuster aux idées plus saines qu'ils avoient de la „ Nature Divine". Selon eux la *Mythologie* du Paganisme n'étoit qu'Allégorie, & son Culte qu'un *Culte relatif* au seul vrai Dieu. Ils disoient pour justifier le service des Images & des Statues, ce qu'on dit encore aujourd'hui, dans l'*Eglise Romaine*, pour l'autoriser. Ils employoient pour fonder le culte des *Demi-Dieux* les mêmes argumens, dont le Papisme se sert pour colorer celui des *Saints*. Un Ecrivain aussi pénétrant que l'est notre Auteur, n'aura pas manqué d'être frapé du parallele; en lisant le fragment de *Julien*, qu'il a rapporté pag. 22. mais on ne pouvoit pas s'attendre, que sa plume se prêtât à exprimer cette réflexion.

Qu'on ne croye pas au reſte que le *Platoniſme* du tems de *Julien*, fût la pure doctrine de *Platon*. On y avoit joint quelques dogmes des autres Philoſophes & ſur-tout la *Cabale* des Orientaux. L'Illuſtre Baron de *Spanheim* l'a ſolidement prouvé dans ſon excellente *Préface* ſur les Oeuvres de *Julien*. La partie myſtérieuſe du nouveau *Platoniſme* ne ſe communiquoit qu'à un petit nombre de perſonnes, d'une fidélité éprouvée, ſur-tout depuis que la *Religion Chrétienne* étoit regnante. Ils l'appelloient *Théurgie*. C'étoit *Magie* toute pure, & les *Chrétiens*, comme les *Payens*, croyoient y voir du ſurnaturel. Je ne ſai pas bien ce que notre Auteur en penſe. D'abord j'ai cru qu'il faiſoit intervenir l'opération ſecrette du *Démon* dans ces myſtères. „ Des „ hommes ſuperbes, *dit-il*, qui dédaignoient l'entremiſe d'un *ſeul & unique Médiateur*, méritoient bien de prendre pour guide, ſans le ſavoir, les Puiſſances des Ténèbres. Si Dieu a „ permis au *Père du Menſonge* de ſuſciter *Jamnès* „ & *Jambrès* pour réſiſter à *Moyſe*; s'il doit un „ jour, lui permettre d'opérer des prodiges par „ *l'Homme de Péché*, il a pu lui laiſſer faire de „ ſemblables efforts, pour arrêter la chute de l'Idolatrie". Qui ne croiroit à ces paroles, que l'Auteur eſt tout à fait dans les principes dont je viens de parler? Mais non; après avoir dit le *pour*, il dit le *contre*. „ Peut-être, *ajoute-t-il*, „ peut-être auſſi, que toute la *Magie* des *Platoniciens* ſe réduiſoit à la connoiſſance des ſecrets purement naturels, accompagnée de beaucoup d'*impoſture* & de *charlatanerie* ... Sans faire

„ faire intervenir le *Démon* en perſonne il n'eſt „ pas impoſſible que des fourbes animez de ſon „ Eſprit, ſoient venus à bout d'éblouïr un Prin„ ce de vingt ans, que ſon amour pour le mer„ veilleux faiſoit donner de lui-même dans les „ pièges qu'on lui tendoit". Je laiſſe à des gens plus habiles que moi, la gloire de deviner ce que notre Hiſtorien croit, ou de ce qu'il donne ici comme *poſſible*, ou de ce qu'il y débite, comme *convenable*.

Edeſius diſciple de *Jamblique*, *Chryſanthe* & ſur-tout *Maxime*, furent les principaux Maîtres de *Julien* dans la *Théurgie*. Ce dernier le pervertit entierement. „ Dès qu'il eut pris ſes Leçons, „ il briſa, dit *Libanius*, comme un Lion en fu„ reur, tous les liens qui l'attachoient à la Re„ ligion Chrétienne. *Maxime* l'initia dans une „ grotte ſouterraine par des évocations du Dé„ mon. On vit, *dit-on* (*a*), paroître des ſpectres „ de feu; *Julien* novice fut ſaiſi de frayeur & fit „ par habitude *le ſigne de la Croix*. Tout diſpa„ rut à l'inſtant: & la même choſe étant arrivée „ juſqu'à deux fois; *Julien* ne put s'empêcher de „ dire à *Maxime* qu'il admiroit la vertu de ce „ ſigne des Chrétiens. *Maxime* qui vit chance„ ler ſon Proſelyte, lui dit d'un air d'enthouſiaſte: „ *Quoi donc! Croyez-vous avoir fait peur aux* „ *Dieux? Non, Prince: mais les Dieux ne veu*„ *lent point avoir de commerce avec un profane* „ *comme vous.* *Julien* ſe paya de cette raiſon, „ & ſe laiſſa initier". *Credat Judæus Apella!*

Deſor-

(*a*) *Theodoret.* Liv. III. c. 3. *Greg. Naz.* Or. III.

Desormais *Julien* initié se regarde comme appellé par les Dieux pour relever leurs autels. Son hypocrisie fait le même progrès que son fanatisme. Sachant que la Cour le soupçonne, il se fait raser, mene (*a*) une vie *Monastique*, & pousse la dissimulation jusqu'à exercer l'Office de *Lecteur* dans l'Eglise de *Nicomedie*. Peu s'en fallut néanmoins qu'il ne périt avec son Frere *Gallus*. Jaloux de quelques avantages que ce *Cæsar* avoit eu sur les *Perses*, *Constance* le fit dépouiller de la pourpre & de la vie. *Gallus* eut la tête tranchée à *Flanone* en Dalmatie l'an 354. & le 29 de son âge. Ceux qui avoient conduit l'intrigue qui le mena au suplice, vouloient aussi immoler *Julien*. L'Impératrice *Eusebie* qui au faîte de la grandeur (*b*) avoit conservé un cœur tendre pour les malheureux, & qui aimoit les Sciences, le sauva. Il eut ordre d'aller en Grece. Il vola à *Athenes*. S. *Basile* & S. *Grégoire* y étudioient actuellement; ce dernier crut apercevoir le déréglement de son *esprit dans sa Physionomie & même dans son maintien. Tous les Savans s'empresserent* à lui faire leur cour, mais il ne jouit pas long-temps du plaisir de les rassembler auprès de sa personne. L'Empire étant de toutes parts attaqué, *Constance* pensa à élever *Julien* à la dignité de *Cæsar*. *Julien* „ mandé se crut déjà mort. Aussi-tôt qu'il fut „ arri-

(*a*) *Sozom.* Liv. III. c. 1. Ἐν χρῷ τε καθίκετο τὸν τῶν Μοναχῶν βίον ἀσκήσαντος ἐμοῦ. *S'étant fait raser la tête il embrassa extérieurement la vie d'un Moine.* Notre Auteur traduit, *il embrassa la vie monastique*; mais ces expressions sont trop équivoques.

(*b*) *In culmine tam alte humens.* Amm. Marcel.

„ arrivé à *Milan* où étoit la Cour, les Officiers „ le dépouillerent du manteau de Philoſophe, & „ l'habillerent en homme de guerre. Ce nou„ vel équipage lui alloit tout-à-fait mal. Sa „ métamorphoſe fut une eſpece de maſcarade „ qui divertit la Cour, pendant quelque tems. „ Enfin le 6. Novembre 355. *Conſtance* le re„vêtit publiquement de la pourpre & le proclama *Céſar*. C'eſt à cette Epoque que ſe termine le *premier Livre* de la Vie de *Julien*.

LIVRE SECOND. *Julien* accompagné d'autant d'eſpions & de tuteurs qu'il avoit d'Officiers autour de lui partit de *Milan* le 1er. de Décembre pour ſe rendre dans les *Gaules* où les *Allemans* faiſoient un affreux ravage. Quoiqu'on eût très-peu d'attention à fournir ſon Armée des proviſions néceſſaires, „ & que naturellement on ne „ dût pas attendre grand' choſe, d'un jeune Prin„ ce, élevé à l'ombre des Ecoles, qui n'avoit „ jamais vu d'épée nue, ni connu la guerre que „ dans les Livres", il ſe conduiſit, dit (*a*) *Ammien*, avec toute la réſolution & toute la ſageſſe d'un vieux Capitaine. Sa premiére campagne fut glorieuſe. Elle auroit pu néanmoins l'être davantage, ſi l'on avoit ſecondé ſes efforts, ou pour mieux dire, ſi on ne les avoit pas ſecrettement traverſez. L'année ſuivante 357. *Julien* traverſa le *Rhin*, fortifia *Saverne*, & livra bataille près de *Strasbourg*, à l'Armée des *Allemans*, Armée de *trente-cinq mille hommes*, commandée par *ſept Rois*, & entr'autres par *Chnodomaire* dont les *Romains*

(*a*) *Ammien. Marcel.* XVI. 2. XVII. 8.

mains avoient déjà ſouvent éprouvé le courage. On ne comptoit que *treize mille hommes*, dans le camp de *Julien*. Le combat fut opiniâtre, & la Victoire long-temps diſputée. *Julien* montra une valeur, digne des Héros de l'Ancienne Rome. L'ennemi plia, & cette Victoire déciſive chaſſa les *Allemans* de toutes les *Gaules*, ſans coûter aux *Romains* plus de deux cens quarante trois Soldats & quatre Officiers. *Chnodomaire* lui-même fut pris. *Julien* le traita humainement & l'envoya à *Rome*, où il mourut. L'Armée victorieuſe proclama le *Céſar*, *Auguſte*, mais *Julien* proteſta avec ſerment qu'il ne s'écarteroit en rien de l'obéiſſance qu'il devoit à l'Empereur.

Sa modération, ſes ſuccès & ſa fidélité, ne pouvoient que le faire haïr à la Cour. (*a*) Tantôt on y traitoit la journée de *Straſbourg* de bagatelle, d'autrefois on lui en enlevoit toute la gloire; mais cet indigne manege ne faiſoit qu'augmenter ſa réputation parmi les troupes. *Julien* vint paſſer l'Hyver de 358. à *Paris*, & l'on croit communément, qu'il y bâtit le Palais des *Thermes*, dont on montre encore les reſtes, ſous le nom des *Bains de Julien*. Il étoit naturel qu'il laiſſât quelque monument de ſon ſejour dans une Ville qu'il cheriſſoit, & qu'il appella depuis ſa chere *Lutece*. En général il aima les *Gaulois* & en fut aimé. Leur franchiſe & l'auſterité de leurs mœurs, ſympathiſoient extrêmement, avec ſon humeur affable, populaire, ennemie du faſte & des plaiſirs. *Julien* vécut à *Paris* en vrai Philoſophe. Son lit

(*a*) *Amm.* ubi ſup.

lit étoit un tapis, & ſa couverture une ſimple peau. Il ſe levoit à minuit & après avoir fait ſecrettement ſa priére à *Mercure*, il travailloit aux „ affaires, viſitoit les ſentinelles, & ſa ronde faite, „ il revenoit à l'étude de la Philoſophie qui pour- „ tant ne le guérit jamais, d'un fond de legereté, „ & de vanité, qui gâta ſes actions les plus bril- „ lantes". La *Philoſophie* ne lui fit pas négliger l'Hiſtoire. Il voyageoit toujours accompagné de quelques *Hiſtoriens* choiſis, comme une proviſion néceſſaire à un Général. Rien de ſi frugal que ſa table. Il ſe nourriſſoit comme les ſimples ſoldats. Quelquefois il s'exerçoit avec eux, mais l'inclination le portoit ailleurs. „ Un jour qu'on „ lui montroit à danſer au ſon des fifres une dan- „ ſe appellée, la *Pyrrhique*, qui faiſoit partie des „ exercices militaires chez les Grecs & chez les „ Romains, *Ah! Platon, Platon*, s'écria-t-il, *quel métier pour un Philoſophe!* (*a*) Il ſe trouvoit moins deplacé quand il ſiegeoit comme Juge. Sa méthode étoit d'adoucir par les maximes de l'équité toutes les Sentences dont il y avoit appel devant lui. *Un Prince*, diſoit-il, *un Prince eſt une Loi vivante, qui doit temperer par ſa clémence, ce que les Loix mortes ont de trop rigoureux.* Certain *Avocat* ne pouvant réduire un *Gouverneur de Province* accuſé de concuſſion, parce que ce *Gouverneur* ſe tenant ſur la negative ne pouvoit être convaincu, il s'écria plein de feu, *Céſar, qui ſera*

(*a*) C'eſt le ſens plutôt que la traduction de ces paroles d'Ammien, *Vetus illud proverbium, chitella bovi impoſita ſunt; plane noſtrum non eſt onus, Platonem crebro nominans exclamabat.*

ſera coupable s'il ſuffit de nier ſes crimes? Et s'il ſuffit d'être accuſé, qui ſera innocent? répondit *Julien*. Telles étoient ſa douceur & ſon équité. Il les fit encore paroître dans ſon attention à ſoulager les *Gaulois* des impôts dont ils étoient accablez.

Cependant il ne perdoit point de vue la ſureté de l'Empire. A la faveur d'une Trêve de ſix mois qu'il avoit accordée aux *Allemans*, il tourna ſes armes contre les *Saliens*, Nation *Françoiſe* chaſſée de ſon propre Païs par les *Saxons*. Les *Saliens* avoient paſſé le *Rhin* & prétendoient ſe maintenir dans la *Toxiandrie*, c'eſt-à-dire à peu près dans le *Brabant*, & dans le Païs des *Bataves*, qui contenoit tout ce qui eſt renfermé entre l'ancien lit du *Rhin* & le *Vahal*, depuis le Fort de *Skenk* juſqu'à la Mer. *Julien* fond ſur eux comme un éclair, & les oblige de ſe rendre. Il bat enſuite les *Chamaves*, qui s'étoient emparés de quelque contrée vers l'embouchure du *Rhin*. Les vivres lui manquent. Son Armée murmure. Il l'appaiſe par ſes careſſes. Enſuite marchant de nouveau vers l'*Allemagne*, il force les *Princes* ligués, à lui demander la Paix, & revient paſſer l'Hyver à *Paris*. Mais il y étoit à peine arrivé, que quelques mouvemens des *Pictes* & des *Ecoſſois*, l'obligerent à envoyer inceſſamment en *Angleterre Lupicin* Généraliſſime de la Cavalerie, pour les obſerver. En même tems il apprit que les *Perſes* ſe rendoient de jour en jour plus redoutables en *Orient*, & par ſurcroît il reçut ordre de l'*Empereur*, d'envoyer l'élite de ſon Armée afin de l'oppoſer à leurs efforts. C'étoit un honnête prétexte pour faire périr *Julien* en-

le

le livrant à la merci des Barbares. *Conſtance*, envieux de ſa gloire (*a*), & de l'éclat de ſa réputation, crut cette occaſion favorable, pour ſe défaire d'un homme qu'il regardoit comme ſon rival, & il la ſaiſit. Mais elle lui devint funeſte. *Decentius* que *Conſtance* avoit envoyé, auprès de *Julien*, pour faire le choix des Troupes rappellées, fut témoin des murmures que cet ordre produiſit. Le *Céſar* fit en vain ſentir qu'il étoit à craindre que les Soldats ne ſe revoltaſſent. *Decentius* commença par trier tout ce qu'il y avoit de plus vigoureux, dans les Gardes même du *Prince*, n'y laiſſant que *des fantômes de Soldats, propres tout au plus*, dit (*b*) Julien, *à faire des vœux pour les combattans*. Alors tout fut en mouvement. Tout retentit des pleurs tant du *Soldat* (*c*) au deſeſpoir de perdre ſa Patrie & ſon Général, que des *Gaulois* tremblans de ſe voir bientôt expoſez à de nouvelles incurſions des *Allemans*. On ſema des billets dans le camp, remplis de choſes injurieuſes à *Conſtance*. *Decentius* en prit l'allarme, & preſſa le depart des Troupes; *Julien* en ex-

(*a*) *Conſtantium urebant Juliani virtutes, quas per ora gentium diverſarum fama celebrior effundebat &c.* Amm. Marc. *Lib.* XX. C. 4.

(*b*) L'Auteur cite la Lettre de *Julien* aux *Atheniens*, mais je n'y trouve rien qui réponde préciſément à ces paroles. On les trouvera dans l'*Oraiſon funebre* que *Libanius* compoſa à l'honneur de *Julien*. Voyez la *Biblioth. Grecque* de Mr. *Fabricius* où cette Oraiſon a été imprimée avec d'autres morceaux de ce Philoſophe. C'eſt dans le Tome V. & le paſſage en queſtion eſt à la page 271.

(*c*) Ceci doit s'entendre des *Soldats auxiliaires*, qui n'étoient entrez au ſervice qu'à condition de ne point paſſer les *Alpes*.

expédia l'ordre, mais contre ſon avis il fut conclu qu'elles paſſeroient par *Paris* pour le ſaluer. *Julien* ſort de la Ville pour les recevoir. Il les exhorte à la ſoumiſſion; donne à diner aux *Officiers*, & les renvoie inconſolables. Le ſoir arrivé, les Soldats s'animent. Et le vin aiant échaufé leur douleur, tous prennent les armes, courent au Palais, l'inveſtiſſent, & font retentir tout le camp (*a*) de ce cri redoublé, JULIEN AUGUSTE. *Julien* s'étoit *retiré dans ſon appartement pour y repoſer*. Le *Génie de l'Empire* s'apparoit à lui dans un ſonge & l'avertit de profiter des circonſtances. Il ſe reveille, & quoi que *Jupiter* accorde à ſes vœux un préſage déciſif, il ne peut ſe déterminer à accepter l'Empire crainte de paſſer pour Uſurpateur. Il ſe cache. On l'aſſiége. Il réſiſte juſqu'à neuf heures du matin. Les Soldats briſent les portes du *Palais* & redoublent leurs cris. Enfin *Julien* apréhendant pour ſa vie cede à leurs deſirs. Ils le prennent, ils l'élevent ſur un bouclier, & le voilà *Empereur*.

Oſerois-je faire quelques réflexions ſur ce récit? Il eſt tiré d'*Ammien* & je l'ai fidelement extrait de notre Auteur, qui paroît le croire à la lettre. Cependant il ne me perſuade pas, & j'ai de violens ſoupçons, que toute la retenue de *Julien*, ne fut dans cette rencontre que grimace & que Comédie. *Julien* haïſſoit *Conſtance*, il le craignoit,

(*a*) Il n'y a pas un mot dans toute la narration de notre Auteur qui inſinue, ſi cette revolution ſe paſſa dans le *Camp*, ou à *Paris* même. Ce ſont les réflexions d'*Henri de Valois* dans ſes *Notes*, ſur cet endroit d'*Ammien* qui m'ont déterminé.

gnoit, il étoit perſuadé que ſa perte étoit jurée à la Cour, & l'état où on le mettoit actuellement en le dépouillant de ſes meilleures Troupes, lui faiſoit voir ſenſiblement à quoi il devoit s'attendre. D'ailleurs l'occaſion de ſecouer le joug étoit belle. *Julien* étoit aſſuré de ſes Soldats. *Julien* étoit habile, & par deſſus tout cela, il prétendoit que les *Dieux* lui avoient deſtiné l'Empire. C'en eſt aſſez, ſi je ne me trompe, pour fonder quelques ſoupçons ; & à bien examiner le caractère de *Julien*, j'avouë que j'ai du penchant à croire, qu'il ménagea avec adreſſe la ſédition qui l'éleva ſur le Trône. Notre Auteur m'a confirmé ſans deſſein, dans cette penſée. 1. Je trouve comme lui que l'éloignement de *Lupicin* eſt ſuſpect. „ Si „ *Julien* penſoit à ſe faire proclamer *Auguſte*, „ il lui étoit eſſentiel d'écarter cet Officier". 2. Les Billets ſemez dans le camp *par un inconnu*, dit *Julien* (*a*) lui-même, ces Billets ont tout-à-fait l'air d'un artifice employé par ce Prince pour ſoulever les Troupes. Je remarque 3. dans la deſcription d'*Ammien*, une circonſtance qui augmente mes doutes. C'eſt que dans le repas que *Julien* donna aux Officiers quelques heures avant la ſédition, il les accabla de careſſes, & leur fit offre de ſervice de la façon la plus empreſſée, & la plus propre à les ſéduire. Les paroles de l'Hiſtorien ſont remarquables (*b*). Je les citerai à la marge. Mais 4. ce qui n'eſt pas moins frappant,

(*a*) Voyez la *Lettre aux Athéniens.*

(*b*) *Utque honoratiùs procul abituroſ tractaret, ad convivium Proceribus corrogatis, petere jure, ſi quid in promptu eſſet, edixit.* &c. Amm. Lib. XX. Cap. 4.

pant, c'eſt de voir *Julien retiré dans ſon appartement pour y repoſer*, une ou deux heures après avoir reçu avis de ce qu'on projettoit à ſon égard. Il eſt vrai que l'Auteur de ſa Vie a trouvé à propos d'adoucir cette circonſtance. Voïez ſes propres (*a*) paroles. „ Dans ſon Manifeſte aux „ *Athéniens*, il (*Julien*) aſſure avec ſerment „ qu'il n'avoit pas eu le moindre ſoupçon de ce „ qui devoit arriver. Seulement vers le coucher „ du Soleil il avoit reçu *quelque avis*, mais ne „ ſachant ce qu'il en devoit croire, ni à quoi „ ſe déterminer, il s'étoit retiré à l'ordinaire dans „ ſon appartement pour y repoſer". Eſt-ce mon ignorance qui me fait trouver du faux dans ces paroles? Le Lecteur en jugera. Il ne faut qu'écouter (*b*) *Julien* Ἴστω Ζεὺς, Ἥλιος, Ἄρης, Ἀθηνᾶ, καὶ πάντες θεοὶ, ὡς οὐδ' ὑγιὲς ἀφίκετό μου, τίς τοιαύτη ἐπίνοια ἄχος δεῖλαιε κάτω. ὀψίας ἤδη ἀφεὶς ἡλίῳ δυομένῳ ἠγγέλθη μοι. C'eſt-à-dire: *J'en prends à témoin, Jupiter, Apollon, Mars, Minerve, & tous les Dieux. Ils ſavent combien j'étois éloigné d'avoir la moindre idée de ce qui ſe paſſoit juſqu'à la fin de ce jour. Ce ne fut que ſur le ſoir & au coucher du Soleil que l'on m'aprit toute l'affaire.* Quelle apparence que *Julien* inſtruit de *toute l'affaire*, ſe fût allé repoſer ſi tranquillement? Où étoit ſa vivacité? 5. Je voudrois bien ſavoir encore ce que l'on penſe de ſa *priere* à *Jupiter*, des *preſages* qu'il en reçut, de l'apparition du *Génie de l'Empire*, & de l'exhortation que ce *Génie* complaiſant

(*a*) Pag. 96. 97.
(*b*) *Epiſt.* ad *Athén.* pag. 284. Edit. *Spanhem.*

ſant lui addreſſa? Si tout cela eſt fiction de la part de *Julien*, cette fiction ne trahit-elle point ſon ſecret? S'il crut bonnement voir, & entendre ce qu'il débite, où étoit ſon reſpect pour les Dieux? Qu'étoit devenu ſon Fanatiſme? 6. Mais, *dit-on*, enfin, ce Prince fait ſerment de ſon innocence? Oui, il jure par tous ſes *Dieux* qu'il n'a point tramé la ſédition qui le couronne, mais ce ſerment ne m'ébranle point dès que j'y oppoſe la judicieuſe réflexion de notre Auteur. „ (a) *Un tel* „ *ſerment ſeroit déciſif dans la bouche d'un Payen* „ *convaincu de ſa fauſſe Religion, juſqu'au Fana-* „ *tiſme & à l'Enthouſiaſme comme étoit* Julien, „ *ſi* Julien *n'avoit donné des preuves de duplicité.* „ *Mais quand on eſt capable d'être de deux Reli-* „ *gions à la fois, de croire l'une & de profeſſer* „ *l'autre on peut bien ſe permettre un parjure*". Au reſte je ſoumets de tout mon cœur les réflexions que je viens de faire, au jugement de *notre Hiſtorien*. Aiant étudié à fond la Vie & les Ecrits de *Julien*, perſonne n'eſt mieux en état que lui, d'en ſentir le fort & le foible. Je n'ajoute qu'un mot; c'eſt que *Julien* uſurpa l'*Empire* vers le mois de *Mars* ou d'*Avril* 360, à l'âge de 28. ans & demi; & qu'à cet événement remarquable finit le II. Livre de ſa Vie.

LIVRE III. Après quelques mouvemens qui ſe paſſerent dans l'Armée de *Julien*, la premiere demarche que fit ce nouvel *Empereur* fut d'écrire à *Conſtance*. Il ne pouvoit guères s'en diſpenſer; mais la maniere dont il s'acquitta de ce devoir étoit indigne d'un homme d'honneur. „ Dans

(a) Pag. 92.

„ Dans une Lettre *oſtenſible*, faite pour être montrée à tout le monde, & couchée avec toute „ la bienſéance convenable, il parloit à *Conſtance* „ comme un homme qui ſans apprehender ſa colére, ſouhaitoit ſincérement ſon amitié; mais il y en joignit une autre qui devoit être ſecréte & qui étoit pleine d'injures. *Julien* s'y demasquoit; ce n'étoit plus un *Philoſophe*; c'étoit un emporté qui ne négligeoit rien, pour exciter une Guerre Civile. On peut aiſément comprendre de quelle maniere reçut *Conſtance* les *Ambaſſadeurs* qui lui apporterent ces Lettres. Une colere effroyable s'empara de lui dès qu'il les eut lues. Peu s'en fallut, qu'il ne quittât la guerre de *Perſe*, pour marcher droit à *Julien*. Toutefois il ſe contenta de lui depêcher un Queſteur nommé *Leonas* avec une Lettre menaçante. Il l'y ſommoit entr'autres de quitter inceſſamment le Diadême. *Julien* la fit lire en public, & s'écria à cet endroit, *je ſuis prêt à le quitter, ſi ceux de qui je le tiens y conſentent*; nouveau trait d'Hypocriſie, qui lui valut de nouvelles proteſtations d'attachement, de la part de toute l'Armée.

Ce n'étoit pas ſeulement avec *Conſtance* que *Julien* affectoit de garder quelques dehors. „ Le „ jour de l'*Epiphanie* il vint en pompe à l'Egliſe, „ où il fit ſemblant d'adorer *Jeſus-Chriſt* tandis „ qu'il méditoit d'éteindre ſa Religion. Vers le „ même tems au commencement de l'année 361. „ il perdit *Helene* ſa Femme, dont l'Hiſtoire ne „ nous apprend, ni bien, ni mal". Elle étoit Sœur de *Conſtance*. *Julien* en avoit eu un Fils que la ſage-femme gagnée par *Euſebie* avoit fait périr

périr en naiſſant. On a peine à concevoir cette noirceur de la part d'une Princeſſe qui avoit été l'inſigne bienfaitrice de *Julien*. Mais elle étoit ſterile & au deſeſpoir de l'être. Qui ſait d'ailleurs ſi elle n'avoit que de l'amitié pour *Julien*, & ſi elle n'en étoit point jalouſe? Quant à lui il ne ſe remaria jamais. Les Auteurs Payens s'accordent à célébrer ſa chaſteté. Mais un ou deux traits de ſon Hiſtoire font ſoupçonner qu'on ne doit pas prendre ces Eloges, à la rigueur de la lettre. Son courage eſt moins ſuſpect. Il en donna de nouvelles preuves dans une nouvelle défaite des *Allemans* qu'il força de lui jurer une paix, dont ils n'oſerent plus violer les conditions tant qu'il vécut.

Cette expédition finie, *Julien* craignant les intrigues de *Conſtance*, leva le masque, & dit publiquement qu'il remettoit le ſoin de ſa vie AUX DIEUX. Enſuite il offre un *Sacrifice* à la *Déeſſe de la Guerre*. Il aſſemble ſes Soldats, leur expoſe le deſſein où il eſt de s'emparer de l'*Illyrie*, & les invite à le ſuivre. Ils lui font les ſermens de fidélité les plus ſolemnels, quittent avec plaiſir les *Gaules* pour le ſervir, & par des routes différentes, ils arrivent à *Sirmium* dont *Julien* s'empare avant qu'on eût ſu ſon deſſein. Quelques jours après il publia divers *Manifeſtes*, adreſſés aux *Athéniens*, aux *Lacédémoniens* & à ceux de *Corinthe* pour les gagner, & pour juſtifier ſes démarches. Son zèle pour le *Paganiſme* le rendoit jaloux en particulier de l'eſtime des *Grecs*. D'ailleurs, „ c'étoit une de ſes Maximes, *qu'il n'appartient qu'aux Tyrans de donner au reſte des hom-*

„ *hommes, leur caprice pour règle, leur puissance*
„ *pour preuves, & leurs succès pour raisons. Ju-*
„ *lien* n'avoit pas besoin d'Apologie dans l'esprit
„ des Peuples de la *Grece* qui étoient encore
„ attachés au Gentilisme". Sans raison & sans Eloquence, la permission qu'il leur donna de rouvrir leurs Temples suffisoit pour les attirer entiérement à son parti. On le vit alors professer l'Idolatrie sans détour. Il poussa même le Fanatisme, jusqu'à entreprendre d'effacer en lui-même le caractère de *Chrétien*, par la dégoûtante & ridicule Cérémonie du *Taurobole* ou du *Criobole*, que les *Payens* appelloient *Regenération*, pour l'opposer au *Baptême*. „ Celui qui devoit être
„ regeneré descendoit dans une espèce de fosse
„ ou de puits. Là au travers d'un couvercle
„ percé de plusieurs trous, sur lequel on égor-
„ geoit un *Taureau* ou un *Bélier*, le Prosélyte re-
„ cevoit le sang de la Victime sur toutes les par-
„ ties de son corps. Il en sortoit dans l'état qu'on
„ peut imaginer, mais aussi c'étoit, disoient les
„ Payens, un *nouvel homme*". *Julien* fit cette cérémonie en secret, mais il se trouva à tant de sacrifices en public, qu'il ne pouvoit que gagner l'affection de tous ceux qui avoient encore à cœur l'Idolatrie.

Tout se disposoit donc à une Guerre Civile, des plus sanglantes, puis qu'elle seroit devenue une Guerre de Religion, lorsque *Constance* mourut. Effrayé des progrès d'un ennemi qu'il avoit d'abord mépriſé, il quitta l'Orient, & marchoit à grandes journées, quand la fièvre l'obligea de s'arrê-

s'arrêter (*a*) à *Mopſucrène*, & l'y coucha dans le Tombeau, le 3. de Novembre 361. Il étoit âgé de 45. ans, dont il avoit regné 24. depuis la mort du grand *Conſtantin* ſon Pere. Voici le Portrait que notre Auteur en fait. „*Conſtance*, dit-il, étoit „ un très-petit génie, qui avec quelques vertus „ de Particulier, n'eut preſque aucune qualité de „ Prince. Sans être naturellement cruel, & dé„ ſirant même de paſſer pour humain, il com„ mit des cruautez inouïes, par timidité & par „ foibleſſe. Il fut pareſſeux & inappliqué; vain, „ & avide de louanges ſans ſe ſoucier de les mé„ riter; Maître fier & preſque Tyran de ſes Su„ jets; eſclave de ſes Eunuques qui conſervè„ rent toujours l'aſcendant qu'ils avoient pris ſur „ ſon enfance, & lui firent exercer en faveur de „ l'Héréſie un pouvoir deſpotique ſur l'Egliſe, „ ſans qu'on puiſſe dire autre choſe à ſa décharge, ſinon qu'il agit toujours par des impreſ„ ſions étrangeres". Ce Caractère de *Conſtance* eſt bien différent de celui que St. *Grégoire de Nazianze* en a tracé. Il fait de *Conſtance*, un des plus grands Princes, & même un Saint. Au contraire il noircit *Julien*, ſans ménagement; & il ne tient pas à lui qu'on ne croie qu'il fit empoiſonner *Conſtance*. Mais il eſt le ſeul qui accuſe *Julien* d'un attentat ſi odieux & les raiſonnemens qu'il fait pour le prouver, montrent également qu'il eſt lui-même auſſi crédule que mauvais Logicien. St. *Hilaire* de *Poitiers* qui fleuriſſoit en même tems que *Grégoire*, dit (*b*) avant de mal de *Conſtance*, que

(*a*) *Ammian.* Lib. XXI. Cap 13. 15.

(*b*) Voiez la *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* par Mr. *Dupin*, Tom. II. pag. 88. Edit. d'Amſt. in 4.

que *Grégoire* en dit de bien. Voilà les fruits d'un zèle inconsidéré. Quand on parle avec passion, on ne ménage plus, ni les termes, ni les bienséances.

„ *Julien* en apprenant la mort de *Constance* „ versa quelques larmes, qui furent bien-tôt es„ suyées, & prit avec une extrême diligence, la „ route de *Constantinople*. Il y entra le onzième „ de Décembre, accompagné du Sénat, des Sol„ dats, & du Peuple". Une de ses premieres démarches, fut de casser tous les Officiers de *Constance*, & sur-tout une multitude de Gens inutiles dont le Palais étoit rempli. On y comptoit mille *Officiers de Cuisine*, autant de *Barbiers*, beaucoup plus d'*Echansons*. „ *Julien* aiant de„ mandé un *Barbier* pour lui faire les cheveux „ (car depuis qu'il étoit Empereur, il laissoit „ croître sa Barbe) il en vint un si magnifique„ ment vêtu, que ce Prince dit d'un air étonné „ *Ce n'est pas un Senateur que je demande, mais „ un Barbier*. Il questionna cet homme, & ap„ prit que son emploi lui valoit par jour vingt „ rations de pain, & de quoi nourrir vingt „ Chevaux, une pension annuelle, avec beau„ coup de gratifications. L'Empereur jugea par „ cet échantillon, qu'il en coûtoit plus pour les „ Domestiques du Palais que pour la subsistance „ des Armées. Il est néanmoins indubitable que „ la haine de *Julien* contre la Religion Chré„ tienne, dont toute la Cour de *Constance* fai„ soit profession, eut aussi beaucoup de part à la „ Réforme qu'il exécuta.

L'extinction du *Christianisme* étoit le grand def-

deſſein de *Julien*. C'étoit l'œuvre à laquelle il ſe croyoit deſtiné. Mais l'entrepriſe étoit délicate & il avoit trop d'eſprit, pour ne le pas ſentir. „ *Il trouvoit*, dit *Libanius* (*a*) ſon Panegyriſte, *qu'on* „ *ne gagne rien à vouloir forcer les Conſciences.* „ *Car*, ajoute le même Auteur parlant en Payen, „ mais en homme ſenſé, *il n'en eſt pas des fauſ-* „ *ſes idées de Religion comme des maladies. On gué-* „ *rit quelquefois celles-ci malgré les malades, en* „ *leur faiſant une violence ſalutaire: mais ni le fer,* „ *ni le feu ne feront jamais paroître vrai, ce qu'on* „ *juge faux. Si la main ſacrifie, le cœur la deſavoue.* „ *C'eſt une feinte, & non pas un changement*". Que ces principes ſont ſages! Qu'il eſt honteux pour les *Chrétiens Perſécuteurs*, d'en recevoir la leçon d'un *Philoſophe*, des plus obſtinez dans le *Paganiſme*! *Libanius* n'eſtimoit donc pas que des *Dragons*, ou que les impitoiables *Comites* des Galeres fuſſent des Convertiſſeurs à employer, pour obliger les Peuples à changer de Religion. En *homme ſenſé*, il auroit cru que *Julien* ſe ſeroit deshonoré par des violences ſi indignes de l'humanité & de la raiſon. Et d'abord *Julien* lui-même le penſoit ainſi. On n'en peut pas douter après avoir lu les excellentes réflexions que l'Auteur de ſa *Vie* fait en cet endroit (*b*). „ Quand „ *Julien*, *dit-il*, n'eût point craint de compro- „ mettre ſon autorité en nous déclarant une „ guerre ouverte, il eût été retenu par le ſoin de „ ſa réputation, qui étoit ſa premiere Idole.... „ Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que la choſe qu'il „ appré-

(*a*) *Liban.* Or. pag. 290. (*b*) Pag. 135. & 136.

„ appréhendoit le plus (*a*) c'étoit de paſſer pour
„ un Tyran. Enfin il ſavoit que la violence eſt
„ au moins un préjugé très-puiſſant contre le
„ parti, qui s'en ſert, parce qu'il ne ſied point
„ à la Vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres
„ armes que celles de la perſuaſion &c". Dans cet eſprit *Julien* forma la réſolution de n'attaquer le Chriſtianiſme que d'une maniere ſourde & en le minant peu à peu. Notre Auteur le peint occupé à pervertir les Chrétiens par des promeſſes, & par des avantages temporels, comme par des vexations obſcures & inquiétantes, lors qu'elles pouvoient être colorées de quelque prétexte étranger, mais bien réſolu de ne ſe porter aux dernieres extrémités, que lors qu'il ſembleroit que ſa patience pouſſée à bout, le mettroit en droit d'uſer de ſévérité. „ Il reſervoit, *continue l'Hiſto-*
„ *rien*, il reſervoit les grands coups juſqu'à ce
„ qu'il fut aſſuré d'achever par la force, ce qu'il
„ auroit commencé par l'adreſſe, & de ne laiſ-
„ ſer perſonne au Monde qui pût décrier ſa mé-
„ moire; mais auparavant, il vouloit tenter tou-
„ tes les voies imaginables, qui ne ſeroient pas
„ incompatibles avec une apparence d'équité, &
„ des grimaces de Tolérance, faiſant ſemblant de
„ n'être pas perſécuteur. Cependant, *je ne fais*
„ *toujours que copier notre Auteur*, cependant
„ c'eſt l'être en effet, dit judicieuſement (*b*) *So-*
„ *crate*, que d'inquiéter en quelque maniere que
„ ce ſoit des gens qui ſe tiennent en repos, &
„ qui ne troublent point la Société.

Tel

(*a*) *Sozomene* Lib. V. Cap. 4. (*b*) *Socrat.* Lib. III. Cap. 13.

Tel étoit le Plan de *Julien* & dans le commencement, il prit toutes les meſures poſſibles pour l'exécuter. „ On le voioit dans les Sacrifices Publics, ſe proſterner devant l'Idole, fendre du „ bois pour l'Autel, attiſer le feu, le ſouffler avec „ la bouche juſqu'à perdre haleine, égorger la „ victime, lui fouiller dans les entrailles, y chercher l'avenir d'un œil avide, en retirer enſuite „ ſes mains degoutantes de ſang, voulant être à „ la fois, & le Sacrificateur & les Miniſtres.... „ Mais il n'obligeoit perſonne de prendre part à „ ſes Sacrifices". *Je ne veux point*, écrivoit-il il à (*a*) Ecebole, *qu'on traine aux Autels les Galiléens, ni qu'on leur faſſe la moindre tort* (*b*); & à la Ville de Boſtre: *Ce n'eſt, ni par des opprobres, ni par des châtimens corporels, ni par des ſupplices, qu'on peut amener les hommes à la Vérité, c'eſt par la force, & par l'évidence des raiſonnemens qu'on emploie. Auſſi ne ceſſai-je d'exhorter tous ceux qui ont un véritable zèle pour la Religion, de ne perſécuter en rien les Galiléens. Ils ſont plus inſenſés que méchans. Nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre. Ils ne ſont déja que trop malheureux de ſe tromper dans la choſe du monde la plus eſſentielle.* Ainſi par une clémence affectée *Julien* s'efforçoit de ſurprendre les Chrétiens. Pluſieurs ſuccombérent à ſes careſſes. Ceux qui lui réſiſtérent en face, il ne les punit qu'en les banniſſant

(*a*) Lettre XLIII.

(*b*) Lettre LII. L'Auteur s'eſt trompé en citant ce morceau & le précédent comme s'ils étoient tirez d'une même Epître.

niſſant (*a*). *Maris* Evêque de Calcedoine & du parti *Arien*, aveugle & courbé d'années, ſe fit conduire dans le Temple de la Fortune où l'Empereur ſacrifioit, & lui reprocha publiquement ſon Apoſtaſie. *Julien* l'appella *aveugle*, & lui dit avec ſon air moqueur: *Ton Dieu le Galiléen ne te rendra pas les yeux. Je le remercie*, repartit l'Evêque, *de m'épargner la douleur de voir un Apoſtat comme vous. Julien* ſe tut, & fit parade d'une patience dont il ſe dédommagea dans la ſuite (*b*). Enfin portant ſon attention ſur tout ce qui pouvoit favoriſer ſon projet, il rappella tous les *Ariens* que *Conſtance* avoit exilés, & les mettant aux priſes avec les *Orthodoxes* il ſe divertiſſoit à les échauffer les uns contre les autres, il les faiſoit conférer dans ſon Palais; & comme ces Conférences dégeneroient quelquefois en diſputes très-vives, *Ecoutez-moi*, leur crioit-il, *les Allemans & les François m'ont bien écouté.* „ Ce „ Pacificateur dangereux eût été bien fâché „ d'être pris au mot. L'union des Chrétiens „ l'eût fait trembler. Il regardoit leurs desordres „ comme la reſſource du Paganiſme: parce „ qu'ayant été témoin de la perſécution Arienne, *il ſavoit*, dit *Ammien-Marcellin*, que les bêtes „ feroces ſont moins acharnées contre les hommes que la plûpart des Chrétiens contre les „ Chrétiens, qui ne penſent pas comme eux.

C'eſt malgré nous, que nous finiſſons par une réflexion ſi mortifiante. Mais comme elle termine

(*a*) *Socrat.* Lib. III. Cap. 12. *Sozom.* Lib. V. Cap. 4.
(*b*) *Ammian.* Lib. XXII. Cap. 5. (*c*) Pag. 148.

ne le *troiſième Livre* de la *Vie de Julien*, & que cet Extrait eſt déja long, nous aimons mieux revenir une ſeconde fois à entretenir nos Lecteurs d'un Ouvrage dont la matiere & la compoſition ſont ſi intereſſantes.

ARTICLE IX.

ALB. SEBA locupletiſſimus RERUM NATURALIUM Theſaurus, &c. Tom. II.

C'eſt-à-dire:

DESCRIPTION *exacte des Curioſitez* NATURELLES *du riche Cabinet d'*ALBERT SEBA, &c. *Avec de magnifiques Figures en taille douce.* Tome Second. A Amſterdam chez *J. Wetſtein* & *Guil. Smith*, de même que chez les *Janſſons* à *Waesberge*. MDCCXXXV. Planches CXIV. Pagg. 154. ſans compter la Préface, & la Table des Matiéres.

DE tous les Ouvrages d'Hiſtoire Naturelle qui ont paru juſqu'à ce jour, l'Article des Serpens en fait la partie la moins étendue, mais dans celui-ci, c'eſt l'Article de tous le plus conſidérable, puiſqu'il fournit presque ſeul le ſujet du Volume dont nous allons rendre compte, après quelques réflexions préliminaires.

Il eſt ſûr qu'on trouve des Serpens par toute la Terre, & qu'on ne peut pas dire la même

choſe de pluſieurs autres Animaux, dont les uns ne ſe tiennent que dans les Pays Orientaux, les autres vers l'Occident, & d'autres du côté du Midi ou du Septentrion. Mais il n'y a presque point de Pays qui ne nourriſſe des Serpens. Il y en a un nombre prodigieux d'Eſpèces, dont celles des Pays chauds ſont plus groſſes, & multiplient plus que celles des Pays froids. Les premieres, outre qu'elles rencontrent abondamment de quoi ſe nourrir dans des Bois d'une vaſte étendue, dans les Déſerts, & ſur les Montagnes, où elles n'ont rien à craindre, & où elles peuvent multiplier ſans aucun empêchement, jouïſſent encore de l'avantage d'un air fort chaud, qui contribue beaucoup à leur propagation. Auſſi les Serpens d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique ſont infiniment plus gros que ceux de notre Europe. On peut donc regarder ces Pays-là comme des Pares dans leſquels le Créateur a placé ces Animaux, pour y vivre & y prendre leurs plaiſirs en fureté.

Ils tirent tous leur origine des œufs que la Mere cache dans la terre, dans le ſable, dans le creux de quelque Arbre &c. où elle les couvre d'une matiere molle, cotonneuſe, & douce au toucher. Ces œufs viennent enſuite à éclorre à l'aide de la Mere qui les couve, & de la chaleur du lieu ou du Soleil. La génération des Lézards, des Salamandres, des Caméléons, des Iguanas, des Crocodiles, des Tortuës, ſe fait encore de la même maniere. Mais la Vipère met au monde ſes Petits tout vivans; car après qu'ils ſont formés dans le ventre de leur Mere, ils rompent

pent

pent l'enveloppe ténace de l'Oeuf qui les retient, & ſortent ſucceſſivement, le premier frayant le chemin à celui qui doit le ſuivre.

Les Serpens quittent chaque année vers l'Equinoxe du Printems leur vieille peau, & pour cet effet ils commencent par ſe déchirer les babines à force de les frotter, juſqu'à ce que tout le tour de la peau ſe ſépare en cet endroit; ils vont enſuite ſe rouler au milieu des épines, afin que leur dépouille qui commence à ſe détacher, puiſſe s'y accrocher, & s'écailler plus aiſément.

Ils ont le ſang acre, & bilieux, parce qu'ils ſe nourriſſent de Mouches, de Chenilles, de Limaçons, d'Araignées, de Grenouilles, de Loirs, de Rats, de Lézards, de Crapauds &c. dont on trouve ſouvent des reſtes dans leur ventricule; or un chyle qui eſt formé par de tels alimens, doit être de néceſſité fort acre & fort bilieux; & comme tout ſe change dans leur eſtomac en une Sanie cauſée par la pourriture, la partie la plus groſſiere s'évacue par l'Anus, tandis que ce qui reſte de plus ſubtil entre dans le ſang.

Une petite quantité d'air ſuffit au Serpent pour vivre. En effet quoi qu'il reſpire par la Trachée-Artere, il n'eſt pas néanmoins dans la néceſſité de faire ſans ceſſe uſage de l'inſpiration & de l'expiration, comme font les Hommes & les Animaux; mais après qu'il a pompé une certaine quantité d'air, il le retient, parce qu'il lui faut beaucoup de tems avant de l'avoir diſtribué dans tout ſon corps qui eſt fort long.

Cet Animal eſt d'ailleurs d'un tempérament froid, & peut demeurer long-tems ſans manger.

Auſſi

Auſſi dans les Pays Septentrionaux l'on entrouve pluſieurs cachez ſous terre, où ils ſont comme à demi-morts, & vivent cependant de cette façon pendant l'eſpace de quelques mois, ſans prendre aucune nourriture.

Il ſemble donc, qu'on pourroit aſſez bien définir le Serpent d'après *Ray*, un Animal ſanguin, qui naît d'un Oeuf, qui rampe, qui reſpire à l'aide de ſes poumons, qui eſt d'un tempérament froid, qui peut ſubſiſter long-tems ſans manger, dont le corps eſt ordinairement très-long, liſſe, menu, couvert d'écailles, ſans pieds, & dont le cœur n'a qu'un ſeul ventricule.

Comme parmi les Serpens, les uns ſont venimeux, & d'autres ne le ſont pas, c'eſt ſous ces deux Claſſes générales, que le même *Ray* range ces Animaux. Tout le monde ſait que la morſure de ceux qui ont des dents longues, recourbées, pointues, eſt extrêmement dangereuſe; mais l'on ne croiroit guères qu'il y en eût, dont l'attouchement après la mort, donnât une eſpèce de galle; c'eſt pourtant un fait que Mr. *Couplet* le fils manda un jour à Mr. l'Abbé *Bignon*, & qui nous paroît trop ſingulier pour le paſſer ſous ſilence.

„ Il y a dans le Bréſil (*a*) (écrit Mr. *Couplet*) „ une Eſpèce de Serpent, d'environ deux pieds „ de long, & de trois à quatre pouces de tour, „ que les Portugais appellent *Couleuvre à deux têtes*, non pas qu'elle ait effectivement deux „ têtes

(*a*) Mémoires de l'Acad. Roy. des Sciences, Ann. 1700. pag. 177. Ed. in 4.

„ têtes, ainſi que je l'ai reconnu après l'avoir
„ examiné; elle a ſeulement au bout de la queuë
„ une groſſeur, qui a de loin quelque apparen-
„ ce de tête. Les Bréſiliens ou Mazombes, &
„ après eux les Portugais, l'ont priſe pour une
„ tête d'autant plus facilement, qu'ils appréhen-
„ dent extrêmement cette eſpèce de Couleuvre,
„ à la piqueure de laquelle ils prétendent qu'il
„ n'y a point de remede. Ils ſavent même qu'il
„ eſt dangereux de la toucher après ſa mort, &
„ c'eſt apparemment ce qui les a empêché de
„ l'examiner. Ils m'avertirent que le ſeul at-
„ touchement faiſoit venir la galle. Je négligeai
„ un avis auſſi ſalutaire, que je regardai être un
„ effet de leur timidité; mais je fus puni de ma
„ témérité, car ayant tué pluſieurs de ces Cou-
„ leuvres, j'en écorchai quelques-unes pour les
„ examiner, & en conſerver la peau, & deux
„ ou trois jours enſuite, je me vis tout couvert
„ de puſtules qui étoient remplies d'une eau rouſ-
„ ſe: elles me durerent long-tems, & même
„ trois mois après, je n'en étois pas encore en-
„ tiérement quitte.

D'un autre côté, l'on trouve pluſieurs autres Serpens, dont la morſure eſt à la vérité venimeuſe, mais qu'après la mort, les Bréſiliens écorchent ſans aucun accident, & même ne ſe font point de peine d'en manger la chair. Ce qui au fond, comme quelqu'un l'a remarqué, ne doit pas paroître plus étrange, que ce que l'on obſerve à l'égard de la Manioque, dont la farine eſt l'aliment le plus commun dans le Bréſil, & dont le ſuc eſt un poiſon.

Pour

Pour ce qui eſt des Serpens qui ne ſont pas venimeux, ils forment une Claſſe aſſez conſidérable, ſous laquelle il faut d'abord mettre tous ceux qui n'ont point de dents; enſuite ceux qui fuyent à l'approche des hommes, & qu'on prend à la main ſans aucun danger; enfin ceux qui ſont doux, apprivoiſés, qui entrent dans les maiſons, & que les habitans du Mexique tâchent même d'y attirer par toutes ſortes de careſſes, ſi l'on s'en fie aux Rélations de quelques Voyageurs.

Ces deux Genres de Serpens venimeux & non venimeux, renferment ſous eux un nombre innombrable d'Eſpèces, parmi leſquelles on remarque une incroyable diverſité, par raport à leur groſſeur, à leur figure, à leurs couleurs, & à leur madrure, ſuivant les lieux & le climat. Il y a des Serpens depuis la grandeur d'un doigt, juſques à la longueur de ſept, huit, neuf pieds, & davantage. Il y en a de goitreux; d'autres dont les épaules ſont larges & aplaties; d'autres armés de deux défenſes dans la gueule, ou d'une dentelure de pointes ſur le deſſus du corps; d'autres à longue queue extraordinairement menue & pointue; & d'autres à groſſe queue, courte, obtuſe au bout. Il s'en trouve qui ont la vue très-foible, parce que leurs yeux ſont couverts d'une épaiſſe membrane; d'autres entiérement privés de la vue, du moins dans leſquels on ne découvre pas la moindre trace de yeux, mais dont l'odorat eſt extrêmement fin; d'autres au contraire qui ont peu d'odorat, mais dont la vue eſt fort pénétrante. On en voit beaucoup qui ont de gros yeux, brillans, pleins de feu, & d'autres qui

ont

ont de petits yeux profondément enfoncés dans la tête. Leur variété eſt infiniment plus grande à l'égard des couleurs de leur habit; mais ſurtout on en rencontre ſur leſquels il regne un ſi merveilleux aſſemblage de couleurs, de mouchetture, de marbrure, de rayes, de taches, de bandes, &c. mêlangées, ombrées, & nuancées enſemble avec tant d'art, que non ſeulement il n'eſt pas poſſible de le décrire, mais que le plus habile Ouvrier ne ſauroit l'exprimer qu'imparfaitement dans des Tailles-douces, & qu'il faut voir dans le Cabinet propre de Mr. *Seba* pour s'en former une idée convenable.

La collection de ces Animaux qu'il a faite, & qu'il conſerve ſoigneuſement dans de l'Eſprit, eſt, à ce que nous croyons, la plus belle & la plus complete qu'il y ait en ce genre. Elle renferme les Serpens les plus rares qu'on connoiſſe, & dont, ſuivant ſa coûtume, il a donné des Repréſentations auxquelles on ne peut guères ſouhaiter que l'enluminure. Mais il eſt tems de rendre compte des Deſcriptions qu'il y a ajoutées, ſur leſquelles il ſeroit ſans doute beaucoup moins difficile de renchérir, que ſur la beauté des Planches qui les accompagnent.

Il décrit dans ce ſecond Tome cent, à cent quinze Serpens différens, tant d'Europe, que d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique. De tout ce nombre, nous nous bornerons à la Deſcription d'une dixaine, qui nous ſerviront d'exemples choiſis & remarquables de cette étrange variété que nous avons dit tout à l'heure ſe rencontrer dans

dans ces Animaux à tant d'égards différens. Commençons par les Serpens du Bresil.

Celui qu'on appelle *Bojobi*, & que représente la Planche XCVI. est long de plus de deux coudées. Les écailles qui le couvrent sont grandes, oblongues, rhomboïdes, d'un verd de mer, marbrées sur le dos de longues & larges taches transversales, d'une blancheur d'albâtre. Les écailles du ventre sont grandes, larges, jaunissantes. Sa tête est belle, bien-faite, ombrée sur le dessus d'un roux-clair, verdâtre par dessous. Ses yeux sont cerclés de vastes écailles, dont son nez épaté est semblablement tout couvert. Sa babine supérieure est bordée de pareilles écailles. Sa langue fourchuë, qui dans presque tous les autres Serpens est noirâtre, fort pointuë, se trouve dans celui-ci blanche & rousse. Sa gueule est garnie de longues dents crochues. Les Indiens, au raport de Johnston, appellent ce Serpent *Tleoa*, Serpent Ignée, sans qu'on sache bien pourquoi. Il est vrai seulement que sa couleur est d'un très-beau verd, catti, & brillant. Les Portugais racontent que ces sortes de Serpens viennent quelquefois habiter dans les maisons, & qu'ils ne nuisent à personne; mais que si on les irrite, ils mordent dangereusement, non pas au reste par le venin qu'ils glissent dans la playe, (comme quelques Auteurs l'ont écrit erronément) mais par la léfion & la dilacération qu'ils font aux nerfs avec leurs dents menues & acerées, d'où naît une promte inflammation dans la partie mordue. Ajoutez à cela la frayeur qui augmente le mal, de sorte que le sphacele succède bien-tôt, si on n'apor-

n'aporte un prompt ſecours en coupant la partie, & en mondifiant la playe ; autrement la mort eſt certaine.

Le *Jacua-Acanga* (*a*) deuxième Eſpèce de Serpent du Bréſil, eſt ſuperbe par ſa parure, ce qu'indique ſuffiſamment ſon nom, puiſqu'il ſignifie le Serpent qui porte un habit à fleurs. Les Portugais le nomment *Fedagoſo*, les Peuples Orientaux *Gerende*, & les Hollandois qui demeurent au Bréſil, le Serpent *Chaſſeur*, parce qu'il court avec une viteſſe incroyable ſur les chemins de côté & d'autre, à la maniere d'un Chien de Chaſſe : de ſorte qu'il eſt très-difficile de l'éviter lorſqu'il vous pourſuit, & qu'alors il vaut mieux prendre le parti de le careſſer, & de le flater en lui offrant quelque choſe à manger. Auſſi les Bréſiliens, ajoute notre Auteur, pour n'en être pas maltraités, le reçoivent de bonne grace dans leurs maiſons, & ſous leurs toits, & en ce cas il ne leur fait aucun mal, au contraire il les délivre d'autres petits Animaux qui les incommodent. Sa tête eſt de figure oblongue. Sa gueule eſt menue, & s'allonge comme le muſeau d'un Chien de chaſſe. Ses yeux ſont beaux & grands, de même que les écailles de ſon nez ; tandis que celles du front ſont petites, minces, & rondes. Celles qui couvrent le reſte du corps, ſe montrent plus grandes à proportion. Elles ſont à fond d'un blanc de neige, ombré d'un rouge-pale, & marbré magnifiquement d'un jaune doré. Sa gueule eſt liſérée d'une jolie bordure.

(*a*) Planche CII. pag. 107.

re. Ses deux mâchoires ſont armées de dents crochues. Sa langue eſt rouge-pâle, & fendue en deux. Sa queue eſt d'une couleur plus chargée que n'eſt le tronc du corps. Ses écailles ſous le ventre ſont cendrées-griſes, mais rouges dans les bords.

L'Amérique Septentrionale n'eſt pas moins féconde en Serpens extraordinaires que la Méridionale. Celui qu'on appelle au Mexique *Decone* (a) eſt extrêmement grand de corps, & de tête. Ses mâchoires ſont larges, fendues fort avant. Sa gueule eſt armée en haut & en bas de dents longues, trenchantes, & crochues, au nombre desquelles il y en a deux principales, qu'on peut nommer Défenſes, & que n'ont point d'autres Serpens quoique d'une grandeur égale à celui-ci. Ces deux Défenſes ſont affermies dans la partie de devant de la mâchoire ſupérieure, à laquelle elles tiennent fermement, ce qui lui eſt particulier. Son ratelier de dents qui va juſqu'au fond du Palais, eſt rangé de la même façon que dans le Brochet. Tout autour de ſa gueule regne une large bordure écailleuſe. Ses grands & gros yeux rendent ſon aſpect horrible. Son front eſt revêtu de longues écailles, dures, ſurſemées d'autres petites écailles joliment arrangées. Celles qui tapiſſent la peau ſont griſâtres. Le long du dos, décourt une grande & double chaîne, dont les bouts ſont joints en maniere de bouclier. Les deux côtés du ventre ſont marbrés de vaſtes taches, les unes quadrangulaires,

(a) Planche XCII. pag. 97.

res, les autres rhomboïdes, de couleur châtain, & marquées au milieu d'une autre tache sphérique, de couleur jaune. Les amples écailles transverſales du ventre ſont paillées, & relevées d'une moucheture de grandes taches rouſſâtres, qui ornent pareillement ſa queuë menuë, longue, & pointuë.

Ces ſortes de Serpens ſe jettent rarement ſur les Hommes qu'ils fuyent au contraire, ſaiſis de crainte quand ils les voyent. Du reſte, ces Animaux ont comme les autres leurs peines & leurs tourmens; car ils ſont attaqués d'une Eſpèce particuliere de Poux, qui ſe fourrent entre leurs écailles, les mordent, & les déſolent. Ces Poux, dont Mr. *Seba* donne auſſi la Figure, ont ſix pieds de devant, cachés ſous la tête, & le derriere du corps couvert ainſi que la Tortuë, tant deſſus que deſſous, de deux écailles très-dures.

Le *Tamacuilla Huilia* (*a*), ou le Serpent à cent yeux du Mexique, Femelle, mérite une place ici. Elle a tout le corps ſurſemé d'une infinité d'anneaux ronds, ou angulaires qui ont quelque reſſemblance à des yeux, d'où lui vient ſon nom. Les plus grandes taches annulaires ſont celles qui ſont marquées ſur le deſſus de ſon corps, & les plus petites regnent ſur les côtés du ventre. Ses amples écailles rhomboïdes ſont ſur le dos d'un brun-ſombre, & ſur le reſte du corps cendrées-rouges. Ses plus grands anneaux ſont noirs; ceux des côtés châtain-clair à bordure noire; & ceux du milieu entierement blancs. Les écailles tranſver-

(*a*) Planche XCVIII. pag. 164.

verſales ſont larges, cendrées-jauniſſantes. Sa tête eſt oblongue, rouſſâtre, couverte d'écailles elliptiques, rayées au-deſſus de quelques bandelettes d'un brun-obſcur. Le chignon du col eſt cerclé d'un demi-anneau qui ſemble comme s'être échapé des autres. Sa gueule eſt très-grande, fendue juſqu'au col. Ses deux mâchoires ſont garnies en haut & en bas de longues dents, pointues, recourbées intérieurement. Le bord de la babine de deſſous, eſt liſeré d'une ſimple bandelette, mais la babine de deſſus eſt cerclée d'une large bordure. Les lèvres de ſa matrice ſont arides, ridées, & comme renverſées en arriere. Cette Eſpèce de Serpent eſt décrite par Fernandez dans ſon Hiſtoire des Reptiles de la Nouvelle Eſpagne.

Mais le plus fameux des Serpens du Mexique, eſt celui qu'ils nomment l'*Empereur* de *Guadalajara* (*a*), autrement le Serpent qui préſage les choſes à venir. Les Mexiquains diſent, que ſi quelque malheur eſt prêt à leur arriver, comme des tempêtes, de grandes maladies, & autres pareils accidens, ce Serpent le fait connoître par des ſifflemens ſinguliers, au bruit desquels pluſieurs autres Eſpèces de Serpens ſe rendent auprès de lui, comme à leur Chef, & forment tous enſemble par leurs cris une ſorte de concert. Alors, quand les Païſans entendent ce bruit, ils en ſont extrêmement alarmés, ſe perſuadant qu'il n'annonce que de triſtes maux qui vont fondre ſur tout le pays. Ainſi chacun d'eux recourt à ſon

(*a*) Planche C. pag. 105.

ſon Idole comme à ſon Dieu tutelaire, pour la prier de détourner ces maux de deſſus leurs têtes. De plus, ils rendent un culte aux Serpens mêmes, qu'ils regardent comme doués d'un génie prophétique, par lequel ils avertiſſent à tems les Hommes de l'avenir. Selon que le bruit ou le concert de ces Animaux dure plus ou moins, ils augurent que le danger prochain dont ils ſont menacés, ſera plus ou moins terrible. Dès que le Chef ou l'Empereur ſe retire de ſa troupe, les ſifflemens finiſſent, chacun retourne à ſa demeure, & ils ne ſe raſſemblent derechef qu'au cas qu'ils ayent à prédire quelque nouvelle calamité; à quoi les Payſans ſont toujours grande attention, pour tâcher d'y remedier de bonne heure. Les autres habitans du Perou, ſont auſſi infectés de cette ſuperſtition que les Mexiquains, à ce que nous apprennent les Hiſtoires d'Eſpagne & de Portugal.

La parure de notre Serpent eſt très-éclatante. Ses écailles blanchâtres ſont délicatement maillées, & relevées d'une belle marbrure de taches noires qui repréſentent comme des Armoiries. D'ailleurs toutes ſes écailles ſont piquées d'un point noirâtre, & ombragées de taches en forme de nuages; les unes rouſſes, les autres bleuâtres, ſemées çà & là d'une maniere qui laiſſe voir leur fond blanc, lequel ne brille que davantage par ce moyen. Sa tête ne le cede point aux autres parties du corps pour les couleurs & la magnificence. Son nez eſt marqué d'une tache faite en forme de croix recourbée. Sa gueule eſt toute garnie de dents pointues. Ses écailles ſous le ventre

ſont tiſtées de taches & de points noirs. Sa queuë ſe termine en pointe acérée. Ses teſticules indiquent ſon ſexe.

L'Aſie nourrit, auſſi des Serpens vraiment ſinguliers. Tel eſt ce Serpent d'Arabie, qu'on nomme *Ibibobeca*, *Boiguacu*, *Argus*, & que les Portugais appellent *Cobra de Koraïs*, non ſeulement à cauſe de ſa belle parure, mais encore parce qu'il oſe attaquer des Bêtes féroces, les étrangler par ſes entortillemens autour d'elles, & les dévorer après les avoir tuées. Les anciens Ecrivains nous ont raconté pluſieurs fables de cette Eſpèce de Serpent, & paroiſſent avoir pris ſon ombre pour ſon corps. Ce qu'on ne peut revoquer en doute, c'eſt ſa beauté, pour peu qu'on le conſidére attentivement. Sa tête (*a*) eſt remarquable par un apparat tout ſingulier; elle ſemble être entrecoupée en deux dans ſa partie poſtérieure, vers la nuque du col. Ses mâchoires ſont larges, enflées, armées l'une & l'autre de groſſes & longues dents. Son front eſt revêtu de grandes & larges écailles; tandis que le ſommet de ſa tête eſt chargé de petites écailles orbiculaires. Le deſſus de ſon corps eſt couvert d'écailles taillées en lozanges, d'un bay-obſcur, tiſtées chacune d'une tache blanche, & ſurſemées comme d'yeux ronds, diſpoſées avec ordre par rangées qui regnent depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queuë, d'où lui vient le nom d'Argus. Chacun de ſes yeux eſt rouge au centre, & entouré d'un cercle blanc, & puis d'un autre cercle rouge. Ses écailles transverſales ſont iſabelle.

Guill.

(*a*) Planche CII. pag. 108.

Guill. Piſon dans le IV. Livre de ſa *Médecine du Bréſil*, & le P. *Nieremberg* dans ſon *Hiſtoire de la Nature*, Livre XII. Chap. 43. raportent que ces ſortes de Serpens bâtiſſent dans des lieux cachez des retraites diſpoſées avec ſymmetrie les unes près des autres, aſſez ſemblables de figure à des Fours de Boulangers, & faites avec de la boüe que ces Serpens prennent avec leur gueule, & s'accommodent ſi adroitement, qu'ils en conſtruiſent un logement ſolide qu'ils habitent. Ils donnent par honneur à leur Roi l'appartement du milieu, qui eſt le plus grand. Le nom de ce Roi eſt *Kuilzabuilia*. Il eſt reputé le plus fort & le plus brave de la Troupe. Quelque Animal qu'il rencontre, il lui livre bataille, & s'entortille autour de ſon col avec tant de force, qu'il lui fait perdre la vie en le ſuffoquant. Quand des Hommes le rencontrent à l'improviſte, & qu'ils montent pour l'éviter ſur le premier Arbre prochain, ce Serpent embraſſe alors cet Arbre, & le ſerre avec la derniere violence, juſqu'à ce qu'il le rompe, ou qu'il meure. Les Arabes & les Portugais nous racontent ces traits d'Hiſtoire vrais ou faux d'une voix unanime.

Cependant l'Iſle de Ceylon ſemble être l'endroit de toute l'Aſie le plus fertile en Serpens curieux.

Ceux qu'ils appellent *Pimberah* dans leur Langue, parviennent avec l'âge à une longueur & une groſſeur ſi prodigieuſes, qu'ils peuvent dévorer des Chevreuils & des Cerfs entiers, à ce que rapportent *Knox* & *Bogaarts* dans leur Deſcription de l'Iſle de Ceylon. Le *Pimberah* que re-

préſente Mr. *Seba* à la Planche XCI, quoique d'une vaſte grandeur, doit, dit-il, paſſer pour petit, ſi on le compare avec les vieux Serpens de ſon Eſpèce. Il a un aſpect terrible à cauſe de ſes deux gros yeux de Bœuf ſitués à fleur de tête. Ses deux mâchoires ſont garnies de dents taillées en dents de ſcie. Les bords de ſa gueule ſont ourlés d'une bordure tournée en coquille. Son front eſt revêtu de fortes écailles, cendrées-griſes, decorées de grandes taches, & ſillonnées en travers de trois rayes qui repréſentent la figure d'autant de croix. Ses écailles ſur le deſſus du corps ſont rouſſâtres, ombrées de vaſtes & magnifiques taches brunes-obſcur, les unes rondes, les autres oblongues, rangées toutes avec ſymmetrie, depuis la tête juſqu'au bout obtus de ſa queuë déliée. Cette madrure eſt accompagnée ſur toute l'étendue des côtés d'autres taches moins amples, triangulaires. Au deſſous vers le bas du ventre eſt un troiſième rang de taches plus petites; qui regnent près des écailles transverſales. Ces écailles-là ſont très-grandes, diſpoſées avec ordre, & joliment colorées.

La Vipere *Bitin*, eſt un autre Serpent de Ceylon, qui ne cede rien au précédent pour la grandeur & la beauté. Elle (*a*) eſt revêtue de vaſtes écailles oblongues, qui tiennent à la peau par la racine, & qui d'ailleurs ſont lâches & mobiles; car dans la fureur, elle les dreſſe à peu près comme un Chien irrité dreſſe le poil de ſon col; Quand elle marche elle fait un grand bruit, avertiſſant

(*a*) Planche XCIII. pag. 96.

tiſſant par-là, pour ainſi dire, le monde de ſe retirer. Ses écailles dans l'endroit où leur ſurface ſe touche, ſont d'un jaune-foncé, qu'ombrent de grandes & de petites taches noirâtres, qui décourent en manière de flammes. Entre ces diverſes taches, on voit quantité d'écailles cendrées-jaunes, ce qui préſente à l'œil une charmante bigarrure. Ajoutez, que chaque écaille qui tapiſſe le deſſus du corps, depuis la nuque du col juſqu'au bout obtus de la queue, eſt marquetée vers la pointe d'une petite tache, ronde, brune, de la groſſeur de la tête d'une épingle. Son col eſt madré de taches ovales. Sa tête eſt courte, de forme elliptique. Ses yeux ſont gros, étincelans. Sa gueule eſt armée de quatre maîtreſſes dents crochues, deux en haut, & deux en bas, lesquelles ne ſont point affermies dans les mâchoires, mais attachées de chaque côté par des tendons. Outre ſes maîtreſſes dents, notre Vipere en a quelques autres petites, faites en crochets, & plantées au fond du Palais. Sa langue eſt fourchue. Le contour de ſa gueule eſt ourlé d'une large bordure écailleuſe, & le deſſus couvert de petites écailles minces, ſurſemées de taches chatain. Ses narines ſont larges, fort ouvertes. Les écailles transverſales du ventre ſont cendrées, & marquetées de quelques taches irrégulieres, d'un brun-clair. Ses deux teſticules ſont ronds, picotés chacun d'un point noir, & paroiſſent au dehors. Au reſte, la Deſcription que donne de cet Animal *Fr. Hernandez* ne s'accorde point avec la nôtre.

Quelque remarquables que ſoient par leur ſin-

gularité les divers Serpens dont on vient de parler, ceux qu'on nomme Serpens à Lunette, & Serpens à Sonnette, le ſont encore davantage au jugement de pluſieurs Connoiſſeurs. Ces deux genres de Serpens ſe trouvent en Aſie, en Amérique, dans les Indes Orientales, Occidentales, & renferment ſous eux différentes Eſpèces. On appelle Serpens à Lunette, ceux qui ont une tache approchant de la forme d'une Lunette imprimée ſur le deſſus du col. Les Portugais nomment ces Serpens *Cobras de Capello*. En voici un très-grand, des Indes Orientales, que dépeint notre Auteur à la Planche XCVII. & qui pourra juſtement nous ſervir d'exemple.

Il a le col d'une largeur monſtrueuſe, marqué d'une empreinte noire, laquelle vue par devant, repréſente le figure d'une Lunette, & vue par derriere, imite la tête d'un Chat domeſtique. Ses yeux ſont vifs, pleins de feu; ſa tête petite, ſon nez épaté. Sa peau eſt blanche. Sa large tumeur du col eſt platte, écraſée, munie d'écailles oblongues, liſſes, diſpoſées avec ordre. Son collier eſt d'un brun-ſombre. Les écailles qui tapiſſent le bas du col ſont minces, oblongues, ſerrées les unes près des autres ſur une même ligne; enſuite en s'avançant vers le tronc du corps, elles s'élargiſſent, découvrent à la maniere de celles des Poiſſons, & tirent ſur le roux. Les écailles du ventre ſont de la même couleur, amples, & longues principalement ſous la partie la plus large du col. Sa queue finit en pointe. Ses dents ſont petites, & cachées ſi profondément dans leurs alvéoles, que l'œil peut à peine les découvrir. La Femelle

le n'a point d'empreinte de lunette. *Kempfer* dans ſes *Amœnit. Exotiquæ*, nous donne une Deſcription fort étendue de ces Animaux conjointement avec leurs Repréſentations, qui malheureuſement ſont bien éloignées de la vérité, comme ceux qui voudront prendre la peine de les comparer avec les Figures de Mr. *Seba*, toutes gravées d'après les Originaux, pourront aiſément s'en convaincre.

Le Serpent à Sonnette porte différens noms ſelon les divers pays du Monde. Les Bréſiliens l'appellent *Boicininga* & *Boiquara*; les Mexiquains *Teuchlo cotzauhqui*; c'eſt-à-dire le Roi des Serpens, parce qu'il ſurpaſſe tous les autres par l'horrible bruit de ſa Sonnette; d'autres le nomment encore *Ecacatl* qui ſignifie le Vent, parce qu'il rampe avec une extrême viteſſe. Les Eſpagnols l'appellent *Caſca vela*; les Portugais *Tanſador*; les Anglois *Rattle-Snake*; les Hollandois *Ratel-Slang*; les François *Serpent à Sonnette*, *Vipere à queue ſonnante*; & en Latin *Anguis Crotalophorus*, *Vipera Caudiſona*.

C'eſt ici la Vipère la plus feroce & la plus nuiſible qu'il y ait au monde. On la diſtingue de tous les autres Serpens par une Eſpèce de Sonnette qu'elle a attachée à ſa queue, comme pour avertir les hommes de fuir ſon approche, puiſque même par la ſeule crainte elle ſe jette ſur eux, & les mord cruellement; Sa gueule eſt toute garnie de dents; mais en particulier ſa mâchoire inférieure eſt armée de deux Défenſes longues, crochues, pointues, cachées comme dans un fourreau, & qu'elle darde, dit-on, quand elle

le veut mordre. Son regard eſt furieux. Ses écailles ſemblent articulées ſi librement qu'elle peut les dreſſer lorsqu'elle eſt en colere, & les faire même bruire. Ses yeux ſont gros, étincelans, quelquefois nuds, & d'autrefois défendus par des écailles. Sa tête eſt aplatie; ſa langue fourchue. Ces ſortes de Serpens ont deux, trois, quatre, cinq pieds de long, & une groſſeur aſſez proportionnée. Ils courent plus vite ſur les rochers que ſur la terre molle. Ils multiplient peu à proportion des autres Serpens, mais en échange ils vivent pluſieurs années.

On raconte même unanimement à ce ſujet qu'on peut connoître leur âge à la grandeur de leur Sonnette, parce qu'elle augmente chaque année d'un Oſſelet. Si ce fait n'eſt pas certain, du moins eſt-il ſûr, qu'on trouve preſque toujours ces Sonnettes de différente longueur, & compoſées d'un nombre plus ou moins grand d'oſſelets, creux, ronds, emboités enſemble, liés les uns aux autres par un tendon robuſte, & attachés à la derniere vertebre de l'Animal, d'une maniere qu'ils ont une articulation fort libre, & une figure toute propre à produire le ſon qu'ils rendent & qui approche beaucoup de celui des Caſtagnettes (*a*).

Ces os ſont durs, ſecs, caſſans, ſonores quand on

(*a*) Cela paroît en particulier par quelques-unes de ces Sonnettes que poſſede notre Auteur, & dont il a fait graver ici les Figures Planche XCV, & à la XCVI. Il en a dépeint une qui contient quarante oſſelets. Au reſte Mr. *Grew* a donné le premier la Deſcription de ces Sonnettes dans ſon *Muſæum Reg. Societatis, Sect.* 3. *Part.* 1.

on les bat les uns contre les autres, liſſes, luiſans, ſemblables à de la corne, de couleur cendrée-griſe, unis enſemble comme par de petites côtes, creux intérieurement au milieu, rangés par paires pour faire plus de bruit, d'une même figure, larges antérieurement, pointus aux extrêmités, & en un mot de la forme de l'os ſacrum dans l'Homme.

La morſure du Serpent à Sonnette eſt non ſeulement mortelle, mais très-promptement. Un Anglois, (Mr. *Hall*) Membre de la Société Royale de Londres, étant au mois de Mai de l'année 1720. à la Caroline, & ayant attrapé en vie un de ces terribles Animaux, long de quatre pieds, fut curieux avec trois amis, & un Chirurgien qui ſe trouva dans leur Compagnie, de faire enſemble à ce ſujet quelques expériences, dont voici en abrégé le réſultat qui mérite d'être ſu (*a*), & qui eût bien bien valu la peine d'être au moins indiqué dans un Ouvrage tel que celui de notre Auteur.

Le premier Chien que la Vipère à queuë Sonnante mordit à la jambe de devant, mourut en un quart de minute. Un ſecond Chien plus petit qu'on lui oppoſa une demie-heure après, mourut dans l'eſpace de deux heures. Un troiſième Chien qu'elle mordit une heure enſuite, au côté droit du ventre, deux pouces avant les grandes côtes, & d'où il ſortit du ſang, mourut le lendemain. Aucun de ces trois Chiens n'enfla avant que de mourir. Quatre jours après, on oppoſa

(*a*) Voyez *Philoſophical Tranſactions*, N. 399. pag. 309.

opposa successivement à la Vipere deux Dogues. Le premier mordu en dedans de la cuisse gauche, mourut dans une demie-minute ; il avoit dans cette partie deux petites piquûres livides dont il n'étoit point sorti de sang. L'autre Dogue mordu à une heure d'intervalle du premier au dehors de la cuisse, dont il coula du sang en deux endroits, fut mort en quatre minutes. Un Chat mordu par la même Bête, survécut un jour. Une Grenouille mourut dans deux minutes. Un Poulet dans trois.

Nos Messieurs, ayant pris par hazard au milieu de Juin, un Serpent commun, noir, long d'environ trois pieds, eurent la curiosité de mettre ensemble ces deux Animaux, & de les irriter en même tems l'un contre l'autre, pour savoir s'ils venoient à se mordre reciproquement, quelles en seroient les suites. Il arriva, que le Serpent noir tira d'abord du sang du Serpent à Sonnette par sa morsure, & cependant celui-ci n'en parut pas plus malade, tandis que le noir mourut dans huit minutes. Enfin, le dernier de Juin, nos faiseurs d'expériences penserent à exciter par quelque moyen le Serpent à Sonnette à se mordre lui-même, avides d'apprendre ce qui en résulteroit. Pour cet effet, ils le pendirent jusqu'à la moitié de sa grandeur, & ayant fiché deux épingles à chaque bout d'un bâton, ils l'égratignerent adroitement tantôt avec l'une, & le piquerent tantôt avec l'autre, de façon que l'Animal ne tarda par long-tems à se mordre, après avoir tenté plusieurs fois inutilement de mordre l'instrument avec lequel on le harceloit. Dès-

qu'il

qu'il se fut mordu; ils le dépendirent, le laisserent étendu sur la terre, & en huit minutes ils le trouverent roide mort. Alors quelqu'un de la Compagnie coupa le Serpent en cinq morceaux, qu'il donna à manger à un Cochon, en commençant par lui présenter la tête pour premier morceau que le Cochon avala de même que les quatre autres sans en avoir été malade, car ils le revirent encore douze jours après en aussi bonne santé que s'il n'eût mangé que des glands.

Mr. *Jean Ranby*, autre Membre de la Société Royale, a fait aussi sur une Vipère à queue Sonnante de Virginie, diverses expériences qu'il seroit trop long, & hors de place d'inférer dans un Extrait, outre qu'elles tendent toutes à confirmer celles que nous venons de rapporter. Les Curieux pourront les lire dans les *Transactions* de Londres (*a*), & comparer s'ils le jugent à propos, l'Exposition Anatomique qu'y donne le même Académicien de la gueule de cette Vipère, avec ce que le Docteur *Tyson* en avoit déja dit en 1683. (*b*).

François Hernandez n'a pas manqué dans son *Histoire des Reptiles de la Nouvelle Espagne* (*c*) de tracer en Naturaliste la Description de ce dangereux Serpent, Description qu'a transcrite

(*a*) N°. 401. pag. 377.

(*b*) Le Docteur *Edward Tyson* a publié le premier en Anglois dans les *Transactions Philosophiques* No. 144. une Description Anatomique très-curieuse du Serpent à Sonnette, & Mr. *Ray* a traduit en Latin ce morceau dans son petit Livre intitulé *Synopsis Animalium Quadrupedum*. Lond. 1693. in 8.

(*c*) Fr. Hernandez, *Historia Naturalis Mexici* Lib. IX. Cap. 17. fol.

crite *Jean de Laet* dans ſon *Hiſtoire du Nouveau Monde* (*a*), & que le *P. Euſebe Nieremberg* a pillé ſans compliment mot pour mot dans ſon *Hiſtoire de la Nature* (*b*). *Guiliaume Piſon* (*c*) & *George Marcgraf* (*d*) dans leur *Hiſtoire Naturelle des Indes & du Bréſil*, ne nous ont rien apris de nouveau ſur ce ſujet. *Lery* (*e*) & *Joſſelyn* (*f*) en diſent peu de choſes. Le *P. Hennepin* (*g*), & le Beron *de la Hontan* (*h*) ne ſont gueres de bonnes autorités en ce genre d'Obſervations. Pour *Jonſton* (*i*), c'eſt un mauvais Copiſte de *Piſon*, de *Marcgraf*, & de *Nieremberg* qu'il a cru ſans doute original.

Au reſte, les Vipères à queue ſonnante vivent d'Ecureuils, de Grenouilles, de Crapauds, de Grillons, de Sauterelles, & autres ſemblables Inſectes, mais principalement de Rats des Champs. Elles ſervent à leur tour de pâture aux Ours ou aux Cochons qui les mangent gloutonnement & ſans danger quand elles ſont mortes. Elles s'accouplent au mois d'Août, & ſont alors les plus dangereuſes.

Mr. *Paul*

(*a*) Jean de Laet, *Hiſtoire du Nouveau Monde.* Lugd. Bat. 1640. fol.

(*b*) P. Euſeb. Nierembergius, *Hiſtoria Naturæ.* Antverp. 1645. fol. Lib. XII. Cap. 1.

(*c*) Gul. Piſo, *Hiſtor. Naturalis.* Amſt. 1658. fol. L. V. C. 2.

(*d*) G. Marcgravius, *Hiſtor. Braſil.* Amſt. 1648. fol. Lib. VI. Cap. 14.

(*e*) Jean de Lery, *Hiſtoire d'un Voyage au Braſil.* Paris 1585. 8.

(*f*) Joſſelyn, *New Englands Rarities.* London. 1672. 12.

(*g*) *Deſcription de l'Amérique* Amſt. in 12o.

(*h*) *Voyage en Amérique.* Amſt. in 12. 3 voll.

(*i*) Jonſton, *Animalium Hiſtoria* Amſt. 1718. fol. in Libro *de Serpentibus.*

Mr. *Paul Dudley* Membre de la Societé Royale d'Angleterre, prétend contre l'opinion la plus reçue que ces sortes de Serpens sont Vivipares, & qu'ils mettent bas autour d'une douzaine de Petits (*a*). Les Indiens ont divers moyens pour se préserver de leur morsure; entr'autres quand ils vont en campagne ils portent au bout d'un bâton des feuilles de la Serpentaire, ou du Dictamne de Virginie, connu des Botanistes sous le nom de *Serpentaria repens Americana*, *Dictamni Cretici villosis apicibus nonnihil sinuatis.*

On sait que le Dictamne de Virginie est une Plante d'environ un pied de haut, à feuilles pareilles à celles du Pouliot, avec de petites touffes bleues aux endroits où les branches se joignent à la tige; & quoique les feuilles soient d'une couleur rouge tirant sur le verd, l'eau qu'on en distille ressemble à de l'eau de vie. Quand ces feuilles sont écachées & mises sur la Langue, elles paroissent fort piquantes. On prend de ces feuilles écachées que l'on attache au bout d'un bâton fendu, & on les approche autant qu'il est possible du nez du Serpent à Sonnette qui fait de grands efforts pour s'en éloigner; mais, assure-t-on, l'odeur de ces feuilles le tuë en moins de demie-heure. Cependant, malgré tout ce que racontent là-dessus quelques Auteurs, & en particulier malgré le témoignage du Capitaine *Sylas Taylor*, qui dans l'Assemblée de la Societé Royale soutint un jour ce fait pour constant sur une attestation qu'il produisit par écrit de deux personnes

(*a*) Voyez les *Transactions Philosophiques*. N°. 376. Pag. 292.

ſonnes qui en avoit fait l'expérience (a), nous ne croyons pas trop hazarder en aſſurant que c'eſt-là une de ces nouvelles dont il faut attendre encore la confirmation, & qu'en général on ne doit ajouter foi à tous les faits de cette nature, qu'avec beaucoup de reſerve & de retenue.

Si les préſervatifs des Indiens contre les Serpents à Sonnette peuvent manquer, les remedes qu'ils employent après la morſure ſont également d'un ſuccès douteux. Voici les plus uſités, & les plus raiſonnables. Ils lient l'endroit au-deſſus de la morſure avec une Racine qu'ils appellent *Racine rouge*, à cauſe de ſa couleur & de ſon ſuc rouge; ils pilent auſſi de cette Racine qu'ils appliquent ſur la partie mordue, après l'avoir ſcarifiée, & ils donnent à boire au patient du ſuc exprimé de cette Racine. Ou bien, s'ils peuvent avoir la tête du Serpent qui a fait la bleſſure, ils l'écraſent, l'appliquent chaude en forme d'emplâtre ſur la playe, & couvrent les parties voiſines de feuilles vertes de Tabac. D'autres ſe contentent de couvrir de terre la partie bleſſée, & la lavent fréquemment avec de la ſalive d'un homme à jeun, en faiſant boire au malade du ſuc de l'Herbe *Caatia*, c'eſt-à-dire *Viperine*, pour provoquer des ſueurs abondantes.

C'eſt ſans doute aux promts & violens effets d'un tel venin qu'il faut attribuer l'opinion dont les habitans du Pays ſont infatués, que cette Vipère doit avoir de grandes vertus aléxiteriques, & des qualités admirables dans pluſieurs maladies.

(a) Voyez les *Tranſactions Philoſophiques* Ann. 1666.

dies. Les Médecins du lieu, ignorans, crédules, ou peut-être fourbes, ne manquent pas de confirmer ces Peuples ſuperſtitieux dans leurs idées. Ils prétendent, que la ſeule tête de l'Animal pendue au col guérit infailliblement de la fièvre, & des maux de gorge. Ils ſe ſervent de ſa graiſſe pour diſſiper toutes ſortes de tumeurs, & principalement contre les douleurs de reins. Ils font avec les Dents canines, des piqueures & des ſcarifications ſur la nuque du col pour appaiſer les grandes douleurs de tête. Enfin ils employent ſon fiel, ſon cœur, ſon foye, & ſa dépouille, dans divers autres maux.

Après avoir rapporté quelques exemples choiſis de Serpens les plus ſinguliers dont Mr. *Seba* parle dans ſon Livre, nous ne pouvons mieux en finir l'extrait, qu'en décrivant après lui la conformation des parties du corps de ces Animaux en général, conformation qui d'ailleurs ſe rencontre preſque par-tout la même dans chaque Serpent en particulier. Ici nous ſuivrons aſſez notre Auteur pas à pas ſans entrer dans les diſcuſſions dont une ſi belle matiere d'Anatomie ſeroit ſuſceptible, & qui pourroient ſeules former le ſujet d'un Ouvrage aſſez étendu.

Il étoit néceſſaire aux Serpens, d'avoir toutes les parties de leur corps, non ſeulement extrêmement fléxibles, mais attachées, unies, & liées les unes aux autres pour être en état d'exécuter les divers mouvemens que demandent leur rampement ſur terre. C'eſt à quoi la Nature a pris ſoin de pourvoir en formant leur corps très-long & très-mince en même tems; deux choſes qui

concourent merveilleuſement à produire cette fléxibilité, & ces deux choſes ne ſe rencontrent pas ſeulement dans les parties externes de leurs corps, telles que ſont les muſcles & les os, mais elles ont pareillement lieu dans toutes les parties internes; car avec ce corps mince, & un ſi grand nombre d'os & de muſcles, dont les fonctions ſont de produire tant de mouvemens différens, il falloit que la Nature formât des cavités étroites & allongées pour y placer les Viſceres. Ainſi donc la figure de ces Viſceres devoit être ajuſtée de façon que leur longueur compenſât le manque de leur largeur ; & leur ſituation devoit être diſpoſée en long plutôt qu'en large.

Cet arrangement des parties du corps des Serpens, ne ſe déduit pas ſimplement des fins pour leſquelles ces Reptiles ſont créés, mais de plus, quiconque ſe donnera la peine d'en faire l'Anatomie, trouvera cette conformation telle qu'on vient de la ſuppoſer. Il verra après avoir couché le Serpent ſur le dos, & ouvert ſon corps par une Diſſection longitudinale faite de la tête à la queuë, qu'il s'offre à la vuë un canal muſculeux-oſſeux, étroit, & très-long, lequel renferme les Viſceres entortillés comme en un cordon, de maniere que s'il coupe ce canal vers la tête & vers la queuë, il apercevra une chaîne non interrompue des Viſceres dans toute l'étendue du corps.

Quand on a coupé par le milieu les intégumens de la mâchoire inférieure, le fourreau de la Langue ſe préſente d'abord aux yeux. Ce fourreau

reau eſt ſitué au milieu des deux branches de l'os de la mâchoire inférieure, & environné commodément de graiſſe ; il adhére par derriere à la partie antérieure de la Trachée, & par le bout qui contient la Langue, il s'avance dans la cavité du Palais avant la diviſion de la Trachée ; enſuite il deſcend droit par le milieu du col entre deux vaiſſeaux blanchâtres juſqu'à la glande conglomerée qui eſt accrue proche de la baſe du cœur. C'eſt-là qu'il ſe perd, ou dans la Tunique de cette glande, ou dans le corps même. Ce fourreau eſt d'un tiſſu très-délicat, & ſemble comme diviſé en deux par une ligne mitoyenne. Cette ligne s'effaçant inſenſiblement dans ſon décours, la ſubſtance du fourreau s'attenue auſſi à meſure, & s'unit de telle maniere au corps de la Langue, qu'on ne peut enſuite l'en ſéparer que difficilement.

La Langue contenue dans ce fourreau, eſt compoſée d'une texture plus ſerrée, & eſt formée d'une double pointe, charnue, fléxible, qui s'unit enſuite en un ſeul corps diviſé par une raye longitudinale. Cette Langue eſt mobile, car le Serpent peut la darder hors du fourreau, & l'y retirer juſqu'à l'endroit où ils ſont accrus enſemble.

Sous la Langue repoſe la Trachée, qui deſcendant droit par le milieu du col, touche par devant le fourreau de la Langue, & par derriere l'Oeſophage. Elle eſt toute compoſée d'anneaux entiers, cartilagineux, juſqu'à ce qu'elle entre dans les Poumons, ce qui n'arrive qu'au deſſous du Cœur, ou environ. Là elle s'unit au ſac Pul-

monaire par ſes anneaux cartilagineux, qui de circulaires qu'ils étoient auparavant, viennent à ſe renverſer, & à s'applatir comme s'ils étoient coupés dans leur longueur, & diſparoiſſent enſuite.

Le Poumon eſt un ſeul ſac; il n'eſt point compoſé de lobes ainſi que celui des autres Animaux, mais d'une ſubſtance celluleuſe & membraneuſe. Sa partie ſupérieure où entre la Trachée-Artere, eſt un amas de petites cellules, parſemées d'une infinité de ramifications de Vaiſſeaux Sanguins, qui teignent toutes ces cellules d'un rouge vif, & expoſent le ſang à l'action de l'air par leur ſuperficie ſi multipliée. La partie inférieure des Poumons continue à la ſupérieure, mais beaucoup plus grande, formant, pour ainſi dire, le fond du ſac, eſt purement membraneuſe, polie intérieurement, ſans véſicules, ſans trace de Trachée cartilagineuſe, & ſeulement fournie d'un aſſez petit nombre de Vaiſſeaux Sanguins. Si on enfle d'air cette partie, elle eſt transparente, & s'étend jusques aux Reins, en couvrant le dos & le Foye.

De chaque côté de la Trachée décourent deux filets blancs, qui s'amenuiſent inſenſiblement en montant vers la tête, & ſe plantent en deſcendant vers la baſe du cœur. Dans cet endroit où ils viennent ſe plonger, eſt attachée une petite Glande conglomerée aſſez remarquable, formée de petits grains glanduleux, viſibles à l'œil, d'où ſuinte quelquefois une humeur jaunâtre, graiſſeuſe. L'Analogie ſemble inſinuer que cette glande eſt le Thymus.

Le

Le Cœur eſt contenu dans le Pericarde auquel il eſt uni par des fibres ou des attaches qu'il lui donne. Vers la baſe du Cœur, le Pericarde eſt entouré des deux filets qu'on vient de décrire, & vers la pointe, il eſt étroitement attaché à la partie ſupérieure ſans le ſecours du Diaphragme. Le Cœur du Serpent eſt petit, eu égard au reſte du corps; il n'a qu'un ſeul ventricule aſſez muſculeux, auquel d'un côté adhére un double lobe charnu, qui dans ſon origine paroît cependant ne former qu'un ſimple lobe, qu'on peut regarder comme étant une Oreillette; & même il ſemble qu'il y a ici plutôt deux Oreillettes qu'une. Il part quatre Vaiſſeaux du Cœur, dont deux vont en haut, & deux en bas.

L'Oeſophage eſt couché ſous l'Apre-Artere, & deſcend depuis le fond du goſier en droite ligne, le long de l'épine du dos. Ce Conduit eſt intérieurement liſſe, gliſſant, & par-tout d'un égal diametre, juſqu'à l'endroit où la partie inférieure & membraneuſe du Poumon s'unit au Foye. Là l'Oeſophage commence à devenir intérieurement raboteux, d'une plus grande capacité, & s'abouche au Ventricule par une large embouchure.

Le Ventricule n'eſt autre choſe que l'Oeſophage continué, & aggrandi en forme d'un ſac, qui eſt quelquefois de différente figure dans la même Eſpèce de Serpent. Sa face interne eſt raboteuſe par quantité de plis & de rides. Il n'eſt pas rare de trouver dans l'Eſtomac des Serpens des parties entieres d'autres Animaux à moitié corrompues.

Le conduit Inteſtinal continu au Ventricule eſt un Canal étroit qui dans ſon commencement où il avoiſine la Véſicule du fiel, ſe porte un peu en droite ligne, mais enſuite il deſcend en ſerpentant, & puis à la diſtance de quelques doigts de l'Anus, il ſe redreſſe en un Canal droit, qui en ſe dilatant forme le reſervoir des excremens; là il reçoit auſſi les Ureteres, & par une petite ouverture évacue l'urine des Reins avec les matieres fécales.

Le Foye uni au Pericarde, s'allonge en deſcendant ſous le Ventricule, & adhére dans ſon chemin au Sac Pulmonaire. Il n'eſt point partagé en lobes, mais il ſe retrécit imperceptiblement en un conduit qui paroît enfin aboutir au Canal Inteſtinal.

Dans l'endroit où commencent les Inteſtins, eſt une Appendice d'un petit corps rond, oblong, qui ſe joint aux Boyaux. Faut-il prendre ce Corps pour la Rate, ou pour le Pancréas?

C'eſt ſous ce Viſcere quel qu'il ſoit, qu'eſt ſituée la Véſicule du fiel, bien ſéparée du Foye, mais adhérente aux Boyaux par ſa ſurface externe, & finiſſant par le conduit cyſtique recourbé.

Les Reins ſont ſitués dans les Mâles ſous leurs Teſticules. Leur pointe eſt un peu plus élevée que l'endroit où commence le Boyau droit. Cependant le Rein gauche eſt placé conſidérablement plus haut que l'autre. Ce ſont de petits corps aplatis, étroits, fort longs, élargis dès leur origine, mais s'étréciſſant vers le baſſinet; du reſte de couleur blanche, au moins dans les Serpens

pens qui ont été macerés dans des Eſprits. Ils ſont compoſés d'une infinité de petits corps qui ſont comme d'autres petits Reins, joints les uns & les autres ſans être preſſés; ils finiſſent par des Ureteres qui deſcendent de chaque côté du baſſinet du Rein, & s'abouchent au Rectum où chacun ſe décharge de ſa liqueur par ſon orifice.

Paſſons aux Organes de la Génération. Le Serpent Mâle a deux Teſticules, ſitués tous deux dans le bas-ventre au deſſus des Reins, le droit plus bas que le gauche. Chaque Teſticule a la groſſeur & la forme d'un gros Pois, ſeulement un peu ovale, d'ailleurs blanc tant en déhors qu'en dedans. Du milieu de chaque Teſticule part un Vaiſſeau Déferent, blanc auſſi, replié en une infinité de petites courbures, qui étendues, montreroient vraiſemblablement que ce Vaiſſeau eſt trois fois plus long qu'il ne paroît d'abord. Les Vaiſſeaux Déferens ſe portent chacun vers le Rein qui eſt de ſon côté, s'attachent lâchement au bord extérieur du Rein, deſcendent aux Ureteres, & marchent de compagnie avec eux juſqu'au reſervoir des excrémens, ſous lequel enfin ils ſe déchargent dans deux Verges.

En effet le Serpent en a deux au lieu d'une; quand l'Animal n'eſt point en chaleur, ſes deux Verges ſont cachées ſous les intégumens de la queuë comme deux petits corps creux, de figure conique, dont le bout regarde l'extrêmité de la queuë, & dont la ſurface interne eſt hériſſée de pluſieurs petites épines, couchées vers l'Inteſtin Droit. Mais lorſque le Serpent entre en

amour, elles ſe roidiſſent, ſortent de leur gaine; leur ſurface garnie d'épines ſe retourne en dehors, & après l'accouplement ces pointes ſe recachent dans leur gaine.

La Femelle a des Ovaires très-gros dans le tems de ſa ponte, & remplis d'un grand nombre d'œufs. Ces Ovaires ſont deux Canaux membraneux, longs, qui peuvent beaucoup s'étendre, & qui ont peut-être auſſi une force muſculaire pour ſe raccourcir. Commençant près du Ventricule, ils contiennent dans toute leur longueur quantité d'œufs rangés par file en un cordon. Chacun de ſes Ovaires deſcend droit de chaque côté du Ventre, & vient ſe terminer par un Orifice particulier dans le reſervoir des excrémens.

On n'a pas pouſſé plus loin dans cet Ouvrage l'Anatomie du corps des Serpens, & néanmoins un examen plus approfondi n'eût pas fait un mauvais effet. On n'y dit preſque rien des os qui forment le Squelette, de leur nombre, de leur aſſemblage, de leur arrangement, de leur compoſition, de leur articulation, de leurs attaches, de leurs mouvemens, des muſcles qui ſervent à les exécuter. Quelles recherches pour un Homme curieux? Quelle n'eſt point, par exemple, la Méchanique des ſeules écailles qui tapiſſent la peau du Serpent? Ces écailles ſont ſituées en travers ſur le ventre, dans un ordre contraire à celles du dos, & du reſte du corps. Par-tout, depuis la tête juſqu'à la queue, chaque écaille ſupérieure déborde ſur l'inférieure, de ſorte qu'étant tirée en arriere, ou dreſſée en quelque

que façon par ſon muſcle, le bord extérieur s'éloigne un peu du corps, ſert par deſſous comme de pied pour l'apuyer ſur terre, & faciliter ainſi ſon rampement; ſtructure qu'on découvre même ſans beaucoup de peine en examinant la dépouille d'un Serpent, quel qu'il ſoit. De plus, il eſt apparent que chaque écaille a ſon muſcle propre, dont une extrêmité eſt attachée au milieu de l'écaille, & l'autre au bord ſupérieur de l'écaille ſuivante. Enfin, car il faut finir, la Méchanique entiere du corps des Serpens eſt auſſi merveilleuſe à tous égards, que négligée, ou peu connue; ce dont on doit peut-être en partie rejetter la cauſe ſur l'averſion naturelle, mais aſſez mal fondée qu'ont les Hommes à pour toucher ces ſortes d'Animaux.

ARTICLE X.

*Oeuvres d'*HORACE, *en Latin, traduites en François, par Mr.* DACIER *& le* P. SANADON, *avec les Remarques Critiques, Hiſtoriques, & Géographiques de l'un & de l'autre.* A Amſterdam, chez *J. Wetſtein* & *G. Smith.* 1735. 8. Vol. 12. I. Vol. Pagg. 435. pour le Corps de l'Ouvrage & 35. pour l'Epitre Dédicatoire & l'Avertiſſement des Libraires. II. Vol. Pagg. 615. III. Vol. Pagg. 554. IV. Vol. Pagg. 592. V. Vol. Pagg. 528. VI. Vol. Pagg. 584. VII. Vol. Pagg. 499. VIII. Vol. Pagg. 270. pour le Corps de l'Ouvrage, & 282. pour la Table des Matie-

tieres, & pour les Corrections & Additions posthumes du P. *Sanadon*.

LEs Personnes qui possedent la Langue Françoise, & qui souhaitent de connoître à fond toutes les beautés d'Horace, ne pourront que savoir gré aux Libraires de la nouvelle Edition qu'ils leur donnent ici de cet illustre Poëte. Au Texte *Latin*, imprimé avec toute l'exactitude possible, ils y ont joint, en forme de *Variorum*, tout ce que les deux plus habiles Interpretes & Commentateurs François ont fait pour en faciliter l'intelligence, & pour en découvrir toutes les graces. Le mérite de Mr. *Dacier*, en ce genre, n'a pas besoin d'éloge. Il est connu de tout le monde, & l'on sait avec quelle avidité le Public a reçu les diverses Editions de son *Horace*. La plus complette fut celle qui parut à *Amsterdam* en 1727. & comme les Exemplaires commençoient à en manquer dans les Boutiques, il étoit nécessaire que la réimpression les rendît plus communs. Les Libraires auroient donc pu se borner à cela, s'ils n'eussent pas eu en vue de donner quelque chose de plus parfait que ce qui a été publié jusqu'ici.

Quelque utile, quelque estimé, quelque excellent même que soit le travail de l'Académicien Critique, on ne peut ignorer que le P. *Sanadon* n'ait vu bien des choses que le premier n'avoit pas apperçues, ou répandu de grandes lumieres sur plusieurs autres, qu'il n'avoit que peu ou point éclaircies. Sa Traduction, moins assujettie à la Lettre, exprime ordinairement beaucoup mieux

le

le goût Poëtique, & dans ſes Notes on ſent une ſûreté d'érudition, & une ſupériorité de génie, qui donnent une véritable Grandeur à l'Auteur qu'il commente. Ce bel Ouvrage n'eſt pourtant pas facile à trouver. La premiere & l'unique Edition qui s'en fit à Paris en 1728. & qui étoit magnifique, en 2. Volumes 4. diſparut presque dès ſa naiſſance par un malheureux procès qui ſurvint entre les Libraires intereſſés, & qui durant encore a fait qu'il ne s'en eſt debité qu'un très-petit nombre d'Exemplaires. Celle-ci diminuera l'impatience où l'on étoit de voir finir ce litige, & cela d'autant plus, que l'on y trouve des *Additions* & des *Corrections* conſidérables que le ſavant Jéſuite avoit écrites de ſa propre main, & qui paroiſſent ici pour la premiere fois, quoi que ce ne ſoit qu'à la fin du dernier Volume, parce qu'elles ſont venues trop tard pour les inſerer dans leur place.

En réuniſſant ainſi ſans aucun retranchement, les travaux de Mr. *Dacier*, & du P. *Sanadon*, les Libraires d'*Amſterdam* ſont aux Amateurs d'Horace le preſent le plus complet, & le plus agréable qu'on puiſſe leur faire. Les arrangemens même ne pourront qu'y contribuer. Chaque Pièce du Poëte grande ou petite, eſt immédiatement ſuivie des deux Traductions placées l'une vis de l'autre, afin que d'un coup d'œil on puiſſe les comparer & en juger. Après cela viennent, dans un Article commun, les Notes en ſuivant l'ordre des Vers, & de telle maniere que ſur les mêmes mots, ou les mêmes choſes, celles de l'Académicien précedent toujours

jours celles du Jéſuite. De cette maniere on aura le plaiſir de voir, de près & dans le même Volume, ou une conformité de ſentimens qui fixera l'eſprit, ou une diverſité d'idées qui exercera le jugement. Soit que les deux Critiques ſe rencontrent dans la même route, ou qu'ils en prennent de différentes, l'avantage eſt égal. Dans le premier cas on eſt preſque ſûr de ne ſe point égarer en s'abandonnant à leur conduite, & dans l'autre on a la ſatisfaction de choiſir ſon Guide, & de ne ſuivre dans ce choix, que ces propres lumieres.

Quelques perſonnes s'imagineront peut-être, ou qu'une ſeule des deux Traductions ſuffiſoit, ou que la coincidence des Commentaires doit être ennuyeuſe, mais nous devons avertir ces perſonnes-là, qu'elles jugent avec trop de précipitation. Y ayant une Rélation intime entre le Texte François, & les Remarques des Savans Critiques, on n'auroit rien compris à leurs Notes ſi leur Traduction avoit été ſupprimée, & par conſéquent il falloit de toute néceſſité conſerver cette derniere pour donner, dans leur entier, les premieres. D'ailleurs on ne connoit pas le P. *Sanadon*, ſi l'on croit qu'à l'exemple de tant de fades Commentateurs, il aime à repeter ce que ſon Prédéceſſeur avoit dit. Cela ne lui arrive jamais que dans les lieux où il n'a pu l'éviter, &, dans ces lieux-là même, il ajoute ou de nouvelles autorités, ou de nouvelles raiſons. Sa Méthode ordinaire eſt de ne point toucher aux choſes que Mr. *Dacier* avoit bien & ſuffiſamment expliquées, ou de n'y revenir que pour les embel-

bellir. Ses Notes ſuppoſant donc celles de l'Académicien, & n'étant deſtinées qu'à leur ſervir de ſupplément, ce ſera toujours ſans le moindre dégoût, ou plutôt ce ne ſera jamais qu'avec une extrême ſatisfaction, qu'on les verra raſſemblées.

Les Libraires ont expoſé tout cela, d'une maniere beaucoup plus étenduë dans leur *Avertiſſement*, que l'on doit lire pour être bien au fait de cette Edition, ſi l'on veut connoître la Méthode qu'ils y ont ſuivie & les Motifs qui la leur ont fait entreprendre. Il paroît que la plus grande difficulté qu'ils ayent rencontrée, dans l'exécution de leur Plan, eſt venue de l'ordre qu'il a fallu ſuivre pour arranger les Pièces d'Horace. Le P. *Sanadon*, qui s'étoit propoſé de les placer toutes dans un Ordre Chronologique, s'eſt ſi fort écarté en cela des autres Editeurs, que ſon *Horace* eſt tout différent du leur. Mr. *Dacier* au contraire ayant ſuivi la diſtribution ordinaire, il étoit abſolument impoſſible de ne pas faire quelque violence à l'arrangement de l'un ou de l'autre. Il falloit donc néceſſairement opter, & les Libraires ont ſagement jugé que l'ancienne diſtribution devoit être retenue, préferablement à celle du Jéſuite qui n'eſt encore, ni aſſez connue, ni aſſez autoriſée. Il doit ſuffire, diſent-ils, aux Perſonnes qui ont du goût pour ces ſortes de choſes, qu'ils ayent conſervé dans les *Diſcours*, dans les *Raiſonnemens*, & dans les Notes du ſavant Jéſuite, tout ce qu'il a dit pour établir ſes Idées. Les mêmes Conſidérations, ajoutent-ils, les ont engagés à ſuivre le Texte commun dans le Latin du Poë-

Poëte, en mettant au bas de la Page les changemens que le P. *Sanadon* y avoit faits à titre de Corrections pour rétablir la véritable Leçon. Il eſt viſible que ces Corrections devoient être indiquées, afin que l'on pût entendre la Traduction & les Notes qui y ſont relatives.

Il y a pourtant une Pièce, à l'égard de laquelle les Editeurs ont ſcrupuleuſement ſuivi les intentions de ce célèbre Critique. Je veux parler du *Poëme Seculaire*, qu'il a prétendu avoir été tronqué par les Grammairiens & par les Copiſtes, qui en ont détaché divers Morceaux, qu'ils ont tranſportés ailleurs, ou dont ils ont fait des Odes entieres. Il a donc raſſemblé ces morceaux diſperſez, & ces reſtitutions ont rendu la Pièce ſi longue, & ſi curieuſe, que tout le monde ſera bien aiſe de la voir toute entiere dans la nouvelle forme que le P. *Sanadon* lui a donnée. On la trouvera donc ici à la fin du premier Tome ſous le Titre de *Pièce Saturnienne ſur les Jeux Séculaires*, & l'on doit avouer qu'il ne ſe peut de rétabliſſement, ni plus ingenieux, ni plus vraiſemblable.

A cette Pièce près, toutes celles qui compoſent le premier Volume ne ſont pas du Poëte Latin. Après l'Epitre Dédicatoire, adreſſée à ſon Excellence Mr. *Horatio Walpole*, & l'*Avertiſſement des Libraires*, on y trouve ſucceſſivement la *Préface* de Mr. *Dacier*; la Vie d'*Horace* écrite par *Suetone*, & traduite par Mr. *Dacier*; les Remarques de ce Critique ſur cette Vie; les Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Oeuvres d'*Horace*, avec la Réponſe à la Critique de Mr. *Maſſon*,

son, Ministre Refugié en *Angleterre*, par le même; la Chronologie des Années d'*Horace* par les Consuls, par le même; la Préface du P. *Sanadon*; la Vie d'*Horace* dressée sur ses Oeuvres, & digerée par années, par le même Jésuite; Dissertation du même sur les Vers d'*Horace*; Dissertation adressée à ce R. P. où l'on examine la Traduction & les Remarques de Mr. *Dacier* sur un endroit d'*Horace*, & où l'on examine, par occasion, ce qui regarde le Tétracorde des Grecs; & la Table Alphabetique des Pièces d'*Horace* suivant l'ancienne Distribution, & suivant la nouvelle du P. *Sanadon*.

Les Tomes II. III. & IV. contiennent les Odes; les Satires & les Epîtres rempliſſent les V. VI. & VII. & dans le VIII. on trouve l'Art Poëtique, la Table générale des Matieres, & comme nous l'avons déja dit, les Additions & Corrections posthumes du P. *Sanadon*. Quant à l'Indice, qui est dans tous les Ouvrages une Pièce très-nécessaire, on peut dire que celui-ci est très-ample, & très-bien dressé. On ne s'est pas contenté de combiner dans un Alphabet commun celui des deux Critiques; on y a même fait entrer divers Articles qui ne se trouvent point dans les leurs, & par-tout on a observé de faire les Renvois, aux Livres, aux Pièces, & aux Vers de l'Auteur Latin, selon leur arrangement ordinaire, ce qui peut être du même usage pour toutes les Editions faites ou à faire de ce Poëte.

Nous finirons en disant que celle-ci est parfaitement bien imprimée, & que les Libraires disent y avoir employé les plus habiles Correc-

teurs qu'ils ayent pu trouver en Hollande. On remarque ſeulement que le Caractère des Notes eſt fort petit, & par conſéquent paroîtra peu commode aux Perſonnes dont les yeux s'affoibliſſent. Cependant ce Caractère eſt d'ailleurs très-net, & très-agréable.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'OXFORD.

MR. Hutchinſon, Vice-Principal du College nommé *Hart-Hall*, vient de nous donner l'Expedition de Cyrus par Xenophon, ſur le même Plan que l'Inſtitution du même Cyrus qu'il publia en 1727. & qui a été ſi bien reçue du Public. *Xenophontis de Cyri expeditione Libri ſeptem. Graca recognovit, cum Codicibus MSſis. & omnibus ferè Libris editis contulit, plurimis in locis emendavit, Verſionem Latinam reformavit, Obſervationibus ſuis, Tabulâ Geographicâ & Diſſertatione auxit & illuſtravit; Notas H. Stephani, Leunclavii, Æ. Porti & Mureti recenſitas & caſtigatas, Variantium Lectionum delectum, Indicesque neceſſarios adjunxit Thomas Hutchinſon.* In 4. Pour rétablir le Texte dans ſa pureté Mr. Hutchinſon a profité d'un Manuſcrit de la Bibliotheque d'Eton, & fait venir de Paris les diverſes Leçons des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. D'ailleurs cette Edition eſt enrichie d'une Carte Geographique très-exacte, d'une Diſſertation contenant pluſieurs Remarques ou Eclairciſſemens Hiſtoriques & Geographi-

graphiques sur cet Ouvrage de Xenophon, d'une suite Chronologique des Rois de Perse, & de deux Tables dont l'une explique les Poids & les Mesures dont parle l'Auteur, & l'autre indique les matieres principales. Mr. Hutchinson nous a donné en même tems l'Oraison de Xenophon sur le Roi Agesilas en Grec & en Latin, selon la Méthode qu'il a suivie dans l'Expédition, c'est-à-dire, avec des Notes, une bonne Table &c. Il avoit dessein de joindre à ce Volume des Corrections & des Additions sur l'Institution de Cyrus, mais voyant qu'il avoit insensiblement grossi beaucoup plus qu'on ne s'y attendoit, il a été obligé de renvoyer cette espèce de supplément à un autre tems.

L'Impression des *Voyages de Mr. Shaw* avance beaucoup : celle du *Catalogue de la Bibliotheque Bodleienne* va toujours son train, c'est à-dire, fort lentement. Il en est à peu près de même de l'impression de la *Geographie d' Abulfeda par Mr. Gagnier.*

DE CAMBRIDGE.

Mr. Johnson, Membre du College de la Magdelaine, a publié *Quæstiones Philosophicæ in justi Systematis ordinem dispositæ; Auctoribus adductis, & singulis in proprias Hypotheses dispertitis. Editio secunda, multò auctior & ad usus Philosophicos accommodatior. Ad calcem subjicitur Appendix, de Legibus disputandi.* In 8. pagg. 204. Il y a trois ans que Mr. Johnson se trouvant obligé de présider aux Disputes de Philosophie, composa ces *Questions Philosophiques* à l'usage de ses Ecoliers, & les fit ensuite imprimer, mais cette seconde Edition est plus ample & plus exacte que la premiere. Ce petit Ouvrage indique dans un ordre Systematique les sentimens des Philosophes Anciens & Modernes, & les Livres qu'ils

ont écrits sur chaque sujet. C'est un assez bon repertoire. Voici un exemple de la méthode qu'on y suit, tiré de l'Article *de Anima*, p. 155.

„ *Utr.* Immaterialitas animæ demonstrari possit?
„ *Aff. Clarke's* Letters to *Dodwell* and *Collins*,
„ *per tot.* His Dicourse on the Being and Attrib.
„ of God, Prop. X. p. 88. *Le Grand* Instit. Philos.
„ P. IX. C. 2. *Eustachii* Summa Philos. p. 328. *Cartesii* Meditat. *Jac. Ode* Theolog. Nat. p. 111.
„ *Broughton's* Psychologia, c. 5. *Wollaston's* Relig.
„ of Nature, pag. 186. Dr. *H. More* on the Immortality of the Soul. *Norris's* Ideal World, P. II. C. 1.
„ *Burnet* de Statu Mortuorum, C. 3. *Law's* Translation of King de orig. Mali, Note 7. His Enquiry into the Ideas of Space, Time &c. p. 105.
„ *Ditton* on the Resurrection, Append. 357. *Boulduc*
„ *soni* Epistolæ de Animæ Naturâ. *Cudworth's* Intellect. System. p. 827. *Mosheim's* Edit. p. 1011.
„ Cum innumeris aliis. Sed qui quæstionem hanc
„ eruditè & ingeniosè tractatam videre voluerit,
„ consultet omninò librum anonymum, omnibus
„ aliis longe præferendum; cui titulus: *Enquiry into the Nature of the human Soul.* (*a*).

„ *Neg.* Lucret. L. I. Vers. 864. *Hobbe's* Leviathan,
„ C. 46. *Dodwell* on the Soul. *Locke's* Essay, B. IV.
„ C. 3. §. 6. His first Letter to *Stillingfleet*, p. 64.
„ Third Letter, pag. 396. *Collins's* three Letters,
„ to Dr. *Clarke*. Dr *Coward's* Grand Essay. *Jack-*
„ *son's* Dissertation on Matter and Spirit (*b*). *Willis*
„ de An. Brutorum, C. 6. *Blount's* Letter to Lord
„ *Rochester* in the Oracl. of Reason. p. 117.

L'*Appendix* qui contient les règles qu'il faut observer dans la Dispute est un Extrait du *Praxis Logica*

(*a*) Voyez le Tom. XIV. de cette Bibliotheque, p. 471.
(*b*) Voyez le même Tome, pag. 472.

gica d'Heereboord. Au reſte, Mr. Johnſon nous aprend ici qu'il travaille à une nouvelle Logique qu'il a deſſein de donner bien tôt au Public.

Paradiſi amiſſi à Cl. Miltono conſcripti Liber primus, Græca Verſione donatus una cum Annotationibus, à Richardo Dawes A. M. Coll. Emman. apud Cantabrigienſes Socio. C'eſt-là le titre du *Specimen* de la Traduction Greque du *Paradis perdu* de Milton, que Mr. Dawes ſe propoſe de faire imprimer par ſouſcription. Ce Projet fait voir qu'on ne néglige pas ici la connoiſſance de la Langue Greque. Mr. Dawes mettra l'Original Anglois vis-à vis de ſa Traduction, afin qu'on les puiſſe comparer plus facilement. A juger de ſes Notes, par l'échantillon qu'il nous donne, elles ſeront d'un bon goût. Il y enleve Mr. le Docteur Bentley, qui a prétendu corriger le Texte de Milton ſans néceſſité; & il fait voir que le feu Dr. Clarke en critiquant l'Abbé Terraſſon a fait à peu près la même faute que lui. Cet Ouvrage ſera imprimé in 4. ſur de beau papier & un bon Caractère: le prix de la Souſcription pour le premier Livre eſt quatre Shillings, dont on payera la moitié d'avance & le reſte en recevant un exemplaire.

Le Sieur Hennebert qui enſeigne ici la Langue Françoiſe, veut publier par ſouſcription le *premier Livre des Odes d'Horace* & la *ſeptième Satire du Second Livre* traduits en Vers François. En y joignant le Latin d'Horace cela ſera un Volume in 8. d'environ quatorze feuilles, pour prix & ſomme de deux Shillings ſix Sous, dont on donnera un Shilling en ſouscrivant, & dix-huit Sous quand l'Ouvrage ſera fini. Mr. Hennebert a joint à ſon *Proſpectus* la Traduction de l'Ode XXXI. En voici la premiere Strophe, par où l'on pourra juger de ſon talent pour la Poëſie.

Quels ſont les vœux d'un enfant d'Apollon,
Lorsque verſant du vin de ſon calice
Il lui préſente un humble ſacrifice?
Ce n'eſt pas pour enrichir ſa maiſon.

Le Sieur Iſraël Lion, qui montre l'Hebreu à nos Etudians, a publié une Grammaire Hebraïque: *The Scholar's Inſtructor: an Hebrew Grammar* &c. C'eſt-à-dire: *Grammaire Hebraïque, où les règles les plus importantes de Buxtorf, de Bythner, & des autres Grammairiens, ſont expliquées d'une maniere plus courte & plus méthodique*, &c. In 8.

DE LONDRES.

Pluſieurs Lettres du célèbre Mr. Pope étant tombées entre les mains d'un de nos plus fameux Libraires, il les a données au Public ſous le titre de *Mr. Pope's Literary Correſpondance*, &c. C'eſt-à-dire: *Commerce Literaire de Mr. Pope pendant trente ans, depuis 1704. juſqu'en 1734. ou Recueil de Lettres qu'il a écrites à pluſieurs perſonnes de diſtinction, avec quelques-unes de leurs Réponſes.* Ce Recueil a été ſi bien reçu du Public qu'il s'eſt déja fait trois ou quatre editions du premier Volume; le ſecond ne contient preſque rien de Mr. Pope; cependant on en promet un troiſième. Les Lettres de Mr. Pope nous en donnent une idée ſi avantageuſe que bien des gens ont cru qu'il y avoit de la colluſion dans cette affaire. Il eſt pourtant vrai qu'il s'eſt plaint de cette édition comme étant ſurreptice, & il promet de nous en donner lui-même une plus ample & plus correcte, avec toutes les Réponſes qu'on lui a faites. On vient de publier ſes *Poëſies* in douze; elles n'étoient auparavant qu'in 4; cela fait trois Volumes avec le *Dunciade*.

An

An Enquiry into the Shape, the Beauty, and Stature of the Person of Christ, &c. C'eſt-à-dire: *Recherches ſur la figure, la beauté, & la ſtature de Jeſus Chriſt & de la Vierge Marie: Par Thomas Lewis, Maitre ès Arts.* In 8. Cet Ouvrage eſt diviſé en deux Parties: dans la premiere on examine les raiſons de ceux qui ont cru que Jeſus étoit un bel homme, & après les avoir refutées on paſſe dans la ſeconde Partie à ceux qui ont ſoutenu qu'il étoit laid, comme ont fait St. Irenée, Clement d'Alexandrie, Origene, Tertullien, &c. Mr. Lewis ſe range à ce dernier ſentiment, & fait voir que les Papiſtes ont donné là-deſſus dans des excès ſuperſtitieux: pour les deſabuſer il leur recommande la lecture de ſon Livre.

Les Prêtres de l'Egliſe Romaine qui eurent deux Conférences avec quelques Théologiens Proteſtans, en ont publié une Relation pour l'oppoſer à celle qui a paru (*a*): *The Two Conferences, &c. Truly Stated*: C'eſt-à-dire, *Véritable Relation des deux Conférences, &c.* D'un autre côté, Mr. Chandler un des tenans du parti Proteſtant, n'étant pas content de la Relation de ſes Confreres, en a publié une de ſa façon: *An Account of the Conference, &c.* C'eſt-à-dire: *Relation de la Conférence tenuë dans Nicholas-Lane le 13. de Fevrier 1735. entre deux Prêtres de l'Egliſe Romaine, & quelques Théologiens Proteſtans. Avec quelques Remarques ſur une brochure intitulée*, Véritable Relation de deux Conférences, &c. *Par Samuel Chandler.* In 8. Mr. Chandler déclare que la Brochure des Proteſtans a été publiée à ſon inſçu & ſans ſa participation, & ſe plaint de ce procedé. Il ne parle point de la Conférence du 7e. parce qu'il n'y étoit pas, & il ajoute qu'il ne ſe trou-

(*a*) Voyez le XIV. Tome de cette Bibliothéque, p. 473.

trouva que par accident à celle du 17. où l'on fit voir 1. que les Ministres Non-Conformistes eurent eu raison de dire que les Papistes donnoient au Pape le titre de *Seigneur-Dieu*, ce qu'on les avoit defié de prouver; & 2. que le dogme de la *Transsubstantiation* est également opposé à l'Ecriture & à la Raison. Il soutient que la Relation des Catholiques s'éloigne souvent de la Vérité, & qu'on y a violé à son égard les règles de la bienséance. Il regne beaucoup de vivacité dans cette Brochure. Au reste, les Non-Conformistes se sont plaints que tout le bruit qu'on a fait sur l'accroissement du Papisme, n'étoit qu'un artifice des Suppôts du Clergé Anglican, pour leur donner le change & empêcher qu'ils ne s'adressassent au Parlement pour faire revoquer quelques Loix qui leur sont onereuses. En effet, il ne paroit pas que nos Ministres Anglicans se soient fort allarmez de ce bruit, ou qu'ils ayent pris la plume pour venir au secours de l'Eglise periclitante: il n'y a que l'Evêque de Londres qui en ait parlé aux Ecclésiastiques de son Diocèse (*a*), & il avoit sans doute de bonnes raisons pour le faire.

A Second Vindication of the Gospel of St. Matthew &c. *Seconde Défense de l'Evangile selon St. Matthieu, au Réponse à la seconde Défense de la Dissertation ou des Recherches touchant l'Evangile selon St. Matthieu, où l'on fait voir qu'au lieu d'être, comme le titre le porte*, (une Réponse à tout ce qui a été avancé dans les trois Ecrits publiez pour la Défense de cet Evangile) *elle ne contient pas une seule raison contre ce qui a été établi dans un de ces Traitez, & souvent ne touche pas à ce qu'il y a de plus essentiel dans les deux autres; que l'Auteur ne justifie, ni ne reconcilie le grand nombre de fausſetez dont on l'a accusé dans la pre-*

(*a*) Voyez ubi supr. pag. 472.

premiere Dissertation, & la premiere Défense; & enfin que ce qu'il a dit de nouveau sur ce sujet est en faux, en tout d'une autre. Par *Leonard Twells, Maître ès Arts, Vicaire de l'Eglise de Ste. Marie à Marlborough.* In 8. L'Adversaire de Mr. Twells avoit dit que ce Ministre n'étoit pas l'Auteur des Ecrits qui ont paru sous son nom (*a*); on lui soutient ici qu'il a été mal informé.

An Historical Essay on the Jurisdiction of the Court of Chancery, &c. C'est-à-dire: *Essai Historique sur la Jurisdiction de la Cour ou Tribunal de la Chancellerie, & où l'on traite incidemment des autres Tribunaux.* In 8. L'Auteur a ramassé ici en peu de mots, mais d'une maniere claire & méthodique ce qui est répandu dans plusieurs Ouvrages.

Mr. Collins nous a donné un Nobiliaire d'Angleterre plus complet que ceux qu'on avoit publié jusqu'ici. *The Peerage of England*, &c. C'est-à-dire: *Traité Généalogique & Historique de tous les Pairs d'Angleterre d'aujourd'hui, où l'on marque leurs Familles, Naissances, Mariages, & Descendans; les actions memorables qu'ils ont faites, &c. Tiré des anciens Registres, de plusieurs Manuscrits authentiques, & des meilleurs Historiens,* par *Arthur Collins Ecuyer.* In 8. 4. voll.

Observations Critical and Miscellaneous, &c. C'est-à-dire: *Observations Critiques & mêlées sur plusieurs Textes remarquables du Vieux Testament, à quoi on a ajouté un Commentaire sur le Chapitre LIII. d'Esaie. Avec un Appendix contenant plusieurs questions touchant diverses anciennes Traditions ou Pratiques Religieuses, & le sens de plusieurs Textes de l'Ecriture qui semblent les exprimer, ou y faire allusion.* Par *Samuel Harris Docteur en Théologie, Membre de la Société Royale, & Professeur en Histoire moderne dans l'Université de Cambridge.* In 4. C'est ici un Ouvrage posthume: l'Auteur est mort à la fleur de son âge, & c'est une perte pour les Lettres, car il avoit beaucoup d'érudition, & étoit fort versé dans les Langues.

Il y a quelques années que Mr. l'Evêque de Londres publia un Traité des Loix Ecclésiastiques d'Angleterre, en deux gros Volumes in folio, sous le titre de *Codex Juris Ecclesiastici Anglicani*: on en a donné un Abregé dont il s'est déja fait trois éditions; *A System of English Ecclesiastical Laws*, &c. C'est-à-dire: *Système des Loix Ecclésiastiques d'Angleterre, extrait du* Codex Juris Ecclesiastici Anglicani *du Docteur Gibson Evêque de Londres, par Richard Grey Docteur en Théologie. Troisième Edition corrigée.* In 8. On a long-tems mur-

(*a*) Voyez ibid. pag. 465.

murmuré contre le gros Livre de l'Evêque, mais perſonne ne s'étoit encore hazardé de l'attaquer: enfin un Anonyme (on aſſure que c'eſt un Avocat du Temple) a publié *An Examination of the Scheme of Church-Power*, &c. C'eſt-à-dire: *Examen du Syſteme du pouvoir Eccléſiaſtique expoſé dans le Codex Juris Eccleſiaſtici Anglicani*, &c. In 8. L'Auteur perſuadé que le Syſtême de l'Evêque tend à ramener le pouvoir arbitraire & tyrannique du Clergé, dont l'Angleterre a ſi heureuſement ſecoué le joug, & voyant qu'un autre Prélat a recommandé il n'y a pas long-tems cet Ouvrage à ſon Clergé (*a*) comme le meilleur Livre qui ait été fait depuis la Reformation, & qui doit ſervir de règle & de modèle; il s'eſt cru obligé, dit-il, de faire voir que les principes de l'Evêque ſont faux dans la theorie, contraires aux Loix du Royaume, & d'une très-dangereuſe conſéquence. Ainſi il ſuit l'Auteur pié à pié & prouve qu'il prend à tâche de faire revivre les Canons & les Conſtitutions des Papes, & leurs uſurpations ſur le pouvoir des Magiſtrats, qui ont été [illegible] goureuſement combatues lors même que la Cour de [illegible]me avoit le plus de crédit dans ce Royaume; enfin qu'il s'éforce de ſouſtraire le Clergé du pouvoir civil & de rendre independant & Maître dans toutes les affaires qui regardent les Perſonnes & les Matieres Eccléſiaſtiques. Du reſte, cet Ecrit eſt d'autant plus capable de faire impreſſion qu'il y regne beaucoup de moderation, & de ſang froid, & qu'on n'y avance rien qui ne ſoit fondé ſur les Loix & les Conſtitutions du Royaume, ou ſur les ſentimens des plus habiles Juriſconſultes.

On ne s'eſt pas trompé lors qu'on a crû que le Mathematicien de Cambridge, caché ſous le nom de *Philalethes*, ne laiſſeroit pas jouïr long-tems Mr. Berkeley de la Victoire dont il ſe flatoit (*b*): il vient de répondre; & la maniere dont il s'y eſt pris eſt un peu mortifiante pour ce Théologien, car on ne le menage point, on releve toutes ſes bevues, & on lui fait voir, qu'il s'eſt érigé en Cenſeur ſans connoiſſance de cauſe, & ſeulement pour ſatisfaire la demangeaiſon qu'il a de primer par tout. La raillerie y a auſſi part, & comme dans le titre d'un de ſes Livres ce Docteur s'étoit ſervi par mépris du terme de *petit Philoſophe*, on lui donne ici le nom de *petit Mathematicien*. On s'y joue auſſi ſur ce qu'il avoit inti-

(*a*) L'Evêque de Lichfield & Coventry dans l'Inſtruction à ſon Clergé en 1734.

(*b*) Voyez Tom. XIV. pag. 465.

intitulé son Ecrit: *Défense de la Liberté de Penser*, &c. THE *Minute-Mathematician: or the Freethinker no just Thinker*, &c. C'est-à-dire: *Le Petit Mathematicien: ou celui qui pense librement ne pense pas juste. Vérité démontrée dans une seconde Lettre à l'Auteur de l'*Analyste, *dans laquelle on défend Mr. le Chevalier Newton & les Mathematiciens d'Angleterre, contre une Brochure intitulée* Défense de la Liberté de penser dans les Mathematiques. *Par Philalethes Cantabrigiensis.* In 8.

On a traduit en Anglois l'Abregé de la Philosophie de Mr. Newton par Mr. s'Gravesande: *An explanation of the Newtonian Philosophy*, &c. Le titre porte que cette Traduction est faite par un Membre de la Societé Royale.

A Letter to Mr. Foster on the subject of Heresy, &c. C'est-à-dire: *Lettre à M. Foster sur l'Hérésie. Par Henry Stebbing Docteur en Théologie, Chapelain ordinaire de Sa Majesté, & Prédicateur de la Société des Avocats de Grays-Inn.* In 8.

An Answer to Dr. Stebbing's Letter, &c. C'est-à-dire: *Réponse à la Lettre du Dr. Stebbing sur l'Hérésie. Par Jaques Foster.* Le Sermon de Mr. Foster sur l'Hérésie a fait naître cette Dispute. Mr. Foster y avoit remarqué que puis que selon St. Paul, l'Hérétique péche étant convaincu par son propre jugement; il s'ensuit que l'Hérésie est une erreur volontaire, une depravation du cœur, & non pas un égarement de l'esprit; car les erreurs de l'entendement n'étant pas volontaires, ne sauroient être criminelles. Le Dr. Stebbing a entrepris de refuter ce sentiment & a attaqué Mr. Foster avec beaucoup de vivacité, & sur un ton convenable à un Docteur de l'Eglise dominante: Mr. Foster n'est pas demeuré en reste, il a repoussé vigoureusement son adversaire, l'a attaqué à son tour, & lui a rendu ses expressions brusques & cavalieres.

Le fameux Dr. Hoadley, à présent Evêque de Winchester, vient de nous donner (mais sans le nommer) *A plain Account of the nature and end of the Sacrament of the Lord's-Supper*, &c. C'est-à-dire: *Exposition claire & simple de la nature & de but du Sacrement de la Sainte Cene, où tous les Textes du Nouveau Testament qui s'y rapportent, sont citez & expliquez, & tout ce qui regarde ce sujet est deduit de ces seuls Textes-là. A quoi l'on a ajouté des formulaires de Prieres.* In 8. Cet Ouvrage est le precis des Sermons que l'Auteur prononça il y a plusieurs années, lorsqu'il étoit Curé d'une des Paroisses de Londres. Le but qu'on s'y propose est de donner une idée de l'Eucharistie conforme à sa premiere Institution, & dégagée de tout ce que l'ignorance

&

& la superstition y ont ajouté. La méthode qu'on a suivie est à peu près celle des Geometres; on réduit ce qui concerne cette matiere à plusieurs Propositions qu'on explique par des espèces de Scholies, ou qu'on prouve par l'Autorité de Jesus-Christ & de ses Apôtres. L'Auteur ne descend pas plus bas, persuadé que Jesus-Christ a instruit les Evangelistes & les Apôtres à fond & sans leur rien celer du but qu'il a eu en instituant cette Sainte Cérémonie, & qu'ainsi il ne faut avoir aucun égard pour tout ce que ceux qui sont venus après eux ont pu dire sur ce sujet. Or il paroît par le Nouveau Testament que le seul but de l'Eucharistie est de nous faire souvenir de Jesus-Christ, de reconnoître qu'il est notre Maître, & que nous sommes ses Disciples; par où nous pouvons plus particulierement obtenir la Grace, c'est-à-dire, la faveur de Dieu. Il faut conclure de là que l'idée terrible qu'on donne de cette Sainte Cérémonie, les préparations qu'on recommande, les graces qu'on promet, que tout cela n'a aucun fondement dans l'Ecriture. Au reste, ces idées ont choqué bien des gens, & on croit qu'il paroîtra bien-tôt une réfutation de cet Ouvrage. Elle ne sera peut-être pas facile, si l'Auteur ne se sert de ses retranchemens.

On a imprimé une nouvelle Edition d'Anacreon: *Anacreon Teius, Poeta Lyricus, summa cura & diligentia, ad fidem etiam Vet. MS. Vaticani emendatus, pristino nitori, numerisque suis restitutus, dimidia fere parte auctus. Aliquot nempe Poematiis, & Fragmentis plurimis, ab antiquaque conquisitis. Item Anacreontis Vita, Tractatus de Lyrica Poesi &c. Accedunt ornamenti loco tres elegantes sculptæ effigies, Auctoris, Anacreontis, Patroni, D. Ducis de Marlborough; editoris, Josuæ Barnesii, Opera & Studio Josuæ Barnes S. T. B. Græc. Linguæ apud Cantabr. Professoris Regii. Editio tertia auctior & emendatior.* In 8. On a bien fait de nous donner cette troisième édition, les deux précedentes étoient devenues fort rares: il seroit à souhaiter qu'on réimprimât la seconde édition de l'Anacreon de Baxter, qui est devenue aussi extrêmement rare, & où l'on trouve une Critique vive & sensée des Notes de Barnes.

A Voyage to Guinea, Brasil, and the West-Indies, &c. C'est-à-dire: *Voyage dans la Guinée, au Brésil, & aux Indes Orientales, fait sur les Vaisseaux de Sa Majesté l'Hirondelle & le Weymouth: où l'on donne la Description de plusieurs Isles & Etablissemens, savoir, de Madeire, des Canaries, du Cap Verd, Sierraleon, Sesthos, Cap Apollonia, Cabocorso & autres sur la Côte*

Côte Occidentale; & des Barbades, de la Jamaïque, &c. dans les Isles Occidentales: & où l'on décrit la couleur, la nourriture, les Habits, les Coûtumes & Religions des Naturels & des habitans de ces pays: Avec des Observations sur l'Or, l'Ivoire, & le commerce d'argent, & sur les Vents, les Mariées, & les Courants des Côtes. Par Jean Atkins. Chirurgien dans la Marine. In 8. L'Auteur paroît judicieux & versé dans les Belles Lettres, ce qui rend la Lecture de son Livre fort agréable.

The Cause of God and Truth, &c. C'est-à-dire, *la Cause de Dieu & de la Vérité: ou Examen des principaux passages de l'Ecriture dont se servent les Arminiens en faveur de leur Système, particulierement le Dr. Whitby dans son Discours sur les cinq Articles: où l'on répond aux Argumens fondés sur ces passages de l'Ecriture, en résolvant les difficultés tirées de ces mêmes passages, & l'on en donne le véritable sens. Partie I. Par Jean Gill.* In 8. Cette premiere Partie ne contient que l'Explication ou plutôt l'examen des passages de l'Ecriture alleguez par les Arminiens: dans la seconde l'Auteur défendra son Explication, & après cela il comparera les argumens de part & d'autre, & fera voir que son sentiment est le plus conforme à la Raison qu'à l'Ecriture, & qu'il est d'ailleurs confirmé par le jugement des premiers Docteurs de l'Eglise. Il regarde l'Arminianisme comme une Opinion très-dangereuse, & qui conduit les plus grandes erreurs, & particulierement au Papisme. Nous sommes à l'heure qu'il est, dit-il, extrêmement menacés de l'accroissement du Papisme, & si ce qu'on en dit est vrai, je suis persuadé qu'il faut l'attribuer en grande partie au Pelagianisme, à l'Arminianisme, & à ces prétendus Systêmes raisonnez qui sont si fort en vogue, quoique contraires à la Révélation. Il ne trouve pas mauvais que des personnes savantes prêchent contre quelques dogmes particuliers du Papisme: Cependant il souhaiteroit qu'au lieu de couper les branches on mit la coignée à la racine de l'Arbre, l'Arminianisme, qui est, ajoute-t-il, la Vie même & l'ame du Papisme.

DE PARIS.

Le *P. Pougerel* de l'Oratoire qui avoit dessein de travailler à l'Histoire des Hommes Illustres de Provence, se dispose à faire imprimer la Vie du célebre Gassendi. Il a lû avec soin tous les Ouvrages de ce fameux Philosophe, dont il donnera de courtes Analyses. On lui a communiqué diverses Lettres Manuscrites de ce Philosophe, & plusieurs autres Pieces curieuses; en sorte qu'on trou-

& la superstition y ont ajouté. La méthode qu'on a suivie est à peu près celle des Geometres; on réduit tout ce qui concerne cette matiere à plusieurs Propositions qu'on explique par des espèces de Scholies, ou qu'on prouve par l'Autorité de Jesus-Christ & de ses Apôtres. L'Auteur ne descend pas plus bas, persuadé que Jesus-Christ a instruit les Evangelistes & les Apôtres à fond & sans leur rien celer du but qu'il a eu en instituant cette Sainte Cérémonie, & qu'ainsi il ne faut avoir aucun égard pour tout ce que ceux qui sont venus après eux ont pu dire sur ce sujet. Or il paroît par le Nouveau Testament que le seul but de l'Eucharistie est de nous faire souvenir de Jesus-Christ, de reconnoître qu'il est notre Maître, & que nous sommes ses Disciples; par où nous pouvons plus particulierement obtenir la Grace, c'est-à-dire, la faveur de Dieu. Il faut conclure de là que l'idée terrible qu'on donne de cette Sainte Cérémonie, les préparations qu'on recommande, les graces qu'on promet, que tout cela n'a aucun fondement dans l'Ecriture. Au reste, ces idées ont choqué bien des gens, & on croit qu'il paroîtra bien-tôt une refutation de cet Ouvrage. Elle ne sera peut-être pas facile, si l'Auteur ne fait usage de ses retranchemens.

On a imprimé une nouvelle Edition d'Anacreon: *Anacreon Teius, Poeta Lyricus, summa cura & diligentia, ad fidem etiam Vet. MS. Vaticani emendatus, gratissima nitori, numerisque suis restitutus, dimidia fere parte auctus. Aliquot nempe ejus Poematiis, & fragmentis plurimis, ab nostris quæque conquisitis. Item Anacreontis Vita, Tractatus de Lyrica Poesi &c. Accessere ornamenti loco tres elegantes sculptæ effigies, Auctoris, Anacreontis; Patroni, D. Ducis de Marlborough; editoris, Josuæ Barnesii, Opera & Studio Josuæ Barnes S. T. B. Græc. Ling. Cantabr. Professoris Regii. Editio tertia auctior & emendatior.* In 8. On a bien fait de nous donner cette troisième édition, les deux précedentes étoient devenues fort rares: il seroit à souhaiter qu'on réimprimât la seconde édition de l'Anacreon de Baxter, qui est devenue aussi extrêmement rare, & où l'on trouve une Critique vive & sensée des Notes de Barnes.

A Voyage to Guinea, Brasil, and the West-Indies, &c. C'est-à-dire: *Voyage dans la Guinée, au Brésil, & aux Indes Orientales, fait sur les Vaisseaux de Sa Majesté l'Hirondelle & le Weymouth: où l'on donne la Description de plusieurs Isles & Etablissemens, savoir, de Madeire, des Canaries, du Cap Verd, Sierreleon, Sesthos, Cap Apollonia, Cabocorso & autres sur la Côte*

Côte de Guinée; & des Barbades, de la Jamaïque, &c. dans les Indes Occidentales: & où l'on décrit la couleur, la nourriture, les Habitations, les Habits, les Coûtumes & Religions des Naturels & des habitans de ces pays: Avec des Observations sur l'Or, l'Ivoire, & le commerce Negre, & sur les Vents, les Marées, & les Courants des Côtes. Par Jean Atkins. Chirurgien dans la Marine. In 8. L'Auteur paroît judicieux & verſé dans les Belles Lettres, ce qui rend la Lecture de ſon Livre fort agréable.

The Cause of God and Truth, &c. C'eſt-à-dire, *la Cauſe de Dieu & de la Vérité: ou Examen des principaux paſſages de l'Ecriture dont ſe ſervent les Arminiens en faveur de leur Syſtême, particuliérement le Dr. Whitby dans ſon Diſcours ſur les cinq Articles: où l'on répond aux Argumens fondez ſur ces paſſages de l'Ecriture, on réfute les difficultez tirées de ces mêmes paſſages, & on en donne le véritable ſens. Partie I. Par Jean Gill.* In 8. Cette premiere Partie ne contient que l'Explication ou plûtôt l'examen des paſſages de l'Ecriture alleguez par les Arminiens dans la ſeconde l'Auteur défendra cette Explication, & après cela il comparera les argumens de part & d'autre, & fera voir que ſon ſentiment eſt le moins conforme à la Raiſon qu'à l'Ecriture, & qu'ailleurs il eſt confirmé par le jugement des premiers Docteurs de l'Egliſe. Il regarde l'Arminianiſme comme une Opinion très-dangereuſe, & qui conduit dans les plus grandes erreurs, & particuliérement au Papiſme. Nous ſommes à l'heure qu'il eſt, dit-il, extrêmement allarmez de l'accroiſſement du Papiſme: & ſi ce qu'on en dit eſt vrai, je ſuis perſuadé qu'il faut l'attribuer en grande partie au Pelagianiſme, à l'Arminianiſme, & à ces prétendus Syſtêmes raiſonnez qui ſont ſi fort en vogue, quoique contraires à la Révélation. Il ne trouve pas mauvais que des perſonnes ſavantes prêchent contre quelques dogmes particuliers du Papiſme: Cependant il ſouhaiteroit qu'au lieu de couper les branches on mit la coignée à la racine de l'Arbre, l'Arminianiſme, qui eſt, ajoûte-t-il, la Vie même & l'ame du Papiſme.

DE PARIS.

Le *P. Pouget* de l'Oratoire qui avoit deſſein de travailler à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres de Provence, ſe diſpoſe à faire imprimer la Vie du célébre Gaſſendi. Il a lû avec ſoin tous les Ouvrages de ce fameux Philoſophe, dont il donnera de courtes Analyſes. On lui a communiqué diverſes Lettres Manuſcrites de ce Philoſophe, & pluſieurs autres Pieces curieuſes; en ſorte qu'on trou-

trouvera dans cet Ouvrage tout ce qui peut intéresser la gloire de Gassendi, & la curiosité des Lecteurs.

M. de Mirabaud de l'Académie Françoise vient de faire imprimer sa Traduction de la Jerusalem delivrée, du Tasse, revue & corrigée. Cet Académicien a profité des Critiques qu'on fit de sa Traduction aussi-tôt qu'elle parut. Vous savez que M. l'Abbé Desfontaines ne l'épargna pas dans le Journal des Savans; & que Mademoiselle Flaminia écrivit contre cette Traduction, une Brochure fort vive; les Notes qui s'y trouvent sont de M. l'Abbé Desfontaines qui fut le reviseur du stile. Cette nouvelle Edition paroîtra à la Saint Martin.

La Compagnie des Libraires qui s'est chargée d'imprimer l'Histoire Litteraire de la France vient de publier les second & troisième Volumes qui renferment les cinquième, sixième & septième Siècles. Don Antoine Rivet Benedictin de la Congregation de Saint Maur, aidé de quelques-uns de ses Confreres, a entrepris ce grand Ouvrage. On y sent un Auteur laborieux, qui a du Goût & de la Critique, qui travaille d'après les originaux, mais des personnes qui s'intéressent à la perfection de l'Ouvrage voudroient qu'il ne fût pas si indifférent pour la Critique que les Modernes ont fait des Ouvrages dont il parle, qu'il y eût un peu plus de ces traits véritablement Litteraires, qui servent à caracteriser les Ouvrages & les Auteurs. Il y manque un Catalogue de tous les Livres dont il est obligé de parler.

Briasson a imprimé des Essais sur divers Sujets de Literature & de Morale, 2 voll in 12. L'Auteur est M. l'Abbé Trublet de S. Malo. C'est un homme d'Esprit, & grand Partisan de feu M. *de la Motte*. Quoiqu'il y ait dans son Livre plusieurs choses fort peu importantes, il y a rien cependant où l'on ne sente l'Auteur ingenieux. Cet Ouvrage a été fort goûté.

ERRATA.

Tome XIV. pag. 460. lin. 21, 22. *entre celles des Auteurs*, lisez *entre les Auteurs*. ibid. pag. 468. lin. 23. & pag. 473. lin. 26, *Wolton*, lisez *Wotton*.

TABLE DES ARTICLES.

I. W. WALL, *Contes Notes Critiques sur le V. & le N. Testament &c.* en Anglois. Pag. 5

II. GER.

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois

OCTOBRE, NOVEMBRE, & DECEMBRE,

1735.

TOME QUINZIEME.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXXXV.

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Octobre, Novembre, & Decembre, 1735.

ARTICLE I.

AN *Enquiry in to the Life and Writings of* HOMER.

C'est-à-dire:

RECHERCHES *sur la* Vie *& les* Ecrits d'HOMÈRE. *En grand* Octavo, *pagg.* 335. *sans l'*Index, *qui remplit cinq Feuilles. A* Londres, *en l'Année* 1735.

L'AUTEUR de cet Ouvrage est, comme je l'ai appris, Mr. THOMAS BLACKWELL, Professeur en Langue Gréque dans l'Université d'Aberdeen en *Ecosse*. Il adresse son Discours,

d'un bout à l'autre, à un *Lord*, qu'il ne nomme pas non plus, & ce Discours est partagé en douze Sections. A la tête de chacune on voit une Vignette, qui a du rapport avec la matière.

Sur la simple lecture du titre, bien des gens pourroient s'attendre à trouver dans ce Livre une Vie d'HOME'RE, plus exacte que celles qui ont paru, & un nouvel examen des Ecrits de ce grand Poëte. Ce n'est pas tout-à-fait cela. Le but de l'Auteur est expliqué nettement, au (*a*) commencement & (*b*) à la fin de son Ouvrage. Il s'agit de savoir la raison de ce phénomène surprenant: *Par quel destin ou quelle disposition de choses est-il arrivé, que, depuis deux-mille-sept-cens ans qu'*HOME'RE *a écrit, personne ne l'a égalé en fait de* Poëme Epique, *& que même auparavant aucun, que nous sachions, ne l'a jamais surpassé?* Ainsi notre Auteur ne s'attache qu'à tirer des circonstances de la Vie d'*Homére* tout rebattuës, de quoi résoudre le problême qu'il se propose, ou plûtôt qui lui a été proposé, comme il nous l'apprend, par le Seigneur à qui il parle. Et pour ce qui est des Ecrits du Poëte, il les suppose souverainement dignes de toute l'admiration, qui donne lieu à chercher les causes, jusqu'ici peu connuës, d'un tel prodige. Il ne daigne pas seulement mettre en question, si ceux qui ont prétendu, sur-tout dans ces derniers tems, trouver dans *Homére* des défauts, & des défauts considérables, mis à part ce qu'il faut mettre sur le compte de son Siècle, l'ont fait avec quelque appa-

(*a*) *Pag.* 2. (*b*) *Pag.* 335.

apparence de fondement. „ Les Ouvrages d'*Ho-*
„ *mére* ont été pendant une longue ſuite de
„ Siècles, & ſont encore aujourd'hui, les dé-
„ lices des Princes, (*a*) le ſoûtien des Prêtres,
„ auſſi bien qu'une merveille pour les Savans."
Voilà un fait poſé pour axiome, dont on ſe propoſe de découvrir les cauſes naturelles, ſans avoir recours au miracle.

(*b*) Il n'auroit pas été ſûr autrefois, de s'ériger ainſi en Phyſicien ſur ce point, ni à *Smyrne*, où (*c*) le Poëte avoit été déïfié, ni à *Chios*, où ſa (*d*) poſtérité s'étoit conſervée. De là vient auſſi, ſelon nôtre Auteur, qu'aucun des Anciens n'a pas même eſſaïé de rendre raiſon du prodige. *Homére* ſe donnoit pour inſpiré: on l'en a cru ſur ſa parole; & on a témoigné être dans les mêmes idées que TACITE, (*e*) qui trouve une Piété plus reſpectueuſe à croire ſimplement, en fait d'Ou-

vra-

(*a*) *The ſupport of Prieſts.* On cite, au ſujet des *Princes*, ce que dit ELIEN de PTOLE'ME'E *Philopator*, Roi d'*Egypte*, Var. Hiſt. *Lib.* XIII. *Cap.* 22.

(*b*) Sect. I. *pag.* 2, *& ſuiv.*

(*c*) STRABON, Lib. XIV. *pag.* 956. *Ed. Amſt.*

(*d*) *Ibid.* pag. 958. τοὺς Ὁμηρίδας.

(*e*) *Sanctiusque ac reverentius viſum, de actis Deorum credere, quam ſcire.* De morib. Germanor. *Cap.* 34. Mais cette raiſon même ne pourroit-elle pas rendre douteux le ſentiment d'une admiration portée ſi loin? Les Opinions une fois établies, vraïes ou fauſſes, ſe perpétuent d'elles-mêmes ſans miracle: cela même qu'elles ſont généralement reçues, empêche qu'on ne penſe ſeulement pas à les révoquer en doute, ni par conſéquent à les examiner. Combien plus, lors que la Religion les a conſacrées? Se trouve-t-il alors beaucoup de gens qui aïent le courage de s'oppoſer au torrent?

vrages des Dieux, qu'à les examiner, & en aller chercher les causes.

Nôtre Auteur se félicite beaucoup de ce que *l'heureux changement arrivé depuis dans la face de la Religion* le met en pleine liberté d'être d'une autre opinion, & de soûtenir, sans craindre [illegible] que un Banniſſement, que les Poëmes d'*Homére* [illegible] de compoſition humaine; qu'il n'a eu d'autre inſpiration que celle de ſes Qualitez Naturelles, & les heureuſes circonſtances de ſon Education; en un mot, qu'un grand nombre de Cauſes phyſiques ont concouru à produire & à cultiver ce Génie excellent, & lui ont fourni pour l'exercer, le plus beau champ qu'ait jamais eu un Poëte.

LA *Naiſſance* eſt ici la prémiére choſe qui ſe préſente. Nôtre Auteur ne s'arrête pas à la maniére dont *Homére* (*a*) vint au monde, c'eſt-à-dire, du commerce de ſa Mére avec un Pâteur, qui l'abuſa, quoi que, dit-il, quelques Naturaliſtes compteroient cela pour un commencement de bonheur. Il veut dire ſans doute, que, ſelon ces Naturaliſtes, les *Enfans de l'Amour* ont plus d'eſprit, que ceux qui naiſſent d'un Mariage légitime. Le ſavant & ſubtil Eſpagnol, qui a donné le Traité fort connu de l'*Examen des Eſprits*, poſant le fait pour certain, veut non ſeulement que (*b*) les Bâtards aient réguliérement une *bonne Imagination*, mais encore ſoient *généreux*,

(*a*) Vie d'*Homére*, attribuée à HE'RODOTE, vers le commencement: *pag.* 556. *Ed. Grouov.*

(*b*) HUART, *Examen des Eſprits*, Cap. XXII. vers la fin.

courageux, & *prudens*. Nôtre Auteur néanmoins semble renoncer, quoi que peut-être avec quelque peine, à cet avantage du Prince des Poëtes; & il aime mieux remarquer, que, selon l'opinion généralement reçuë, de quelque manière & en quel lieu que soit né *Homére*, ce fut dans l'*Asie Mineure*, Païs qui, pour la température du Climat, & les qualitez du Terroir, peut le disputer aux meilleurs de l'*Europe*. Si ce païs n'est pas aussi fertile, que les Plaines de *Babylone*, ou les Bords du *Nil*; d'autre côté, la pureté & la bonté de l'Air, la variété des Fruits & des Campagnes, la beauté & le nombre des Riviéres, les Vents frais qui y soufflent constamment des charmantes Iles de l'*Occident*, tout concourt à amener ses productions de toute sorte au plus haut point de perfection. (*a*) Ces bénignes influences inspirent une douceur de tempérament, une vivacité d'Imagination, qui aident à concevoir les vuës les plus étenduës, & donnent les plus belles idées de la *Nature* & du *Vrai*.

Aussi la chose n'a-t-elle jamais manqué de paroître par les effets, tant que les *accidens du dehors* ne sont pas venus à la traverse. Bien-tôt après que la *Liberté* eut commencé de s'établir dans

(*a*) Madame DACIER, raisonnant sur le même principe, oppose toutes les *Nations Orientales* aux *Nations Occidentales*, & condamne celles-ci à *ne pouvoir jamais, que par le secours de l'imitation, se tirer de la barbarie où leur naissance les a plongées.* Nulle espérance pour elles *d'imaginer & d'inventer d'elles-mêmes, & d'arriver à la perfection.* CAUSES de la Corruption du Goût, *pag.* 12, 13. *Ed. d'Amst.*

dans l'*Asie Mineure*, on vit sortir de ses Côtes & des Iles voisines, (*a*) les prémiers *Philosophes*, *Historiens*, *Poëtes*, & en plus grand nombre que par tout ailleurs. Ensuite, après quelque intervalle d'Esclavage, cette heureuse Contrée ayant goûté la Liberté que les *Romains* lui accordèrent, & leur doux Gouvernement, elle les en récompensa bien, non seulement par les délices que leur fournissoient ses Campagnes & ses Jardins, mais encore par des productions beaucoup plus estimables de personnes vertueuses & savantes, en assez grand nombre pour remplir leurs Ecoles, & les Maisons des Grands; pour être favoris de leurs Princes, & laisser à la Postérité quelques nobles monumens.

NÔTRE Poëte venu au monde sous de si favorables influences du Climat, (*b*) trouva les choses dans un état très-propre à mettre en œuvre son génie vaste & sublime. Selon ce que nous savons des affaires de l'*Ancienne Gréce*, il y a eu trois *Périodes*. Le prémier, depuis les tems obscurs, dont on n'avoit que peu ou point de connoissance, jusqu'à la *Guerre* de TROIE. Le second, depuis la Prise de cette Ville, jusqu'à l'irruption des *Perses*, sous XERXE'S. Le troisième, depuis ce tems-là, jusqu'à celui où les *Grecs* perdirent leur Liberté, prémiérement par les Conquêtes des MACE'DONIENS, & puis par celles des ROMAINS. La *Grée* se peupla, dans le

(*a*) On en fait ici un long étalage dans les *Notes*, dont l'Ouvrage est parsemé.

(*b*) Sect. II. *pag.* 13, *& suiv.*

le prémier: elle s'aggrandit, & ſa conſtitution parvint à un état fixe, dans le ſecond. elle en jouït, dans le troiſième, & fut au plus haut point de ſa gloire. C'eſt des deux prémiers Périodes, qu'*Homére* a tiré ſes *Images* & ſes *Mœurs*; il en a pris ſon *Langage* & ſon *Sujet*.

Pendant le prémier Période, dans ce qu'on appelle proprement la *Gréce*, peu habitée encore, on n'avoit point de demeures ni de poſſeſſions fixes: les Nations & les Tribus ſe chaſſoient tour-à-tour les unes les autres. Il n'y avoit entr'elles aucun trafic, aucun commerce aſſûré. Auſſi-tôt que l'uſage de la Navigation ſe fut introduit, les *Grecs* devinrent Pirates: & ce métier, bien loin de paſſer pour bas, fut en grand honneur chez eux. Après la Priſe de *Troie*, quoi que les *Grecs*, dans l'eſpace de quelques Générations, euſſent bâti bien des Villes murées, appris le Négoce des Marchands *Phéniciens* & *Egyptiens*, perfectionné leurs Gouvernemens & leur Police, augmenté ainſi leur ſûreté & leurs biens; ils ne laiſſoient pas d'être perpétuellement en guerre: rien n'étoit plus ordinaire, que de prendre des Villes, de donner des Batailles, (*a*) de faire des Courſes & des Pirateries, ſans Guerre déclarée. *Homére*, né dans la Seconde ou la Troiſième Génération de ce Période, a pu être ſpectateur, dès qu'il fut en âge, de l'ancienne barbarie,

(*a*) On cite quelques endroits d'HOME'RE, d'où il paroit, que, parmi les *Grecs*, la Piraterie étoit en honneur, *pag.* 17, *& ſuiv.* THUCYDIDE dit la même choſe de ſon tems, *Lib.* I. §. 5.

barie, qui subsistoit encore en partie, & de toutes les différentes situations du Genre Humain. (*a*) S'il fût né dans des tems beaucoup plus reculez, il n'auroit vû que simplicité, que grossiéreté, que barbarie. S'il fût venu au monde beaucoup plus tard, il seroit tombé dans des tems ou fort civilisez & fort pacifiques, ou de Guerres générales, pendant lesquelles les Passions particuliéres étoient comme ensévelies dans l'Ordre Public & la Discipline établie. Car, selon les idées de nôtre Auteur, (*b*) la *Paix*, l'*Harmonie*, & le *bon Ordre*, qui font le bonheur d'une Nation, sont *la peste d'un Poëme, qui ne se soûtient que par l'Admiration & la Surprise.* „ Supposons, „ dit-il, qu'au tems de la Guerre de *Troie*, les „ *Grecs* eussent été distinguez par une grande Fi„ délité & une exacte Discipline; que les Com„ missions eussent été données en duë forme, „ les Régimens levez, les Armes achetées, aussi „ bien que les Chevaux, & une Armée com„ plette mise ainsi sur pié: Supposons qu'ils eus„ sent eu toute sorte de succès dans leur Expé„ dition; que chaque Officier eût, à l'envi les „ uns des autres, montré sa bravoure contre „ l'Ennemi, & sa soûmission aux ordres de son „ Général; qu'en conséquence de ces préparatifs „ & de ce bon ordre, ils eussent, dès la pré„ miére attaque, mis en déroute les *Troiens*, & „ les eussent contraints de se renfermer dans „ leur Ville: que deviendroit alors la belle *Ilia„ de*? Voilà tout d'un coup la *Colére* d'ACHILLE, „ la

(*a*) Pag. 35. (*b*) Pag. 27.

» la *Sageſſe* de NESTOR, la Bravade (*a*) de DIO-
» MEDE, la fineſſe d'ULYSSE, qui diſparoiſſent.
» Mais les choſes ſont ménagées tout autrement,
» quand on voit que (*b*) *les Séditions, les Artifi-*
» *ces, le Crime, la Colére & l'Amour, régnent*
» *au dedans & au dehors d'*ILION. Le Bonheur
» d'un Peuple rogne certainement les aîles au
» Vers: il offre peu de ſujets d'Admiration ou
» de Pitié &c.

ON paſſe enſuite à la *Langue*. (*c*) *Homére* écrivit dans la ſienne propre; ſans quoi (*d*) on ne ſauroit bien réuſſir en Poëſie: & cette Langue, telle qu'elle étoit alors lui, donnoit par elle-même un autre grand avantage. En (*e*) examinant le langage d'*Homére*, ſi on y regarde un peu de près, on ſent qu'il n'eſt pas original, mais tiré d'autres Langues plus anciennes. Celle des PELASGES, & des anciens Habitans du Nord de la *Gréce*, ſemble en être la ſource, mais ſeulement d'une très-petite partie. Les plus grandes aquiſitions que fit le *Grec*, vinrent d'*Aſie*, de *Phénicie*, & d'*Egypte*, par le canal de *Cypre* & de *Créte*, qui, comme les autres Iles, furent les prémiéres peuplées, & fournies des Arts néceſſaires à la Vie. On ſait que les *Orientaux* s'exprimoient, & s'expriment encore aujourd'hui, d'une maniére vive, paſſionnée, pleine des

(*a*) Voiez ſon Diſcours à *Agamemnon*, ILIAD. Lib. IX. vers 32, *& ſeqq.*

(*b*) *Seditione, dolis, ſcelere, atque libidine, & ira, Iliacos intra muros peccatur & extra.* HORAT. Epiſt. *Lib.* I. Ep. II. *verſ.* 15, 16.

(*c*) Sect. III. pag. 36, &c.

(*d*) Pag. 29. (*e*) Pag. 44.

des Figures les plus hardies. La maniére de vivre (*a*) des prémiers Habitans de la *Gréce*, plus exposez aux accidens & aux dangers, que depuis la fondation des Villes & les progrès des Gouvernemens Civils, produisoit en eux par elle-même un langage composé de bien des Monosyllabes durs, indéclinables, impersonnels, & communément d'expressions qui marquoient les plus grandes Passions, & les objets les plus frappans que présentoit une Vie sauvage & solitaire.

Ce Langage se polit ensuite, à mesure que le Commerce & la Politique s'introduisoient & s'avançoient. Il devint propre à exprimer les meilleurs & les plus courageux des sentimens humains: & néanmoins, dans le tems qu'*Homére* écrivit, il retenoit une suffisante quantité de sa teinture originale. Le Métaphorique & l'Etonnant y entroient encore pour beaucoup.

Ainsi le langage commun tenoit alors de la Poësie: & c'est pour cela (*b*) qu'on a dit, que les Vers avoient précédé la Prose, quoi que les Anciens ne parlassent pas sans doute en Vers, proprement ainsi nommez, dans leurs Conversations ordinaires. Par-là nôtre Auteur trouve dequoi justifier *Homére* d'un défaut, qu'il blâme lui-même dans VIRGILE. L'ingénieux Mr. DE LA

(*a*) Pag. 39.

(*b*) Pag. 38. L'Auteur explique là-dessus un passage de STRABON, Lib. I. pag. 34, *& seqq. Edit. Amst.* & un fragment de LONGIN, qui est le II. dans l'Edit. de PEARCE. Il remarque aussi, qu'à cause de cela, les prémiers Ecrits de la *Gréce*, comme les *Oracles*, les *Loix*, les *Prophéties* &c. étoient en vers; & cependant on les appelloit simplement Ἔπεα, qui signifie, *Paroles*, *Discours*. pag. 40.

LA MOTTE a, dit-il, (*a*) très-bien remarqué, (*b*) qu'ENE'E *paroît exceſſivement Poete : & qu'on ſent ce défaut dans tout le Second & tout le Troiſieme Livre de l'*Eneïde, *où* Enée *n'eſt ni moins fleuri, ni moins audacieux que* VIRGILE. Mais le cas eſt différent. *Virgile* écrivoit très-long tems après l'Expédition d'*Enée*, & dans un Langage trop raffiné eu égard à l'Uſage de ſon Siècle. Mais au tems de la Guerre de *Troie*, le Langage, auſſi bien que les Mœurs, conſervoient beaucoup du tour *Oriental*. La *Théologie* étoit alors une *Fable*; & les *Inſtructions Morales*, des *Contes Allégoriques*. Cela méne à faire voir en particulier l'avantage qu'*Homére* pouvoit tirer de la *Religion* de ſon tems.

CETTE *Religion* des GRECS venoit originairement (*c*) du Royaume d'EGYPTE, la grande ſource des Etabliſſemens Sacrez & Civils. Ce *ſage Peuple*, s'accommodant au panchant naturel qu'ont tous les Hommes, d'*admirer ce qu'ils n'entendent point, & de craindre quelques Pouvoirs inconnus, qu'ils s'imaginent être capables de leur faire du bien ou du mal*; forma dans cette vuë ſon Culte Religieux & ſes Cérémonies Publiques; en

(*a*) Pag. 47.

(*b*) *Diſcours ſur l'Ode, & Réponſe à la XI. Réflexion de Mr.* DESPREAUX *ſur Longin.* C'eſt ainſi que nôtre Auteur le cite. Le paſſage ſe trouve bien dans la *Réflexion* indiquée: mais je ne vois rien de ſemblable dans le *Diſcours ſur l'Ode*. On a confondu apparemment ce Diſcours avec le *Diſcours ſur* HOMERE, qui eſt à la tête de l'*Iliade* du Poëte François. Mais là c'eſt à *Homére* même, & non à *Virgile*, que Mr. DE LA MOTTE reproche le défaut dont il s'agit, pag. 87. *Ed. d'Amſt.*

(*c*) Sect. IV. pag. 49, *& ſuiv.*

en rendit les Rites *mystérieux*, & ne proposa ses *Doctrines Allégoriques* que sous les liens les plus forts d'un *profond & pieux Silence*. „ De là ce „ grand nombre d'histoires monstrueuses qu'on „ débitoit au sujet des *Dieux*, & que les prémiers „ Sages de la *Gréce*, qui avoient voiagé en *Egypte*, entendoient certainement, & expliquoient „ à leurs Adeptes, parmi lesquels, après quelques Générations, nôtre Auteur compte HE'SIODE & HOME'RE. Mais ensuite ces Histoires étant tombées entre les mains de gens „ d'une Imagination échauffée, qui se croyoient capables d'inventer, aussi bien que leurs „ Maîtres; plusieurs contes, imaginez à plaisir „ & reçus par tradition, furent pris pour les anciens & originaux; quelquefois assez grossiérement & malheureusement; quelquefois ensorte qu'ils faisoient un morceau passable de „ récit littéral, mais qui brouilloit les choses, „ quand on l'appliquoit à l'*Allégorie*. Ce sont-là les (*a*) *Discours Sacrez*, dont HE'RODOTE „ parle si souvent, en déclarant lui-même (*b*) „ qu'il ne veut pas les publier. Tel est aussi le „ *Discours divin*, ou Tradition divine, qu'ORPHE'E recommande à ses Disciples favoris, „ & qu'un Pére (*c*) de l'Eglise primitive cite „ dans une autre vuë. Cette Religion Allégorique aiant été transplantée en *Gréce*, y trouva „ un

(*a*) Ἱροὶ λόγοι.

(*b*) Par exemple, *Lib.* II. *Cap.* 171. où il les appelle *Mystéres*, μυςήρια.

(*c*) Εἰς δὲ λόγον θεῖον βλέψας τοῦτο προσέθρευε. JUSTIN Martyr. *Cohortat. ad Graecos*, Cap. 15. pag. 77. *Edit. Oxon.*

» un terroir propre à fructifier. Elle prit racine » dans l'eſprit des *Grecs*, qui étoient d'une craſ- » ſe ignorance, & non prévenus encore d'au- » cunes Opinions capables d'y apporter quelque » obſtacle. Ils y firent des additions de leur cru, » & dans l'eſpace de peu de Générations, le tout » s'incorpora avec leurs *Mœurs*, ſe mêla avec » leur Langage, & trouva une créance généra- » le. Elle avoit atteint ſa vigueur, ſans perdre » néanmoins la grace de la nouveauté & de la » jeuneſſe, dans le tems qu'*Homére* vint au mon- » de. La choſe doit arriver ainſi, quand chacun » ſe pique de parler en ſtile devenu commun: ce » qui joint au tour métaphorique en uſage de » bonne heure chez les *Grecs*, eſt une des gran- » des raiſons des Allégories qu'on trouve perpé- » tuellement dans leurs Anciens Ecrits.

Les *Mœurs* (*a*) du tems, ou la maniére de vivre & de s'occuper, donnent auſſi un grand avantage au Poëte. Celles des prémiers âges de la *Gréce* prévaloient encore pendant la Vie d'*Homére*. Cela le garantit heureuſement de deux Vices, auxquels LONGIN (*b*) attribuë la décadence de la Poëſie: l'un eſt, un déſir inſatiable de Richeſſes; l'autre, l'amour du Plaiſir, paſſion la plus vile & qui abaiſſe le plus l'eſprit. Les *Armes* étoient encore la profeſſion honorable, & l'*Amour du Bien Public*, le caractère dont on ſe piquoit. Un homme, qui avoit défendu courageuſement ſa Patrie, étendu ſon domaine, ou perdu la vie pour elle, étoit révéré comme un Dieu.

(*a*) Pag. 52, & *ſuiv.*
(*b*) *De Sublim.* Sect. XLIV. pag. 172. *Ed. Amſt.* 1733.

Dieu. L'amour de la Liberté, le mépris de la Mort, l'Honneur, la Probité, la Tempérance, étoient alors, des réalitez; on n'avoit nul besoin d'avoir recours là-dessus à la fiction. Ces Vertus étoient produites par une espèce de nécessité. Nulle sûreté, sans elles, pour sa vie ou ses biens; presque chaque Ville étant contrainte ou de se défendre contre des Voisins guerriers, ou de se soûmettre honteusement à l'oppression & à l'esclavage. Faut-il donc s'étonner, qu'un Poëte, qui apprend de telles Vertus, de la nécessité & des choses mêmes, les connoisse mieux, qu'il ne pourroit faire dans les Ecôles, & à l'aide des Systêmes? La peinture qu'il fait de ces caractères naturels, porte les marques du Vrai, & surpasse de beaucoup celle d'un Mérite forgé d'imagination, ou qui est faite d'après un Modèle foible & languissant.

Dans la plûpart des Villes de la *Gréce*, la *Police* & les *Loix* ne faisoient que de se former. Les prémiéres ébauches en étoient fort simples: défenses générales d'user de violence, & quelques autres Règles des Mœurs, que nous jugerions inutiles, ou barbares. (*a*) On *vivoit* alors *naturellement*, & l'on se conduisoit par le *poids naturel* des Passions, tel qu'il se trouve dans le Cœur de chacun. Ainsi on parloit & on agissoit, sans autre frein, que les idées naturelles qu'on avoit du *Bien* & du *Mal*; du *Juste* & de l'*Injuste*, chacun selon que les impressions lui en venoient du dedans. De telles Mœurs fournissent les Peintures les plûs naturelles, & en

(*a*) Pag. 55.

„ & en même tems des Termes propres à bien „ peindre". C'eſt la raiſon, ſelon nôtre Auteur, pourquoi la plûpart des Nations aiment ſi fort leurs Vieux Poëtes. Comme ils ont écrit dans un tems, où ils n'étoient pas encore polis juſqu'à donner dans la Flatterie & dans le Faux, on ſent la force de leurs Paroles, & la Vérité de leurs Penſées.

Ce qu'on appelle (*a*) *Politeſſe de Stile*, affoiblit le Langage; met hors d'uſage quantité de Mots; renferme un Ecrivain dans des bornes fort étroites, ne lui permettant qu'une certaine ſorte de Phraſe, le privant d'un grand nombre de Termes ſignificatifs, & d'Expreſſions fortes & belles, qu'il eſt obligé, à l'exemple de *Virgile*, d'emploier quelquefois, au hazard de paroître groſſier & ſuranné. Un Langage tout-à-fait poli, dans le ſens moderne, ne s'abaiſſera point à la *ſimplicité* des *Mœurs*, abſolument néceſſaire dans un *Poëme Epique*: & cependant ſi l'on peint des Mœurs en idée, il faut auſſi tâcher d'imiter le ſtile qui leur convient. Mais en cela, ſelon nôtre Auteur, il eſt preſque impoſſible de réuſſir; le Génie, & le Savoir, quelque grands qu'ils ſoient, ne ſauroient aſſez garantir des écueils, auxquels on eſt expoſé. Il pourroit en donner des preuves de fait: mais il aime mieux choiſir un exemple, où il y aît plus à louer, qu'à blâmer. „ Le (*b*) nom, dit-il, de Fenelon, rap„ pelle l'idée d'un Homme diſtingué par toute „ ſorte de qualitez aimables. Semblable à cer„ tains

(*a*) Sect. V. pag. 58, *& ſuiv.* (*b*) Pag. 59, 60.

„ tains Charmes puiſſans, il réaliſe la Vertu: la
„ Science des Princes, & la douceur des Mœurs,
„ frappent notre imagination, dans le *Télema-*
„ *que*. La parfaite connoiſſance, que l'Auteur
„ a de l'Antiquité, ſon Imagination belle &
„ abondante, ſemblent faites pour écrire la ſui-
„ te d'une *Odyſſée*, ſimple & inſtructive. Ce-
„ pendant cet Ouvrage enchanté n'a point échap-
„ pé à la Critique: & il ne la mérite, que dans
„ les endroits, où l'Auteur a voulu faire un mé-
„ lange des Mœurs anciennes & des modernes,
„ accorder l'*ancien Héroïſme* avec la *Politique*, &
„ faire prêcher à la *Poëſie* les Maximes du Gou-
„ vernement.

Ici on s'étend à montrer, combien le *Gouvernement Deſpotique* eſt contraire, à divers égards, au bon ſuccès d'un *Poëme Epique*. Nous n'en rapporterons que ce trait. „ Dans un tel
„ Gouvernement, ce ne ſont pas ſeulement les
„ choſes de grande conſéquence, qui ſe réglent au gré du Souverain: tout doit ſe mouler ſur la Cour, jusqu'aux affaires de la Vie
„ les plus indifférentes. L'Exemple a la force
„ d'un Commandement. Aucun mot ſuſpect
„ ne peut impunément venir aux oreilles d'un
„ Grand qui a de fauſſes idées. Par-là pluſieurs
„ choſes perdent leurs noms, & ſous ombre
„ d'adoucir ces noms, on les rend vuides de
„ ſens. S'il n'y a pas moïen d'en trouver de
„ tels, on a recours aux Circonlocutions, pour
„ marquer la peur qu'on a de choquer en di-
„ ſant clairement la Vérité. (*a*) Lors que le Car-
„ dinal

(*a*) Ceci eſt placé dans une Note, pag. 60.

„ dinal de RICHELIEU eût obligé l'*Académie* „ *Françoiſe* à critiquer le *Cid*, Pièce du fameux „ CORNEILLE, celui-ci écrivit à Mr. de BOIS„ ROBERT, Favori du Cardinal, une Lettre, „ où il lui dit: (*a*) *J'attens avec beaucoup d'im„ patience les Sentimens de l'Académie, afin d'ap„ prendre ce que dorefnavant je dois ſuivre: Juſ„ques-là je ne puis travailler qu'avec défiance, „ & n'oſe employer un mot en ſûreté.*

Mais il y a plus: le Gouvernement même le mieux réglé ne permet pas, ſelon nôtre Auteur, d'exceller dans le *Poëme Epique*, qui demande une variété infinie de caractères naturels & originaux. La vraie ſituation des choſes, eſt l'intervalle qu'il y a entre le plus haut point de Liberté, & l'Eſclavage où tombe inſenſiblement un Etat. C'eſt l'époque, reconnuë inconteſtablement, (*b*) des plus nobles productions qu'on aît vuës dans le monde: & c'eſt juſtement dans de telles circonſtances que le Poëme immortel d'*Homére* a été compoſé. La *Gréce* étoit alors en déſordre & en confuſion: la Violence y prévaloit en pluſieurs endroits. A cette occaſion, on fait quelques remarques ſur la différence de l'*Ancienne Comédie* des *Grecs*, & de la *Nouvelle*, pour prévenir une Objection, qui pourroit ſembler

(*a*) PELLISSON, *Hiſt. de l'Acad. Françoiſe*, pag. m. 88.
(*b*) THUCYDIDE, ARISTOTE, & DEMOSTHENE, parmi les *Grecs*; VIRGILE, & HORACE, chez les *Romains*; ont été témoins des Guerres Civiles, ou des attentats ſur la Liberté Publique; Quelques-uns d'entr'eux y ont ſurvêcu; quelques-uns ont péri en la défendant. Pag. 65. dans une *Note*.

quelques-uns, frappez de cette reſſemblance ſi grande & ſi palpable, ont traité & eux, & *Homére*, de Plagiaires, qui copioient tous manifeſtement un même modèle; ce qui eſt, ſelon nôtre Auteur, aller trop loin.

Il prend de-là occaſion de réſoudre un problême, qui a long-tems exercé les Savans, & dont VELLE'IUS PATERCULUS, (*a*) qui le propoſe au long, donne une ſolution peu ſatisfaiſante. C'eſt, en un mot, d'où vient que chez les *Grecs*, & chez les *Romains*, les plus grands Maîtres dans tous les Arts, & Libéraux & Méchaniques, ont paru dans le même Période de tems? La déciſion de nôtre Auteur ſuit des principes, qu'il a établis ci-deſſus. Les différens Périodes entraînant par une ſuite naturelle un progrès ou un changement de Mœurs, l'Eſprit & la Littérature avancent auſſi ou changent à proportion.

TOUT ce qu'on a dit juſqu'ici, regarde des avantages qui pouvoient être communs à tout autre, qu'à *Homére*. (*b*) On vient enfin à ceux qui lui étoient purement perſonnels.

La Tradition, au ſujet de la maniére dont il fut élevé, eſt fort imparfaite. PLUTARQUE (*c*) n'en dit rien. S'il en faut croire la Vie attribuée à (*d*) HE'RODOTE, ſa Mére, après l'avanture qui mit au monde nôtre Poëte, entra avec lui, dans la maiſon de *Phénius*, qui l'épouſa, adopta l'Enfant,

(*a*) *Hiſtor. Rom.* Lib. I. Cap. 16. 17, 18, *ſeu ultim.*
(*b*) Sect. VII. pag. 80, *& ſuiv.*
(*c*) *De Vit. & Poeſ.* HOMER. (*d*) *Ubi ſupr.*

fant, l'éleva, & le laiſſa Succeſſeur de ſes biens & de ſon Ecôle. De-là nôtre Auteur infére, qu'*Homére* fut élevé dans l'étude du Savoir, qui étoit le ſeul qu'on pouvoit aquérir alors. Car il croît, que *Phémius* (*a*) étoit un des Hommes de Lettres de ces tems-là, que l'on appelloit Ἀοιδοὶ, c'eſt-à-dire, *Chanteurs* ou *Poëtes*, & qu'il compare aux *Bardes* (*b*) des anciens *Gaulois*. Ce n'eſt pas qu'il fît profeſſion d'enſeigner : nôtre Auteur croit que l'Erudition n'étoit pas encore aſſez commune, pour qu'il y eût des Ecôles & des Maîtres en titre d'office. Mais il pouvoit y en avoir, qui inſtruiſiſſent chez eux quelque Jeuneſſe ; & *Phémius*, qui s'étoit chargé avec tant d'affection de l'Education d'*Homére*, n'avoit garde de négliger à ſon égard une partie ſi conſidérable, & ſi fort de ſa compétence. Il n'eſt donc queſtion que de ſavoir, quelle ſorte d'Erudition étoit en vogue dans ces tems-là, & juſqu'où il étoit poſſible d'étendre ſes Connoiſſances.

PLINE, dans ſes grandes recherches ſur l'Antiquité, n'a pû fixer le tems où les *Poëmes* prirent naiſſance : (*c*) mais, ajoûte-t-il, il eſt certain qu'il y en avoit avant la Guerre de *Troie*. Comme

(*a*) EUSTATHE, cité ici, appelle *Phémius* Ἀνδρα σοφὸν, καὶ μουσικὸν κάτοχον : & *Philoſophe*, tels qu'étoient alors les Poëtes : φιλόσοφος γὰρ ὁ Φήμιος, καθὰ καὶ πᾶς Ἀοιδὸς. In ODYSS. Lib. I. PLUTARQUE dit, qu'on lui attribuoit un Poëme ſur le *Retour de ceux qui étoient allez à* Troie *avec* Agamemnon : *De Muſic.* pag. 1132. B.

(*b*) Voiez STRABON, Lib. IV. pag. 302. avec les Notes de CASAUBON.

(*c*) *Hiſt. Natur.* Lib. VII. Cap. 56.

me c'eſt la prémiére forme ſous laquelle l'Erudition parut dans la *Gréce*, il ſeroit à ſouhaitter que ce Savant nous eût appris non ſeulement ce qu'il croioit qu'étoient de tels Ouvrages, mais encore ſi les Poëmes, qui ſubſiſtoient encore de ſon tems, étoient les véritables productions de ceux dont ils portoient le nom. Car les anciens Poëtes, ſur tout les *Epiques* & les *Rhapſodiſtes*, avoient accoûtumé de cacher le leur; comme il paroît par (*a*) un Poëme ſur les (*b*) *Guerres de* CYPRE, qui, dans les Siécles ſuivans, fut attribué à un auſſi grand homme, qu'*Homére*.

Pour ſuppléer au défaut de *Pline*, nôtre Auteur remonte juſqu'à la ſource de l'eſpèce d'Erudition qui étoit cultivée du tems d'*Homére*, & il le trouve dans le même endroit d'où nous avons vû ci-deſſus qu'il fait venir la *Religion* des anciens *Grecs*. Les *Egyptiens* avoient caché toute leur ſcience ſous le voile de la *Fable* & de l'*Allégorie*. Les prémiers Sages de la *Gréce* l'empruntérent d'eux, & la débitérent de la même maniére. Le *Philoſophe* & le *Théologien*, le *Légiſlateur* & le *Poëte*, étoient alors unis en une même perſonne. Tel fut un ORPHE'E, & MUSE'E, ſon Diſciple, un ONOMACRITUS, un THALE'S &c. La ſéparation de ces différentes Etudes ne ſe fit que dans la ſuite des tems, & peu-à-peu. Ainſi, dans le Siécle d'*Homére*, toutes les Connoiſſances, qu'on pou-

(*a*) Κύπρια ἔπη.

(*b*) Mais c'etoit de la Guerre de *Troie* qu'il traitoit. Voiez Mr. FABRICIUS, *Bibl. Græc.* Lib. II. Cap. 2. pag. 282. Tom. I. & HE'RODOTE, que nôtre Auteur même cite, Lib. II. Cap. 116, 117.

pouvoit aquérir, étoient *Fabuleuſes* & *Allégoriques*. (*a*) „ Les Influences de la Nature, & la „ force des Paſſions Humaines, en faiſoient le „ ſujet : on repréſentoit leurs divers effets par „ quelque analogie ou reſſemblance avec les Ac„ tions Humaines. On commençoit par l'*Ori*„ *gine* des *Choſes*, leurs *viciſſitudes* & leurs *trans*„ *formations* : on indiquoit leur nature & leur „ vertu ; & en ſtile métaphorique, alors com„ mun, on donnoit à chacune d'elles un *Per*„ *ſonnage*, un *Langage*, une *maniére d'agir* con„ forme à ſes *qualitez* formées d'imagination. En vain chercheroit-on d'autre ſcience dans *Homére*, de celle, s'entend, qui s'apprend dans les Livres, & dans l'Ecôle des Maîtres : car autre eſt celle qu'il aquit, comme Voiageur ; de quoi on parle plus bas.

Il faut (*b*) auparavant enviſager *Homére*, comme *né pauvre, vivant en Poëte pauvre, qui rode par le monde*. C'eſt-là, ſelon nôtre Auteur, le plus grand bonheur qui pût lui arriver, par rapport à ſa Poëſie. S'il eût eu pour Pére un homme riche, ou quelcun qui eût été en état ſimplement de l'entretenir, ou même de lui apprendre ſon propre métier ; il ne ſeroit jamais allé dans la maiſon de *Phémius*, pour y recevoir une double inſtruction en Philoſophie & en Poëſie, études alors inſéparables. La même néceſſité fit qu'il fut ravi de ſuccéder à *Phémius* dans ſon Ecôle particuliére, exercice, qui, pourvû qu'on ne le continuë pas trop long-tems, eſt le plus propre à for-

(*a*) Pag. 101. (*b*) Sect. VIII. pag. 102, *& ſuiv.*

à fortifier l'Eſprit, & à corriger l'Imagination. Mais le grand bonheur qu'*Homére* trouva dans ſa pauvreté, ce fut qu'elle le força d'embraſſer & de retenir conſtamment ſa profeſſion de *Poëte vagabond*, qui alloit de côté & d'autre faiſant & chantant des Vers: Profeſſion alors en grand honneur; la nature même & les fonctions d'un tel Emploi ne pouvoient qu'attirer par elles-mêmes à ceux qui l'exerçoient, une admiration & une vénération univerſelles.

Qui auroit pu en effet ne pas admirer & reſpecter ces Poëtes errans? Sans parler de tant de belles choſes qu'ils diſoient dans leurs Vers, & de la maniére dont ils le diſoient, la *Piété*, ſelon nôtre Auteur, étoit la principale partie de leur profeſſion. Car les Deſcendans d'*Homére*, au rapport de (*a*) PINDARE, ne chantoient aucuns Vers, dont le début ne fût une *Priére* à JUPITER: coûtume, qui par tradition paſſa d'eux aux Poëtes des ſiècles ſuivans. Quelques-uns de ceux qui ſe diſtinguoient (*b*) parmi eux, ont été regardez comme aiant autant contribué à l'avancement de la Piété, que les Légiſlateurs mêmes.

Qu'*Homére* fût de leur nombre, on n'a aucune raiſon d'en douter. Outre l'opinion & la tradition conſtante de toute l'Antiquité, nôtre Auteur croit, qu'il s'eſt peint lui-même comme un Ἀοιδὸς, dans l'*Hymne* à (*c*) APOLLON. Quelques-uns

(*a*) *Nem.* Od. II. *verſ.* 1, *& ſeqq.*

(*b*) Comme EUMOLPE, MUSE'E, LAMPE, EPIME'NIDE.

(*c*) Verſ. 169, *& ſeqq.* On cite auſſi (pag. 122, 123.) un paſſage de PLATON, qui dit, qu'*Homére* & *Héſiode* étoient de

uns à la vérité croient que cette *Hymne* eſt d'un autre Poëte, d'un certain CYNÆTHUS, grand *Rhapſodiſte*, qui le prémier chanta les Vers d'*Homére* en *Sicile*. Mais cette penſée n'a d'autre fondement, que l'autorité d'un *Scholiaſte* anonyme de PINDARE, ſur laquelle ſeule on ne ſauroit faire fond: (*a*) & lui-même nous a conſervé trois lignes d'HE'SIODE, qui décident contre lui la queſtion. Mais on a de plus une autre autorité oppoſée & de très-grand poids, c'eſt celle de (*b*) THUCYDIDE, qui cite formellement l'*Hymne* en queſtion, comme étant d'*Homére*.

Il eſt d'autant plus important, de ne pas laiſſer cette Pièce au rang des autres fauſſement attribuées à *Homére*, que c'eſt la ſeule qui détermine, ſinon le lieu de ſa naiſſance, au moins celui où il a eu ſa demeure, lors qu'il ne voiageoit point, ſavoir l'Ile de *Chios*, dont à cauſe de cela on décrit ici la ſituation & les commoditez avantageuſes au Poëte. Il paroît auſſi par l'*Hymne* à *Apol-*

de ces *Rhapſodiſtes*, ou gens qui alloient de côté & d'autre, chantant des morceaux de leurs Poëſies, ῥαψῳδῶν περιόντας, *De Republ.* Lib. X. pag. 600. D. Tom. II. *Ed. H. Steph.* Dans le Fragment d'HE'SIODE, dont je parle plus bas, après nôtre Auteur, ce Poëte dit auſſi de lui-même & d'*Homére*: ἀν' ὑσπορὶς ὕμνους ῥάψαντες ἀοιδὴν Φοίβῳ Ἀπόλλωνα &c. Cependant je vois que SAUMAISE s'etend fort à montrer, que les *Rhapſodiſtes* ſont poſtérieurs au tems d'*Homére* & d'*Héſiode*; & que ces gens-là chantoient non leurs propres Poëſies, mais celles d'autrui, & ſurtout d'*Homére*. Sur ce fondement, il croit que le Fragment d'*Héſiode* eſt ſuppoſé. Mais il ne dit rien du paſſage de *Platon*. EXERCIT. *in Solin.* pag. 608, *& ſeqq. Ed. Ultrajeſt.*

(*a*) *Nem.* Od. II. p. 331. *Ed. Oxon.*

(*b*) Voiez Lib. III. Cap. 104.

Apollon, en quoi *Homére* faiſoit conſiſter ſon propre mérite, & comment (*a*) il ſouhaittoit que la Poſtérité parlât de lui. On trouve là enfin dequoi appuier l'opinion commune, qu'il perdit la vuë dans ſa vieilleſſe, & dequoi ſavoir certainement quelle occupation il eut dans ſa retraite à *Chios*.

On ne trouve rien, dans l'Hiſtoire Moderne, qui reſſemble à la profeſſion d'*Homére*. Nôtre Auteur ne ſauroit accorder cet honneur aux *Runers* (*b*) *Irlandois* ou *Montagnards*; quoi que leur métier aît quelque reſſemblance, en ce qu'ils faiſoient devant une Compagnie des Recits de quelque avanture. Les *Troubadours* de *Provence*, les derniers qui ont montré quelque veine poëtique, pourroient mieux prétendre à entrer ici en comparaiſon. Ils chantoient leurs Vers ſur la Harpe, ou quelque autre inſtrument; ils marquoient bien la cadence & le refrein du Vers dans leurs Stances: mais ils n'avoient, ni des Mœurs, ni un Langage propre à entreprendre quelque choſe de conſidérable.

Faute de connoître (*c*) le vrai caractère & la dignité de l'ancienne profeſſion des anciens *Chanteurs de Vers*, quelques Savans ingénieux, & grands Admirateurs d'*Homére*, la trouvant baſſe & mé-

(*a*) C'eſt qu'on regardât ſes Poëſies comme les plus excellentes de toutes. On le croira, dit-il, car cela eſt vrai. Il a été bon Prophéte.

(*b*) Je vois que le Chevalier TEMPLE en traite au long, dans ſon *Eſſai ſur la Poëſie*, cité ci-deſſus pag. 406, *& ſuiv.* de la Traduction Françoiſe.

(*c*) Pag. 112, *& ſuiv.*

& mépriſable, ſe tremouſſent pour montrer que ce ne fut jamais celle de ce grand Poëte, ou du moins ils la diſſimulent & la cachent autant qu'ils peuvent. Mais quoi que ces ſortes de Poëtes ne fuſſent ni riches, ni puiſſans, ils étoient fort à leur aiſe, & en grand honneur: bien venus auprès des Rois & dans les Cours; néceſſaires dans les Fêtes & les Sacrifices; ſouverainement (*a*) reſpectez du Peuple. Nulle Vie auſſi exemte que la leur, de ſoucis, d'affaires, ou d'indigence; plus propre par conſéquent à avoir les vuës les plus libres & les plus vaſtes de la Nature, auſſi bien que les plus ſimples & les plus déſintéreſſées. Nôtre Auteur, qui entre là-deſſus dans un grand détail, trouve (*b*) qu'il y auroit encore bien d'autres choſes à dire, & il les ſupprime, crainte d'ennuier ſes Lecteurs.

Il eſt encore plus fécond, ſur les *Voiages* d'*Homére*; & les avantages que ſes Poëſies en ont tiré.

(*a*) Comme le montre Homère en la perſonne d'un de ces Poëtes, Démodocus, *Phéacien*, qu'il appelle ἀρίστου ἀοιδὸν Δημόδοκον, λαοῖσι τετιμένον Odyſſ. Libr VIII. verſ. 471, 472. Les Anciens ont cru, qu'*Homére* s'étoit peint lui-même, ſous le nom de ce *Démodocus*, qu'il repréſente comme aveugle, *ibid.* verſ. 64. Madame Dacier trouve qu'à la vérité les grandes choſes qui ſont dites de *Démodocus* conviennent à *Homére*, mais à ſon avis, on a pouſſé trop loin la reſſemblance, & c'eſt uniquement là-deſſus qu'on s'eſt imaginé qu'*Homére* étoit aveugle. Odyſſ. Tom. II. pag. 5. *Ed. d'Amſt.* 1717. Si l'*Hymne à Apollon* eſt véritablement d'*Homére*, cette penſée tombe. Auſſi la ſavante Interprête ſe range-t-elle au ſentiment des *plus ſavans Critiques*, qui trouvent les Hymnes *ſans doutenſes*, Préface ſur l'*Iliade*, pag. 108.

(*b*) Pag. 119.

ré. Cela occupe trois (a) Sections, où nous ne faurions le ſuivre, ſans nous jetter dans une longueur exceſſive. Il faut ſe borner à quelques endroits.

Quoi qu'*Homére* (b) en général peigne les Mœurs des *Grecs*, il les abandonne de tems en tems, & par certains traits pleins d'art, ſemez en divers endroits, il fait voir, que les autres Nations ne lui ſont pas inconnuës, & qu'il n'ignore point l'état des Païs étrangers. Il ſe montre dans l'occaſion grand *Généalogiſte*; ſavant *Hiſtorien*; &, ce qui fait le plus au ſujet, grand *Géographe*. C'eſt qu'il avoit auſſi voiagé en *Egypte* & en *Orient*.

Qu'il aît été en *Egypte* c'eſt ce que toute l'Antiquité a cru. Les *Prêtres Egyptiens* en appelloient même là-deſſus à la foi de leurs Regîtres Sacrez, comme le témoigne (c) DIODORE *de Sicile*. Nôtre Auteur y joint une autre autorité, mais qui a beſoin d'être expliquée dans un ſens fort différent de celui que préſentent d'abord les termes. HEPHÆSTION (d), ancien Compilateur d'Hiſtoires merveilleuſes, dit, qu'une Dame de *Memphis*, nommée (e) *Phantaſia*, & Fille

(a) Les IX. X. & XI. (b) Pag. 129, 130.

(c) Lib. I. Cap. 96. pag. 60. *Ed. H. Steph.*

(d) Apud PHOTIUM, Cod. CXC. pag. 485. Mais il eſt appellé là PTOLE'ME'E *Fils d'Hephæſtion*, Πτολεμαίου τοῦ Ἡφαιστίωνος, Voiez VOSSIUS, *De Hiſtor. Græc.* L. II. Cap. X. pag. m. 211. & la *Bibl. Græca* de MR. FABRICIUS, Lib. IV. Cap. XIV. Tom. III. pag. 453.

(e) Nôtre Auteur, en traduiſant le paſſage, ajoûte ici de ſon chef, *excelling in Wisdom*, d'une ſageſſe ou d'une habileté exquiſe. L'Original dit ſeulement, *une certaine* Phantaſia, Φαντασία τις. On exprime auſſi le nom par *Phancy*, qui ſignifie en Anglois *Fantaiſie*, *Imagination*. &c.

Je

lé de *Nicarchus*, avoit composé, avant *Homére*, deux Poëmes, l'un intitulé *Guerre de Troie*, l'autre, l'*Odyssée*: qu'elle les déposa à *Memphis*; & qu'enfuite *Homére* y étant venu, trouva moien d'en avoir une Copie de *Phanite*, Scribe Sacré, sur laquelle il composa ses Poëmes. Cela signifie ou qu'*Homére* étoit *Egyptien* (car plusieurs sont entrez dans ce soupçon) ou qu'aiant cultivé son grand Génie par une Education *Egyptienne*, il fut ainsi en état de composer ses admirables Poëmes. Mais nôtre Auteur va plus loin: il veut tirer des Ouvrages mêmes de son Héros des preuves directes d'un Voiage qu'il aît fait en *Egypte*. Il avouë néanmoins, qu'elles n'ont qu'une probabilité; & que (*a*) peu de gens en sentent la force, faute de savoir percer le voile des Allégories Mythologiques.

L'ignorance (*b*) même du tems, où *Homére* vivoit, n'a pas peu contribué à l'excellence de ses Poëmes. On ne mettoit point en question alors, s'il y avoit des Dieux. Il ne s'étoit point encore élevé de *Philosophes*, ou d'Incrédules spéculatifs, qui décriassent les Miracles. On se piquoit plûtôt d'en inventer de nouveaux, pour le Bien de la Société, & pour retenir les Hommes dans le Devoir.

Un (*c*) des plus étranges contes de toute l'*Iliade*,

Je ne sai si l'on peut ainsi changer les noms propres. Peut-être même qu'il y a faute, & que les Copistes, à cause de la ressemblance, ont mis Φανταστα, pour Φανασσα. Le dernier a plus l'air d'un nom propre comme le *Phanites*, qui suit.

(*a*) Pag. 142. (*b*) Pag. 143. (*c*) Pag. 144.

de, ſi on le prend à la lettre, eſt celui, où *Jupiter* lui-même fait (*a*) ſouvenir *Junon*, qu'une fois il lui mit deux peſantes enclumes aux piez, qu'il lui lia les mains d'une Chaîne d'or qu'on ne pouvoit rompre, & qu'en cet état elle demeura long-tems ſuſpenduë au milieu des airs. Cependant cette Legende étoit ſi bien cruë, qu'au rapport (*b*) d'EUSTATHE, on montroit, dans le voiſinage de *Troie*, les deux morceaux de Fer, auxquels la Déeſſe avoit été ſuſpenduë, & que *Jupiter* y laiſſa tomber, pour donner à la Poſtérité une preuve certaine de ce bel exploit.

Mais après tout, la *Fiction* & le *Menſonge* ſont inſéparables de la Poëſie. C'a été la prémiére profeſſion des Muſes, comme elles le diſoient à (*c*) HE'SIODE, un jour qu'elles lui apparurent. Les (*d*) anciens Poëtes, qui étoient les Sages de ce tems-là, ne prétendoient pas gouverner par la Raiſon & par la Philoſophie les Eſprits du Vulgaire, dont ils ſe regardoient comme les grands Docteurs. Ils parloient à leurs Paſſions, & ils ſavoient que ce n'étoit que par-là qu'ils pouvoient les prendre. Pour cet effet, il falloit qu'ils s'abandonnaſſent eux-mêmes aux ſaillies de leur Imagination, & à cet Enthouſiaſme Mythologique, qui ne peut être bien défini: (*e*) c'eſt un *Je ne ſai quoi*, & jamais il n'y eut rien, qui pût mieux être ainſi appellé. C'eſt un enchantement,

(*a*) *Iliad.* Lib. XV. verſ. 18, *& ſeqq.*
(*b*) Comm. *in d. loc.* (*c*) *Theogon.* verſ. 27, 28.
(*d*) Pag. 145. (*e*) Pag. 151.

tement, c'eſt une (*a*) Folie, mais une Folie ici préférable à la plus haute Sageſſe.

Nôtre Auteur fait de grands efforts, pour tourner tout ce qu'*Homére* dit de ſes Dieux, en Théologie Allégorique, & en Moralitez très-inſtructives; qui portoient les Hommes à la Vertu, & les détournoient du Vice, par la crainte des Peines d'une autre Vie. A cette occaſion, il critique (*b*) Mr BAYLE. „Cet homme, dit-il, d'un „ grand eſprit, & d'un plus grand ſavoir, s'eſt „ extrêmement (*c*) empreſſé à prouver, Que la „ plûpart des Hommes n'agiſſent pas ſelon leurs „ principes, & en même tems il a tâché de diminuer l'influence de la Religion Paienne ſur „ les Mœurs. Tout le bien qu'elle pouvoit produire, ſelon lui, c'eſt que les *Grecs*, ingénieux „ & voluptueux, & par-là ſujets à une ſuite „ épouvantable de crimes, *euſſent eu trop de tems „ à donner au mal, ſi la multitude de Cérémonies „ & de Sacrifices & d'Oracles ne leur eût cauſé „ bien des diſtractions, & ſi les terreurs ſuperſtitieuſes ne les euſſent allarmez.* Il avouë néanmoins que la crainte des Punitions du Magiſtrat eſt un frein qui détourne du Mal. Or „ je ne ſaurois comprendre, pourquoi une crainte de la punition des Dieux, ſi on la ſuppoſe „ également certaine, ne ſauroit produire le même effet. La prémiére eſt inſuffiſante en bien „ des cas, pour prévenir la Fraude & la Violence: l'autre l'eſt auſſi ſans doute. Ces exem-

„ ples,

(*a*) Pag. 153. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 209, 210.
(*c*) *Continuation des Penſées diverſes ſur la Comète*, Artic. 119.

» plus, ramaſſez enſemble, ont quelque choſe » d'éblouïſſant : mais ils ne concluent pas plus » contre l'efficace de la Religion que contre la » néceſſité des Loix, & des Peines, pour reté- » nir les Hommes dans le Devoir.

Comme les Voiages d'*Homére* en *Egypte*, lui ont fourni ſa Théologie Allégorique, l'occaſion qu'il eut de converſer avec les PHÉNICIENS, (*a*) Péres du Commerce & de la Navigation, auſſi bien que des Arts les plus beaux & les plus utiles, lui procura une grande connoiſſance de la *Géographie*; non de celle de la *Gréce* & de l'*Aſie Mineure*, ni peut-être des Côtes d'*Egypte* (il étoit plus capable, par ſes Voiages, de donner là-deſſus des leçons, que d'en recevoir) mais des autres Païs d'*Europe*, d'*Aſie*, & d'*Afrique*. On la prouve au long par les Ouvrages mêmes d'*Homére*, qui parle ſouvent des *Phéniciens*, & qui ne peut avoir appris que d'eux une infinité de choſes en ce genre, & même d'autre nature.

Il reſte encore une circonſtance, & la plus conſidérable, (*b*) par où nôtre Auteur conclut. Quelque influence qu'aient euë toutes les autres, priſes même enſemble, elles n'auroient pas été capables de porter la Poëſie d'*Homére* à un ſi haut point, s'il n'eût eu, pour comble de bonheur, le plus noble ſujet qui aît jamais échauffé l'Imagination d'un Poëte.

L'*Iliade* contient le recit du tems le plus échauffé d'une longue Guerre entre les Princes Confédérez de la *Gréce*, & le plus riche Royaume

(*a*) Pag. 219, *& ſuiv.* (*b*) Sect. XII. pag. 281, *& ſuiv.*

me de l'*Asie Mineure*, avec ces dépendances. L'*Odyssée* traite des suites de cette Guerre, & des avantures de divers Capitaines après la Victoire. *Homére* semble avoir été fait pour écrire l'Histoire de tout ce qui se passa alors, étant né dans un païs, demeurant dans l'autre, & aiant beaucoup voiagé dans tous les deux.

1. Il ne pouvoit que bien connoître le *champ de l'action*, c'étoient les *Plaines de* TROIE. Ainsi il a été en état de tout décrire en détail avec la dernière exactitude; & il l'a fait. Ce ne sont point des Lieux imaginaires, où il place les Batailles données, & les autres choses qu'il raconte. Un Ancien (*a*) Auteur, natif d'un petit Village à quelques lieuës de *Troie*, & qui par-là devoit bien connoître tout le païs, écrivit un Commentaire de trente Livres, sur un peu plus de soixante Vers du *Catalogue* des *Troiens*: & là il assûroit, que les Lieux, dont parle le Poëte, étoient réellement tels qu'il les décrit.

2. *Homére* connoissoit aussi bien les *Personnes*, dont il chante les actions. Né en *Asie*, il avoit

(*a*) DEMETRIUS de *Scepsi*. Nôtre Auteur ne cite ici personne: il faut y suppléer, comme je fais ici, & ailleurs, en quelques endroits, quoi que je n'en avertisse pas; non plus que de ceux où je facilite le moien de trouver des Citations vagues. Ce que l'on dit ici, est donné de STRABON, *Lib. XIII. pag.* 607. Mais tout ce qu'on y voit, c'est que ce Grammairien expliqua le *Catalogue* d'HOMERE: Ὅτου Τρωϊκὸν διάκοσμον ἐξηγησάμενος Γραμματικός &c. On ne trouve rien de plus dans ATHENÉE, qui le cite plusieurs fois, & sur des sujets différens; ni dans aucun autre Ancien Auteur, qui l'ait cité. Voiez VOSSIUS, *De Histor. Grac. Lib. I. Cap. XI.*

avoit eu occaſion de s'inſtruire au ſujet des Nations & des Tribus voiſines de *Troie*, d'où *Priam* tira des Troupes Auxiliaires, & d'apprendre ainſi de leurs Deſcendans l'ancienne Puiſſance des *Troiens*, telle qu'il la repréſente. D'ailleurs, il vint au monde peu de tems après que le Païs de l'ancien Royaume de *Troie*, occupé entiérement par les *Eoliens* auſſi-tôt que la Ville eut été priſe, étoit devenu en partie la demeure des *Ioniens*, autre Colonie *Gréque*, qui s'empara de tout le païs le long de la Côte de *Propontide* & de l'*Helleſpont*, juſqu'au Cap de *Lecton*, vis-à-vis de *Lesbos*, dans la *Mer Egéenne*. Double moien de ſavoir par tradition ce qui s'étoit paſſé dans la Guerre fameuſe, ſur laquelle roule l'*Iliade*.

3. Un autre avantage de la ſituation d'*Homére*, par rapport au ſujet de ſes Poëmes, c'eſt la *douceur du Langage*. Par où on n'entend pas le génie de la *Dialecte Ionique*, propre en général à la Poëſie; quoi que le fréquent retour des *Voielles*, & l'*humeur enjouée* de ceux qui parloient cette Dialecte, ne ſoient pas de peu d'importance, ſoit pour le ſon ou pour les caractères. Mais l'avantage conſiſte en ce que les Noms propres des *Lieux* & des *Perſonnes* étoient alors adoucis par des Terminaiſons *Gréques*, les plus coulantes & les plus ſonores. VIRGILE, (*a*) dans ſa jeuneſſe, avoit deſſein de compoſer un Poëme ſur les Guerres de *Rome:* mais il en fut rebutté par la rudeſſe des anciens Noms *Romains*. (*b*) Ce grand maî-

(*a*) *Virgil. Vit.* que l'on attribuë à DONAT.

(*b*) *Et mox cum res* Romanas *inchoaſſet, offenſus materia, & nominum aſperitate, ad* Bucolica *tranſiit* &c. C'eſt tout ce

maître en Poëſie trouva difficile de faire entrer dans ſes Vers *Vibius Caudex*, *Tanaquil*, *Lucumo*, *Decius Mus*. Quelques noms même de Villes (*a*) ne pouvoient abſolument trouver place dans la meſure des Vers Héroïques. Ils y auroient auſſi mal figuré, que le *Woerden*, ou l'affreux *Wurts*, qui épouvantoient la Muſe de (*b*) BOILEAU DESPREAUX. On fait ici bien d'autres remarques ſur le Langage, que nous laiſſons dans l'Original.

4. Enfin, le dernier bonheur, celui que nôtre Auteur a reſervé pour la fin, comme le trait le plus frappant, le plus propre à mettre dans tout ſon jour la beauté des Poëmes d'*Homére*, (*c*) c'eſt ce qui fait la *partie matérielle* du ſujet. „ On y „ voit un prodigieux rendez-vous des plus bra„ ves Habitans, & des Fils des plus nobles Fa„ milles d'une Contrée libre, grande & belli„ queuſe ; engagez dans de violens aſſauts de „ Paſſions & d'Armes, avec un autre Parti de „ gens de mœurs plus efféminées. Cela fournit „ au Poëte pour modéle des *Caractéres réels & „ Hiſtoriques*.... Une telle Aſſemblée des Chefs „ de deux grandes Nations, qui déploient leurs „ Vertus & leurs Vices ſur les ſujets les plus „ grands & les plus intéreſſans, doit renfermer „ les plus exquis Caractéres du Genre Humain ; „ & par

ce que dit l'Auteur, que je viens de citer ; car on ne l'indique pas même.

(*a*) Manſiuti *Opidulo*, *quod verſu dicere non eſt*. HORAT. Lib. I. Sat. V. *verſ.* 87.

(*b*) *Epitre* IV. verſ. 11, 142, *& ſuiv.*

(*c*) Pag. 301, *& ſuiv.*

„ & par conſéquent offrir au Poëte les plus vrais „ & les plus beaux matériaux, qui peuvent em„ bellir une Compoſition Humaine.

Après avoir montré par des exemples, combien *Homére* a ſû profiter du choix heureux de ſon ſujet, nôtre Auteur (*a*) examine ce que les Anciens ont dit fort ſérieuſement, Qu'on trouve dans les Ouvrages d'*Homére* les principes de toutes les Sciences. Selon eux, il n'y a aucune ſorte d'Ecrit, dont il n'ait fourni le modèle: preſque aucun Art, dont on ne puiſſe tirer de ſa Poëſie les Préceptes & les Règles. Non contens de cette affirmation générale, de grands (*b*) Auteurs ont prétendu la prouver en détail, non ſeulement par rapport à toutes les différentes ſortes de *Poëſie*, la *Tragédie*, la *Comédie*, l'*Ode*, l'*Epitaphe*; mais encore en matiére de l'*Art Oratoire*, de la *Politique*, de la *Guerre*. Quelques-uns ſont allez plus loin: ils ont trouvé les plus grands ſecrets de la *Nature*, les myſtéres cachez de cet Univers, découverts ou à plein, ou ſous quelque ombre, par ce merveilleux Poëte. Il n'y a guéres de profondeur d'*Aſtronomie*, ou de Principe caché du *Ciel* ou de la *Terre*, dont ils n'aient cru qu'*Homére* avoit connoiſſance, & qu'il indiquoit les effets par quelque Alluſion ou par quelque Métaphore.

5. Quel-

(*a*) Pag. 110, *& ſuiv.*

(*b*) DENYS *d'Halicarnaſſe*, De Compoſit. Verbor. Cap. 24. *Epiſt. ad Pompejum*, Cap. I. & alib. PLUTARQUE *De Homer. Poeſ.* Mais ce Traité, qui porte le nom de PLUTARQUE, eſt attribué par quelques Savans à *Denys d'Halicarnaſſe*; & feu Mr. BARNES étoit du même ſentiment. Voiez la *Bibl. Gréque* de Mr. FABRICIUS, Lib. II. Cap. 2. §. 4.

5. Quelque grand Admirateur que nôtre Auteur soit d'*Homère*, ces pensées lui paroissent fort étranges; & voici à quoi il se borne. „ Tout ce „ que le sujet d'*Homère*, & la maniére dont il l'a „ traité, nous montre clairement, c'est que la „ *Nature* renferme toutes les Sciences: que ses „ *proportions* sont justes & invariables: que quiconque la peint au vrai, ou quelcune de ses „ parties qui est pleine d'action, & applique „ cette action aux *tems*, aux *lieux*, aux *personnes*, & aux *signes* qui les représentent, renfermera ces *proportions*, & leurs *mesures*, sans „ y penser, & presque sans les connoître, mais „ jamais sans quelque idée de leur propriété & „ de leur vérité. Il seroit ridicule de s'imaginer, qu'*Homére* apprit d'abord les Sciences, „ & leurs Règles, d'une maniére abstraite; „ qu'ensuite il les appliqua à leurs *objets* propres, „ & ceux-ci encore au sujet de ses Ouvrages: „ que par là il a changé les principes de toutes „ les Sciences, Naturelles & Morales, en *Personnes*, *Divines*, ou *Humaines*, & puis les a „ mis en œuvre dans les endroits particuliers de „ son Poëme. C'est commencer par le mauvais bout: & quelque bonne, ou plûtôt nécessaire, que soit cette méthode en Philosophie, elle gâteroit tout entre les mains des *Muses*. *Homére* a formé son plan sur la Nature: il l'a „ suivie exactement à chaque pas: il a rapporté „ des Actions & des Passions de toute sorte: il „ a peint les Lieux, les Personnes, les Animaux, les Saisons, sous leurs caractères & „ leurs qualitez propres. En cela il a toûjours

„ eu devant les yeux les effets que ces choſes
„ produiſent, & ſelon qu'ils frappent l'Eſprit des
„ Hommes, & ſelon qu'ils cauſent du bien ou
„ du mal dans les affaires humaines. Ainſi il
„ nous renvoie nos propres ſentimens ſur cha-
„ que Accident de la Vie, & il repréſente les
„ impreſſions que nous recevons des autres par-
„ ties de l'Univers. Il devient un Maître, re-
„ connu tel, en Morale, & ſe fait ſoupçonner
„ de myſtére & de ſens cachez dans les différen-
„ tes branches des Connoiſſances naturelles. Il
„ parut dans le monde juſtement à la diſtance
„ qu'il falloit du tems de l'Expedition qu'il chan-
„ ta: pas trop près; la Vérité toute nuë, & la
„ deſcription exacte des Faits connus, auroient
„ ruiné l'Enthouſiaſme, & rendu les Ornemens
„ ridicules: mais lors que les circonſtances de
„ l'Hiſtoire avoient eu le loiſir de ſe changer en
„ Fable, ou en étoient du moins ſuſceptibles de
„ la part d'une main habile.

Nous ne rapporterons plus, que quelques traits du parallèle que fait nôtre (*a*) Auteur entre *Virgile* & *Homére*. „ VIRGILE avoit beaucoup vu
„ de la ſplendeur d'une *Cour*, de la magnificen-
„ ce d'un *Palais*, & de la grandeur d'un *Equipa-*
„ *ge Royal*. Ainſi les repréſentations, qu'on
„ trouve chez lui, de cette partie de la Vie,
„ ſont plus auguſtes & plus majeſtueuſes que
„ celles d'*Homére*. Il a plus d'égard à la *Bien-*
„ *ſéance*, & à ces maniéres polies, qui rendent
„ ſi fort les Hommes tout d'une piéce, & font
„ qu'ils

(*a*) Pag. 325, & ſuiv.

„ qu'ils ſe reſſemblent tous l'un à l'autre dans
„ leur conduite. Ses idées & ſes vuës politiques
„ ſont finement ménagées, & fort pouſſées,
„ dans un eſprit Courtiſan. L'éternité d'un
„ Gouvernement, les formes de Magiſtrature,
„ un plan de Domination (idées inconnuës à
„ *Homére*) ſont familiéres au Poëte *Romain*.
„ Mais les ruſes du Poëte *Grec* ſont ſimples &
„ naturelles: Stratagêmes de Guerre, ou Deſ-
„ ſeins dans la Paix, qui ne demandent point
„ de Parti formé pour l'exécution. Il excelle
„ dans les inſtructions ſimples de la Vie, dans
„ le jeu des Paſſions, dans les Prouëſſes des
„ Corps, & dans les vuës particuliéres des Per-
„ ſonnes & des Caractéres, qui naiſſent d'une
„ Nature toute pure, ſans inſtruction & ſans
„ fard. Rien ne montre mieux cette différence,
„ que le caractére des *Chefs des Armées*. Celui
„ du Héros d'*Homére*, eſt une *violente paſſion*,
„ une Colére (*a*) inexorable.... Mais *Virgile* a
„ oſé ne pas avoir tant de condeſcendance pour
„ la Nature, & ne pas repréſenter les *Foibleſſes*
„ *Humaines* dans leur vrai jour. Ses Caractè-
„ res ſont tous formez & réglez: & à cela près
„ que ſon Héros eſt quelquefois, comme l'*A-*
„ *madis* de DON QUIXOTE, (*b*) *un peu pleureux*,
„ excepté auſſi l'avanture de la (*c*) Caverne, il
„ agit par tout ailleurs avec toute la dignité &
„ la retenuë d'un *Sénateur Romain*.... La diffé-
„ ren-

(*a*) *Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.*
HORAT. *Art. Poetic.* verſ. 121.
(*b*) *Algo lleron.* (*c*) *Aeneid.* Lib. IV. *verſ.* 165, *& ſeqq.*

» rence eſt encore plus ſenſible, dans les deux
» Poëmes, par rapport au caractère des *Fem-*
» *mes*. Les Dames ne font que peu de figure
» dans l'*Enéide*. A la reſerve d'une (*a*) Reine,
» qui inſpire de l'horreur par la fatale cataſtro-
» phe de ſa mort; les autres ne ſont que des
» ombres foibles & languiſſantes, qui parlent ou
» agiſſent rarement dans toute la Pièce. LAVINIE
» même, qui doit être le caractère le plus aima-
» ble & le plus important, eſt un perſonnage
» qui demeure retiré dans l'obſcurité, & qu'à
» peine connoiſſons-nous. Elle reſſemble juſte-
» ment à la Fille d'un Sénateur, qui évite de pa-
» roître en public, & ſuivant les règles d'une
» parfaite économie, n'a ni volonté ni paſſion
» propre. On voit dans ſes Mœurs la rete-
» nuë *Italienne*, & cette humble ſoumiſſion,
» que nos Modernes *enjoüent* trouvent qui man-
» que ſi fort dans les Pièces de Théatre des An-
» ciens. Les *Héroïnes* du Poëte *Grec* entrent au
» contraire dans ſon ſujet, comme des Perſon-
» nages d'éclat. Ses *Belles Priſonnières* ſont vé-
» ritablement dans un état, qui inſpire de la
» Compaſſion: cette ſituation eſt trop conforme
» aux *Mœurs Orientales*, pour ne pas être re-
» gardée avec peine par des gens accoûtumez
» aux *Européennes*, & plus encore à celles de
» nôtre *Grande-Bretagne*. L'idée d'une belle
» Femme, qu'on enléve à un Pére indulgent,
» ou à un Mari qui eſt fou d'elle, & qui ſe
» trouve à la merci d'un Conquérant brutal,
» baignée dans le ſang de tout ce qu'elle aime,
» eſt

(*a*) *Didon.*

„ eſt une choſe très-choquante. Il ne ſert mê-
„ me de rien pour pallier ce défaut, qu'une
„ telle Femme ſoit repréſentée, comme étant
„ en peu de tems aſſez contente (*a*) de ſon ſort,
„ & fâchée d'être ſéparée de ſon nouveau poſ-
„ ſeſſeur. Mais les *Dames de qualité*, dans *Homé-*
„ *re*, ſont toutes remarquables par quelque grand
„ bien, ou par quelque mal, & paroiſſent ſur ce
„ pié-là. La trop aimable *Héléne* ne ſe diſtingue
„ pas plus par les graces de ſa perſonne, les larmes
„ de ſon viſage, & un air de grandeur qui accom-
„ pagne tous ſes mouvemens, que par un Eſprit
„ capable de plaire. Elle n'eſt pas bonne ſeu-
„ lement pour les heures les plus agréables de la
„ Vie, mais encore elle répond (*b*) au vieux
„ *Priam*, Roi de *Troie*, avec toute la diſcré-
„ tion d'un Conſeiller Privé d'Etat. Elle ſe
„ montre de tems en tems pleine de grands ſen-
„ timens d'Honneur, & enfin (*c*) elle déplore
„ ſi ſenſiblement la faute que la Colére de *Vé-*
„ *nus* lui a fait faire, elle ſe donne à elle-mê-
„ me tant de noms odieux, elle touche un
„ point délicat, ſes prémiéres amours, avec
„ tant de délicateſſe, que je ſuis perſuadé qu'il
„ ſe trouveroit quantité de Maris d'un naturel
„ doux, qui, en la voiant & l'entendant par-
„ ler, approuveroient que *Ménelas* la prît chez
„ lui, quoi qu'elle eût vécu avec un autre pen-
„ dant dix ans &c. On parle enſuite des carac-
„ tères

(*a*) *Briſéis.* ILIAD. Lib. I. *verſ.* 348.
(*b*) *Iliad.* Lib. III. *verſ.* 171, *& ſeqq.*
(*c*) *Ibid.* Lib. VI. *verſ.* 344, *& ſeqq.* Lib. XXIV. *verſ.* 762, *& ſeqq.*

„ tères d'*Hécube*, d'*Andromaque*, de *Pénélope*, „ de *Nauſicaa*, de *Calypſo*." Mais il eſt tems de finir.

Nous le ferons en rapportant la concluſion même de nôtre Auteur. (*a*) „ Il ne faut donc pas „ s'étonner, qu'une Production, qui demande „ le concours de tant de Cauſes différentes, de „ tant de grandes & heureuſes rencontres, de tant „ d'ingrédiens peu communs, pour la rendre la „ plus excellente (car il ne faut que le manque „ ou le changement d'une ſeule de ces circon- „ ſtances pour gâter tout) qu'une telle Produc- „ tion, dis-je, ne doive paroître qu'une ſeule fois „ en l'eſpace de trois ou quatre-mille ans; & „ que les Imitations, qui approchent de plus „ près, eu égard aux Mœurs du tems, ne ſoient „ celles qui méritent à proportion une eſtime ap- „ prochante". Voilà donc le tems à peu près déterminé, que nôtre Poſtérité doit attendre, pour ſe flatter d'avoir un Poëme, qui égale ceux d'*Homére*. Perſonne n'a pu y atteindre depuis deux-mille-ſept-cens ans. Il reſte encore environ treize-cens ans. Je ne ſai, ſur quelles raiſons naturelles nôtre Auteur fonde cette détermination du retour de tant de circonſtances favorables, & ſi néceſſaires, que le défaut d'une ſeule, ou le moindre changement, rendra inutile tout le reſte. Il auroit eu plûtôt fait de dire, qu'elles ne ſe retrouveront jamais plus enſemble: ou que ce ſera dans la *Grande Année* des anciens Philoſophes, dans cette Révolution, qui, après un nombre prodigieux d'Années communes, dont ils ne con-

ve-

(*a*) Pag. 335.

venoient pourtant pas, devoit ramener tous les Aſtres dans la même ſituation reſpective, & par là la même ſuite d'événemens. Alors une autre Guerre de *Troie*, & par conſéquent un autre *Homére*:

Atque iterum (*a*) *ad Troiam magnus mittatur* Achilles.

Mais jusques-là, c'eſt-à-dire, jamais; on ne verra rien qui l'égale. Je ſuis fort trompé ſi ce n'eſt-là ce qu'entend nôtre Auteur, quoi qu'il n'aît pas oſé trancher le mot. Tout ce qu'il dit, méne droit à faire regarder les Ouvrages d'*Homére* comme devant être toûjours (*b*) *les plus excellens de tous les Ecrits Humains*, ainſi qu'il juge qu'ils ont été juſqu'ici, ſans rien dire même qui reſtreigne cette ſupériorité au *Poëme Epique*, ou à la *Poëſie* en général. Cela ſuppoſe ou que les Ouvrages de Poëſie ſont les plus excellens de tous les Ecrits Humains, ou qu'il n'y a point d'Ecrivain, dans aucun autre genre, qui aît eu le même ſuccès, qu'*Homére* a eu dans le ſien. Il y a là un peu de cet *Enthouſiaſme*, que l'on demande dans un Poëte, & avec lequel on ne veut point que la *Philoſophie*, ou une *Raiſon* tranquille, aient rien à démêler. A force de lire & d'admirer un Auteur on prend quelque teinture de ſon génie, bon ou mauvais.

Au reſte, cet Ouvrage eſt plein d'Erudition, & de Citations en Original, non ſeulement du *Grec* & du *Latin*, mais encore du *François*, de l'*Italien*, de l'*Eſpagnol*. L'Auteur y a joint une Carte de l'*Ancienne Gréte*, comme auſſi des Païs connus

(*a*) *Virgile*, Eclog. IV. *vers.* 36.
(*b*) *At the head of human Writings.* pag. 334.

connus des *Grecs*, & avant *Homère*, & de son tems. L'Extrait, que nous venons de donner, montre assez combien cela étoit nécessaire pour l'intelligence des principes, sur lesquels tout est fondé.

ARTICLE II.

LETTERS *from a* PERSIAN *in* England, *to his Friend at* Ispahan.

C'est-à-dire:

LETTRES *d'un* PERSAN, *écrites d'*Angleterre *à un de ses Amis d'*Ispahan. *Troisième Edition*, à Londres, 1735. In octavo, *pagg.* 254. [Les mêmes ont été traduites en François, sous ce titre: *Nouvelles Lettres Persanes*. In duodecimo, *en deux Tomes, dont le premier a* 240. *pages*; *& l'autre*, 232. *A* Londres (*ou plûtôt, comme on le voit assez, en* Hollande) 1735. *& aussi sans nom d'Imprimeur*.]

UN Ouvrage, qui a quelque chose de singulier, & sur-tout en certain genre, & que le Public a reçu favorablement, ne manque guères de trouver des Imitateurs, qui se promettent la même gloire. En voici un exemple, par où il paroît aussi que l'Emulation ne se borne pas aux Ouvrages dont les Auteurs parlent la même Langue, ou sont de même Nation. Le seul ti-

tre

tre du Livre fera d'abord penſer à chacun, que ce ſont ici des LETTRES PERSANES d'un *Anglois*, ſur le modèle des *Françoiſes*. Bien loin de le diſſimuler, l'Editeur (ou l'Auteur, car on ſent aſſez que c'eſt le même) l'inſinuë non ſeulement dans l'endroit de la *Préface*, où il fait ſemblant d'éloigner le ſoupçon de la ſuppoſition des Lettres même; mais encore il l'annonce clairement ſur le Titre du Livre, où l'on trouve ce vers & demi-vers:

Non ita certandi cupidus, quam propter amorem
Quod te imitari aveo.

„ Ce n'eſt pas que je veuille entrer en lice a-
„ vec vous, & vous diſputer le prix: mais je
„ ſouhaitte fort de vous imiter, par l'amour que
„ j'ai conçu pour vous. Ceux qui ont lû LUCRE'CE, verront d'abord la ſource, d'où le nouvel Auteur des *Lettres Perſanes* a emprunté de quoi exprimer ſes ſentimens. C'eſt un compliment, que le Poëte (*a*) *Latin* fait à EPICURE, ſon Héros, mort depuis long tems, ſur ce qu'il expliquoit en vers ſa Philoſophie. Il ajoûte immédiatement après:

— Quid enim contendat Hirundo
Cycnis? aut quidnam tremulis facere artubus Hædi
Confimile in curſu poſſint, ac fortis Equi vis?
Tu Pater, & rerum Inventor

„ Une Hirondelle diſputeroit-elle de chant avec
„ le

(*a*) LUCRET. Lib. III. *vers.* 5, *& ſuiv.*

„ le Cygne? Un Chevreau, avec ſes membres „ tremblans, pourroit-il à la Courſe faire rien „ de ſemblable aux mouvemens d'un Cheval fou„ gueux? Vous êtes le Pére & l'Inventeur de „ nôtre Sujet commun". Voilà une exaggération de Modeſtie Poëtique, jusqu'où nôtre Auteur n'a pas cru ſans doute devoir étendre la ſienne, crainte qu'on ne prît trop les termes au pié de la lettre. Qui ſe ſentiroit des forces auſſi diſproportionnées à celles de l'Auteur, qu'il veut imiter, devroit réſiſter fortement à la tentation. Mais quand le modèle eſt excellent, on peut plaire même en ne le ſuivant que dans quelque éloignement.

On ne voit pas autant de variété dans les Lettres *Angloiſes*, que dans les *Françoiſes*, ni pour les choſes mêmes, ni pour les Perſonnes, qui écrivent. SE'LIM *à* MIRZA. Voilà l'inſcription de toutes les Lettres, excepté une ſeule (*a*) *au Mollack* KOULI. Pas une, qui vienne à *Londres* d'*Ispahan*. Le Stile de *Sélim* ne paroît pas auſſi vif, que celui d'*Uſbek*, & des autres *Perſans*, qui écrivent de *France*, ou de *Perſe*, dans les Lettres *Françoiſes*: & on n'y ſent pas tant cet air *Oriental*, qui aide à la vraiſemblance de la fiction. L'Auteur même ſemble avoir apperçû la derniére différence: il rend au moins raiſon de ce qu'il ne l'a pas évitée. *Je dois avouer*, (*b*) dit-il, *que ma Traduction eſt fort inférieure à la ſublimité Orientale de l'Original: mais aucune Expreſſion* Angloiſe *ne ſauroit y atteindre; & ſi la-choſe étoit*

(*a*) *Let.* V. (*b*) Dans la *Préface*.

étoit poſſible, il n'y a point de Lecteur Anglois *qui admirât un tel Stile.*

L'Auteur *François* des *Lettres Perſanes* fut obligé de les faire imprimer dans un Païs étranger: il n'auroit oſé les préſenter ſeulement à des Examinateurs, qui n'euſſent jamais donné leur Approbation, ſans des changemens & des retranchemens, qui les auroient presque réduites à rien. Aiant donc pris ſagement un parti, qui le laiſſoit maître de dire ce qu'il penſoit, avec la ſeule précaution de demeurer anonyme; il paroît juger de tout avec un eſprit libre de préjugez & de partialité, au moins qui ſe faſſent beaucoup ſentir. Je ne ſai ſi l'on trouvera autant de cette aimable diſpoſition dans l'Auteur *Anglois:* & il faut avouer, que, dans un Païs, où la Liberté même qui y régne, a produit & produira toûjours des Partis, il eſt extrêmement difficile de ſe tenir dans une parfaite neutralité. Il ne faut pas lire beaucoup des nouvelles *Lettres Perſanes*, pour voir clairement que l'Auteur a plus que du penchant d'un certain côté. Il a voulu prévenir le reproche dans ſa *Préface*, où ſous prétexte de perſuader, ce qu'il ſait bien que perſonne ne croira, qu'il n'a fait que traduire des Lettres véritablement écrites par un Etranger, il parle ainſi: „ Les „ Obſervations qu'on y trouve, ſont ſi fort hors „ du ſujet, les traits amenez de ſi loin, les idées „ ſi imparfaites, & celui qui écrit entend ſi mal „ à tous égards l'heureuſe ſituation où nous nous „ trouvons, qu'il n'eſt guères poſſible qu'aucun „ *Anglois* en ſoit l'Auteur." Mais liſons un peu plus bas, nous y trouverons cet avis peu néceſ-

faire, si la bouche n'eût parlé de l'abondance du Cœur : „ Je n'ajoûterai plus rien, sinon que „ c'est grand dommage que ces Lettres, pour „ être recommandées au Public, ne soient pas „ dédiées à quelque *Grand Seigneur de la Cour*, „ qui s'en seroit déclaré le Protecteur *à cause de* „ *la liberté avec laquelle elles sont écrites*. Mais „ l'Editeur n'aiant pas l'honneur d'en connoître „ aucun, il faut qu'elles se passent de cet avan- „ tage (*a*) inestimable, & qu'elles aient toute „ leur confiance en l'équité du Lecteur". Après ce trait, joint à tant d'autres, qui sont répandus dans les Lettres mêmes, contre le Ministére présent; l'Auteur voudroit-il qu'on doutât seulement s'il ne s'est pas jetté entiérement dans le Parti contraire? Ou ne craindroit-il pas qu'on le soupçonnât de quelque mécontentement particulier? Il y en aura même peut-être qui penseront, que le dessein de dauber sur le Ministére est le principal but de cet Ouvrage, & que tout le reste n'est là que pour lui servir de passeport. Ainsi il ne faut pas s'étonner, que dans trois mois on ait vû trois Editions de ces Lettres. Cela auroit suffi pour attirer un grand nombre de Lecteurs de tous les

(*a*) Je ne sai pourquoi le Traducteur François dit simplement *de cet avantage*, & supprime l'épithéte d'*inestimable*, qui rend la pensée plus forte. Comme j'ai eu devant mes yeux l'Original, j'avertis à cette occasion que j'ai toûjours exprimé à ma maniére ce que j'en ai rapporté, en le suivant d'aussi près que le permet la différence des Langues. Il y a même quelques endroits, où la Version publiée ne m'a pas paru exprimer assez bien le sens de l'Original.

les Partis, quand il n'y auroit pas d'ailleurs dans l'Ouvrage, avec beaucoup d'esprit, quantité de belles & bonnes choses, où l'Auteur ne suit que les lumiéres & la beauté de son génie.

C'est à celles-là que nous nous bornerons, pour donner quelque idée de l'Ouvrage à ceux qui n'auront pas encore vû l'Original, ou la Traduction qui en a paru.

VOICI une Lettre, (*a*) où le caractére d'un *Persan* est bien soûtenu. „ Comme j'étois curieux de voir la maniére dont les *Anglois* célébrent leurs Mariages, je fus obligé d'aller pour „ cela dans une de leurs *Mosquées*: car le Mariage est ici regardé comme une *Cérémonie Religieuse*, & je m'imagine que c'est une des raisons pourquoi on le respecte si peu. Il y avoit „ ce jour-là deux Couples à marier. Le premier étoit un Vieux Homme & une Jeune Fille: l'autre, une Vieille Femme & un Jeune „ Homme. Je fus surpris d'un choix si extravagant; mais on me dit, que les Vieilles gens étoient fort riches, & que les Jeunes ne les épousoient que pour leur argent. De ces quatre personnes, dis-je alors à celui qui m'accompagnoit, je ferois un seul & bon Mariage. Je donnerois les deux Femmes au Jeune „ Homme, qui mis ainsi à son aise feroit subsister l'une avec le bien de l'autre; & pour le „ Vieillard, je le chargerois de les garder toutes „ deux en guise d'Eunuque. Pendant la Cérémonie, j'observai la contenance de la pauvre „ Jeune Fille, & je vis qu'elle donnoit la main

(*a*) Lett. III.

„ au décrépit Sexagénaire, mais que ſes yeux & „ ſon cœur étoient attachez ſur l'Epoux âgé de „ vint-cinq ans. Le Jeune Homme de ſon côté „ lui jettoit des œillades à tout moment, & „ ſembloit lui dire qu'il étoit tout à ſon ſervice, „ malgré les engagemens contraires où il entroit. „ Le Prêtre même la regardoit d'un air à faire „ penſer, qu'il auroit mieux aimé achever que „ commencer la Cérémonie: & en bonne foi, „ le Saint Homme paroiſſoit également propre à „ ces deux offices. Je fus ſur le point d'éclatter „ de rire, lors que j'entendis chacun de ces Couples faire vœu de *s'aimer toute leur vie*; comme s'il étoit poſſible de répondre de ſon inclination pour un ſi long tems. Ils pouvoient „ au fond promettre en toute ſûreté de conſcience de s'aimer juſqu'à l'*éternité*, auſſi bien qu'ils „ faiſoient alors. Je ne pus m'empêcher de me „ féliciter du bonheur que j'avois, d'être né „ dans un Païs de gens ſenſez, chez qui les Mariages ſe font non pour le profit, mais pour le „ plaiſir, & ne durent qu'autant que l'inclination qui les a formez.

Il y a une autre (*a*) Lettre ſur le Mariage, la plus longue de toutes, où l'on trouve une Hiſtoriette que l'Auteur donne pour véritable, & dans laquelle, dit-il, il a ſeulement déguiſé les noms. C'eſt à ceux qui connoiſſent les Familles d'*Angleterre*, à voir s'il y auroit quelque fondement réel, ſur quoi on eût bâti ce petit Roman. Voici le fait en abrégé. Sous le Régne de CHARLES I. deux Gentilshommes voiſins & bons

(*a*) *Lett.* XXXIV.

bons Amis, l'un que l'on nomme *Acaſte*, & l'autre *Septime*, mariérent enſemble l'Enfant unique que chacun d'eux avoit, *Polydore*, Fils du prémier, & *Emilie*, Fille de l'autre. *Polydore* n'avoit que quatorze ans, & *Emilie* douze. Comme ils n'étoient pas encore en âge de conſommer leur Mariage, auſſitôt après la bénédiction nuptiale, on envoia le Jeune Epoux voiager hors du Roiaume, pour achever de ſe former aux choſes que demande une bonne Education. Quatre ans après, *Polydore* aiant appris la mort de ſon Pére, revint inceſſamment. *Emilie*, déja prévenuë en ſa faveur, fut ſi charmée de le revoir, qu'elle lui fit un accueil des plus tendres: & elle le trouva ſi fort perfectionné par ſes Voiages, qu'elle ſe promettoit d'être la plus heureuſe des Femmes. Mais les ſentimens de *Polydore* ſe trouvérent bien différens. Il étoit d'humeur contrediſante: il ne put digerer qu'on lui eût donné une Femme dans un âge où ſon choix n'y avoit eu aucune part. Il avouoit, qu'il ne voioit rien qui lui déplût, ni dans la perſonne, ni dans l'eſprit d'*Emilie*: mais il prétendoit, que ſon Mariage aiant été forcé, il pouvoit le regarder comme nul, & il refuſa tout net de le conſommer. Rien ne put le faire revenir, ni les repréſentations des Amis communs, ni toute la tendreſſe que la pauvre Jeune Dame épuiſa pour vaincre ſon obſtination. Enfin *Emilie* laiſſant agir la fierté naturelle à ſon Séxe, ſouhaita à ſon tour la rupture du Mariage, & les deux Parties en cela d'accord convinrent de demander un Divorce. Le prémier Parlement de l'Année 1640. étoit alors aſſemblé.

L'affaire y fut portée. (a) Mais les *Evêques* s'opposérent avec beaucoup de chaleur à la demande, comme incompatible avec la Loi de DIEU, qui, disoient-ils, ne permet le *Divorce* que dans (b) le seul cas d'*adultére*. „ On leur répondit: Que „ ce n'étoit point ici un Mariage fait & parfait: „ qu'il n'y avoit eu que la partie Cérémonielle, „ & que l'Autorité Législative pouvoit rendre cet„ te Cérémonie de nul effet, auſſi bien que tou„ tes les autres Formalitez établies par les Loix: „ Que l'averſion du Jeune Gentilhomme étoit „ invincible, & incompatible avec l'exécution „ des engagemens dans leſquels on l'avoit fait „ entrer; qu'ainſi il ne ſeroit pas bienſéant aux „ Péres de l'Egliſe, de l'expoſer manifeſtement „ à la tentation de commettre adultére: & que „ d'autre côté on ne ſauroit concevoir rien de „ plus injuſte, que de condamner la jeune Dame „ à un Célibat perpétuel, ſous ombre d'un Ma„ riage en idée, & purement illuſoire. Ces rai„ ſons paroiſſoient convaincantes à tout le mon„ de: les Evêques ſeuls n'en étoient point frap„ pez; ils perſiſtérent dans leur *opiniâtreté ordi„ naire*, & par le crédit qu'ils avoient à la Cour, „ ils firent prévaloir leur ſentiment dans la *Cham„ bre des Seigneurs*. On déclara à l'infortuné „ *Polydore*, & à la pauvre *Emilie*, par délibéra„ tion

(a) Pag. 23, 24. de l'Original.

(b) On peut voir, dans les *Mémoires* de l'Evêque Burnet, (Tom. IV. pag. 254. de la Verſion Françoiſe) les débats qu'il y eut dans le Parlement, en 1684. à l'occaſion d'un Divorce demandé pour cauſe même d'Adultére bien prouvé.

" tion ſolennelle, qu'ils n'étoient tous deux " qu'*une même chair*, quoi qu'il n'y eût jamais " eu entr'eux aucune union, ni de Corps, ni " d'Eſprit". Un tel Arrêt ne fit qu'augmenter la réſiſtance de *Polydore*. Il prit une forte réſolution, de ne plus voir *Emilie*, & rendit toute la Dot qu'il avoit reçuë. *Emilie* ſe retira dans une Campagne de ſon Pére: La Guerre Civile, entre le Roi & le Parlement, aiant commencé deux ans après, le reſſentiment que *Polydore* avoit contre les Evêques lui fit prendre le parti contraire au leur. Le Pére d'*Emilie*, déja zélé Roialiſte, le devint encore plus à cette occaſion par la haine qu'il portoit à *Polydore*. Mais le Parti du Roi aiant du deſſous, *Septime*, qui l'avoit épouſé avec ardeur, fut auſſi un de ceux qui en ſouffrirent le plus. Dépouillé de tous ſes biens, il ſe réfugia en *France*, avec le peu qu'il en put ſauver; & ſa Fille l'y ſuivit.

Polydore étoit de la Secte des *Presbytériens*. Les *Indépendans*, à la tête desquels *Cromwell* ſe mit, aiant pris le deſſus pendant les diviſions de l'Armée du *Parlement*; *Polydore*, mécontent, rendit ſa Commiſſion, & après avoir paſſé quelques années dans une vie tranquille qui ne convenoit point à ſa vivacité naturelle, il alla ſervir dans les *Païs-Bas*, en 1654. ſous le Prince de Conde', qui commandoit l'Armée *Eſpagnole*. Il eut le malheur d'être fait Priſonnier, dans la Bataille que le Maréchal de *Turenne* donna pour faire lever le Siège d'*Arras*; & il fut envoié à *Paris*, avec pluſieurs Officiers *Eſpagnols*, entr'au-

tres le Comte d'AGUILAR, avec lequel il lia amitié pendant ce voiage.

Emilie alors avoit passé par bien des accidens. (a) Trois ans après que son Pére se fut établi à *Paris*, il devint amoureux d'une Dame *Dalincourt*, native du *Brabant*, & Veuve d'un Gentilhomme François. Elle sut bien se prévaloir de la foiblesse d'un Galant séxagénaire. *Septime* lui fit donation de trois-mille Livres sterling qu'il avoit sauvez en *France*, & ne laissa à sa propre Fille que les Joiaux, qu'elle avoit, qui à peine en valoient mille. L'avidité de cette Belle-mére alla ensuite jusqu'à vouloir vendre l'honneur d'*Emilie* à un jeune Marquis, qui lui offrit deux-mille Ecus pour l'introduire de nuit dans la Chambre de sa Belle-Fille: mais ce coup infame manqua par un contretems, que l'on verra dans l'Original. Le Pére d'*Emilie*, instruit du complot de son indigne Femme, en mourut bientôt de chagrin. Aussi-tôt après, la Belle-Mére chassa de chez elle *Emilie*, & en même tems Mademoiselle *Du Fresne*, sa propre Sœur. Cette *Du Fresne*, qui avoit à *Bruxelles* une riche Tante dont elle attendoit quelque héritage, proposa à *Emilie* de l'y accompagner, l'assûrant qu'elles seroient bien reçuës de cette Tante. *Emilie*, qui ne savoit où donner de la tête, accepta la proposition. Nos deux Amies, en arrivant à *Bruxelles*, trouvent la Tante morte, & la plus grande partie de son bien laissée par testament à La *Du Fresne*. Celle-ci alors prit en pension *Emilie*; & il fut convenu, qu'elle passeroit pour une

(a) Pag. 110, & suiv.

une parente du prémier Beau-Frére de La *Du Freſne*, & qu'ainſi *Emilie* s'appelleroit *Dalincourt:* car elles cachoient le ſecond Mariage, qui avoit rendu *Emilie* Belle-Fille de la Dame, dont elle prenoit le nom.

Cependant *Polydore* & le Comte d'*Aguilar*, aiant été échangez pour des Officiers *François*, & étant revenus trop tard à l'Armée pour y rien faire, réſolurent d'aller paſſer l'hyver à *Bruxelles*, où étoit alors l'*Archiduc*. *Polydore* s'étoit informé à *Paris* de ce qu'étoit devenuë *Emilie:* mais tout ce qu'il en put apprendre, c'eſt qu'elle n'y étoit plus; & on lui écrivit d'*Angleterre*, que tout le monde croioit cette Dame morte en *France*. Il ſe réjoüiſſoit d'être Veuf. Le Comte d'*Aguilar* aiant vû par hazard la prétenduë Demoiſelle *Dalincourt*, en devint amoureux, & trouva moien de la voir chez elle deux ou trois fois, en corrompant ſon Hôteſſe. Là-deſſus plein de fauſſes eſpérances, il fit confidence à *Polydore* de ſa bonne fortune, & le mena même chez *Emilie*, qui reconnoiſſant d'abord ſon Epoux, ſans que celui-ci eût la moindre idée d'elle, changea de couleur, & parut fort embarraſſée. Le Comte lui en témoigna du mécontentement: elle excuſa ſon trouble par la reſſemblance qu'elle avoit trouvée, diſoit elle, entre *Polydore*, & un Frere qu'elle avoit perdu. En un mot, *Polydore* devient confident du Comte, & Porteur d'une Lettre où le Galant offroit à la Belle, pour contenter ſa paſſion, de quoi ébranler un Cœur, qui n'auroit pas conſervé dans la mauvaiſe fortune des ſentimens de Vertu: *Emilie* rejette les offres avec toutes

les

les marques d'une juſte indignation. Le Comte au deſeſpoir ſe retire; & *Polydore* frappé d'une Vertu, qui lui paroiſſoit un prodige, conçoit pour Mademoiſelle *Delincourt* un amour plus pur. Elle lui donne adroitement des eſpérances. Le Comte d'*Aguilar*, inſtruit de leur commerce, appelle en Duel *Polydore*, & eſt bleſſé d'une maniére à être cru mort. Enfin *Emilie* ſe fait connoître à ſon Epoux, qui demeure ravi en admiration, & auſſi paſſionné pour cette charmante perſonne, qu'il en avoit eu auparavant de dégoût. (*a*) „*Eſt-il bien vrai*, s'écrie-t-il, *que vous ſoyiez* Emilie? *que je puiſſe confirmer mon Mariage par un choix libre, par un choix dont je ne me repentirai jamais, & qui me rend le plus heureux des Hommes?* O *mon Ange, quelles merveilles me dites-vous! Eſt-il poſſible, que je vous trouve à* Bruxelles, *lors que je vous croiois dans le Tombeau? Expliquez-moi tout ceci* &c. La maniére dont cette Hiſtoriette eſt tournée, la fera lire avec plaiſir; auſſi bien que les épiſodes qu'on y mêle. Il y en a (*b*) ailleurs une fort plaiſante, d'une Dame de *Gênes*, qui vouloit vivre dans le Mariage avec un Amour dégagé des Sens, ou à la *Platonicienne*.

VOICI comment on refute, dans une autre Lettre, l'opinion de ceux qui prétendent, que les Etats, où le Pouvoir Civil eſt partagé, comme en *Angleterre*, ſont expoſez à une pernicieuſe confuſion. C'eſt un *Anglois* qu'on introduit

(*a*) Pag. 109.
(*b*) *Lett.* VIII. Hiſt. de *Ludovico* & d'*Honoria*.

troduit répondant au *Persan*, qui lui faisoit l'objection. (*a*) „ Le principe sur lequel on se fon„ de, est assez vrai, dit-il, mais on le pousse „ trop loin. Les Factions sont sans contredit „ l'inconvénient naturel de tout Gouvernement „ Libre; comme le Pouvoir Arbitraire est or„ dinairement accompagné d'Oppression. Il y „ a néanmoins cette différence, que, dans une „ Monarchie Absoluë, le Tyran ne trouve rien „ qui soit capable de le réprimer: au lieu que, „ dans un Gouvernement Libre, les Partis s'op„ posent non seulement au Souverain, mais en„ core ils se croisent les uns les autres. Bien „ plus: chaque Parti se tient lui-même en respect; „ ceux qui en sont les Chefs, n'osant lâcher la „ bride à leurs Passions & à leurs Vuës particu„ liéres, crainte de perdre leur crédit dans l'es„ prit des autres qu'ils ont intérêt de ménager. „ D'ailleurs, il est beaucoup plus aisé d'infecter „ un Prince de l'esprit de Tyrannie, qu'une Na„ tion entiére de l'esprit de Cabale; & lors que „ le mécontentement n'est pas général, le mal „ ne sauroit aller fort loin. Pour qu'un Peuple „ entier se soûléve, il faut que les choses aient „ été portées aux derniers excès. Or en ce cas„ là, le desordre doit être mis sur le compte de „ l'Aggresseur, & non pas de ceux qui défen„ dent leurs Libertez. Les Partis, dans une „ Société Civile, sont comme des Tempêtes „ dans le Monde Naturel: elles font à la vérité „ bien du fracas, & lors qu'elles sont violen„ tes, elles bouleversent tout ce qui leur résiste;

„ mais

(*a*) Lettr. LVI. pag. 173, 174.

„ mais elles purifient l'Air, & l'empêchent de
„ contracter en croupiſſant de mauvaiſes quali-
„ tez qui auroient été funeſtes. Les Nations
„ qui vivent tranquillement dans l'Eſclavage,
„ ſont, à parler juſte, autant d'Eaux croupiſſan-
„ tes; & ce ſeroit un bonheur pour elles, ſi cet
„ eſprit de Faction, qu'elles redoutent ſi fort,
„ les reveilloit & les mettoit en mouvement.
„ Quelles que fuſſent les ſuites de la réſiſtance,
„ il n'en arriveroit rien de pire, qu'un Eſclava-
„ ge affermi de plus en plus par la patience.
„ Mais pour l'ordinaire cette fermentation dé-
„ charge un Peuple de ce que l'Oppreſſion a de
„ plus rude, & la met peu-à-peu dans un état
„ plus agréable. On l'a ſouvent éprouvé chez
„ nous. A peine eſt-il un ſeul de nos Privile-
„ ges, que le Peuple n'aît aquis par ſes mécon-
„ tentemens, & conſervé par de fréquentes op-
„ poſitions. Je puis ajoûter, que l'on a vu plu-
„ ſieurs cas, où les Partis, échauffez plus que ja-
„ mais l'un contre l'autre, ſe ſont réunis à la vuë
„ d'un danger commun, & ont agi de concert
„ pour mettre en ſûreté leur félicité commune.
„ Voilà qui ſuffit, à mon avis, pour nous diſ-
„ culper du reproche qu'on nous fait, de ſacri-
„ fier nôtre Patrie à nos diviſions, & pour ôter
„ toute eſpérance de ſuccès à ceux qui ſe flat-
„ tent de *nous détruire en nous diviſant.*

ENTRE pluſieurs endroits, où l'on traite de l'Education de la Jeuneſſe *Angloiſe*, il y en a un où l'on peint un Gouverneur très-peu propre à gouverner un jeune Seigneur, & dont les ſoins ſe bornent à lui apprendre quelques mots *Grecs* & *La-*

Latins. Après quoi le *Perſan* parle ainſi: „ Il „ me (*a*) ſemble que, ſi la connoiſſance des mots „ ſuffiſoit aux Enfans, on devroit leur appren„ dre à parler *Anglois* avec grace & avec élé„ gance; celá ſeroit particuliérement néceſſaire „ dans un Gouvernement, comme celui d'*An„ gleterre*, où l'Eloquence eſt devenuë un moien „ ſi puiſſant. On ne ſonge pas ſeulement à cet „ article (répond un *Anglois* avec qui *Sélim* „ s'entretient). J'en ſuis moi-même un exemple. „ Quand je ſortis du Collége, je poſſédois en „ perfection une ou deux Langues mortes: mais „ je ne ſavois ni écrire, ni parler la mienne. Je „ l'appris enfin par les Lettres & la Converſa„ tion d'une Dame de la *Cour*, dont je devins „ heureuſement amoureux: & c'eſt à elle que „ je dois mon éducation. J'ai ouï dire (répli„ que *Sélim*) que c'eſt la coûtume d'envoier les „ jeunes Gentils-hommes dans les Païs Etrangers, „ pour y finir leurs Etudes: & certainement ce„ la paroît aſſez néceſſaire, de la maniére que „ vous m'avez dit qu'on les éléve dans leur pro„ pre Patrie. Mais, ſi je puis en juger par la „ plus grande partie de ceux que j'ai vûs au re„ tour de leurs Voiages, les Maîtres des Païs „ Etrangers ne ſont pas meilleurs que ceux d'ici, „ & les Maîtreſſes, qu'ils y font, ne leur ſont „ pas ſi utiles. Suppoſé que je retournaſſe en „ *Perſe* avec un *Habit* à l'*Angloiſe*, un *Laquais* „ à l'*Angloiſe*, & une *Toux* à l'*Angloiſe*; ce ſe„ roit juſtement le même profit que font en „ *France* la moitié de vos Jeunes-Gens qui y „ ont

(*a*) *Let.* XLVIII, pag. 154.

„ ont voiagé. AJOÛTEZ y (repartit l'*Anglois*) „ un goût pour la *Muſique*, & deux ou trois „ termes d'*Architecture* & de *Peinture*, & il ne „ vous manquera qu'un goût de plus, pour être „ auſſi accompli, que les Gentils-hommes les „ mieux faits, qui nous reviennent d'*Italie*.

LA converſation ſe tourne enſuite ſur l'Education des *Dames*. (*a*) Un Homme marié de la Compagnie, que nôtre *Perſan* prie de l'en inſtruire, s'excuſe ſur ce que ce n'eſt pas l'affaire des Maris, mais des Femmes, & que la ſienne ne lui permet pas d'entrer dans de tels myſtéres. On le preſſe de dire au moins ce qu'il ſait de l'extérieur, qui eſt expoſé aux yeux de tout le monde. „ Hé bien (répond-il) je vous dirai, que „ le grand point & le prémier, auquel une Mére „ donne toute ſon attention, c'eſt, s'il ſe peut, „ de faire de ſa Fille une Déeſſe. UNE *Déeſſe*, „ s'écrie *Sélim*, tout étonné! OUI, vous dis-je, „ une Déeſſe. Vous n'en avez point, dans vô„ tre *Orient*: mais ici nous en avons cinq ou „ ſix dans chaque Ruë. Il n'y eut jamais plus „ de Divinitez en *Egypte*, qu'il y en a à préſent „ dans la Ville de *Londres*. Pour les rendre „ propres à prendre ce caractère, on les dreſſe „ à ſe dépouiller, autant qu'il eſt poſſible, de la „ Nature Humaine, dans leurs *regards*, dans „ leurs *geſtes*, dans leurs *paroles*, dans leurs *ac*„ *tions*, dans leurs *habillemens* &c. MAIS (re„ plique *Sélim*) eſt-ce que la Nature n'eſt pas „ aſſez forte pour reprendre le deſſus? ELLE „ revient (lui répond-on) mais étrangement „ dé-

(*a*) *Lett.* XLIX.

„ défigurée & contrefaite. Il arrive la même
„ chose à leur Esprit, qu'à leur Taille: l'un &
„ l'autre, par la grande gêne où on les tient,
„ croissent au rebours de ce qu'il faut. Vous
„ ne sauriez vous imaginer combien les Femmes
„ jouent de personnages bizarres, par l'habitude
„ qu'elles contractent de pervertir leurs facultez
„ naturelles. Il n'y a pas une des Qualitez qui
„ appartiennent en propre à leur Sexe, qu'elles
„ n'emploient à d'autres fins, que celles aux-
„ quelles la Providence les a destinées. De là
„ vient qu'elles tirent vanité de n'avoir point de
„ courage, & qu'elles tiennent à honte d'être
„ modestes. De là vient qu'elles sourient à un
„ Homme qui ne leur plaît point, pendant qu'el-
„ les regardent d'un air froid un autre qu'elles
„ aiment. De là vient qu'elles étouffent tous
„ leurs propres sentimens, & que non seulement
„ elles suivent la *mode seule*, mais encore elles
„ ne pensent que conformément à la *mode*.
„ Tout cela leur est inspiré soigneusement dès
„ l'enfance; sans quoi il seroit impossible de sur-
„ monter à un tel point leurs dispositions natu-
„ relles. Je ne vois pas bien (dit là-dessus *Se-*
„ *lim*) de quel usage ces instructions peuvent
„ être: mais il me semble que, dans un païs,
„ où les Femmes sont admises à entrer dans la
„ conduite de toutes les affaires de la Vie, on
„ devroit avoir un soin particulier, de cultiver
„ de bonne heure leur Raison, & de former
„ leur Cœur, pour les mettre en état de bien
„ jouer le personnage qu'elles auront à soûtenir
„ dans le monde. Quand on est exposé à de

„ gran-

„ grandes Tentations, il faut de grandes Vertus „ pour y réſiſter. On place ici les Dames fort „ haut, ou elles aiment à s'y placer elles-mê- „ mes: la tête leur tournera, ſi elles ne l'ont „ plus forte qu'à l'ordinaire. En *Perſe*, les Fem- „ mes n'ont beſoin d'autre choſe, que de leur „ Beauté, à cauſe de la retraite où on les tient „ enfermées: auſſi eſt-ce la ſeule choſe dont el- „ les s'y occupent. Mais ici le Bon-Sens leur „ eſt, ce me ſemble, ſi néceſſaire, qu'une Da- „ me devroit cultiver ſon Eſprit & l'orner, avec „ autant d'application que les Hommes; & gé- „ néralement parlant d'une maniére à peu près „ toute ſemblable.

NÔTRE Auteur ne veut pas ſans doute que les Femmes ſe piquent de ſcience, au moins d'une certaine maniére. Il tourne lui-même en ridicule certaine Savante d'une eſpèce particuliére. On vint un jour dire à *Sélim*, qu'une Dame ſouhaitoit de le voir. Il y va. Il trouve une petite Vieille, fort ſalope, environnée de quatre ou cinq perſonnages de mauvaiſe mine, dont l'un tenoit à la main un Ecrit, qu'il liſoit avec toute l'emphaſe d'un Auteur. La Dame aiant appris qui étoit le nouveau venu, lui fait l'accueil le plus gracieux, & lui dit, qu'il y avoit fort long-tems qu'elle ſouhaitoit de voir un *Mahométan*. „ Car, ajoûta-t-elle, vous ſaurez, Mon- „ ſieur, que je me ſuis appliquée particuliére- „ ment à l'étude de la *Théologie*; & que, par „ de profondes méditations & de longues re- „ cherches, je me ſuis fait une Religion à ma

„ mode,

» monde, beaucoup meilleure à tous égards que
» celle du Vulgaire. Je ne reçois chez moi per-
» sonne, qui ne se distingue du *Commun* des
» *Chrétiens* par quelque idée extraordinaire de
» Théologie. Tous ces Messieurs, que vous
» voiez ici, sont *Hérétiques* au suprême degré,
» & chacun d'une façon qui lui est propre. Ils
» me font l'honneur de me communiquer leurs
» diverses pensées en matière de Religion, &
» de les soumettre à mon jugement. Ainsi,
» Monsieur, j'ai bâti là-dessus mon Système,
» qui doit être nécessairement plus parfait qu'au-
» cun autre, puis qu'il est composé de tous les au-
» tres. Mais pour le rendre complet, il y man-
» que quelque chose de l'*Alcoran*. Plusieurs
» Savans de ma connoissance m'ont parlé de ce
» Livre d'une manière fort avantageuse: & je
» vous assûre, Monsieur, que j'aurois très-bon-
» ne opinion de *Mahomet* lui-même, s'il n'a-
» voit pas un peu trop maltraité les Femmes.
» Aiez donc la bonté de m'initier dans vos mys-
» tères: vous me trouverez très-docile, & très-
» reconnoissante. MADAME, répondit *Sélim*,
» fort confus, je ne suis pas venu en *Angleterre*
» sur le pié de *Missionnaire*, & je n'ai jamais été
» versé dans les Disputes de Religion. Mais si
» vous vouliez vous divertir à entendre un Con-
» te *Persan*; j'en sais un que les Dames de l'O-
» rient aiment extrêmement qu'on leur fasse.
» UN Conte *Persan!* s'écria la Dame: vous
» êtes bien insolent de vouloir me paier d'un
» Conte *Persan*. En vérité, Monsieur, je ne
» suis pas accoûtumée à recevoir de semblables

„ affronts: & il faut que je vous prie de ne plus „ remettre les piez chez moi : car mon tems „ m'eſt trop précieux pour le perdre à écouter „ un *faiſeur de Contes*. Après ce compliment, „ elle ſe retira auſſi-tôt dans ſon Cabinet, avec „ toute ſa ſuite de *Métaphyſiciens*, & nous plan- „ ta-là, mon Ami & moi, comme gens indignes „ d'avoir aucun commerce avec elle.

RAPPORTONS encore un autre caractére, non de Femme, mais d'Homme, & qui n'eſt pas moins ridicule. (*a*) „ Je me ſuis entretenu au- „ jourdhui (dit le *Perſan*) avec un *Anglois*, qui „ ſe pique de paſſer pour grand Philoſophe. „ Tout le titre ſur quoi il fonde ſa prétention, „ conſiſte à éplucher le Bonheur de cette Vie a- „ vec tant de ſubtilité, qu'il n'y en trouve plus „ aucun. A force de profonds raiſonnemens il „ eſt venu à bout de ſe *dégoûter* entiérement *de* „ *lui-même*, & d'avoir une parfaite *indifférence* „ pour tout le reſte du monde. *Je ſuis tout-à-* „ *fait las de la Vie*, me diſoit-il : *j'ai fait l'épreu-* „ *ve de tout ce qui s'y appelle* Plaiſir : *Il n'y en a* „ *aucun, dont je ne ſois abſolument dégoûté. Je* „ *n'ai de goût ni pour les Femmes, ni pour le Vin,* „ *ni pour les Spectacles. L'expérience m'a appris,* „ *que c'eſt une folie de rechercher tout cela. Et* „ *pour ce qui eſt des Affaires, il me paroît encore* „ *plus ridicule de s'en embarraſſer. Le bruit de la* „ *Ville trouble mon repos, & à la Campagne je* „ *ſuis tourmenté du mal de Rate. Je ſuis fort ten-* „ *té de vous accompagner en* Perſe, *pour changer* „ *un peu la ſcéne. Et quand je ſerai las de vi-* „ *vre, je pourrai, en prenant une doſe d'*Opium,

(*a*) *Let.* XXXVIII. „ *aller*

» *aller voir ce qu'on fait dans l'autre Monde.*
» J'eſpére, *Mirza*, que ni vous ni moi ne donne-
» rons jamais dans cette ſorte de *Sageſſe* : & qu'au
» contraire ſoigneux de mettre à profit les dou-
» ceurs que la Nature nous offre avec tant de
» bonté, nous tâcherons de les répandre ſur les
» autres auſſi loin qu'il eſt poſſible, par la pra-
» tique des Vertus d'où elles découlent [quand
on en fait un bon uſage.]

L'HISTOIRE *des* TROGLODITES n'eſt pas un des morceaux les moins curieux des (*a*) *Lettres Perſanes* de l'Auteur *François*. L'*Anglois* en donne une *Continuation* (*b*) à ſa maniére, en treize Lettres, pour montrer par quels degrez & par quels changemens le Bonheur primitif de la Société Civile a été renverſé, en ſorte que les Hommes ſont devenus plus méchans & plus malheureux, ſous un Gouvernement Politique, qu'ils ne l'étoient dans l'Etat de Nature tout pur. Il y a auſſi dix (*c*) Lettres, où l'on fait l'Hiſtoire du *Gouvernement* d'*Angleterre*, depuis ſon origine juſqu'à préſent.

(*a*) Tom. I. Lett. VIII-XIV. (*b*) Lett. XII-XXIV.
(*c*) LIX LXIX.

ARTICLE III.

HISTOIRE d'un *Voyage Littéraire*, fait en *M. DCC. XXXIII.* en *France*, en *Angleterre*, & en *Hollande* : Avec une *Lettre* fort curieuſe, concernant les prétendus *Miracles* de l'Abbé

bé PARIS; & les *Convulsions* risibles du *Chevalier* FOLARD. *En grand* in duodecimo, *sagg.* voïez *sous la* Table *des Matiéres*. *A* La Haye, *chez* Adrien Moetjens, 1735.

LEs Voïageurs ſe propoſent différentes vûes. Il en eſt peu, qui veuillent ou qui puiſſent embraſſer toutes celles que leurs Voïages pourroient leur fournir occaſion de mettre à profit. Et au fond, il vaut mieux qu'ils ſe bornent à quelcune de particuliére. Par-là ils ont plus de tems & d'application à donner aux choſes qui s'y rapportent. Le titre, qu'on vient de voir, montre que nôtre Voïageur eſt de ce nombre, & que les Connoiſſances Littéraires ſont celles dont la recherche a fait toute ſon occupation. Auſſi qu'auroit-il pû de plus dans un Voïage de ſix mois, fait à la hâte, & dans des Païs auſſi connus que la *France*, l'*Angleterre*, & la *Hollande*? Ce qu'il dit même du peu de ſéjour qu'il fit dans la Province de *Hollande* ſeule, n'eſt preſque rien.

Il ne ſe déſigne que par les Lettres initiales de ſon nom; *C. E. J.* miſes à la fin d'une Epître Dédicatoire. Mais on y voit, qu'il eſt à *Berlin*: & il paroît d'ailleurs par quelques (*a*) endroits de l'Ouvrage, qu'il eſt Miniſtre. Il remercie publiquement, dès l'entrée, un Frére, qui a fourni aux frais de ſon Voïage, & l'a mis par-là en état d'exécuter un deſſein qu'il avoit toûjours eu ſans en trouver les moïens. De l'humeur dont il paroît, il n'a pas tenu à lui qu'il ne fît une abondante recolte de tout ce qui étoit ca-

(*a*) Voïez, par exemple, pag. 130.

capable de satisfaire sa curiosité, & d'attirer celle du Public.

Son principal soin a été de voir les Savans, les Bibliothéques, publiques ou particuliéres, & les Cabinets d'Antiquitez, ou de Curiositez naturelles. Il rapporte ce qu'il a appris en conversation, sur toutes les particularitez qui faisoient à son but, comme les noms des Auteurs Anonymes, les Ouvrages que quelques Savans se disposent à donner au Public, les jugemens qu'il a entendu porter de ceux qui sont imprimez &c. Il fait lui-même le portrait de plusieurs des Savans qu'il a vûs, tant pour leur extérieur, que pour leur caractére; sans oublier quelquefois ce que la Chronique scandaleuse débite sur leur sujet: exactitude, dont peut-être on trouvera qu'il pouvoit se dispenser, par rapport à des personnes vivantes. Sur tout, il parle des Livres rares, qu'il a vûs, ou dont il a fait aquisition; Livres tels, que la rareté est souvent ce qui en fait le plus grand prix. Il donne même des Extraits, quelquefois assez longs, de certains endroits. A l'occasion de tout cela, il porte souvent son jugement, fait diverses réflexions, & montre sa lecture. Il publie aussi quelques morceaux de Lettres. Et il y en a une de lui toute entiére, indiquée sur le titre, qui n'est pas ce qu'on trouve de moins curieux dans tout l'Ouvrage.

Comme nôtre Voiageur partoit de *Berlin*, il n'a pas négligé de nous apprendre ce qu'il avoit trouvé de curieux sur sa route, à *Halle*, à *Leipsig*, & à *Francfort*. La (a) prémiére de ces Vil-

(a) Pag. 1, & suiv.

les eſt, dit-il, une des meilleures Univerſitez pour le *Droit:* mais l'étude de la *Philoſophie* & de la *Belle Littérature* y paroît aſſez négligée. On donne ici la Deſcription du Bâtiment de *Glaucha*, en copiant elle que Mr. DUMONT, Paſteur & Profeſſeur à *Rotterdam*, en a (*a*) donnée; on parle de ſon Imprimerie, & du prodigieux nombre d'Exemplaires de la *Bible Allemande* de LUTHER, en grand & en petit, qui y ont été imprimez depuis l'Année 1712. juſqu'en 1729. ſelon la ſpécification de (*b*) Mr. FABRICIUS. On n'a garde d'oublier le fameux Docteur FRANCKE, Fondateur de ce Bâtiment, & d'une nouvelle Secte; & on inſinuë ce qu'il faut penſer du caractère tant du Maître, que des Diſciples.

Il y a dans cette Maiſon des Orphelins, pluſieurs curioſitez du *Malabar*, & divers Ouvrages même de quelques Orphelins, qui marquent une grande diſpoſition à la Méchanique; mais ſur-tout un beau préſent, fait par Mr. SEMLER, (*c*) Miniſtre de la Ville. Ce ſont deux Sphéres Armillaires, de douze piez de diamétre chacune, qui tournent aiſément à l'aide d'une manivelle, & dont le mouvement repréſente très-bien le cours des Aſtres. Le même Méchaniſte a repréſenté en bois la Ville de *Jéruſalem*, & ſon Temple. „ Il eſt divertiſſant de voir celui qui a „ la direction (de cette curioſité) indiquer aux „ Spec-

(*a*) Dans une *Préface* ſur le *Catéchiſme* de feu Mr. SAURIN.
(*b*) *Centifolium Lutheranorum*, pag. 623.
(*c*) Pag. 7, 8.

» Spectateurs la diſpoſition des Maiſons, des » Rues, des Places publiques, avec autant d'aſ- » ſûrance, que s'il parloit du lieu de ſa naiſſan- » ce.

DANS l'Univerſité de *Leipſig*, (*a*) les maniéres ſont, dit-on, plus polies qu'à *Halle*: les Etudians ne s'y livrent pas à une *Débauche auſſi craſſe*: ils y ſont fort *galants*, ils *ſacrifient plus à* Venus, *qu'à* Bacchus. La *Bibliothéque* (*b*) du *Sénat* eſt de trente-mille Volumes, & très-bien choiſie. On y voit l'Original de l'invitation que CHARLES-QUINT fit à *Luther*, pour l'engager à venir à *Worms*. Elle eſt dattée du 6. *Mars* 1521. Le Saufconduit original eſt dans la Bibliothéque de *Könisberg* en *Pruſſe*.

Mr. LINCK (*c*) fameux Apoticaire de *Leipſig*, & qui avoit été à la *Baſtille* avec Mr. DE RENNEVILLE, déſavouë la plûpart des faits que ce dernier a publiez, & ſoûtient que ſon *Hiſtoire de la Baſtille* n'eſt en grande partie qu'une pure Fable. Cet Apoticaire a un beau Cabinet, où l'on voit, ſous certaines claſſes, des Animaux, des Métaux, des Pierres, des Coquillages, des Pétrifications, quelques Monſtres; une belle collection de *Terre ſigillée*, que l'on tire de *Lemnos*. Il doit publier un Ouvrage ſur les *Etoiles de mer*, eſpèce d'Inſecte, dont Mr. DE REAUMUR (*d*) a parlé dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*. On voit auſſi, dans ſon Cabinet, une Machine concave de bois, par le moien de laquel-

(*a*) Pag. 9. (*b*) Pag. 11, 12. (*c*) Pag. 13, 14.
(*d*) Année 1710. pag. 573, *& ſuiv. Ed. d'Amſt.*

laquelle on peut allumer une Chandelle, à une distance assez grande, pourvû qu'à un pié de distance on expose au foier un Charbon allumé.

Mr BOERNER, (a) Professeur en Théologie, & qui possédoit une Bibliothéque considérable, y montra à nôtre Voiageur un *Nouveau Testament Grec*, dans lequel RABELAIS, à qui il avoit appartenu, écrivit de sa main ces paroles: FRANCISCI RABELÆSI Χἠνου μὲν τὸ σῶμα, τὸ δ' ὄνομα μὴν Φραγκισκος ἐστί: FRANÇOIS RABELAIS, *natif de* Chinon, *Franciscain, Médecin de profession.*

SUR la route de *Leipsig* à *Francfort*, nôtre Auteur (b) acheta un *Pseautier*, ou les *Pseaumes* traduits par MAROT & BE'ZE, imprimez chez *Plantin* à *Anvers*, 1564. *in duodecimo*, avec un Privilége, à la fin duquel on dit que ces Pseaumes, après avoir été *derechef visitez, ont été trouvez ne répugner point à la Foi Catholique.* Cependant le *Commandement* qui défend les *Images*, n'en a point été retranché: *Tailler ne te feras image* &c. Et dans l'*Eglise Romaine*, quelcun qui feroit usage de ce Pseautier, ne seroit-il pas soupçonné de *Protestantisme*? Le Censeur de *Bruxelles*, ajoûte-t-on, auroit dû, pour l'honneur de la Sainte Eglise, changer le verset, comme fit (c) ARTUS DE'SIRE', dans son *Contrepoison des 52. Chansons de* CLE'MENT MAROT, où il est ainsi corrigé:

Tail-

(a) Pag. 17. (b) Pag. 20, & suiv.
(c) Pag. 74.

Tailler donc feras son Image
Et des benoîtz Sainctz qu'il conçoit,
Si honneur leur fais, & hommage,
De grace l'accepte & reçoit.

On parle au long, (*a*) en un autre endroit, de cet Ouvrage impertinent & burlesque, & on en cite plusieurs morceaux; avec l'Approbation authentique des *vénérables Docteurs de la Faculté de Théologie de l'Université de Paris*, qui le jugeoient *très-utile, & necessaire à estre mis en lumiere.*

DANS la grande Bibliothéque de Mr. d'UFFENBACH, qui est ce que nôtre Voiageur vit de plus considérable à *Francfort*, ou plûtôt dans les débris de cette Bibliothéque, que le Possesseur avoit déja commencé d'exposer en vente, il restoit, entr'autres Livres considérables, (*b*) un HOME'RE, chargé des Notes marginales du grand GROTIUS; & un CLE'MENT *d'Alexandrie*, à la marge duquel il y a aussi des Notes d'HENRI ÉTIENNE, à qui l'Exemplaire avoit appartenu autrefois.

PASSONS à *Paris*: car il n'y a aucun lieu sur la route où nôtre Auteur aît rien cherché, qu'à *Strasbourg*; (*c*) où n'aiant pas trouvé le Savant Mr. SCHÖFFLING, il ne peut nous apprendre autre chose, si ce n'est le plaisir qu'il eut à voir jouer *Mithridate*, & la Farce *Attendez-moi sous l'Orme.*

Il n'y a point, à ce qu'il croit, d'endroit dans le monde, où il soit plus facile à un Etranger de

(*a*) Pag. 54, & *suiv.* (*b*) Pag. 23. (*c*) Pag. 28.

de voir les Savans, que dans *Paris*, & où l'on ſoit mieux reçu par-tout. Il l'a éprouvé, à l'égard d'un grand nombre de gens de tout ordre. Cependant il ne paroît pas tout-à-fait content de (*a*) ceux qui montrent la *Bibliothéque du Roi*, & il témoigne le regret qu'il a de n'avoir pû contempler à loiſir les grandes richeſſes de cette Bibliothéque, qui tient le prémier rang entre celles de l'*Europe*, ſur-tout pour les Manuſcrits.

Mr. DE BOZE, Secrétaire de l'*Académie des Belles-Lettres*, eſt un de ceux de la politeſſe desquels nôtre Voiageur ſe loüe le plus. Il feuilleta non ſeulement tout à ſon aiſe la Bibliothéque très-curieuſe de ce Savant: mais encore il en obtint copie de (*b*) la *Clef des Lettres de* GROTIUS, dont il nous donne un échantillon. Il n'a pas oſé la publier toute entiére, ſans la permiſſion de celui de qui il la tient. On avoit promis en *Allemagne*, de mettre au jour cette *Clef*: mais je ne me ſouviens pas de l'endroit où je l'ai lû. Je crois que c'eſt dans les ACTA ERUDITORUM de *Leipſig*.

Mr. FOURMONT, (*c*) le Cadet, qui eſt Abbé, a voiagé, par ordre du Roi, dans la *Gréce*. Il eſt prêt à donner l'Hiſtoire de ſon Voiage, & les Inſcriptions antiques, qu'il a déterrées. Il parle de Mr. TOURNEFORT, comme d'un Auteur, ſur lequel *il faut peu compter en ce qui regarde la* GRE'CE, *& la ſituation des endroits. Ce Savant*

(*a*) Pag. 115. Il fait une ſemblable plainte, au ſujet de la *Bibliothéque* de *Leide*, pag. 189.
(*b*) Pag. 85, *& ſuiv.* (*c*) Pag. 95.

Savant Homme fait cas de WHELER, *& de* SPON. On nous apprend ailleurs, (*a*) sur la foi du même apparemment, *que ..... fameux Voiageur, a été Cuisinier du Consul au* Caire. *Il commença sa fortune par l'achat d'une* Mumie, *qu'il montroit pour de l'argent en* Europe *aux Curieux. Aiant gagné à ce manége* 2000. *Ecus, il les emploia aux frais d'un second Voiage. Il passe à* Paris *pour Brocanteur: on l'appelle communément le Faiseur d'Antiquitez.* Quoi que le nom de ce Voiageur ne soit pas marqué ici, on devineroit aisément qu'il s'agit de LUCAS, quand même la *Table* des Matiéres ne le découvriroit pas, par la prémiére lettre du nom *L*.... ainsi placée avant *Lucothecia.* C'est ainsi qu'on pourra encore déchiffrer d'autres noms, que l'Auteur laisse en blanc dans le Corps de l'Ouvrage.

Le Pére BANDURI, grand Antiquaire, parlant du (*b*) Pére HARDOUIN, admiroit sa Latinité, & disoit que c'étoit un bon homme, qui avoit même de la Piété, mais du reste il l'appelloit le *Pére éternel des Petites Maisons*; ajoûtant que le P. LE TELLIER regardoit aussi ce Jésuite comme un Fou. Les difficultez que le Censeur Royal fait ordinairement, & les Requêtes qu'il faut présenter, ont tellement dégoûté ce Religieux *Italien*, qu'il a pris la résolution de brûler tous ses papiers; quoi qu'il aît une grande quantité d'Ouvrages de sa composition, qui seroient prêts à être mis sous la presse.

Mr. PETIT, Professeur en Rhétorique dans le

(*a*) Pag. 103. (*b*) Pag. 105.

le *Collége Mazarin*, (*a*) se dispose à donner une nouvelle Edition de CICERON, avec des Notes, mais où il s'attachera plus à développer le sens du Texte, qu'aux minuties de Critique, dont les meilleures Editions, qu'on a jusqu'ici, sont pleines. Ce Savant parla à notre Voiageur d'une Traduction de TE'LE'MAQUE en Vers Latins, qui étoit sur le point de paroître, & qu'il estimoit. On ne nous en dit pas l'Auteur. Il faut que ce soit un excellent Poëte, pour bien exprimer les beautez de l'Original.

LA Lettre sur les prétendus Miracles de l'Abbé *Paris*, & en particulier sur les Convulsions du Chevalier DE FOLARD, doit être lue toute entiére. Je n'en rapporterai, que cet Extrait, qui y est inséré, d'une autre Lettre écrite à l'Auteur. (*b*) „Mr. *** qui étoit à la Bibliothé„que avec Mr. l'Abbé *** lors que je lui parlai „de vos réflexions sur les Convulsionnaires, nous „conta un fait, que vous ne serez pas fâché de „savoir. Un grand Partisan des Convulsions se „trouvant à la Bibliothéque avec Mr. *** Mr. *** „lui lut quelque chose des *Lettres Pastorales* de „Mr. JURIEU, sans lui donner connoissance „du titre du Livre. Le Partisan des Convulsions „étoit charmé d'apprendre par cette Lettre que les „Convulsions n'étoient pas une chose nouvelle. „Il ne put pas connoître par la lecture que la Fille, „dont le Ministre *Jurieu* parloit dans cet en„droit de ses Lettres, fût Protestante. Il ne „se possédoit pas de joie. Mr. *** pour la rabat-

tre

(*a*) Pag. 119. (*b*) Pag. 128, 129.

„ tre un peu, lui demanda, quelle conſéquence
„ il tiroit des Convulſions? Il lui répondit, que
„ DIEU par-là ſe déclaroit en faveur des *Ap-*
„ *pellans*. *Mais ſi je vous faiſois voir*, répartit
„ Mr. *** *qu'il y a eu des Convulſionnaires dans*
„ *d'autres Communions que la nôtre?* CELA *ne*
„ *ſe peut*, lui dit-il: & en même tems Mr. ***
„ lui fit voir le titre du Livre, & que la Fille
„ Convulſionnaire étoit Proteſtante; ce qui fi-
„ nit la converſation.

A l'égard de Chevalier *de Folard*, le portrait qu'on nous en fait, montre un Vieillard tombé en enfance, & dont le Corps eſt uſé par les fatigues de la Guerre. Je ne vois pas qu'on puiſſe autrement concevoir le prodigieux changement, par lequel il a paſſé dans une extrémité ſi oppoſée au caractère de ſon eſprit, & aux idées de Religion qu'on trouve dans ſes *Obſervations* ſur POLYBE.

Je joindrai ici une particularité, que nôtre Auteur n'apprit qu'au Caffé de *Londres*. (z) „ Mr.
„ *V.* a été pendant quelque tems Partiſan de la
„ D. *La Foſſe*. Mr. l'Abbé C*** Grand Vicaire
„ de *Paris*, ayant fait un Mandement ſur ce Mi-
„ racle, cita Mr. *V.* ſans le nommer, comme
„ un de ceux qui en avoient été frappez. Cet
„ Eccléſiaſtique envoia un Exemplaire du Man-
„ dement à Mr. *V.* Mr. *V.* lui envoia un Exem-
„ de la *** qui ſe jouoit avec ſuccès, avec ces
„ quatre Vers:

Vous

(z) Pag. 160.

Vous m'envoiez un Mandement,
Recevez une Tragédie;
Et qu'ainſi mutuellement
Nous nous donnions la Comédie.

Ici la *Table* des Matiéres ne fournit rien, qui puiſſe aider à ſavoir le nom du Poëte, dont il s'agit, ni de ſa Tragédie.

Voici une âutre choſe, dont l'Auteur fut auſſi inſtruit en *Angleterre*. (*a*) HAMBDEN, Savant *Anglois*, qui mourut à *Londres* il y a quelques années, laiſſa après ſa mort un papier cacheté, dans lequel il témoigna être revenu de l'Incrédulité dans laquelle il avoit vécu quelque tems; & il nommoit le Pére SIMON, comme celui qui l'avoit perverti, dans une Converſation où il lui nia l'autenticité des Livres Sacrez, & la Vérité de la Religion Chrétienne. Les Gazettes Angloiſes annoncérent la teneur de ce papier; &, au jugement de nôtre Auteur, ceux qui ont lû les Ouvrages du P. *Simon*, n'auront pas beaucoup de peine à ſe perſuader la vérité du fait.

DE *Londres* nôtre Voiageur alla viſiter les deux Univerſitez d'*Oxford* & de *Cambridge*. (*b*) Il y eut dans la prémiére, pendant qu'il étoit en *Angleterre*, un Acte Public, qui ſe fait tous les vint ans, & qui eſt aſſez ſingulier. Un Membre de quelque Collége a droit de faire & de prononcer publiquement un Diſcours Satirique, où il tourne en ridicule ceux de l'Académie qu'il croit le mériter. Cet homme, que l'on appel-

(*a*) *Ibid.* (*b*) Pag. 175, *& ſuiv.*

appelle *Terræ filius*, reçoit cent pièces pour cette belle œuvre, mais il faut qu'il décampe ensuite. Malheureusement celui qui étoit tout prêt à monter en Chaire, n'obtint pas du (*a*) Chancelier la permission de prononcer son Discours: & l'Assemblée fort nombreuse, qui l'attendoit avec quelque impatience, se vit frustrée du plaisir qu'elle se promettoit. Pour l'en dédommager, on la régala de magnifiques Concerts, & de Discours plus édifians, prononcez par divers Docteurs de l'Académie. Le Pére COURAYER y parut en habit de Docteur, & y fit un beau Discours Latin, qui fut fort goûté. En parlant de ses Ennemis & de ses Persécuteurs de *France*, il dit: *Me persequi sciunt; sed refutare nesciunt*: Ils savent bien me persécuter, mais ils ne savent pas me réfuter.

DISONS encore quelque chose d'une Lettre *Latine*, (*b*) que l'on trouve dans ce Voiage Littéraire, à l'occasion d'un entretien que l'Auteur eut à *Londres* avec Mr. MASSON, qui lui faisoit remarquer, combien aisément on se trompe à juger de l'autorité & de l'antiquité des Manuscrits. Mr. LA CROZE, de qui est cette Lettre, y détruit l'avantage que feu Mr. MARTIN, Pasteur d'*Utrecht*, a voulu tirer d'un Manus-

(*a*) On ne dit pas, s'il eut néanmoins les cent pièces. Il y a quelque apparence, que le refus de la permission de prononcer le Discours, ne porte aucun préjudice au *Terræ filius*, qui a gagné les cent pièces, en se préparant; & que, pour éviter les inconvéniens qui naîtroient de la récitation, le Chancelier a le pouvoir de la permettre, ou de l'empêcher, selon qu'il le juge à propos.

(*b*) Pag. 152. *& suiv.*

nuscrit de la *Bibliothéque* Royale de *Berlin*, en faveur du Paſſage conteſté de l'Apôtre ST. JEAN, ſur les (*a*) *trois Témoins céleſtes*. Ce Manuſcrit où il ſe trouve, quoi qu'il ait été acheté fort cher, n'eſt autre choſe qu'une Copie de l'*Edition* de COMPLUTE, dont le Copiſte ſourbe a ſuivi juſqu'aux fautes d'impreſſion. Tout y montre la fraude, comme le Savant Bibliothéquaire en a convaincu ceux qui y ont jetté les yeux, & eſt prêt de le faire toucher au doit à tous ceux qui auront la curioſité de le venir voir. Il fait plus: il déclare ingénuement, que, ſur le fond même de la queſtion, il a abandonné l'opinion commune. On ſait que, ſur cet article, il eſt dangereux de lutter contre le torrent; & que bien des Théologiens ſemblent regarder le Paſſage, dont il s'agit, comme une eſpèce de *Palladium*, ſans lequel tout ſeroit perdu. Mais Mr. *La Croze* doit être à l'abri de tout ſoupçon d'Héterodoxie. Son zèle contre le *Socinianiſme* a éclaté; & il proteſte ici, qu'il eſt encore tout diſpoſé à ſceller de ſon ſang la vérité du Dogme reçu. Mais convaincu qu'il y a d'ailleurs quantité de Paſſages qui l'établiſſent clairement, il croit que ce ſeroit en mettre la certitude en compromis, que d'y joindre des preuves douteuſes, & même fauſſes. Il renvoie au Docteur MILL, qui a très-fidélement (*b*) expoſé les raiſons par leſquelles on combat l'authenticité du Verſet en queſtion;

(*a*) I. JEAN, Chap. V. *verſ.* 7.
(*b*) Dans une longue Note, à la fin de la I. Epître de *St. Jean.*

tion; quoi qu'il les rejette enſuite ſur de foibles fondemens. Mr. *La Croze* ſe contente d'indiquer celles qui le frappent le plus, ſavoir, le ſilence des anciens *Péres* de l'Egliſe, ou autres Ecrivains Eccléſiaſtiques, & l'autorité des Verſions Anciennes. Sur le prémier point, il parle principalement de ST. ATHANASE, qui, dans ſes grandes Diſputes contre les *Ariens*, n'a jamais dit un mot du Paſſage de l'Apôtre ST. JEAN, qui lui auroit été d'un ſi grand uſage, s'il l'eût trouvé dans les Manuſcrits de ſon tems. Quelques-uns, pour éluder la force de cet argument, objectent, que *St. Athanaſe* n'a non plus jamais cité le Formulaire du *Baptême*; (*a*) *Les baptizant au nom du Pére, du Fils, & du St. Eſprit*. Deux Théologiens Réformez firent à Mr. *La Croze*-même cette objection, un jour qu'ils mangeoient enſemble à la Table de la Reine de *Pruſſe*. Mais, dit-il, c'eſt l'effet d'une craſſe ignorance. Il indique ici cinq endroits des (*b*) Ouvrages inconteſtables d'*Athanaſe*, où ſe trouve le paſſage, dont on prétend que ce Pére n'a jamais fait uſage, & il en pourroit produire plus de dix autres. Si l'on joint, ajoûte-t-il, à *Athanaſe*, le Commentaire d'OECUMENIUS ſur l'Epître de *St. Jean*, où tout le Texte ſe trouve ſans le verſet conteſté, & par conſéquent il n'y a là-deſſus aucune Note; on ſera forcé d'entrer dans le ſentiment qu'il a embraſſé, à moins qu'on ne

(*a*) MATTH. Chap. XXVIII. *verſ.* 20.

(*b*) Pag. 237. B. 239. A. B. & *Orat. con. Arianos*, pag. 479. A. B. *Orat.* II. *contr. eaſd.* pag. 508. D. E. 509. A. B. *Ed. plt. Pariſ.* 1698.

ne soit fort prévenu. Il fait ensuite quelques remarques sur la *Version Arménienne*, où le Passage se trouve, & qui tendent à montrer, qu'il s'y est glissé avant le Quatorzième Siècle, c'est-à-dire, dans un tems où les Manuscrits Latins l'avoient adopté.

Nôtre Voiageur parle ailleurs, en divers endroits, de Mr. *La Croze* avec les éloges, qu'il mérite, & ceux qu'il a entendu faire de lui, sur tout au Pére *de Montfaucon*. „ Ce Pére, dit-il, „ (*a*) ajoûta sur son sujet un fait, que je crois „ faux : c'est que les Ministres de *Bâle* firent „ tout ce qu'ils purent pour l'engager à s'en re„ tourner à *Paris*." Mais qui peut mieux savoir cela, que Mr. *La Croze* lui-même ? Et un Auteur, qui écrit son Livre à *Berlin*, qui demeure à *Berlin*, n'auroit-il pas du demander à Mr. *La Croze*, si ce qu'il avoit ouï dire à *Paris*, & qui ne seroit pas fort honorable à des Ecclésiastiques Protestans, étoit vrai, ou non ? Voilà qui auroit levé le doute, dans lequel on laisse les Lecteurs.

J'ALLOIS finir ici, lors qu'on m'a apporté une feuille volante, intitulée: LETTRE *de Mr.* LA CROZE *à l'Auteur du* Voiage Littéraire: *Pièce omise dans l'Edition de ce Voiage, faite à la Haïe.* On ne dit pas, d'où est venuë l'omission: mais ce n'a pas été apparemment d'un simple oubli du Libraire; car la Lettre ne paroît pas imprimée après coup à *La Haïe*, & il y a lieu de croire qu'elle l'a été à *Berlin*, sous les yeux de l'Auteur même. Mr. *La Croze* y témoigne qu'*il*

(*a*) Pag. 61.

qu'*il a lû avec beaucoup de ſatisfaction le charmant* VOIAGE LITTERAIRE, comme s'il lui avoit été communiqué en Manuſcrit; & à cette occaſion, il nous apprend pluſieurs particularitez littéraires, qui n'étoient pas venuës à la connoiſſance du Voiageur. Après avoir témoigné ſa ſurpriſe, du *mauvais accueil que celui-ci a trouvé à la Bibliothéque du Roi*, & combien les choſes ont changé à cet égard depuis que lui, Mr. *La Croze*, eſt ſorti de *France*; il demanda au Voiageur, pourquoi il n'a pas viſité les *Bibliothéques des* JESUITES, & dit ce qu'il penſe lui-meme de deux qu'il a viſitées autrefois, lors qu'il demeuroit à *Paris*, celle de la *Maiſon Profeſſe*: & celle du *Collége de* LOUïS *le Grand*. Sur la prémiére, il rappelle dans ſon eſprit le *Lambris*, „ (*a*) qui en a été peint par un fameux Peintre *Italien*, nommé Mr. *Gherardini*, connu „ d'ailleurs par le Voiage de la *Chine*, qu'il fit, „ ſur la fin du Siècle paſſé, avec quelques *Jéſuites* Miſſionnaires. Cet habile homme (ajoûte l'Auteur) peignit les Murs & les Lambris „ de leur Egliſe de *Péquin*. Vous n'ignorez pas „ le déſaſtre de ce beau Bâtiment, ruiné par un „ Tremblement de Terre; par lequel, au moins par „ rapport à cette Egliſe, il ſemble que la Providence aît voulu venger la deſtruction du Monaſtère de *Port-Royal des Champs*, en puniſſant les auteurs de cette fâcheuſe déſolation." Dans la Bibliothéque du *Collége de Louïs le Grand*, on trouve le beau Manuſcrit de PROCOPE ſur *Iſaïe*.

(*a*) Pag. 5.

Iſaïe. „ Mais ce monument d'Antiquité méri-
„ roit bien de ſe trouver dans de meilleures mains,
„ que celles de ces gens, qui, quelque mine
„ qu'ils faſſent, ſont ennemis mortels de toutes
„ les Antiquitez Eccléſiaſtiques & Profanes.

Cela conduit nôtre Auteur au Pére HARDOUÏN, qui étoit chargé du ſoin de cette Bibliothéque, à ſon *Syſtême monſtrueux & chimérique*, d'une prétenduë ſuppoſition de presque tous les Anciens Auteurs, *Grecs* & *Latins*; à l'approbation tacite, qu'on ſoûtient toûjours que la Société entiére y a donné, & y donne encore, nonobſtant un déſaveu ſimulé. Chacun ſait, que Mr. *La Croze* a publié un (*a*) Ouvrage, où il réfute les chiméres du P. *Hardouïn*, & accuſe ouvertement les *Jéſuïtes* de les adopter, pour parvenir à leurs fins, les mêmes que celles de l'Auteur du Syſtême. Il ſe plaint beaucoup, qu'après tant de raiſons dont il a ſoûtenu ſon accuſation, quelques perſonnes, qui ne ſont d'ailleurs nullement amies de la Société, l'aient traité là-deſſus de *Viſionnaire*, & il ajoûte ici de nouvelles preuves. (*b*)
„ Qui ſont ceux (dit-il) qui ont donné aux Li-
„ braires de *Hollande*, le Livre impie de ce mé-
„ chant homme, qui a pour titre *Atheiſmus*
„ *detectus*, c'eſt-à-dire, *l'Athéiſme découvert*;
„ Livre où les plus honnêtes gens de nôtre âge,
„ & de celui de nos Péres, ſont mis au nom-
„ bre des *Athées*? Car il ſuffit à ces Impoſteurs
„ de leur être tant ſoit peu ſuſpect, pour être
„ con-

(*a*) *Vindiciæ Veterum Scriptorum contra* J. HARDUINUM &c. A *Rotterdam*, en 1708. (*b*) Pag. 10.

„ couvert de l'opprobre de la calomnie de l'A-
„ théïſme. D'où viennent, je vous prie, les
„ louanges exceſſives, que les *Jéſuites* affectent
„ de lui (*a*) donner en toutes occaſions? .....
„ Mais encore (*b*) une anecdote, qui mérite tou-
„ te l'attention des Lecteurs. Dans l'Extrait,
„ que les *Jéſuïtes* ont donné, dans les *Mémoires*
„ de TREVOUX, de l'*Hiſtoire de* NAPLES, du
„ Jéſuïte NICOLAS PARTHENIUS GIANNO-
„ TASIUS, Février 1721. *pag.* 291. on nous
„ apprend un fait auſſi curieux, qu'il a été inouï
„ juſqu'à préſent. *Il* [l'Empereur FRIDERIC II.]
„ fit imprimer *à ſes frais divers Livres ſur le*
„ *Droit, la Philoſophie, la Médecine, & les Lan-*
„ *gues Savantes.* Voiez, je vous prie, l'erreur
„ des Gens-de-Lettres, qui-ſe ſont imaginé, que
„ l'Imprimerie n'a été inventée que vers le milieu
„ du XV. Siècle! Voici un Empereur, mort au
„ milieu du XIII. qui a fait imprimer divers Li-
„ vres de presque toutes les Facultez. Ceci ne
„ va-t-il point, pour parler le langage du P.
„ *Hardouin*, à *faire défiler le Chapelet de l'An-*
„ *tiquité*? On trouve dans les grandes Bibliothé-
„ ques pluſieurs Livres imprimez ſans datte, &
„ ſans aucune mention de lieu. Ce ſeront-là les
„ Editions procurées par *Severus Archontius*,
„ autrement *Frederic II.* On me dira peut-être,
„ que c'eſt une mépriſe du Journaliſte. Certes,
„ ſi

(*a*) On cite ici les *Mémoires de* TREVOUX, Mai 1734. pag. 784. *Artic.* 37. & le *Journal Littéraire* de *La Haïe* 1734. Tom. XXI. 23, 24, 25. car, dit-on, ceci encore ne peut être parti, que de la plume d'un Jéſuïte.

(*b*) Pag. 14, 15.

» ſi c'en eſt une, elle eſt bien groſſiére, & on » ne l'a point corrigée, que je ſâche, dans les » *Errata* de ce Volume, ni des ſuivans.

Quoi que l'Auteur s'étende beaucoup ſur tout ceci, pour une Lettre, il a *ſupprimé une infinité de choſes*, & il ne ſait quand il pourra en faire uſage, peu content qu'il eſt des Libraires de *Hollande*, dont un, à ce qu'il nous apprend, s'eſt emparé de ſes *Additions à l'Hiſtoire du Chriſtianiſme des* INDES, &, depuis deux ans, le paie de mauvaiſes défaites. Nous ſouhaitons, pour l'amour de ce Savant, & pour l'intérêt du Public, qu'on ne retienne pas plus long-tems ce tréſor caché.

ARTICLE IV.

MEMOIRES *pour ſervir à l'*HISTOIRE *de la* GRANDE-BRETAGNE, *ſous les Régnes de* GUILLAUME *&* MARIE, *de* GUILLAUME III. *& d'*ANNE I. *Traduits de l'Anglois de* GILBERT BURNET, *Evêque de* Salisbury. Tome IV. pagg. 514. Tome V. pagg. 519. Tome VI. pagg. 518. En grand *in douze*. A *La Haïe*, chez *Jean Neaulme*, 1735.

LA prémiére Partie de ces MEMOIRES a paru quelques années avant le commencement de notre Journal: il auroit été trop tard d'en parler, lors qu'elle étoit déja ſi connuë, & par elle-même, & par la Verſion Françoiſe. Mais nous ne devons pas négliger l'occaſion qui ſe préſente

ſente de rendre au moins quelque compte du reſte de l'Ouvrage; d'autant plus que, comme on avoit lieu de s'y attendre, c'eſt la Partie la plus curieuſe. Les choſes, dont l'Auteur y traite ſont celles dont il a pu être le mieux inſtruit, par la part qu'il avoit lui-même aux affaires, & par les moiens que ſa ſituation lui fourniſſoit d'apprendre ce qui ſe paſſoit d'ailleurs. On ne voit pas ſouvent des Hiſtoriens, qui aient autant que lui, tout ce qui eſt néceſſaire pour pouvoir faire fond ſur leur exactitude & ſur leur ſincérité. Je ne m'arrêterai qu'à donner le précis de quelques endroits des plus remarquables. Il ne ſeroit pas poſſible d'indiquer ſeulement le reſte, ſans ſe jetter dans une longueur exceſſive.

L'INTERREG'NE, qui finit par l'établiſſement de GUILLAUME, Prince d'*Orange*, & de MARIE ſon Epouſe, pour Roi & Reine d'*Angleterre*, eſt auſſi l'endroit où finiſſoit la I. Partie de ces *Mémoires*. C'eſt leur Régne en commun, qui commence celui-ci.

Tout (*a*) promettoit d'heureuſes ſuites d'une Révolution ſi avantageuſe à la Liberté Publique & à la Religion Proteſtante. L'indiſpoſition du Roi cauſa néanmoins quelque inquiétude; & la maniére retirée dont il vivoit à *Hamptoncourt*, d'où il ne venoit à *Londres* que les Jours de Conſeil, ſon air naturellement ſombre, qui le rendoit d'un abord difficile, produiſit bien-tôt un refroidiſſement général. Il n'y eut plus, ni Cour, ni Parties de plaiſir. En vain la Reine tâcha de ſup-

(*a*) Tom. IV. pag. 1, *& ſuiv.*

ſuppléer par ſes maniéres prévenantes à ce qu'il y avoit de peu obligeant dans celles du Roi: dès qu'on ſut que cette Princeſſe ne ſe mêloit point d'affaires, peu de perſonnes vinrent lui faire la cour. Le choix que *Guillaume* fit du Comte de *Nottingham* pour un des deux (*a*) Sécrétaires d'Etat, fut peu agréable aux *Wighs*; quoi que le Conſeil Privé ne fût d'ailleurs presque compoſé que de ce Parti.

La prémiére (*b*) choſe qu'on propoſa, fut de changer en *Parlement* la *Convention*, ou l'Aſſemblée extraordinaire des Etats de la *Grande-Bretagne*, qui avoit transféré la Couronne à *Guillaume* & à *Marie*. L'affaire paſſa, malgré l'oppoſition de tous les *Torys*. Mais pluſieurs Evêques refuſérent de prêter les Sermens qu'on exigea de tous les Membres du nouveau Parlement. Il y eût là-deſſus de grands débats: & ce fut juſtement alors que nôtre Auteur entra dans la Chambre des Seigneurs. Le Roi l'avoit nommé à l'Evêché de *Salisbury* de ſon propre mouvement: & quand il alla ſaluer la Reine, cette Princeſſe (*c*) lui dit, *Qu'elle eſperoit qu'il mettroit à préſent en pratique les idées dont il l'avoit ſouvent entretenuë.*

Un Acte de *Tolérance* (*d*) paſſa ſans difficulté. Les *Non-Conformiſtes* y furent exemtez de toutes peines, pour ne pas venir à l'Egliſe, ou pour aſſiſter à leurs Aſſemblées particuliéres. On excepta les *Sociniens*: & à l'égard des *Quakers*, on inſéra

(*a*) L'autre étoit le Comte de *Shrewsbury*.
(*b*) Pag. 9, & ſuiv. (*c*) Pag. 14. (*d*) Pag. 18, & ſuiv.

ra en leur faveur une clauſe, qui, au lieu des Sermens que les autres étoient obligez de prêter au Gouvernement, n'exigeoit d'eux qu'une Déclaration ſolemnelle de fidélité. Mais un autre Acte, nommé de *Compréhenſion*, qui tendoit à porter la condeſcendance plus loin, en facilitant aux *Presbytériens* les moiens de ſe réunir avec l'Egliſe dominante, échoua malheureuſement. Nôtre Auteur y contribua en partie, quoi qu'il ſouhaitât au fond la choſe; & il avoue ingénument (*a*) qu'il eut tort. Le Clergé commença alors à témoigner une haine implacable aux *Non-Conformiſtes*. Mais les gens ſages & modérez applaudirent à l'Acte de *Tolérance*; & rien ne fit plus de plaiſir au Roi, qui convaincu par l'expérience qu'il avoit faite en *Hollande*, regardoit l'Intolérance comme également injuſte & contraire aux Règles d'un ſage Gouvernement. Ce Prince vint même à bout de moderer le zèle de quelques perſonnes, qui propoſoient des Loix très-ſévéres contre les *Papiſtes*; (*b*) de ſorte que ceux-ci jouïrent des effets réels de la Tolérance, quoi qu'ils n'euſſent pas été compris dans l'Acte même du Parlement ſur ce ſujet. La choſe lui paroiſſoit d'autant plus néceſſaire, que penſant alors à la Guerre, qui fut bien-tôt après déclarée à la *France*, il craignoit d'aliéner les eſprits des *Catholiques Romains*, du ſecours desquels il pourroit avoir beſoin.

La Déclaration de cette Guerre donna lieu à (*c*) de grands débats, au ſujet de l'argent qu'il fal-

(*a*) Pag. 19, (*b*) Pag. 22, 23. (*c*) Pag. 23, *& ſuiv.*

falloit pour fournir aux frais du Gouvernement. Les *Wighs*, dont le Parti prévaloit alors, ne ſe conduiſoient plus que par des principes Républicains. Ils agirent en cette occaſion de telle maniére, que le Roi pouvoit aiſément en conclure qu'ils n'étoient pas dans des diſpoſitions favorables à ſon égard. Les diſcours qu'ils tenoient dans leurs Cabales, & quelques autres propoſitions qu'ils firent au ſujet de la Milice, la maniére dont ils s'oppoſérent à un Acte d'Amniſtie qu'il témoignoit avoir fort à cœur; tout cela le confirma, dans la penſée, que ceux qui l'avoient mis ſur le Trône, avoient deſſein d'abbaiſſer ſes Prérogatives, autant qu'ils avoient élevé ſa perſonne. Ils s'oppoſérent même alors au Réglement de la Succeſſion en faveur de la Maiſon de *Hanover*, dont nôtre Auteur, par ordre du Roi, porta la propoſition dans la Chambre des Seigneurs, où elle fut approuvée unanimement. Leur vue en cela (*a*) paroît avoir été, dit-il, d'éteindre la Monarchie, eſpérant d'en voir bien-tôt la fin, ſi l'on ne ſubſtituoit perſonne après le Roi, la Reine, & la Princeſſe *Anne*. Cependant, quoi que l'affaire n'eût pas été pouſſée dans cette Séance, qui dura long-tems, elle paſſa ſans aucune oppoſition, au commencement de la ſuivante.

Pendant l'Eté de cette Année 1689. un (*b*) Pêcheur trouva dans la *Tamiſe* le Grand Sceau d'*Angleterre*, que le Roi JAQUES, comme on le conjecture, y avoit jetté la nuit avant ſon départ; car il l'avoit alors demandé à Mylord *Jefferies*. Le Roi *Guillaume*, après avoir récompen-

(*a*) Pag. 30. (*b*) Pag. 31, 32.

penſé le Pêcheur, fit mettre en pièces le Sceau.

Lors que *Jaques* paſſa en *Irlande*, un certain (*a*) *Lindſay*, qui avoit été Sécrétaire du Comte de *Melfort*, fut emploié ſecrétement pour aller de *Paris* en *Ecoſſe*, offrir aux *Ecoſſois* un ſecours conſidérable, & leur apporter cinq ou ſix mille pièces, deſtinées à acheter des Munitions de Guerre & des Armes. Nôtre Auteur, à qui on avoit dit beaucoup de bien de cet homme, en fut la duppe. Comme *Lindſay* l'aſſûroit, qu'il n'avoit paſſé en *France* que pour ſes affaires particuliéres, il l'envoia au Bureau du Comte de *Shrewsbury*, qui ajoûta foi à ſes diſcours, ſur le portrait que l'Evêque lui en avoit fait. Un des Sous-Sécrétaires étoit dans les intérêts du Roi *Jaques*; ce qui fit que *Lindſay* fut non ſeulement renvoié abſous, mais encore il eut un Paſſeport du Docteur WYNNE, pour aller en *Ecoſſe*, à l'inſû du Comte. „ C'eſt ainſi (ajoûte nôtre „ Auteur) que ma facilité à juger favorablement „ des gens fut la principale cauſe de tout le mal „ qui arriva, pour ne l'avoir point arrêté, & „ ne lui avoir pas fait ſubir un examen plus ſé„ vére.

On (*c*) parle enſuite du Siège de *Londonderri*, de quelques autres affaires d'*Irlande*, & d'une Expédition malheureuſe ſur mer. Après quoi on vient aux affaires d'*Ecoſſe*, où *Guillaume* & *Marie* furent déclarez Roi & Reine du Royaume, & l'*Epiſcopat* aboli. Cette abolition, jointe à d'autres choſes, y cauſa de grands troubles, & rendit

(*a*) Pag. 34, 35 (*b*) *Ibid.* (*c*) Pag. 55, *& ſuiv.*

dit le Clergé *Anglois* fort mécontent du Roi.

Ce (*a*) Clergé, ſous le Régne précedent, avoit témoigné être porté à en venir à une eſpèce d'accommodement avec les *Non-Conformiſtes*: & *Guillaume*, dans la Déclaration qu'il porta de *Hollande*, avoit promis de travailler à faire réuſſir le projet. Le Roi tint parole, & laiſſa même entiérement l'affaire entre les mains du Clergé. Dix Evêques, & vint Théologiens, furent autoriſez à s'aſſembler, & à délibérer ſur les changemens qu'ils jugeroient pouvoir être faits dans le Livre des *Communes Priéres* & dans les *Canons*, pour les faire enſuite agréer à la *Convocation*. Mais la *Convocation* rejetta le projet; & ce fut, dit nôtre Evêque, par une (*b*) heureuſe direction de la Providence. „Ceux du Clergé *Jacobite*, qui étoient actuellement ſuſpendus de leurs „ fonctions Paſtorales, avoient deſſein de faire „ un Schiſme dans l'Egliſe, auſſi-tôt qu'ils auroient „ été démis de leurs Emplois, & que leurs Places ſeroient remplies par d'autres. Ils voioient „ bien qu'il ne leur ſeroit pas aiſé de faire une „ Séparation pour quelque intérêt particulier & „ perſonnel: ainſi ils ne demandoient pas mieux „ que d'avoir un prétexte plus ſpécieux, qui leur „ auroit été fourni, ſi nous avions fait quelque „ changement dans les *Communes Priéres*. Car, „ en ce cas, ils auroient fait valoir leur zèle & „ leur attachement pour l'Ancienne Egliſe d'*Angleterre*, par oppoſition aux Novateurs" .Ainſi les changemens auroient fait plus de mal que de bien;

(*a*) Pag. 59, & ſuiv. (*b*) Pag. 64, 65.

bien; comme il parut par la ſuite. Ces mêmes *Jacobites*, qui eſpéroient d'en tirer avantage, furent ceux qui depuis déclamérent le plus contre de tels changemens, propoſez de nouveau, & qui empêchérent qu'on ne les fît.

Le Parlement, (*a*) aſſemblé en hyver avec des diſpoſitions peu favorables pour le Roi, luí fit prendre encore plus ombrage des *Whigs*, par la froideur qu'ils montroient en tout ce qui avoit du rapport aux intérêts du Public, auſſi bien qu'à ceux du Roi. Ce Prince témoigna déſirer fortement, que les Revenus de la Couronne lui fuſſent accordez ſa vie durant. Tant que cela n'étoit pas fait, il n'étoit, diſoit-il, Roi que de nom. Il s'exprima quelquefois ſur ce ſujet avec une véhémence, qui ne lui étoit pas ordinaire; menaçant de tout quitter, plûtôt que de ſouffrir qu'on le traitât de cette maniére. Il dit un jour à nôtre Evêque. „Qu'il connoiſſoit le „ bon côté du Gouvernement Républicain, „ auſſi bien que du Gouvernement Monarchi„ que, & qu'il n'étoit pas facile de décider le„ quel de ces deux Gouvernemens valloit le „ mieux; mais qu'il étoit bien aſſûré, qu'il n'y „ en avoit pas au monde de plus mauvais, que „ celui d'un Roi ſans argent & ſans pouvoir." Malheureuſement pluſieurs étoient prévenus, que *Guillaume* gouverneroit d'une maniére arbitraire, dès qu'il auroit des revenus aſſûrez, & qu'il porteroit fort haut les Prérogatives Royales, auſſi-tôt qu'il ne ſeroit plus dans l'embarras.

Une

(*a*) Pag. 66, *& ſuiv.*

UNE Conſpiration (*a*) des *Jacobites* contre le Gouvernement, & dont le Chevalier *Jaques Montgomery* étoit le Chef, fournit auſſi occaſion aux Mécontens d'aigrir les Eſprits contre le Roi, parce qu'elle paroiſſoit peu vraiſemblable, & qu'ainſi on la regardoit comme une fiction de la Cour. Nôtre Auteur même fut long-tems avant que de pouvoir s'imaginer que les choſes euſſent été portées ſi loin. Mais il eut pleinement de quoi s'en convaincre, par la découverte que lui fit le Frére même de *Montgomery*. Celui-ci indiqua le porteur de l'Original, par lequel on invitoit le Roi *Jaques*, en conſéquence d'un Traité conclu avec lui par les Conjurez. Mais les Papiers aiant été remis à un autre, qui eut le bonheur de paſſer en *France*, on ne trouva rien entre les mains de celui qui fut arrêté. Et ce défaut de preuves ſuffiſantes pour connoître tous les Conjurez, donna belle matiére à tourner en ridicule la Conſpiration, comme chimérique.

LE Roi fut une fois ſur le point de prendre une réſolution déſeſpérée. (*b*) Il croioit ne pouvoir pas ſe fier aux *Torys*, & il ne vouloit pas ſe fier aux *Whigs*. Il eſpéroit cependant, que les *Torys* demeureroient fidéles à la Reine *Marie*. Dans cette idée, il forma le deſſein de paſſer en *Hollande*, & de remettre le Gouvernement entre les mains de ſon Epouſe. Le Convoi étoit prêt pour ſon départ: mais les fortes inſtances, accompagnées même de larmes, du Marquis de *Caermarthen*, du Comte de *Shrewsbury*, & de quel-

(*a*) Pag. 69, *& ſuiv.* (*b*) Pag. 77, 78.

quelques autres Seigneurs, lui firent enfin changer son dessein en celui d'aller mettre fin à la Guerre d'*Irlande*. Nôtre Evêque apprit cela quelque tems après du Comte de *Shrewsbury*, & il en informa la Reine, qui n'en savoit rien; tant le Roi étoit reservé à son égard.

La veille de (*a*) son départ, il fit venir nôtre Evêque dans son Cabinet. „ L'état de ses affaires, qui n'étoit pas certainement avantageux, „ sembloit l'inquiéter. Il dit, que pour ce qui „ le regardoit, il se confioit en Dieu, & qu'il „ achéveroit en *Irlande* la carriére qu'il avoit „ commencée, ou périroit. Il plaignoit seulement la pauvre Reine. C'est ce qu'il repéta „ jusqu'à deux fois avec beaucoup de tendresse, „ souhaitant que ceux qui avoient de l'affection „ pour lui, s'attachassent à elle, & l'aidassent de „ leurs Conseils. Il déplora beaucoup (ajoûte „ nôtre Auteur) les Factions & les Animositez „ qui regnoient parmi nous, & trouva sur-tout „ mauvais que les Evêques & le Clergé les excitassent, au lieu de travailler à les appaiser. „ Ce Prince fit néanmoins une exception en „ ma faveur. Il ajoûta, que la Campagne, qu'il „ alloit ouvrir, n'étoit pas naturellement une „ chose desagréable pour lui: qu'il entendoit „ mieux le métier de la Guerre, que celui de „ gouverner l'*Angleterre*: que, quoi qu'il n'eût „ ni crainte, ni défiance, par rapport à la Cause „ pour laquelle il partoit, il ne laissoit pas d'y avoir „ quelque chose de très-fâcheux dans la nécessité „ d'aller combattre le Roi *Jaques* en personne, „ puis

(*a*) Pag. 91.

„ puis que ce ſeroit un chagrin, mortel pour lui „ & pour la Reine, ſi ce Prince étoit tué ou „ fait priſonnier. Enfin il me pria de me ſou„ venir de lui dans mes Priéres, & me renvoia „ vivement touché de ce qu'il venoit de me „ dire.

Par un effet de cette tendreſſe pour ſon Beau-Pére, il rejetta un (*a*) projet aſſez bien imaginé, qui tendoit à attirer le Roi *Jaques* à bord d'un Vaiſſeau, ſur lequel on auroit pu le tranſporter en *Eſpagne*, ou en *Italie*, & le laiſſer-là, en lui donnant vint-mille Piéces, afin qu'il n'y manquât de rien. Mais *Guillaume* dit, qu'il ne vouloit avoir part à aucune Trahiſon; & que la perſonne de ce Prince pourroit être expoſée, par la réſiſtance de ſes gens, à quelque danger, dont il ne prétendoit point être complice. Nôtre Evêque rapporta le tout à la Reine, qui en fut fort ſatisfaite. Pendant l'abſence du Roi, (*b*) cette Princeſſe, qui, durant l'eſpace de ſeize mois, avoit ſi peu paru dans les affaires, marqua en tout une prudence & une modération extraordinaires, & fut bien tôt aimée & admirée de tous ceux qui l'environnoient.

APRE'S la fameuſe (*c*) Bataille de *La Boyne*, Victoire complette, où le Roi fut bleſſé ſans aucune mauvaiſe ſuite, on trouva, parmi les papiers du (*d*) Comte de TYRCONNEL, des Lettres d'un *Irlandois*, nommé *Jones*, qu'il avoit écrites à la Reine *Marie* en *France*, & une autre

(*a*) Pag. 92. (*b*) Pag. 95.
(*c*) En 1690. (*d*) Pag. 110, *& ſuiv.*

tre de *Tyrconnel* même, par où il paroiſſoit que ce *Jones* s'étoit offert pour aſſaſſiner *Guillaume*, & que le Roi *Jaques*, après quelque difficulté, avoit conclu le marché. Nôtre Auteur vit une Copie de deux de ces Lettres, que le Chevalier *Robert Southwell*, qui avoit examiné tous les papiers ſaiſis, lui montra. Un fidèle narré de toute l'affaire fut dreſſé, à deſſein d'en faire part au Public. Mais après une mûre délibération, la tendreſſe du Roi & de la Reine pour le Roi *Jaques*, les engagea à ne point expoſer aux yeux du Public un ſi infame projet. *Guillaume* dit là-deſſus à nôtre Evêque, (*a*) qu'il étoit bien réſolu, quelques lâches trames qu'on ourdît contre ſa vie, de ne rendre jamais la pareille.

Cette même Année, il y eut (*b*) deux Conſpirations découvertes, l'une en *Ecoſſe*; l'autre en *Angleterre*. Le Comte de *Clarendon*, qui étoit de la derniére, (*c*) obtint du Roi ſa grace, en conſidération de l'honneur qu'il avoit d'être proche parent de la Reine.

Parmi les affaires étrangéres, que nôtre Auteur mêle de tems en tems dans ſes Mémoires, après avoir parlé de l'élection du Pape (*d*) Innocent XII. il rapporte (*e*) un exemple, que le Roi *Guillaume* lui apprit du deſſein où paroiſſoit être ce nouveau Pontife, de ne chercher en aucune maniére l'aggrandiſſement de ſa Famille. Un de ſes proches parens, qui étoit au ſervice des *Eſpagnols* en *Flandres*, aiant appris

(*a*) Pag. 112. (*b*) Pag. 126, *& ſuiv.* (*c*) Pag. 143.
(*d*) En 1691. (*e*) Pag. 147.

prit sa promotion, se rendit au plus vîte à *Rome*. Le Pape le reçut honnêtement, mais le renvoia d'abord, sans lui faire d'autre présent, à ce qu'il disoit, que d'un peu de Tabac en poudre. Cette parenté lui valut bien un avancement chez les *Espagnols* : mais la recommandation d'*Innocent XII.* n'y eut aucune part.

Nôtre Auteur parle à regret d'une (*a*) mésintelligence qu'il y eut entre la Reine *Marie*, & la Princesse *Anne* sa Sœur, à l'occasion d'un Acte Parlementaire, que cette derniere Princesse obtint pour se faire assigner une Pension considérable; mésintelligence qui dura malheureusement jusqu'à la mort de la Reine. Cela est d'autant plus remarquable, que non seulement on en voit naître la disgrace du Comte de MARLBOROUGH, mais que ce fut aussi l'origine du grand crédit qu'il eut sous le Règne d'*Anne*, & qui le mit dans le poste où il se signala si glorieusement.

La maniére dont on nous apprend que fut découvert un nouveau dessein (*b*) formé sur la vie du Roi, par *Grandval*, avec qui le Marquis de Louvois avoit traité, est curieuse. Nôtre Auteur en eut même quelque avis par une Lettre du fameux Antiquaire ANDRE' MORÉL, qui étoit (*c*) sorti de la *Bastille* au mois d'Avril de 1692.

(*a*) Pag. 181, & suiv. (*b*) En 1692. Pag. 190, & suiv.

(*c*) Où il avoit été sept ans, dit nôtre Auteur, pag. 193. Voilà qui marque la datte précise du tems où *Morel* sortit de la *Bastille*, & que l'on ignoroit, en rassemblant les circonstances de la Vie de cet Auteur, Tom. XII. de nôtre *Bibliothéque*, pag. 98, 99. Mr. *Burnet* attribuë aussi *au refus de changer de Religion* la détention de ce fameux Antiquaire. Il remarque un trait *de grande imprudence*, dans

1692. Avant que de retourner à *Rome*, il eut la curiosité d'aller à *St. Germain* voir le Roi *Jaques*. Il se trouva dans un même Carrosse, avec *Grandval*, qui, quoi qu'il ne connût point *Morel*, lui dit, *Qu'il y avoit un projet sur le tapis, qui confondroit toute l'Europe; le Prince d'Orange ne devant pas vivre un mois. Grandval*, quoi qu'il ne fût pas sévérement interrogé sur les circonstances, avoua tout. Sa Confession fut imprimée. (*a*) „ Mais, de quelques noires couleurs „ qu'elle dépeignît la Cour de *France*, personne „ ne s'offrit de sa part à la justifier de l'infame „ dessein qui lui étoit imputé. Cependant, tel „ étoit l'aveuglement des *Jacobites* en *Angleterre*, qu'ils ne voulurent rien croire de tout ce „ qui pouvoit faire tort au Roi *Jaques*, ou à la „ Cour de *France*.

PENDANT l'Année 1693. la *France* (*b*) offrit à l'*Espagne* tout ce qu'elle avoit perdu depuis la Paix de *Munster*, à condition que le Duc d'*Anjou* monteroit sur le Trône, en cas que le Roi CHARLES vînt à mourir sans laisser d'Enfans. Les Grands d'*Espagne* prêtérent l'oreille à cette proposition, quoi qu'ils n'ignorassent pas le tort qu'ils faisoient par-là à la Maison d'*Autriche*, à l'Electeur de *Baviere*, & à quelques autres de leurs Alliez. Mais le Roi d'*Espagne*, qui ordi-

dans la maniére dont *Morel* lui écrivit, pour lui apprendre ce qu'il avoit entendu de *Grandval*; c'est que l'Adresse étoit écrite de sa propre main, très-bien connuë à la Cour. Cependant la Lettre parvint heureusement à *Londres*.

(*a*) Pag. 124. (*b*) Pag. 243.

nairement n'avoit pas la moindre fermeté, fut inflexible en cette occasion, & résolut de continuer la Guerre.

L'ARCHEVEQUE de *Cantorberi*, le fameux TILLOTSON, (*a*) étant venu à mourir en 1694. le Roi & la Reine en furent sensiblement affligez. Cette Princesse parla de lui plusieurs jours de suite, avec beaucoup de tendresse, & quelquefois même en versant des larmes. *Tillotson* mourut si pauvre, que ses Dettes n'auroient pu être payées, si le Roi avoit voulu exiger le paiement des *Annates*, qui lui étoient encore dues: tant étoit grande la générosité & la charité de ce Prélat, dans un poste où *Sancroft* (*b*) s'étoit enrichi. La mort de la Reine suivit de près. Nôtre Auteur a été témoin de l'affliction que cette perte causa au Roi, qui n'en paroissoit pas susceptible à un tel point. L'état fâcheux où il la voioit dès le second jour de son indisposition, (*c*) le porta à passer le Bill pour les Parlemens triennaux; Bill, auquel il n'auroit jamais donné son consentement, s'il ne l'avoit fait dans la consternation où il se trouvoit alors. Jamais Princesse ne fut plus universellement regrettée, & ne mérita davantage de l'être. C'est le grand & court éloge qu'en fait (*d*) nôtre Evêque; renvoiant d'ailleurs à un Livre qu'il publia sur ce sujet où il n'a rien dit d'elle, qu'il ne garantisse conforme à la plus exacte vérité.

EN parlant (*e*) de la prise de *Namur*, sur l'Année 1695.

(*a*) Pag. 272. (*b*) Son Prédécesseur, dépose par le *Parlement*.

(*c*) Pag. 274. (*d*) Pag. 277. (*e*) Pag. 307, 308.

1695. nôtre Autéur en donne toute la gloire au Roi, & dit que cette conquête fut regardée comme une des plus grandes actions de ſa vie; ſes Généraux n'étant pas capables de venir à bout d'une entrepriſe ſi difficile, qu'en fait de Siéges on ne trouve rien de plus grand dans l'Hiſtoire. „ Dans „ le tems que la Garniſon ſortoit du Château, „ le Roi fit arrêter le Maréchal de *Boufflers*, en „ repréſailles des infractions faites aux Capitula„ tions de *Dixmude* & de *Deinſe*. La juſtice de „ ce procédé parut à la prémiére vuë ſouffrir „ quelque difficulté: mais on allégua différens „ exemples, auxquels on eut ſoin d'ajoûter cet„ argument ſans replique, que tous les Engage„ mens entre Princes, tant en fait de Paix que „ de Guerre, étant réciproques, celui qui man„ quoit le prémier à ſa parole, autoriſoit par „ cela même l'autre à retirer la ſienne. A la fin, „ les *François* conſentirent à renvoier les Garni„ ſons, conformément au Cartel; ce qui fut „ exécuté après que le Maréchal de *Boufflers* „ eût été mis en liberté. L'affaire de quelques „ Officiers, qui s'étoient avancez par de mau„ vais moiens, & rendus coupables d'oppreſſion „ & d'injuſtice, occupa pendant quelque tems „ différens Conſeils de Guerre. Le Roi, quoi „ que déſaprouvant de pareilles choſes, n'en fit „ faire, ni un examen, ni une punition, auſſi „ ſévéres qu'il le falloit. Diſons le tout (ajoû„ te nôtre Auteur) ce Prince ne faiſoit pas „ aſſez de diſtinction entre ceux qui ſervoient „ bien, ne vendoient rien, & traitoient leurs „ Subalternes avec douceur, & ceux qui expo-

„ soient tout en vente, & opprimoient leurs In-
„ férieurs. Ainſi il n'étoit que trop naturel, que
„ les déſordres qu'il étoit queſtion d'arrêter,
„ continuaſſent à aller leur train.

Les divers projets d'attenter à la vie de *Guillaume*, rapportez juſqu'ici, aiant tous échoué, on en (*a*) inventa un nouveau, auquel on eut ſoin de donner un air militaire, pour cacher l'infamie de l'aſſaſſinat. Le Roi *Jaques* donna une Commiſſion en bonne forme au Chevalier *George Barkley*, Ecoſſois; par laquelle il lui ordonnoit d'attaquer le Prince d'*Orange* dans ſon Quartier d'hyver. *Charnock*, le Chevalier *Guillaume Perkins*, le Capitaine *Porter*, & *Le Rue*, étoient ceux qui devoient exécuter le deſſein. Cette conſpiration fut découverte, au mois de Février 1696. & on arrêta pluſieurs de ceux qui y avoient part. Quelques-uns témoignérent avoir lû la Commiſſion, écrite toute entiére de la main du Roi *Jaques*. On verra dans l'Original le détail de l'inſtruction de leur Procès.

„ Les *Jacobites* donnerent (*b*) dans cette occa-
„ ſion une preuve bien ſurprenante de leur har-
„ dieſſe. Deux des Conjurez, *Jean Friend* & *Guillaume Perkins*, n'aiant pas changé de Re-
„ ligion, & ſe diſant Proteſtans juſqu'à la fin;
„ trois Eccléſiaſtiques Non-Jureurs les accom-
„ pagnérent à *Tyburn*. Il y en avoit deux, qui
„ avoient ſouvent viſité *Friend*, & le troiſiéme
„ avoit vû *Perkins*. Tous trois ſe réunirent ſur
„ le lieu de l'Exécution, pour donner l'Abſolu-
„ tion

(*a*) Pag. 330, & ſuiv. (*b*) Pag. 107, 108.

„ tion aux Criminels, par l'Impoſition des „ mains, en préſence de tout le Peuple: Impu„ dence auſſi nouvelle, que condamnable; car „ enfin ces deux hommes pouvoient avouant „ leur crime, & n'en témoignant aucun repen„ tir de ſorte que par cette Abſolution ſolen„ nelle, ces Eccléſiaſtiques témoignoient qu'ils „ approuvoient tout ce que les autres avoient „ fait. Deux d'entr'eux furent pris, & cenſu„ rez de cette conduite irréguliére à la *Cour du* „ *Banc du Roi*. Le troiſiéme s'échappa.

La découverte de cette Conjuration fit échouer le deſſein qu'avoit le Roi *Jacques* de paſſer en *Angleterre* avec une Flotte, auſſi-tôt qu'il auroit eu avis du ſuccès de l'Aſſaſſinat. Pluſieurs perſonnes furent auſſi arrêtées, pour avoir eu part à ce projet d'*Invaſion*. (*a*) *Fenwick*, un d'entr'eux, voulut rendre ſuſpects les Comtes de *Shrewsbury* & de *Marlborough*, Mylord *Godolphin*, & l'Amiral *Ruſſel*, d'avoir fait leur paix avec le Roi *Jacques*, & de travailler actuellement à ſes intérêts: mais il ne ſoûtenoit ſon accuſation par aucune circonſtance qui pût avoir lieu de preuve ou de préſomption. Il y eut là-deſſus de grands débats dans le Parlement, dont nôtre Auteur, qui y eut beaucoup de part, donne un détail fort circonſtancié, qu'on lira avec plaiſir.

Voici quelques-uns des réflexions que fait nôtre Auteur, ſur la *Paix* de *Ryswyck*, conclue en 1697. (*b*) „ Le Roi *Guillaume* trouva que ſon „ Gouvernement devenoit ſi déſagréable à ſon „ Peu-

(*a*) *Pag.* 262, *& ſuiv.* (*b*) *Pag.* 405, *& ſuiv.*

„ Peuple par la continuation de la Guerre, qu'il „ ſe vit comme néceſſité à faire la Paix. Les „ Etats des *Provinces-Unies* gémiſſoient ſous le „ même fardeau. La Guerre leur étoit plus „ onéreuſe encore & plus dommageable qu'à „ l'*Angleterre*. A la vérité, la *France* n'avoit „ rien gagné par cette Guerre, qu'elle avoit ſi „ perfidement commencée. Elle ſe voioit con- „ trainte d'en revenir à la Paix de *Nimégue*.... „ Ce qu'il y eut de plus fâcheux dans ce Traité, „ c'eſt qu'il ne procura aucun avantage aux „ *Proteſtans* de *France*. Les *François* Réfugiez „ firent bien toutes les inſtances imaginables au- „ près du Roi, & des autres Alliez Proteſtans. „ Mais comme ils n'étoient entrez en rien dans „ les cauſes de la Guerre, il ne parut pas que „ les Alliez puſſent faire autre choſe en leur fa- „ veur, que de les recommander au Roi de „ *France* dans les termes les plus forts. Malheu- „ reuſement ce Prince étoit ſi habitué à la Su- „ perſtition, & à la Cruauté, que leur ſort em- „ pira par la Paix. La Cour profita du loiſir „ qu'elle avoit, pour les épier & les perſécuter „ plus qu'elle n'avoit jugé à propos de le faire „ pendant la Guerre. Les Gens-de-guerre en „ *France* ſe plaignoient univerſellement de la „ Paix, comme étant lâche & deshonorante. „ Les *Jacobites*, en *Angleterre*, furent d'autant „ plus confondus, quand ils en apprirent la nou- „ velle, que juſqu'au dernier inſtant la Cour de „ *France* avoit aſſûré le Roi *Jaques*, qu'elle n'a- „ bandonneroit jamais ſes intérêts, & la Reine, ſon „ Epouſe, avoit fait donner parole au Parti dans

„ ce

„ ce Royaume, que l'*Angleterre* ſeroit excluſe
„ du Traité, & obligée de ſoûtenir la Guerre
„ toute ſeule. Ces Meſſieurs ſe tenoient ſi ſûrs
„ de ces promeſſes, qu'ils hazardérent à ce ſu-
„ jet des Gageures conſidérables : Uſage peu
„ connu parmi nous avant la Guerre, mais qu'on
„ porta, pendant qu'elle duroit, à un excès ex-
„ travagant. Ainſi ils ſe trouvoient ruïnez du
„ côté de la fortune, auſſi bien que trompez
„ dans leur attente, par la Paix. Sur quoi l'on
„ dit, que la Reine, Epouſe du Roi *Jaques*,
„ fit une réponſe hardie au Roi de *France*, quand
„ il lui apprit que la Paix étoit ſignée. Elle dit,
„ qu'elle ſouhaitoit que cette Paix fût auſſi pro-
„ pre à augmenter ſa gloire, qu'elle l'étoit à éta-
„ blir & à aſſûrer ſon repos.

Apres' la Paix de *Ryswyck*, on ne tarda pas long-tems à craindre les ſuites de la mauvaiſe ſanté du Roi d'*Eſpagne*. Cela amena le fameux *Traité de Partage*, qui fut (*a*) entamé, dans l'Eté de 1699. pendant que *Guillaume* étoit à *Loo*. Le Roi, & les Etats des *Provinces-Unies* voioient le danger où ils ſeroient expoſez, s'ils s'engageoient dans une nouvelle Guerre, avant que les Dettes immenſes, contractées à l'occaſion de la précédente, fuſſent aquittées. Les Miniſtres du Roi dans la *Chambre Baſſe* l'aſſûroient, qu'il ſeroit très-difficile de porter les Communes à entrer dans une nouvelle Guerre, pour maintenir les droits de la Maiſon d'*Autriche*. L'Empereur avoit peu de forces pour les ſoûtenir par terre, & point

(*a*) Pag. 463, *& ſuiv.*

& point du tout par mer ; son trésor étoit d'ailleurs épuisé par une longue Guerre avec les *Turcs*. Les *François* faisoient filer beaucoup de Troupes vers les Frontières d'*Espagne*, & ils étoient résolus d'entrer dans ce Royaume, dès que le Roi seroit mort. Cependant ils paroissoient disposez à entrer en accommodement sur cette affaire : mais ils prétendoient que l'objet fût des plus considérables, si l'on vouloit les engager à se désister de si grandes prétentions. Le Roi, & les Etats, croioient faire un bon marché, si en abandonnant quelques-unes des branches les moins considérables de la Monarchie *Espagnole*, ils conservoient ce qui les intéressoit le plus directement, savoir, l'*Espagne* elle-même, les *Indes Occidentales*, & les *Païs-Bas*. Les *François* parurent disposez à se contenter des Domaines d'*Italie* & des environs, avec une partie du Royaume de *Naples*, & à céder le reste au second Fils de l'Empereur, l'Archiduc CHARLES. L'Empereur entra dans le Traité, voiant bien qu'il ne pouvoit se flatter d'emporter la Succession toute entiére : mais il insistoit à ce qu'on ajoûtât le Duché de *Milan* à ses Etats Héréditaires d'*Allemagne*. Le Roi *Guillaume* proposa pour expédient, que le Duc de *Lorraine* auroit le Duché de *Milan*, & que la *France*, pour dédommagement, auroit la *Lorraine*. L'Empereur, quoi qu'Oncle du Duc, ne goûta pas ce projet : mais il pressa le Roi de n'abandonner pourtant pas le Traité, & de voir s'il ne pourroit pas lui obtenir de meilleures conditions. Sur toutes choses, il recommanda le secret ; sachant bien à quel point les

les *Espagnols* seroient offensez, si l'on avouoit un Traité, qui tendoit à démembrer leur Monarchie, quoi qu'ils ne prissent aucun soin de la conserver eux-mêmes. Le Roi comptoit que l'Empereur, & les autres Princes d'*Italie*, auroient assez de pouvoir à *Rome*, pour empêcher le Pape de donner l'Investiture du Royaume de *Naples*; & que, de quelque maniére que l'affaire finît, le Pape seroit obligé de se montrer fort partial, ou pour la Maison d'*Autriche*, ou pour celle de *Bourbon*; ce qui pourroit occasionner une rupture entr'eux, & produire d'autres effets dont tout le Corps Protestant ressentiroit les heureuses suites. S'il s'élevoit quelque Guerre en *Italie*, elle seroit éloignée, & dans un Païs qui intéressoit peu l'*Angleterre* & la *Hollande*; sans compter qu'il faudroit toûjours que les Flottes *Angloise* & *Hollandoise* vinssent à la fin servir d'Arbitres pour terminer le différent. „ Tels „ étoient (ajoûte (*a*) même Auteur) les secrets „ motifs du Roi. Je les sai, comme les tenant „ la plûpart de sa propre bouche. Le Roi de „ *France* consentit à ce projet: & si l'Empereur „ y fût entré, son Fils l'Archiduc seroit passé „ sans délai en *Espagne*, pour y être regardé „ comme l'Héritier de la Couronne. Par ces „ Articles, signez du Roi de *France* & du *Dau-* „ *phin*, l'un & l'autre s'engageoient à n'accep- „ ter aucun Testament, Donation, ou Acte „ contraire à ce Traité, que l'on appella *Traité* „ *de Partage*. J'ai eu entre les mains l'Original, „ que le Dauphin avoit signé. Les *François*, & „ l'Em-

(*a*) Pag. 466, 467.

„ l'Empereur, eſſaioient leurs forces dans la „ Cour d'*Eſpagne*. Il eſt clair, que l'Empereur „ ſe fioit trop au crédit qu'il avoit auprès des „ Miniſtres & du Roi lui-même; & qu'il ne re„ fuſa le Partage que pour leur complaire: Sans „ quoi il n'y a aucun lieu de douter, que, vû „ l'impoſſibilité de rien faire de mieux, il n'eût „ cédé à la néceſſité de ſes affaires. Les *Fran„ çois* travaillérent, avec beaucoup de perfidie, „ à aliéner les *Eſpagnols* de ſes Alliez, en leur „ faiſant voir à quelle diminution de leur Mo„ narchie ceux-ci avoient conſenti; en ſorte que „ le ſeul moien qui reſtât de conſerver tous les „ Etats de cette Couronne unis, c'étoit d'ac„ cepter le Duc d'*Anjou* pour leur Roi. Les „ *Eſpagnols* ſe plaignirent dans les Cours de leurs „ Alliez, & principalement dans la nôtre, de ce „ Traité de Partage, comme d'un Projet qui „ tendoit à leur ravir des Etats, qui apparte„ noient à leur Couronne, & qui n'en avoient „ jamais été ſéparez. On ne parla pas de tout „ ceci pendant la Séance du Parlement: car, „ quoi que la choſe fût généralement crue, ce„ pendant, comme rien n'étoit publiquement „ avoué, on ne pouvoit prendre connoiſſance „ d'un ſimple bruit; outre qu'on ne devoit rien „ faire, en conſéquence de ce Traité, pendant „ la vie du Roi d'*Eſpagne*.

CE Prince mourut le 1. de *Novembre*, en 1700. „ Je tiens (dit nôtre (*a*) Auteur) du Comte „ de *Mancheſter*, qui étoit alors nôtre Ambaſſa„ deur à la Cour de *France*, que, quand on y „ eut

(*a*) Pag. 502, 503.

„ eut appris que le Roi d'*Eſpagne* étoit à l'agonie, Mr DE TORCY, Sécrétaire d'Etat, étoit „ venu le prier, de la part du Roi de *France*, de „ communiquer cette nouvelle au Roi ſon Maître, & de lui faire ſavoir, que le Roi de *France* eſperoit qu'il diſpoſeroit toutes choſes pour „ faire exécuter le Traité, en cas qu'on voulût „ y former quelque oppoſition. Dans toute cette converſation, Mr. *de Torcy* marqua, que „ la Cour de *France* étoit fortement réſoluë „ à s'en tenir au Traité. Peu de jours après, „ on ſut que le Roi d'*Eſpagne* étoit mort, „ & qu'il déclaroit par ſon Teſtament le Duc „ d'*Anjou* Héritier univerſel de la Monarchie „ *Eſpagnole*. On ne ſait pas bien encore, par „ quels moiens on avoit pu porter le Roi d'*Eſpagne* à cette réſolution: ou ſi le Teſtament „ avoit été ſuppoſé par le Cardinal *Portocarrero*, „ & quelques Grands, qui s'étoient laiſſez corrompre, ou qui avoient cru que le moien le „ plus efficace de conſerver leur Monarchie en „ ſon entier, étoit de la donner à un Prince „ *François*, comptant les forces de la *France* fort „ ſupérieures à toutes celles que la Maiſon d'*Autriche* pourroit réunir pour faire valoir ſes „ droits. Quoi qu'il en ſoit, pour rendre le Teſtament plus agréable aux *Eſpagnols*, on avoit „ mis entre les conditions requiſes dans le Succeſſeur, pour ne pas déchoir de la Couronne, „ non ſeulement qu'il n'abandonneroit pas ce „ qu'on appelloit la *Foi Catholique*, mais encore „ qu'il maintiendroit le Dogme de la *Conception*

„ *imma-*

» *immaculée* de la *Vierge*..... Quand (*a*) on eut
» reçû en *France* la nouvelle, vraie ou fauſſe,
» de la dernière volonté du Roi d'*Eſpagne*, la
» Cour parut incertaine, pendant quelques jours,
» du parti qu'elle avoit à prendre. Toutes les
» Lettres, qui nous venoient de cette Cour, aſ-
» ſûroient que le Roi s'en tiendroit au Traité de
» Partage. Mais Madame *de Maintenon*, qui
» avoit une tendreſſe inexprimable pour le Duc
» d'*Anjou*, engagea le *Dauphin* à accepter le
» Teſtament; & *Pontchartrain* à la ſeconder dans
» ſes vuës. Les choſes étant ainſi diſpoſées, les
» nouvelles de la mort du Roi d'*Eſpagne* ne fu-
» rent pas plûtôt arrivées à *Fontainebleau*, que,
» comme me l'apprit depuis Mr. de SPANHEIM,
» qui étoit en ce tems-là Ambaſſadeur de *Pruſſe* à
» *Paris*, le Conſeil Secret fut convoqué. Il
» s'aſſembla chez Madame de *Maintenon*, & la
» Séance dura environ quatre heures. *Pontchar-*
» *train* opina pour accepter le Teſtament; les
» autres Miniſtres étoient pour s'en tenir au
» Traité. Le *Dauphin* ſe déclara pour le pré-
» mier avis, avec un air d'autorité qu'il n'avoit
» jamais pris; ce qui fit croire la choſe concer-
» tée entre lui & le Roi, qui ſe montra plus re-
» ſervé, & parut pancher davantage pour le
» Traité. A la fin, Madame *de Maintenon* de-
» manda, ce qu'avoit donc fait le Duc d'*Anjou*,
» pour engager le Roi à le priver de ſes droits à
» la Succeſſion d'*Eſpagne*? Cette queſtion ra-
» mena tout le monde au ſentiment du *Dauphin*;
» & le Roi parut ſe rendre à leurs raiſons. La
réſo-

(*a*) Pag. 503, *& ſuiv.*

résolution, prise dès ce jour-là, qui étoit un *Lundi*, ne fut rendue publique que le *Jeudi* suivant, où le Roi dit à son lever, qu'il acceptoit le Testament, après quoi on traita le Duc d'*Anjou* comme Roi d'*Espagne*. „ Quand la Cour de „ *France* publia sa résolution, & l'envoia à tou„ tes les Cours de l'*Europe*, elle tâcha de colo„ rer un manque de foi aussi manifeste, par la „ plus indigne de toutes les excuses. Elle dit, „ que le Roi de *France* avoit fait principalement „ attention au grand but du Traité, qui étoit de „ conserver la Paix de l'*Europe*, & que, pour „ mieux arriver à ce but, ce Prince avoit aban„ donné la *lettre* du Traité, pour s'attacher au *sens* „ & à l'*esprit*: Equivoque si grossiére, qu'elle „ avoit tout l'air d'être l'ouvrage de quelque „ *Confesseur Jésuite*, accoûtumé à joindre l'im„ pudence au parjure.

Le nouveau Roi d'*Espagne* (*a*) écrivit à toutes les Cours de l'*Europe*, pour leur notifier son avénement à la Couronne: il n'oublia que l'*Angleterre*. On disoit publiquement, qu'il avoit promis au prétendu Prince de *Galles* d'avoir soin de ses intérêts, quand le tems en seroit venu. Dès que le Parlement fut ouvert, il parut que la *France* y avoit un grand Parti. Il étoit venu, pendant tout l'hyver, de grosses sommes de ce Royaume. Rarement le Paquebot arrivoit-il, sans apporter dix-mille *Louïs d'or*: souvent il en avoit beaucoup davantage. Le Royaume en fut bien-tôt rempli: & en six mois de tems, on en frap-

(*a*) Tom. VI. pag. 1, & *suiv.*

frappa pour un million de *Guinées*. Une raison de Commerce, que les Marchands alléguoient de cette abondance extraordinaire, ne l'expliquoit qu'en partie: & quand l'Ambaſſadeur de *France* ſe fut retiré, le Change baiſſa conſidérablement. D'où l'on conclut, que, pendant ſon ſéjour en *Angleterre*, il avoit reçû de grandes remiſes, dont il s'étoit ſervi pour faire entrer dans les intérêts de ſon Maître tous ceux qu'il trouvoit diſpoſez à mériter par leur complaiſance quelque part à ſes largeſſes.

On en vit les effets dans la prochaine ouverture du Parlement. Le Traité de Partage y fut attaqué, auſſi bien que ceux qui y avoient eu quelque part. Pendant ces brouilleries, & autres qu'y cauſoient les Agens de la *France*, *Guillaume* (*a*) aiant enfin reçu une Lettre du Roi d'*Eſpagne*, qui lui communiquoit ſon avénement à la Couronne, il reconnut ce Prince, ſur les fortes inſtances de ſes nouveaux Miniſtres, & à l'exemple des *Hollandois*, qui néanmoins ne l'avoient fait que par la néceſſité où ils ſe trouvoient réduits.

DANS cette même Année 1701. le Roi *Jaques* (*b*) mourut, le 6. *Septembre*: „Prince (dit „ nôtre Auteur) qui ſembla formé pour de plus „ grandes choſes, que n'en offre le cours de ſa „ vie, & principalement de ſon régne. Il paſſa, „ dans ſa jeuneſſe, pour courageux, & eut, pen„ dant toute ſa vie, beaucoup d'application aux „ affaires. Il n'avoit aucune vivacité d'eſprit, ni „ pour

(*a*) Pag. 25, & ſuiv. (*b*) Pag. 75, & ſuiv.

„ pour l'invention, ni pour l'exécution. Mais „ il jugeoit ſainement des choſes, quand ſa Re„ ligion, ou les principes d'Education qu'on lui „ avoit donnez, ne le détournoient pas du droit „ chemin; ce qui arrivoit ſouvent. Il avoit été „ élevé dans d'étranges idées touchant l'*Obéiſſan„ce* duë aux *Souverains*; & il s'en laiſſa inſpirer „ de tout auſſi outrées concernant la ſoumiſſion „ duë aux *Prêtres*. Il étoit né ſincére, fidèle, „ & juſte. Mais ſa Religion prit un tel aſcen„ dant ſur lui, & ſon aveugle attachement pour „ elle fut ſi bien cultivé par ſes Prêtres, que la „ Nature n'eut ſur lui que peu de pouvoir, quand „ les intérêts de ſon Egliſe demandérent qu'il la contrariât. Il étoit bon Maître, & d'un commerce aiſé pour ceux qui l'approchoient. Mais il n'avoit pas toute la diſpoſition au Pardon, qui devroit ſe trouver dans ceux qui ſont les Images d'un DIEU *tardif à colére & abondant en gratuité*. De Vices perſonnels, il n'en avoit que d'une ſorte. Il alloit de Maîtreſſes en Maîtreſſes. Cependant il conſerva toûjours le ſentiment & la honte du crime. Mais les Prêtres ont l'art de s'attacher les Princes, en leur faiſant enviſager un grand zéle pour l'*Egliſe*, comme une ſatisfaction pour tous leurs Péchez. Ce que j'avois autrefois vû de lui, & les extrémitez où je le vis ſe jetter enſuite, me confirmérent beaucoup dans la mauvaiſe opinion que j'avois toûjours euë des intrigues du *Clergé Papiſte*, & des *Confeſſeurs* des Rois. Il fut proprement leur Mar„ tyr;

„ tyt; & l'on doit leur imputer principalement „ les fautes de son régne ignominieux, aussi bien „ que de sa fatale catastrophe &c.

A ce portrait du Roi *Jaques*, nous joindrions volontiers celui que nôtre Auteur fait du Roi *Guillaume*, (*a*) qui mourut l'année suivante. Mais le dernier est trop long; & il faut finir un Article, qui nous a mené trop loin, pour pouvoir parler aujourd'hui du Régne d'*Anne*. Je me contenterai de dire, que *Guillaume* est peint ici de main de maître, & d'une maniére où l'on voit bien l'attention de l'Auteur à ne point flatter ceux dans la faveur desquels il étoit le plus. *Toute déduction faite des fautes & des défauts de* GUILLAUME I. *il mérite d'être compté entre les plus grands Princes, qui illustrent l'Histoire d'*Angleterre, *ou même celle d'aucune autre Nation:* c'est la conclusion de nôtre Evêque, & le résultat de tout ce qu'il dit.

(*a*) Pag. 97, *& suiv.*

ARTICLE V.

GLOSSARIUM Græcum *in Sacros* NOVI FOEDERIS *Libros. Ex MSS. primus edidit, Notisque illustravit* JOANNES ALBERTI, *Ecclesiastes* Harlemensis. *Accedunt ejusdem* Miscellanea Critica *in* GLOSSAS NOMICAS, SUIDAM, HESYCHIUM, *&* Index Auctorum *ex* PHOTII Lexico *inedito.*

C'est-

C'eſt-à-dire:

GLOSSAIRE Grec *ſur les Livres du* NOUVEAU TESTAMENT, *publié par Mr.* ALBERTI, *Paſteur de l'Egliſe de* Haerlem, *qui y a joint ſes* Notes; *comme auſſi un* Mêlange Critique *ſur les* GLOSES de Droit, *ſur* SUIDAS, *ſur* HESYCHIUS; *& un* Index *des* Auteurs *citez dans le* Lexicon *de* PHOTIUS, *qui n'a pas encore vû le jour.* En grand *octavo*, pagg. 373. *ſans les* Tables *générales de tout l'Ouvrage. A* Leide, *chez Samuel* Luchtmans, 1735.

L'ERUDITION de Mr. ALBERTI eſt très-connuë, par deux Volumes (*a*) d'*Obſervations* Philologiques & Critiques qu'il publia il y a quelques années, ſur l'ECRITURE SAINTE, où il en mêla pluſieurs ſur HESYCHIUS, & autres anciens Auteurs. Il témoigna dès-lors qu'il ramaſſoit dequoi donner une nouvelle Edition du *Lexicon* d'*Héſychius*, dont la (*b*) derniére, devenuë fort rare, eſt encore bien éloignée de fournir tout ce que demande la pureté du Texte, & l'intelligence d'un Dictionnaire ſi utile. Aujourd'hui il nous fait eſperer une prochaine exécution de ce grand deſſein, & il nous annonce, que depuis quelque tems, il ſe donne tout entiér à la

(*a*) *Obſervat. Philologica in Sacros* Novi Fœderis *Libros.* A *Leide*, 1725. *Periculum Criticum, in quo loca quadam cum* Veteris *ac* Novi Fœderis, *tum* HESYCHII *& aliorum, illuſtrantur, vindicantur, emendantur.* Ibid. 1727.

(*b*) De *Leide*, 1668.

la preſſer, autant que le permettent les fonctions de ſon Emploi. Il a en main des Remarques de JOSEPH SCALIGER, d'HENRI DE VALOIS, de DANIEL HEINSIUS, d'ISAC VOSSIUS, de THOMAS BRUNON, de GODEFROI SOPINGIUS, de JANUS VITUS PERGER. Tout cela joint aux Notes, qui ont déja paru ou ſur *Héſychius* même, ou par occaſion dans d'autres Livres, à celles que l'Editeur y mettra du ſien; donne lieu de concevoir de grandes eſpérances d'avoir enfin une Edition de cet Auteur infiniment meilleure que toutes les précédentes. La Collection, qu'il nous donne ici, tend au même but, comme on va le voir.

Mr. FABRICIUS, en communiquant à nôtre Auteur les *Notes* manuſcrites de (*a*) *Perger*, lui envoia auſſi deux GLOSSAIRES *Grecs* ſur le NOUVEAU TESTAMENT. Le dernier contenoit, entr'autres choſes, des *Gloſes* ſur les *Quatre Evangiles*, ſur les *Actes des Apôtres* & les *Epîtres* de ST. PAUL. Mr. *Alberti* vit d'abord que très-ſouvent elles étoient mot-à-mot les mêmes, qu'on trouve dans *Héſychius*, dont il avoit ainſi de quoi découvrir la ſource. Il prit la réſolution de les publier, avec la permiſſion de celui qui les lui avoit généreuſement fournies, & d'y joindre ſes propres Obſervations.

Une

(*a*) Dont il avoit parlé dans ſa *Biblioth. Graec.* Tom. IV. pag. 558. C'étoit un homme fort ſavant en Grec, mais peu connu; demeurant dans un coin obſcur de la *Thuringe*; comme je le vois par une Lettre de CHRISTOPH. ARNOLD, dans le Recueil de Mr. BURMAN, Tom. V. pag. 346. où il eſt auſſi fait mention de ſes ſavantes Notes ſur *Héſychius*.

Une grande partie du *Gloſſaire* ainſi éclairci étoit déja imprimée, lors qu'il découvrit de ſemblables *Gloſes* d'un Manuſcrit d'ISAC VOSSIUS, qui eſt dans la Bibliothéque de *Leide*; & de plus celles que le Savant Mr. HEMSTERHUYS avoit, mais ſeulement ſur les *Actes des Apôtres*. Aiant eu communication des unes & des autres, il les conféra inceſſamment, & en fit uſage ou dans la ſuite, ou en forme d'*Addenda*; qui étoit le ſeul parti qui lui reſtoit.

Celles, qu'il publie lui-même, paroiſſent aſſez anciennes, & venir d'ORIGE'NE, de CYRILLE, & autres Péres de l'Egliſe: car il croit qu'elles ne ſont pas toutes d'un même tems, & que pluſieurs les ont ſucceſſivement groſſies, comme cela eſt arrivé à d'autres ſemblables Collections. Elles ſervent à nous montrer comment les anciens Docteurs expliquoient certains termes du *Nouveau Teſtament*: quelquefois même on y trouve des maniéres de lire, différentes de nos Editions modernes, mais confirmées par d'autres Manuſcrits, & par *Héſychius*, dont le Dictionnaire, comme l'a remarqué le Docteur (*a*) MILL, contient plus de 360. explications, tirées de *Scholies* interlinaires ou marginales des Manuſcrits du *N. Teſtament*, comme auſſi des *Lexiques Scripturaires* qu'on avoit alors, d'où l'on peut clairement inferer la leçon du Texte, à l'éclairciſſement duquel tout cela étoit deſtiné.

Nôtre Editeur, dans ſes Notes Critiques, a fait uſage non ſeulement de tous les Auteurs publiez,

(*a*) *Prolegom. ad Novum Teſtam. §. 1040. Ed. Kuſter.*

bliez, mais encore de divers Manuſcrits. Tels ſont le *Gloſſaire* de PHOTIUS, Patriarche de *Conſtantinople*: celui de CYRILLE d'*Alexandrie*, & un autre *Anonyme*, qu'il tient auſſi de Mr. *Fabricius*: quelques *Gloſes*, beaucoup plus étenduës, que Mr. JEAN JACOB WETSTEIN avoit tirées des Manuſcrits de la *Bibliothéque Coiſlinienne*, & de celle de *Bâle*. Les derniéres étant venuës trop tard entre les mains de Mr. *Alberti*, & ne pouvant pas toûjours être placées commodément parmi les autres, il les a miſes après, rangées en ordre alphabétique, & accompagnées auſſi de ſes propres Notes.

De tout ce qu'il publie ici, il n'y a que la prémiére partie, ou celle qui contient une courte explication des *Mots Hébreux*, ſur les *Quatre Evangiles*, qui eût déja paru. Le Pére MARTIANAY l'avoit déja (*a*) publiée, parmi les cinq Fragmens du *Léxicon* d'ORIGE'NE, qu'il tira des Manuſcrits de la *Bibliothéque Royale* & de celle de *Colbert*. Mais la Leçon du Manuſcrit de nôtre Editeur eſt quelquefois différente, quelquefois même meilleure. En exerçant là-deſſus ſa Critique, il s'eſt auſſi ſervi de quelques Explications ſemblables, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque de *Leide*. Du reſte, il ne s'eſt pas mis en peine d'examiner ces ſortes d'Interprétations, conſidérées en elles-mêmes: d'autres l'ont déja fait, & il n'eſt pas difficile d'en voir le peu de fondement. Il s'eſt borné à rechercher quels termes *Hébreux* pouvoient avoir dans l'eſprit, non

(*a*) Dans ſon Edition de ST. JERÔME, Tom. II.

non ſeulement les *Péres de l'Egliſe*, mais encore les Interprêtes *Juifs*, JOSEPH & PHILON, en forgeant de pareilles explications, ſur leſquelles ils fondent tant de froides allégories. Sans cela, on ne voit goutte dans pluſieurs Paſſages des Péres. Et, ce qui fait le plus au but de nôtre Auteur, il n'y a pas moien autrement d'entendre *Héſychius*, ou l'on trouve ſouvent de ces ſortes d'explications. Il croit néanmoins, qu'un Abbréviateur, ou quelque autre, quel qu'il ſoit, toûjours un *Chrétien*, les a ajoûtées, & cela ſouvent hors de leur place naturelle. Car il n'y a nulle apparence, que, dans le détail exact qu'*Héſychius* fait lui-même de ſon Ouvrage à ſon Ami *Eulogius*, il n'eût rien dit de ces ſortes de choſes, ni même rien qui ſente le Chriſtianiſme. Voilà qui inſinuë les idées qu'a le futur Editeur, & touchant la perſonne d'*Héſychius*, & ſur la nature de ſon Ouvrage, tel que nous l'avons. Il faut attendre qu'il les développe en ſon tems, comme il y renvoie.

VOILA pour la premiére Partie de ce Livre. L'autre, ou le *Mélange Critique*, a été ajoûtée, pour faire un Volume d'une groſſeur raiſonnable. Parmi pluſieurs autres richeſſes littéraires, dont nôtre Auteur auroit pu régaler le Public, il a mieux aimé ne pas ſortir de la ſphére des *Gloſſaires*.

Il nous donne donc d'abord les anciennes *Gloſes* des *termes de Droit*, qui ſe trouvent répandus dans les BASILIQUES. On ſait qu'elles ont été réimprimées depuis peu, dans le THESAU-

RUS (a) JURIS, avec de savantes Notes, d'un grand Jurisconsulte, feu Mr. SCHULTING. Cela n'a pas empêché nôtre Théologien de les publier de nouveau avec les siennes. Il a cru être en état de les faire paroître plus correctes, & plus étenduës, avec le secours d'un Manuscrit, quoi qu'imparfait, que Mr. *Fabricius* lui a aussi communiqué.

Les *Notes* sur SUIDAS viennent ensuite. Nôtre Auteur y corrige quelquefois ce Lexicographe par conjecture, & par la comparaison d'autres Auteurs; mais sur-tout par le *Lexicon* Manuscrit de PHOTIUS, dont on a déja parlé. Il a trouvé, en le comparant mot-à-mot avec *Suidas*, que celui-ci avoit presque toûjours devant les yeux le *Lexicon* du Patriarche, auquel il mêle ou ajoûte du sien ce qu'il lui plaît. La Copie, que nôtre Auteur a euë de ce *Lexicon*, n'est pas celle du Manuscrit souvent cité, tel qu'il se trouve dans la *Bibliothéque de Wolfenbutel*, où il a passé de celle de GUDIUS: mais une autre, que Mr. WOLFIUS lui a fournie, faite sur le Manuscrit d'*Oxford*, qui avoit autrefois appartenu à THOMAS GALE. Il a reconnu, que rien n'étoit plus propre à corriger & éclaircir *Suidas*, comme il le montre par divers exemples.

Un *Index* des Auteurs citez dans ce même *Lexicon* Manuscrit de *Photius*, est la troisiéme & derniére Pièce du *Mélange Critique*. Nôtre Auteur l'a placée ici, à l'exemple du docte Anglois JEAN PRICE, qui publia un semblable *Index*

(a) Tom. III. pag. 1697, & seqq.

ſur HE'SYCHIUS, (a) après ſon Commentair la *Métamorphoſe* d'APULE'E. Il eſt vrai *Price* s'étoit donné cette peine, par rapport Auteur publié depuis long-tems: & ainſi on rdera peut-être d'abord comme quelque cho- l'aſſez ſingulier, de donner la Table des Au- s citez dans un Manuſcrit, que peu de gens vent conſulter. Mais ce ſera autant de fait, nd il plaira ou à Mr. *Alberti*, ou à quelque re, de mettre au jour le *Lexicon* même de *Pho-*: & les Savans font uſage de tout d'une ma- re ou d'autre. Ils pourront, par cet *Index*, ormer quelque idée de l'Ouvrage même. D'ail- rs, nôtre Auteur y a mêlé bien des remarques les: il a augmenté ou corrigé divers endroits l'*Index* de même nature que l'on a ſur *Suidas*, ns la belle Edition de feu Mr. KUSTER: quel- efois auſſi il a inféré des *Gloſes* entiéres de *otius*, quand cela lui paroiſſoit à propos.

Ce n'eſt pas la ſeule obligation qu'on aura à tre Auteur, s'il apprend que les Savans aient gû avec plaiſir le préſent qu'il leur fait aujour- hui. Il promet en ce cas-là (& nous pouvons nſi nous attendre ſûrement à en voir l'effet, l n'y a pas d'autre obſtacle) il promet, dis-je, publier pluſieurs autres choſes utiles pour l'in- lligence de l'Ecriture, leſquelles demeurent en- ore euſévelies dans la pouſſiére des Bibliothéques. prie à ſon tour les Savans de lui indiquer les ollations de Manuſcrits ou les Editions d'*Hé- chius*, dont il n'a encore aucune connoiſſance, ou

(a) A *Tergow*, en 1650.

ou qu'il a vû citées, mais ſans pouvoir déterrer l'endroit où elles ſe trouvent: & il en marque quelques-unes.

J'AI donné ainſi un Extrait de ſa *Préface*; & c'eſt preſque tout ce qu'on peut faire, ſur un Recueil de la nature de celui-ci. Alléguons néanmoins quelque peu d'exemples des Mots expliquez dans les Gloſſaires, & des Notes de l'Editeur.

Qui croiroit qu'on ſe fût aviſé de chercher dans le nom de *Pierre* [Πέτρος] d'autre ſignification Etymologique que l'alluſion au mot Πέτρα, ſi clairement indiquée par Nôtre Seigneur? Cependant le *Gloſſaire* (*a*) ſur les *Quatre Evangiles*, auſſi bien qu'*Héſychius* (*b*), y trouvent le ſens d'ἑρμηνεύων, ἢ διαλύων, *celui qui explique*, qui réſout ou *développe* quelque difficulté. C'eſt que, dit nôtre Auteur, on a tiré Πέτρος de l'Hébreu פתר *Patar*, que les *Septante* ont rendu (*c*) ἑρμηνεύειν. D'où vient que les Miniſtres ou Prêtres d'*Apollon* furent appellez *Pateræ*, c'eſt-à-dire, *Interprêtes* des Oracles; ainſi que le prouve (*d*) BOCHART, par un paſſage (*e*) d'AUSONE.

Cette démangeaiſon de tout tirer de l'*Hébreu*, va juſqu'à en faire venir le nom d'*Auguſte*, comme

(*a*) Pag. 24. (*b*) Voc. Πέτρος.

(*c*) GENES. Cap. XLI. *verſ.* 12. Mais ἑρμήνευεν n'eſt point là dans le Texte de l'Edition de feu Mr. BOS, faite ſur celle de *Rome*.

(*d*) *Geogr. Sacr.* Part. II. Lib. I. Cap. 42. pag. 666. *Ed. Holl.*

(*e*) *Tibi* Pateræ: *ſic miniſtros nuncupant* Apollinares *myſtici*. &c.
In *Profeſſorib.* pag. 155. *Ed. Toll.*

e s'il ſignifioit *célébrer une Fête.* (*a*) Ἀνηγύρω. πάζομαι. ἢ ἑορτὴν ἄγω, ἑορτάζω. Mais חגג *hhagag*, ui ſignifie cela, parut avoir aſſez de rapport avec *ug*, pour fonder l'explication. D'autres ſen- nt, qu'il reſtoit encore quelque choſe dans le)m, allongérent le ſens en ἑορτὴν ἄγω. Nôtre Editeur eſt aſſez embarraſſé à découvrir ici terme *Hébreu* : il ſe détermine pour שית *Schout*, ui ſignifie, *poſuit*, *adpoſuit*. C'eſt comme le)n des Cloches, auxquelles on fait dire ce que)n veut.

La ſeconde Partie du *Gloſſaire*, où il y a très- eu de ces ſortes de jeux ſur les noms, eſt beau- oup plus utile, & on y trouve quelquefois des hoſes curieuſes.

Dans la Deſcription que l'Apôtre St. Paul ait des mœurs des *Païens*, au *Chap.* I. de l'*Epître aux Romains*, vers. 30. ils ſont entr'autres accu- ez d'être Θεοστυγεῖς. Le *Gloſſaire* (*b*) explique ain- i ce mot : θεοῖς θεῶν μεμισημένοι, *Haïs de Dieu*. C'eſt auſſi le ſens qu'ont ſuivi la (*c*) Vulgare, la Verſion *Syrienne* & l'*Arabe*, *Héſychius*, *Photius*, *Cyrille* &c. Nôtre Auteur, ſans vouloir rien dé- cider, panche de ce côté-là, fondé ſur ce que es bons Auteurs *Grecs* entendent ainſi θεοστυγὴς dans un *ſens paſſif*. Mais il reconnoît, qu'un grand nombre d'Interprêtes, Anciens & Moder- nes, ont préféré le *ſens actif*, & traduit, *Ennemis de Dieu*, ou qui *haïſſoient Dieu*. Il voudroit, qu'en ce cas-là on lût θεοστύγεις comme a fait Gro-

(*a*) Pag. 32. (*b*) Pag. 92.
(*c*) Qui tourne : *Deo odibiles.*

GROTIUS. S'il ne faut que changer l'accent, il n'y a guères de difficulté. Les Copiſtes peuvent aiſément l'avoir mal placé. Et pour moi, j'avouë que le ſens actif me paroît plus conforme à la ſuite du diſcours: comme l'ont fait voir ceux qui ont ſuivi cette idée.

AU *Chap.* XIII. de la même Epître aux *Romains*, verſ. 13. l'Apôtre exhorte les *Chrétiens*, à *marcher* ou vivre *honnêtement, comme en plein jour, non en repas nocturnes, ou en yvrognerie*, μὴ κώμοις καὶ μέθαις. La Gloſe explique ainſi ces (*a*) derniers mots: ἀσμασιν ἐθνικοῖς, καὶ τοῖς ἐπιτύμοις τοῖς θεατρικοῖς, τουτέστιν κιθάραις, ἢ κόμβαλοις, καὶ τοῖς ὁμοίοις τούτοις, οἷς ἐπάγονται οἱ μέθαις μάλιστα χρώμενοι οἱ ἄθλιοι ἄνθρωποι. *Non en Chanſons amoureuſes, ou à jouer des Inſtrumens du Théatre, comme du Luth, ou de la Cymbale, & autres choſes ſemblables que les gens d'une vie déréglée font ſur-tout quand ils s'enyvrent.* Nôtre Editeur trouve cette explication excellente. Il renvoie là-deſſus à un (*b*) autre Ouvrage, où il a expliqué, ſuivant cette idée, après feu Mr. (*c*) Bos, les excès, que *St. Paul* défend ici, de ces Débauches nocturnes des *Païens*, auxquelles il fait alluſion. De nouvelles autoritez, qu'on ajoûte, tirées de (*d*) CLE'MENT *d'Alexandrie*, du *Lexicon* Manuſcrit de CYRILLE, d'HE'SYCHIUS, con-

(*a*) Pag. 112, 113.

(*b*) A ſes *Obſervat. Philolog.* pag. 330, *& ſeqq.*

(*c*) Profeſſeur de *Francker*, dont nôtre Auteur a été Diſciple. Auſſi rapporte-t-il quelquefois des Remarques Critiques qu'il avoit recueillies de ſes Leçons, comme *pag.* 117, 168.

(*d*) *Pædagog.* Lib. II. Cap. 4.

confirment le ſens du mot Κῶμος. Mr. *Alberti* nous apprend par occaſion, qu'il a des Notes Manuſcrites du docte HADRIEN JUNIUS ſur SUIDAS. On voit par-tout l'ardeur avec laquelle il cherche de pareilles raretez, & le bonheur qu'il a d'en trouver.

QUOI que les *Gloſes* communiquées par Mr. *Wetſtein* ſoient ſouvent aſſez longues, nôtre Auteur ne les a point traduites, non plus que les autres, parce qu'elles ſont faciles à entendre.

Il y en a une, tirée de deux Manuſcrits de la *Bibliothéque Coislinienne*, où l'on indique les noms (*a*) des deux *Brigands*, qui furent crucifiez avec Nôtre Seigneur JE'SUS-CHRIST; & on en donne pour garants quelques Livres ou Mémoires Apocryphes, ὡς ἐν Ἀποκρύφοις ἱστόρηται. Le premier de ces Brigands s'appelloit, dit-on, *Geſtas*, Γέστας; l'autre, qui dit à Nôtre Seigneur, *Souviens-toi de moi, quand tu ſeras dans ton régne*; avoit nom *Dumas*, Δύσμας. Nôtre Editeur ajoûte, qu'on trouve la même choſe dans un Manuſcrit d'*Angleterre*, que PATRICE JUNIUS avoit vû; & il cite auſſi cette Note marginale, qui eſt, en caractères *Saxons*, dans le Manuſcrit de *Cambridge*, autrefois appartenant à BE'ZE: *Latrones cum* Chriſto *crucifixi* GEMAS *dexter*, DEMAS *Siniſter*. S'il étoit de quelque importance de ſavoir les noms des Brigands crucifiez, il faudroit quelque autorité plus ſûre, pour pouvoir y faire fonds.

LES *Gloſes des termes de Droit* ſont augmentées de pluſieurs, que nôtre Editeur a tirées de ſon

(*a*) Pag. 207.

son Manuscrit, & insérées en leur place, où il les distingue par des crochets. A la faveur de ce Manuscrit, quelque corrompu qu'il soit souvent, il a corrigé divers endroits, & confirmé même les conjectures des Savans, sur-tout de Mr. SCHULTING. Il s'éloigne néanmoins quelquefois de la pensée de ce grand Jurisconsulte: je ne sai si c'est toûjours avec fondement.

Par exemple, sur cette Glose : Ἰνδικατιὸν ἐνδικητικὴ. Mr. *Schulting* dit qu'Ἰνδικητὸν est mis au lieu de Βινδικητὸν, *Vindicatio*. Nôtre Editeur veut qu'on lise Ἰνδικητὸν : fondé sur ce que son Manuscrit porte : *Judication* : Ἰουδικητὶ Οι. Il auroit fallu nous apprendre, comment ce *Judication* peut avoir un sens, qui réponde à ἐνδικητικὴ. Je doute, qu'il s'en trouve aucun. Au lieu qu'il est certain qu'ἐνδικητικὴ signifie cette Action Civile, par laquelle on reclame ou l'on révendique une chose comme nous appartenant. Il ne faut qu'ouvrir les BASILIQUES, au (*a*) Titre *De Rei Vindicatione*, pour y voir à tout moment ἐνδικῶ, ou ἐνδικησις, ou ἀνενδικῶ, ἀνενδικησις. Mais Mr. *Alberti* déclare lui-même dans sa *Préface*, qu'il n'a pas eu le tems de consulter cette source des *Gloses*; & qu'il s'est contenté de la Paraphrase *Grégue* des INSTITUTES par THEOPHILE, dont il ne cite même qu'une Edition de (*b*) D'ENYS GODEFROI. Il eût été bon néanmoins, qu'il eût vû celle de FABROT, qui est la meilleure, & faite sur de bons Manuscrits. Il auroit trouvé, par exemple, que le mot *Habitatio* n'est pas (*c*) exprimé, *Lib.* II. *Tit.* V. §. 7. par Ἀβι-

(*a*) Tom. pag. 194, *& seqq.* (*b*) *Genev.* 1620.
(*c*) Comme il le dit pag. 229.

Ἀβιζηνίαν, mais qu'il y a toûjours Ἀβιζηνίαν, comme dans l'autre endroit qu'il indique.

La Critique ſeule ne ſuffit pas pour expliquer un Auteur qui traite de quelque Science: il faut encore être un peu verſé dans la Science même. Voici ce que porte une des *Gloſes* ajoûtées. (*a*) *Tum ex familia.* Κύαμ ἐξ φαμιλιᾶ. ἀσυνὲ ἐκ φαμιλίας. Nôtre Editeur lit ici Κυάν, au lieu de Κύαμ, afin que le terme réponde à ἀσυνέ. Je ne doute pas, qu'il ne s'agiſſe de cet ordre de *Succeſſion Prétorienne*, que l'on exprimoit ainſi: *Tum quem ex familia*; mais (*b*) que des Copiſtes ignorent, ont changée en *Tamquam ex familia*. C'eſt ainſi que portent les Editions ordinaires de *Théophile*, & celle dont Mr. *Alberti* ſe ſert, avec la même explication qu'on lit dans ſon Gloſſaire: *Tamquam ex familia*, ἤγουν ἀσυνὲ ἐκ φαμιλίας. FABROT a mis dans ſon Texte *Tum quem* &c. parce que la leçon corrompuë de ſes Manuſcrits, *tumquam*, *toumquaam*, *toumquam*, le menoit-là; & que d'ailleurs il n'y trouvoit point l'explication: ἀσυνὲ ἐκ φαμιλίας. Mais il reconnoît que cette explication même, qui étoit dans les Manuſcrits de VIGLIUS, prouve la maniére de lire des anciens Copiſtes, *Tamquam ex familia*. Ainſi il y a beaucoup d'apparence, que, dans la Gloſe, dont il s'agit, il faut lire Ταμιάμ. Ou peut-être même qu'un Copiſte, qui n'entendoit pas ce qu'il écrivoit, aura ſauté Ταμ, & lû ſeulement κύαμ.

(*a*) Pag. 246.

(*b*) Voiez FABROT, ſur *Theophil. Inſtit.* Lib. III. Tit. IX. pag. 345. Edit. 2. & Mr. SCHULTING, *Juriſprud. Anteiuſtinian.* pag. 672, 673.

κάμε. La formule au moins ne ſe trouve jamais exprimée par *Quaſi*.

DANS les Notes ſur SUIDAS, nôtre Auteur s'attache, entr'autres choſes, à découvrir la ſource de ſes Citations; ce qui eſt très-important. Au mot Ἄλωπτος, on lit les paroles ſuivantes, comme étant d'ARISTOPHANE: Ἐπεὶν τλὺ αἰτίαν, ὑφ' ἧς ἄλωπτός ἐν τοῖς ἰχθυοῖς. Quel eſt cet *Ariſtophane*? Eſt-ce le Poëte Comique, ou le Grammairien de même nom? Mais il n'y a rien dans le paſſage, qui convienne, ni à l'un, ni à l'autre. Mr. *Alberti* peut bien aſſûrer, comme il fait, que le nom d'*Ariſtophane* s'eſt gliſſé ici, au lieu de celui de JOSEPH; puis qu'il indique (*a*) un endroit des *Antiquitez* (*b*) *Judaïques*, où le principal ſe trouve, & le reſte ſert à redreſſer la Citation: Μαθεῖν τλὺ αἰτίαν ἡ ἴσχυς, ὑφ' ἧς ἄλωπτός ἐν τοῖς ἰχθυοῖς.

C'eſt donc ainſi qu'il faut lire dans *Suidas*. On indique encore (*c*) un autre (*d*) paſſage, que ce Lexicographe a tiré (*e*) de *Joſeph*, ſans nommer aucun Auteur, & où auſſi il y a deux mots changez.

L'E'CHANTILLON, que nôtre Auteur donne de ſes Notes ſur HE'SYCHIUS, eſt précedé d'un petit Avant-propos, où après avoir expoſé la difficulté de donner une bonne Edition de ce Lexicographe, qui eſt une ſource inépuiſable d'érudition, il dit qu'il s'eſt fait certaines Régles d'in-

(*a*) Pag. 267, 268.
(*b*) Lib. V. Cap. 8. §. 11. pag. 303. *Ed. Hudſ. Havercamp.*
(*c*) Pag. 270. (*d*) Voc. Ἀντίσχυς.
(*e*) *De Bell. Jud.* Lib. III. Cap. 7. §. 33. pag. 244.

Interprétation, dont il a reconnu par l'uſage la vérité & la certitude. En attendant qu'il les expoſe en détail, & avec tout l'appareil qu'elles demandent, il en indique une ſeulement, à laquelle aucun Critique, qu'il ſache, n'a fait attention : C'eſt que *ſouvent* Héſychius, *ou ſon Abréviateur, omet, dans l'explication des Mots*, le Verbe, *ou un* Subſtantif, *qui eſt caché dans le Mot même qu'il explique, & qu'il laiſſe ſuppléer aux Lecteurs, pour être plus court.* En voici un (a) exemple. Ἀγαλματοφόρος. ὁς ἄγαλμα ἐν τῇ ψυχῇ. Il ſemble manquer dans l'explication un Verbe: auſſi quelques Savans (*b*) ont ils cru, qu'il falloit ajoûter φορῶν, ou φέρων ; & le dernier même eſt exprimé dans *Suidas*. Mais chez *Héſychius*, ce Verbe eſt renfermé dans Ἀγαλματοφόρος : car on (*c*) trouve ſouvent dans PHILON Juif, ἀγαλματοφορεῖσθαι.

L'INDEX ſur le *Lexicon* Manuſcrit de PHOTIUS, marque une grande patience & une grande exactitude. C'eſt, comme on jugera bien, tout ce que nous en pouvons dire. Ainſi on ne ſupçonnera pas, que nôtre Auteur aît oublié les *Tables* néceſſaires pour l'uſage de ſon Livre. Il y en a trois : une des *Paſſages de l'Ecriture*, qui ſont éclaircis ; la ſeconde, des *Auteurs* illuſtrez, expliquez, ou corrigez ; la derniére, des *Mots Grecs.*

(a) Pag. 297.
(b) EDUARD. BERNARD, ad JOSEPH. Tom. I. pag. 165. B. BOS, *Obſ. Critic.* pag. 152.
(c) Comme, pag. 4. B. 15. A. 18. E. 31. D. &c. *Edit. Genev.*

ARTICLE VI.

GERARDI NOODT *Noviomagi*, Juriſconſulti & Anteceſſoris, OPERA omnia, recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos Tomos diſtributa. Huic novæ Editioni inter alia acceſſit *V. Cl.* JOANNIS BARBEYRACII Hiſtorica *Vitæ Auctoris* Narratio.

C'eſt-à-dire:

TOUTES *les* OEUVRES *de Mr.* NOODT, *Docteur en Droit, & Profeſſeur dans l'Univerſité de* Leyde, *revûës, augmentées, corrigées en bien des endroits. Nouvelle Edition, où l'on a ajoûté, entr'autres choſes, la* Vie de l'Auteur, *compoſée par Mr.* BARBEYRAC. En deux Volumes *in folio*, dont le prémier a 648. pages, ſans la *Vie* de l'Auteur, qui en contient 19. l'autre, 590. ſans les *Index* des deux Volumes. A *Leyde*, chez *Jean Arnold Langerak*, 1735.

LES Oeuvres du ſavant & célèbre Mr. NOODT ſeront toûjours recherchées par ceux qui ont du goût pour la belle Juriſprudence. En voici une preuve. A peine a-t-il paru une contrefaçon de ces deux Volumes en *Allemagne*, qu'on en voit ſortir une nouvelle Edition du lieu dont il eſt naturel d'en attendre les meilleures. Celle-ci l'emporte de beaucoup ſur l'autre, mis à part même la différence du papier & des caractè-

tères, & le peu de soin qu'ont ordinairement les Libraires d'*Allemagne* d'avoir de bons Correcteurs.

Un Docteur en Droit, qui ne se nomme pas, mais qui paroît avoir été Disciple de Mr. *Noodt*, s'est chargé de revoir exactement cette nouvelle Edition, & il a eu pour cela des secours considérables. Quoi que l'Auteur n'ait pas survêcu longtems à (a) l'Edition précedente, il en a eu assez de tems pour s'appercevoir de plusieurs fautes qui s'étoient glissées, ou d'impression, ou d'inadvertance: & il les avoit corrigées sur un Exemplaire dont l'Editeur a eu communication. On lui fournit un autre Exemplaire de feu Mr. SCHULTING, Parent, Ami, & Collégue de Mr. *Noodt*, de ce grand Jurisconsulte avoit noté d'autres fautes semblables, qui ont échappé à la vuë de l'Auteur même. De plus, Mr. BARBEYRAC, autre Professeur en Droit, Ami de l'Auteur, a aussi communiqué à l'Editeur celles qu'il avoit remarquées. L'Editeur lui-même a pu, en relisant tous les Ouvrages d'un bout à l'autre, en découvrir de nouvelles; les deux Amis de son Auteur n'ont pas, comme lui, pris à tâche de tout examiner. Il s'est encore donné la peine de verifier les Citations, & de redresser non seulement celles qui se trouvoient fautives, mais encore d'ajoûter souvent le Chapitre, ou le Vers, dont la citation étoit omise; ce qui est très-commode pour l'usage des Lecteurs. Au reste, pour ce qui est des fautes d'inadvertence, il n'a corrigé

(a) Publiée en 1724.

gé que celles qui ſautoient aux yeux; & dès qu'il a eu le moindre doute, quelque lieu qu'il eût de croire que l'Auteur s'étoit exprimé d'une maniére qui ne s'accordoit point avec ce qu'il avoit eu dans l'eſprit, il a laiſſé le Texte tel qu'il étoit. Il en allégue un exemple remarquable. C'eſt (a) dans l'explication que l'Auteur donne d'une Loi du (b) DIGESTE, où Mr. *Barbeyrac*, de qui eſt cette obſervation, juge que Mr. *Noodt* a écrit ſans y penſer, *Idem Servus*, pour *Fructuarius*; comme il paroît & par la nature même de la choſe, & par la ſuite du diſcours. Quoi que l'Editeur approuve ſans difficulté cette conjecture, il n'a rien changé-là & s'eſt contenté d'avertir en un mot de l'incongruité des expreſſions.

Comme Mr. *Noodt* n'a rien laiſſé qu'il eût mis en état de voir le jour, & a même expreſſément défendu de publier quoi que ce fût de ce qui ſe trouveroit parmi ſes papiers; on n'a pu enrichir cette Edition d'aucune Pièce nouvelle. On y en a ſeulement ajoûté une qui avoit (c) déja paru, mais écrite en Flamand. C'eſt la déciſion d'une Queſtion importante, qu'il examina à l'occaſion d'un cas particulier, ſur lequel il fut conſulté. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi le Souverain peut donner diſpenſe pour le Mariage d'un Neveu avec la Veuve de ſon Oncle Maternel. L'Auteur y ſoûtint l'affirmative, & montra qu'une telle

(a) *De Uſufruct.* Lib. I. Cap. 3. pag. 395. col. 2. Tom. I.
(b) *L.* 26. *D. De Uſufruct.*
(c) En 1696. dans le III. Volume des *Conſultations d'Utrecht*. Mr NOODT étoit Profeſſeur dans cette Ville, quand il fut conſulté ſur le cas dont il s'agiſſoit.

nelle diſpenſe n'a rien de contraire aux Loix, ni Divines, ni Humaines. Ceux qui n'entendent pas la Langue, dont Mr. *Noodt* ſe ſervit alors ſelon l'uſage, ſouhaiteront ſans doute, qu'en joignant cette Réponſe aux autres Ouvrages de Mr. *Noodt*, on l'eût traduite en Latin. Mais l'Editeur ne l'a pas fait, parce qu'on peut la lire ainſi traduite dans un Ouvrage de (*a*) feu Mr. *Pagenſtecher*.

Une autre choſe, qui diſtingue cette Edition des précedentes, c'eſt la *Vie* de l'Auteur, compoſée par Mr. *Barbeyrac*, qui, en étant prié par l'Editeur, a pris volontiers la peine de mettre en Latin ce qu'il avoit dit en François, il y a quatre ans, dans l'*Eloge* (*b*) *Hiſtorique* de ce grand homme. Il ne s'eſt pourtant pas borné-là: & comme en ſe traduiſant lui-même il étoit maître de faire ce qu'il jugeroit à propos, il a ajoûté, changé, ou retranché diverſes choſes, ſelon qu'il convenoit, & que le demandoit d'ailleurs la nouvelle forme qu'il donnoit à ſa prémiére compoſition. Ce qu'il y a de plus conſidérable, ce ſont quelques endroits, où, en bon Ami, il défend Mr. *Noodt* contre quelques critiques mal fondées, ou quelques traits injurieux, de gens qui, après la mort de ce grand homme, ont cru pouvoir impunément débiter tout ce que leur ſuggéroit l'envie,

(*a*) *Irner. injuria vapul.* Colt. XLII. §. 15. pag. 410, *& ſeqq.* Groning. 1702.

(*b*) A la tête du I. Tome du RECUEIL *de Diſcours ſur diverſes matiéres importantes* &c. On en a parlé dans cette *Bibliothéque*, Tom. VI. Part. II. Art. VII. pag. 374, *& ſuiv.*

vie, l'esprit de parti, ou quelque autre motif peu honorable pour eux.

PENDANT que j'écrivois ceci, il m'est tombé entre les mains un dixième Volume des *Supplémens* aux ACTA ERUDITORUM de Mrs. les Journalistes de *Leipsig*; & en y jettant les yeux, j'y ai trouvé un *Eloge* de Mr. *Noodt*, sans nom d'Auteur, & sans qu'on dise rien qui insinue d'où on l'a pris. La *Table* même des Auteurs le met au rang des Pièces Anonymes: *Anonymi Elogium* GERHARDI NOODTII *JCti Batavi*. J'ai presque cru d'abord, que cet Anonyme auroit travaillé sur quelques Mémoires particuliers, qui pourroient donner plus de lumiéres, que l'*Eloge Historique* qui avoit paru en François. Mais j'ai bien-tôt vû, que ce n'étoit autre chose qu'un abrégé de ce que Mr. *Barbeyrac* avoit dit: & tous ceux qui voudront comparer ces deux Piéces, s'en convaincront aisément. Je ne saurois comprendre pourquoi l'Auteur *Allemand* n'a pas appellé en garantie le *François* de qui il empruntoit tant de choses, qu'il ne pouvoit savoir d'ailleurs, n'y aiant jusqu'ici que Mr. *Barbeyrac* qui ait publié quelque chose sur la Vie de Mr. *Noodt*. On diroit même, qu'en copiant l'*Eloge Historique*, qui est à la tête du *Recueil de Discours sur diverses matiéres importantes*, cet Anonyme, qui se donne pour Auteur Original, n'a pas seulement regardé d'un coup d'œil le Volume où est inséré l'*Eloge*, dont il fait l'Extrait. Car en parlant de la Harangue de Mr. *Noodt De jure Summi Imperii & Lege Regia*, il dit, (*a*) que Mr. *Barbeyrac* fait espe-

(*a*) *Supplem.* ACT. ERUDITOR. Tom. X. pag. 92.

eſperer de donner au prémier jour une Traduction Françoiſe de cette Harangue: *Quam Orationem, Gallice converſam, proxime exſpectare nos jubet* Barbeyracius, *Juriſperitus in Batavis egregius.* Cependant le prémier Diſcours de ce Volume eſt juſtement la Harangue de Mr. *Noodt Des droits de la Puiſſance Souveraine* &c. dont on parle même dans la *Préface*, comme imprimée pour la troiſiéme fois. Il n'y a d'ailleurs aucune équivoque dans l'endroit de l'*Eloge Hiſtorique*, que l'Anonyme avoit devant les yeux. *C'eſt une des deux Harangues que j'ai traduites*, dit là (*a*) Mr. *Barbeyrac*. L'Anonyme lui-même parle plus bas de la Verſion de l'autre Harangue, comme aiant déja paru: or ces deux Verſions ont toûjours été jointes enſemble, & les *Acta Eruditorum* (*b*) parlérent de la ſeconde Edition ſur ce pié-là.

Après une telle bevuë, ce ſeroit grande merveille s'il ne s'en trouvoit pas d'autres dans un Abrégé fait apparemment à la hâte, & ſans une grande connoiſſance de la Langue de l'Original. Par exemple, ſur la Famille de Mr. *Noodt*, que Mr. (*c*) *Barbeyrac* dit être *une bonne & ancienne Famille de Nimégue*, & qu'*il y en a d'autres, qui n'ont rien de commun avec elle, que le nom*; l'Anonyme répand ces *autres Familles* dans toutes les *Provinces-Unies: Ejuſdem nominis alios* hinc atque illinc *alit* BELGIUM &c.

Lors que Mr. *Noodt* commença ſes études Académiques à *Nimégue*, c'eſt-à-dire, en 1663. il y

(*a*) *Eloge Hiſtoriq.* de Mr. NOODT, pag. 62.
(*b*) Ann. 1714. pag. 470. (*c*) *Eloge Hiſt.* pag. 35.

il y avoit dans cette Ville une *Université nouvellement formée*, qui tomba enfin par les oppositions des deux Quartiers de la Province, qui n'avoient pas consenti à son érection; de sorte que cette Université *laissa la place entiére à celle d'*Hardervic, *qui avoit été fondée par de communs suffrages en* 1648. C'est ce que porte le (*a*) François de l'*Eloge Historique*. L'Anonyme dit (*b*) là-dessus, que l'Université de *Nimégue* fut ensuite *transportée à Hardervic: Et Academiam* Neomagensem, *postea* Harderovicum *translatam* &c. Ainsi l'Université d'*Hardervic*, établie long-tems avant celle de *Nimégue*, se trouve l'Université même de *Nimégue*, changée seulement pour le lieu.

Le Jeune *Noodt* fut détourné de l'étude des Mathématiques par un bon Ami de son Pére, Mr. *Arnoud Coerman*, *Conseiller* (*c*) *du Duché de* GUELDRE *& du Comté de* ZUTPHEN. L'Anonyme fait ce Mr. *Coerman* Conseiller des Ducs de *Gueldre* & des COMTES de *Zutphen:* (*d*) *Interveniente consilio* Arnoldi Coermanni, *Ducibus* Gelriæ *& Comitibus* Zutphaniæ *a Consiliis*. Je voudrois bien savoir où sont aujourd'hui ces *Ducs* de *Gueldre*, & ces *Comtes* de *Zutphen*.

Quand on lira les paroles suivantes, au sujet de la prémiére Edition complette des *Probabilia Juris* de Mr. *Noodt:* (*e*) *Ad quorum* [quatuor Librorum] CALCEM *adjecit* De Jurisdictione & Impe-

(*a*) Pag. 39. (*b*) *Supplem.* pag. 87.
(*c*) *Eloge Historiq.* pag. 41. (*d*) *Supplem.* pag. 87.
(*e*) *Ibid.* pag. 91, 92.

Imperio; *nec non* ad Legem Aquiliam, *libros singulares, & ex legum Romanarum ipsis hausios fontibus, nec non breves* Vindicias *adversus doctissimum in Germanis virum* CHRISTFRIEDUM WAECHTLERUM &c. ne s'imaginera-t-on pas, que la Défense de Mr. *Noodt* contre Mr. *Waechtler* étoit un petit Ouvrage à part, intitulé *Vindiciæ*? Cependant il n'y a que quatre ou cinq endroits parci par-là, dans les *Probabilia Juris*, où l'Auteur répond en peu de mots à quelques endroits de la Critique de son Adversaire, qu'il ne nomme jamais. Il faut, pour parler comme l'Anonyme, n'avoir jamais vû, ni cette Edition des *Probabilia*, ni aucune des suivantes, ni le Recueil des Ouvrages de Mr. *Noodt*.

On pourroit marquer d'autres inexactitudes dans l'Article du Journal de *Leipsig*: mais en voilà assez, & ce seroit même trop, s'il n'importoit à la République des Lettres, & si le but même des Journaux ne demandoit qu'on relevât quelquefois de pareilles choses qui peuvent jetter bien des gens dans l'erreur. Les Copistes & les Abbréviateurs se commettent beaucoup, s'ils n'ont une grande attention à lire avec soin leur Original. Et après tant d'exemples qu'on a de ceux qui bronchent ici par leur négligence, il n'est guéres sûr de se fier à eux; il faut aller aux sources: autrement on court grand risque de s'égarer avec les guides qu'on suit. Que si un tel Copiste n'indique en aucune maniére les sources où il puise, les erreurs où il tombe, ne sauroient être reconnuës, lors qu'il n'y a plus moien de

recourir à ces sources; ou ne le peuvent être que difficilement, quand il n'est pas aussi facile de consulter les Originaux, qu'il l'est à l'égard de l'*Eloge Historique*, copié & abrégé tacitement par l'Anonyme du Journal de *Leipsig*.

LA *Vie* de Mr. *Noodt*, publiée en Latin, qui nous a donné occasion de faire ces remarques, nous fait souvenir d'une nouvelle Edition de l'excellent Ouvrage de GROTIUS *De Jure Belli ac Pacis*, que le même Auteur vient de donner: *Ex altera recensione* JOANNIS BARBEYRACII &c. *Cum Notulis ejusdem nunc auctioribus, pluriumque locorum, ex Auctoribus quibusvis laudatorum, accuratiori indicatione.* Dans cette seconde Edition, qui est divisée en deux Volumes, Mr. *Barbeyrac* a revu de nouveau le Texte, ajoûté bien des choses aux petites Notes de l'Edition (*a*) précedente, indiqué l'endroit de quantité de Passages, qu'il n'avoit pu encore trouver en un mot, il a suivi à tous égards la même méthode, qu'auparavant, pour mettre dans le meilleur état qu'il lui a été possible un Original, dont on a d'ailleurs la Version de sa main, avec des Notes beaucoup plus étenduës. Il n'est pas besoin d'en dire davantage; les Journaux aiant assez fait connoître, en son tems, la prémiére Edition, renouvellée aujourd'hui.

(*a*) Publiée aussi à *Amsterdam*, en 1720.

ARTI-

ARTICLE VII.

Le Roman de la ROSE *par* GUILLAUME DE LORRIS *&* JEAN DE MEUN, *dit* CLOPINEL. *Revû sur plusieurs Editions, & sur quelques anciens Manuscrits, accompagné de plusieurs autres Ouvrages, d'une Préface Historique, de Notes, & d'un Glossaire.* A Amsterdam, chez Jean Fred. Bernard 1735. *Trois Volumes* grand 12. Pages 68. pour la Préface, & la Vie de Jean Clopinel Pagg. 362. pour le reste du Tome I. Pagg. 424. pour le II. & 384. pour le III.

UN Ouvrage qui parut l'Année passée, annonça cette nouvelle Edition du *Roman de la Rose*, comme étant déja fait & j'avouerai ingenuement que j'y fus attrapé. Dans le II. Tome de la *Bibliotheque des Romans* par Mr. le C. *Gordon de Percel*. j'avois lû à la Page 234. les paroles suivantes: „ Le Roman de la Rose par Guillaume &c. in 12. Amsterdam 1734. 3. Vol. *Dieu soit loué. Voici une nouvelle Edition de ce Roman si celebre. Elle est faite sur les plus anciennes Editions, & non sur celle de Clement Marot, qui s'étoit avisé d'en changer le stile pour le rendre plus intelligible. Cette Edition est même plus entiére qu'aucune des précedentes: Car outre le Codicile, & le Testament de Jean de Meung, on y a joint encore la Remontrance de Dame Nature, qui est un Traité de Chimie extrêmement rare, & qui plus est on y a mis un Glossaire pour l'explicati-*

» *plication des vieux mots de notre Langue qui ſe* » *trouvent dans ce Roman. Cette Edition eſt bel-* » *le & peut tenir lieu de toutes les autres, même* » *de celle de Clement Marot qui eſt très-rare, &* » *dont les différences ſont rapportées à la fin du* » *troiſième Volume. Ce Livre a des beautés à qui* » *les ſait bien connoître. Il y a une ingenuité qui* » *fait plaiſir, il ne manque pas de traits ſpirituels,* » *& de quelques endroits ſatiriques qui feront* » *toûjours plaiſir*". Là-deſſus je crus bonnement que le Livre étoit en vente, & fus fort ſurpris que le Libraire dont je me ſers n'en avoit pas ouï parler. J'écrivis à *Amſterdam*, & l'on me répondit, que non ſeulement cette nouvelle Edition du *Roman de la Roſe* y étoit parfaitement inconnuë, mais encore que je pouvois m'aſſurer qu'il ne s'y en faiſoit point. La voici pourtant qui paroît en 1735. & nous avons tout lieu de penſer que Mr. le Chevalier *Gordon* de *Percel*, qui l'avoit prédite, avec une confiance Hiſtorique, a eu autant de part que qui que ce ſoit à l'accompliſſement de la Prophétie.

Il eſt vrai que le nom, de ce prétendu Gentilhomme *Ecoſſois*, ne ſe trouve ici nulle part. Mais la Préface & les Notes le caractériſent aſſez ſans cela. On y reconnoît d'abord l'Auteur de l'*Uſage des Romans*, & le nouvel Editeur de *Marot*. A certaines Gentilleſſes qui ſont originales, comme à certains airs dégagés qui ne conviennent qu'à un Homme du Monde, on ne ſauroit s'y méprendre. Que ce qui ſort de cette Plume ſoit anonyme ou pſeudonyme, ou tout ce que l'on voudra de ſemblable, le *Chevalier* s'y fera

fera toûjours reconnoître. Il pourroit même prendre le Titre d'Abbé, qu'il ne donneroit le change à perſonne, s'il vouloit l'entreprendre. Mais il ſait les Règles de la bienſéance, & s'il prend jamais ce Titre, je croi bien que ce ne ſeroit pas à la tête de certains Ouvrages où les gens qui veulent plaire au Public doivent ſortir du goût Eccléſiaſtique. On n'auroit pas approuvé, par exemple, qu'un Homme d'Egliſe eût *loué Dieu* de la nouvelle Edition du *Roman de la Roſe*. Les Perſonnes de ce Caractère placent mieux les louanges qui ſont dues à l'Etre ſuprême. Il n'y avoit qu'un Bel-Eſprit de Cour qui pût les déplacer de la ſorte. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a point de lieu de douter que ce ne ſoit le Chevalier *Gordon* de *Percel* qui nous donne à préſent ces trois Tomes.

A peu de choſe près, on y trouve en effet, & preſque dans le même arrangement, tout ce que la *Bibliothéque des Romans* nous avoit promis il y a une année. Les deux premiers Volumes contiennent le Poëme principal, & l'on voit à la tête du premier une Préface de l'Editeur, ſuivie de celle que *Clement Marot* mit au devant de l'Edition de 1527. & de la Vie de *Jean* de *Meung* par André Thevet, & à la fin du ſecond 25. ou 26. Pages de Notes, dont la plûpart ne ſont deſtinées qu'à marquer des Variantes. Le Tome 3. & dernier renferme 1°. le *Codicile* de Maître *Jean* de *Meung*, 2°. le *Teſtament* du même Auteur, 3°. les *Remontrances de Nature à l'Alchimiſte errant* par le même. 4°. La *Réponſe de l'Alchimiſte à la Nature*, par le même, 5°. *Teſtament attribué à Ar-*

à Arnaud de Villeneuve. 6°. *Petit Traité d'Alchymie*, ou le *Sommaire Philosophique*, de *Nicolas Flamel.* 7°. Autres Vers d'un Anonyme sur le même Art. 8°. La *Fontaine des Amoureux de Science*, par *Jean de la Fontaine, de Valenciennes.* 9°. *Ballade* du secret des Philosophes, & 10°. enfin le *Glossaire*, ou l'Explication des anciens mots du *Roman de la Rose*, & des autres Poësies de *Jean* de *Meun.* J'avertirai, tout d'un tems, que les Vers des différentes Pièces, qui se trouvent, dans les trois Volumes, sont numerotez d'un bout à l'autre, & qu'il paroît par-là qu'il y a dans le *Roman de la Rose* 22734. Vers de huit Syllabes. Je dirai aussi, pour n'en pas faire à deux fois, que les Vers de toutes les autres Pièces, dans le 3. Tome, sont de la même Mesure, excepté ceux du *Codicile* & du *Testament* de *Jean* de *Meun* qui sont Alexandrins.

De tous les Ouvrages que ce Recueil contient, le *Roman de la Rose*, est sans contredit le plus célèbre, & le plus curieux. Un tems fut où l'on n'en avoit point, en *France*, ni de plus spirituel, ni de plus galant, ni de plus agréable. Encore aujourd'hui l'Editeur voudroit que nous le regardassions non seulement comme notre *Ennius*, mais aussi comme notre *Homere*, parce, dit-il, qu'il a été le modèle de tous nos anciens Poëtes, que *Regnier* en a tiré une de ses Satires, que Ronsard l'avoit toûjours à la main, & que sans lui l'on ne peut pas exactement connoître les beautés ou les singularités des Poëtes du 14. du 15. & même du 16. Siècle. Ce qu'il y a de certain, est que dans le goût où l'on est de-

depuis quelque tems, de réimprimer les Pièces qui ſont en vieux *Gaulois*, le *Roman de la Roſe* méritoit le premier cet honneur, quand ce n'auroit été que pour l'eſtime ſinguliere que nos Peres en firent, avant le regne de *François* I. & même long-tems encore après la mort de ce Prince.

Cet Ouvrage a ceci de fort ſingulier qu'il eſt de deux Auteurs qui y travaillerent à 40. ans de diſtance l'un de l'autre, & dont le dernier eſt cependant ſi bien entré dans l'eſprit de ſon modèle, tant pour la fiction que pour la verſification, que l'on ne s'appercevroit, preſque pas, de la moindre différence, ſi l'on n'en étoit pas averti. Les 4150. premiers Vers ſont de *Guillaume*, ſurnommé de *Lorris*, d'une petite Ville du *Gâtinois*, & duquel on ne ſait guère autre choſe ſi ce n'eſt qu'il doit être mort vers l'an 1260. & qu'il commença ſon Roman, ainſi qu'il le dit lui-même.

„ Au vingtieſme an de *ſon* aage
„ Au point qu'Amours prend le peage
„ Des jeunes Gens.

Le Continuateur nommé *Jean*, & ſurnommé de *Meun*, parce qu'il étoit né à *Meun* ſur *Loire*, & *Clopinel*, d'un défaut qu'il avoit à la jambe, fut un des Beaux Eſprits de la Cour de *Philippe le Bel*, & doit avoir fini ſon travail avant l'an 1305. y ayant mis la premiere main, & l'ayant même achevé qu'il étoit encore fort jeune. C'eſt au moins ce qu'il inſinue aſſez clairement dans la 2. Strophe de ſon *Codicile*.

„ J'ai

„ J'ai fait en ma jeuneſſe maint dit par vanité,
„ Où maintes gens ſe ſont mainteſſoys (a) délité.
„ Or m'en doint Dieu faire ung par vraye charité
„ Pour amender les autres, qui pou m'ont prouffité.

On ſent, aſſez, par ces derniéres paroles, que cette Pièce lui avoit attiré des Ennemis, & des affaires. Le Beau Sexe, qui n'y étoit pas épargné, ne put que lui en marquer quelquefois ſon reſſentiment, & ce n'eſt pas peu de choſe que d'avoir contre ſoi les Dames. Le deſſein qu'elles firent un jour de donner le fouet à ce Maître Railleur, & dont il ne ſe tira que par une Raillerie plus injurieuſe encore que toutes les autres, ce deſſein, dis-je, eſt une bonne preuve du *malta-lent* que lui portoient les Belles, & qui dut l'expoſer de leur part, à bien d'autres déboires. Mais il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'elles ayent été les ſeules à ſe ſoulever contre lui. *Jean* de *Meun* avoit attaqué, dans ſon Ouvrage, un Ordre de gens plus vindicatif encore, & plus implacable que ne le peuvent être les Femmes. Les Eccléſiaſtiques y ſont furieuſement mal-menez en diverſes rencontres, & ſur-tout les Moines Mendians, y compris ſingulierement & même éminemment les *Freres Prêcheurs*. Il déchire impitoyablement ces derniers, & l'on peut même dire qu'il s'y acharne. Il ne perd pas la moindre occaſion de leur donner ſur les doigts, & ſouvent la Satire eſt ſi forte que l'on y ſoupçonneroit de la paſſion. On en jugera par ce peu de traits, où il introduit un Moine de l'Ordre

(a) Délecté.

dre des Prêcheurs, qui parle ſous le perſonnage de *Faux Semblant*, ou de l'Hypocriſie.

(*a*) Egliſe, tu es mal (*b*) baillie,
Se ta Cité eſt aſſaillie
Par les Chevaliers de ta Table.
Ta Seigneurie eſt (*c*) moult endable
Se ceulx s'efforcent de la prendre,
A qui la baillas à deffendre.

. . . . . .

(*d*) Car, ſans faillir, traïſtre ſuis-je
Et pour Larron m'a Dieu jugé
Parjure ſuis, & ſi (*e*) ma fin
Sçait-on (*f*) envys devant la fin;
Car pluſieurs par moy mort reçeurent
Qui onc mon (*g*) barat n'apparceurent;
Qui l'apparcevra, s'il eſt ſage,
(*h*) Garde s'en, ou c'eſt ſon dommage;
Mais tant forte eſt la decevance,
(*i*) Que trop eſt grief l'apparcevance.
Car Protheus, qui ſe ſouloit
Muer en tout ce qu'il vouloit,
Ne ſçeut onc tant (*k*) barat, ne guille
Que je fais. &c.

Les Eccléſiaſtiques, les Moines, & les Femmes enſemble! Que de gens à la fois! *Jean de Meun* avoit-il perdu l'eſprit de ſe les attirer tous à dos? Mais il étoit jeune & ſans expérience. Il ne

(*a*) Vers. 11756. (*b*) Garantie. (*c*) Fort en danger.
(*d*) 11790. Vers. (*e*) Mon but.
(*f*) A peine, bien difficilement.
(*g*) Ma perfidie. (*h*) Qu'il s'en donne garde.
(*i*) Qu'il eſt fort difficile de s'en appercevoir.
(*k*) Tours de perfidie & de fraudes.

ne connoiſſoit encore, ni les Dames, ni les Gens de Religion, & le ſuccès de ces malicieuſes ſaillies lui ferma les yeux ſur le danger qu'il couroit. Maintes gens, dit-il, s'y étoient mainteſſois delité. Il en trouva qui rioient *tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.* C'en fut aſſez pour lui faire eſpérer qu'il auroit tous les Rieurs, & l'on doit croire auſſi qu'il ne manqua pas de Protecteurs & d'appui. S'il en eut, ce ne fut pas ſans beſoin, car il eut ſur les bras le Parti le plus redoutable qu'il puiſſe y avoir dans le monde. (*a*) „ *Jean* de *Meung*, dit le Préſident „ *Fauchet*, cuida eſtre payé de la meſme Mon„ noye qu'*Ovide* ſon Maiſtre : pource qu'une „ partie des Dames de Court mal renommées, „ Moines, Hypocrites, & autres gens vicieux, „ qu'il avoit taxez en ſes Livres, lui ſuſciterent „ beaucoup d'ennemis

Mr. *Des Maizeaux*, de qui j'ai tiré ce paſſage, (*b*) définit le *Roman de la Roſe*, en diſant „ que c'eſt proprement un Cours de Philoſophie „ amoureuſe, & un Syſtême d'Amour". Mais on ſe tromperoit fort ſi l'on n'y cherchoit que les Loix ou que la Pratique d'une Paſſion ſage & reglée. L'Editeur avoue (*c*) que „ comme le „ Poëte peint un Amant trop vif pour pouvoir „ être formé ſur de ſi nobles idées, il eſt obligé „ de ſe rabattre ſouvent ſur cet amour de ſenſi„ bilité

(*a*) *Fauchet*, Oeuvres Tom. II. Fol. 590.

(*b*) Lettr. à Mr. de *St. Evremond*. Oeuvr. de Mr. de *St. Evremond*, Tom. V. Pag. 380. Edit. Amſt. 1726.

(*c*) Préface Pag. 10.

„ bilité où la Nature ne porte que trop ordinai-
„ rement. C'eſt même, *ajoûte-t-il*, ce qui fait
„ le capital de ſon Ouvrage, qu'il croit égayer
„ quelquefois par des libertés qui n'étoient pas
„ même permiſes dans un tems où notre Lan-
„ gue, moins chaſte qu'elle n'eſt aujourd'hui,
„ accordoit beaucoup plus à l'imagination, qu'el-
„ le ne fait à préſent.

D'ailleurs ce Poëme n'eſt pas ſi uniquement un Syſtême d'Amour, qu'il n'y entre par Epiſode une infinité de choſes qui y ont peu de rapport, & particuliérement quantité de Portraits Satiriques. Celui qu'il fait de l'élection des premiers Rois n'eſt pas fort à l'honneur des Souverains, & comme l'Editeur l'obſerve, la peinture étoit aſſez hardie pour un Homme qui vivoit ſous la puiſſance Royale. Il eſt certain qu'un Poëte qui oſeroit aujourd'hui tenir, en *France*, le même Langage, y paſſeroit pour un Monſtre dans l'eſprit de la Multitude, & ſeroit fort heureux de n'être mis qu'aux petites Maiſons. Puiſque l'Editeur n'a pas fait ſcrupule de noter cet Endroit dans ſa Préface, on ne ſera pas ſurpris que le Sujet d'une République n'y faſſe pas plus de façon. Après avoir parlé du deſordre qui s'introduiſit, par la *Convoitiſe*, dans les Sociétés humaines, le Poëte ajoûte que l'on ſe vit alors dans la néceſſité de ſe donner un Chef.

(*a*) Qui les malfaiteurs tous priſt,
Et bon droit aux plaintifz en fiſt
Ne nul ne l'oſaſt contredire,
Lors s'aſſemblerent pour l'eſlire.....

Ung

(*a*) Vers 10070.

Ung grand villain entre eulx eſleurent
Le plus corſu de (a) quans qu'ils furent,
Le plus oſſu, & le (b) greigneur
Et le firent Prince & Seigneur.
(c) Cil jura que droit leur feroit,
Et que leurs loges deffendroit,
Se chacun endroit ſoy luy livre
Des biens dont il ſe puiſſe vivre.....
De là vint le commencement
Aux Roys & Princes terriens,
Selon les Livres anciens.

Ce qu'il avoit dit dès le Vers 5514. & ſuivans, de l'Autorité Royale, n'eſt pas moins oppoſé aux notions qui regnent aujourd'hui parmi les *François*. Il y affirme, ſans détour, que les Sujets ne doivent au Roi qu'un ſervice libre & volontaire.

Vrayement ſiens ne ſont-ilz mye,
Tant ait-il ſur eulx Seigneurie.
Seigneurie, non, mais ſerviſe
Qui les doit garder en franchiſe
Ains eſt leur; car quant ilz vouldroient
Leurs aides au Roy ſi fauldroient,
Et le Roy tout ſeul demourroit
Si toſt que le peuple vouldroit;
Car leur bonté, ne leur proeſſe,
Leur corps, leur force, leur ſageſſe
Ne ſont pas ſiennes, riens n'y a, &c.

C'eſt-à-dire, à parler net, que le Roi eſt fait pour le Peuple, & non le Peuple pour le Roi. La Maxime eſt, à mon avis, très-certaine. Mais les

(a) De tous tant. (b) De la plus grande taille.
(c) Celui-là.

les Successeurs éloignés de *St. Louis* ne trouveroient pas bon que l'on parlât de leur pouvoir, comme on en parloit sous ce Prince lui-même, ou sous celui de son Petit-Fils, & Mr. l'Abbé *Du Bos* vient de nous apprendre, dans son *Etablissement des François dans les Gaules*, que cette Maxime est contraire à l'Institution primordiale de la Monarchie, qui mit, selon lui, tous les Sujets dans un Etat de parfait Esclavage. Je n'entreprendrai point ici de défendre les sentimens de *Jean* de *Meun* contre cet illustre Académicien. J'ai seulement été bien aise de faire observer à mes anciens Compatriotes que leurs Ancêtres n'étoient pas plus, que je le pourrois être, pour le Gouvernement despotique, & qu'à cet égard le *Roman de la Rose* est un monument autentique des *franchises* du Peuple.

On y apprend aussi plusieurs autres choses, qui pour être moins interessantes, ne laissent pas que d'être curieuses. Je n'en indiquerai que deux. La premiere avoit déja été remarquée par (*a*) *Etienne Pasquier*, & regarde l'Invention de la Boussole. La découverte de ce Secret si nécessaire pour la Navigation, est communément attribuée à la fin du 13. Siècle ou au commencement du 14. & c'est à quoi s'en est tenu (*b*) *Reinesius*, dans sa Dissertation *de Deo Endovellico*. Cependant *Jean* de *Meun* fait une allusion manifeste

(*a*) Recher. de la Franc. Liv. IV. Chap. 22. Ed. Par. 1607. 4o.

(*b*) Voyez *Musæum Phil. & Histor.* de *Creninx*. Tom. II. Pag. 343. & les Notes de *Creninx* sur cet endroit.

feſte à l'uſage que l'on fait de la Bouſſole dans la Marine. *Pasquier* rapporte les Vers où cela ſe trouve, & le confirme par d'autres Vers tirés de la *Bible Guyot*, de *Hugues* de *Bercy*, qui vécut ſous le Roi *St. Louïs*, & qui appelle l'Aiguille Aimantée, la *Mariniere*, & non la *Marinette*, comme on trouve ce mot écrit dans le Dictionnaire de *Furetiere*, de l'Edition de la *Haye* 1727.

La ſeconde Obſervation, à laquelle je n'arrêterai, regarde l'Invention des Verres pour groſſir les Objets, pour les rapprocher, pour les multiplier, pour les éloigner, pour les changer, &c. C'eſt auſſi une de ces découvertes dont l'Epoque n'eſt pas bien connuë. Ceux qui la reculent le plus ne vont guère au de-là du commencement du 14. Siècle, & l'on voit effectivement par le *Roman de la Roſe* que l'on ne peut guère aller plus loin. Car *Jean de Meun* parle de tous ces Verres, & les décrit par leurs effets, au Vers 18922. & ſuivans; mais il en parle comme on fait d'une choſe rare & nouvelle.

Quant au *Roman* lui-même, l'ordonnance n'en eſt point naturelle, & les Règles de l'Art n'y ſont nullement obſervées. C'eſt un Songe de 22. mille Vers, ſans diſtinction de Chants ou de Livres. La vue ſeule ſe rebuteroit de la continuité du Diſcours, ſi quelques Lecteurs, ou Copiſtes, qui autrefois eurent cette Pièce en admiration, ne l'avoient coupée par quelques eſpèces de Sections en inſerant de leur chef des Sommaires, ou des Notes pour diſtinguer les Acteurs qui paroiſſent, ou pour marquer les ſujets qui vont être traités. Tous ces Acteurs, à l'ex-

l'exception de l'Amant, de l'Amour, d'une Vieille; & de quelques autres ſemblables, ne ſont que des Paſſions, que des Vices, que des Vertus, ou que des Etres imaginaires que le Poëte perſonnifie. Tels ſont la Haine, l'Envie, la Jeuneſſe, la Vieilleſſe, la Pauvreté, les Richeſſes, la Civilité, le Danger, la Raiſon, la Mediſance, l'Hypocriſie, &c. L'Auteur leur fait tenir ſouvent des Diſcours qui ſont d'une longueur effroyable, & ſemble preſque toujours craindre qu'ils ne les finiſſent trop-tôt. Auſſi n'y aura-t-il guère de Lecteur, ſi je ne me trompe, qui, comme moi, ne ſente quelque chagrin d'être obligé de parcourir tant de verbiage pour rencontrer, par-ci par-là, une Penſée naturelle, ou quelque agréable ſaillie. Il y en a certainement quelques-unes. On ſouhaiteroit ſeulement qu'elles ne fuſſent pas ſi loin les unes des autres.

A tout prendre pourtant, on doit ſavoir gré de cette Edition, au C. *Gordon* de *Percel*, qui nous l'a procurée, & aux Libraires de *Paris* qui en ont fait la dépenſe, car c'eſt effectivement à *Paris*, & non à *Amſterdam* que cet Ouvrage a été imprimé. Il l'y avoit déja été plus d'une fois, dont la derniere fut en 1537. Mais dans quelques-unes on n'eut que la reviſion de *Marot*, dont les changemens étoient ſi conſidérables, que ce ne fut preſque plus le même Poëme. D'ailleurs on n'eut, dans aucune, le Texte primitif de *Guillaume de Lorris*, & de *Jean Clopinel*, & c'eſt, à coup ſûr, ce qui donneroit le plus de curioſité pour cette Pièce. On y verroit, avec une extrême ſatisfaction, le vrai état où le *François* ſe trouvoit, il y a près de 4. à 5. cens Ans,

ce que l'on n'y peut presque plus découvrir. Ce Texte a subi tant de révolutions, que nous ne l'avons point, à beaucoup près, ce qu'il fut à sa premiere Origine. Comme notre Langue prenoit insensiblement une nouvelle forme, sous la domination des *Valois*, & que le *Roman de la Rose* étoit le Livre favori des Courtisans & des Dames, on s'appliquoit toûjours dans les Copies nouvelles, qui s'en faisoient, de le rendre conforme au langage qui regnoit alors à la Cour, & quelquefois même à celui des Provinces où vivoient les Personnes qui faisoient les Copies. On y substituoit des mots d'usage à des mots surannés; on raccommodoit la Phrase autant qu'il se pouvoit; on y mêloit même des Termes *Normands*, *Champenois*, ou *Picards*, selon les Lieux où travailloit le Copiste. Il n'y eut que les Rimes auxquelles on toucha le moins, parce que les difficultés y étoient plus grandes. De là viennent les différences qui se trouvent entre les premiers Manuscrits, & ceux des derniers tems, & celles qui sont encore en plus grand nombre entre les Manuscrits, & les Imprimés ordinaires, parce que le besoin, ou la demangeaison des corrections augmentoit à mesure qu'il se faisoit des changemens plus sensibles dans la Langue *Françoise*.

L'Editeur, qui nous donne à présent ce Poëme, n'a nullement suivi cette mauvaise méthode. Il n'a rien changé de son chef. Son Edition est faite sur les plus anciennes, qu'il a collationnées avec quelques Manuscrits & que par conséquent il a rendue aussi bonne qu'on peut l'attendre d'une exactitude semblable. Peut-être pourtant qu'il auroit pu la rendre meilleure, s'il eût daigné faire choix

de

des plus anciens Manuſcrits, donner plus d'attention à l'uniformité de l'Orthographe, & veiller un peu plus ſur la ponctuation qui eſt ſouvent très-vicieuſe, & presque par-tout extrêmement négligée; ce qui répand de nouvelles ténèbres ſur une Pièce déja très-obſcure. Ce que je dis du choix des Manuſcrits n'eſt pas tout-à-fait ſans raiſon. Dans cette vaſte quantité, qu'il y en a encore, dans les Bibliothéques, publiques ou particulieres de *Paris*, il y en peut avoir dont le Texte ait moins ſouffert de la témérité des Reviſeurs. J'en juge ainſi par celui de la Bibliothéque d'*Oxford*, dont les Leçons me paroiſſent en général, plus ſûres & plus vrayes que celles que l'Editeur a ſuivies. La confrontation eſt facile. Mr. *Des Maizeaux* nous a donné, dans une (*a*) Lettre qu'il écrivit à Mr. de St. *Evremond*, le commencement du *Roman de la Roſe*, tel qu'il ſe trouve dans ce Mſ. d'*Angleterre*. On peut y jetter les yeux, dans l'endroit que j'indique. On y verra d'abord que le ſens en eſt plus clair, quoique le Langage ſoit plus ancien, que dans l'Edition qu'on vient de donner. Pour rendre cette comparaiſon plus facile, j'inſererai ici un Morceau de ce même Manuſcrit qui fût extrait par Mr. *Gagnier* en 1713. Je l'ai parmi mes Papiers écrit de la propre main de ce Savant, qui l'a ſigné, en marquant que ce fut le 12. d'*Octobre* qu'il le tira du Mſ. de la Bibliothéque *Bodleienne*, numeroté 3680: 214. & contenant 169. feuillets, chaque Page 66. Vers en 2. Colomnes. Le Paſſage regarde le jeu des Echecs, & commence au Vers 7025. Le voici.

Ma-

(*a*) Oeuv. de St. *Evremond*. T. V. pag. 397. Ed. Amſt. 1726.

Manuſcrit d'Oxford.

Cil dux come fols (*a*) garconnez
Et (*b*) Ros & Fols, & (*c*) Poannez
Et Chevaliers au jeu perdirent
Et hores de l'eſchequier (*d*) ſoallirent;
Telle paour eurent d'eſtre prins
Au jeu qu'ils orent entreprins
Car qui la verité regarde
Deſtre prins navoient ils garde;
Puiſque ſans Roy ſe combatoient
Eſchec & mat riens ne doubtoient
Ni cils avoir ne les pouoit
Qui contre eulx aux eſchas jouoit
Fuſt a pié ou ſur ſes arçons:
Car on ne (*e*) have pas garçons
Fols, Chevaliers, (*f*) Ferges & Ros;
Et ie verité compter (*g*) os,
Si n'en quier je nullui flater
Ainſi comme il va du mater.
Puis que des eſchas me ſovient,
Se tu en ſces riens, il convient
Que cil ſoit Roys (*h*) cui on fait have,
Quand tuit ſi home ſont eſt lave
Si qu'il ſe voit ſeul en la place,
Et ne voit choſe qu'il y place,

Ains

(*a*) Petites Pièces. (*b*) Les Tours. (*c*) Les Pions.
(*d*) Sortirent. (*e*) *Haver*, c'eſt-à-dire ſaluer, ce qu'on fait au Roi en l'avertiſſant qu'il eſt en échec.
(*f*) *Fierge*, ou *Fierie*, dit Mr. *Gaguier*, à la marge de ſon Mſ. c'eſt la Reine, mot corrompu du Perſan *Ferzin* فرزين ſur quoi il renvoye au *Gazophylacium Linguæ Perſicæ* du P. *Ange* de St. *Joſeph*; où ſont auſſi les noms Perſans des autres Pièces (*g*) J'oſe.
(*h*) *Cui*, c'eſt-à-dire auquel on fait le ſalut.

Edition Nouvelle.

Ces deux com, fol, gatçonnez
Et rocz & fol, & pionnez
Et Chevaliers au jeu perdirent
Et hors de l'Eſchiquier ſaillirent,
Telle paour eurent d'eſtre prins
Au jeu qu'ils *eurent* entreprins
Mais qui la verité regarde
D'eſtre *mat* n'avoyent ils garde;
Puis que ſans Roy ſe combatoyent
Eſchec & mat riens ne doubtoient,
Ne cil avoir ne le povoit
Qui contre eulx aux eſchecs jouoit
Fuſt à pied, *fuſt* ſur *les* arçons,
Car on ne haye pas garçons
Fols, Chevaliers, *Sergens*, ne Roez,
Car ſe verité compter os
Si n'en quier je nully flater,
Ainſi comme il *y* va du mater.
Puis que des eſchecs me ſouvient,
Se tu riens en ſcez, il convient,
Que cil ſoit Roy, *que* l'on dit haves
Quant *tous ſes* hommes ſont eſclaves
Et qu'il ſe voit ſeul en la place
Ne n'y voit choſe qui *lui* place,

Ains

Manuſcrit d'Oxford.

Ains s'enfuit, pour ſes ennemis
Qui l'ont en tel povreté mis.
On ne peut autre homme haver
Et (*a*) eſcevent tuit fol & aver;
Car ainſi le dit Eſcalus,
Qui des eſchas controua lus,
Quand il traittoit darimatique,
Et verras en policratique
Qui (*b*) ſe fleciſt de la matire
Et des nombres devoit eſcrire,
Ou ce biau jeu joly trova,
Que par demonſtraſion prova.
Pour ce ſe moſtrent il en fuye,
Pour la prinſe qui les ennuye,
Qu'ay je dit, pour prinſe echever?
Mais pour la mort, qui plus grever
Les povoit, & qui pis valoit;
Car le jeu malement alloit,
Au moins par devers leur partie,
Qui de Dieu s'étoit departie,
Et la bataille avoit empriſe
Contre la Fèy de ſainte Eglife:
Et qui eſchec dit leur euſt
Na t il qui courir les peuſt;
Car (*c*) la Fierge avoit eſté prinſe
Au jeu de la premiere emprinſe,
Ou li Roys perdit comme fols
Ros, Chevaliers, Paons & Fols
Si neſt elle pas la preſente:
Mais la chetive, la doulente

Ne

(*a*) *Ecevent*, ou *échevent*, évitent.
(*b*) S'occupa de ce ſujet. (*c*) La Reine.

Edition Nouvelle.

Ains s'enfuit *par* ſes ennemis
Qui l'ont en tel povreté mis;
*L'*en ne peult autre*ment* haver
Ce ſcavent bien large & aver;
Car ainſi le dit *Attalus*
Qui *du jeu* d'eſchec *trouva* l'us,
Quant il traictoit d'ariſmetique
Et verras en policratique
Qu'*il voult traictier* de la matiere
Des nombres *par ſcience entiere*
Qui ſe beau jeu joly trouva,
Et par *demonſtrance* prouva.
Pour ce *mirent* ils en fuye
Par la prinſe qui *leur* ennuye;
Qu'ay-je dit, pour prinſe eſchever?
Mais pour la mort, qui plus grever
Les povoit, & qui pis *voullois*;
Car le jeu malement alloit,
Au moins par devers leur partie
Qui de Dieu eſtoit departie,
Et la bataille avoit empriſe
Contre la foy de ſaincte Egliſe,
Et qui *ung* eſchec dit leur euſt
N'*eſt* qui *bien ſe*courir les peuſt;
Car la *fierté fut toute* prinſe
Au jeu de la premiere emprinſe;
Ou *le* Roy perdit comme folz
Roys, Chevaliers, Pions & Folz,
Si n'eſt elle pas la preſente,
Mais la chetive, la dolente

Manuscrit d'Oxford.

Ne pot fouir ne ſoy deffendre, 55
Puis qu'on li ot fait entendre
Que froit tout mort giſoit (*a*) Mainfrois
Par chief, par piés, & par mains trois.
Et puis que cils bons Roys ny
Qu'il s'en eſtoit ainſi fouy 60
Les print il fuyans embedeus,
Et fiſt puis tout ſon vouloir d'eulx
Et de mains autres priſonniers
De leurs folies (*b*) perſonniers.

En comparant le Texte du Manuſcrit avec celui de la nouvelle Edition, dans lequel j'ai marqué les principales différences en Caractère *Italique*, on voit d'abord des défauts qui leur ſont communs, & particulierement au vers 28. qui ne fait aucun ſens; mais on en voit qui ſont particuliers à la nouvelle Edition, & qu'un Editeur attentif auroit du prevenir. Tels ſont le mot de *Sergens*, dans le Vers 15. & celui de *fierté* dans le 49. Tout le monde ſait qu'il n'y a point de *Sergens* parmi les Pièces qui ſervent au jeu des Echecs, & la *fierté*, placée comme elle l'eſt en cet endroit, n'y fait qu'un vrai Galimathias. D'ail-

(*a*) Mainfroy, fils naturel de l'Empereur Frederic II. & Uſurpateur de la Sicile où il ſe broüille avec les Papes, fut tué dans une Bataille, qui ſe donna en 1265. ſelon l'Editeur, ou 1266. ſelon Morery. *Charles d'Anjou* fut le Rival que les Papes lui donnerent.

(*b*) *Perſonniers*, ou *perſonniers*, c'eſt-à-dire, complices, participans.

Edition Nouvelle.

Ne *peult* fouyr ne ſoy deffendre
Puis qu'*elle* lui *eut* fait entendre
Que *mat &* mort giſoit Mainfrois
Par pieds, par chief & par mains froys,
Et puis que ce bon Roy oüy
Qu'ilz s'en *furent* ainſi föuy.
Les print il fuyant ambedeux
Et puis fit *ſa voulenté* d'eulx,
Et de mains autres priſonniers
De leurs folies parſonniers.

D'ailleurs il ſeroit ſurprenant que dans une deſcription, où toutes les Pièces ſont nommées, la Reine ſeule, qui eſt la plus importante après le Roi, ne le fût pas. On raccommode tout en ſubſtituant à ces deux mots, celui de *Fierge*, ou de *Fierje*, qui, ſelon Mr. *Gagnier*, deſigne la Reine. Au Vers 52., *Roys*, eſt une faute viſible dans la nouvelle Edition. C'eſt *Ros*, ou Rocs, c'eſt-à-dire, les *Tours*, qu'il faut, comme porte le Mſ.

ARTICLE VIII.

REFLEXIONS CRITIQUES *ſur les Hiſtoires des anciens Peuples*, Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. *juſqu'au tems de* CYRUS; *en trois Livres. Dans le premier on examine le Fragment de l'Hiſtoire* Phénicienne

ne *de* SANCHONIATHON *conſervé par* EUSEBE. *Dans le* 2. *on reforme la Mythologie, & l'on donne l'Origine Hiſtorique des Dieux de l'E*gypte *& de la* Grece, *de la* Phénicie &c. *Dans le* 3. *en réfutant* SCALIGER, PETAU, USSERIUS, MARSHAM, PEZRON &c., *on explique les difficultés Chronologiques de l'ancien Teſtament & de l'Hiſtoire* Egyptienne, Babylonienne, Aſſyrienne, Greque, Chinoiſe &c. *A la fin eſt un Canon Chronologique de l'Empire de la* Chine, *avec les noms de ſes Empereurs en Lettres Latines, & en Caractères* Chinois, *tirez des Annales mêmes, l'idée des tems d'avant le Deluge, & une Recapitulation. Par Mr.* FOURMONT *l'aîné, Profeſſeur en Langue Arabe, au College Royal de France, Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Interprête & & Sous-Bibliothécaire du Roi, &c.* A Paris, chez *Muſier* Pere, à l'entrée du Quai des Auguſtins; à l'Olivier; *Jombert*, Ruë St. Jacques, au coin de la Ruë des Mathurins; *Briaſſon* Ruë St. Jaques, à la Science, & *Bullot*, Ruë de la Parcheminerie, à l'Image St. Joſeph. 1735. Avec Approbation & Privilege du Roi. 4. 2 Voll. 1 Voll. Pagg. 383. & 56. pour la Préface. 2. Voll. Pagg. 503.

A La ſimple Lecture du Titre, on voit, d'un coup d'œil, le but & l'importance de cet Ouvrage. L'Auteur y a mis, utilement & abondamment, à profit, la vaſte connoiſſance qu'il a de tous les Ecrivains anciens & modernes, de même que de toutes les Langues, mortes

tes, & vivantes, ſans en excepter les plus rares, & les plus éloignées. Ce prodige d'Erudition eſt d'autant plus en droit de ſurprendre que la Perſonne elle-même n'eſt guère encore (*a*) qu'à la fleur de ſon âge, & n'eſt pourtant pas d'une Conſtitution fort robuſte. Mais élevé, enfant de Langue, ſon application au travail, & ſes diſpoſitions naturelles lui ont rendu agréable & facile tout ce qui paroît aux autres de plus mal aiſé & de plus rebutant. On ne ſauroit mieux en juger que par la quantité & la qualité des Ecrits qu'il a déja donnés au Public, ou qui ſont prêts pour l'impreſſion quand il trouvera des Libraires, ou de la Compoſition desquels il eſt actuellement occupé. Le *Catalogue*, qui m'en eſt tombé entre les mains, eſt, à cet égard, une Pièce très-curieuſe. Il fut imprimé dès l'an 1731. à *Amſterdam*, ou plûtôt à *Paris*, dans un petit Octavo de 123. Pages, ſans compter quelques Lettres qui y ſervent d'Introduction.

Comme c'eſt Mr. *Fourmont*., qui a dreſſé lui-même ce *Catalogue*, on y rencontre, par-ci par-là, des particularités intereſſantes qui le regardent, & qui concernent même ou d'autres Perſonnes, ou l'état du Savoir en *France*, ou en général toute la République des Lettres. Rien de

(*a*) Si mon Calcul eſt juſte, il ne doit être que dans ſa 46. année; car dans le Catalogue de ſes Ouvrages imprimé en 1731. il dit qu'il avoit fait ſa *Nouvelle Critique Sacrée* à l'age de 22. ans, & qu'en 2c. ans il a trouvé peu de choſes à y changer. Il n'avoit donc que 42. ans en 1731.

de plus naturel que de s'attendre à cela dans l'Hiſtoire des travaux Littéraires d'un Savant qui, d'un côté, ſe donne tout entier à des Etudes preſque univerſellement négligées, & qui de l'autre, comptant ſur la ſûreté de ſes grandes lumieres, n'eſt pas toûjours de l'avis de tout le monde. Quant au premier Point on ne peut aſſez, ni louer, ni admirer ſon aſſiduité infatigable à mille recherches qui ne peuvent être utiles qu'à très-peu de gens; & qui, certainement, ne lui ouvriront jamais le chemin de la Fortune. Je croi qu'on peut mettre en ce rang, la plûpart de ſes *Ouvrages particuliers ſur les Langues*, qui ne ſont preſque autre choſe que des Grammaires ou des Dictionnaires. Il y en a trois pour la *Latine*, autant pour la *Gréque*, neuf pour l'*Hébraïque*, cinq pour la *Chaldaïque*, la *Syriaque*, la *Rabbinique*, la *Samaritaine*, & la *Thalmudique*, neuf pour l'*Arabesque*, & trois pour l'*Ethiopienne*, la *Cophte*, la *Turque*, la *Perſane*, l'*Arménienne*, la *Thibethienne*, l'*Allemande*, l'*Italienne*, &c. Mais rien n'approche, en ce genre, de ce que Mr. *Fourmont* a fait ou fait encore pour la Langue *Chinoiſe*. Elle ſemble être le plus tendre objet de ſes ſoins. Outre une Grammaire de cette Langue, tant parlée qu'écrite, il y a quatre Dictionnaires, tous achevés, en petit *folio* chacun; le 1. des *Caractères* avec leur prononciation en *Latin*; le 2. *Chinois-Latin* Analogique des Caractères les plus uſités; le 3. *Latin-Chinois* de la Langue parlée; le 4. *François-Chinois* des *Vocables François* dans l'Ordre Alphabétique avec l'Interprétation, & les Caractères *Chinois*.

Il

Il y a auſſi en 4. Volumes *folio*, un Dictionnaire Hiſtorique, Chronologique, & Géographique de l'Empire avec les Caractères *Chinois* en Marge, & l'Auteur compoſe en 14. Volumes in *folio*, qui réduits dans l'impreſſion en feront 6. pour le moins, un autre Dictionnaire, qu'il dit lui-même être *grand & immenſe*, & qui doit être *Chinois-Latin* ſelon l'ordre des 214. Clefs.

Je ne conteſterai pas à Mr *Fourmont* l'utilité abſolue de toutes ces choſes, parce que ce qu'il avance comme un Paradoxe, capable d'étonner bien des gens, me paroît, en général, une vérité démontrée. (*a*) „Ma penſée ſur la Littérature, *dit-il*, paroîtra hardie; mais elle s'eſt confirmée par toutes mes lectures, qu'en Grammaire, en Critique, en Hiſtoire, en Théologie même, ſans la connoiſſance des Langues, on ſe trouve arrêté par-tout. Connoit-on jamais les choſes que très-imparfaitement, tant que l'on n'a point lû les Livres Originaux en eux-mêmes"? Ce qu'il ajoûte, pour appliquer à quelque objet particulier ſa Propoſition générale, m'a ſemblé beaucoup plus ſurprenant. (*b*) „On croit, *dit-il*, que tout eſt fait pour l'Ecriture; & moi, après de grandes recherches, & de grands ſecours, je croi que tout eſt encore à faire". On eſt bien convaincu que *tout* n'eſt pas encore fait pour l'Ecriture; mais que *tout y ſoit même à faire*, c'eſt à mon avis, ce que peu de perſonnes liront ſans en être frappées. Elles ne le ſeront peut-être pas moins d'une inſinuation

(*a*) Catal. pag. 74. (*b*) *Ibid.*

tion qui tend à faire regarder la connoiſſance de toutes les Langues, y compris ſpécialement le *Chinois*, comme néceſſaire à toutes les Etudes (*a*).
„ Après les Relations de tant de Savans qui ont
„ traité de la Chine, *dit l'Auteur*, & élevé juſ-
„ qu'au Ciel ſa Littérature, & ſon amour pour
„ les Sciences, *doutera-t-on*, que la Langue *Chi-*
„ *noiſe* mérite quelque attention ? On ne s'eſt
„ jamais plaint que les *Chinois* ne fuſſent pas
„ Lettrez, mais l'on a été long-tems fâché que
„ leur Langue fût ſi difficile.

Tout cela doit cauſer d'autant plus de ſurpriſe que notre Siècle n'eſt presque plus du tout dans ces idées, & que ſelon Mr. *Fourmont*, on y eſt peut-être moins en *France* qu'ailleurs. Il reconnoît lui-même, qu'il *n'y a perſonne à Paris, qui ſe mêle de Chinois que* lui, & lors qu'il expoſe l'uſage de l'un de ſes Dictionnaires, il le reſtreint, en quelque maniere, au ſervice des *Miſſionnaires*, qui auront beſoin *de connoître la Langue que l'on parle à la Chine*, ou de quelques *Marchands* ou *Voyageurs* qui voudront en *apprendre les mots communs, & les Phraſes les plus ordinaires*. Quant aux autres Langues, il nous apprend auſſi que (*b*) l'Etude en eſt aſſez négligée à *Paris*. „ Le Grec,
„ *dit-il*, paroît commun, & je ne vois pas 30.
„ perſonnes qui le ſachent, pendant que j'en vois
„ 30000. qui le mépriſent. Pour l'Hébreu, cho-
„ ſe inouïe, entre 1000. Théologiens, en trouve-
„ t-on deux qui en connoiſſent les Elémens".
S'il en étoit cru, les choſes iroient bien autrement.

(*a*) *Ibid.* pag. 91. (*b*) Lettr. de Mr. *Fourmont* à Mr. *G.*

ment. „Il y auroit, *ajoûte-t-il*, un moyen facile „ de les [Les 1000. Théologiens] rendre habi- „ les dans les Langues, mais pour cela il fau- „ droit que nous fuſſions écoutez. J'ai là-deſſus „ de bons avis à donner; ou je me trompe fort, „ ou, ſi on les ſuivoit, nos Eccléſiaſtiques étu- „ dieroient, & en peu d'années le diſputeroient „ à tous vos Savans d'*Hollande* & d'*Angleterre*; „ mais à peine oſons-nous l'eſperer.

Il nâge donc contre le Torrent, & ſon goût n'eſt, en aucune façon, à la mode. Auſſi n'a-t-il pas le plus de part aux faveurs de la Cour. Il en vante plus ſouvent les promeſſes que les bienfaits. Il ſe plaint même, tantôt de l'inſuffiſance des ſecours qui lui ſont accordés, & tantôt de l'opiniâtre oppoſition de quelques Savans qui le croiſent. (*a*) „Un homme comme Mr. Fourmont, „ *dit-il en parlant de lui-même*, ne ſe mêle dans „ le monde que de ſon Cabinet. Il eſt éloigné „ de toute intrigue. Il perd même petit-à-petit „ toutes ſes Connoiſſances.... Il n'a guères, ou „ ne ſe donne guère le tems d'en faire de nou- „ velles.... Ne devroit-on pas au moins le laiſ- „ ſer tranquille dans ſes Etudes?... Mais point „ du tout. Sans avoir vû, ni lû, ſans vouloir voir, „ ni lire, on a cherché à les déprimer, & c'eſt „ ici, ou jamais, qu'a lieu ce mot *blaſphemant quæ „ ignorant*". Il ſe plaint en particulier de quelques Gens de Lettres qui ont mis obſtacle à l'impreſſion de ſes travaux *Chinois*, & ſur-tout à celle de ſa Grammaire (*b*) „en 1728. Ma „ Grammaire Chinoiſe, *dit-il*, eſt achevée, „ tout

(*a*) Tiré de la même Lettre. (*b*) Catal. pag. 83. *& ſeq.*

„ tout eſt prêt de la part de Mr. le Contrôleur
„ général pour les fonds : tout eſt prêt de la
„ part de Mr. le Duc d'*Anvin* pour l'Imprime-
„ rie Royale : cependant toutes les meſures ſe
„ rompent, & tout eſt retardé. Voici l'inci-
„ dent ; il eſt ſelon moi admirable, & il devroit
„ rendre ſages tous les Savans. Eſt-il de la pru-
„ dence d'entreprendre jamais des travaux qui
„ nous emportent la moitié de notre vie, ſi un
„ mot lâché mal-à-propos, ou par peu de con-
„ noiſſance, quoique ſans mauvaiſe intention, ou
„ par des vuës que l'on a peine à démêler, eſt ca-
„ pable d'en empêcher la réuſſite ? On dit alors
„ que ma Grammaire ne pouvoit pas être impri-
„ mée ſans une Approbation jointe. Si par Ap-
„ probation, répondis-je, l'on entend louange, je
„ n'en attends, & n'en veux point de perſonne,
„ puiſqu'il n'y a perſonne à *Paris* qui ſe mêle de
„ *Chinois* que moi.... On inſiſta, & deux Sa-
„ vans.... s'oppoſerent à nos projets. Veut-on
„ voir ſur quelles raiſons ? Qui nous aſſure que
„ la Grammaire *Chinoiſe*, que nous préſente Mr.
„ *Fourmont*, contient les véritables principes de
„ la Langue *Chinoiſe*, & qu'il ne nous donne
„ point une Langue en l'air & de ſa façon ? A
„ ce doute on ajouta une nouvelle politeſſe. On
„ me dit qu'auparavant on me conſeilloit.... de
„ faire quelque Traduction... ſinon qu'on ſe-
„ roit obligé d'envoyer ma Grammaire en Mſ.
„ à *Rome* au P. *Fouquet*, ou à la *Chine* à quelque
„ Miſſionnaire ; qu'on ne voyoit pas d'autre
„ moyen de connoître ſi elle étoit bonne ou
„ mauvaiſe.... C'étoit en même tems me ſup-

„ po-

„ poſer un *Impoſteur*, & un *Extravagant*...
„ Ne ſeroit-il pas étrange que l'Imprimerie
„ Royale eût été employée à des Livres com-
„ me le Gloſſaire du P. *Thomaſſin*, & mille au-
„ tres, & que nous qui luttons ici contre le mau-
„ vais goût & l'ignorance, & dont toute l'at-
„ tention eſt de parlet juſte, nous fuſſions privez
„ de ſes ſecours? .... A l'égard de ces Savans
„ ils n'ont pas ſans doute eſperé que ma réputa-
„ tion me ſeroit indifférente. Pourquoi donner
„ des Mémoires puisqu'ils n'avoient rien exami-
„ né, & n'étoit-ce pas un peu hazarder, avec un
„ Philoſophe chez qui la Raiſon n'eſt jamais à
„ genoux?.... Leur domaine s'eſt-il étendu
„ juſqu'à la Province des Langues? Elle eſt trop
„ eſcarpée; l'abordage leur en a paru trop diffi-
„ cile: contents d'un ſort aimable, & marchant,
„ comme ils font, avec gloire dans les routes
„ d'une Erudition ſans épines, qu'ils nous laiſ-
„ ſent jouïr de nos Rochers, & des ronces qui
„ les environnent.

Ce démêlé avec les Cenſeurs Royaux a eu des ſuites fâcheuſes pour l'Auteur & pour la Grammaire. Mais ce détail nous meneroit loin, & pour revenir au *Catalogue*, nous dirons que Mr. *Fourmont* nous y donne le Titre, & même la Notice abregée de 12. Ouvrages, de différentes grandeurs, qu'il a compoſés, ou auxquels il travailloit en 1731. Outre ceux qui ne ſont que des *Diſſertations* lues à l'Académie, ou qui ne concernent que les Langues, il y en a de Critique & de Philologie profane ou ſacrée, parmi leſquels il s'en trouve qui peuvent exciter

la curioſité du Public. Tels ſont le 93. *La Poëſie des Hébreux rétablie*; le 94. *Diſſertation Critique & Philologique ſur les Titres des Pſeaumes*; le 95. *Commentaires Critiques & Philologiques ſur les Pſeaumes, & ſur tous les Cantiques de l'Ecriture.* L'Auteur dit là-deſſus que *Mr. le Duc d'Orléans défunt lui ordonna en 1722. de lui apporter cet Ouvrage*, & ajoûte, „ charmé de l'ordre & des „ Explications Critiques & Hiſtoriques, il me pro- „ mit de fournir à la dépenſe de l'impreſſion, „ par-tout où je voudrois le faire imprimer. Il „ ajoûta même qu'il y joindroit un Traité fait „ par lui ſur la Muſique des Hébreux". On voit enſuite, le *Texte Hébreu rétabli & commenté*, dans le Livre de *Job*, dans celui des *Proverbes*, & dans celui du *Cantique des Cantiques*: Après quoi viennent un double *Commentaire Critique & Philologique ſur le Livre de Job*, des *Commentaires ſur les grands & les petits Prophétes*; un *Commentaire Critique & Philologique ſur le Pentateuque*, accompagné de la Vulgate, d'une Verſion nouvelle, & de Notes ſur les LXX. des *Notes Critiques ſur le Nouveau Teſtament*, à l'exception de l'Apocalypſe avec le Texte *Grec*, celui de la Vulgate, une Verſion nouvelle, & des Notes ſur le *Syriaque*; un *Commentaire ſur l'Apocalypſe*, & enfin une *Explication nouvelle de certains endroits de l'Ecriture qui ſont ſinguliers*, & qui *n'ont pas été aſſez bien entendus*; & ſi l'on demande à l'Auteur, *pourquoi* il *n'a* fait *imprimer aucun de ces Ouvrages ſur l'Ecriture?* „ les ré- „ ponſes, *dit-il*, ſont aiſées. 1°. L'impreſſion en „ caractères Orientaux eſt à préſent comme im-

„ poſſi-

„ poſſible en *France*. L'Auteur compoſera-t-il
„ les formes lui-même? 2°. Pour envoyer dans
„ les Païs étrangers, il faut faire double copie
„ d'un Ouvrage, & l'on ſait que cela eſt long,
„ & demande des ſommes conſidérables. Les
„ Copiſtes qu'*il a* eus, *dit-il enfin*, n'ont été
„ occupez qu'à *ſes* Ouvrages *Chinois*".

L'Ouvrage, que Mr. *Fourmont* a placé, comme le dernier dans ſon *Catalogue* eſt celui des *Réflexions Critiques ſur les Hiſtoires des anciens Peuples* qui fait le ſujet de cet Article, & dont il dit lui-méme, qu'*il eſt infiniment curieux*. On voit dans le Titre, quel en eſt le ſujet & le partage. Le but général en eſt de confirmer l'Hiſtoire Sainte des premiers Siècles du Monde par les Monumens de l'Hiſtoire profane, ou par ceux de la Mythologie. Le plus ancien de ces Monumens Hiſtoriques qui nous reſte eſt le Fragment de *Sanchoniathon* qu'*Euſebe* nous a conſervé. Le 1. Livre de ces *Réflexions Critiques*, eſt donc employé à prouver & à défendre l'antiquité, & par conſéquent l'authenticité de ce Fragment. Après cela viennent dans le 2. Livre des Notes ou des Diſſertations ſur cette Pièce afin de faire voir qu'elle eſt purement & véritablement hiſtorique, & dans le 3. on développe l'Origine des Dieux & des Peuples, par le détail des Nations connuës, & les plus célèbres dans l'Antiquité.

Le tout eſt précédé d'une aſſez longue Préface, qui ſert d'Introduction générale aux trois Parties, en commençant par la derniere. L'Auteur y expoſe donc d'abord *les variétés* & les *contra-*

traditions qui regnent entre les plus ſavans Hommes qui ſe ſont appliqués à débrouiller le cahos de l'ancienne Chronologie, pour concilier les Monumens profanes, ou entr'eux, ou avec l'Ecriture, & fait eſperer que dans ſon Ouvrage, on trouvera *les ſolutions de tant de difficultés, qui juſqu'ici embarraſſoient les Critiques, parce qu'elles dépendoient toutes, & de la connoiſſance des Langues Orientales, & d'une certaine attention que les autres n'avoient point eue.* De-là il paſſe à la Mythologie, ſur laquelle toute la néceſſité de connoître ces Langues eſt univerſellement reconnuë. Car s'il y a encore des gens, tels que ceux dont le P. *Tournemine* parle, (*a*) qui „ fiers de ſavoir le *Grec*, n'écoutent qu'avec un „ ris moqueur les Etymologies tirées des Lan„ gues Orientales, *parce qu'ayant lû*, dans leur „ jeuneſſe, le Dictionnaire Poëtique, & l'Hiſ„ toire du P. *Gautruche*, ils ne croyent pas que „ l'on puiſſe aller plus loin dans la connoiſſance „ des Fables". On fait grace à ces gens-là de ne les mettre qu'au nombre des Demi-Savans. Il faut donc rendre à *Scaliger*, à *Heinſius*, à *Voſſius* le Pere, & à *Selden* la juſtice qui leur eſt duë. Ils ont ſenti qu'il falloit chercher dans l'*Orient* les Dieux de la *Grece*, & ils les y ont cherchés. Mr. *Bochart* l'a fait avec un ſavoir & une juſteſſe qui ſurpaſſe tout le travail des autres. Mais il ne l'a fait qu'en paſſant, pour ainſi dire, & quelquefois il ne s'eſt pas également ſoutenu. Mr. *Huet*, ſon Diſciple, ne montra pas moins d'érudition

(*a*) Journ. de Trevoux. Nov. & Déc. 1702.

dition dans les recherches de ce genre. Il forma seulement un dessein très-bizarre, qui étoit de rapporter tous les Dieux à *Moyse*, & toutes les Déesses à *Sephora*, & à *Marie*, l'une femme & l'autre Sœur de ce Législateur des *Hébreux*. Le P. *Thomassin* ne fut que simple Compilateur. Mr. *Le Clerc*, suivant de grands Modèles, s'est fait un Système, dont il a lié les diverses parties. *Son Edifice néanmoins n'est bâti que sur le sable*, parce qu'il y mêle l'Histoire Phénicienne avec la Thessalienne, & qu'il y suppose contre toute apparence que tout ce que les Ouvrages d'*Hesiode* renferment, est tiré de la *Phénicie*. Rien n'approche, pour l'exactitude, de ce qu'a fait l'Abbé *Bannier*. Il est celui de tous qui a marché le plus ferme dans ces chemins scabreux. Enfin Mr. de *Lavaur*, dans sa *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte* a ramassé différens traits singuliers, qui prouvent que les Ecrits de l'Ancien Testament ont été le fond des grandes Fables. Sa These, en général, est très-vraye. Sans parler des grands noms, tant anciens que modernes, qui l'appuyent, la chose même le dit; „ & puisque les plus anciens hommes se trouvent certainement dans la Genese, comment „ ne pas avouer aussi que c'est-là que se doivent trouver les premiers Dieux du Paganisme"? Mais ce que Mr. *Fourmont* a toujours „ cru répréhensible dans toutes les Explications „ Historiques que l'on a voulu donner des Fables, c'est l'étrange bizarrerie, & le peu de „ liaison que l'on y remarque, soit d'une Fable „ à l'autre, soit avec les Traditions publiques & „ au-

„ autoriſées". Il s'eſt donc attaché à donner ici „ ce que l'on chercheroit en vain ailleurs, une „ ſuite de générations d'un côté, *ſûres* par l'His- „ toire ; de l'autre *prouvées* par la Critique". Cette certitude & ces preuves ſe trouvent dans le Fragment de *Sanchoniathon*, que certaines perſonnes ont rejetté ſans cauſe, & duquel, quand même il ſeroit ſuppoſé, on tire, pour la *Phénicie*, les mêmes conſéquences, qui relevent infiniment le Pentateuque & la Miſſion de *Moïſe*. Les Réflexions que l'Auteur fait ſur ces trois Articles, méritent d'être peſées. Il conclut en diſant que ſon but „ n'a été que d'éclaircir certai- „ nes difficultés & non toutes : celles de l'His- „ toire des premiers temps, & non celles des Siè- „ cles connus ; qu'ainſi pour l'Orient il eſt ſeule- „ ment deſcendu juſqu'à Cyrus, & que pour la „ Grece, à l'exception de la Lydie, dont il a fal- „ lu conduire les regnes jusques à la fin, il n'a pas „ cru devoir paſſer la Guerre de Troye.

On aura donc ici une Explication & neuve & très-ſimple de toutes les Dynaſties Egyptiennes. L'Auteur avoue que ſon Explication détruit de fond en comble les Syſtêmes de *Marsham*, du P. *Pezron*, & de tous les autres Chronologiſtes, mais il dit que c'eſt pour cela même qu'il a cru devoir la publier. A la Chronologie *Egyptienne* par une liaiſon intime ſe trouve jointe toute la Chronologie de la *Grece*, pour les tems des Divinitez & des Héros, & par conſéquent pour les Epoques des premieres Migrations, dont il étoit néceſſaire de détailler les origines & les cauſes. D'ailleurs les Monarques de *Ninive* & de

& de *Babylone*, devoient trouver auſſi leur place en ce lieu, parce que leur Hiſtoire eſt fort liée avec celle des Iſraëlites. La même raiſon vouloit que l'on y parlât auſſi des Princes de *Syrie*, des Rois de *Tyr*, & des premiers Rois de la *Perſe*. A l'occaſion du repos de l'Arche ſur les Montagnes d'*Ararat*, on n'a pas dû oublier non plus les Rois de l'ancienne *Arménie*. Mais il a fallu des raiſons ſingulieres pour y faire entrer des Empereurs de la *Chine*, & c'eſt par le détail de ces raiſons que l'Auteur finit ſa Préface. Les voici en ſubſtance.

Il doit y avoir plus de relation qu'on ne penſe entre la *Chine*, & la *Paleſtine*, ou l'*Egypte* ou la *Chaldée*. Les Migrations connuës des autres Peuples le perſuadent. Quelques Auteurs ont voulu que l'Empire *Chaldéen* ait été porté juſqu'aux *Indes*, & bien près de la *Chine*. D'ailleurs les *Indiens* & les *Chinois* conſervent encore les idées, la Religion, les Mœurs, les manieres de l'*Egypte*, telles qu'*Hérodote* nous les a décrites. On ſait auſſi que l'antiquité, que les *Chinois* ſe donnent, fait une difficulté contre l'Hiſtoire de la *Geneſe*, & a fait changer de Syſtême aux plus ſavans Chronologiſtes. Rejettera-t-on pour cela les Annales *Chinoiſes*? Il vaut mieux les débrouiller. „Je le ſais, *dit Mr. Fourmont*, des Miſſionnaires même habiles, depuis certain nombre „ d'années ſe ſont efforcés de les décrier, & les „ traitent de fabuleuſes. Mais par quels motifs? „ Qu'ils nous faſſent la grace de nous les expoſer, car nous nous croyons en état de leur répondre".

De-

Depuis 1716. appliqué à la Langue *Chinoise*, cette Langue la plus antique de l'Univers, cette Langue des yeux ſeuls, cette Langue des premiers hommes, aujourd'hui ſupérieure aux Hiéroglyphes des *Egyptiens*, & dépoſitaire des Livres de ſa Majeſté, c'eſt-à-dire, des plus beaux, & des plus authentiques de la *Chine*, il a, ou perſonne ne peut avoir, l'occaſion d'en connoître les Auteurs. Il ſait par lui-même, que les Annales *Chinoiſes* peuvent être regardées comme un Livre reſpectable. „ De l'aveu de tout le monde, *dit-il*, depuis plus de 3500. ans la *Chine* eſt peuplée, policée, lettrée. Elle a des Livres, en petit nombre à la vérité, mais écrits avant Abraham. Ces Annales enfin ne ſont pas des lambeaux d'Hiſtoire, mais une Hiſtoire ſuivie par Cycles, par Années, par Mois, & ſouvent par Jours, & ſoutenuë par un Commentaire, qui en contient les témoignages". Si l'on demande donc comment „ les Annales *Chinoiſes* ont droit de paroître ici ſur les rangs? L'Auteur répond „ qu'elles y viennent à pluſieurs titres; A cauſe des premiers hommes, à cauſe du Déluge, à cauſe des années qui ſuivent juſqu'à la vocation d'Abraham, à cauſe de la totalité des temps écoulez depuis Abraham jusqu'à Confucius &c.

Sur cet Expoſé, de ce que ces *Réflexions Critiques* &c. contiennent, on juge aſſez qu'il ne nous eſt pas poſſible d'en donner le précis, d'une maniere plus étenduë. Encore moins pouvons-nous entrer dans la diſcuſſion de certains Points conſidérables où Mr. *Fourmont* s'eſt tracé des rou-

routes nouvelles. La choſe lui arrive ſi ſouvent, que pour marquer ſeulement les Endroits, il faudroit plûtôt un Livre qu'un Extrait, & pour tout dire en un mot, nous ne nous ſentons, ni aſſez de ſavoir, ni aſſez de courage pour nous aller mettre dans des défilez où nous aurions peut-être le malheur de prendre, ſans raiſon, le parti des Auteurs maltraités. Nous laiſſons volontiers ce péril ou cette gloire à des Gens plus habiles, & nous ne doutons pas même, qu'il n'y aît, dans l'*Europe*, divers Savans, dont la Critique ſera plus reſpectable ou plus juſte, qui prendront la Plume pour défendre leurs propres idées, ou pour diriger le jugement du Public. Les Matieres, dont il s'agit, ſont d'une nature à préſenter tant de faces, que l'on peut bien n'être pas toûjours auſſi ſûr qu'on le croit, d'avoir ſaiſi la plus vraye, & l'on nous permettra de dire, qu'il eſt de l'intérêt commun de la République des Lettres qu'il n'y ait point de Tribunal ſans appel. Il eſt vrai que dans le Païs des Conjectures, les perſonnes qui ont la ſupériorité de diſcernement & de lumieres, que l'on ne doit pas conteſter à l'Auteur, ont auſſi un très-grand avantage ſur toutes les autres. Mais où eſt l'homme infaillible, en quoi que ce ſoit, & ſur-tout quand il faut ou réduire la Fable en Hiſtoire, ou débrouiller les tems fabuleux à l'aide d'un très-petit nombre de Monumens Hiſtoriques qui ont eux-mêmes leurs obſcurités & leurs doutes? Ce Caractère d'incertitude & d'inévidence ne conviendroit-il pas au moins en partie au Fragment de *Sanchoniathon* qui ſert

de

de baſe au Syſtême de l'illuſtre Critique *François?*

La Pièce eſt inconteſtablement à ſa place dans l'endroit où *Euſebe* la donne. Ce Pere voulant prouver aux Gentils, que leurs Divinités étoient d'invention humaine, & leur venoient originairement d'*Egypte* & de la *Phénicie*, leur allegue en preuve la dépoſition d'un Auteur *Phénicien*, traduit par un *Grec*, Payens tous deux, & par conſéquent témoins non ſuſpects, & l'on trouve en effet, dans cette Pièce une Origine du Polytheïsme, & du Gentilisme fort poſtérieure à celle du Monde & du Genre Humain. La preuve étoit d'autant plus directe, & plus mortifiante, que, ſelon *Porphyre* lui-même, *Sanchoniathon* avoit tiré ſes Mémoires, ou des Actes particuliers des Villes, ou des Archives qui ſe conſervoient dans les Temples, & que, ſelon le Traducteur, il avoit fait une perquiſition exacte des Ecrits de *Taaut*, perſuadé que *Taaut* ayant inventé les Lettres devoit être auſſi le premier des Hiſtoriens. Mais on doit conſidérer auſſi que ce qui nous reſte aujourd'hui de *Sanchoniation*, dans le 1. Livre de la *Préparation Evangelique d'Euſebe*, n'eſt qu'un Extrait d'une Traduction. La Traduction, elle même faite par *Philon* de *Biblos*, avoit ſes licences. Tantôt l'Interprete conſerve les noms propres de ſon Original, tantôt il les traduit, & ſouvent il ajoûte du ſien pour expliquer ſon Auteur. L'Extrait de la Traduction, fait par *Euſebe*, eſt entremêlé de ſes Réflexions, & d'une narration directe, dont le diſcernement n'eſt pas toû-

toûjours d'une égale facilité. En voilà plus qu'il n'en faut pour ouvrir un champ vaſte à la liberté des Interpretations & des Conſéquences.

Nous n'ajoûterons point à ceci les queſtions, que l'on agite ſur l'âge de l'Auteur *Phœnicien*, & ſur l'authenticité de ſon Ouvrage, parce qu'il ne nous paroît pas que les difficultés que l'on a faites jusqu'ici, là-deſſus, ayent été ou aſſez approfondies ou ſuffiſamment prouvées. Les PP. *Calmet* & *Montfaucon* ſe ſont contentés d'une affirmative ſans diſcuſſion. Mrs. *Simon*, *Dodwel* & *Van Dale* ne font que ſe repéter. Mr. *Stillingfleet* n'a pu dire, avec vérité, qu'*Héſiode* étoit le fonds du Fragment de *Sanchoniathon* : & nous ne ſavons pas encore ſi le P. *Tournemine* ſoutiendra ſes Objections, contre les Réponſes que Mr. *Fourmont* y oppoſe dans cet Ouvrage. Si ce ſavant *Jeſuite* le fait, on aura lieu d'eſperer de voir bien-tôt la matiere entiérement éclaircie, & ſur l'inſtruction du procès dreſſée par deux Oppoſans du premier ordre, le Public ſera enfin en état de juger définitivement ſi l'Hiſtoire de *Sanchoniathon* eſt ſuppoſée ou véritable.

En attendant, il nous eſt permis de croire, ſur les raiſons de Mr. *Fourmont*, qui ont un grand air de vraiſemblance & de ſolidité, que les ſoupçons que l'on forme contre cette Hiſtoire ne ſont pas aſſez forts pour la condammer. Mais il n'en ſera pas moins vrai qu'elle eſt toûjours couverte de grandes ténèbres, & qu'il eſt bien difficile d'en expliquer parfaitement les diverſes parties. Perſonne ne l'avoit entrepris avec tant de ſuccès que feu Mr. *Cumberland*,

mort Evêque de *Peterborough*, & dont le Commentaire parut, après ſa mort, en 1720. ſous le Titre de *Sanchoniachon's Phœnician Hiſtory &c.* c'eſt-à-dire, l'*Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniathon, traduite d'Euſebe, & continuée par le Canon d'Eratoſthene, que Dicearque lie avec la premiere Olympiade.* A cet Ouvrage, en ſuccéda bientôt après, c'eſt-à-dire en 1724. un autre du même Auteur, & qui étoit la ſuite naturelle du précedent ſous le Titre de *Origines Gentium Antiquiſſimæ, Or Attempts* &c., c'eſt-à-dire, *Eſſais ſur les Migrations des premiers Peuples*, tant en *Anglois* qu'en *Latin*. Il y a dans ces deux Volumes des recherches très-profondes & très-curieuſes, mais qui placées dans un arrangement plus méthodique, auroient paru beaucoup davantage. Mr. *Fourmont*, qui ſemble n'avoir vû que le premier de ces deux Volumes, en parle avec éloge, & reconnoit que les principales idées en répondent aux ſiennes. Il s'en faut pourtant bien qu'il n'adopte en tout les explications du Docteur *Cumberland*. Il ſoutient au contraire que „ le „ Syſtême de ce ſavant *Anglois* n'eſt pas juſte, „ & qu'il eſt même ruïneux, ſinon dans tou„ tes ſes parties, au moins dans pluſieurs qui en„ traînent les autres avec elles". Les preuves qu'il en donne ſont priſes de ce que l'ordre des Générations n'y eſt pas ſuivi avec exactitude, de ce que l'on y crée arbitrairement quelques Branches Généalogiques; de ce que l'on y contredit ſans raiſon la Mythologie des *Grecs*; & de ce que l'on n'y veut pas reconnoître *Abraham* dans le

le *Saturne* de l'Auteur *Phénicien*, malgré les indications que ce dernier en donne.

Le Dr. *Cumberland* s'eſt donc trompé dans pluſieurs de ſes Conjectures ſur cet ancien Monument Hiſtorique. On s'en eſt apperçu même en *Angleterre*. La Société ſavante, qui y a donné l'*Hiſtoire Univerſelle* &c. dont la Traduction *Françoiſe* s'imprime à la *Haïe*, déclare qu'à ſon avis l'Hiſtoire de *Sanchoniathon* n'eſt pas le moins du monde ſuſceptible des Corrections que *Cumberland* a prétendu y faire, & s'en éloigne auſſi en diverſes rencontres. Elle s'en eſt même ſi fort éloignée que, s'il faut l'en croire, l'Auteur *Phénicien* peut être refuté par l'Ecriture; ne ſauroit être concilié avec elle; & a ſuivi une Tradition oppoſée à celle de Moïſe, ſi tant eſt même que ſon Hiſtoire, compoſée fort loin après les Evénemens, ne ſoit pas remplie de fictions que le cours des Siècles avoit ſubſtituées à la Vérité. Sans prendre parti là-deſſus contentons-nous d'en tirer la concluſion que Mr. *Fourmont* en tire lui-même. Ceci, dirons-nous avec lui, „ montre à un Lecteur non prévenu, combien ſur „ ces Hiſtoires antiques les plus grands Auteurs „ ſe ſont écartez, ſoit l'un de l'autre, ſoit du vé„ ritable chemin, & par-là il eſt évident que „ l'on n'a pas encore atteint le but". C'eſt cependant ce but que le Critique *François* prétend avoir atteint, & voici comment il s'en exprime lui-même.

„ Le Fragment, *dit-il*, mérite d'être éclairci. „ Il ne l'a pu être que par des Savans au fait de „ toute l'ancienne Hiſtoire *Gréque*, *Egyptienne*,

„ *Phénicienne*, & *Voſſius*, *Bochart*, *Cumberland* „ lui-même, avec tous ſes ſecours, ſelon nous, „ y ont encore échoué. Quelles en ont été les „ raiſons? Les premiers ne ſe ſont fait aucun „ Syſtême ſur *Sanchoniathon*, celui de *Cumber-* „ *land* n'étoit pas encore juſte, & les Savans „ Anonymes, Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle „ qui vient de paroître, ſemblent n'y avoir pas „ mieux réuſſi. L'Explication que j'en donne, „ j'oſe le dire par avance, eſt ſimple, naturelle, „ très-ſuivie; ſur-tout elle n'a point le défaut de „ celle de *Cumberland*, de déranger le Texte de „ l'Auteur. Mais bien plus: que ſera-ce ſi d'un „ côté elle ſe trouve confirmée par *Tatien*, par „ *Clément d'Alexandrie*, par *Euſebe*, enfin par „ tout ce qu'il y a eu de Savans parmi les anciens „ Ecrivains Eccléſiaſtiques: de l'autre on la voit „ appuyée ſur les autorités du Paganisme les plus „ reſpectables, ſur *Héſiode*, ſur *Homere*, ſur *Hé-* „ *rodote*, ſur *Diodore de Sicile*, ſur *Plutarque* &c. „ utile à la Religion, comme je le penſe, cu- „ rieuſe pour tout homme de Lettres, quand tout „ y ſeroit fabuleux, nouvelle, ſi rien le fut ja- „ mais: elle aura encore ces deux avantages; le „ premier, d'éclaircir, ou de répandre, au moins, „ une ſorte de lumiere ſur des temps ténébreux „ & preſque abandonnez; le ſecond, ce que „ j'eſtime plus que tout, de devenir utile à la „ Religion, non ſeulement par la ſolution de „ pluſieurs difficultés de l'Ecriture, mais auſſi „ parce qu'en découvrant enfin aux yeux des „ hommes, les commencemens de l'Idolatrie, & „ l'origine de ces Dieux qu'ils ont adorez ſi long-

„ tems

„ tems ſans les connoître, elle leur apprendra à
„ être toûjours ſur leurs gardes, lors qu'il s'agit
„ de recevoir de nouveaux Cultes. Ce Livre
„ va prouver au Genre Humain une choſe bien
„ remarquable; c'eſt que d'abord entrainé par la
„ vénération, enſuite ſéduit par une ſuperſtition
„ étonnante, il a contre toutes les règles du bon
„ ſens, adopté pour Dieux, & pris pour l'objet
„ de ſes adorations, à la place du Tout-Puiſſant,
„ ceux mêmes, qui, pendant leur vie, avoient
„ tout entrepris pour lui en inculquer la connoiſ-
„ ſance, l'unité, l'indiviſibilité.

Telle eſt l'idée qu'il nous donne lui-même de ſon Explication du Fragment *Phénicien* conſervé par *Euſebe*. Cette Explication fait la matiere de ſon II. Livre, comme le Fragment même avoit fait celui du I. L'Auteur *François* diviſe tout le Morceau de *Sanchoniathon* en 3. Parties, dont la 1. contient la *Cosmogonie*, ou la Création du Monde. Dans la 2. on trouve l'Hiſtoire du Genre Humain, en dix Générations ſucceſſives, & par conſéquent juſqu'au Déluge, duquel néanmoins le Payen ne dit pas un ſeul mot; & dans la 3. cette Hiſtoire eſt continuée juſqu'aux deſcendans de *Cronus*. Mr. *Fourmont* prétend que la 1. eſt presque entiérement conforme à la Narration de *Moïſe*, & ſes Obſervations, là-deſſus, ne différent point de celles de *Bochart* & de *Cumberland*. Sur la 2. il reconnoît que *Sanchoniathon* a mêlé les deux Races de *Seth* & de *Caïn*, & qu'au lieu des noms propres qui ſe liſent dans la *Geneſe*, il a déſigné presque toutes les Générations ou par leurs découvertes, ou par leurs pen-

chans, ou par leurs profeſſions, ou par leurs qualités perſonnelles, ou par les Lieux de leur demeure: ce qui fournit beau jeu, comme on voit, à une Imagination critique & ſavante. Mais dans la dixième, ſelon l'Auteur *François*, dans la onzième, ſelon le Docteur *Anglois*, on rencontre *Miſor* & *Sydyc*, & au nom de ce dernier on ne doute point que ce ne ſoit là *Noé*, parce que *Sydyc* approche fort du mot Hébreu *Tſadick* qui ſignifie un *homme juſte*, & que c'eſt effectivement par ce beau caractère que *Noé* ſe trouve peint par *Moïſe* Gen. VI. 19. Que faire pourtant de *Miſor* ? Ce ne peut être que l'un des Deſcendans de ce Patriarche, & que le même qui donna à l'*Egypte* le nom qu'elle porte dans l'Ecriture. Cela eſt vrai, on en convient; mais *Sanchoniathon* a manqué ici d'exactitude, ou bien a uſé de quelque mauvaiſe fineſſe. Il a fait la même ſupercherie dans le ſilence profond qu'il affecte ſur le Déluge. „ Elevé dans „ le Paganisme, dit notre Auteur, & auſſi „ contraire aux Hébreux, il n'a pas cru devoir „ en faire mention. D'ailleurs les *Egyptiens* & „ les *Phéniciens* ſe croyoient plus anciens que le „ Déluge, & au bout de quelques ſiècles, ils „ commencerent à nier que les eaux euſſent jamais fait périr la race des hommes. Auſſi l'Auteur *Phénicien*, ſans balancer entre le témoignage des *Hébreux*, & des *Chaldéens*, & l'aſſertion des *Phéniciens* & des *Egyptiens*, ſelon les règles d'une Critique purement humaine, „ a pris le parti des *Egyptiens* & de ſa Nation, „ comme le plus naturel.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt à cette 10. Génération, & par *Sydyc* ou *Noé* que commence la 3. Partie de l'Hiſtoire *Phenicienne*, & celle qui, ſelon Mr. *Fourmont*, mérite l'attention la plus ſinguliere. „C'eſt ici que l'on va trouver la refer„me de toute la Mythologie". Les grands Dieux de la *Gréce* venoient de l'*Egypte*. Celle-ci les avoit tirés de la *Phénicie*, & par conſéquent ces grands Dieux furent originairement nos Saints Patriarches. L'objet eſt important. Ne nous amuſons donc point à quelques autres qui ne feroient que nous en détourner. De la onziéme Génération qui eſt celle d'*Elioun*, ou de *Sem*, l'Auteur *Phénicien* paſſe tout d'un coup à celle d'*Ouranus* qui fait la dix-neuviéme de *Moïſe*, au compte de Mr. *Fourmont*, parce qu'il faut ſelon lui que cet *Ouranus* ſoit *Tharé* le Pere d'*Abraham*, & que *Cronus* ſon fils ſoit néceſſairement ce dernier Patriarche. Les raiſons étymologiques des deux noms le démontrent. Car *Ouranus* eſt un Homme habitant de la Ville d'*Ur*, & *Cronus* tire le ſien de *Charan* ou de *Chron*. Il y a d'ailleurs des Caractéres ſpecifiques, qui ne peuvent permettre de revoquer en doute que le *Cronus* de *Sanchoniathon* ne ſoit l'*Abraham* de l'Ecriture. La rencontre d'une grande famine, celle d'un fils ſacrifié en holocauſte, & celle de la Circonciſion établie dans ſa famille, lui conviennent d'une façon ſinguliere. „*Scaliger*, *Bochart*, „*Voſſius* le Pere, le P. *Thomaſſin*, Mr. *Huet*, „& pluſieurs autres s'en ſont doutez, & ont re„connu *Abraham* pour *Saturne*: Mais, ajoûte „notre Auteur, ils n'ont pas ſenti cette preuve

„ invincible, qui entre les autres circonſtances „ hiſtoriques, ſe tire nettement des lieux de „ leurs demeures. *Ouranos*, *Tharé*, ou l'Hom- „ me d'Our, Κρόνος, *Abraham*, ou l'Homme de „ *Chron*, ou de *Charan*. Et c'eſt ce qui a échap- „ pé à *Cumberland*, qui comptant les Généra- „ tions de *Sanchoniathon*, & les comptant mal „ ſous le prétexte que les Sacrifices des Victi- „ mes humaines étoient frequens chez les *Phé- „ niciens*, a donné à un autre ce qui n'étoit dit „ que d'*Abraham*. On ne doit point ſeparer ces „ circonſtances, *Kronos* ſacrifiant ſon fils, *Kro- „ nos* auteur de la Circonciſion, *Kronos*, le *Cha- „ ranien* fils d'*Ouranos*, le Seigneur d'*Our*: nier „ qu'il s'agiſſe ici du ſeul *Abraham*, c'eſt être „ aveugle d'eſprit, & d'un aveuglement irremé- „ diable.

Après une déciſion ſi ferme, il faudroit être bien hardi pour entreprendre la défenſe du Dr. *Cumberland*. Mais on pourroit dire impunément à ſa décharge, que s'il eſt en faute ce n'eſt pas tant pour avoir mal compté les Générations, que pour les avoir trop bien comptées. Il a cru bonnement que l'Auteur *Phénicien* les donnoit dans l'ordre des Succeſſions de Pere en Fils, & ſa pénétration n'eſt point allée juſqu'à en imaginer ſept ou huit qui fuſſent omiſes. Il a même appréhendé qu'une ſuppoſition ſi hardie ne portât coup contre ce fameux Monument hiſtorique, & peut-être après tout que ſa crainte venoit de ſon Caractère, qui étoit d'écrire peu & de penſer beaucoup. Mais croire pour cela qu'il étoit *aveugle d'eſprit*; c'eſt à quoi tout le monde ne ſe préte-

ra

ra pas aiſément, & je penſe que Mr. *Fourmont* lui-même conviendra ſans peine à quelque heure que ſon expreſſion eſt trop forte. D'ailleurs ſi l'on compare, de ſang froid, les deux Syſtêmes, dont l'un trouve les grands Dieux du Paganisme dans les Reſtaurateurs du Genre Humain après le Déluge, c'eſt-à-dire, dans la perſonne de *Noé* & de ſes premiers Deſcendans, & dont l'autre les place dans la Famille particuliere d'*Abraham*, ne paroîtra-t.il pas d'abord plus de vraiſemblance dans l'un que dans l'autre? La vénération des Peuples pour leurs Ancêtres, & pour leurs Fondateurs, n'eſt-elle pas en apparence, infiniment plus naturelle, & plus facile à comprendre, que celle qu'on leur attribue pour une Branche, formée long-tems après la diſperſion de *Babel*, & formée, par la Providence, pour combattre l'Idolatrie? Au moins ne ſauroit-on nier que l'Hiſtorien de *Phénicie* n'ait voulu favoriſer le premier ſentiment, puis qu'il a rapporté, au tems de ſa onzième ou douzième Génération, *Ouranus*, le Pere de *Cronus*, & qu'il ne peut l'avoir fait qu'à deſſein de rapprocher des premiers tems, après le Déluge, l'origine des grandes Divinités prétenduës du Monde Payen.

Il faut pourtant avouer que l'Explication du Critique *François* eſt fort ingénieuſe, & paroît ſoutenuë par la Mythologie. La ſuite de ſes Conjectures n'eſt pas moins heureuſe. S'il trouve le *Cronus* ou le *Saturne* de *Sanchoniathon*, dans l'*Abraham* de *Moïſe*, il découvre auſſi les autres Dieux dans la Famille de ce Patriarche. La *Terre*, Femme d'*Ouranus* & Mere de *Cronus*, c'eſt

Tit qui, en *Hébreu*, ſignifie de la *Terre*, & d'où les *Titans* tirerent leur nom. *Betylus*, c'eſt *Bathuel* Pere de *Laban*. *Atlas*, ou *Atolas*, c'eſt viſiblement *Lot*. La guerre des *Titans* contre leur Pere, c'eſt le ſoulevement domeſtique qui ſe fit, ſous la direction de *Tot*, attachée au Vrai Dieu, contre ſon Mari *Ouranus* qui étoit Idolatre. La *Pierre* que *Saturne* dévora pour un de ſes fils, eſt *Hagar*, que *Sarag* ou *Rhea* offrit à *Abraham* pour avoir des Enfans, parce qu'*Hhagar* eſt une *Pierre* en *Arabe*. *Mercure* eſt *Eliezer* le ſerviteur d'*Abraham*, ou plûtôt ſon Homme d'Affaires, & qui fut auſſi le *Boethos* de la 2. Dynaſtie des *Tanites*, *Boethos*, en *Grec*, n'étant guere autre choſe qu'*Eliezer* en *Hébreu*. Minerve, appellée *Onka* ou *Ogga* chez les *Phéniciens*, eſt *Hagar*, par le retranchement de la derniere Lettre. Proſerpine, appellée *Perſephoné* en *Grec*, c'eſt *Kenerah*, qui étoit de *Beerſebah* & qui de là fut ſurnommée la *Beerſebonienne*. „ Quoi de „ plus admirable? *s'écrie ici Mr. Fourmont*. Ce „ paſſage eſt reſte *Hébreu* chez les *Grecs*. Per„ ſonne ne l'a jamais entendu, & il devient au„ jourd'hui par-là de la derniere facilité". Le 2 *Cabire*, *Axieros*, c'eſt *Iſaac* אחוז אחז *Ahazi Eretz* ou l'héritier de la terre. Le troiſième *Axiecherſos*, ou אחוז קדץ le *Poſſeſſeur des lieux deſerts*, fut *Iſmaël* qui habita dans le Déſert de Pharan Gen. XXI. 21. *Casmilus*, ou *Cadmilus*, en *Phénicien*, étoit le ſerviteur d'*Ilus*, & par conſéquent *Eliezer*, ſerviteur d'*Abraham*, ou de *Cronus* que *Sanchoniathon* dit avoir auſſi porté le nom d'*Ilus*. *Cerès* c'eſt *Keturah* qui étoit de *Guerar*, d'où elle fut

fut appellée *Guereri* ou *Cereri*, ce que l'Auteur confirme par d'autres Obſervations tirées de la Mythologie; mais il a oublié de nous dire comment la même *Keturah*, femme d'*Abraham*, a pu être *Cerès* & *Proſerpine*, c'eſt-à-dire, tout à la fois la Mere & la Fille. *Rhea*, dont le nom vouloit dire *Princeſſe*, ſelon les Anciens, eſt *Sara*, nommée ainſi pour cette même raiſon, *Gen.* XVII. 15. *Sara* eſt auſſi l'*Iſis* des *Egyptiens*, parce que ſelon tous les Auteurs *Iſis* veut dire une Vieille, & que *Sara* ſe donne 90. ans d'age *Gen.* XVII. 17. *Iſaac*, qui fut lié par ſon Pere pour le ſacrifice, eſt le *Jupiter* des *Latins*, parce qu'il eſt le Ζεὺς des *Grecs*, derivé de Δέω, *Je lie*. Il eſt auſſi le *Sadid* de *Sanchoniathon*, le mot de *Sadid* voulant dire *lié* tant en *Phénicien* qu'en *Arabe*. *Junon* la Déeſſe de l'union & du Mariage, eſt *Rebecca*, parce que *rabaq* ſignifie encore *aſſembler*, *réunir*, parmi les *Arabes*.

Arrêtons nous pourtant en ce lieu. Ne pouvant ſuivre Mr. *Fourmont* juſqu'au bout, il nous doit ſuffire d'avoir donné au Lecteur quelque foible eſſai de ce qu'il exécute avec une ſupériorité de ſavoir qui ne s'épuiſe jamais. Tout ce qu'il ajoûte, ſur les autres Dieux du Paganiſme, tant communs que particuliers, eſt de la même force, & nous paroît digne de la curioſité des Savans. Son troiſième & dernier Livre nous le paroît encore davantage, & c'eſt à regret que nous n'y touchons point. La choſe ne nous a pas ſemblé poſſible ſans une exceſſive longueur, & cet Article n'eſt peut-être déja que trop long.

A R-

ARTICLE IX.

DISCOURS HISTORIQUES, CRITIQUES, THE'OLOGIQUES & MORAUX, *ſur les Evénemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Teſtament: Par Mr.* SAURIN, *Miniſtre du St. Evangile à la Haïe, continuez par Mr.* ROQUES, *Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Baſle: Avec des Figures gravées ſur les Deſſeins de Mr.* HOET, HOUBRAKEN, & B. PICART. *Tome Troiſième.* A la Haye, chez *Pierre de Hondt* 1735. fol. Pages 590. y compriſes les Preuves, ou Citations, & la Table des Matiéres, mais ſans compter la Préface.

Les mêmes Diſcours 8. Cinquième & ſixième Volumes. V. Vol. Pagg. 486. VI. Pagg. 558. y compriſe la Table des Matiéres pour ces deux Volumes.

CE troiſième Tome des Diſcours Hiſtoriques &c. *ſur les Evénemens les plus mémorables de la Bible* &c. ne le céde en rien, aux deux précédens, poua la magnificence de l'impreſſion, & des Figures; ce qui regarde principalement le *Folio*; car on ſait bien que dans l'*Octavo* ces dernieres ont été retranchées. On y trouve en récompenſe, au bas des Pages, les Citations & les Preuves, que le *Folio* n'a qu'à la fin du Volume, & qui par conſéquent n'y occupent pas une place, à beaucoup près ſi commode, pour les vérifications qu'on veut faire. Ainſi l'une & l'autre

tre *Format* a ſpécifiquement ſon mérite diſtinct, & ſi le grand ne peut qu'embellir une Bibliothéque, le petit a le plus d'agrément pour une Lecture attentive, que l'on ne refuſera point à l'Ouvrage, que nous annonçons, quand on en connoîtra la valeur.

Mr. *Roques*, qui le continue, & qui doit le faire juſqu'à la fin du Vieux Teſtament, a mis à la tête de ce 3. Volume, une *Préface*, qui marque ſon Goût, ſon Génie, & ſon Erudition, non ſans en donner de très-grandes idées. Il y expoſe d'abord, en termes tout pleins de reſpect pour le premier Auteur, & de modeſtie pour lui-même, ce qui l'a engagé dans ce Travail. Après avoir fait un court Eloge de l'illuſtre Prédicateur qui l'avoit précédé dans la Carriére, il ajoûte, qu'entre les principales raiſons, qui ont „ du faire regarder la mort de Mr. *Saurin* comme une perte, on peut placer, à juſte titre, que „ le tems lui a manqué pour finir l'important „ Ouvrage qu'il avoit commencé ſur la Bible, „ & qu'il avoit avancé avec beaucoup de ſuccès.... Cette Entrepriſe, étoit très-importante pour le Monde Chrétien, & très-digne du „ zèle d'un Théologien judicieux & ſavant. Il „ ne s'agit pas ſimplement, dans ces Diſcours, „ de narrer les principaux Evénemens de l'Hiſtoire de l'Egliſe, ou du Peuple de Dieu; mais „ de plus d'éclaircir mille difficultez embarraſſantes; de développer pluſieurs Articles eſſentiels de théorie & de pratique, & de faire ſentir par-tout que la Révélation eſt un édifice „ appuyé ſur une Roche, incapable d'être ébranlé

„ par

„ par les efforts téméraires de l'Impie, & de l'In-
„ crédule.

Ces Réflexions conduiſent naturellement le Paſteur de *Baſle* à faire un Panegyrique plus étendu du feu Miniſtre de la *Haye*, dont il étale les talens & les avantages, pour réuſſir dans une ſi grande entrepriſe, & dont il ſemble appréhender la comparaiſon pour lui-même. Auſſi ne manque-t-il point d'avertir que ce n'eſt pas ſans répugnance, qu'il s'eſt chargé de la continuation de cet Ouvrage, & que pour l'y engager, il n'a pas moins fallu que les inſtantes ſollicitations de divers Savans, qui ont appuyé celles du Libraire. Ce qu'il dit, à ce ſujet, eſt ſi humble, & ſi fort de l'honnête homme qu'aſſurément ſon mérite n'y perdra rien dans l'opinion du Public. On trouvera plûtôt que les perſonnes, qui l'ont déterminé à donner la ſuite de ces *Diſcours* &c. ont mieux connu ſes forces qu'il ne les connoiſſoit lui-même & la ſeule inſpection du Plan, qu'il s'y eſt tracé, témoigne qu'il eſt capable de quelque choſe de plus que d'imiter, imparfaitement, un modèle dont la grandeur l'avoit étonné. A notre avis, on en jugera comme nous, ſur le détail qu'il nous donne lui-même de ce Plan.

Il a marché ſur les pas de ſon Prédéceſſeur, & s'eſt aſtreint à ſa méthode, ſur quatre Chefs principaux. 1. A ſon exemple il a évité l'eſprit de Controverſe, & n'attaque nulle part que des Ennemis de la Révélation. Comme lui encore 2. Mr. *Roques* ne ſe borne pas aux Eſtampes, & règle la ſuite & le ſujet de ſes *Diſcours*, non ſur le caprice du Peintre ou du Graveur, mais ſur l'His-

l'Hiſtoire Sainte elle-même. Il étoit néceſſaire de ſe maintenir dans la jouïſſance de cette liberté, parce d'un côté que l'Ouvrage auroit été trop ſec & trop ſterile autrement, & parce, de l'autre, que les *Diſcours* ayant déja commencé à être imprimés ſans les figures, dans l'Edition 8°. il falloit bien que la variété & l'importance de la Matiére les ſoutînt dénués de ces Ornemens. 3. C'eſt encore en qualité d'imitateur que le Paſteur de *Baſle* examine & diſcute toutes les queſtions d'Hiſtoire ou de Critique qui viennent ſe préſenter ſur ſa route, & qu'il raſſemble les divers ſentimens des Anciens & des Modernes. 4. Enfin il s'eſt aſſujetti à citer toûjours l'Ecriture ſelon la Verſion de *Geneve*, parce qu'il faut en avoir une fixe, & que les motifs qui ont fait préférer celle-ci dans les premiers Volumes ont fait une eſpéce de Loi pour les ſuivans.

Mais le Continuateur a cru avoir des raiſons qui l'affranchiſſoient de l'imitation ſur deux ou trois autres petits *Articles*, qu'il exprime d'une maniere ſi juſte & ſi conciſe que nous ne ſaurions mieux faire que de le laiſſer parler lui-même: „ 1. *dit-il*, Nous avons pris parti, pres„ que toûjours dans les différentes queſtions que „ nous avons traitées; au lieu que Mr. *Saurin* „ *fait ſouvent*, (*a*) comme il le dit lui-même, „ *de longues Diſſertations dans leſquelles il ne fait* „ *que détruire ſans édifier*. Ses balances étoient „ ſi juſtes qu'en peſant les différens ſentimens, il „ appercevoit ſouvent autant de raiſons de dou„ ter

(*a*) Dans ſa *Préf.* pag. 16. Ed. 8°.

„ ter que de croire, de part & d'autre. Nous „ ne ſommes pas aſſez clairvoyans pour apper„ cevoir facilement ce parfait équilibre. Il nous „ a paru, presque toûjours, qu'il y avoit plus „ de vraiſemblance dans un ſentiment que dans „ l'autre. Notre Logique n'eſt pas aſſez ſcru„ puleuſe pour ne ſe déterminer qu'en faveur „ d'une parfaite évidence. Elle oſe pancher du „ côté le plus vraiſemblable, mais d'une ma„ niere proportionnée au degré de vraiſemblan„ ce qu'elle découvre.

„ 2. Nous avons tâché de rapporter les paſſa„ ges des Auteurs que nous avons citez, & ce„ la dans leur propre Langue, au moins autant „ que la choſe nous a été poſſible. Le Lecteur „ eſt ſouvent bien aiſe de voir ſi l'on a bien pris „ la penſée de l'Auteur qu'on allégue; il n'a pas „ toûjours le Livre ſous la main pour le conſul„ ter, ou il lui coûte trop de recourir ſi ſouvent „ aux ſources. Nous avons le plus ſouvent ren„ voyé ces Paſſages au bas de la Page, avec plu„ ſieurs Notes de ſéche Critique, ou d'une au„ tre nature, afin que le fil du Sujet fût moins „ interrompu, & que ceux qui ſe mettent peu „ en peine de Latin, de Grec, & d'Hébreu, „ ne rencontraſſent que rarement ces objets en „ chemin. Mr. *Saurin* a ſuivi une méthode pres„ que oppoſée. Il a prodigieuſement cité, mais „ rarement les paroles de l'Auteur, & plus rare„ ment encore dans la Langue de l'Ecrivain „ qu'il cite. Il fait entrer dans le Texte toutes „ les diſcuſſions ſur les nombres, ſur les raci„ nes, & ſur la force des termes. Il eſt vrai

„ qu'il

„ qu'il ſait embellir ces ſujets peu gracieux d'eux-
„ mêmes, & donner de l'embonpoint à ces
„ ſquelettes ; mais c'eſt-là un talent auſſi rare
„ qu'il eſt précieux.

„ 3. Mr. *Sautin* a fort cité les rêvéries des
„ Docteurs Juifs. Nous avons cru, dit ce ſa-
„ vant Homme, (*a*) *que la gloire de la Religion*
„ *Chrétienne demandoit que l'on connût quelques-*
„ *uns des travers d'eſprit de ces Rabbins, dont*
„ *l'autorité faſcina les yeux de la Synagogue.* Cet-
„ te vue peut avoir ſon utilité. Mais nous avons
„ cru que ce que notre illuſtre Prédéceſſeur a
„ pris la peine de citer de ces Oracles de la Sy-
„ nagogue, étoit plus que ſuffiſant pour montrer
„ qu'ils négligent les règles de la Critique, &
„ de l'Art de raiſonner. Si nous en avons don-
„ né quelques nouvelles preuves, ç'a été moins
„ par néceſſité que parce qu'elles ſe préſentoient
„ d'elles-mêmes. Nous en avons même rebuté
„ un très-grand nombre. *Calvin* eſtimoit peu les
„ *Rabbins*; peut-être en parloit-il avec trop de
„ mépris. (*b*) *Je me ſuis ſouvent entretenu*, dit-il,
„ *avec pluſieurs Juifs, mais je n'ai jamais trouvé*
„ *en eux, ni piété, ni ſincérité, non pas même des*
„ *marques de ſens commun.* Cela eſt outré, ou
„ il faut que *Calvin* ſe ſoit toûjours mal adreſſé.
„ Il y a pluſieurs Rabbins qui ne manquent, ni
„ de ſens, ni de ſcience. L'eſprit de parti eſt
„ la

(*a*) *Préf.* Pag. 16.

(*b*) *Ego ſæpe locutus ſum cum multis Judæis. Nunquam vidi guttam pietatis, nunquam micam veritatis, vel ingenuæ naturæ, imo nihil communis ſenſus in ullo Judæo unquam deprehendi.* Comment. in *Daniel.* II. 45.

» la plus grande cause qui les jette dans les travers qui les rendent ridicules. Cependant ils » méritent souvent d'être citez, sur-tout quand » il s'agit de leurs opinions & de leurs coûtumes. Nous n'avons pas négligé de rapporter » leurs témoignages, lors que nous l'avons cru de » quelque utilité.

Mr. *Roques* finit sa *Préface* par deux Avis qui lui ont paru nécessaires. Dans le premier il se plaint de l'espèce de précipitation qu'on lui a fait faire. On ne lui a pas laissé le loisir de revoir & de retoucher souvent son travail. Il implore, à cet égard, l'indulgence publique, & nous assûre que *rien n'a pu le consoler de cet inconvénient que la complaisance* (4) *d'un Savant distingué par ses lumiéres, & par ses Ouvrages, qui a bien voulu que ces Dissertations passassent sous ses yeux avant que de paroître au grand jour de l'impression.* Il ajoûte qu'il *a donné à ce Savant, avec joye, un plein pouvoir sur les Expressions & sur les Pensées*, & qu'il lui sera d'*autant plus redevable qu'il aura plus sensiblement diminué le nombre de ses fautes.* A cet égard, l'Editeur remarque que l'*Auteur est trop modeste*, que Mr. *de la Riviére n'a pas cru devoir se prévaloir de cette liberté, & ne s'est attaché proprement qu'à l'exactitude du stile, & à quelques arrangemens nécessaires pour mettre cet Ouvrage en état d'être présenté au Public.* L'autre Avis regarde certain dérangement qui régne en quel-

(4) Mr. *Brutel de la Riviére*, Pasteur de l'Eglise Françoise d'Amsterdam, qui a donné au Public la derniere Edition du Dictionnaire de Furetiére, en 1727. avec un grand nombre de Corrections, & Additions importantes.

quelques Endroits où l'ordre naturel & chronologique n'eſt pas obſervé. Le Plan des Eſtampes, auquel il a fallu s'accommoder, en eſt cauſe.

Il y a dans ce III. Volume, dix-ſept Planches, dont quelques-unes occupent la Feuille entiére, ſans parler des autres Ornemens dans leſquels on voit, comme dans le reſte, toutes les beautés du deſſein & toutes celles de la Gravûre, & ſi l'on joint à celles-là, celles du Papier, celle des Caractéres, & celle de la Correction, le Libraire n'a rien épargné de ſa part pour la ſatisfaction des yeux les plus délicats & les plus difficiles.

Les *Diſcours* y ſont auſſi au nombre de XVII. dont il n'y a que les cinq premiers, avec un peu plus de la moitié du ſixiéme, qui ſoient du premier Auteur. En voici les Titres, & par conſéquent les Sujets principaux. I. *David défait les Hamalekites.* II. *La conduite de David envers le Meurtrier de Saül.* III. *Divers exploits de David; ſa conduite envers* HANUN *Roi des Hammonites; le tranſport de l'Arche &c.* IV. *L'Adultére de David.* V. *Punition du Meurtre & de l'Adultére de David. Sa Mort.* VI. *Le Période de la Piété & de la Proſpérité de Salomon, avec l'Hiſtoire de la viſite que la Reine de Scéba rendit à Salomon.* VII. *La Prophétie d'Ahija à Jéroboam, ce qui y donne occaſion, & ſon accompliſſement.* VIII. *Un Lion tue le Prophéte deſobéiſſant.* IX. *Elie nourri par les Corbeaux.* X. *Les actions d'Elie depuis qu'il eût confondu les faux Prophétes de Bahal, & ſon Enlevement.* XI. *Maladie de Naaman, ſa guériſon, & ſes ſuites immédiates.* XII.

Joas fait Roi & Athalie chaſſée. XIII. *L'Ange du Seigneur frappe l'Armée des Aſſyriens.* XIV. *Joas renouvelle l'Alliance devant le Seigneur.* XV. *Nebuzaradan brûle la Maiſon de l'Eternel.* XVI. *Hoded dans le Camp de Samarie.* XVII. *Manaſſé en priſon.*

Comme Mr. *Roques* a compoſé plus des 3. quarts de ce Volume, & qu'il paroît néanmoins pour la premiere fois dans cette grande & pénible carriére, nous ne nous arrêterons qu'à ſon Travail. On vient de voir le Plan qu'il s'eſt fait. Il faut voir à préſent de quelle maniere il l'exécute, & nous pouvons dire d'avance, qu'il y montre autant de ſageſſe, & de Religion que de véritable ſavoir.

Voyons d'abord comment le Continuateur ſe tire en qualité de Critique, des pas embarraſſans, où la diverſité des Opinions eſt plus propre à nous égarer qu'à nous conduire. Sans aller fort loin nous trouverons ce qu'il nous faut dans le IX. *Diſcours*. Il y eſt traité des *Corbeaux* qui nourrirent *Elie*, au rapport de l'Auteur du I. Livre des *Rois*. Pour éviter le Miracle, pluſieurs Interprêtes ont tenté différentes voyes. Ils ont voulu, les uns, que ces *Corbeaux* fuſſent des Anges qui en prirent la forme; les autres, de ſimples Marchands; ceux-ci, des *Arabes*, ceux-là, des habitans d'une Ville nommée *Arabo*; ou d'un autre Ville nommée *Oreb*. Chacun a ſes raiſons. & ne manque pas de les faire valoir. Mr. *Roques* les indique en deux mots, de même que celles qui les combattent, & ſe détermine lui-même de la maniere ſuivante.

„ Les

„ Les raiſons, *dit-il*, les plus fortes pour nous „ déterminer en faveur du ſentiment ordinaire, „ & de nos Verſions ſont ces trois. La I. qu'il „ étoit abſolument eſſentiel pour la conſervation „ d'*Elie*, qu'il fût tellement caché qu'*Achab* ne „ pût déterrer où il ſeroit. *Elie* auroit été ex„ poſé à être découvert ſi des Marchands ou „ des Arabes l'avoient nourri.... Il eſt vrai que „ Mr. *Le Clerc* remarque que Dieu auroit pu ſe „ choiſir des Arabes remplis de piété & de dis„ crétion.... Mais quand même les Hommes, „ chargez d'apporter du pain & de la viande „ au Prophête, auroient été les plus diſcrets, & „ les mieux intentionnez du monde, comment „ auroient-ils pu ſe rendre au Torrent de *Cerith* „ réguliérement le matin, & le ſoir, ſans être „ ſoupçonnez, ni découverts? La 2. raiſon... „ c'eſt que lors qu'un Texte de l'Ecriture eſt „ clair, & qu'il ne renferme rien d'abſurde, ni „ d'indigne de Dieu, il ne faut pas s'éloigner du „ ſens qui ſe préſente d'abord, pour en chercher „ un autre par des conjectures plus ſubtiles que „ ſolides, & cela dans la vue de ne pas admet„ tre un miracle que l'on croit être produit ſans „ néceſſité. Souvent nous jugeons mal de ce „ que Dieu devoit faire, en examinant ce que „ nous aurions fait, ſi nous nous étions trouvez „ dans les mêmes circonſtances.... Il n'eſt pas „ même néceſſaire de croire ici aveuglément que „ Dieu a eu des raiſons de Sageſſe.... *Ces* raiſons „ ſont claires. C'eſt d'un côté afin qu'*Elie* fût „ plus en ſûreté; de l'autre pour fortifier ſa foi, „ en lui montrant que toutes les Créatures é-

 „ toient,

» toient, dans la main de Dieu, propres à se-
» courir, & à protéger ſes Serviteurs fidèles.
» Une troiſième raiſon très-forte, & qui eſt
» indiquée par le célèbre *Réland*, pour prouver
» que des *Corbeaux*, & non des Hommes, é-
» toient les Miniſtres dont Dieu ſe ſervoit pour
» nourrir *Elie*, c'eſt que ſi des hommes avoient
» été obligez d'apporter au Prophète du pain
» & de la viande, ils auroient pu, avec la mê-
» me facilité, lui fournir de l'eau, qui d'abord
» ne fut pas rare, & par conſéquent il n'auroit
» pas été néceſſaire qu'*Elie* eût abandonné ſon
» premier Aſyle, lors que le Torrent de *Cerith*
» fut à ſec.

Mais on fait des difficultés contre le ſenti-
ment ordinaire. On dit 1°. que Dieu *commanda aux Corbeaux*, comme s'il s'agiſſoit de Créatures intelligentes; 2°. que le *Corbeau* étoit un Ani-
mal impur 3°. que c'eſt d'ailleurs un Animal très-vorace, & 4°. qu'enfin on ne comprend pas où les *Corbeaux* auroient pris le pain & la viande qu'ils apportoient à *Elie*. 4°. L'Auteur répond à la 1. difficulté que l'Ecriture introduit ſouvent Dieu qui donne ſes ordres aux Etres les moins intel-
ligens; à la 2. que l'Auteur de la Loi Cérémo-
nielle pouvoit en diſpenſer quand il le jugeoit à propos; à la 3. que la Voracité naturelle des *Corbeaux* fut une raiſon du choix que Dieu fit de cet Animal, pour montrer mieux ſon Empire, & à la derniére, ce qu'ont dit *Bochart* & l'Auteur des *Merveilles de l'Ecriture*, que (a) *celui qui avoit*

(a) *Mirab. Script.* Lib. II. Cap. V. *Bochart. Hier.* Part. II. Lib. II. Cap. 13.

avoit donné aux Corbeaux l'ordre de nourrir Elie, est le seul qui sache où ces Oiseaux trouvoient ce qu'ils apportoient au Prophète.

C'est ainsi que Mr. *Roques* choisit, toûjours, entre les sentimens, celui qui lui paroît le meilleur. L'exemple que nous venons d'en donner n'est que de pure Critique. Donnons-en un autre qui soit de Théologie. Nous le tirerons du Discours XI. où il s'agit de la guérison du Syrien *Naaman*. Après avoir parlé de la Lépre, considerée comme maladie, & comme impureté légale, de même que des Remedes que les Médecins y prescrivent, ou de ce que la Loi en ordonnoit; il dit que *Naaman* guéri, reconnut au Miracle, le Dieu d'Israël, & prit la résolution de n'en plus servir d'autres. Dans une disposition semblable, il ne crut pas qu'il dût renoncer, ni à ses Charges, ni à sa Patrie; mais il sentit une difficulté, qu'il proposa, comme un Cas de Conscience, au Prophète *Elizée*. Voici de quelle maniere il exprima sa pensée. L'*Eternel*, dit-il, *veuille pardonner ceci à ton Serviteur; c'est que lorsque mon Maître entrera dans la Maison de* Rimmon *pour se prosterner-là, & qu'il s'appuyera sur ma main, je me prosternerai dans la Maison de* Rimmon; *l'Eternel*, dis-je, *veuille me pardonner cela quand je me prosternerai dans la Maison de Rimmon.* „ N'est-ce point-là, *disent certaines gens*, établir l'indifférence des Religions, & que tout Culte est également agréable à Dieu? Ou pour le moins que l'on sanctifie les Cérémonies les plus absurdes, & en apparence les plus impies, pourvû qu'on dirige

„ ſon cœur au vrai Dieu, & qu'on exécute tout „ ce qu'on fait, dans la vue de le glorifier & de „ s'attacher à lui?

„ C'eſt ainſi, *reprend le Paſteur de Baſle*, „ que raiſonnent ceux qui voudroient trouver, „ dans ce Paſſage, un appui à leurs déguiſemens „ en matiere de Religion, & qui ſont diſpoſez „ à adhérer, s'il convient à leurs intérêts, à tout „ Culte, quelque bizarre & quelque idolâtre „ qu'il ſoit. Mais s'ils n'agiſſoient pas avec au- „ tant de mauvaiſe foi qu'ils le font, ils auroient „ apperçu qu'une Explication qui choque viſi- „ blement le deſſein de *Naaman*, de n'offrir „ deſormais des Sacrifices qu'à Dieu, & le „ Caractère d'*Eliſée*, zélé pour Dieu, & pour „ ſa gloire, ne peut être le véritable ſens de ces „ paroles.

Il rejette donc d'abord la ſolution des Savans qui prétendent que les Proſelytes du Domicile n'étoient pas aſtreints à la Loi qui défendoit l'Idolâtrie. A ſon avis „ il faut avoir bien mal étudié les Loix de la Nature, & les Menaces des Prophêtes pour adopter cette idée. „ Je ſai „ bien, *ajoûte-t-il*, qu'il y a des Docteurs Chré- „ tiens, ſur-tout parmi les Myſtiques, qui ont „ oſé enſeigner qu'on pouvoit s'aider de toutes „ ſortes de Culte pour s'élever à Dieu, & que „ dans l'occaſion on ne devoit pas faire difficul- „ té de s'en ſervir, pourvû qu'on prît ſoin de „ rapporter tout à Dieu ſeul. C'eſt ce que Mr. „ *Poiret* a inculqué dans pluſieurs endroits de „ ſon fameux Traité *de la paix des bonnes ames „ dans tous les Partis du Chriſtianiſme ſur les*

„ *Ma-*

» *Matiéres de Religion. Je ne vois point*, dit-il, » *de néceſſité abſolue à ce qu'une perſonne ſoit de* » *l'extérieur d'un Parti plûtôt que d'un autre pour* » *être ſauvé*.... Si les premiers Chrétiens avoient » connu cette Théologie, ils n'auroient eu gar- » de de s'expoſer à tant de violentes perſécutions » pour éviter le moindre acte d'Idolâtrie.... St. » *Paul* n'auroit pas blâmé ceux qui, en étant » avertis, mangeoient des Viandes ſacrifiées aux » Idoles....

» Comme l'Eſprit humain, lors qu'il aban- » donne le goût de la Vérité, eſt ſuſceptible des » plus grands travers, & de donner dans les opi- » nions les plus abſurdes, l'on voit dans l'Egliſe » une autre ſorte de Caſuiſtes, qui prennent le » contrepied des Myſtiques, dont nous venons » de parler. Ces Caſuiſtes ſoutiennent que l'on » peut ſervir Dieu d'une maniére qui lui eſt » agréable, pourvû qu'on lui offre un Céremo- » niel qu'il ait ordonné, quand même on n'a » aucune attention à tout ce que l'on fait, ni » aucune intention de l'honorer, & quoique » l'Ame ſoit eſclave du vice. Voici la déciſion » de *Filliucius*. (a) *Une mauvaiſe intention, jointe* » *à celle d'entendre la Meſſe, comme l'intention de* » *regarder impudiquement des Femmes, n'eſt point* » *contraire au Commandement. C'eſt pourquoi ce-* » *lui qui l'entend avec cette intention, ſatisfait à* » *ce*

(a) *Quæſt. Moral.* Tom. I. Tom. IV. Cap. 7. Voyez le *Paral. de la Doctr. des Payens* avec celle des Jéſuites Chap. 6. où l'on cite pluſieurs autres Paſſages de la même force que ces paroles de *Filliucius*.

„ ce *Précepte, pourvû qu'il soit suffisamment attentif*, c'est-à-dire, *pourvû qu'il se contienne au dehors*. Pourquoi donc *Esaïe* (*a*) se soulève-t-il, „ avec tant de force, contre ces Juifs qui se rendoient assidûment au Temple avec un extérieur fort dévot, mais dont l'intérieur étoit „ corrompu? Et pourquoi JESUS-CHRIST dans „ l'Evangile tonne-t-il si souvent contre les „ Hypocrites? ... Les Payens ont raisonné „ plus Chrétiennement que tous ces Casuistes „ relâchez qui se disent Chrétiens.

L'Auteur cite à cette occasion *Perse*, *Diodore de Sicile*, & *Terence*; & de la solution *fausse*, qu'il a rejettée, il passe à ce que disent les Docteurs Chrétiens là-dessus, & trouve deux Réponses dont chacune a des Partisans d'une grande réputation. La premiere est que *Naaman* ne parle en ce lieu que du passé seulement. *Lors que mon Maître venoit dans le Temple de* Rimmon, *il étoit appuié sur ma main &c.* de sorte que ce Seigneur, y faisant confession du Crime qu'il avoit commis, en demandoit simplement le pardon, & nullement la permission d'y retomber dans la suite. L'Auteur avoue que „ cette Traduction n'a rien qui soit contraire aux Règles „ de la Grammaire, & leve toutes les difficultés „ que l'on forme contre la demande de *Naaman*, & la réponse du Prophète. Cependant, *dit-il*, on ne laisse pas d'opposer à ce „ sentiment des difficultez, qui paroissent démontrer que cette Traduction ne s'accorde pas „ avec les circonstances où le *Syrien* s'étoit trou-

„ vé,

(*a*) Chap. LVIII.

„ vé, ni avec celles où il alloit ſe trouver encore. 1°. Si *Naaman* demande pardon des „ péchez qu'il a commis, pourquoi ſe borne-t-il „ aux actes d'Idolatrie par rapport à l'Idole „ *Rimmon*? Etoit-ce-là le ſeul péché, le ſeul grand „ péché dont il ſe fût rendu coupable?" Cette Objection fut faite par les Journaliſtes du *Trévoux* à D. *Calmet*, qui a répondu qu'on peut bien demander pardon d'un grand péché, & qui renferme en quelque façon éminemment tous les autres, ſans faire mention des autres péchez qui en ſont des ſuites. Mais Mr. *Roques*, qui ſemble prendre parti contre ce ſavant *Bénédictin*, replique, que „ ſi *Naaman* ne s'étoit ſouillé que „ d'une ſeule eſpèce d'Idolatrie, il auroit pu n'inſiſter que ſur ce péché, mais qu'il n'eſt pas „ vraiſemblable que *Rimmon* fût la ſeule Idole devant laquelle *Naaman* ſe fût proſterné". Je ne ſai cependant ſi ce n'eſt point-là s'enfoncer dans un Détroit ſans iſſue. Il ne s'agit ici nullement de raiſonner ſur des choſes qui nous paroiſſent aujourd'hui *vraiſemblables*. Nous croyons à préſent qu'il y avoit alors d'autres Idoles que *Rimmon* parmi les *Syriens*, & que *Naaman* a pu ſe proſterner devant toutes. Mais ce que dit ce Seigneur ſuppoſe manifeſtement qu'il n'en connoiſſoit point d'autres, ou qu'il n'en avoit point adoré d'autres, & pourquoi cela ne ſeroit-il pas vrai de *Naaman*, puiſque la moindre conſéquence que l'on puiſſe tirer de ſes paroles, c'eſt que le Roi de *Syrie*, lui-même, ou ne connoiſſoit ou n'adoroit que *Rimmon*, & n'alloit point en d'autre Temple que le ſien. Que Mr. *Roques* me pardonne la liberté

que

que je prends de dire là-deſſus ma penſée. Peut-être y entre-t-il, de ma part, un peu d'amour propre. Il y a long-tems, que l'opinion de *Bochart*, qui eſt celle qu'il ſemble ne pas approuver tout-à-fait, m'a paru la meilleure, parce qu'elle eſt très-grammaticale, & qu'elle n'a point ou de Principes douteux, ou de ſuites fâcheuſes. Je ſouhaiterois donc de tout mon cœur qu'elle fût vraye, & s'il m'eſt permis d'en parler franchement, je ne vois point encore que l'Objection propoſée, par les Journaliſtes de *Trevoux*, l'aît dû ébranler.

On en fait encore deux autres qui ne me paroiſſent pas plus preſſantes. Si *Naaman*, dit-on, 2°. fait l'aveu de ſon Idolâtrie paſſée dans la vue d'en obtenir le pardon, pourquoi ſe borne-t-il au Culte qu'il avoit rendu à *Rimmon*, lors qu'il y étoit entré avec le Roi? N'y étoit il donc entré qu'avec ce Monarque? Je n'en ſai rien, répondrai-je; & ſi je concluois de ſes paroles, qu'il n'y étoit jamais entré d'une autre maniére, qui pourroit me prouver par les faits, que je ſuis dans l'erreur? Mais, dit-on 3°. enfin ſi *Naaman* demande pardon du paſſé, pourquoi ne dit-il rien de l'avenir, & ne promet-il pas de ne plus retomber dans la faute? La queſtion n'eſt pas fort embarraſſante. Reconnoître une faute, & en demander pardon, n'eſt-ce pas promettre tacitement de l'éviter dans la ſuite, & comment ſait-on que ce Seigneur ſoit jamais rentré dans le Temple de l'Idole, & s'y ſoit rendu complice du Culte ſuperſtitieux de ſon Maître?

Quoi qu'il en ſoit, les perſonnes qui ne ſouferi-

vent

vent pas au ſentiment de *Bochart* veulent que *Naaman* parle de l'avenir, & ne demande autre choſe que de pouvoir prêter le bras à ſon Prince, lors que le devoir de ſa Charge l'appelleroit avec lui au Temple de *Rimmon* ? Il ne s'y agit point, *dit-on*, d'un Culte à rendre à l'Idole, mais d'un ſervice à rendre au Roi, quand il ſeroit dans le Temple. Il ne conſulte donc le Prophête que pour ſavoir ſi l'action ſeroit criminelle, & l'on prétend qu'*Eliſée* répondit qu'elle pouvoit ſe faire ſans crime.

„ *Eliſée*, dit Mr. *Roques*, a pu approuver cette „ action, parce qu'elle ne renfermoit, ni aucun „ déguiſement, ni aucune Idolatrie, & parce „ que par-là *Naaman* étoit en état de répandre „ en *Syrie* de plus ſaines idées de la Divinité que „ celles qui regnoient à la Cour & parmi le „ Peuple. Et l'on ne doit point craindre les ſuites de cette Opinion, parce qu'elle ne favoriſe en aucune maniere, ni le Nicodémite „ qui n'oſe pas ſe déclarer, car *Naaman* veut „ adorer Dieu publiquement, ni le Diſſimulateur qui feint des ſentimens qu'il n'a pas, pour „ éviter la perſécution ; car *Naaman* déclare „ hautement quel eſt le ſens qu'il faut donner „ deſormais à ſes démarches en entrant dans le „ Temple de *Rimmon*.

Cette déciſion, venant d'un Paſteur éclairé, & qui ne paroît pas moins ennemi de la Diſſimulation que du Nicodémisme, donne aſſurément un grand poids au dernier ſentiment. Il y reſte pourtant toûjours quelque matiére de doute. On demandera fort naturellement ſi une déclaration faite, comme en ſecret, à une ſeule perſonne, & dans

dans un Pays éloigné, explique ſuffiſamment, aux yeux du Public, des *démarches*, qui étant faites comme à l'ordinaire, ſeront infailliblement interprétées par le Roi, & par les Aſſiſtans, comme faites dans le même Principe qu'auparavant. Ce qu'il y a de certain c'eſt que des *démarches*, de la nature de celle qu'on attribue à *Naaman*, ſont extrêmement délicates, & l'on me permettra de placer ici un trait de l'Hiſtoire d'*Angleterre* qui expliquera tout-à-fait ma penſée.

(*a*) „Un jour, dit Mr. *Burnet*, que le Roi „ [*Jaques* II.] alloit à ſa Chapelle, il donna „ l'Epée de Cérémonie au Duc de *Norfolk*, qui Papiſte, avoit embraſſé la Religion Proteſtante. „ Le Duc marcha devant le Monarque jusqu'aux „ portes de la Chapelle où il s'arrêta. *Mylord*, „ lui dit alors ce Prince, *votre Pere ſeroit allé plus „ loin. Sire*, repliqua-t-il, *le Pere de votre Ma„ jeſté étoit plus honnête homme que le mien, & „ n'auroit pas voulu aller ſi avant*". Cela ne conclud rien, je l'avoue, parce que le Duc de *Norfolk* pouvoit mal raiſonner; mais combien n'y a-t-il pas de raiſons pour juſtifier ce ſcrupule?

Donnons encore un eſſai ſur l'Article de la Morale. On y verra que Mr. *Roques* profite, avec dignité, des occaſions, que ſon Sujet lui préſente, d'inſtruire & de toucher le Lecteur. Je le tire du XVII. Diſcours qui a pour Titre, *Manaſſé en Priſon* II. Chron. XXXIII. 11. Voici comme il commence. „Après avoir lu avec horreur les éga-

„re-

(*a*) Burnet. *Mém. Hiſt. de la G. Bret.* Tom. III. Pag. 138. Ed. 8.

„ remens d'Achaz on ne croiroit pas qu'on pût „ pouſſer plus loin qu'il a fait, l'impiété & „ l'obſtination. Cependant le regne de *Manaſſé* „ va nous offrir un abandon plus univerſel à „ tout ce que l'Idolâtrie a de plus odieux, & „ l'exemple le plus marqué d'une audace ſans „ bornes. Nous verrons que comme le cœur „ peut faire des progrès à l'infini dans la Vertu „ dès que l'amour de Dieu l'enflamme, il peut „ auſſi ſe précipiter de crime en crime dès que „ l'Impiété l'anime & le dirige.... Si la Ver- „ tu des Peres répondoit de celle de leurs En- „ fans, en connoiſſant *Exéchias* on auroit dû „ préſumer que *Manaſſé* ſe diſtingueroit par un „ zèle éclairé pour le Culte du vrai Dieu. Mais „ mille & mille exemples ont prouvé que la „ Vertu & le Vice ne ſe transmettent pas avec „ le ſang; que les Enfans reſſemblent ſouvent „ très-peu à ceux qui leur ont donné le jour; „ qu'un Pere impie a des Enfans pénétrez de la „ crainte de Dieu, & que des Enfans vicieux „ deſcendent de Parens d'une rare vertu....

„ *Manaſſé* étoit fort jeune lors qu'il eut le „ malheur de perdre ſon Pere.... Si l'on vou- „ loit tirer l'Horoſcope des mœurs futures d'un „ Prince de douze ans, il faudroit moins exa- „ miner ce qu'il penſe & ce qu'il deſire dans cet „ âge tendre, que les qualitez & les mœurs de „ ceux qui doivent prendre ſoin de ſa Minorité, „ & de ſon Education. En vain un jeune Prin- „ ce auroit-il reçu de la Nature les penchans „ les plus heureux & les talens les plus diſtin- „ guez, s'il tombe en de mauvaiſes mains, ſi „ l'on

„ l'on néglige d'en avoir ſoin, ſi on lui inſpire „ des principes relâchez, s'il n'eſt environné que „ de perſonnes vicieuſes, il ſe laiſſera aller à tous „ les excès pour leſquels on s'imagineroit d'abord „ qu'il auroit pour jamais de l'horreur.

L'Auteur parcourt enſuite les crimes de *Manaſſé*, ſon Idolâtrie affreuſe, ſa cruauté inouïe, ſon endurciſſement incroyable. Dieu punit exemplairement cette complication d'égaremens incompréhenſibles. *Manaſſé* fut pris, chargé de fers. Quel changement dans ſa fortune! Il n'y a qu'un moment qu'il étoit Roi, craint & reſpecté au milieu de ſes Etats; à préſent ce n'eſt plus qu'un Eſclave, le jouet de ſes Ennemis. Telles ſont les viciſſitudes que la ſage Providence a attachées aux choſes humaines, afin d'engager ceux qui ſont dans la proſpérité, les Monarques eux-mêmes, à ne point s'enfler de leur grandeur, parce qu'il y a moins de diſtance qu'ils ne penſent du Trône au Cachot; & pour ſoutenir & conſoler ceux que la miſere & l'affliction environnent, perſuadez que le calme le plus doux peut enfin ſuccéder à l'orage.

Telle eſt la méthode du ſavant Continuateur dans les Sujets de Critique, de Théologie & de Morale. Elle n'eſt ni moins judicieuſe, ni moins éclairée dans les Diſcuſſions Hiſtoriques qui ſont ici en grand nombre. Prenons notre exemple du même *Diſcours* XVII. où l'Auteur, traitant des Actions inhumaines de *Manaſſé*, rencontre ce Prince chargé, par une Tradition conſtante, de la mort d'*Eſaïe*, que ce Prince, à ce qu'on dit, fit *ſcier*. La Tradition, debitée dans la *Gemare* dont

dont Mr. *Vitringa* (*a*) rapporte les termes „ a „ été avidement reçue des Juifs, & dès Peres. „ Cependant ce Fait n'eſt rien moins qu'aſſuré; „ il ne paroît pas même vraiſemblable. Car 1°. „ eſt-il probable .... que l'Hiſtorien des Livres „ des Rois, & celui des Chroniques, n'en euſ- „ ſent pas fait mention? 2°. Le ſilence de *Joſeph* „ eſt auſſi d'un grand poids. 3°. La Tradition des „ Thalmudiſtes porte avec elle des marques de „ réprobation par les circonſtances fabuleuſes & „ impertinentes qui l'accompagnent. Qui peut „ les écouter de ſang froid, quand ils oſent avan- „ cer, qu'un Cèdre engloutit le Prophête, pour „ le mettre à couvert de la colére de *Ma-* „ *naſſé*; que ce Roi fit emporter le Cèdre, le fit „ ſcier, & que le Prophête expira dès que la Scie „ atteignit ſes levres.... 4°. La Scie de bois que „ l'on fait ſervir à ſcier le Prophête eſt un indice „ de la fauſſeté de cette Hiſtoire. Pourquoi re- „ courir à un tel inſtrument inouï & ſi peu pro- „ pre à couper en deux le corps d'un Homme?... „ 5°. Il eſt au contraire probable que le Prophê- „ te étoit mort avant que ce Tyran, *Manaſſé*, „ montât ſur le Trône. Cela paroît par l'Ins- „ cription du Livre d'*Eſaïe*, où il eſt dit ſous „ quels Rois il avoit prophétiſé... Pourquoi n'y „ eſt-il point fait mention de *Manaſſé*?.... Les „ défenſeurs de la Tradition ..., s'appuient forte- „ ment ſur ces paroles de (*b*) St. Paul.... *Ils ont* „ *été lapidez, ils ont été ſciez.* Mais outre que „ St.

(*a*) Dans la Préface de ſon Commentaire ſavant, utile, mais trop diffus ſur *Eſaïe*. (*b*) *Hébr.* XI. 37.

„ St. *Paul* parle de pluſieurs qui ont ſubi ce ſup-
„ plice, ſur quel fondement prétend-on qu'il s'a-
„ git-là des Martyrs qui ont péri par les mains
„ de *Manaſſé*? Ne peut-on pas l'*entendre* des
„ maux inouïs qu'*Antiochus Epiphanès* fit ſouf-
„ frir à ceux des Juifs qui demeurerent fidelle-
„ ment attachez à la Loi du Seigneur?

Nous ne ſaurions finir cet Article ſans joindre nos ſollicitations à celles que Mr. *Roques* dit que des Savans lui ont faites, pour l'engager à la continuation de cet Ouvrage. Ce 3. Volume ne fera certainement qu'allumer l'impatience du Public pour celui qui le doit ſuivre ſur le Vieux Teſtament, en attendant ce qu'un autre Savant très-illuſtre nous doit auſſi donner ſur le Nouveau.

ARTICLE X.

VIE *de l'Empereur* JULIEN, *avec deux* CARTES GE'OGRAPHIQUES *dreſſées pour l'intelligence des événemens qui y ſont rapportés, &c.* Second Extrait (*a*).

LIV. IV. DAns le deſſein de relever le *Paganiſme*, *Julien* ſe fit principalement un devoir d'honorer les *Philoſophes*, à la vue de toute ſa Cour, ou pour mieux dire, aux yeux de tout l'Univers. Il pouſſa les égards jusqu'à l'indécence en faveur de *Maxime*. Ce *Philoſophe* étoit

(*a*) Voyez *Bibl. Raiſ.* Tom. XV. Part. I. pag. 156.

étoit d'*Ephese*; c'étoit lui, plus qu'aucun autre, qui avoit perverti *Julien*; c'étoit lui qui l'avoit *initié* (*a*), & d'abord *Edesius*, successeur de *Jamblique*, dans l'École de *Platon*, l'avoit choisi, comme l'homme le plus propre, pour inspirer au jeune *Prince*, une haute idée de leurs Mystères, & le dessein de les faire revivre. „ *Maxime* (*b*) étoit „ déja vieux & portoit une longue barbe blanchie. Il avoit de la naissance & du bien, l'esprit vif, les yeux perçans, la voix forte & insinuante, une éloquence rapide. Le ton de „ sa voix & le mouvement de ses yeux, étoient „ si heureusement assortis, qu'il enchantoit ceux „ qui l'aprochoient, & s'en faisoit écouter comme un Oracle". *Julien* conçut pour lui une estime passionnée. Qu'on en juge par le fait suivant (*c*). Un jour qu'en plein *Sénat*, l'*Empereur* donnant l'essor à son éloquence, haranguoit avec beaucoup d'action, on vint lui annoncer *Maxime*. „ Dans le moment (*d*) il saute de son „ Siège, & court de toutes ses forces à la rencontre de ce *Philosophe* qui étoit encore loin, „ l'embrasse avec mille démonstrations de tendresse, & l'amène au *Sénat*, quoiqu'il ne fût „ pas *Sénateur*. Mais, dit l'*Historien Anonyme*, „ *Julien* croyoit lui être redevable de l'Empire, „ & ne pouvoit se passer de ses conseils". Cela peut être vrai. Je ne sai pourtant si la réflexion d'*Am-*

(*a*) *Bibl. Raif.* Tom. XV. Part. I. pag. 165.
(*b*) *Vie de Julien* pag. 21. (*c*) Pag. 155.
(*d*) Λέγοντος αὐτοῦ. *Liban.* Orat. X.

d'*Ammien* (*a*) n'eſt pas plus naturelle. A ſon avis une folle oſtentation, & une affectation déplacée de montrer ſon mérite, en rendant ſon hommage à celui de *Maxime*, furent les ſeuls reſſorts de l'empreſſement que *Julien* fit paroître dans cette occaſion, comme en pluſieurs autres. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit *Julien* lui-même, qui avoit mandé *Maxime*, & en même tems il avoit invité *Chryſante* cet autre Diſciple d'*Edeſius* dont nous avons déja parlé. Tous deux demeuroient à *Sardes*. Ils employerent les myſtères de la *Théurgie* pour ſavoir s'ils devoient entreprendre le voyage. (*b*) „Ayant procedé dans l'opération „ avec toute la méthode, & toute la circonſpec„ tion poſſibles, ils virent les ſignes les plus ef„ frayans;... & ſoit que *Chryſante* eut effecti„ vement découvert par le moyen de la *Théurgie* „ que le Chriſtianisme remonteroit bien-tôt ſur „ le Thrône, ſoit qu'à tout événement il crût „ qu'il étoit plus ſûr de ménager les Chrêtiens, „ il laiſſa partir *Maxime*, & dans la ſuite il de„ meura toûjours inébranlable malgré les inſtan„ ces réitérées de *Julien*". Notre Auteur, comme on voit, ſoutient admirablement ſon propre caractère. Indécis ſur l'efficace de la *Théurgie*, les uns le trouveront trop crédule, & les autres ſe plaindront qu'il n'a point de Syſtême; mais le moyen de contenter tout le monde?

Ne

(*a*) *Exſiluit indecorè; & qui eſſet oblitus, effuſo curſu, a vestibulo longè progreſſus exoſculatum ſuſceptumque reverenter ſocium induxit: per oſtentationem intempeſtivam, nimiùs captator inanis gloriæ.* Amm. Lib. XXII. C. 7.

(*b*) *Vie de Julien*, pag 156. 157.

Ne perdons pas encore *Maxime* de vue. Ce Maître fourbe ſut tromper *Julien* lui-même. Il prit des airs de hauteur dont tout le monde fut frappé, & qui parurent d'autant plus choquans au Public, qu'on y oppoſoit ſans ceſſe la reſerve de *Priſcus*, qu'il s'étoit donné pour Ajoint. Ce dernier étoit également ſavant & myſtérieux (*a*). „ La Cour ne le gâta point. Loin de „ devenir Courtiſan, il tâcha de rendre les Cour„ tiſans Philoſophes". Auſſi *Valens* étant monté ſur le Thrône & ayant recherché *Maxime* & *Priſcus*, le dernier parut innocent, au lieu que le ſecond fût au moins ſuſpect, d'avoir volé à l'Empire des ſommes immenſes. Il languit longtems dans les priſons & ſouffrit beaucoup. Sa femme dont on fait de grands éloges, & qui ſuivant *Eunape* étoit plus Philoſophe que lui, le ſoutint dans ſes malheurs. „ Il la pria un jour „ d'aller lui acheter du poiſon : elle le fit, & „ prépara le breuvage. Lors que *Maxime* le de„ manda elle en but elle-même & mourut. *Ma„ xime* jugea à propos de lui ſurvivre & fut mis „ peu après en liberté. Il reparut dans le monde „ avec quelque crédit, mais ayant été impliqué „ dans une affaire de *Magie*, le *Proconſul* d'*Aſie*, „ nommé *Feſtus*, ne lui donna pas le tems de „ mourir d'une maladie dont il ne pouvoit rechap„ per, & lui fit trancher la tête à *Epheſe*. Telle „ fut la fin de cet homme pernicieux, qu'on doit „ regarder comme le principal auteur de l'Apoſ„ taſie de *Julien*.

On

(*a*) Ibid. pag. 159.

On ne peut douter que ſes conſeils & ceux des autres *Philoſophes* dont *Julien* étoit environné, n'ayent influé dans la perſécution, & en particulier dans le deſſein que l'Empereur forma de condamner les *Chrétiens* à l'ignorance, en les empêchant d'étudier ou d'enſeigner les Sciences des *Grecs* (*a*). „ Le complot étoit digne d'une cabale de „ faux Savans & de Sophiſtes qui ſe voyoient effacés par les *Baſile*, les *Grégoire de Nazianze*, les „ *Diodore de Tarſe*, les deux *Apollinaires* & quelques autres. *Julien* très-capable de cette ſorte de jalouſie, étoit encore plus ſenſible à l'uſage que faiſoient les *Chrétiens* de l'étude de l'*Antiquité*, de l'*Eloquence*, & de la *Dialectique*, pour „ réfuter l'Erreur & établir la Vérité. Il fit donc „ une *Loi*, par laquelle après avoir tâché de „ repréſenter comme une duplicité honteuſe & „ comme un trafic contraire à l'honneur public, „ la conduite de ceux qui font métier d'expliquer *Homére*, *Démoſthène*, & les autres Anciens dont ils déſaprouvent la Religion, il „ leur donna le choix d'adorer les mêmes *Dieux*, „ ou *de ſe borner*, dit-il, *à expliquer Luc & Matthieu dans les Egliſes des Galiléens*. Il ajoûte „ *qu'il n'interdit pas l'entrée des Ecôles à ceux „ qui les voudroient fréquenter, parce qu'il ne ſeroit „ pas raiſonnable de fermer le bon chemin à de „ jeunes gens incertains de la route qu'ils doivent „ tenir, ni de les contraindre par la terreur à „ ſuivre la Religion de leurs Ancêtres*". Quelques Savans (*b*) parmi les Modernes, & entr'autres

(*a*) Pag. 162.

(*b*) Voyez la *Bibl. Grecque* de *Mr. Fabricius* Tom. VII. p. 77.

tres *Baronius* & *Valois*, ont estimé que dans ces paroles, *Julien* n'avoit point défendu aux Chrétiens de fréquenter les *Ecôles*, mais seulement de professer; ils en ont même conclu que ce Prince n'avoit jamais fait la défense dont nous parlons, mais quoi que l'*Edit* soit effectivement obscur, l'intention en est d'ailleurs assez connue. Il seroit aisé de le faire voir. Nos Lecteurs curieux pourront s'en convaincre en consultant les Mémoires Ecclésiastiques de Mr. *de Tillemont* Tom. VII. pag. 335. de l'Edition in fol. Ce qu'il y a de certain, c'est que les motifs dont *Julien* apuya sa Loi, étoient aussi foibles qu'ils étoient malins. *Les Galiléens*, disoit-il, *qui ont pour principe de croire à l'aveugle, doivent se tenir dans l'ignorance & dans la barbarie de leur origine.* C'étoit confondre la Foi avec une sotte crédulité; & taxer d'une crédulité pareille des gens qui ne prêchoient rien plus que la nécessité de l'examen, qu'étoit-ce qu'une noire calomnie, dont tout autre que *Julien* auroit rougi? Il faut être sans honneur pour faire au *vrai Christianisme* de pareils reproches.

Julien comprit aisément qu'il ne détruiroit jamais la Religion de JESUS-CHRIST par cette voye. Persuadé que c'étoit peu de relever les Autels, & d'ouvrir la bouche des Ministres du Démon, il projetta d'opposer Vertus à Vertus, & Discipline à Discipline (*a*). „Personne n'avoit encore „ songé à s'ériger en Réformateur d'une Reli„ gion, où la Morale avoit toûjours été étran„ gére

(*a*) Ibid. pag. 165.

„ gére, & du reſſort de la Philoſophie.... Ce-
„ pendant il s'y prit d'une maniére ſenſée pour
„ exécuter ſon deſſein. Car comme dans toute
„ Religion, la faveur & le relâchement des Peu-
„ ples ont leur principale ſource dans le bon ou
„ le mauvais exemple de ceux qui en ſont les
„ Miniſtres, il établit pour fondement de la Réfor-
„ me celle des Pontifes & des Prêtres. Voici quel-
„ ques-unes des règles qu'il fit à ce ſujet, ou pour
„ mieux dire, qu'il voulut dérober aux *Chrétiens*.
Elles ſont en effet presque toutes Chrétiennes, & ſi les mœurs des *Eccléſiaſtiques* n'y répondent pas toûjours, ce n'eſt point aſſurément à la Religion qu'on doit s'en prendre. La Sainteté de ſa Morale eſt au deſſus de la calomnie. Si ceux qui en prêchent les Maximes, donnent l'exemple de les violer par le relâchement ou par la licence de leur conduite, tant pis pour eux. Que le Libertin les mépriſe, qu'il en faſſe le ſujet de ſes railleries, on les lui abandonne. Elles ne ſeront jamais déplacées quand elles auront pour objet, des gens qui le décrient & qui lui reſſemblent.

C'étoit à *Arſace* (*a*), Grand-Prêtre de *Galatie* & à quelqu'autre Prêtre, aujourd'hui inconnu, que *Julien* adreſſoit les ſages leçons dont il s'agit. Notre Hiſtorien les a réunies. (*b*) Le morceau eſt un peu trop long pour le rapporter en ſon entier, mais il eſt trop

(*a*) La Lettre de *Julien* à *Arſace* fut ſéparément publiée avec d'excellentes Notes par le ſavant Mr. *Zornius*, à Stetin en 1729. Il y ajoûta le fragment auquel notre Auteur fait alluſion. Ces deux Pièces ſe trouvent parmi les Lettres de *Julien* dans toutes les Editions de ſes Oeuvres. (*b*) *Vie de Julien* pag. 166-168.

trop précieux pour le ſupprimer tout-à-fait. En voici les traits principaux. *On ne doit*, dit l'Empereur, *on ne doit élever au Sacerdoce que les plus gens de bien de chaque Ville. Dans ce choix on n'aura d'égard ni à la naiſſance, ni aux richeſſes. On ne cherchera que les qualités eſſentielles qui ſont l'amour des Dieux & celui des hommes. On connoîtra que celui qu'on veut choiſir aime les Dieux, s'il imprime ce même amour à ceux qui l'environnent. Il aime les hommes, s'il tâche de faire du bien à tous, s'il donne gayement de ſon indigence même. Un Prêtre doit ſervir les Dieux, comme étant toûjours en leur préſence & ſous leurs yeux qui pénétrent le fond des Cœurs. Il faut que ſa vie ſoit une inſtruction continuelle & la preuve de ce qu'il enſeigne. C'eſt peu pour lui de s'abſtenir des actions honteuſes : ſa langue & ſes oreilles doivent être en garde contre ce qui allarme la pudeur. Il doit bannir toute raillerie indécente & tout diſcours libertin. Qu'il n'aille, ni au cabaret, ni aux ſpectacles.... La ſeule étude qui convienne à ſon état eſt la Philoſophie, non celle des Epicuriens & des Pyrrhoniens, dont, graces aux Dieux, les Livres ſont perdus, pour la plûpart, mais cette Philoſophie, qui poſe pour principes, qu'il y a des Dieux, qu'ils prennent ſoin des choſes humaines, qu'ils ne ſont, ni malfaiſans, ni jaloux, ni ſujets aux paſſions, que les Poëtes leur ont attribuées en ſe deshonorant eux-mêmes.... Un homme conſacré aux Dieux, ne peut trop veiller ſur ſes penſées... Dans la vie commune les Prêtres peuvent voir leurs amis & ſe trouver à des Feſtins, mais que ce ſoit chez des perſonnes diſtinguées par leur vertu. Ils peuvent paroî-*

roître dans les Places publiques, mais rarement; voir le Gouverneur & les Magiſtrats, mais pour parler en faveur des malheureux. Il convient qu'ils ſoient vêtus magnifiquement dans les Temples; ſimplement par-tout ailleurs. Qu'ils ayent ſoin d'inſtruire les Peuples ſur l'obligation de faire l'aumône: car il eſt honteux que les Galiléens nourriſſent leurs pauvres & les nôtres. Les Prêtres indignes ſeront dépoſez, mais tant qu'ils ſont en place, il faut les reſpecter quels qu'ils ſoient.

Ainſi en qualité de *Souverain Pontife Julien* travailloit actuellement à inſpirer aux *Miniſtres* du Culte *Payen*, la vertu & la gravité, qui doivent faire le caractère des *Miniſtres* de JESUS-CHRIST. On ſait encore qu'il vouloit aproprier toute la Police de l'Egliſe, à la célébration de ſes faux Myſtères, mais tous ces projets s'évanouïrent à ſa mort. (*a*) „ Les Payens n'eurent pas le loiſir de „ s'exercer à contrefaire les Vertus Chrétiennes. „ La copie fut demeurée fort au-deſſous de l'O„ riginal; & quand elle auroit reſſemblé juſqu'à un „ certain point, ce n'eût jamais été qu'une co„ pie. Les Chrétiens n'eurent pas le tems non „ plus de tomber dans l'ignorance. Mais le Chris„ tianisme avoit fait ſes preuves. Il s'étoit établi „ ſans le ſecours des Lettres profanes, & l'ex„ périence avoit du convaincre qu'il pouvoit „ également s'en paſſer & en ſanctifier l'uſage.

Aux traits de Politique dont *Julien* fit précéder une perſécution plus marquée & qui conſiſterent, comme on vient de le voir à *élever les Philoſophes au plus haut crédit, à interdire les Ecoles*

(*a*) Ibid. pag. 169.

les publiques aux Chrétiens, & à donner au *Paganisme la forme la plus imposante*, on en ajoûte plusieurs. L'Historien Anonyme les rapporte sans s'assujettir à l'ordre des tems, & ceci l'occupe desormais presque entiérement dans le reste de ce Livre. Nous y insisterons peu, parce que la matiére a souvent été rebattue & que divers (*a*) Auteurs l'ont traitée.

Je ne doute pas que les *Ecrivains Ecclésiastiques* n'ayent grossi les choses en diverses rencontres, & pour ne point parler des *Historiens*, j'avoue que je ne voudrois pas prendre au pied de la lettre tout ce que les *Orateurs* ont imputé au *Prince Apostat*, dont nous rappellons la Vie. L'esprit souffre à mesure qu'on parcourt toutes les fables que Mr. de *Tillemont* en a crédulement recueillies, sur les attentats de *Julien* & sur les Miracles sans nombre dont le Ciel punit l'audace. Il faut même quelque patience, pour lire ce que notre Auteur emprunte de ce dernier, dont il nous permettra de dire, que le jugement n'est pas toûjours aussi respectable, qu'il paroît le croire. Ce dont tout le monde convient, & dont personne ne peut effectivement disconvenir, c'est que *Julien* mit en usage tous les artifices possibles, pour exécuter son projet. Animer des brouil-

(*a*) Voyez par ex. *Jacobi Gothofredi* Julianus *seu* Oratio *de Arcanis Juliani Imp. Artibus ad profligandam Relig. Christ.* Cette Pièce est la *septième* dans le Recueil des *Opera Juridica minora* du savant *Godefroi*. On peut encore consulter *Johan. Ens* de *persecutione Juliana Orat.* Et sur-tout *the History of the Propagation of Christianity* &c. de Mr. Millar. Tom. I. pag. 398-421. *de la troisième Edition.*

brouillons; proteger des ſcélerats; tendre des piéges aux foibles; mettre le Peuple & les Soldats dans une eſpèce de néceſſité de rendre un Culte à ſes *Idoles* en lui rendant hommage à lui-même; condamner la violence & la laiſſer impunie; déclamer contre la perſécution & l'allumer ſourdement de toutes parts; voilà les armes dont il ſe ſervit conſtamment pour arriver à ſes fins. N'oublions pas la *raillerie*. C'étoit ſon fort. Au moins il le croioit; de-là tant de traits répandus dans ſes Ecrits, ſouvent ſans pointe, & d'ordinaire ſans jugement. Les *Eſprits-Forts* de nos jours ont hérité cette maladie. Ils badinent de tout, & toûjours montés ſur le ton railleur, ils ſe moquent de Dieu lui-même, dans le tems qu'ils affectent de le défendre, contre ce qu'il leur plaît d'appeller *Superſtition*. Quel eſt donc leur deſſein? Plaiſanter dans le ſujet du monde le plus grave, eſt-ce prouver, eſt-ce refuter, eſt-ce détruire, eſt-ce ſeulement montrer de l'eſprit? Diſons mieux, n'eſt-ce point découvrir un fonds d'impiété qui révolte, & qu'on ne peut voir, ſans déteſter ceux qui en nourriſſent les ſentimens? Les Admirateurs de *Julien* en penſeront ce qui leur plaira. Je ne trouve rien que de profane & que de cruel dans ſes railleries, & pour être profane & cruel, il n'eſt pas beſoin d'avoir de l'eſprit, il ne faut qu'avoir un mauvais cœur. Ce *Prince* pilloit les Egliſes, & quand les Chrétiens s'en plaignoient (*a*): *Leur admirable Loi*, diſoit-il, *promet aux pauvres le Royaume des Cieux. Il eſt juſte*

(*a*) *Vie de Julien* pag. 176. 180.

juſte de leur en faciliter la route. La pauvreté les rendra ſages en ce Monde, & les fera regner dans l'autre. Oſoient-ils ſe recrier ſur les véxations auxquelles la haine de l'*Empereur* les expoſoit? Voici ſa réponſe: *Avez-vous ſujet de vous plaindre? Tout Chrétien eſt appellé à la ſouffrance.* Il défendoit de les perſécuter, mais par ſes inſultes piquantes, amères, il rendoit ces défenſes entiérement inutiles. Car comme l'obſerve judicieuſement ſon Hiſtorien Anonyme, „ La volonté „ du Prince eſt toûjours mieux exécutée que ſes „ Loix. Et ce n'eſt point à un langage de céré„ monie, qu'on reconnoît ſa volonté, mais à cer„ tains traits qui partent du fond du cœur". Il eſt pourtant vrai qu'une ſecrette vanité donna des bornes à la haine que *Julien* portoit au *Chriſtianiſme*, ou qu'au moins elle l'obligea à ſe masquer. Faire périr un Chrétien ſous de ſpécieux prétextes, pourvu qu'ils fuſſent étrangers à la Religion, c'étoit lui faire ſa Cour; mais l'opprimer comme Chrétien, c'étoit mériter ſa disgrace. Son (*a*) Oncle *Julien* Comte d'*Orient* & *Apoſtat* auſſi bien que lui, ayant fait trancher la tête à *Théodoret* Prêtre d'*Antioche*, parce qu'il refuſoit de renier le *Sauveur*, il lui en fit dès le lendemain de ſanglans reproches; *Eſt-ce ainſi*, dit-il au Comte avec chaleur, *Eſt-ce ainſi que vous entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raiſon, vous faites des Martyrs ſous mon regne & ſous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs Ecrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux perſécuteurs. Je vous dé-*

(*a*) Ibid. pag. 231.

défends d'ôter la vie à personne pour cause de Religion, & vous charge de faire savoir aux autres ma volonté. Quel caractère ! Qu'on y voit de fausseté & de malice ! On trouve un trait tout semblable à celui-ci dans une Lettre de *Libanius*. Mr. *le Clerc* l'inséra, dans sa *Biblioth. Ancienne & Moderne* Tom. III. & je ne croi pas qu'après l'y avoir lu, personne se repente de l'y avoir cherché. Au reste *Julien* se piqua toûjours d'une extrême impartialité pour les Chrétiens dans la décision des procès, & s'il faut en croire *Ammien Marcellin* (*a*), jamais la *Religion* ni aucun motif étranger ne lui firent pancher la balance. *St. Grégoire de Nazianze* en parle fort différemment ; mais après tout on ne peut refuser à ce *Prince* la louange d'avoir été équitable, autant que la vivacité & que la singularité de son génie purent le permettre. Il n'étoit pas moins laborieux. Ne connoissant d'autres plaisirs que ceux de la gloire, & voulant de la gloire de toute espèce, il étendoit ses soins à tout. Aussi son avénement à l'Empire avoit imprimé le respect à tous les Barbares. Les *Indiens* même, & les Habitans de l'Isle de *Taprobane*, aujourd'hui *Ceylan*, briguerent à l'envi son amitié, & offrirent de lui payer Tribut. Les *Perses* seuls remuerent, & donnerent à *Julien* le desir d'ajoûter de nouveaux titres à ceux de Vainqueur des *Allemans* & des *François*. Résolu de les attaquer l'année suivante, il s'approcha

(*a*) *Et quamquam in disceptando æquitatis erat interpretum... erga nunquam potuit ob Religionem, vel quodcunque aliud ab æquitatis recto tramite, deviasse.* Ammian. Lib. XXII. C. 10.

cha de la frontiére & partit pour *Antioche* après avoir demeuré environ cinq mois à *Conſtantinople* ſa patrie, où il laiſſa diverſes marques de ſon affection.

LIVRE V. (*a*) L'*Empereur* paſſa le Détroit vers le 15. de *Mai* 362. & arriva en *Juillet* à *Antioche* où il ne croyoit jamais être aſſez-tôt, tant ſon imagination lui avoit exagéré les agrémens qu'il ſe flattoit d'y trouver. „(*b*) Cette grande „ Ville étoit presque toute Chrétienne. *Julien* ne „ croyoit peut-être pas que les *Payens* y fuſſent „ en ſi petit nombre, & la diviſion des *Chrétiens* „ jointe à des mœurs aſſez généralement cor„ rompues, & à un goût dominant pour le plai„ ſir, lui perſuadoit qu'ils n'avoient pour le *Chris„ tianisme*, qu'un attachement ſuperficiel. En „ un mot il s'imaginoit les attirer inſenſiblement „ au *Paganisme*, par l'appas des Fêtes *Payennes* „ inſéparables du ſpectacle & de la licence, & „ gagner les cœurs par cette affabilité, qui lui avoit „ ſi bien réuſſi dans les *Gaules*, & ailleurs. Mais „ il n'avoit pas aſſez réflechi, ni ſur ſon propre ca„ ractère, ni ſur le génie de cette Capitale de „ l'*Orient*". C'eſt ce que notre Hiſtorien développe admirablement & que *Julien* ne tarda pas à ſentir. „ Toute la Ville oppoſée à ce *Prince* „ dans le bien & dans le mal, n'avoit de com„ mun avec lui qu'un génie *cauſtique* & *railleur*, „ & cette unique conformité devenoit encore „ une nouvelle ſource d'antipathie.

L'*Empereur* demeura plus de *huit mois* à *Antioche*. Pendant ce tems-là, il y donna des preuves

(*a*) *Vie de Julien* pag. 202. (*b*) *Ibid.* pag. 209.

ves presque incroyables de ſon zèle fanatique & idolâtre. (*a*) Aſſez près de la Ville dans un Lieu nommé *Daphné*, il y avoit un Temple d'*Apollon*, célèbre dans tout l'*Orient* par ſon antiquité, par ſa magnificence, par ſes Priviléges, & par les *Oracles* qui s'y étoient rendus. Mais depuis que le *Céſar Gallus* avoit fait transferer au Bourg de *Daphné* les Reliques de St. *Babylas*, autrefois Evêque d'*Antioche*, & avoit *conſacré une Egliſe au vrai Dieu, ſous l'invocation de cet illuſtre Martyr*, *Apollon* réduit au ſilence n'avoit presque plus d'Adorateurs. „ Soit que Dieu, *dit le pru-* „ *dent Hiſtorien* (*b*), pour honorer ſon Ser- „ viteur impoſât ſilence au Démon, ſoit que les „ Prêtres du Temple ſe voyant éclairés de trop „ près par les Chrétiens, n'oſaſſent plus risquer „ leurs fraudes accoûtumées". *Julien* mit tout en œuvre pour rendre la parole au *Dieu muet*, & pour relever ſon Culte. Il haranguoit, il cenſuroit & ne gagnant rien par ſes Diſcours, il fit craindre que l'*eſpèce des Bœufs ne vint à manquer* (*c*), s'il continuoit à les égorger *par centaine* aux pieds de l'*Autel*. Mais rien n'approchoit des Fêtes qu'il célébra en l'honneur de *Venus*, où au milieu d'une troupe de proſtituées, on vit ce grave *Réformateur du Paganisme*, ſe promener dans les Rues, avec un maintien compoſé (*d*) *rehauſſant le mieux qu'il pouvoit ſa petite taille, préſentant une longue barbe auſſi pointue que celle d'une Ché-*

(*a*) *Ibid.* pag. 211. (*b*) *Ibid.* pag. 213.
(*c*) *Ammian.* Lib. C.
(*d*) *Homo brevis, humeros extantans anguſtos, & barbam pra ſe ferens hircinam grandiaque incedens &c.* Ammian.

Chévre, & affectant la demarche d'un Géant. Dans les Feſtins qui ſuivoient les Sacrifices, il mangeoit avec ces filles impures, buvoit à leur ſanté, & les animoit à la débauche. Mais ce n'étoit qu'en public & par principe de Religion. Ainſi faiſant un monſtrueux mélange de folie & de ſageſſe, il honoroit la débauche en *Payen*, & s'en abſtenoit en *Philoſophe*. Environné d'une multitude de ſcélerats, quiconque avoit l'effronterie de ſe donner pour habile dans l'Art de deviner, étoit cru ſur ſa parole, mis en œuvre, & tout à coup érigé en Prophête. Tous cherchoient ou faiſoient ſemblant de chercher l'avenir & jouïſſoient du préſent. J'ai dit que *Julien* voulut abſolument contraindre, l'*Oracle* de *Daphné* à ouvrir la bouche. Enfin *Apollon* ſe rendit, mais en rompant ſon ſilence, il déclara nettement pourquoi il l'avoit gardé. *Je ſuis entouré de cadavres*, dit-il, *je ne parlerai point qu'on ne les ait enlevez. Julien* entendit à demi-mot. Il ordonna d'exhumer tous les corps qui avoient été enterrez dans le voiſinage, & comme celui de St. *Babylas* étoit plus funeſte à la vertu de l'*Oracle* que tous les autres, l'ordre ne fut exécuté qu'à ſon égard ſeulement. Les *Chrétiens* en transfererent les précieuſes *Reliques* à *Antioche*, & dans la marche ils ne ceſſérent de répéter en chantant ces paroles du *Pſeaume* XCVII. *Que tous ceux qui ſervent les Images, & qui ſe glorifient aux Idoles ſoient confus!* L'*Empereur* en fut piqué. On informa. Quelques *Chrétiens* en ſouffrirent; mais leur empriſonnement ne ſervit qu'à rendre les autres plus hardis, & peut-être leur zèle alla-t-il

trop loin. Cette réflexion qui m'échappe, je crois pouvoir la justifier, & je le ferois librement si depuis bien des années le procès n'avoit été instruit, & le Public mis en état de décider (a). L'affront, fait au cadavre de *Babylas*, fut bientôt vangé. Le feu du Ciel consuma le Temple d'*Apollon*, & desormais on ne fit presque plus d'injure aux *Chrétiens*, qui n'attirât sur les Ministres du *Prince* persécuteur, ou sur une populace furieuse, quelque punition extraordinaire.

Quant à *Julien*, plus il séjournoit à *Antioche*, & plus il s'y faisoit haïr. La famine l'y avoit suivi. Ses ordres téméraires & violens l'y avoient augmentée, & pendant les deux premiers mois de l'année 363. on y vit un soulevement général contre lui. Il se roidit & voulut paroître mépriser ce dont il étoit outré de colére. „ (b) Peut-„ être l'auroit-il fait éclater, si des raisons d'Etat „ ne fussent venuës au secours de sa Philosophie. „ A la veille d'une guerre importante, que faire „ à tout un grand Peuple animé par la famine & „ par la Religion? Au lieu de l'épée il prit la „ plume, & se contentant d'une vengeance Phi-„ losophique, il composa la célèbre Satire, in-„ titulée *Misopogon*, c'est-à-dire, *l'ennemi de la* „ *Barbe*. Manifeste unique, *dit l'Historien*, & „ aussi singulier que son Auteur. On voit dans „ cet Ouvrage un Souverain, qui prenant le ton „ ironique pour décrier ses Sujets, fait semblant de „ se

(a) Voyez la *Biblioth. Univ.* de Mr. *le Clerc* Tom. I. pag. 108. 109. Et *Bayle, Réponses aux Questions* &c. T. I. pag. 636.

(b) *Vie de Julien* pag. 238. 239.

„ ſe jetter à leurs pieds, de les combler de louan-
„ ges, & de s'accabler d'injures avec beaucoup
„ d'eſprit & d'élégance, peu de dignité, & bien
„ plus de vérité qu'il ne s'imagine". Il fut aidé à ce qu'on croit dans la compoſition de cette Satire par le Sophiſte *Libanius* ſon ancien ami, dont il eſtimoit également l'eſprit & le cœur, & pour lequel il avoit autant de déférence, qu'un jeune Ecolier ſauroit en avoir pour ſon *Pedagogue*. Ce fut encore, à ce qu'on prétend, *Libanius* qui avec les autres Philoſophes, dont *Julien* étoit presque toûjours accompagné, facilita à ce *Prince* la compoſition des Livres, qu'il écrivit contre la *Religion Chrétienne* pendant les longues nuits de l'Hyver. On y trouvoit un précis des objections de *Celſe*, d'*Hieroclès* & de *Porphyre*; ainſi ſelon la remarque de notre Hiſtorien, *Origene*, *Euſebe* de *Ceſarée*, *Methodius*, & *Apollinaire* avoient répondu par avance; mais le ſtyle & la qualité de l'Auteur donnoient du relief à l'Ouvrage & il eut été à ſouhaiter que quelqu'un l'eût refuté dans les formes auſſi-tôt qu'il parut. Vers l'an 400. *Philippe* Diacre de *Conſtantinople* eſſaya de vanger l'honneur de la Religion. La Réponſe de *Philippe* eſt perdue, & le jugement que porte *Socrate* (*a*) d'un autre Ouvrage du même Auteur, n'eſt pas propre à nous la faire regretter. En ſouscrivant à cette déciſion on regrettera peut-être des fragmens de *Julien*, qui ſerviroient aujourd'hui à fermer la bouche aux *Libertins*, qui le vantent, & qui en font un des Patriarches de leur Secte.

J'ajoû-

(*a*) *Socrat.* Lib. VII. Cap. 27.

J'ajoûterai encore un mot. Quand l'*Anonyme* met *Apollinaire*, au nombre de ceux qui refuterent *Julien* par avance, ſa mémoire n'eſt pas fidèle, ou *Sozomène* s'eſt trompé. Cet *Apollinaire*, Evêque de *Laodicée* en *Syrie*, & fils d'*Apollinaire* Prêtre dans la même Ville, fleurit vers l'an 370. (a) *Sozomène* dit expreſſément qu'il compoſa un Livre *de la Vérité*, c'eſt-à-dire, de la Vérité de la Religion, *contre Julien & contre les Philoſophes Payens*, & que ce Livre fit du bruit. Je ſuis ſûr que notre Auteur n'a pas conſulté l'original en cet endroit. S'il l'avoit fait, il n'auroit pas appliqué (b) à un Ouvrage de *Diodore de Tarſe*, ce que *Julien* dit en parlant de celui d'*Apollinaire*. (c) *J'ai lû, j'ai compris, j'ai condamné*, & qui lui attira cette réponſe de St. *Baſile*. (d) *Vous avez lû, mais vous n'avez pas compris, car ſi vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné.* J'ignore dans quelle ſource l'Hiſtorien Moderne a puiſé ce qu'il débite dans cette rencontre, mais le témoignage de *Sozomène* paroîtra ſans doute plus, déciſif. Heureuſement St. *Cyrille* d'*Alexandrie* a en quelque façon ſuppléé aux Ouvrages d'*Apollinaire*, & de *Philippe*. (e) „Soixante ans après la mort de *Julien*, il „ attaqua la reſſource du Paganisme expirant & „ la détruiſit. Ce Pere a conſervé une partie de „ l'Ouvrage qu'il réfutoit. Ces morceaux ſont „ moins précieux pour les *Incrédules* qu'ils ne „ ſe le figurent peut-être. Ils y trouveront des „ aveux très-accablans. En voici un exemple con-

(a) *Sozom.* V. C. 18. (b) *Vie de Julien* pag. 171.
(c) Ἀνεγνων, ἔγνων, κατέγνων.
(d) Ἀνεγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως. (d) *Vie de Julien* pag. 244.

„ considérable. *Julien* voulant mettre les *Dieux* „ & les Héros du *Paganisme* au dessus de JESUS-„ CHRIST, parle ainsi aux Chrétiens. *Il y a un* „ *peu plus de trois cens ans que* JESUS *est renom-* „ *mé pour avoir persuadé parmi vous quelques mi-* „ *sérables. Pendant sa vie il n'a rien fait qui mé-* „ *rite qu'on en parle, à moins qu'on ne compte,* „ *pour de grandes actions d'avoir guéri les Aveugles* „ *& les Boiteux, & d'avoir conjuré les Démonia-* „ *ques dans les Bourgades de Bethsaïde & de Be-* „ *thanie*". Malgré l'injustice de cet exposé, la vérité force *Julien* d'avouer que JESUS-CHRIST a guéri des Aveugles & des Boiteux. Ailleurs il confesse l'authenticité de nos *Saints Livres*, en un mot, quand *Cyrille* n'auroit fait que conserver les Fragmens de *Julien* qui grossissent son propre Ouvrage, l'Eglise Chrétienne lui seroit toûjours redevable de son travail, où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, & beaucoup d'érudition.

„ Tandis que *Julien* combattoit la Religion en „ Controversiste, il employoit la puissance Im-„ périale, pour en détruire une des preuves des „ plus frappantes, entreprenant de rebâtir le *Temple* „ de *Jérusalem*", & de relever la Nation des *Juifs*. Leur dispersion fournit à la *Divinité du Christianisme* une preuve aussi singuliere, qu'elle est éclatante. L'Auteur la développe en peu de mots, mais avec élegance, avec clarté, avec feu. Il observe ensuite que *Julien*, sentant toute la force du témoignage toûjours subsistant, que l'état actuel des *Juifs* rend à la *Religion Chrétienne*, ce fut à dessein de nous le ravir, qu'il essaya de

rendre aux *Hébreux* leur premier luſtre. „ En ſer-
„ vant les *Juifs* ſelon leur goût, ce *Prince* s'im-
„ mortaliſoit ſelon le ſien. Le Temple ſorti de
„ ſes ruïnes, contre le plan des *Ecritures*, eût été
„ le Monument éternel d'une victoire, rempor-
„ tée par l'*Idolâtrie* ſur les deux *Religions* qui fai-
„ ſoient profeſſion de la combattre. Pour réuſſir
„ dans ce projet *Julien* écrivit à toute la Nation
„ une Lettre fort flatteuſe où entr'autres choſes
„ il déclare aux *Juifs* (*a*) qu'il les décharge des
„ Tributs exceſſifs, qu'ils avoient payez-ci de-
„ vant, *afin*, leur dit-il, *que goûtant une parfaite*
„ *tranquillité vous redoubliez vos vœux pour la*
„ *proſpérité de mon Empire auprès du grand Dieu*
„ *Créateur qui a daigné me couronner de ſa main*
„ *très-pure... Obtenez par vos Prieres que je re-*
„ *vienne victorieux de la guerre de* Perſe, *pour re-*
„ *bâtir* Jéruſalem, *cette* Ville Sainte, *après le ré-*
„ *tabliſſement de laquelle vous ſoupirez depuis tant*
„ *d'années, pour l'habiter avec vous & pour y ren-*
„ *dre gloire au Tout-Puiſſant.* Ce langage étoit
„ plein d'hypocriſie, car *Julien* en toute rencon-
„ tre parle de la Religion des *Juifs* & de leurs
„ *Prophêtes* avec un mépris ſouverain, mais ils
„ ne pénétrerent pas ſi avant, & crurent avoir
„ trouvé un nouveau *Cyrus*". Animez par ſes diſcours, & ſoutenus par ſes largeſſes, ils mettent la main à l'œuvre. Ils ſe croyent déja les maîtres du Monde. Ils inſultent aux *Chrétiens*. Hommes, Femmes, Vieillards, Enfans, tous s'empreſſent à nettoyer l'emplacement de l'ancien Temple, & à démolir les vieux fondemens. „ Ainſi ſans le ſavoir
„ ils

(*a*) Vid. *Opera Jul.* Edit. *Spanh.* pag. 356.

„ ils achevent d'accomplir dans la derniére ri-
„ gueur cette parole du Fils de Dieu (*a*), QU'IL
„ NE RESTEROIT PAS PIERRE SUR PIERRE.
„ On voulut placer les nouveaux fondemens.
„ Mais il ſortit de l'endroit même d'effroyables
„ tourbillons de flamme, dont les élancemens
„ redoublez conſumérent les Ouvriers. La mê-
„ me choſe arriva à diverſes repriſes, & l'opiniâ-
„ treté du feu rendant la place inacceſſible, obli-
„ gea d'abandonner, pour toûjours l'ouvrage....
„ S'il y a un fait averé dans l'*Hiſtoire* c'eſt celui-
„ ci. Sans compter *Ruſin*, *Théodoret*, *Sozomène*,
„ *Socrate*, & *Philoſtorge*, il eſt atteſté par trois
„ Peres contemporains, St. *Grégoire de Na-*
„ *zianze*, St. *Chryſoſtome* & St. *Ambroiſe*; le
„ premier le raconte dans un de ſes Diſcours
„ compoſé contre *Julien* la *même année*; le ſe-
„ cond environ *vingt ans* depuis devant toute la
„ Ville d'*Antioche*, & le troiſiéme en parle peu
„ après le ſecond, comme d'une choſe notoire,
„ en écrivant à l'Empereur *Théodoſe*. Si l'on joint
„ à leur témoignage celui d'*Ammien Marcel-*
„ *lin*" Auteur du tems, Hiſtorien fidèle & ju-
dicieux, *Payen* de Religion & attaché au ſervice
de *Julien* „ on ne pourra plus conteſter la certi-
„ tude du *Miracle*, ſans établir le *Pyrrhonisme hiſto-*
„ *rique* le plus inſenſé". Rapportons les propres
paroles d'*Ammien*. En voici une Traduction fi-
dèle, dont l'Original eſt ci-deſſous (*b*). *Julien*
cher-

(*a*) *Matth.* XXIV. 2.

(*b*) *Ambitioſum quondam apud Hieroſolymam Templum, quod poſt multa & interneciva certamina, obſidente Veſpaſiano, poſteaque Tito, agre eſt expugnatum, inſtaurare ſumptibus cogitabat immodicis: negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochenſi, qui olim Britannias curaverat pro Præfectis. Cùm itaque*

cherchant à s'immortaliſer par la magnificence de ſes Ouvrages; entreprit de relever à grands frais le Temple de Jéruſalem autrefois ſi ſuperbe, & depuis ruïné à la ſuite d'une guerre ſanglante & d'un ſiège meurtrier, que Veſpaſien commença, & que Tite finit avec peine. Il chargea du ſoin de hâter ce travail, Alypius d'Antioche, qui avoit eu auparavant le Gouvernement des Iles Britanniques. Mais dans le tems qu'Alypius ſecondé par le Commandant de la Province preſſoit l'Ouvrage avec le plus de vivacité, de formidables tourbillons de flamme, ſortirent des fondemens, ſe lancerent ſur les Ouvriers, & les conſumerent. Plus d'une fois la même choſe arriva, l'opiniâtreté du feu continuant à repouſſer les Travailleurs rendit la place tellement inacceſſible, qu'on fut obligé d'abandonner entiérement l'entrepriſe. Ce récit d'*Ammien* eſt en quelque ſorte confirmé par le témoignage de *Julien* lui-même. Au moins dit-il dans une de ſes Lettres que le *Temple* des *Juifs* a été *ruïné trois fois*, ce qui n'eſt pas aiſé à comprendre s'il ne compte pour une troiſième Deſtruction, la cataſtrophe arrivée ſous ſon regne. Il dit encore dans le même endroit *qu'il a voulu rebâtir ce Temple*, & ces paroles dans la bouche d'un Souverain, reſſemblent bien à l'aveu d'une entrepriſe manquée. J'ajoûterai enfin que les Hiſtoriens de la Nation *Judaïque* n'ont pu tout-à-fait diſſimuler ce prodige;

rei idem fortiter inſtaret Alypius, juvaretque Provincia Rector, metuendi globi flammarum, *prope fundamenta crebris, aſſultibus erumpentes, fecere locum, exuſtis aliquoties operantibus, inacceſſum, hoeque modo*, elemento deſtinatius repellente, *ceſſavit inceptum*, Ammian. Lib. XXIII. C. 1.

ge; (*a*) Un de leurs Chronologiſtes ſoutient que le *Temple* ne fut point rebâti, à cauſe de la mort imprévue de *Julien*, mais le Rabbin *Gedalia* aſſure que ce Temple rebâti à grands frais tomba & que le lendemain, *un grand feu qui vint du Ciel, fondit les ferremens qui reſtoient, & fit périr une multitude innombrable de Juifs*. Rien n'eſt donc mieux conſtaté, rien n'eſt plus certain, que ce Miracle. Il n'y a là-deſſus qu'une voix parmi les Savans (*b*); ſi l'on excepte Mr. *le Clerc* (*c*) & feu Mr. *Baſnage* (*d*), aucun que je ſache n'a formé des doutes ſur le fait, encore ne le niérent-ils jamais, contents d'inſiſter ſur la variété des circonſtances, qui, pour dire la vérité, ſont extrêmement différentes, dans les narrations des *Hiſtoriens Eccléſiaſtiques*, & y portent divers caractères de contradiction & d'abſurdité. Une choſe encore avoit frappé le célèbre Mr. *Baſnage*, c'eſt le ſilence de *Cyrille* Evêque de *Jéruſalem*, qui étoit, dit-on, ſur les lieux & qui n'a jamais parlé du Miracle en queſtion. Mais lui-même nous apprend, que des perſonnes diſtinguées par leur érudition & par leur rang, entr'autres l'Illuſtre *Burnet*, Evêque de *Salisbury*, Mrs. *Cuper* & *Benoît* lui firent ſentir, que le Paſſage d'*Ammien* devoit lever tous ſes doutes, & en répondant à la Critique amère que

(*a*) *Baſnage* Hiſt. des Juifs Liv. VIII. Cap. V. pag. 161. Tom. XII. de la derniére Edit.

(*b*) On trouvera leurs ſuffrages réunis dans le nouvel Ouvrage que le docte Mr. *Zernius* publia l'année derniére ſous ce titre *Hiſtoria Fiſci Judaïci &c.* Voyez p. 372-384.

(*c*) *Biblioth. Univ.* Tom. XVIII. pag. 49.

(*d*) *Hiſt. des Juifs* Liv. VIII. C. 5.

que le ſavant Auteur des (a) *Entretiens ſur divers ſujets d'Hiſtoire, de Littérature &c.* avoit faite de cet endroit de ſon *Hiſtoire des Juifs*, il montre aſſez, que s'il lui reſte des difficultez ſur le détail, il ne penſe pas autrement, que les autres ſur le fonds de l'événement. Il eſt vrai que la diverſité des circonſtances marquées dans les différentes narrations des Hiſtoriens n'invalident point un fait bien atteſté, mais quand cette diverſité eſt auſſi grande, auſſi ſinguliere qu'elle l'eſt ici, il doit être permis, à un homme, qui veut peſer les choſes ſans paſſion & ſans préjugé, d'y faire ſes réflexions. Je conviens de même, que le ſilence de *Cyrille* ne forme qu'un argument négatif, & d'autant moins redoutable qu'il ſe peut très-bien, que la plûpart des Ouvrages de ce *Pere* ſe ſoient perdus; mais enfin il eſt aſſez ſurprenant que les Ecrivains poſtérieurs ne l'ayent point cité comme garant du fait, s'il en avoit parlé quelque part, d'une façon tant ſoit peu détaillée. Ce que j'en dis n'eſt au reſte, que pour faire voir qu'on auroit pu relever Mr. *Baſnage* avec moins d'aigreur. La Vérité n'y auroit rien perdu, & le Public aimeroit que la douceur & la politeſſe regnaſſent toûjours dans les Controverſes, qui ne peuvent que s'élever quelquefois, même entre les Savans du premier ordre. Pour revenir au *Miracle* qui fit avorter les impies projets de *Julien*, on ne peut qu'y admirer les ſoins paternels de la Providence en faveur de la Religion. *Peut-être depuis le commencement du Chriſtianiſme n'y avoit-il eu aucune conjoncture où un Miracle fût plus convenable*

(a) *Entretiens &c.* pag. 214-219.

ble qu'alors, le Monde retombant insensiblement dans l'Idolâtrie que Julien tâchoit de rétablir. C'est la sage réflexion d'un Ecrivain (*a*) des plus judicieux & des moins crédules. L'événement ne tarda pas à la justifier. Plusieurs *Juifs* frappés d'un prodige si remarquable, embrassèrent la Foi Chrétienne, tandis que le gros de la Nation continua de vérifier les *Prophéties* par son endurcissement. *Julien* s'endurcit au langage du Ciel. „ Il „ étoit, *dit son Historien* (*b*), il étoit peuple en fait „ de Théurgie, de présages & de songes, & Es„ prit-fort sur les Miracles. Lui & sa Cour mi„ rent sans doute en œuvre tout ce qu'ils savoient „ de *Physique* pour dérober à la Divinité un pro„ dige si éclatant. La *Nature* fut toûjours la res„ source des *Incrédules*. Mais elle sert la *Religion* „ si à propos, qu'ils devroient au moins la soup„ çonner de collusion.

Liv. VI. Les grandes occupations de *Julien*, contribuerent à le distraire sur cet Evénement. Quoique *Sapor* II. Roi des *Perses* lui eût demandé la paix, il se hâta de porter la guerre dans les Etats de ce Prince belliqueux & cruel, dès que le Printemps fut venu. Pour fournir aux frais, il mit une taxe sur ceux qui refuseroient de sacrifier. Son dessein étoit d'employer l'argent des *Chrétiens*, à conquerir la *Perse*, & le loisir que lui procureroit sa conquête à détruire les *Chrétiens*. Nous ne suivrons point scrupuleusement l'Auteur, dans le récit de cette expédition. Chacun sait quelle en fut l'issue. *Julien* affecta de dédaigner tout secours.

Les

(*a*) W. Moyle, *the Miracle of the Thundering Legion* &c.
(*b*) *Vie de Julien* pag. 254.

Les Romains n'ont pas beſoin de ſecours, dit-il aux Ambaſſadeurs de quelques Nations qui s'offroient à lui fournir des Troupes, *c'eſt à eux d'en donner aux autres*. Son Armée étoit forte de ſoixante-cinq mille hommes ſans compter une Flote qu'*Ammien* ne craint point de comparer à la Flote de *Xerxès*. Ainſi *Julien* ſe croioit ſûr de la victoire. Arrivé à *Carres* dans la Méſopotamie on prétend qu'il y offrit dans le Temple de la *Lune* un Sacrifice ſecret, qu'il ſcella les portes du Temple, & qu'il y poſa une Garde, qui ne devoit être levée qu'à ſon retour. (*a*) „ Ceux qui y entrérent „ ſous le régne de ſon Succeſſeur, virent une „ femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert, *Julien* ayant voulu „ chercher dans ſon foye quel ſeroit le ſuccès de „ la guerre". S'il faut en croire les *Ecrivains Eccléſiaſtiques*, ce ne fut pas la ſeule fois que l'Empereur offrit à ſes Dieux de telles victimes. Mais de l'aveu de notre Hiſtorien, ce qu'ils en diſent eſt plus que ſuſpect. „ Rien ne ſembloit incroyable „ d'un *Payen*, d'un Apoſtat, d'un Perſécuteur, „ d'un homme à expériences; curieux de tout „ eſſayer, de tout approfondir, qui ſe croioit ſûr „ du ſecret, & qui au pis aller l'étoit de l'impunité. Et quelquefois des bruits populaires produiſent des Hiſtoires ſi bien circonſtanciées, „ qu'elles trompent les Auteurs les moins capables de vouloir tromper.

Ce que tous les *Hiſtoriens* rapportent d'un commun accord, c'eſt que les *Augures* n'étoient point favorables à *Julien*, à ſon entrepriſe, mais le ſort en

(*a*) *Ibid.* pag. 221.

en étoit jetté. L'*Empereur* paſſe l'*Abore*, pénétre dans l'*Aſſyrie*, traverſe l'*Euphrate*, prend des Villes, bat l'ennemi dans quelques rencontres, & après avoir fait entrer ſa Flote, dans le *Tygre*, en faiſant creuſer un Canal, pour l'y conduire, il pouſſe jusqu'aux pieds des murs de *Cteſiphon*. *Sapor* lui députe ſécretement, lui offre de nouveau la paix, & promet de céder, pour l'obtenir, jusqu'à la moitié de ſon Empire. *Julien* ſe roidit. Il veut jouer le rolle d'*Alexandre* jusqu'au bout; les Généraux qui devoient le ſuivre n'arrivent point. Ses Alliez lui manquent, il ne ſait deſormais ce qu'il doit d'abord entreprendre, mais le péril ne ſert qu'à piquer ſon ambition, & à animer ſon courage. Au milieu de ces incertitudes arrive à ſon Camp un *Perſe* d'une naiſſance diſtinguée. C'étoit un Vieillard adroit & délié qui avoit formé le deſſein de ſauver ſa Patrie en trompant l'*Empereur*. Sous divers prétextes controuvez il s'inſinue, perſuade à *Julien* de brûler ſa Flote, de chercher l'ennemi, avec toutes ſes troupes, & s'offrant à ſervir de guide, il montre la victoire, comme le fruit infaillible d'une marche de quatre jours. Le piége étoit groſſier. Cependant *Julien* enyvré de gloire y donna tête baiſſée. A peine la flamme eut devoré ſes Vaiſſeaux que ſes yeux s'ouvrirent. L'évaſion du *Traître* acheva de le deſabuſer; il ſentit tout le danger de ſa ſituation; mais ce coup ſi humiliant pour ſon amour propre ne put ébranler ſa conſtance. Il quitte les bords du *Tygre*, pour traverſer avec diligence un païs riche & fertile. Les *Perſes* mettent le feu aux bleds & aux fourages déja mûrs. A peine l'Armée peut

peut ſubſiſter. On prend le parti de gagner la *Corduène*, petite Province dépendante des *Romains* au midi de l'*Arménie*. Les vivres manquent. Les Soldats murmurent. *Julien* s'oublie lui-même pour les ſoulager. Pendant qu'on préparoit pour ſon ſoupé un peu de bouillie, dont un ſimple Soldat n'auroit pas voulu, il répandoit dans les tentes où la diſette ſe faiſoit le plus ſentir, les proviſions qui étoient deſtinées pour ſa bouche. D'ailleurs les Troupes de *Sapor* s'étoient approchées & harceloient l'Armée par de vives eſcarmouches. On leur réſiſtoit pourtant, & l'avantage étoit toûjours pour *Julien*. Enfin le 22. de *Juin*, les *Perſes* (*a*) las de *ſe faire battre en détail*, attendirent les *Romains* dans un lieu nommé *Marange*, où ils furent obligez de prendre la fuite après une perte conſidérable. Réduits à ruſer & à dreſſer des embuſcades ils ſe contenterent de côtoyer l'Armée en l'épiant du haut des Collines. Les *Romains* marchoient par colonnes peu ſerrez, mais bien couverts. L'Empereur avoit pris les devants pour reconnoître le Païs. Il étoit ſans armes, ſoit à cauſe de la chaleur, ſoit par une folle affectation de courage. Tout à coup on vient lui dire que ſon Arrière-garde eſt attaquée. Il y court, prenant à la hâte un bouclier, mais il oublie ſa cuiraſſe. Auſſi-tôt un nouvel avis le rapelle à l'Avant-garde. Il vole partout, force les *Perſes* à tourner le dos, & les voyant fuir il ſe livre à ſon ardeur ſans ménagement. On lui crie de ſe retirer. Dans ce moment un dard pouſſé par un Cavalier lui entre jusques dans le foye. Il veut arracher le dard, mais il ſe cou-

(*a*) *Ibid.* pag. 308.

coupe les doigts, & ſe laiſſe tomber de cheval On accourt, on l'emporte. Il veut retourner à l'ennemi, mais ſa foibleſſe & le ſang qu'il perdoit l'arrêterent.

La nuit ſépara les combattans. Cette journée auroit été déciſive pour les *Romains*, ſi l'Empereur avoit aſſez vêcu pour en profiter. Mais ſa playe étoit mortelle. Tous fondoient en larmes autour de lui. Lui ſeul montroit de la fermeté. *Quelle baſſeſſe*, diſoit-il, *de pleurer un Prince qui va être réuni au Ciel, & aux Aſtres!* Etendu ſur une natte couverte d'une peau de Lion (c'étoit ſon lit ordinaire) il addreſſa aux Aſſiſtans une longue harangue qu'on peut lire dans notre Auteur. *Julien* l'avoit ſans doute préparée de longue main, perſuadé qu'il mourroit d'une maniére extraordinaire. Ce long diſcours, plein de ſentimens & digne d'un Héros Philoſophe, ne put être prononcé, ſans des efforts qui hâterent la mort de ce Prince. (*a*) „ Chacun ſe faiſant violence pour „ retenir ſes ſanglots, il s'engagea dans une dis„ pute aſſez épineuſe ſur l'excellence de l'Ame „ avec *Priſcus*, & *Maxime*. Sa playe ſe rouvrit, „ & ſa reſpiration s'embaraſſa. Il demanda de „ l'eau fraîche & dès qu'il l'eut bûe, il expira „ ſans effort, un peu avant le milieu de la nuit „ qui précédoit le 27. de *Juin* 363. Ainſi mou„ rut ce malheureux Prince s'enveloppant de ſes „ fauſſes Vertus, après avoir fait lui-même ſon „ Oraiſon funèbre. *Julien* étoit âgé de 31. ans, „ 8. mois & 20. jours. Il avoit regné, un peu „ plus de *ſept ans & demi*, à compter du jour qu'il „ fut

(*a*) *Ibid.* pag. 317.

„ fut déclaré *Céſar*; environ trois ans depuis
„ qu'il avoit pris le titre d'*Auguſte*, & ſeulement
„ un an, huit mois & vingt & trois jours, de-
„ puis qu'il étoit paiſible poſſeſſeur de l'Empire.
„ La Maiſon de *Conſtance-Chlore* finit avec lui.

„ Sa mort eſt viſiblement une copie de celle
„ de *Socrate*, mais copie moins aiſée & moins
„ naturelle que l'Original. Quoi qu'elle puiſſe pa-
„ roître brillante aux yeux de la *Philoſophie Payen-*
„ *ne*, elle n'en eſt pas moins terrible aux yeux de
„ la Foi, indépendamment des circonſtances, que
„ nous jugeons, comme notre Hiſtorien, avoir
„ été inventées pour la rendre plus affreuſe". Il n'y a aujourd'hui perſonne qui croye, que *Julien* voulut faire diſparoître ſon corps afin de paſſer pour un autre *Romulus*, ni que ſe ſentant bleſſé & s'imaginant de voir JESUS-CHRIST, il remplit ſes mains de ſon ſang, & le jetta contre le Ciel en vomiſſant ces Blaſphêmes: *Tu as vaincu, Galiléen! Quoi, tu me pourſuis juſqu'ici! Eh bien, je t'y renoncerai encore. Roſſaſie-toi de mon ſang: car tu m'as vaincu.* Ce ſont là des fables, dignes productions de ce zèle fanatique, qui ne peut ſouffrir que les Perſécuteurs de la Vérité meurent d'une maniére ordinaire, & qui ſont bonnes tout au plus à orner les Sermons de quelque *Moine* ignorant. L'Auteur ne s'arrête pas davantage à diſcuter la calomnie que les *Payens* répandirent & que *Libanius* ſoutint ſans preuve, ſavoir qu'un Chrétien avoit tué l'Empereur. La choſe n'eſt pas impoſſible, mais elle n'eſt rien moins que vraiſemblable. Après tout, on ne peut que ſouſcrire à

la

la ſage réflexion de notre Hiſtorien. (*a*) „ De „ quelque main que ſoit parti le trait qui ôta la „ vie à *Julien*, elle fut l'inſtrument de la ven„ geance divine ſur cet *Apoſtat*, & d'une pro„ vidence particuliére ſur l'Égliſe qu'il perſécu„ toit avec la haine la plus profonde, la plus rafi„ née, & ſi l'on peut s'exprimer ainſi, la plus „ Syſtématique qui fut jamais". S'il étoit retourné à *Conſtantinople* Vainqueur de l'*Orient*, les Chrétiens avoient tout à craindre de ſa part. En le fauchant au milieu de ſes funeſtes projets, Dieu renverſa d'un même coup & l'Idolâtrie & ſon Reſtaurateur. Auſſi un Payen ne put-il s'empêcher de s'écrier, *Que les Chrétiens ne nous vantent plus la longue patience de leur Dieu. Rien n'eſt ſi prompt, ni ſi furieux que ſa colere.* On prétend que diverſes révélations, annoncerent à de ſaints Perſonnages, la mort de leur ennemi. On ne la ſavoit pas encore à *Antioche*, lors qu'un Grammairien de cette Ville dit un mot, que l'événement fit paſſer pour une prédiction. *Libanius* lui dit un jour en raillant, *Que fait à cette heure le Fils du Charpentier ? Un Cercueil pour votre Héros*, répondit le Grammairien. Autant que les Chrétiens furent joyeux, autant les Sectateurs du Paganisme furent-ils atterrez par ce fatal événement. *Sapor* participa à l'allegreſſe des premiers, quoique leur cruel Perſécuteur. La cauſe en étoit heureuſe pour lui. *Jovien* ſucceſſeur de *Julien* conclut la paix aux conditions les plus honorables pour les *Perſes*, & les plus flétriſſantes pour l'Empire. On tranſporta le Corps de

(*a*) *Ibid.* pag. 322.

de *Julien* à *Tarse* en *Cilicie*, comme il l'avoit souhaité. Dès-lors son Tombeau fut regardé par les Payens comme un Temple. On y grava deux Vers *Grecs* dont voici le sens (a) „CI GIT IVLIEN „QVI PERDIT LA VIE SVR LES BORDS DU „TIGRE. IL FVT A LA FOIS VN EXCELLENT „EMPEREVR, ET VN VAILLANT GVER„RIER". Nos Lecteurs sont en état de juger avec qu'elles restrictions on doit entendre cet Eloge, & nous ne pouvons mieux faire qu'en y ajoutant les deux Portraits de *Julien*, que l'habile Auteur de sa *Vie*, a puisés dans les Ecrits de ceux qui ont avant lui tâché de faire connoître ce Prince.

(a) „*Julien* avoit une taille médiocre, le corps „bien formé, agile & vigoureux, la démarche „peu assurée; des épaules larges qui se haussoient „& se baissoient tour-à-tour, le cou fort gros & „penché, la tête toujours en mouvement; ses „cheveux naturellement arrangés, les sourcils „& les yeux parfaitement beaux; le regard d'un „feu surprenant, mais où on lisoit de l'inquié„tude & de la légereté; le nez droit, la barbe „inférieure allongée, l'air railleur, une barbe „hérissée qui finissoit en pointe; il parloit & „rioit avec excès. Comme sa langue toute „rapide qu'elle étoit ne pouvoit pas toujours sui„vre ses pensées, son discours étoit quelquefois „entrecoupé & sa parole hésitante. La vivacité „lui faisoit souvent faire des questions & des répon-

(a) Ἰουλιανὸς μετὰ Τίγριν ἀγαθὸν ἔθανε νεύσας, Ἀμφότερον βασιλεύς τ' ἀγαθὸς, στρατιάς τ' ἀγαθὸς.
(a) *Ibid.* pag. 40. 41.

„ réponses hors de propos, ou qui manquoient
„ de justesse.

Cet ainsi que St. *Grégoire* Evêque le représente.
„ Ceux qui n'avoient pas les mêmes lumiéres
„ que lui ne faisoient attention qu'à ce qu'ils
„ voyoient, ou qu'à ce qu'ils croyoient voir
„ d'estimable dans *Julien*. Ils admiroient sa pé-
„ nétration, l'étendue & la variété de ses con-
„ noissances, la douceur de son commerce. Ils
„ lui trouvoient une éloquence modeste, qui per-
„ suadoit l'auditeur en paroissant le respecter;
„ car si nous en croyons *Libanius*, il ne pouvoit
„ parler sans rougir.

Quel de ces deux Portraits mérite la préférence? Nous ne saurions le décider. Mais le jugement que notre Historien porte lui-même de son Héros, nous paroît digne d'attention, & entiérement, conforme à la vérité. „Il n'y a rien, *dit-il*, „ (*a*) de plus opposé que les différentes idées qu'on „ se forme de *Julien*. Plusieurs qui ne le connoissent que par son Apostasie en font un Monstre, semblable aux *Néron* & aux *Domitien*. „ D'autres éblouïs de ses qualitez brillantes, voudroient l'égaler aux *Trajans* & aux *Antonins*: „ Pour moi, sans être surpris de ces deux jugemens, je ne puis approuver, ni l'un, ni l'autre. „ *Julien* a eu sans doute de grandes qualitez..... „ mais il eut aussi de grands défauts; en sorte „ qu'après avoir distingué avec précision l'Apostat, du Philosophe, & de l'Empereur, je „ trouve qu'il ne fut point un grand homme, „ mais un homme singulier. Il n'eut point ce „ fonds

(*a*) *Ibid.* pag. 8.

» fonds de bon ſens, qui doit être le centre & » le point fixe des Vertus, qui n'en laiſſe briller » aucune aux dépens de l'autre, qui ne les outre » jamais, qui les régle, qui les unit, & par un » heureux concert conforme l'homme vertueux. » Une paſſion demeſurée pour la gloire le porta » avec une eſpèce de fanatisme, à tout ce qui lui » parut eſtimable, & par un goût faux, il eſtima » tout ce qui pouvoit le ſingulariſer: exempt de » vices groſſiers qui humilient l'orgueil, il eut » les défauts qui le flattent, & ceux que l'amour » propre n'apperçoit que dans les autres.

ARTICLE XI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'OXFORD.

MR. Hearne, qui a publié tant de Livres par ſouſcription, mourut le 10. du mois de Juin dernier. Il venoit de nous donner l'Hiſtoire de Henri II. & de Richard I. écrite par un Moine qui après avoir été Prieur de l'Egliſe de Chriſt à Cantorbery, étoit devenu Abbé de Peterborough : *Benedictus Abbas Petroburgenſis de Vita & Geſtis Henrici II. & Ricardi I. e Codice MS. in Bibliotheca Harleiana deſcripſit, & nunc primus edidit Thomas Hearnius. Acceſſerunt alia. duobus Tomis.* In 8. 2 vol. Cet Ouvrage devoit être ſuivi d'un autre écrit par un Moine de Weſtminſter, qui n'a jamais été publié, & dont il y a un ancien Manuſcrit dans la Bibliothéque Harleyenne, c'eſt-à-dire, de Mr. le Comte d'Oxford, ſous ce titre : *Joannis Beveri, Monachi Weſtmonaſterienſis, Chronicon à Bruti primi regis introitu in hanc inſulam, usque ad annum* 1306. à quoi il vouloit ajouter d'après un Manuſcrit de la même Bibliothéque l'Ouvrage d'un Moine de Glaſtonbury, intitulé : *Joannis Merylinch, Monachi Glaſtonienſis, Rerum* (in Anglia

glia ſpeciatim, ac Hibernia) ſub novem primis annis Joannis XX. Pontificis Romani Geſtarum Deſcriptio; mais la mort a fait avorter ce projet, & bien d'autres qu'il avoit formés.

Mr. Hearne naquit en 1678. & comme on remarqua qu'il avoit de l'inclination pour l'Etude on l'envoya au Collége, & de-là à l'Univerſité d'Oxford. Il a beaucoup travaillé pour le Public; car ſans parler d'un grand nombre d'Ouvrages écrits par des Moines qu'il a tirés de la pouſſiére des Bibliothéques, il nous a auſſi donné quelques Livres d'Hiſtoire & de Littérature. Voici le titre des principaux: *C. Plinii Cæcilii Secundi Epiſtola & Panegyricus, cum variis Lectionibus & Annotationibus. Accedit Vita Plinii ordine Chronologico digeſta* 1703. 8.

Eutropii Breviarium Hiſtoria Romana cum Paonii Metapheraſi Græca. Meſſala Corvinus de Auguſti progenie. Julius Obſequens de Prodigiis. Anonymi Oratio funebris Gr. Lat. in Imp. Fl. Conſtantinum Conſtantini M. Fil. Cum variis Lectionibus & Annotationibus. 1703. in 8.

Doctor Hiſtoricus: Or, a short Syſtem of Univerſal Hiſtory &c. C'eſt-à-dire: *Abregé de l'Hiſtoire Univerſelle* &c. 1704. & 1705. 2 vol. in 8.

M. Juniani Juſtini Hiſtoriarum ex Trogo Pompejo Libri XLIV. Mſſ. Codicum Collatione recogniti, Annotationibusque illuſtrati. 1705. in 8.

The Life of Ælfred the Great &c. C'eſt-à-dire: *La Vie d'Alfred le Grand, par le Chevalier Jean Spelman, publiée ſur le Mſ. de l'Auteur qui eſt dans la Bibliothéque Bodleienne. A quoi l'on a joint pluſieurs Remarques Hiſtoriques, & un Diſcours ſur une ancienne Inſcription Romaine, trouvée depuis peu près de Bath.* 1710. in 8.

T. Livii Patavini Hiſtoriarum ab Urbe Condita Libri qui ſuperſunt, MSS. Codicum Collatione recogniti, Annotationibusque illuſtrati. 6 vol. in 8.

The Itinerary of John Leland the Antiquary &c. C'eſt-à-dire: *Itinéraire de Jean Leland Antiquaire, publié ſur le Manuſcrit de l'Auteur.* 1710, 1711, 1712. 9 vol. in 8.

Joannis Lelandi Antiquarii de rebus Britannicis Collectanea. Ex Autographis deſcripta & edita. 1715. in 8.

Acta Apoſtolorum Græco-Latina, litteris majuſculis. E Codice Laudiano, Characteribus uncialibus exarato; & in Bibliotheca Bodleiana aſſervato, deſcripta & edita. Symbolum etiam Apoſtolorum ex eodem Codice ſubjunctum. 1715. in 8.

Joannis Roſſi Antiquarii Warwicenſis Hiſtoria Regum Angliæ. E Codice Mſ. in Bibliotheca Bodleiana deſcripta, Notisque & Indice adornata. Accedit Joannis Lelandi Antiquarii Nænia

in Martino Historici Doddridge Equitis Specimen Professionum Theologicarum de Lelando amplum & præclarum, Gulielmo Instituto. 1716. in 8.

Titi Livii Foro-Juliensis Vitæ Henrici Quinti, Regis Angliæ, Accedit Sylloge Epistolarum, à variis Angliæ Principibus scriptarum. E Codicibus Cotonii eruerunt descripsit & edidit. Thom. Hearnius. Appendix & Notæ. 1716. in 8.

Guilielmi Camdeni Annales Rerum Anglicarum & Hibernicarum regnante Elizabetha. 3 vol. in 8.

Sous le Regne de Guillaume III. M. Mesnil fit un Ecrit pour justifier ceux qui avoient prêté serment de fidélité à ce Prince; mais il ne voulut pas permettre qu'on l'imprimât, en quoi il agit fort prudemment pour lui: il devint ensuite un des plus déterminés Non-Jurants du Royaume, ce qui l'empêcha en 1715. d'obtenir quelques emplois que l'Université lui avoit donnés. Cependant quelcun eut la malice de faire imprimer cet Ecrit en 1731. sous le titre de *Vindication &c.* c'est-à-dire, *Défense de ceux qui prêtent serment de fidélité au Roi à présent regnant &c.* in 8. Il avoit gagné environ six mille de livres Sterling par ses Livres, mais il n'en savoit pas jouïr, ayant toujours mené une vie mesquine & sordide.

DE LA PRÉFACE.

Le Sieur *Curll* a publié un troisième Volume de Commerce Littéraire de Mr. Pope: *Mr. Pope's Literary Correspondence* (*a*). Ce Libraire nous apprend que Mr. Pope ayant fait imprimer la plûpart des Lettres de ce Recueil pour les joindre à celles qu'il avoit écrites à Wycherley, & qui avoient déja paru, il s'étoit servi de son canal pour les mettre au jour, en sorte néanmoins qu'il ne parût avoir aucune part à cette publication, & qu'il pût les désavouer en tems & lieu. Ainsi ce ne fut pas Mr. *Pope* lui-même qui transigea avec le Sieur *Curll*, mais ses Emissaires: ils lui envoyerent ces Lettres imprimées, que ce Libraire publia tout aussi tôt. Mr. *Pope* ne manqua pas de se plaindre de cette Publication, il osa même porter ses plaintes à des personnes du premier rang, & le Public fut pendant quelque tems la dupe de cette Comédie; mais enfin on a fait ce qui en étoit. Cependant le Sieur *Curll* a pris de-là occasion de publier un deuxième & troisième Volumes, sous le titre de *Commerce Littéraire de Mr. Pope*, qui ne contiennent que très-peu de Lettres de cet illustre Poëte. Il dit vrai qu'il y a supplié, par des Lettres d'autres personnes célebres, & par quel-

(*a*) Voyez le I. Partie p. 250. de ce Tome XV.

quelques Ouvrages d'eſprit qui étoient devenus rares. Il en promet un quatrième Tome.

Il y a quelque tems que Mr. *Jackſon* attaque fortement le Livre du Dr. *Waterland*, intitulé l'*Importance du Dogme de la Sainte Trinité* &c. (*a*) & dès lors on écrivit en faveur de ce Docteur; on vient de publier encore deux Brochures contre Mr. Jackſon: *A Defence* &c. C'eſt-à-dire, *Défenſe du Livre du Dr. Waterland intitulé l'Importance de la Doctrine de la Sainte Trinité. Pour répondre à une inſolente Brochure intitulée Défenſe de la Liberté Chrétienne.* In 8. L'Auteur a ſans doute cru qu'il ne pouvoit pas mieux faire ſa cour au Dr. *Waterland* qu'en traitant d'*inſolente* la Brochure de ſon Adverſaire. Il y auroit de l'ingratitude à ne lui en pas tenir compte. Voici l'autre Ecrit: *Animadverſions* &c. C'eſt-à-dire: *Remarques ſur une Brochure publiée depuis peu ſous le titre de Défence de la Liberté Chrétienne, & de la Doctrine de la Trinité par un Miniſtre de la Campagne.* in 8.

Mr. Jean Martyn, Membre de la Société Royale, & Profeſſeur en Botanique dans l'Univerſité de Cambridge, ſe propoſe de faire imprimer par ſouſcription les *Georgiques de Virgile* avec des Notes. Son principal but eſt d'expliquer les endroits de cet Ouvrage qui ont du rapport à l'Hiſtoire Naturelle & à l'Agriculture, ſans négliger néanmoins ce qui peut d'ailleurs ſervir à éclaircir cet excellent Poëme. Pour y mieux réuſſir il a conſulté ſept Manuſcrits & les meilleures Editions imprimées, a profité des Notes qui ſe trouvent dans les plus habiles Commentateurs, & y a ajouté un grand nombre de nouvelles Obſervations. Les Notes ſeront en Anglois ſous le Texte Latin de Virgile. Le prix de la Souſcription eſt une Guinée, qu'on payera en ſouſcrivant. On commencera l'impreſſion dès qu'il y a aura trois cens Souſcriptions, & on n'en imprimera point au de-là de nombre des Souſcripteurs.

On a fait une nouvelle Edition de la Traduction Angloiſe du *Traité des Bénéfices & des Revenus Eccléſiaſtiques* de Fra-Paolo. Cette Edition eſt enrichie de la Vie de l'Auteur par Mr. *Lockman*.

Mr. *Chandler*, Miniſtre Non-Conformiſte, nous a donné *A Paraphraſe* &c. C'eſt-à-dire: *Paraphraſe & Commentaire ſur la Prophétie de Joel.* Par *Samuel Chandler* in 4. La Paraphraſe eſt dans une Colonne à côté du Texte qui eſt tra-

(*a*) Voyez Tom. XIV. pag. 466.

traduit sur l'Original Hébreu: après cela viennent les Remarques qui sont fort amples.

On a attaqué dans deux ou trois Brochures le Traité de la Sainte Cène de Mr. l'Evêque de Winchester (*a*), mais on l'a aussi défendu dans d'autres. Voici le titre des premiéres: *The Winchester Converts* &c. C'est-à-dire: *Les Convertis de Winchester* &c. L'Auteur y fait le mauvais plaisant, & ses turlupinades vont quelquefois jusqu'à l'insolence & à la prophanation.

Remarks on a late Book &c. C'est-à-dire: *Remarques sur un Livre qui a paru depuis peu sous le titre d'Exposition claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cène*, &c.

The Sacrament of the Altar &c. C'est-à dire: *Le Sacrement de l'Autel: ou Défense de la Doctrine qui établit un Sacrifice représentatif dans la Sainte Eucharistie: pour répondre à un Livre publié depuis peu, intitulé, Exposition claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cène: adressé à tous les véritables Membres de l'Eglise Anglicane.*

Voici le titre des Ecrits publiez en faveur de Mr. l'Evêque de Winchester: *A Proper Answer to a late abusive Pamphlet* &c. C'est-à-dire: *Juste Réponse à une Brochure pleine d'injures publiée depuis peu sous ce titre: Les Convertis de Winchester. Par un Membre de l'Université.* L'Auteur dépeint son Antagoniste d'une maniére qui ne donne pas une meilleure idée de son ésprit que de sa conduite. Il le censure vivement sur ses médisances, & sur ses prophanations.

A Defense of the Plain Account &c. C'est-à-dire: *Défense de l'Exposition claire & simple de la Nature & du but du Sacrement de la Sainte Cène; contre les Objections contenues dans les Remarques qu'on a publiées sur cet Ouvrage. Avec quelques Observations sur la Preface de la seconde Edition de ces Remarques. A quoi l'on a joint un Traité sur l'Eucharistie, extrait des Ouvrages de l'incomparable Mr. Jean Hales.*

A Vindication of the Plain Nature and end of the Holy Sacrament &c. C'est-à-dire: *Défense de la Nature & du but simple de la Sainte Cène; contre quelques Remarques publiées depuis peu, & quelques faux exposez. Par Thomas Philips, Maître ès Arts Vicaire de Thorp dans le Comté de Surrey.* L'Auteur dit qu'il auroit publié cet Ecrit plûtôt, s'il n'avoit pas atendu que quelque personne distinguée traitât cette matiére à fond; mais qu'ayant vu que cela n'arrivoit point, il s'étoit enfin déterminé à le mettre au jour.

On

(*a*) Voyez Tom. XV. Part. I. pag. 235, 236.

On a traduit en Anglois la *Vie du Maréchal de Turenne*, par Mr. *Ramsey*; elle eſt fort bien imprimée en deux Volumes in 8. Cependant elle n'a pas le prompt debit dont les Libraires s'étoient flatez.....

Ceux qui ont douté de la Certitude du Syſtême des Fluxions de Mr. *Newton* trouveront de quoi ſe raſſurer dans la Brochure ſuivante: *A Diſcourſe* &c. C'eſt-à-dire: *Diſcours ſur la Nature & la Certitude de la Méthode des Fluxions de Mr. le Chevalier Newton, & ſur les Raiſons premiéres & derniéres.* In 8.

On a fait une ſeconde Edition de l'*Examen du Syſtême du Pouvoir Eccléſiaſtique, expoſé dans le Livre intitulé Codex Juris Eccleſiaſtici Anglicani* &c. (*a*): Cet *Examen* eſt de Mr. *Foſter*, habile Advocat, & Greffier de la Ville de Briſtol.

The Motion of Fluids &c. C'eſt-à-dire: *le Mouvement des Fluides naturel & artificiel; particuliérement celui de l'Air & de l'Eau, expoſé & prouvé d'une maniére familiére par des Expériences évidentes, & pluſieurs Remarques utiles* &c. Par Mr. *Clare*, Maître ès Arts. In 8.

The Works of Anacreon &c. C'eſt-à-dire: *les Poëſies d'Anacréon traduites en Vers Anglois, avec des Notes. A quoi l'on a ajouté les Odes, Fragmens, & Epigrammes de Sapho.* Par Mr. *Addiſon.* Avec l'Original Grec placé vis-à-vis de la Traduction. In 12.

La nouvelle Edition de l'*Hiſtoire du Monde*, par le Chevalier *Walter Raleigh* eſt presque achevée. Elle ſera précédée de la Vie de l'Auteur, Ouvrage fort ample & fort exact.

Mr. *Oldmixon* nous a donné *The Hiſtory of England* &c. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire d'Angleterre* &c. C'eſt la ſuite de ſon Hiſtoire des Stuarts, imprimée en 1730. Dans la Préface il ſe juſtifie contre l'Ecrit du Docteur Atterbury inſeré dans la *Bibliothéque Raiſonnée* (*b*), où ce Docteur ſoutient qu'il n'eſt pas vrai que l'on ait falſifié à Oxford l'Hiſtoire du Comte de *Clarendon*; il s'en juſtifie, dis-je, en déclarant qu'il a rapporté fidellement ce fait ſur ce que lui en avoit dit Mr. *Duket*, homme d'un mérite reconnu, mais que Mr. *Duket* étant mort depuis peu, il n'eſt pas en état de lui demander là-deſſus les éclairciſſemens néceſſaires.

T A-

(*a*) Voyez Tom. XV. I. Partie pag. 234.
(*b*) Voyez Tom. IX. pag. 174.

DE VIENNE.

Il paroît enfin un premier Tome d'un grand Ouvrage, dont le Projet fut annoncé il y a deux ou trois ans: *Notitia* HUNGARIÆ NOVÆ *Historico-Geographica, divisa in Partes quatuor, quarum Prima* Hungariam Cis-Danubianam, *altera*, Trans-Danubianam; *Tertia*, Cis-Tibiscanam; *Quarta*, Trans-Tibiscanam: *universim* XLVIII. Comitatibus *designatam exprimit. Regionis suos, terminos, montes, campos, fluvios, lacus, thermas, coeli solique ingenium, naturæ, munera & prodigia; incolas variarum gentium, atque horum mores; Provinciarum Magistratus; Illustres Familias; Urbes, Arces, Oppida, & Vicos propemodum omnes; Singulorum praterea ortus & incrementa, Belli Pacisque conversiones, & præsentem habitum; fide optima, accuratione summa explicat. Opus hoc usque desideratum, & in commune utile, sacratissimis auspiciis* CAROLI VI. Cæsaris & Regis *indulgentissimi, elaboravit* MATTHIAS BEL. *Accedunt* SAMUELIS MIKOVINII Mappæ *singulorum Comitatuum, methodo Astronomico-Geometricæ concinnatæ.* Tomus Primus. *In folio.* A *Vienne*, 1735. Le seul titre de cet Ouvrage montre, qu'on n'a encore rien vu de si ample & de si complet, sur-tout ce qui regarde la Géographie, & l'Histoire, tant Civile, que Naturelle, d'un païs aussi considérable, que la *Hongrie*. Le Second Tome est sous presse, & paroîtra au plûtôt. On parlera en détail du premier, comme il le mérite, dans le Tome suivant de cette *Bibliothéque*.

TABLE DES ARTICLES.

I. TH. BLACKWELL, *Remarques sur la Vie & les Ecrits d'*HOMERE. En Anglois. 243
II. *Lettres d'un* PERSAN, *& traduites en François.* 286
III. *Histoire d'un Voyage Littéraire*; &c. 307
IV. G. BURNET, *Evêque de Salisbury, Tomes IV. V. & VI. de ses* MEMOIRES *traduits en François.* 326
V. JO. ALBERTI Glossarium Græcum in Sac. N. Fœderis Libros, &c. 354
VI. GER. NOODT Opera omnia. 370
VII. *Le Roman de la* ROSE, *Nouvelle Edition.* 379
VIII. FOURMONT l'Aîné, *Réflexions Critiques sur les Histoires des anciens Peuples*, &c. 395
IX. SAURIN, *Discours sur les Evénemens les plus mémorables du V. & du N. Testament, continuez par M.* ROQUES, *Tom. III. in Fol. & Tom. V. & VI. in 8.* 422
X. *Vie de l'Empereur* JULIEN, *second Extrait.* 450
XI. NOUVELLES *Littéraires.* 484

CA-

CATALOGUE *des Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

De Morbis Venereis Libri Sex. in quibus disseritur, tum de origine, propagatione & contagione horumce affectuum in genere: tum de singulorum natura, ætiologia & therapeia, cùm brevi Analysi & Epicrisi Operum plerorumque quæ de eo argumento scripta sunt. Auctore Joan. Astruc, &c. 4.

S. Pufendorfii de Officio Hominis & Civis juxta Legem Naturalem Libri duo Notis locupletavit & illustravit Indicemque rerum subjunxit Th. Johnston. 8. Cantab.

Elementa Juris Germanici tum Veteris, tum quod hodie in ipsis obtinet rerum Argumentis. Tom. I. Auct. Jo. Gott. Heineccio, &c. 8.

Vitæ Summorum dignitate & eruditione Virorum ex rarissimis Monumentis Litterato orbi restitutæ cura Joh. Gerh. Meuschenii, &c. 4.

J. Christ. Stockii Exercitationes Physicæ distributæ in Capita, quibus Philosophiæ Naturalis Principia concisè pertractantur. 4.

Conspectus Pathologiæ ad Dogmata Stahliana præcipue Adornatæ & Semeiologiæ potissimum Hippocratico-Gallenicæ in forma Tabularum repræsentatus Auctore D. Joh. Junckero. 4.

Philosophia Definitiva, hoc est, definitiones Philosophi: ex Systemate Celeb. Wolfii, collectæ, Observation. exemplisque illustratæ a F. Christ. Baumeisterо. 4.

D. Gabrielis Clauderi Schediasma de Tinctura Universali, vulgo Lapis Philosophorum dicta, &c.

Livres François.

Essais Physiques sur l'Oeconomie Animale, par Franc. Quesnay. 12.

L'Art de guérir par La Saignée, où l'on examine en même tems les autres secours qui doivent concourir avec ce remede, ou qui doivent lui être préférés, dans la Cure des maladies tant Médicinales que Chirurgicales, par Franc. Quesnay. 12.

De la Maniére d'Enseigner & d'Etudier les Belles-Lettres par rapport à l'Esprit & au Cœur, par Mr. Rollin, &c. Nouv. Edition. 12.

Bibliothéque de Campagne, ou Amusemens de l'Esprit & du Cœur Tom. 2. 12.

Les Memoires du Marquis de Mirmon, ou le Philosophe Solitaire. 12.

TABLE
DES
MATIERES.

A.

ALARIC le Jeune, Roi des Wisigoths, fait travailler à un Corps abregé du *Droit Romain.* 46
Alberti (Mr.) Ouvrage de cet Auteur. 355
Angleterre, avantage que retireroit ce Royaume de l'établissement de la *Diéte Européenne.* 74, 75.
Annales Chinoises (les) peuvent être regardées comme un Livre respectable. 414
Art de bien gouverner, en quoi il consiste. 66
Asseman (Mr.) Ouvrage de cet Auteur. 102

B.

BANDURI, (le Pere) grand Antiquaire. 315. Jugement qu'il fait du Pere Hardouin. *ibid.*
Bayle, (Mr.) Lettre Anecdote de ce Philosophe. 148. *& suiv.*
Berkeley (*George*) Ecossois, reçoit une Commission du Roi Jaques, qui lui ordonnoit d'attaquer le Prince d'Orange. 342. Qui étoient ceux qui devoient exécuter ce dessein. *ibid.*
Bitin, Vipere, ou espèce de Serpent de l'Isle de Ceylon. 200. Sa description. *ibid.*
Blackwell, (*Thomas*) Ouvrage de cet Auteur. 243
Boehmer, (Mr.) excellent Ouvrage de cet Auteur. 65
Boicininga, espèce de Serpent à Sonnette, auquel les Brésiliens donnent ce nom. 203
Bojobi, espèce de Serpent. 192. Sa longueur. *ibid.* Sous quel nom il est connu par les Indiens. *ibid.* Effet dangereux que produit sa morsure, lors qu'on l'irrite. *ibid.*
Boiquara, Serpent à Sonnette ainsi nommé par les Brésiliens. 203
Boufflers (le Maréchal de) arrêté après la prise de Namur. 341
Boussole, tems auquel on a découvert ce Secret. 389
Beze, (Mr. de) Secrétaire de l'Académie des *Belles-Lettres.* 314. Sa politesse. *ibid.*
Brocardica, ce que c'est. 54
Burchard, Evêque de *Wormes* publie un Recueil de Canons. 54

TABLE DES MATIERES.

C.

CASCA VELA, ſorte de Serpent. 203
Cave, (le Docteur) a ſoupçonné les Juifs d'avoir corrompu le Texte Hébreu. 15
Charlemagne donne des Loix aux Saxons. 51
Charles I. Roi d'Angleterre, obſervations ſur ſon caractère 71. Tort qu'il eut de faire des entrepriſes contre les Loix. *ibid.*
Clarendon, (le Comte de) s'engage dans une Conſpiration, & obtient enſuite ſa grace du Roi. 337
Collins, (Mr.) Ouvrage de cet Auteur contre Mr. Whiſton. 14. Son peu de bonne foi. 17
Clopinel, le même que *Jean de Meune*. Voiez *Meune*.
Combat de Gladiateurs ordonné à l'occaſion de cette queſtion: *Si les Petits-Fils doivent concourir avec les Fils à la Succeſſion.* 54
Corbeaux qui nourrirent *Elie*, ſi c'étoit des Anges, des Marchands, &c. 436 *& ſuiv.*
Couraye, (le Pére) ce qu'il dit de ſes Ennemis & de ſes Perſécuteurs de France. 319
Courcelles, (*Etienne*) Ouvrage de cet Auteur. 28. Jugement qu'on porte de lui. 36. Défendu par Mr. le Clerc. *ibid.*
Croze, (Mr. la) ſon éloge. 322

D.

DACIER, (Mr.) éloge de ſa traduction d'Horace, & des Notes qu'il y a jointes. 220
Deiſtes, de quelle ſource ils tirent leurs plus forts argumens contre la Religion Chrétienne. 13
Démétrius, fils de Philippe Roi de Macédoine, eſt donné en Otage aux Romains. 137. Marques de conſidération qu'il reçoit du Sénat Romain. 138. Il devient ſuſpect à ſon Pere, & pourquoi. 143 On lui donne du poiſon. 145. Sa mort. 146
Depone, eſpèce de Serpent ainſi nommé au Méxique. 194

E.

ECACOATL, eſpèce de Serpent. 203
Ecriture Sainte, comment on doit la lire pour la bien entendre. 18. On a mal arrangé les Livres qui la compoſent. 19
Edeſſe, ſituation de cette Ville. 95. Ce qui donna occaſion à la fondation du Royaume d'Edeſſe. 100. Edeſſéniens confondus, par quelques anciens Auteurs, avec les Arabes. 101
Edits Capitulaires, ce que c'eſt. 51

Em-

Empereur de Guadalajara, ou Serpent qui préſage les choſes à venir. 196. Particularités qu'en rapportent des Mexiquains. *ibid.* Sa deſcription. 197

F.

FELL, (*Jean*) Evêque d'Oxford, Ouvrage de cet Auteur. 28
Fenelon, (Mr. de) Archevêque de Cambrai, éloge de ſon *Telemaque*. 257, 258. On doit donner en Vers Latins une Traduction de cet Ouvrage. 316
Fellard, le Chevalier, prodigieux changement qui lui eſt arrivé. 317
Fourmont, (Mr. l'Abbé,) ſes Voyages. 314.
Fourmont (Mr.) l'aîné, Ouvrage de cet Auteur. 400 *& ſuiv.*

G.

GALE (Mr.) Miniſtre Anabaptiſte, répond à Guillaume Wall. 7
Grandval, forme un deſſein ſur la vie du Roi d'Angleterre. 338
Guillaume, Roi d'Angleterre, mérite d'être compté entre les plus grands Princes. 354

H.

HARDOUIN, (le Pere.) Jugement ſur cet Auteur. 315. Regardé comme un Fou. *ibid.*
Heineccius, (*J. Gottlieb*) Ouvrage de ce Juriſconſulte. 39
Homère, Recherche ſur la Vie & les Ecrits de ce Poëte. 243 Bonheur qu'il trouva dans ſa pauvreté. 285. Ses Voyages. 270
Horace, Oeuvres de ce Poëte, en Latin, & traduites en François par Mr. Dacier & le P. Sanadon, avec toutes les Remarques de ces deux Auteurs. 219 *& ſuiv.*

I.

JAQUES, Roi d'Angleterre, ſa mort. 358. *ibid. & ſuiv.*
Jéſuites, ennemis de toutes les Antiquités Eccléſiaſtiques & Profanes. 324
Innocent XII. (le Pape) ne vouloit point aggrandir ſa Famille. 337. Hiſtoire à ce ſujet. *ibid.* & 388
Julien, (l'Empereur.) Extrait de ſa Vie. 156. Sa curioſité inſatiable pour les Sciences. 160. Son penchant à l'Idolâtrie. 161. Son eſtime pour Libanius. *ibid. & ſuiv.* De quelle maniére il réſolut d'attaquer le Chriſtianiſme. 182. Honneurs qu'il rend aux Philoſophes. 451. *& ſuiv.* Sa jalouſie contre les Chrétiens. 454. Sages leçons qu'il addreſſe à Arſace, Grand-Prêtre de Galatie. 456 *& ſuiv.* Sa mort. 479. Son Portrait. 482
Julien, Comte d'Orient, & Oncle d'Empereur *Julien*, fait tran-

tranſlater la tête à Théodore Prêtre d'Antioche. 161
Juſtin (*St. Juſtin Martyr*) accuſe les Juifs d'avoir changé les paroles de l'Ecriture. 75

L.

LIBANIUS, beaux principes de ce Philoſophe Payen. 151
Libelles Satiriques, il eſt de la bonne Police & du bon Gouvernement de les défendre. 87
Linck (Mr.) fameux Apoticaire de Leipſig. 311. Son beau Cabinet de Curioſités naturelles. *ibid.* Ouvrage qu'il doit publier. *ibid.*
Loyrer, (*Guillaume de*) un des Auteurs du *Roman de la Roſe*. 283. Lieu de ſa naiſſance. *ibid.* Tems de ſa mort. *ibid.*
Lucas (Mr.) fameux Voyageur, 315. De quelle maniére il commença ſa fortune. *ibid.*

M.

MAINTENON, (Mad. de) ſa tendreſſe inexprimable pour le Duc d'Anjou. 250. Elle engage le Dauphin à accepter le Teſtament du Roi d'Eſpagne. *ibid.*
Mariage, Hiſtoire curieuſe du mariage. 293 *& ſuiv.*
Mariniere, ou *Aiguille* Aimantée. 350. Voyez *Bouſſole*.
Maris, Evêque de Chalcédoine reproche à l'Empereur Julien ſon Apoſtaſie. 504
Maxime, lieu de la naiſſance de ce Philoſophe. 450, 451. Il pervertit l'Empereur Julien. *ibid.* Sa mort. 548
Montgomery, (*Jacques*) Chef d'une Conſpiration en Angleterre. 334
Morel, (*André*) fameux Antiquaire. 398. Mis à la Baſtille. *ibid.*

N.

NAAMAN, ſa guériſon miraculeuſe. 439. Queſtion embaraſſante pour les Théologiens au ſujet du Culte qu'il rendoit à Dieu. *ibid. & ſuiv.*

O.

ORIGÈNE, Précepte qu'il donne pour bien entendre l'Ecriture Sainte. 87

P.

PARIS, (l'abbé) particularité ſur les prétendus Miracles de cet Abbé. 316
Perger, homme fort ſavant en Grec, mais peu connu. 356
Perſannes, (*Nouvelles Lettres*) Extrait de cet Ouvrage. 286 *& ſuiv.*
Philippe, fils de Démétrius, Roi de Macédoine. 122. A quel âge & en quel tems il monta ſur le Trône. *ibid.* Sa trop grande confiance en un premier Miniſtre. 124. Il n'eſt pas heureux. 129. Ses débauches. 130. Il cherche à faire mourir Aratus. *ibid.* Réponſe fiére

fiére qu'il fait à un Ambaſſadeur des Romains. 134.
Sa mort. 147, 148
Pierre, (l'Abbé de St.) Ouvrage de cet Auteur. 65 *& ſuiv.*
Price, (*Jean*) Ouvrage de cet Auteur. 360, 361
Procope, ſon beau Manuſcrit ſur *Iſaïe*. 323

R.

RICHELIEU, (le Cardinal de). Jugement ſur ſon *Teſtament politique*. 72.
Rollin, (Mr.) Ouvrage de cet Auteur. 121 *& ſuiv.*
Roques, (Mr.) Miniſtre, Auteur de la Continuation des *Diſcours Hiſtoriques* &c. de Mr. *Saurin*. 428. Son éloge. 429.
Pourquoi il s'eſt chargé de cet Ouvrage. 430

S.

SANADON. Jugement ſur ſa Traduction d'Horace. 220, 221
Seba, (Mr. *Albert*) ſuite de l'Extrait de ſon *Tréſor des Curioſités Naturelles*. 185 *& ſuiv.*
Serpentaire, ou *Dictamne de Virginie*. Vertus de cette plante. 209
Simon, (le Pere) nie l'authenticité des Livres Sacrés & la Vérité de la Religion Chrétienne. 318. Il pervertit *Hambden*, ſavant Anglois. *ibid.*

T.

TAURION, confident de Philippe, Roi de Macédoine, s'inſinue dans la familiarité d'Aratus, & lui donne du poiſon. 130
Tillotſon, Archevêque de *Cantorbéri*, ſa mort. 340. Combien il fut regretté du Roi & de la Reine d'Angleterre. *ibid.* Sa grande générosité. *ibid.*
Tournefort, (Mr.) On doit peu compter ſur lui pour ce qui regarde la Grece, & la ſituation des lieux. 314

U.

ULPHILAS, premier Evêque des Goths, Auteur de la Verſion Gothique des Livres Sacrés. 40

W.

WALL, (*Guillaume*) Ouvrage de cet Auteur. 6. Il attaque les Anabaptiſtes d'Angleterre. 7. Réponſe que ceux-ci lui font. *ibid.* Il condamne lui-même l'aigreur de ſon ſtile. 9. Tems de ſa naiſſance & de ſa mort *ibid.* Derniéres occupations de ſa vie. *ibid.* & 10.
Whiſton (Mr.) ſubſtitue les Conſtitutions Apoſtoliques au Canon du N. Teſtament. 8. Avantage que ſon ſentiment donne aux Deïſtes. 13. Ouvrage de cet Auteur. *ibid.* Il prétend que le Texte Hébreu & la Verſion des Septante ont été falſifiés par les Juifs. *ibid.* On l'attaque à ce ſujet. 14
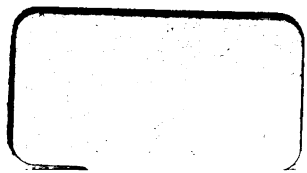
FIN DE LA TABLE.